This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

223

VIES
INTÉRESSANTES
ET
ÉDIFIANTES
DES
RELIGIEUSES DE PORT-ROYAL,
ET
De plusieurs PERSONNES qui leur étoient attachées.

PRÉCÉDÉES

De plusieurs Lettres & petits Traités, qui ont été écrits pour consoler, soutenir & encourager ces Religieuses dans le tems de leur oppression, afin de servir à tous les fidèles qui se trouvent dans les tems de trouble.

TOME QUATRIÈME.

Aux dépens de la COMPAGNIE.

M D C C L I I.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1897.

VIES ÉDIFIANTES ET INTÉRESSANTES DES RELIGIEUSES DE PORT-ROYAL,

& de pluſieurs Perſonnes qui leur ont été attachées.

I.

Diſcours de Monſieur de Sacy ſur la mort de Monſieur d'Andilli, prononcé le 10. Octobre 1674. devant les Religieuſes de Port-Royal des Champs, en une cérémonie qui ſe fait en leur Ordre de Cîteaux à la mort des proches parens de Religieuſes.

MES SOEURS,

SI nous ne conſidérions en cette occaſion que les ſeuls mouvemens de la nature, nous ſerions beaucoup plus diſpoſés à nous taire qu'à parler, puiſque l'affliction porte d'elle-même au ſilence, & aime mieux ſe renfermer en elle-même pour chercher dans le ſécret du cœur ſa véritable conſolation en Dieu, que de ſe produire devant

Eloge funébre de M. d'Andilli.

Eloge funèbre de M. d'Andilli.

les hommes : mais ce ſeroit faire injure à celui do la mémoire nous eſt auſſi précieuſe que ſa pe ſonne nous a été chère, de ne ſuivre à ſon ſuj que les ſentimens de la nature, après que lui-m me s'eſt ſi fort élevé au-deſſus d'elle par une ma nanimité vraiment chrétienne, dans le tems-m me où les hommes ſont ordinairement plus ſ ſceptibles des impreſſions de la crainte & de la fo bleſſe.

AINSI après avoir ſatisfait en cette rencont à ce que l'amitié la plus ſenſible demande de noi avec tant de juſtice, il faut donner lieu à la fo & tâcher de trouver de quoi édifier notre piété adoucir notre douleur dans la conſidération d graces extraordinaires que Dieu a faites à celui a quel il nous avoit ſi étroitement unis.

JE ne m'arrêterai pas aux qualités extraordin res qu'il lui avoit données, & aux grandes choſ qui ont paru en lui : on vous les repréſenta d'u manière très-vive & très-édifiante dans les discou qu'on vous fit ces jours paſſés *. Je déſire ſeulemei faire encore ſur ce ſujet quelques réflexions q puiſſent nous exciter à imiter en quelque choſe vertu d'une perſonne qui nous a paru ſi digne notre eſtime. Pour cela je me ſuis propoſé que ques verſets du Pſ. 26. qui ont un grand rappo aux diſpoſitions chrétiennes que Dieu avoit m dans ſon ame.

DAVID, qui ſelon les Pères a exprimé dans l Pſeaumes les diſpoſitions toutes divines & les mo vemens ſacrés du cœur de Jéſus-Chriſt-mêm ainſi que l'Evangile nous fait l'hiſtoire des a tions extérieures de ſa vie mortelle, de ſes paro & de ſes ſouffrances. David, dis-je, par cet cellent Pſeaume, qui commence par ces mo *Dominus illuminatio*, &c. Le Seigneur eſt ma mière & mon ſalut, qui pourrois-je craindre ? p

* C'eſt ſur-tout l'Eloge qu'en avoit fait M. Arnaud quelques je auparavant. Ce diſcours ſe trouve à la fin du trois-vol. de ſes Lett

le véritablement au nom de Jésus-Christ, mais c'est de Jésus-Christ tout entier, de la tête & des membres qui ne font qu'un même corps. Cette parole convient en effet à tous les Elus, ils le peuvent dire tous en un sens véritable : mais il est certain que celui dont nous parlons la pouvoit dire d'une manière particulière, Dieu lui ayant fait connoitre, & lui ayant fait éviter & surmonter les tentations & les périls qui sont inséparables de la vie & des engagemens du monde. Je ne m'arrêterai point à vous parler beaucoup du commencement de sa vie. Je me contenterai seulement de vous dire une chose que j'ai apprise de lui-même. Il m'a dit que n'ayant encore que 14. ans, après avoir vu ce qu'il y a de plus agréable dans le monde, & y avoir considéré ce qu'il y a de plus attirant & de plus capable d'emporter l'esprit d'un jeune homme, il n'avoit conçu pour tout cela que du mépris, & qu'il préféroit infiniment la compagnie des hommes sages, & les paroles sérieuses & excellentes qu'il leur entendoit dire, qui pouvoient servir à former sa vie & ses mœurs, à la conversation des personnes, qui dans cet âge l'auroient porté à se satisfaire dans tout ce qu'il y a de plus divertissant & de plus agréable aux sens.

Eloge funèbre de M. d'Andilli.

Ainsi il est vrai que dès sa plus tendre jeunesse il a pu dire que Dieu a été sa lumière & son salut, par une grace très-extraordinaire, qui l'a préservé du mal au milieu des maux infinis dont le monde est tout rempli, & qui submergent presque toutes les ames qui y vivent, comme l'expérience ne l'apprend que trop. Il l'a toujours favorisé de son secours au milieu des plus grands engagemens du monde & de la Cour, & ayant guéri d'abord sa volonté des passions sécrettes qui pouvoient l'attacher au monde, il l'a toujours fortifié de plus en plus par une grace aussi grande qu'elle est rare ; & il s'est servi même de cet état périlleux où il l'avoit engagé, pour relever sa piété par des actions

Eloge funèbre de M. d'Andilli.

excellentes, comme on vous marqua dernièr
très-bien.

Mais il est bon de faire sur cela une réfl
importante, pour empêcher que la grace ex
dinaire, que Dieu fait à certaines personnes
préserver du monde au milieu de la contagi
monde, ne serve à d'autres d'un piége,
portant à croire qu'il n'est donc point vra
le monde soit si dangereux, & qu'il soit si
cile de s'y sauver : c'est une pensée qui po
venir aisément dans l'esprit des personnes qui
ont point d'expérience, mais qui seroit
ment fausse & pernicieuse : car s'imaginer
monde ne soit pas infiniment dangereux po
ames parce qu'on en voit quelques-unes
vivent sans participer à sa corruption, c'est
me si l'on disoit qu'on peut vivre au mili
feu sans brûler, parce que les trois enfans
reçu aucun dommage dans la fournaise arden
on les avoit jettés ; & comme si quelqu'
persuadoit qu'on peut passer la mer à pié
parce que les enfans d'Israël l'ont fait aut
par un prodige de la toute puissance de
Le monde est donc certainement l'écueil d
mes, & il sera toujours vrai qu'il est plein d
tes sortes de piéges pour les prendre, qu'il
finiment difficile de s'y sauver & de se con
pur dans ce déluge de vices & de maux qu
ment les trois passions, qui selon St. Jean fo
elles-mêmes le monde. Il est certain aus
Dieu y en sauve, & y en sanctifie quelques-
mais il n'y sanctifie aussi que ceux qu'il y a ap
& qu'il engage dans un état de soi si périlleu
qui n'y sont que par une soumission à l'ord
sa providence, mais qui y soupirent cepe
toujours & qui demandent à Dieu de les dé
de cet état, qui haïssent dans le monde ce q
du monde, & qui conservent toujours un dé
quitter quand Dieu leur en donnera l'occa

ame a fait celui duquel nous parlons, qui lit ſouvent & encore depuis peu dans ſa ma- ie, „ Que jamais il n'avoit eu tant d'hor- eur du péché, tant de mépris pour tout ce qui latte dans le monde les paſſions, & tant de dé- ir d'être à Dieu, que lorſqu'il étoit dans le nonde, & qu'il ſentoit au milieu de la Cour des nouvemens pour Dieu, & une pente de cœur ers lui qu'il n'avoit pas depuis ſenti ſi vive- nent dans ſa retraite." Sur-quoi je me ſouvien ne choſe fort remarquable que j'ai lue autrefois s la vie de St. Louïs, & qui ſert fort à prou- ce que nous diſons. Un St. Religieux ayant un jour un diſcours de piété devant St. Louïs, levant toute ſa Cour, ce Saint en fut ſi touché il pria ce Religieux avec toute ſorte d'inſtance vouloir demeurer auprès de lui à la Cour, où il roit dans une auſſi grande retraite qu'il vou- it, ſeulement pour avoir la conſolation de l'en- enir quelquefois, & d'entendre de ſa bouche paroles auſſi édifiantes & auſſi pleines de la for- e l'eſprit de Dieu que l'avoit été ce diſcours l venoit de faire devant lui: mais jamais ce igieux ne put ſe rendre à cette propoſition; & e crut point devoir s'expoſer à un péril où u ne l'avoit pas engagé. Cependant St. Louïs t incomparablement plus ſaint que ce Reli- x; & il eſt certain auſſi qu'il ne ſouhaitoit a- cet homme de Dieu auprès de lui que par un ivement de piété & par un ſaint déſir d'être à u de plus en plus: mais ce ſaint & ſage Reli- x avoit grande raiſon de refuſer de le ſatisfai- parce qu'il comprenoit combien il faut demeu- ferme dans l'état où Dieu nous a mis; que la r pourroit ne pas nuire à St. Louïs, parce que a l'y avoit mis en le faiſant naître ce qu'il é- ; mais qu'il étoit impoſſible qu'elle ne lui nui- as à lui-même infiniment, parce que Dieu le nt Religieux l'avoit appellé à la retraite & à la

Eloge fu nebre de M. d'Ab dill.

Eloge funèbre de M. d'Andilly.

ſolitude, & qu'ainſi il devoit refuſer la demande d'un Roi ſi ſaint pour ne pas manquer à la vocation de Dieu.

MAIS non ſeulement St. Louïs étoit appellé de Dieu pour vivre à la Cour, & ainſi elle lui a été moins dangereuſe, mais il ne s'y eſt pu ſauver qu'en faiſant ce que tous les Saints, qui ont été dans cet état, ont fait, c'eſt-à-dire, qu'en gémiſſant de s'y voir, & en haïſſant tout ce qui l'accompagne, en déſirant continuellement de s'en ſéparer de plus en plus. Ainſi ces exemples de quelques perſonnes, à qui le monde n'a pas nui, ne doivent rien prouver pour porter à le moins craindre: mais il faut dire de ces perſonnes ce que St. Bernard dit en quelques occaſions. *Ce ne ſont pas des exemples qu'on doive imiter, mais des miracles qu'on doit révérer.*

DIEU ayant conduit ainſi par cette voie peu commune celui dont nous parlons, il le mit enſuite dans celle qui eſt la plus ſure & la plus droite, & à laquelle les Saints doivent toujours aſpirer lors-même qu'ils en ſont les plus éloignés, c'eſt-à-dire, dans la ſolitude & la ſéparation du monde, comme il l'avoit toujours déſiré & demandé à Dieu: car on lui peut appliquer à ce ſujet la parole de David dans le *Pſ.* 26. *Unam petii a Domino hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ.* J'ai fait au Seigneur une demande & je continuerai toujours de la lui faire, c'eſt que je puiſſe demeurer tous les jours de ma vie dans ſa ſainte Maiſon. Il y eſt entré à deſſein de n'en jamais ſortir, & il ne l'auroit en effet jamais fait, ſi Dieu n'avoit voulu ſanctifier ſa ſolitude par l'exercice de la patience qui doit éprouver tous les Saints. Vous ſavez la part qu'il a priſe aux ſouffrances dans leſquelles votre Maiſon s'eſt trouvée expoſée pour la défenſe de la vérité; & comme il ſe trouva préſent à cette triſte journée où, dans le deſſein de vous perdre, on enleva les prémières perſonnes

de

de votre Maiſon. Vous avez été témoins de la prodigieuſe conſtance qu'il témoigna ; & vous ſavez que voyant auprès de lui les perſonnes du monde qui lui étoient les plus chères, que l'on alloit conduire dans des Maiſons étrangères, bien loin de témoigner la moindre foibleſſe, il les prit & les mena devant l'autel pour les offrir à Dieu en ſacrifice, avec une fermété qui doit faire admirer la force de la foi, qui fait ſi fort s'élever au-deſſus des mouvemens les plus ſenſibles de la nature. Mais paſſons tout cela pour dire un mot de la manière dont il a vêcu dans la retraite, depuis qu'il y eſt revenu après cette longue abſence dont cette tempête avoit été la cauſe, afin de nous édifier nous-mêmes, & de chercher dans celui que nous avons tant honoré des exemples de vertu qui nous ſoient proportionnés, & qui puiſſent nous animer à nous avancer vers Dieu. On peut dire qu'il a rempli ſa ſolitude par une prière & par un travail continuel : je ne vous dirai rien de ſon travail puiſque ces excellens ouvrages ſont entre vos mains, & qu'on peut dire que leur plus grand éloge eſt l'édification qu'en reçoit votre piété ; mais pour ſa prière il nous eſt très-utile de la conſidérer. Il aimoit beaucoup la prière, & outre celle qu'il faiſoit le matin il prennoit tous les jours une demie-heure l'après-dinée, avant que de ſe mettre à ſon travail, & une heure, ou même ſouvent 5. quarts d'heure le ſoir ; & il employoit fidélement ce tems, non à faire de grandes méditations qui appliquent beaucoup l'eſprit, mais à ſe tenir devant Dieu comme un Pauvre dans un profond ſentiment de la grandeur de Dieu & de ſa propre indigence. Il ſe ſervoit ordinairement, ainſi qu'il me l'a dit à moi-même, d'une prière très-courte qu'il avoit tirée d'une vie des Saints qu'il avoit traduite, qui eſt celle de Ste. Thaïs, laquelle pendant tout le tems de ſa longue pénitence ſe tenoit proſternée devant Dieu, répétant continuellement

Eloge funèbre de M. d'Andilli.

Mort du frère de M. d'Andilly.

ces paroles, *tu qui plasmaſti miſerere mei.* C'étoi la prière ordinaire de celui dont nous parlons; & aſſurément c'eſt une choſe admirable qu'un homm comme lui ait pu paſſer tous les jours tant de tem à la prière, ſans avoir d'autres vues & d'autre mouvemens que de ſa propre baſſeſſe, & du be ſoin continuel qu'il avoit du ſecours de Dieu, & cela d'une manière qui empêchoit que ſon eſprit qui demeuroit alors ſans penſée, pût ſe ſatisfaire Il n'y a qu'une foi humble qui puiſſe ſe contente de cela, & perſévérer ainſi devant Dieu ſans en nui & ſans s'inquiéter de ne pouvoir faire davan tage.

Cela fait voir combien il y a de différenc entre prier Dieu par l'eſprit & le prier par l cœur, & combien ſouvent on ſe trompe, ou en s'imaginant qu'on prie bien lors qu'effectivemen le cœur demeure ſec quoique l'eſprit ſoit rem pli, ou en s'affligeant de ce qu'on ne ſauroi prier parce que l'eſprit ne produit rien, eſt mê me rempli de beaucoup de diſtractions bien qu le cœur demeure attaché à Dieu, & ait un pro fond ſentiment de ſon indigence. Je voudrois qu nous conſidéraſſions cela ſérieuſement: on vou a aſſez inſtruit ſur ce ſujet, & je crois que vou êtes incapables de tomber, au ſujet de la prière, dan les illuſions de beaucoup de perſonnes ſpirituelles Il n'y en a aucune de vous qui ne puiſſe ſe pré ſenter ainſi devant Dieu comme un Pauvre, & lui dire avec cette Ste. Pénitente: *O Dieu qu m'avez formée, ayez pitié de moi.* On vous a in ſtruites depuis longtems de l'utilité de cette priè re, & cependant nous ne ſentons que trop qu'o ne s'en peut contenter, & qu'on eſt porté à quitter la prière dès qu'on ne ſent rien qui ſou tienne & qui ſatisfaſſe l'eſprit, tant il eſt dif ficile à l'homme de ſe contenter de la foi ſeu le, & de ne chercher uniquement que d'obéir à Dieu.

N a encore remarqué dans celui, qui fait le de cet entretien, une chose édifiante qui est, travailloit, depuis son retour dans cette soli-, à se retrancher toujours quelque petite cho- & à se refuser de petites commodités. Il pra- it aussi cette mortification dans la nourriture, it exactement quelque sorte d'abstinence à ins jours & dans le tems des jeûnes de l'Égli- is y manquer jamais, pour honorer ainsi Dieu 'application de sa piété, ne pouvant à cause n âge le faire beaucoup par de grandes absti- es, & il faisoit cela avec un grand sentiment nilité qui lui faisoit dire; „ Qu'il avoit une inde confusion de faire si peu dans un lieu si nt, & dans la compagnie de tant de person- s qui s'immoloient à Dieu par une continuel- pénitence." Mais il n'y a rien, ce me sem- que nous devions tant remarquer pour notre e utilité, que sa docilité merveilleuse: car une chose étonnante qu'une personne d'un si éclairé & d'un cœur si généreux ait pu de- si flexible & si docile. Il étoit toujours dis- dans ces derniers tems principalement, à en- lans tout ce qu'on lui proposoit pour son ement, & à recevoir des personnes fort au- is de lui les avis qu'on croyoit lui être uti- t il témoignoit si fort agréer cette conduite, ela donnoit une entière liberté de l'avertir de ité de petites choses que jamais, sans cette dis- on, le respect qu'on avoit justement pour auroit permis de lui dire. Il ne cherchoit même à excuser ses fautes sur celles des au- quoique souvent il eût cru en avoir sujet. il avouoit qu'il avoit tort de se fâcher des uemens que sa bonté lui faisoit d'ailleurs re- r comme legers. Je souhaiterois que nous s sur cela une réflexion sur nous-mêmes, sonder, si effectivement nous sommes dans docilité qui est propre à l'humilité chrétien-

Eloge funèbre de M. d'Andilli.

Eloge funèbre de M. d'Andilly.

ne, & qui ſans doute eſt un grande marque d
ſolide vertu de l'ame, & du déſir véritable qu
a d'être à Dieu, qui fait qu'elle n'examine p
par qui lui viennent les avis qui lui peuvent
utiles, mais qu'elle s'y ſoumet toujours, p
que la foi lui apprend qu'étant bons ils ne
vent venir que de Dieu qui eſt la ſource de
bien. C'eſt la diſpoſition où S. Auguſtin étoit : "
conſidère point, dit-il, au ſujet de quelques pa
excellentes des Philoſophes Payens, *qui eſt-c
a dit ces paroles, ſi c'eſt un Chrétien ou un Paye
me ſuffit qu'elles ſoient véritables comme elles le
pour être aſſuré que ce ſont les paroles de Dieu-m
& pour regarder que c'eſt Dieu qui nous inſtrui
quelque perſonne que ce ſoit qu'il lui plaiſe de no
faire dire.* Il n'y a point de plus excellente di
ſition que de ſe conſidérer comme diſciple
Dieu, & d'être toujours prêts à recevoir en
te manière tout ce qu'il lui plait de nous or
ner & de nous apprendre par qui que ce ſoit
en quelque manière qu'il lui plaiſe de nous e
ſtruire ; & je ne doute point que cette diſpoſ
n'ait attiré dans celui qui fait maintenant le
de notre douleur, & qui ſera pour toujours l
jet de notre conſolation, la grace ſi extraord
re qui a paru en lui les derniers jours qui ont
cedé ſon heureuſe fin, & qui a fait qu'il y a
en lui une vertu beaucoup plus grande & plu
gne d'eſtime que ſes amis ne la croyoient,
qu'ils l'aient toujours beaucoup eſtimé. Die
voyoit au fond de ſon cœur; mais les homme
l'y pouvoient voir, & ne l'auroient point co
ſi Dieu ne l'avoit expoſée à leurs yeux par
force de la foi, & cette conſtance étonnante
laquelle il a regardé la mort, & qui nous d
lieu de lui appliquer ce verſet du Pſ. XXVI.
videre bona Domini in terra viventium. Il n'y a
de plus naturel à l'homme que l'amour de la
& la crainte de la mort; & il n'y a rien de

difficile que de ne s'en point effrayer, & de ne point appréhender, *propter carnis & animæ dulce conſortium*, dit S. Auguſtin, à cauſe de cette union ſi douce du corps & de l'ame, quand même d'autres vues ne porteroient point à la crainte. Et nous voyons que dès les prémiers ſiècles, où les Chrétiens étoient encore dans la chaleur de la foi, & dans une diſpoſition & une attente continuelle du martyre, ils ne pouvoient cependant s'empêcher d'être déchirés par la crainte, lorſque par des calamités publiques, comme la peſte, ils voyoient paroître la mort devant leurs yeux; & il a fallu que les plus grands Saints aient employé toute la force de leur zèle & de leur éloquence pour les fortifier dans ces occaſions, comme il paroit par le traité de S. Cyprien de la mortalité, où l'on voit le prodigieux abbatement & l'extrême frayeur, où les fidèles-mêmes étoient tombés à la vue de cette furieuſe peſte qui de ſon tems affligea Carthage, & qui leur mettoit ſans ceſſe la mort devant les yeux. Ils avoient beſoin que ce ſaint Martyr ranimât leur foi par ces paroles, ou plutôt par de ſenſibles reproches de leur foibleſſe: *Deus recedenti tibi de hoc mundo immortalitatem atque æternitatem pollicetur, & tu dubitas?* Dieu en vous retirant de ce monde vous promet l'immortalité & l'éternité bienheureuſe, & vous craignez encore la mort? Vous doutez encore qu'elle ſoit un avantage: *Hoc eſt Deum omninò non noſſe*, c'eſt-là ne connoître Dieu en aucune ſorte. *Hoc eſt*, pourſuit ce S. Martyr, *Chriſtum credentium omnium Dominum & magiſtrum peccato incredulitatis offendere*, c'eſt offenſer par une incrédulité criminelle Jéſus-Chriſt, le Seigneur & le ſouverain Maître des fidèles: *Hoc eſt in Eccleſia conſtitutum fidem in domo fidei non habere*, c'eſt dans le ſein de l'Egliſe même n'avoir pas la foi dans la Maiſon de la foi.

Eloge funèbre de M. d'Andilli.

Si ce S. Martyr a eu beſoin de parler avec tant de force à des fidèles encore dans la vigueur

Eloge funèbre de M. d'Andilly.

& comme dans la jeuneſſe du chriſtianisme, pour les ſoutenir dans l'affoibliſſement que leur cauſoit la vue de la mort, n'eſt-ce pas l'effet d'une grace très-extraordinaire de voir, en ce tems où la charité eſt ſi refroidie, un homme regarder la mort avec la fermété & l'immobilité avec laquelle l'a vu celui dont nous parlons : non ſeulement il l'a vu ſans frayeur, mais il l'a vu avec joie; & vous ſavez qu'étant trouvé un peu mieux la ſurveille de ſa mort, bien loin de témoigner cette joie, qui eſt ſi naturelle aux perſonnes-mêmes qui craignent Dieu, quand s'étant trouvées proche de la mort la diminution du mal ſemble donner quelque jour à eſperer leur guériſon, il prioit qu'on n'empêchât point ſon bonheur, en priant pour obtenir de Dieu ſa ſanté, diſant qu'il avoit aſſez vêcu pour s'acquitter de ce qu'il croyoit devoir aux perſonnes qu'il chériſſoit le plus, & qu'il étoit tems qu'il allât s'unir à Dieu pour jamais; que cette vie eſt ſi miſérable qu'elle met dans la malheureuſe néceſſité d'offenſer toujours Dieu en quelque choſe; qu'il ne croyoit pas que les perſonnes qui l'aimoient duſſent s'oppoſer à ſon bonheur, en l'y retenant davantage par leurs prières; & vous ſavez encore qu'il avoit quelque peine que ceux, qui lui étoient intimement unis, s'affligeaſſent en cette occaſion; & il leur demandoit s'ils ne ſe ſouvenoient donc point qu'ils étoient Chrétiens; & s'il falloit regarder la mort de nos amis comme feroient les Payens qui ne connoiſſent point Dieu & la vie éternelle.

RIEN certainement n'eſt plus admirable que cette fermété; mais elle nous paroitra moins ſurprenante ſi nous en conſidérons la ſource, qui n'eſt autre que celle de la foi & de l'eſperance qui lui a fait regarder les Biens, dont Dieu comble ſes Elus dans la terre des vivans où il alloit, comme lui étant reſervés; & il a eſperé ces Biens futurs avec d'autant plus de confiance, qu'il

a

a conſidéré avec plus de confiance & d'humilité les graces que Dieu lui avoit déjà faites. Le reſſentiment des unes ſervoit de fondement aux autres : c'eſt ce qu'il a témoigné un jour ou deux avant ſa mort ; car le ſentiment de ſon humilité lui avoit fait faire une réflexion ſur lui-même. Il ne devoit point appréhender de n'être point en état de paroitre devant Dieu : on l'entendoit ſe demander à lui-même d'où lui pouvoit venir la confiance & la paix où il ſe trouvoit ; & il ſe répondoit qu'il eſperoit en Dieu, parce qu'il ſentoit au fond de ſon cœur qu'il l'aimoit ; & qu'il croyoit ne ſe pas tromper en cela, parce qu'il lui ſembloit qu'il n'y avoit rien qu'il ne voulût faire pour Dieu. Eloge funebre de M. d'Andilly.

Ainsi il diſoit véritablement, par la diſpoſition de ſon ame, avec David : *Credo videre bona Domini in terra viventium.* Il ſe regardoit comme prêt d'entrer dans cette terre des vivans, nous ayant dit plus d'une fois qu'il touchoit à l'éternité ; & cette eſperance de la gloire lui donnoit du dégout pour toutes les choſes de la terre, & pour tout ce qui paroit d'élevé ſelon le monde dont il ne vouloit point qu'on lui parlât, continuant de le regarder, ainſi qu'il avoit toujours fait, comme une grande fable & un long menſonge : *Ingens fabula longumque mendacium*, comme parle S. Auguſtin ; & elle lui faiſoit même mépriſer la vie, qui eſt la choſe du monde qui paroit aux hommes la plus déſirable, parce qu'elle lui en montroit une infiniment plus heureuſe dans le ciel. Cependant ſa confiance étoit humble & ne venoit pas d'une préſomption de ſa juſtice : au-contraire il avouoit n'avoir rien fait pour Dieu ; & il témoignoit dans ſes douleurs & dans l'ardeur qui le conſumoit, qu'il s'eſtimoit heureux que Dieu le fît un peu ſouffrir, & qu'il en avoit beſoin n'ayant point fait de pénitence, quoiqu'il eût le bonheur de vivre en la compagnie de perſonnes qui s'offroient à

Eloge funèbre de M. d'Andilli.

Dieu ſans ceſſe dans les ſaints exercices d'une pénitence continuelle. Sa confiance n'étoit fondée que ſur le ſentiment qu'il avoit de la bonté de Dieu, dont il avoit déjà en tant de manières reſſenti les effets, & dont l'amour qu'il reſſentoit pour lui étoit un gage: car comme a fort bien dit S. Bernard: *Nemo amari diffidat qui jam amat*: celui qui aime Dieu ne doit point douter qu'il ne ſoit aimé de Dieu.

C'est, mes Sœurs, cette diſpoſition d'un foi humble & d'une eſperance ferme, qu'il faut demander à Dieu ſans ceſſe: il faut le prier continuellement qu'il nous rempliſſe de l'eſprit de la vérité & de l'éternité, *ut impleat nos ſpiritu veritatis & æternitatis*, comme dit S. Auguſtin, afin que l'eſprit de vérité nous faſſe mépriſer l'illuſion & les menſonges dont le monde & la vie humaine eſt remplie, & que l'eſprit de l'éternité nous élève au-deſſus de nous-mêmes, pour n'enviſager que les Biens que Dieu nous promet, & que l'eſperance nous doit faire regarder comme à nous, ainſi que la foi nous aſſure de leur certitude & de leur grandeur. Toute la Religion conſiſte dans cette eſperance, & l'on ne ſauroit trop travailler à y établir les ames qui craignent, parce qu'il n'y a rien qui leur ſoit plus néceſſaire pour s'avancer dans la vertu, ni à quoi elles ſoient plus obligées, parce qu'elle eſt la ſource de toutes les graces. Ainſi plus les ames ſont foibles, plus elles ont beſoin de confiance, puiſqu'elle ſeule leur peut mériter le ſecours de Dieu qui leur eſt ſi néceſſaire. C'eſt ce que David, que S. Auguſtin appelle la voix de toute l'Egliſe, nous apprend dans un Pſeaume, lorſqu'il dit à Dieu: *Miſerere mei Deus, Miſerere mei, quoniam in te confidit anima mea.* Ayez pitié de moi, mon Dieu, ayez pitié de moi, parce que mon ame a mis en vous toute ſa confiance. Voilà tout le mérite de David: il s'eſt confié en Dieu; & il ne faut pas dire que cela étoit bon pour David

qui étoit saint : car pour apprendre aux ames, échues ou fort foibles, qu'elles doivent con r dans leurs foiblesses mêmes une parfaite con- : envers Dieu, Dieu, qui pouvoit aisément, la remarque de S. Ambroise, conserver Da- lans la même innocence dans laquelle il l'a toujours soutenu, à permis qu'il soit tombé deux des plus grands crimes, pour apprendre oibles en sa personne la manière de se rele- près leurs chûtes, par une humble & ferme ance en la bonté de Dieu, ce qui étoit, dit ère, bien plus utile à l'Eglise que ne lui au- té la conservation d'un homme dans l'inno- . C'est donc David pécheur, devenu péni- qui dit à Dieu : *Miserere mei Deus, Miserere quoniam in te confidit anima mea.* C'est lui qui lui n un autre endroit : *Domine Deus meus in te i salvum me fac :* sauvez-moi, mon Dieu; our quelle raison ? pour quel mérite ? pour es bonnes œuvres ? *quoniam in te speravi :* J'ai é en vous : c'est assez pour oser se promettre grace de votre bonté. Tant il est vrai que la ance en Dieu est la cause de tous les Biens Dieu fait aux ames qui ne sont sauvées que 'espérance ; ce qui a fait dire à S. Bernard par- Dieu : *Sola spes invenit apud te miserationis lo-* c'est la seule espérance, Seigneur, qui ob- de vous miséricorde : *Neque enim pœnis oleum icordiæ nisi in vase fiduciæ :* car vous ne versez is l'huile de votre miséricorde que dans le de la confiance.

AVID nous apprend la même vérité quand il Dieu : *Fiat misericordia tua Domine super nos admodum speravimus in te :* répandez sur nous, neur, votre miséricorde selon la grandeur de erance que nous avons eue en vous. Et l'Eglise, nous imprimer encore plus profondement cet- rité, a voulu finir la prière la plus longue & la plus dérable de celles qu'elle offre à Dieu tous les jours,

Eloge funebre de M. d'Andilli.

Eloge funèbre de M. d'Andilly.

jours, qui est celle des Matines, par ces paroles de David, qu'elle a insérées à la fin de cette Hymne célèbre, *Te Deum laudamus*, par laquelle elle la conclût, y ajoutant ces paroles d'un Pseaume: *In te Domine speravi non confundar in æternum*, Seigneur je ne tomberai point dans la confusion éternelle, parce que j'ai esperé en vous: ce qui nous fait toujours voir que le salut & l'esperance sont deux choses inséparables: *Neque enim ponis oleum misericordiæ nisi in vase fiduciæ.*

Il faudroit tâcher de rendre notre piété aussi orthodoxe que notre foi. Si nous réglons notre foi par l'Ecriture expliquée par les saints Pères, nous n'y trouvons point de règle qui soit plus solidement établie que la confiance en Dieu & d'une esperance immobile: il faudroit donc la prendre pour celle de toute notre piété & croire que soit que nous soyions forts ou foibles, nous avons également besoin de cette humble confiance, & que notre foiblesse-même est ce qui nous la ren plus nécessaire: *Neque enim ponis oleum misericord nisi in vase fiduciæ.* Mais comme la confiance en Dieu obtient la miséricorde, la miséricorde de Dieu doit augmenter notre confiance. Ainsi pour augmenter en nous cette bienheureuse confiance, il est extrêmement utile de repasser dans notre esprit les graces que Dieu nous a faites en tant de différentes manières: c'est ce que le Prophète nous apprend quand il dit: *Clamabo ad Deum altissimum Deum qui benefecit mihi:* Je crierai vers le Dieu très-haut, vers Dieu, dis-je, qui m'a fait tant de bien; & il ne faut point craindre en cela la présomption, puisque c'est au-contraire un effet d'humilité de s'entretenir ainsi des graces qu'on a déjà reçues de Dieu, de les estimer & de les reconnoitre par de continuelles actions de graces, qui doivent produire une joie humble & une ferme confiance en Dieu.

Vous n'ignorez pas combien il a répandu de diffé-

différentes bénédictions sur votre Maison : elles étoient l'admiration de celui dont nous parlons ; & il nous témoigna encore les jours qui précédèrent immédiatement sa mort, qu'il regardoit comme une des plus grandes graces que Dieu lui eût faites en toute sa vie, celle de la finir avec vous dans une Maison, comme il disoit, où Dieu avoit répandu tant de graces, & parmi des personnes qui l'aimoient beaucoup. Si les autres, mes Sœurs, se croient si redevables à Dieu de les avoir unis à vous à cause des graces si extraordinaires dont il a comblé votre Maison, & s'ils regardent cette union comme une marque de la miséricorde de Dieu sur eux, dans quelle espérance & quelle confiance ne devez-vous point être vous-mêmes à qui il a fait ces graces qui donnent tant d'admiration aux autres : il seroit bien étrange que vous ne fussiez pas touchées de votre propre bonheur, pendant qu'il comble les autres, qui y ont quelque part, de consolation. Vous savez encore les sentimens qu'ont eu depuis sur ce sujet les deux personnes à qui vous avez fait la charité de donner pour quelque tems l'entrée de votre Maison : elles nous disoient qu'il suffisoit de passer un mois parmi vous pour être instruites pour toute la vie, & qu'elles espéroient que le secours & l'assistance, qu'on leur avoit donné pendant le tems qu'elles y avoient demeuré, leur serviroit de force & de lumière pour se conduire dans la difficulté des affaires où elles se trouvoient engagées. Cependant il arrive aisément, par je ne sai quel malheur, que pendant que les autres s'engraissent de nos Biens, & se contentent, s'il faut ainsi dire, de nos miettes, notre abondance ne nous contente pas nous-mêmes, parce que nous n'avons pas assez de soin de considérer les grandes miséricordes que Dieu nous a faites, nous nous y accoutumons, & peu-à-peu nous en perdons le sentiment.

Eloge funèbre de M. d'Andilli.

Evi-

Eloge funèbre de M. d'Andilli.

EVITEZ ce malheur, mes Sœurs: animez votre eſperance par la reconnoiſſance des graces que Dieu vous a faites; & que les prémières miſéricordes ſervent à vous faire eſperer les autres, avec une humble, mais ferme confiance; & croyez que rien ne vous peut être jamais plus dangereux que de vous laiſſer aller à une défiance, qui ſeroit aſſurément l'effet d'une grande ingratitude. Soyez aſſurées que rien ne peut contribuër davantage à la gloire de Dieu, au ſalut des vivans, & au repos des morts, que ce perpétuel mouvement d'une perpétuelle reconnoiſſance des graces paſſées & préſentes, & une confiance humble & inébranlable des futures que nous vous ſouhaitons, au nom du Père & du Fils & du Saint Eſprit.

Prémier Octobre 1674.

*Lettre de la Mère Angelique de St. Jean, Prieure de Port-Royal des Champs, à Madame * * *. ſur la mort de M. d'Andilli ſon Père, mort le 27. Septembre, agé de 86. ans.*

COMME j'ai été, Madame, très-perſuadée de la ſenſible part que vous prendriez à notre grande perte, je vous avouerai ma foibleſſe, que je n'ai presque oſé faire réflexion ſur votre peine, de peur d'accroitre la mienne par un attendriſſement trop humain, qui eſt la grande tentation que l'on a à combattre dans ces rencontres; car, graces à Dieu, je n'ai point eu de peine à adorer ſa volonté & ſa conduite. Je n'y ai vu que de la juſtice & de la miſéricorde, & je l'ai loué ſans repugnance de toutes les deux; mais on ne chante ces cantiques que dans le Chœur; par tout ailleurs la nature ſent des agitations ſur

ſur leſquelles la raiſon-même n'a pas de pouvoir, & la foi qui devroit être encore plus forte dans les Chrétiens ne les ſauroit tout-à-fait calmer. Il faut ſouffrir la confuſion que ce ſoit plutôt le tems que la piété qui les modère. Apres quoi quand l'eſprit eſt plus libre, il reprend ſes armes, & trouve dans la parole de Dieu & dans l'eſperance des biens futurs de quoi adoucir les maux préſens qui nous ſervent de dégrés pour les mériter. C'eſt ce qui vous en rend plus digne, ma très-chère Sœur, car il ſemble que vous ne vivez plus que pour mourir continuellement, vos continuelles maladies vous étant un ſujet d'avoir l'éternité plus préſente que le tems, ce qui eſt peut-être le deſſein de Dieu quand il vous réduit en cet état. Il vous donne moins de ſujet de regretter vos amis qui vont s'établir un peu avant vous où vous êtes en chemin d'arriver bientôt après eux. Je m'en dis bien autant à moi-même & je me fais comprendre par-là qu'il ſeroit bien plus raiſonnable de s'animer à marcher après eux, pour les rejoindre, que de les pleurer inutilement, puiſqu'ils ne reviendrons plus à nous, & que c'eſt nous qui irons à eux ſi nous ſuivons le même chemin. On ne ſauroit rien déſirer de plus édifiant & de plus chrétien que les diſpoſitions qui ont paru en mon Père dans ces derniers jours, où il ſemble que Dieu vouloit mettre à découvert le tréſor qu'il cachoit dans ſon cœur par une humilité qui en rehauſſoit le prix. Sa mort n'a mérité ce nom que pour nous, parce qu'elle nous ſépare d'une perſonne qui nous étoit auſſi chère que notre ame. Si nous en ſommes plus morts, qui eſt une qualité qui appartient à tous les Chrétiens, nous en aurons plus de ſujet d'eſperer la réſurrection, qui commence dés cette vie à meſure que nous travaillons à n'y vivre que pour Dieu & par ſon

eſprit. Je n'oublierai jamais, Madame, les bo tés que vous avez euës pour mon Père, & conſidération qu'il avoit pour vous. Et j'ajo terai ce ſouvenir à toutes les autres raiſons q j'ai d'être toute ma vie votre très-humble très-obéiſſante Servante

SOEUR ANGELIQU
DE ST. JEAN.

II.

ôn funèbre de Meſſire Iſaac-Louïs le ître DE SACY, *mort le* 4. *Janvier* 1684. *noncée à Port-Royal des Champs, lieu ſa ſépulture, le* 10. *Janvier* 1684.

---

uieſcet ſuper eum ſpiritus Domini, ſpiritus tiæ & intellectûs, ſpiritus conſilii & fortitu- ſpiritus ſcientiæ & pietatis, & replebit eum s timoris Domini.

ſprit de Dieu repoſera ſur lui, l'eſprit de e & d'intelligence, l'eſprit de conſeil & de , l'eſprit de ſcience & de piété, & l'eſprit de inte du Seigneur le remplira. *Eſaïe* XI. 2.

eſt vrai, mes Sœurs, c'eſt uniquement de ſus-Chriſt dont parle ici le Prophète: il n'ap- artient qu'à lui ſeul de poſſéder ſouveraine- l'eſprit de Dieu: c'eſt ſa prérogative ſinguliè- n être comblé ſi abondamment, & d'une ma- ſi conſtante, que ſa plénitude eſt un repos in- le, ſelon la force du terme de l'Ecriture: *Re-* . L'eſprit de Dieu repoſa ſur lui viſiblement la forme d'une Colombe, lorsqu'il fut bâtiſé le Jourdain: mais ſi l'eſprit de Dieu repoſe i perſonne adorable de Jéſus-Chriſt dans tou- variété de ces dons, c'eſt pour le communi- aux Chrétiens qui ſont les membres de ſon corps

Eloge funèbre de M. de Sacy.

Eloge funèbre de M. de Sacy.

corps miſtique, & qui ne doivent pas être conſidérés comme quelque choſe de ſéparé de lui, puiſque par l'eſprit de ſanctification qu'ils ont reçu dans le batême, ils ſont avec lui un même Chriſt. C'eſt pour en faire de plus grandes effuſions ſur ſes Elus: *Effundam de ſpiritu meo ſuper omnem carnem.* Autant de graces qu'il leur fait, ce ſont autant d'écoulemens de cette plénitude ſouveraine qui s'eſt répandue juſqu'à nous: *De plenitudine ejus nos omnes accepimus.* Si donc Jéſus-Chriſt répand de la plénitude de ſon eſprit ſur tous les Chrétiens en général, quelle communication n'en fait-il pas aux grandes ames qu'il deſtine à l'exécution de ſes deſſeins éternels ſur ſes Elus ? Mon Dieu, quelle effuſion n'avez-vous pas fait en particulier de la plénitude de votre eſprit ſur la perſonne de très ſavant & très-pieux Meſſire Iſaac-Louïs le Maître de Sacy, qui vient de s'endormir du ſommeil des juſtes!

Je ne crains pas, mes Sœurs, de bleſſer ici la vérité, ni de paſſer dans vos eſprits pour un lâche flatteur; & je dis que l'eſprit de Dieu, qui ranime un jour les cendres dans leſquelles il repoſe comme il fait dans les corps des Saints, a repoſé ſur lui pendant tout le cours de ſa vie innocente: *Requieſcet ſuper eum ſpiritus Domini.* Dans l'engagement où me met aujourd'hui la providence, je craindrois au-contraire de retenir la vérité dans l'injuſtice ſi je manquois à dire qu'il a repoſé dans toute la diverſité de ſes dons: *Secundum menſuram donationis Chriſti:* ſelon la meſure des graces que la miſéricorde de Jéſus-Chriſt lui avoit préparée par rapport à ſes beſoins particuliers, par rapport aux vôtres, mes Sœurs, & par rapport à la gloire de ſon Egliſe.

En loüant les mérites de ce juſte, c'eſt reconnoître les dons de Dieu dans l'homme; & ce n'eſt pas tant relever la créature, que c'eſt glorifier le Créateur & remercier la grace du Sauveur. Voyons donc

pour nous édifier, en combien de manières t de Dieu s'eſt diverſifié dans l'illuſtre M. cy. Eloge célebre de M. de Sacy.

ne parle point en particulier de l'eſprit d'hu-, & de crainte filiale dont il a toujours paru i à toutes les perſonnes qui ont eu le bon- & l'avantage de le pratiquer. *Et replebit iritus timoris Domini.* Je paſſe ſous ſilence endroit de ſa vie, quoiqu'aſſurément il ne is un des moins éclatans; mais je le fais avec oup d'autres pour n'être pas infini; & je me à vous faire voir prémièrement, que l'eſprit eſſe & d'intelligence a repoſé ſur lui; en ſe- lieu, l'eſprit de conſeil & de force; & en me lieu, l'eſprit de ſcience & de piété. Mais lonner plus de jour au portrait de ce grand e, il faut remarquer, que ce n'eſt pas ſans re que l'Ecriture fait des liaiſons de l'eſprit eſſe avec celui d'intelligence, du conſeil avec ce, & de l'eſprit de crainte avec la piété: le ne dit pas à chaque don en particulier, t de ſageſſe, l'eſprit d'intelligence, & le reſte: e nomme pas les dons ſéparément: mais elle a ſageſſe avec l'intelligence: elle joint le con- la force; & elle unit la ſcience avec la pié- 'ourquoi cela, mes Sœurs, pourquoi ces liai- udicieuſes, ſinon pour nous faire compren- rémièrement, que la ſageſſe, pour être véri-, pour être chrétienne & diſtinguée de la ſageſſe des Philoſophes, doit être éclairée umières de la vérité éternelle, ſans cela elle pas véritablement intelligente: *Spiritus ſapien- & intellectûs;* en ſecond lieu que le conſeil temperer la force, pour que la force ne dé- e pas en témérité: car la force ſans le conſeil rdinairement téméraire: *Spiritus conſilii & for- tis;* en troiſième lieu, & ſi elle veut que la e & la piété ſoient inſéparables, c'eſt qu'il que la ſcience, pour être ſolide, ſoit fondée

&

Eloge funèbre de M. de Sacy.

& appuyée ſur la piété, & que la piété, pour n'être pas expoſée à l'erreur, doit emprunter & ſuivre les lumières de la ſcience pour ſe régler: *Spiritus ſcientiæ & pietatis.* Cet éclairciſſement préſuppoſé, vous voyez aſſez, mes Sœurs, juſqu'où me porte mon deſſein. Pour réduire donc à certains chefs tout ce que j'ai à vous dire de ce grand ſerviteur de Dieu, dont la perte afflige toute l'Egliſe, conſidérons le par rapport à trois circonſtances capitales de ſa vie; par rapport à ſon éducation, par rapport à ſa vocation ou à ſon engagement dans l'état eccléſiaſtique, & par rapport à ſes tribulations, à ſes travaux, ou aux épreuves que Dieu a fait de ſa vertu.

Diviſion.

DANS ſon éducation, l'eſprit de Dieu a commencé de le remplir des plus purs lumières de la ſageſſe chrétienne, par la connoiſſance & par l'amour de la vérité. Voilà ce qui a rendu ſa ſageſſe intelligente: *Spiritus ſapientiæ & intelle-ctûs.*

DANS ſa vocation & l'exercice de ſon miniſtère, l'eſprit de Dieu l'a rempli d'une prudence généreuſe. C'eſt le caractère de la force & du diſcernement de ſes conſeils & de ſa conduite: *Spiritus conſilii & fortitudinis.*

ENFIN dans les tribulations, les travaux & les épreuves, l'eſprit de Dieu l'a ſoutenu par l'onction de la piété & conduit ſa piété par la ſcience des Saints: *Scientiæ & pietatis.*

DE quelque côté donc que nous puiſſions enviſager ce grand homme, ſoit que nous le regardions dans ſon éducation, que nous l'examinions dans ſa vocation, ou que nous le ſuivions dans ſes tribulations, nous trouverons par-tout que l'eſprit de Dieu repoſe ſur lui d'une manière ſingulière dans toute la multiplicité de ſes dons: *Requieſcet ſuper eum ſpiritus Domini.* Et ainſi l'illuſtre M. de Sacy eſt diſciple de la ſageſſe la plus éclairée dans ſon éducation; l'ange du conſeil & de la force dans ſa vo-

on; ſectateur de la piété la plus ſavante, ou Eloge fu-
: de la ſcience la plus pieuſe dans ſes tra nèbre de M. de Se-
C'eſt le triple caractère de l'eſprit de Dieu
, le ſujet de votre conſolation, mes Sœurs,
dre du diſcours funèbre que je conſacre à ſa
ire.

INT Bernard croit que l'eſprit de ſageſſe & Premiére partie.
lligence conſiſte à voir juſte & à juger ſaine-
On voit juſte quand on ſe forme une idée
oſes ſans les groſſir ni les diminuër, mais
ent ſelon ce qu'elles ſont en elles-mêmes;
en juge ſainement quand on les pèſe avec
roiture conſtante de raiſon, ou une fermé-
diſcernement, qui ſait les eſtimer autant,
ni plus ni moins qu'elles ſont eſtimables.
R ce principe celui à qui la ſageſſe éternel-
t bien par grace donner aſſez de juſteſſe d'e-
our voir les choſes d'ici bas, ſelon l'incon-
de leur caducité, & en qui elle rend le
de l'ame aſſez fin pour ne leur donner que
pris qui leur eſt dû, doit conſtamment paſſer
ſage au ſentiment de S. Bernard & de tout
ne raiſonnable: *Sapiens eſt enim, cui quæque*
iunt prout ſunt. Car il faudroit ne pas être
our ne pas vouloir convenir que celui-là eſt
ui juge de tout ſans ſe tromper, qui ne ſe
pas éblouïr par le faux éclat des apparences,
énètre chaque choſe juſque dans ſon fond,
mépriſer tout ce qui doit être mépriſé, &
eſtimer que ce qui mérite de l'être: voir
oſes telles qu'elles ſont en elles-mêmes,
e propre de la ſageſſe & d'une ſageſſe intelli-
: *Sapiens eſt enim cui quæque res ſapiunt prout*
cui vero jam in ſe prout eſt ſapientia ſapit, &
ado ſapiens ſed etiam beatus eſt. Mais lorſque
eſſe éternelle trouve dans l'ordre de ſon bon
l'heureux moment, marqué dans le tems,
mpre & de briſer le voile du corps pour ſe
er à l'ame à découvert, ſe faire goûter à

Eloge funèbre de M. de Sa. cy.

elle ſans mélange & l'enyvrer de ce fleuve délices, qui réjouit la cité de Dieu: ah p lors elle ne fait pas ſimplement un ſage de ſor vori, mais elle en fait un bienheureux comblé plaiſir ineffable de ſa jouiſſance." Quand S. nard écrivant ceci auroit eu M. de Sacy devan yeux pour en faire le portrait, l'auroit-il pu plus au vif & avec des couleurs plus naturel Je vous en fais juges, mes Sœurs. Ne reconn ſez-vous pas les traits non de ſon viſage, de ſon eſprit, eſprit de ſageſſe & d'intelligenc

En effet M. de Sacy connoiſſoit au juſte néant des grandeurs périſſables: il n'avoit que mépris pour ce que le monde eſtime, & ſon c ne ſavoit goûter ſur la terre que les charmes ſe trouvent dans l'amour, la recherche, la noiſſance & la contemplation de la vérité éter le, d'où naît, comme d'une ſource également re & féconde, l'eſprit de la ſageſſe chrétien qui n'eſt jamais deſtituée du véritable eſprit telligence.

Mais pour obſerver avec plus de meth comment M. de Sacy eſt parvenu au plus h point de cette perfection ſuréminente, qui l'a jours diſtingué pendant ſa vie, je ne vois pas Dieu ait employé des moyens extraordinaires p l'élever: il me ſemble qu'il l'a fait avan peu-à-peu; & qu'il la fait monter comme par grés ſur le trône de la ſageſſe-même: car je ret que dans l'économie de ſon éducation, que le S Eſprit a fait ſucceſſivement concourir trois ca fort naturelles, pour le remplir de ſageſſe & telligence: prémiérement la piété de Madam Mère, dont l'odeur s'eſt répandue avec abonda parmi vous, mes Sœurs: ſecondement la vigi ce charitable du plus grand homme de Dieu fût pour lors dans l'Egliſe de France: en tro me lieu, le ſecours de la ſolitude, ou l'azile la retraite, dans laquelle il entra & demeura

ſi

ſieurs années pour ſe remplir de ſageſſe par la prière & la lecture de l'Ecriture ſainte & des Pères ſous la conduite d'un ſi grand homme, qui joignoit une piété ſublime à une profonde érudition, & dont le cœur n'étoit occupé que de la grandeur de Dieu & de l'intérêt de l'Egliſe. Eloge funèbre de M. de Sacy

VOILA' les trois canaux de bénédictions par où le Saint Eſprit a fait paſſer les influences de la ſageſſe ſur la perſonne de ſon fidèle ſerviteur Iſaac-Louis le Maître de Sacy.

EN prémier lieu l'Eſprit de Dieu a commencé à ſe ſervir de la piété de Madame ſa Mère, comme d'un moyen ſûr pour lui faire ſucer avec le lait l'onction de la ſageſſe chrétienne, & lui inſpirer dès le berceau les rudimens de l'intelligence du ſalut. Cette pieuſe Dame n'omit rien de tout ce qui pouvoit contribuër à former Jéſus-Chriſt dans le petit Iſaac, pour le former dans ſes penſées, dans ſes paroles, dans ſes actions; pour le former dans ſon eſprit & dans ſon cœur; dans ſes inclinations, dans ſes mœurs, dans ſes démarches, dans ſa converſation, dans ſa conduite, dans toute ſa perſonne au-dedans & au-dehors. Quelle peine ne prit-elle pas pour lui donner une renaiſſance de grace, après lui avoir donné une naiſſance de péché, une renaiſſance de grace qui ne fait que commencer dans le batême, mais qui ſe forme, ſe fortifie & ſe perfectionne avec beaucoup de tems, de ſoins, d'application, avec les douleurs d'un ſecond enfantement long & pénible dans la ſainteté de la vie chrétienne: mais ſa piété n'auroit pas eu la conſolation qu'elle ſouhaitoit, ſi elle n'avoit pris autant de ſoin de l'éloigner du mal que de l'approcher du bien, & ſi ſur toutes choſes elle ne l'avoit adroitement ſouſtrait à la contagion qui règne parmi le commun des jeunes gens, mais qui y règne pour l'ordinaire d'une manière ſi dangereuſe & ſi préjudiciable au ſalut des enfans, que l'Ecriture l'appelle un enſorcellement dans le-

Eloge funèbre de M. de Sacy.

elle ſans mélange & l'enyvrer de ce fleuve de délices, qui réjouit la cité de Dieu: ah pour lors elle ne fait pas ſimplement un ſage de ſon favori, mais elle en fait un bienheureux, comblé du plaiſir ineffable de ſa jouiſſance. Quand S. Bernard écrivant ceci auroit eu M. de Sacy devant les yeux pour en faire le portrait, l'auroit-il pu tirer plus au vif & avec des couleurs plus naturelles? Je vous en fais juges, mes Sœurs. Ne reconnoiſſez-vous pas les traits non de ſon viſage, mais de ſon eſprit, eſprit de ſageſſe & d'intelligence?

En effet M. de Sacy connoiſſoit au juſte le néant des grandeurs périſſables: il n'avoit que du mépris pour ce que le monde eſtime, & ſon cœur ne ſavoit goûter ſur la terre que les charmes qui ſe trouvent dans l'amour, la recherche, la connoiſſance & la contemplation de la vérité éternelle, d'où naît, comme d'une ſource également pure & féconde, l'eſprit de la ſageſſe chrétienne, qui n'eſt jamais deſtituée du véritable eſprit d'intelligence.

Mais pour obſerver avec plus de methode comment M. de Sacy eſt parvenu au plus haut point de cette perfection ſuréminente, qui l'a toujours diſtingué pendant ſa vie, je ne vois pas que Dieu ait employé des moyens extraordinaires pour l'élever: il me ſemble qu'il l'a fait avancer peu-à-peu; & qu'il la fait monter comme par degrés ſur le trône de la ſageſſe-même: car je remarque dans l'économie de ſon éducation, que le Saint Eſprit a fait ſucceſſivement concourir trois cauſes fort naturelles, pour le remplir de ſageſſe & d'intelligence: prémièrement la piété de Madame ſa Mère, dont l'odeur s'eſt répandue avec abondance parmi vous, mes Sœurs: ſecondement la vigilance charitable du plus grand homme de Dieu qui fût pour lors dans l'Egliſe de France: en troiſième lieu, le ſecours de la ſolitude, ou l'azile de la retraite, dans laquelle il entra & demeura pluſieurs

ſieurs années pour ſe remplir de ſageſſe par la prière & la lecture de l'Ecriture ſainte & des Pères ſous la conduite d'un ſi grand homme, qui joignoit une piété ſublime à une profonde érudition, & dont le cœur n'étoit occupé que de la grandeur de Dieu & de l'intérêt de l'Egliſe. Eloge funèbre de M. de Sacy

VOILA' les trois canaux de bénédictions par où le Saint Eſprit a fait paſſer les influences de la ſageſſe ſur la perſonne de ſon fidèle ſerviteur Iſaac-Louis le Maître de Sacy.

EN prémier lieu l'Eſprit de Dieu a commencé à ſe ſervir de la piété de Madame ſa Mère, comme d'un moyen ſûr pour lui faire ſucer avec le lait l'onction de la ſageſſe chrétienne, & lui inſpirer dès le berceau les rudimens de l'intelligence du ſalut. Cette pieuſe Dame n'omit rien de tout ce qui pouvoit contribuër à former Jéſus-Chriſt dans le petit Iſaac, pour le former dans ſes penſées, dans ſes paroles, dans ſes actions; pour le former dans ſon eſprit & dans ſon cœur; dans ſes inclinations, dans ſes mœurs, dans ſes démarches, dans ſa converſation, dans ſa conduite, dans toute ſa perſonne au-dedans & au-dehors. Quelle peine ne prit-elle pas pour lui donner une renaiſſance de grace, après lui avoir donné une naiſſance de péché, une renaiſſance de grace qui ne fait que commencer dans le batême, mais qui ſe forme, ſe fortifie & ſe perfectionne avec beaucoup de tems, de ſoins, d'application, avec les douleurs d'un ſecond enfantement long & pénible dans la ſainteté de la vie chrétienne: mais ſa piété n'auroit pas eu la conſolation qu'elle ſouhaitoit, ſi elle n'avoit pris autant de ſoin de l'éloigner du mal que de l'approcher du bien, & ſi ſur toutes choſes elle ne l'avoit adroitement ſouſtrait à la contagion qui règne parmi le commun des jeunes gens, mais qui y règne pour l'ordinaire d'une manière ſi mengereuſe & ſi préjudiciable au ſalut des enfans, que l'Ecriture l'appelle un enſorcellement dans le-

Eloge funèbre de M. de Sécy.

quel il faut que l'esprit de sagesse périsse : *Fasc tio enim nugacitatis obscurat bona & inconstantia cupiscentiæ transvertit sensum.* Car l'ensorcellem des niaiseries obscurcit le bien, & les passions lages de la concupiscence renversent l'esprit-mê éloigné du mal. En effet, toutes sortes de dé glemens sont si fort à craindre parmi les enfa les prémières idées qu'ils reçoivent de la dépra tion du siècle font des impressions si vives & si p fondes dans leur imagination & dans leurs se qu'il seroit presqu'aussi aisé de ne pas brûler milieu des feux, comme les trois jeunes homr qui furent jettés dans la fournaise de Babylo que de conserver son innocence & sa santé ir rieure au milieu d'un air tout corrompu, d on est tout environné & qu'on respire sans c dans le monde.

MADAME sa Mère savoit cela : c'est pourq elle le prend d'une main forte : *Ne malitia mut intellectum ejus ;* & le tire du péril de se corrom l'entendement parmi la foule des jeunes gens, lc qu'elle le mit à couvert dans une maison parti lière pour y faire ses humanités, dans une esp de petit Séminaire, composé d'un petit nom d'enfans d'élite, sages, modérés, innocens, l'on n'exposoit jamais à la malignité contagie des enchantemens du siècle : *Propter hoc propere educere illum de medio iniquitatum.*

MAIS quoique la sagesse se soit jusqu'ici blement déclarée pour ce jeune enfant, en éc tant tous les objets & les occasions qui pouvoi irriter sa concupiscence pour lors comme end mie, le tems le fait comme insensiblement ent dans un âge, où sans objets & sans occasions passions commencent à s'éveiller d'elles-mêm comme autant d'ennemis domestiques, qui se lent & se joignent avec la chaleur du sang p troubler le calme & la sérénité de l'ame, la p part des jeunes gens se lassent alors du gouver

m

d'un ſage pilote qui pouvoit les conduire u port du ſalut: ils ſecoüent le joug de l'o- ice avec celui de la dépendance pour pren- timon de leur propre conduite; & comme t de jeunes étourdis, qui ne connoiſſent ni ence des tempêtes, ni la fureur des pirates, anger des écueils, ce n'eſt pas merveille s'ils ent, ils vont ſe briſer contre un rocher, ils nt contre le prémier banc de ſable qu'ils trent & s'y enfoncent de telle ſorte qu'ils y nt, ne pouvant plus s'en retirer ni ſe déga- prémiéres affections dans leſquelles ils s'en- . Eſprit de ſageſſe il eſt donc tems de jet- re diſciple tout vivant dans la ſolitude pour erver de ce malheur: ſous la conduite d'un irecteur il faut qu'il entre avec le plus ſaint du clergé dans la retraite, comme dans un pour y étouffer l'ardeur des paſſions, par es travaux de la vie chrétienne, qui eſt u- pénible, laborieuſe, dure, enfin une vie nte, ſainte & innocente.

Eloge funébre de M. de Sacy.

fut-là, mes Sœurs, ce fut-là que M. de t de ſi grands progrès dans l'étude de la phi- ie chrétienne. Jusques-là la ſageſſe l'avoit mis à couvert de la folie du ſiécle que des lumiéres de la vérité: mais ce fut dans s de cette ſainte retraite, qu'ayant calmé le des paſſions dans leur naiſſance, la ſageſſe nça tout de bon de parler à ſon cœur: *Duſolitudinem, loquar ad cor ejus.* Elle le rem- l'amour des vérités chrétiennes qui ont tou- ait ſes délices: elle y imprima le ſens litte- piritуel de l'Ecriture, à l'étude de laquelle liqua avec l'eſprit de prière & non de cu- elle lui en fit pénétrer le ſens & lui en l'intelligence, le goût & l'onction: non ſeu- il reçut cette grace ſignalée; mais elle fit rejaillir ſur lui la plénitude de l'eſprit de , dont ſon excellent Directeur étoit com-

Eloge funèbre de M. de Sacy.

blé. Il voyoit dans l'exemple de ce grand ho
me un Evangile vivant, & c'étoit ſur ce mod
que la ſageſſe éternelle le formoit pour éclairer
jour l'Egliſe par la pureté des lumières céleſtes q
brillent par-tout dans ſes écrits.

Je ne parle pas ici de connoiſſances naturelle
de ce qui s'appelle belles lettres, de l'intelligen
de tous les auteurs ſacrés & prophanes q
M. de Sacy poſſédoit dans un dégré parfait: la
geſſe éternelle lui avoit appris à en bien uſer:
en formoit, comme une abeille ingénieuſe, le
& le miel de la piété, qui ſe fait goûter à chaq
page dans ſes écrits. Pourrions-nous donc fa
injuſtice refuſer la qualité de ſage à celui dont
mérite eſt connu de tout le monde. Il auroit po
lui contre nous S. Auguſtin, qui dit en faveur
ceux qui lui reſſemblent: *Je nomme ſages ceux*
la vérité m'ordonne de nommer ſages. Et qui ſont
ces Sages pour qui la vérité s'intéreſſe & à qui
le deſtine des honneurs? Sont-ce les Sages de
Grèce, que l'antiquité payenne a tant préconiſé
Non certes, car la vérité eſt juſte, & étant ju
elle ne peut qu'elle ne condamne l'injuſtice
leur vanité: *Leur ſageſſe & leur vertu n'étoi*
qu'apparentes, ſelon le même S. Auguſtin: ils
chaſſoient pas le vice, mais ils le cachoient;
s'il ſembloit qu'ils en chaſſaſſent quelqu'un,
n'étoit que par un autre plus grand vice: ils
ſavoient pas le guérir, mais le diſſimuler: ils n
voient pas l'humilité, mais ils en prennoient
voile pour déguiſer l'orgueil: leur ſageſſe préte
due n'étoit qu'une folie, comme dit S. Paul: *I*
centes enim ſe eſſe ſapientes ſtulti facti ſunt. Qui ſo
donc ces Sages que la vérité veut qu'on appe
Sages? Ce ſont ceux que la religion chrétien
forme: ce ſont ceux à qui elle a appris à ſe re
dre maîtres de leurs paſſions, à remporter de ſa
tes victoires ſur leurs cupidités, à triompher
leurs déſirs déréglés, à tenir dans les fers d'u

m

mortification continuelle la fureur de leur propre chair, qui se relève autant de fois qu'on la terrasse & qu'on l'abbat: ce sont ceux qui la crucifient sans relâche pour la domter, parce qu'ils savent bien que du moment qu'ils lâcheront la chaîne qui la serre, elle ne manquera pas de revenir aussi-tôt troubler la paix de leur esprit par de nouveaux effets de sa revolte: par conséquent ceux qui travaillent à affermir l'empire de l'ame par la réduction de la chair; ceux chez qui l'esprit domine: ceux en un mot qui font si bien par l'exercice d'un combat continuel, qu'ils trouvent le secret de rendre l'homme soumis à Dieu autant qu'il peut l'être en cette vie, par l'affoiblissement non interrompu des forces renaissantes de la cupidité, dont la ruïne entière n'est pas de cette vie, parce qu'elle ne peut être entière que le corps du péché ne soit détruit: ce sont ceux-là que S. Augustin a dit, que la vérité, vent qu'on appelle Sages: voilà le caractère de l'esprit dont M. de Sacy étoit rempli auprès du sage formateur de ses mœurs. Eloge funèbre de M. de Sacy.

Voici celui de l'intelligence, selon le même S. Augustin, qui dit encore dans un autre endroit, en parlant d'une sagesse intelligente, telle qu'il faut qu'elle soit dans un philosophe chrétien, pour le rendre sage parfait. *Je n'appelle point sages ceux qui n'ont du cœur & du genie que pour le monde, mais je réserve ce titre d'honneur pour recompenser la vertu des ames chrétiennes qui tâchent d'acquerir autant de connoissances de la grandeur de Dieu & de la bassesse de l'homme, qu'il est possible d'en posséder en cette vie: ce sont des Sages intelligens, s'ils savent mettre leurs actions d'accord avec leurs lumières.* Voilà le second caractère de la sagesse de l'illustre M. de Sacy: il joignoit à une connoissance sublime la sainteté des mœurs: élevé par l'esprit de sagesse à une parfaite connoissance de la vérité, mais édifiée par la charité sur le plus solide fondement de l'humi-

Eloge funèbre de M. de Sacy.

blé. Il voyoit dans l'exemple de ce grand hom
me un Evangile vivant, & c'étoit sur ce modè
que la sagesse éternelle le formoit pour éclairer l
jour l'Eglise par la pureté des lumières célestes q
brillent par-tout dans ses écrits.

Je ne parle pas ici de connoissances naturelle
de ce qui s'appelle belles lettres, de l'intelligen
de tous les auteurs sacrés & prophanes q
M. de Sacy possédoit dans un dégré parfait: la
gesse éternelle lui avoit appris à en bien user:
en formoit, comme une abeille ingénieuse, le s
& le miel de la piété, qui se fait goûter à chaq
page dans ses écrits. Pourrions-nous donc fa
injustice refuser la qualité de sage à celui dont
mérite est connu de tout le monde. Il auroit po
lui contre nous S. Augustin, qui dit en faveur
ceux qui lui ressemblent: *Je nomme sages ceux q
la vérité m'ordonne de nommer sages.* Et qui sont
ces Sages pour qui la vérité s'intéresse & à qui
le destine des honneurs? Sont-ce les Sages de
Grèce, que l'antiquité payenne a tant préconisé
Non certes, car la vérité est juste, & étant jus
elle ne peut qu'elle ne condamne l'injustice
leur vanité: *Leur sagesse & leur vertu n'étoie
qu'apparentes*, selon le même S. Augustin: ils
chassoient pas le vice, mais ils le cachoient;
s'il sembloit qu'ils en chassassent quelqu'un,
n'étoit que par un autre plus grand vice: ils
savoient pas le guérir, mais le dissimuler: ils n'
voient pas l'humilité, mais ils en prennoient
voile pour déguiser l'orgueil: leur sagesse prété
due n'étoit qu'une folie, comme dit S. Paul: *I
centes enim se esse sapientes stulti facti sunt.* Qui so
donc ces Sages que la vérité veut qu'on appel
Sages? Ce sont ceux que la religion chrétienn
forme: ce sont ceux à qui elle a appris à se re
dre maîtres de leurs passions, à remporter de sai
tes victoires sur leurs cupidités, à triompher
leurs désirs déréglés, à tenir dans les fers d'u

mo

ification continuelle la fureur de leur propre
, qui se relève autant de fois qu'on la ter-
& qu'on l'abbat; ce sont ceux qui la cruci-
sans relâche pour la dompter, parce qu'ils sa-
bien, que du moment qu'ils lâcheront la chaî-
ui la serre, elle ne manquera pas de revenir
tôt troubler la paix de leur esprit par de nou-
x effets de sa revolte: par conséquent ceux
ravaillent à affermir l'empire de l'ame par la
tion de la chair; ceux chez qui l'esprit do-
: ceux en un mot qui font si bien par l'exer-
d'un combat continuel, qu'ils trouvent le sé-
de rendre l'homme soumis à Dieu autant qu'il
l'être en cette vie, par l'affoiblissement non
rompu des forces renaissantes de la cupidité,
La ruine entière n'est pas de cette vie, par-
elle ne peut être entière que le corps du
é ne soit détruit: ce sont ceux-là que S. Au-
a dit, que la vérité veut qu'on appelle
: voilà le caractère de l'esprit dont M. de
étoit rempli auprès du sage formateur de ses
rs.

Eloge funèbre de M. de Sacy.

ICI celui de l'intelligence, selon le même
gustin, qui dit encore dans un autre endroit,
rlant d'une sagesse intelligente, telle qu'il
qu'elle soit dans un philosophe chrétien, pour
ndre sage parfait. *Je n'appelle point sages: ceux*
ont du cœur & du genie que pour le monde, mais
avec ce titre d'honneur pour recompenser la vertu
mes chrétiennes qui tâchent d'acquerir autant de
issances de la grandeur de Dieu & de la bassesse
mme, qu'il est possible d'en posséder en cette vie:
des Sages intelligens, s'ils savent mettre leurs
s d'accord avec leurs lumieres. Voilà le second
ère de la sagesse de l'illustre M. de Sacy: il
oit à une connoissance sublime la sainteté
œurs: élevé par l'esprit de sagesse à une par-
connoissance de la vérité; mais édifiée par
arité sur le plus solide fondement de l'humi-

Eloge de M. de Sacy.

lité, pour ne pas tomber dans la vanité; c'est ce qui se discerne assez-même dans ses écrits. N'est-il donc pas visible que le premier esprit, qui reposoit sur M. de Sacy, n'étoit pas un esprit d'erreur & de mensonge, comme celui qui se mit autrefois dans la bouche de quatre-cent faux prophètes pour tromper Achaz: mais un esprit de sagesse & d'intelligence: *Spiritus sapientiæ & intellectûs*: qui voyoit juste, & jugeoit sainement dans la lumière & dans l'amour de la vérité: c'étoit le fruit de la pureté de ses mœurs, la recompense de la droiture de son cœur, l'appanage de l'innocence de son baptême, & le mérite de la sainteté de sa vie. Voilà en quoi consistoit la grace de son éducation qui l'a rempli de l'esprit de sagesse & d'intelligence. Voyons si l'esprit de conseil & de force seront aussi bien de concert pour soutenir & remplir les devoirs de sa vocation au ministère ecclésiastique: *Spiritus consilii & fortitudinis*. C'est mon second point.

Second point.

LA FORCE n'est qu'une passion aveugle & une impétuosité téméraire qui se trouble & se précipite si elle n'est retenue par la prudence; & l'homme de cœur n'est pas accompli s'il n'est uni à l'homme de tête & de conseil. L'exemple de M. de Sacy va nous donner là-dessus plus de lumière que ne pourroit faire la spéculation la plus exacte & la plus recherchée. Commençons par l'examiner dès son entrée dans l'Eglise. Saint Bernard dans cet admirable sermon qu'il a fait sur le Cantique des Cantiques, remarque deux principales opérations du S. Esprit dans les ames qu'il destine au ministère ecclésiastique. Par la première il les affermit intérieurement dans les vertus qui leur sont nécessaires pour leur propre salut; & par la seconde il leur donne les talens extérieurs qui doivent être utiles au prochain. Saint Bernard nomme la première de ces graces une *infusion* & la seconde *effusion; mais*, dit-il, *il n'y a rien au monde de plus*

don

dangereux que de paſſer à l'effuſion, n'ayant pas encore reçu l'infuſion de l'Eſprit de Dieu de toutes parts. Eloge funèbre de M. de Saci. *Vous prodiguez malheureuſement*, dit le même Saint, *& vous perdez ce que vous devriez retenir & conſerver pour vous-même, ſi n'étant encore plein qu'à demi, vous vous hâtez de répandre au-dehors avant le tems, par une conduite préſomptueuſe & pleine d'orgueil, ce qui ne ſuffit que pour vous.* On croit être charitable envers le prochain: mais l'on ne voit pas que l'on ſe fait tort à ſoi-même & qu'on ſôte le ſalut & la vie éternelle de l'ame que l'on prétend donner aux autres: *Nimirum vitâ atque ſalute, quam alteri das, te fraudas. C'eſt pourquoi*, dit encore S. Bernard, *ſi vous êtes ſage rendez vous ſemblable au baſſin d'une fontaine, & ne vous contentez pas d'être comme un ſimple canal:* car il y a cette différence entre le baſſin d'une fontaine & le canal, que celui-ci rejette l'eau à meſure qu'il la reçoit: l'eau ne fait que paſſer par le canal; elle ne s'y arrête pas: mais le baſſin la retient dans ſa capacité juſqu'à une entière plénitude, & il communique alors ce qu'il a de reſte ſans ſe faire préjudice, parce qu'il ne donne que de ſa ſurabondance: *Verum canales multos hodie habemus in Eccleſia crateres vero perpaucos.* Hélas! ſi S. Bernard diſoit de ſon tems avec douleur, que l'Egliſe portoit dans ſon ſein un grand nombre de Miniſtres qui reſſembloient au canal, & qu'il s'en trouvoit peu ſemblables au baſſin d'une fontaine, ne pouvons-nous pas le dire aujourd'hui avec plus de fondement? Ceux par qui la roſée du ciel découle ſur nous ſont ſi zélés pour notre ſalut (dit ce Père par une ſanglante ironie): ils ont tant de charité qu'ils veulent donner ce qu'ils n'ont pas: ils ſe portent à enſeigner ce qu'ils n'ont jamais appris; & ils s'ingèrent de gouverner les autres lorſqu'ils ne ſavent pas ſe gouverner eux-mêmes. C'eſt une étrange préſomption que celle-là, ſi c'eſt une force, elle eſt bien téméraire & bien abandonnée de

Eloge funèbre de M. de Sacy.

conſeil, c'eſt une témérité tout-à-fait criminelle. *M.* de Sacy en fut-il jamais coupable, lui que l'homme le plus éclairé & le plus accompli de la ſcience des Saints avoit formé de ſa propre main, ſelon la plus grande pureté de l'eſprit de l'Egliſe; lui qui étoit toujours caché au monde pour en fuir les honneurs & les dignités; lui qui s'étoit longtems enfoncé dans la ſolitude, & qui n'avoit pas deſſein d'en ſortir, pour s'appliquer uniquement à la recherche & à la contemplation de la vérité; lui à qui il a fallu que le ſage modérateur de ſa conduite fît une eſpèce de violence pour le faire entrer dans les Ordres ſacrés? Il obſerva avec une exacte fidélité tous les interſtices marqués par les canons.

M. DE SACY tenant une conduite ſi humble, ſi canonique & ſi oppoſée à l'eſprit d'ambition & de précipitation qui règne aujourd'hui dans le clergé d'une manière effroyable & ſcandaleuſe, témoignoit aſſez qu'il ſavoit & qu'il aimoit la maxime fondamentale de S. Auguſtin par rapport aux charges du miniſtère eccléſiaſtique, qui eſt de les regarder toutes comme un fardeau dont il ne faut jamais ſe charger que par la néceſſité d'obéir à l'ordre & à l'exercice de la charité: *Il ne faut qu'aimer la vérité pour embraſſer le ſaint repos de la retraite*, dit S. Auguſtin; mais pour ce qui eſt de l'action, qui eſt la fin principale de la vocation eccléſiaſtique, car il n'y a point de Prêtre qui ne doive travailler au ſalut des ames, on eſt chrétien pour ſon ſalut particulier, mais on eſt Prêtre pour le prochain: pour ce qui eſt dis-je de l'action, qui eſt la fin principale de la vocation à l'état eccléſiaſtique, il n'y a que la néceſſité de rendre ce que l'on doit & ce que l'on ne peut en conſcience juſtement refuſer à la charité, qui doive nous y engager: *Negotium juſtum ſuſcepit neceſſitas charitatis*, dit S. Auguſtin. Deſorte que ſi perſonne ne nous impoſe de fardeau & que nous ſoyions libres de ne pas ſubir ce terri-

ble

ble joug, le parti que nous devons prendre c'eſt de nous donner ſans reſerve à la contemplation de la vérité, ou exercer la charité. M. de Sacy étoit pénétré de la connoiſſance & de l'amour de ces deux devoirs, dont l'un regarde ce que nous devons au prochain, & l'autre ce que nous devons à nous-mêmes. C'eſt pourquoi dans l'engagement où la vocation de Dieu le mettoit par la bouche de ſon pieux Directeur, il lui repréſentoit avec force ce que S. Auguſtin écrivoit à Valère en ces termes: *La prémière grace que je vous demande, c'eſt que votre religieuſe prudence conſidère qu'à la vérité il n'eſt rien dans la vie (particuliérement dans le tems où nous vivons) de plus facile, de plus doux, ni de plus commode aux hommes charnels, que la condition d'un Evêque, d'un Prêtre, ou d'un Diacre, où on n'exerce ſon miniſtère que par manière d'acquit & en flattant les paſſions des pécheurs; mais devant Dieu, il n'eſt rien qui doive tirer plus de larmes des yeux, porter plus de douleur dans le cœur, & allumer plus de flammes dans l'enfer: faites auſſi réflexion que la vie préſente ne peut rien trouver de plus difficile, de plus laborieux, ni de plus dangereux pour le ſalut, mais rien pourtant de plus grand devant Dieu, que l'engagement d'un Evêque, d'un Prêtre, d'un Diacre, ſi l'on compte d'en remplir tous les devoirs, de la manière que Dieu le veut & que l'Egliſe l'ordonne.* Voilà quelles étoient les appréhenſions de M. de Sacy par rapport à l'état eccléſiaſtique. Il n'ignoroit pas non plus ce que S. Gregoire le Grand écrit dans ſon Paſtoral, que la conduite des ames eſt l'art des arts: *Ars artium regimen animarum;* & elle eſt un poids rédoutable aux épaules d'un Ange, comme parle le concile de Trente: *Onus angelicis humeris formidandum.* Voilà ce qui le faiſoit trembler à l'approche de la dignité ſacerdotale, auſſi onéreuſe qu'honorable: *Et replebit eum ſpiritus timoris Domini.* Mais, ſaint homme, prennez garde que vous ne réſiſtiez à l'ordre de Dieu, ſi outre

Eloge funèbre de M. de Sacy.

Eloge funèbre de M. de Saey.

les vertus que vous poſſédez pour votre ſalut particulier, Dieu vous a comblé de la ſcience des Saints: ſi vous avez le don de gagner les ames à Dieu, ces talens extérieurs & ces dons gratuits regardent le prochain, ils doivent être conſacrés à ſon ſervice: c'eſt un bien qui lui appartient, il y va de la conſcience à le rendre inutile par une timidité pareſſeuſe ou une humilité ſcrupuleuſe: ce ſeroit attirer ſur vous la malédiction de Dieu, comme un avare qui tiendroit ſes gréniers fermés dans un tems de famine: *Fuir les charges du fond du cœur, c'eſt une humilité qui plaît à Dieu*, comme remarque S. Gregoire: cette humilité ne ſeroit point véritable, ſi elle étoit desobéiſſante & opininiâtre: par conſéquent laiſſez-vous contraindre: ſuivez avec ſoumiſſion l'eſprit de conſeil qui vous appelle par la voie la plus canonique: entrez avec ordre dans le ſanctuaire du divin ſacerdoce de Jéſus-Chriſt, pour en exercer les fonctions dans l'Egliſe la plus ſainte qui ſoit dans la France, mais avec tout le zèle & la bénédiction que l'eſprit de Dieu s'engage en quelque ſorte à vous donner, en vous y appellant. Mes Sœurs, c'eſt à vous à me dire ici les bénédictions qui vous ſont venues du ciel par le miniſtère de ce ſaint homme, qui ne fut ordonné Prêtre que pour vous: car vous futes ſon titre ſacerdotal; vous futes ſa joie, & vous êtes ſa couronne: *Gaudium meum & corona mea.* Dans l'héritage du Seigneur vous futes ſon partage & ſon ſort; mais ſon illuſtre ſort, mais un ſort qui auroit pu lui être envié, s'il s'étoit trouvé quelque autre Miniſtre de Jéſus-Chriſt, que le S. Eſprit en eût rendu auſſi digne que lui: car ſi les Vierges conſacrées à Dieu ſont la plus noble portion du troupeau de Jéſus-Chriſt, vous paſſez, mes Sœurs, il faut vous le dire, quand ce ne ſeroit que pour vous faire rentrer en vous-mêmes, pour ſonder ſi votre cœur eſt auſſi plein de religion que le monde eſt plein de votre repu-

ta-

n : vous paſſez, je le dis avec cette précau- Eloge fu-
, pour la fleur & l'élite de cette noble por- nèbre de
du troupeau de Jéſus-Chriſt. M. de Sacy. M. de Sa-
roit donc dire avec plus de vérité que David
que c'étoit ſans figure : *Funes ceciderunt mihi in*
eris, etenim hereditas mea præclara eſt mihi. La
qui m'eſt échue dans le champ du Seigneur
portion titulaire que je regarde comme mon
age en vertu de l'application de mon mini-
, eſt la plus belle, la plus heureuſe & la plus
: qui ſoit dans l'Egliſe. Que votre modeſtie
:ment indignée l'efface ſi elle veut de ce diſ-
s, elle ne l'effacera pas de mon eſprit : vous
n'empêcherez pas de le penſer, non pas tant
vous glorifier de ce que vous avez reçu, que
bénir la main libérale de celui qui vous a
é gratuitement d'édifier l'Egliſe en vous ſan-
t. Hé ! que me ſerviroit de taire ce que tout
nde publie ? Pourquoi ſerois-je ſeul inſenſible
bonne odeur qui s'eſt repandue de tous cô-
& qui parfume toute l'Egliſe malgré la mali-
des eſprits ſuperbes qui infectent l'air par les
res dont ils ſont maîtres pour un tems : *Con-*
ritualia nequitiæ in cœleſtibus, Eph. V. Di-
moi donc, mes Sœurs, ce que je dois dire
e cet Ange du conſeil & de la force, car il
a perſonne au monde, qui puiſſe rendre de
ertu un témoignage plus fidèle que vous,
u'il n'y a perſonne qui en ait plus reſſenti
ffets.

'SUS-CHRIST dit en St. Jean, qu'il eſt la
: *Ego ſum via.* C'eſt une voie mutuelle de
à nous & de nous à Dieu, parce que nous
ons tout de Dieu par Jéſus-Chriſt & en Jé-
Chriſt, c'eſt auſſi par Jéſus-Chriſt & en Jéſus-
t que nous rendons tout à Dieu, nos reſpects,
hommages, nos reconnoiſſances, nos adora-
. Mais, mes Sœurs, en conſidérant la puiſ-
& la ſainteté de Jéſus-Chriſt dans ſon mi-

Eloge funèbre de M. de Sacy.

niſtère, ne puis-je pas dire ſans exagerer, que M. de Sacy, en qualité de Prêtre, étoit la voie de Jéſus-Chriſt à vous & de vous à Jéſus-Chriſt, la voie par laquelle Jéſus-Chriſt deſcendoit à vous, & par laquelle vous alliez à Jéſus-Chriſt?

JESUS-Chriſt deſcendoit à vous par cette voie pour vous donner conſeil dans vos deſſeins, pour réſoudre vos difficultés, & diſſiper vos ténèbres par ſes lumières. Vous montiez à Jéſus-Chriſt par cette voie pour lui demander de la force dans vos foibleſſes, de la ferveur dans vos tiédeurs, de la conſolation dans vos afflictions, du ſoulagement dans vos peines, de l'onction dans vos ſéchereſſes, du courage dans vos abbattemens, la guériſon de vos langueurs, l'exactitude dans vos devoirs. Ah! mes Sœurs, s'il m'étoit permis de lire dans vos cœurs, quels caractère de feu & de lumière ne verrois-je pas que le St. Eſprit y a imprimé autant de fois que cet homme de Dieu vous a donné des conſeils, non affadis par la foibleſſe du relâchement, ni accommodés aux humeurs prédominantes de l'amour propre, mais aſſaiſonnés & ſoutenus par la vigueur d'une charité bien ordonnée. S'il deſcendoit par le conſeil de la prudence juſques dans le détail & le fond de vos miſères, ce n'étoit que pour vous reléver juſqu'à la force du ſouverain Médecin des ames: *Spiritus conſilii & fortitudinis.*

QUE n'ai-je le ſécret de vous rappeller ici comme en un miroir toutes les graces que le St. Eſprit vous a communiquées par le moyen de cet homme incomparable pour le conſeil & pour la force, je marquerois ſans confuſion dans le particulier ce qui m'embaraſſe dans le général; je dirois en abrégé ſelon les diſpoſitions & les beſoins de chacune, de foibles, de fortes, & de celles qui ſont entre les deux. M. de Sacy étoit un St. Paul; fait tout à tous pour les gagner tous à Jéſus-Chriſt: les foibles trouvoient toujours en lui des entrail-

les

les de compassion pour les consoler & les encourager : *Qui est foible sans que je m'affoiblisse avec elle? qui est scandalisée, sans que je brûle du désir de la soulager & de la fortifier?* Eloge funèbre de M. de Sacy.

A l'égard des fortes, c'étoit un prophète qui entroit dans les puissances du Seigneur & qui se revêtoit du zèle de la justice : *Introibo in potentias Domini, Domine memorabor justitiæ tuæ solius*, pour ne souffrir aucune infidélité & ne point passer le moindre manquement aux devoirs de la perfection. Et à l'égard de celles qui étoient entre les deux, c'étoit un charitable Samiritain qui versoit l'huile avec le vin ; l'huile de la douceur avec le vin de vigueur, qui tempéroit la force de la justice par le conseil de la miséricorde ; la bénignité de l'onction corrigeoit toujours en lui la rigueur de la discipline, & il savoit faire de ces deux contraires un mélange si juste & un beaume si salutaire, qu'emportant la pourriture de l'ulcère avec la pointe de la sévérité, il appliquoit le lénitif de la compassion pour guérir la plaie en modérant la douleur.

C'ÉTOIT une Arche d'alliance qui portoit dans son cœur, avec la table de la loi, la manne avec la verge d'Aäron : avec la verge il frappoit quelquefois, mais la manne addoucissoit les coups : de sorte que celles qui se sentoient quelquefois frappées du bâton pastoral, s'en sentoient aussitôt soutenues, & il n'arrivoit jamais que le bâton du pasteur ne consolât les oüailles : *Virga tua & baculus tuus ipsa me consolata sunt*, par l'esprit de conseil & de force. M. de Sacy possédoit éminemment les deux qualités *qui doivent*, selon St. Gregoire, *avoir fait une alliance inséparable dans un bon pasteur*. C'étoit tendre mais sans molesse : il étoit ferme mais sans aigreur, condescendant mais sans lâcheté, zélé sans amertume : il savoit s'abbaisser sans foiblesse, & s'élever sans orgueil : l'union du conseil & de la force avoit fait en lui ce prodige, sans lui donner au-

Mérite particulier de M. de Sacy.

aucun air de domination : la domination n'étoit pas le caractère de son esprit ; il avoit appris de St. Augustin, *que dans l'Eglise de Dieu, & surtout dans une Maison de piété où l'on vit de la foi, quand on se trouve élevé par un ordre de Dieu à quelque dignité que ce soit de supériorité, il ne faut pas tant considérer dans sa personne le pouvoir de sa qualité que le devoir de sa charge.* C'est pourquoi ce digne pasteur n'avoit pas tant de joie de commander que d'être utile à toutes, sans se laisser aller au panchant de l'inclination ni du tempérament : il se regardoit envers toutes en général, & à l'égard de chacune en particulier, comme le Vicaire de Jésus-Christ & le dépositaire comptable de la charité de ce Souverain pasteur des ames, qui n'étoit pas venu vers son troupeau pour en tirer aucun service ni profit, mais pour le servir gratuitement & le sauver par sa mort. Je vous prends à témoins mes Sœurs, pour savoir si j'en dis trop : je suis sûr que vous me répondez avec de profonds & vifs sentimens de reconnoissance que je n'en pense pas même assez : cela peut être, je l'avoue ; car qui peut concevoir les miracles de grace que Dieu fait par ses Saints qui se sont cachés & comme absorbés dans le secret de sa face, & qui ne sortent jamais de la contemplation, non pas même quand la charité les engage au travail de l'action. Suppléez donc, mes Sœurs, dans vos esprits à ce qui manque à mes expressions, puisqu'une heureuse & longue expérience vous a rendu sensible ce qui m'est inconnu : mais quoiqu'il me soit impossible d'expliquer ici tous les effets singuliers du conseil & de la force de l'incomparable M. de Sacy, je me flatte au-moins de les connoitre en gros dans leur cause & dans leur principe.

Il s'étoit chargé de la conduite de vos ames pour ne pas être rébelle à l'ordre de Dieu qui l'y appelloit, & suivre la règle que St. Augustin prescrit pour l'entrée aux ecclésiastiques : *Si on vous im-*

impoſe ce fardeau, il faut vous y ſoumettre humblement par la néceſſité d'obéir, & d'exercer la charité ; mais de telle ſorte que l'on n'abandonne pas d'affection le repos qui ſe trouve dans la contemplation de la vérité, de peur que privé des douceurs de l'onction, on ne s'expoſe à être accablé ſous la peſanteur de l'action. M. de Sacy avoit cette ſalutaire maxime gravée dans le fond du cœur, avec des caractères d'amour ineffaçables pour la vérité. Eloge funèbre de M. de Sacy.

Aussi ne trouble-t-il jamais le repos de ſa ſolitude ni de la vôtre, mes Sœurs : jamais il ne ſortoit de ſa retraite qu'il n'en portât l'eſprit partout où il paroiſſoit : vous voyiez un homme plein de Dieu, ſon maintien, ſon port, ſes demarches, ſes geſtes, ſes paroles, tout étoit intérieur, tout étoit plein de Dieu : jamais les inquiétudes, ni le trouble de Marthe, n'interrompit chez lui l'uniformité de la contemplation de Marie : c'étoit un autre Moïſe, qui montoit ſans ceſſe ſur la montagne pour entrer en commerce avec Dieu, le conſulter ſur vos beſoins, & prendre de lui les loix qu'il falloit donner à votre ſanctification ; & quand il deſcendoit vers vous du haut de cette montagne, n'eſt-il pas vrai, mes Sœurs, que vous trouviez un homme tout divin, un homme embraſé de charité, tout brûlant du feu du ciel, dont les paroles enflammés pénétroient juſqu'au fond du cœur. Si ſon viſage ne paroiſſoit pas extérieurement éclatant de lumière comme celui de Moïſe, c'eſt qu'il n'avoit pas affaire à un peuple groſſier, ni aux eſclaves de l'ancienne loi, mais aux enfans de la nouvelle alliance. N'eſt-il pas vrai que les lumières de ſes conſeils tout ſpirituels étoient plus ſalutaires pour conſoler, que les rayons de Moïſe n'étoient faits que pour effrayer ? C'étoit un flambeau que le ſoleil de juſtice avoit rendu ardent & lumineux par la vérité : la charité étoit le principe de ſa force, la vérité la règle de ſes conſeils, l'alliance des deux naiſſoit de ſa vocation. *Spiritus conſilii & fortitudinis.*

MAIS

L'orateur célèbre de M. de Sacy.

MAIS l'enfer ſe déchaîne pour oppoſer l'e
d'erreur à l'eſprit de vérité qui règle ſes conſe
& la violence à la force, pour opprimer le pa
& diſperſer le troupeau. Il a beau faire, ſa
reur ne ſervira qu'à manifeſter & à ſignaler par
preuves néceſſaires l'eſprit de ſcience & de p
qui va couronner M. de Sacy dans la conſom
tion de ſon éloge: *Spiritus ſcientiæ & pietatis.* C
ma troiſième & dernière partie.

Troiſième Partie.

LA ſcience ſans la piété eſt toujours vaine & q
quefois impie: la piété ſans la ſcience pour l'o
naire eſt ou exceſſive ou défectueuſe, ſuperſtit
ſe ou moins religieuſe qu'elle ne doit; mais la
ce avec la piété ne peut manquer d'être ſolid
bien réglée. C'eſt ce que vous allez voir dan
caractère du dernier eſprit qui a repoſé avec
ſévérance ſur le pieux & ſavant homme dont n
honorons la mémoire: *Spiritus ſcientiæ & piet*
Pour éviter la confuſion, diſtinguons, s'il v
plaît, deux devoirs d'une ſcience pieuſe: le
mier eſt d'agir, le ſecond de ſouffrir: agir p
Dieu par rapport à tout le bien qui nous eſt c
mandé: ſouffrir pour lui tout le mal qui nou
envoyé: agir & ſouffrir pour Dieu, c'eſt tout
ſcience de la piété chrétienne. Tout ce que
dit juſqu'ici des vertus qui ont éclatté dans la
de M. de Sacy, a ſuffiſamment, ce me ſemble,
pliqué le prémier, puiſque c'eſt comme une e
ce d'abrégé de la meilleure partie du bien co
qu'il a fait dans la voie de Dieu. Il ne nous r
donc qu'à conſidérer le mal qu'il a ſouffert c
ſes tribulations, pour voir ſa ſcience & ſa piété c
ronnées d'une gloire immortelle.

JE n'étois pas digne, mes Sœurs, de porte
main à une couronne ſi riche & ſi précieuſe, ni
pable de la compoſer pour la lui mettre ſur la
te. Dieu-même la lui préparoit dès l'éternité c
le ciel, & St. Auguſtin l'avoit enrichie de
poiſntes de Diamants, qui brillent dans le 6e. ch

e la véritable religion. Dieu permet souvent
ordre exprès de sa providence, que des
e bien soient traités indignement & chassés
congrégation chrétienne par la cabale inju-
olente & tumultueuse des hommes charnels;
sentant incommodés & trop serrés par la
de leur doctrine, blessés, & condamnés
ntégrité de leurs mœurs, font ce qu'ils peu-
our les détruire & s'en défaire. On les rend
s dans l'Eglise, quoique puissants en œu-
en écrits & en paroles: on les force malgré
quitter leurs emplois: on les interdit des
ns de leur ministère: on les arrache des au-
de la chaire & des confessionnaux: on les
ie dans les prisons: on les éloigne dans les
on les pousse, on les poursuit, on les per-
, & on les contraint de chercher leur sure-
s des retraites nécessaires, dans les forêts,
es cavernes & dans des trous. Il faut qu'ils
vent dans les pays étrangers pour y trouver
os qu'on leur ôte dans leur patrie. Cepen-
e sont des conducteurs du peuple de Dieu,
nt traités de la sorte: ce sont des modèles
perfection évangelique: ce sont les colomnes
vérité: les oüailles ont beau représenter qu'en
nlevant leurs pasteurs, on les expose à la
les Loups, & à l'avarice des Mercenaires,
cris frappent des sourds, leurs larmes sont
s, leurs soupirs rencontrent des rochers,
ustes plaintes ne sont point reçues, on ne
nte pas; & si on les écoute, on n'y répond
r de cruelles menaces. Non seulement on
le pasteur, mais les brebis sont dispersées:
assiége dans leur solitude, où on les laisse
r sans sacremens & sans secours. Dieu le
pendant & lui-même les laisse périr: que
, les laisse périr, je fais un blasphême; c'est
qu'il les sauve, comme il sauva les Macha-
lon l'ame, en les abandonnant à la torture
se-

Elogie funèbre de M. de Sacy.

Eloge funèbre de M. de Sacy.

selon le corps. Il ne délivre pas toujours les siens extérieurement comme il délivra les trois jeunes hommes qui avoient été jettés dans la fournaise de Babilone. Qu'importe que Dieu ne délivre pas en cette manière sensible, pourvu qu'il délivre de l'autre. La grace de la délivrance intérieure & spirituelle n'est-elle pas plus estimable que le miracle de la délivrance corporelle : s'ils souffrent ce traitement avec patience en adorant la justice de la main de Dieu, qui permet qu'ils soient frappés par l'injustice des hommes : s'ils préfèrent la paix de l'Eglise à leurs propres intérêts : s'ils supportent avec égalité d'esprit la tâche ignominieuse dont on les note, & par laquelle on prétend les flêtrir, sans déchirer les entrailles de leur Mère, sans rompre l'unité de l'Eglise par le schisme, comme font les Hérétiques, ils apprendront à tout le monde avec quel zèle, quel desintéressement & quelle charité, il faut adorer Dieu & le servir du culte souverain qui lui est dû, & qui ne lui peut être rendu que par l'amour sincère qui porte la créature à lui sacrifier tout & sa vie même plutôt que de manquer à son devoir de la piété chrétienne, qui consiste à tenir ferme contre l'esperance des Biens périssables & la crainte des maux qui finiront, à ne pas se laisser gagner par les promesses & les caresses du siècle, ni corrompre par ses menaces, à plutôt périr selon le corps que de blesser son ame. Voilà le caractère d'une piété solide & la marque de la science des Saints, savoir tout souffrir plutôt que de manquer à Dieu. Mais ce n'est pas tout : voici le reste de la disposition de ces illustres persécutés : voici la situation de leur ame dans ces fâcheuses conjonctures. Comme ils n'ont pas quitté d'affection leur troupeau, mais qu'on les en a arrachés malgré eux, on les trouve toujours disposés à rentrer dans leurs postes, la tempête étant appaisée ; ou bien s'ils en sont empêchés

par

par la continuation de l'orage ou l'appréhension qu'ils ont que leur retour ne cause peut-être encore de plus horribles ravages, ils gardent inviolablement la volonté de faire du bien à ceux-mêmes qui leur ont fait du mal, & aux violences de qui ils ont cédé par prudence & par l'esprit de piété qui leur a appris à bien user du mal. Si ces heureux disgraciés sont obligés de se dérober à la vue des hommes, & de chercher la liberté dans la retraite, ce n'est pas pour prendre des mesures ni former des desseins contre l'Eglise & contre l'Etat; ils sont si éloignés d'un attentat si noir, si criminel & si horrible, que l'on peut voir par tant d'excellens ouvrages, qu'ils composent, combien leur retraite est utile à l'Eglise & au public, & qu'ils n'ont en vue que l'édification des bonnes mœurs, la défense de la foi catholique, & l'extirpation des héréfies. Ils ne donnent pas seulement quelques mois, ou quelques années, à ce travail aussi pieux que solide & pénible, mais ils se font une joie d'y consacrer tous les momens de leur vie, & meurent dans ce saint exercice.

Nécrologe de M. de Sacy.

En vérité, mes Sœurs, se peut-il rien de plus évident pour prouver la patience de M. de Sacy dans ses tribulations & rehausser le mérite de sa piété dans ses épreuves; mais d'une piété non moins savante que solide. Je ne m'arrête pas à vous en faire ici l'application dans le détail: vous la ferez plus juste qu'il ne me seroit possible. Je me contente seulement de ce que je ne pourrois lui refuser qu'injustement, qu'il semble lui appartenir comme en propre, & qui le couronne avec les illustres associés de ses travaux, & les dignes compagnons de ses pieuses disgraces: *Hos coronat in occulto pater in occulto videns.* Les grands hommes, dont le monde n'est pas digne, ne laissent pas d'être souvent condamnés par la multitude, qui n'en juge que par passion, par caprice, ou par opinion: mais qu'importe que le monde ou la prudence

du

Eloge funèbre de M. de Sacy.

du ſiècle les condamne, ils ſont couronnés en ſ
cret par le Père qui les voit en ſécret. *Le nomb*
n'en paroît pas grand, dit Saint Auguſtin, il eſt ra
& précieux, mais pourtant vous en avez des exer
ples & plus qu'on ne ſauroit croire: vous le ſave
mes Sœurs, qu'il en reſte encore ſur la terre c
ces heureux perſécutés qui ſouffrent pour la vé
té: je ne parle point de ceux que l'Ecriture nous d
fend de louër durant leur vie, parce que, quoiqu'e
le puiſſe être ſainte, elle eſt encore dans une cha
de péché, & l'Egliſe demande encore tous les jou
pour eux la grace de la perſévérance; mais je par
de M. de Sacy à qui Dieu a accordé ce grand don,
qui étoit un des plus illuſtres de ce nombre. La mai
de Dieu l'a couronné pendant ſa vie dans le ſécr
autant de fois qu'il fut contraint par une force majeu
re de ſortir d'ici. Il le fut encore lorſqu'il entra dan
la Baſtille, & lorſque dans la priſon il travailla
avec une application infatigable à la traduction d
l'Ecriture Sainte, avec une liberté d'eſprit que l
captivité de ſon corps ne troubloit point. Il éto
couronné dans le ſécret quand Dieu voyoit ſes g
miſſemens intérieurs, & ſon cœur déchiré par l'i
juſtice des pécheurs & la noirceur des ennemis d
la vérité: mais Dieu l'a auſſi couronné en publi
quand il a voulu que ſes écrits, que ſes tradu
ctions, & le reſte de ſes ouvrages, qui ſeront u
des ornemens de notre ſiècle, ſoient paſſés dan
les mains de tout le monde, & dont nous atten
dons le reſte avec impatience. Il l'a couronn
en public quand il a fait que ſa loüange s'eſt r
pandue par la traduction du nouveau Teſtamen
dans toute l'Egliſe: *Cujus laus eſt in evangelio p*
omnes Eccleſias, 2 Cor. VIII. Il le couronna enfi
en public lorſque le jour qui précéda ſa maladie
il fit dans une converſation familière & domeſt
que cet admirable diſcours qui enleva comme dan
le ciel tous ceux qui l'entendirent, qui leur
pour un tems oublier les néceſſités de la vie: c'
tç

oit dans sa chambre auprès du feu: on le laissa Eloge funèbre de M. de Sacy.
xtindre, parce qu'on se sentoit échauffé du feu
lu ciel, qui sortoit de sa bouche & de son cœur.
Une personne, qui se sentoit élevée dans une espè-
e d'extase, ne put s'empêcher de dire: „ Mon-
, sieur de Sacy n'a plus de foi: il voit plutôt qu'il
, ne croit ce qu'il dit;" & tous crurent qu'on
erdroit bientôt sur la terre celui qui habitoit
léjà dans le ciel, qui parloit comme un citoyen
le la Jérusalem céleste, enfin qui paroissoit un
nge plutôt qu'un homme dans un corps. Dieu
: couronna visiblement, lorsque le même jour qu'il
omba malade & de-là dans le sommeil des justes,
se fit apporter les sacremens qu'il reçut avec une
iété, qui fut la recompense de celle de toute sa
ie. Dieu l'a couronné enfin, lorsque dans la plus
solente ardeur qu'il avoit de s'appliquer plus for-
ment que jamais à contempler la vérité, il a
vé l'obstacle de la chair pour la lui montrer en
ssence; & il est couronné dans l'éternité depuis
ue délivré du fardeau de son corps, son esprit
est envolé à Dieu pour se réünir à son principe.

Ce que vous avez de lui, mes Sœurs, vous eût
té ravi par une peur qui faisit un de ses
mis que la gloire du siècle tient encore captif, ou
ue du moins la prudence humaine rend timide,
'un Ange, que Dieu retient prisonnier dans un
orps usé, n'eût percé l'horreur des ténèbres par sa
mière, & vaincu par son ardeur la violence du
roid, des neiges & des glaçons, pour vous enri-
hir de ce trésor. Il vous a été apporté, mes
œurs, le jour de la clôture du Jubilé: c'est une
irconstance qui vous doit être remarquable: il y
voit par l'ordre de Dieu dans l'ancienne loi des
illes de refuge, dans lesquelles l'homicide fortuit &
involontaire trouvoit l'impunité de son malheur,
t la mort du grand Prêtre arrivant, ces homici-
les infortunés recouvroient une entière liberté de
etourner dans leurs terres & dans leurs Biens: leur
ab-

Eloge funèbre de M. de Sacy.

abſolution étoit ſi entière & ſi générale, qu reſtoit plus rien en eux que la juſtice des ho la plus exacte & la plus ſévère des loix eût de punir. Les cloîtres ſont à-peu-près pari Chrétiens ce que ces villes de refuge étoien mi les Juifs: On s'y ſauve pour ſe mettre à vert des malheurs, des crimes & des disgrac ſiècle. Voici le jubilé, mes Sœurs, qui vo corde la remiſſion de vos péchés avec une gence pléniére. L'ordre de la providence qu'elle vous ſoit appliquée dans la mort de qui avoit reçu l'onction de Dieu pour être Prêtre, comme ſi l'eſprit de Dieu vouloit c fruit du ſacrifice de juſtice, que M. de Sacy d'offrir à la grandeur de Dieu par la deſtr volontaire de lui-même dans la mort néc de ſon corps, fût ajouté & compté pour au ter les tréſors de l'Égliſe, avec le mérite ini la mort de ſon fils, ſeul véritable & ſou Pontife, qui n'eſt point mort en cette qu mais qui n'eſt mort qu'en qualité de victim qui fait, comme enſeigne S. Paul dans l'I aux Hébreux, chap. V. *que ſon ſacerdoce eſt ſelon l'ordre de Melchiſedec*, dont la mort n'eſt marquée dans l'Ecriture, & qu'il eſt différe ſacerdoce d'Aäron, continuellement interroñ rétabli par la mort & la ſucceſſion de ſes Po Eſſuyez donc vos larmes, mes Sœurs: con vous: entrez dans la joie du S. Eſprit & dai ſentimens dignes de votre foi, puiſque le ſ rain Pontife de la Religion chrétienne, qu aſſis à la droite de Dieu, ne meurt jamais. *per vivens ad interpellandum pro nobis.* Hé! n'e dez-vous pas la voix tacite du ſilence profonc lequel eſt entré ce ſaint Prêtre, dont le mir eſt fini? Ne l'entendez-vous pas, dis-je, qui crie par l'ordre de Dieu, auquel la mort vi l'aſſujettir, & qu'il vous addreſſe ces parol l'Evangile d'hier: *Quid eſt cur me quærebatis*

cietatis quid in his quæ patris mei ſunt oportet me eſſe. Quel ſujet y-a-t-il d'être pénétré par mon abſence d'une ſi vive douleur? Ceſſez de pleurer: pourquoi paroître inconſolable? Ne ſavez-vous pas que j'étois tout à Dieu, & qu'ici je n'étois à vous qu'autant qu'il lui plaiſoit de m'y laiſſer. Si donc enfin, mes Sœurs, dans l'abſence de M. de Sacy, qui vient de diſparoître pour aller à Dieu, vous mêlez vos larmes avec celles de la Sainte Vierge & de S. Joſeph durant l'abſence de Jéſus-Chriſt; conſolez-vous dans l'eſperance de le rejoindre bientôt, & de le rejoindre un jour revêtu de gloire & d'immortalité: car l'abſence de Jéſus-Chriſt ne dura que trois jours, & elle figuroit par avance que ſa mort ne dureroit pas davantage, & qu'il ne ſeroit que trois jours dans le tombeau; & par-là il vous donnoit déjà l'eſperance de la réſurrection, qui eſt la conſolation des Chrétiens. Il ne faut donc pas que des Chrétiens pleurent longtems leurs morts: *Sicut & cæteri qui ſpem non habent:* comme s'ils n'avoient point d'eſperance de la réſurrection des corps, que Dieu tirera de la pourriture à l'incorruption, de la foibleſſe à la vigueur, de la mort à l'immortalité, de l'ignominie à la gloire que nous attendons en qualité de membres du Chef, qui étant reſſuſcité le prémier vit & règne avec le Père & le S. Eſprit: Ainſi ſoit-il. Eloge funèbre de M. de Sacy.

Nécrologe de Mr. de SACY.

LE quatrième jour de Janvier de 1684. mourut Iſaac Louïs le Maître de Sacy, Prêtre, que ſa naiſſance, ſon éducation, ſon ſacerdoce & toute la ſuite de ſa vie, ont lié très-étroitement à ce Monaſtère. Il étoit fils de Mademoiſelle le Maître, qui eſt morte ici Religieuſe ſous le nom Nécrologe de M. de Sacy.

Nécrolo. de M. de Sacy.

de *Sœur Catherine de St. Jean*, qui étoit fille aînée de *Mr. Arnauld*, Avocat, un de nos principaux bienfaiteurs, & Père de la Mère *Marie-Angelique* qui a réformé ce Monaſtère. Dieu le prévint de ſes graces dés ſa plus tendre jeuneſſe; & l'on peut dire de lui ce que l'Ecriture dit de Salomon, qu'*il étoit un enfant bien né*; qu'*il avoit reçu du ciel une bonne ame*, que *devenant bon de plus en plus, il a vécu dans un corps qui n'a point été ſouillé*, & que *le Seigneur lui donna de bonne heure la ſageſſe pour demeurer en lui, pour travailler avec lui, & pour le conduire dans toutes ſes œuvres avec une circonſpection qui l'a fait admirer de tous ceux qui l'ont connu.* Son Curé-même, qui étoit un homme de mérite, a rendu témoignage que lorsqu'il commença à gouverner ſa Paroiſſe, rien ne l'y édifia tant que la modeſtie & la piété avec laquelle il le voyoit aſſiſter tous les Dimanches & les Fêtes à l'Egliſe, n'ayant encore que 15. ou 16. ans. Ceux qui ont étudié avec lui ont rendu ce même témoignage, & ont dit, que dés ſon enfance, ſa ſageſſe, ſa modeſtie, ſa ſcience & ſa piété, lui attiroient le reſpect & l'admiration de ſes maîtres-mêmes.

La Mère *Marie-Angelique*, ſa Tante, lui donna à lire l'*Introduction à la vie devote*, lorsqu'il n'étoit
1627. âgé que de 14. ans. Il la revint trouver quelque tems après & lui dit, qu'ayant appris par le livre qu'elle lui avoit donné qu'on a beſoin d'un guide pour marcher ſurement dans la voie de Dieu, il venoit lui en demander un. Elle en parla à *Mr. de S. Cyran* qui le prit chez lui quelques années après, & qui reconnoiſſant dans ce jeune homme tous les dons de la grace & de la nature, propres à le rendre capable de ſervir utilement l'Egliſe, s'appliqua avec un ſoin tout particulier à le former. Il le fit paſſer par tous les dégrés qui précèdent le ſacerdoce, & le fit demeurer long-tems dans chacun. Il en exerçoit les fonctions dans notre Monaſtère de Paris. Il n'étoit encore que tonſu-

ré,

›rsqu'à l'exemple de ses frères qui étoient gés que lui, il donna tout son Bien à cette n, en se reservant une simple pension, sur le il ne prennoit que ce qui lui étoit abso- t nécessaire; & il réduisoit ce nécessaire à si e chose qu'on en étoit surpris. Il falloit mê- uvent le prévenir pour les choses dont il a- ›esoin, & qu'il recevoit avec autant d'humi- ıe si c'eût été une aumône qu'on lui eût fai- l se prépara à la prêtrise en joignant la pé- e & la solitude à l'innocence dans laquelle l'avoit conservé, & après avoir passé un ems dans l'exercice d'une vie très-austère, ut encore faire violence à son humilité pour ;er à monter plus haut. Il se jugeoit par lui- si indigne des ordres sacrés, qu'il n'y eut de raison qu'il n'employât pour obtenir de urer dans les dégrés qui y sont inférieurs. ıis comme cette humble retenue le rendoit e plus digne du Sacerdoce, on le contrai- le le recevoir à l'âge de 35. ans; & ce fut venir servir cette Eglise qui avoit besoin d'un ur. Il l'a toujours regardée comme son titre. ayant déjà donné son Bien il se donna lui- :, & s'appliqua de telle sorte à la conduite mes, que quelque amour qu'il eût pour le ; & le silence qu'il avoit aimé toute sa vie, ues délices qu'il goutât dans la lecture de l'E- e & des Saints Pères, & quelque application eût aux ouvrages importans auxquels il tra- it, tout cela ne lui étoit rien, dés que la dre des personnes qu'il conduisoit avoit be- de sa consolation & de ses avis. A quelque : qu'on le detournât il n'en a jamais témoigné ıe peine. Sa porte, qui demeuroit si reguliè- nt fermée à tous ceux qui venoient rendre isites de civilité dans cette Maison, étoit urs ouverte à ceux qui souhaitoient lui par- es besoins de leurs ames. Il avoit sur-tout

Nécrologe de M. de Sacy.

1648.

Nécrolo. ge de M. de Sacy.

un grand ſoin de viſiter les malades, & y en ayant eu beaucoup pendant quelques années dans la ſaiſon de l'Automne, il ſe donnoit tout entier à les conſoler. Alors on le rencontroit par-tout, lui qu'en tout tems on ne voyoit qu'à l'Egliſe, dans ſa chambre, & à la grille des parloirs, ou confeſſionnaux. Pendant un hyver qui fut très-rude, il alla exactement tous les jours viſiter un malade, & ſortoit quelque-fois dés trois ou quatre heures du matin, ſans que les ténèbres de la nuit, la rigueur du froid & les grandes neiges & verglats, l'en aient jamais empêché, n'y qu'il aît eu égard que cette heure ne lui étoit pas commode, parce qu'elle l'étoit au malade qu'il aſſiſtoit.

1661. Il fut chaſſé de cette Maiſon en l'année 1661. par la tempête qui y arriva, & il fut obligé de ſe retirer à Paris dans une maiſon particulière. Il n'y laiſſa pas de ſervir par ſes lettres celles qu'il ne pouvoit plus ſervir de vive voix. L'éloignement des lieux n'avoient garde d'éteindre en lui une charité que les rigueurs d'une priſon de deux ans & demi ne purent altérer: car ayant été pris le 13. de 1666. Mai 1666. & conduit 12. jours après à la Baſtille, lorsqu'il y eut paſſé huit ou 10. mois, on lui demanda ſi pour en ſortir il ne vouloit pas bien promettre de n'écrire jamais aux Religieuſes de Port-Royal. Cette propoſition lui fit horreur. Il répondit, que, quand il ne tiendroit plus qu'à cela qu'il ſortît de priſon, il tiendroit à tout; qu'il ne pouvoit faire ſans offenſer Dieu une telle promeſſe; qu'il n'avoit point cherché & qu'il ne cherchoit point encore les occaſions de faire ce qu'on lui vouloit interdire, & qu'il avoit fait ſans qu'il s'en dût repentir, mais que tant que les Religieuſes s'addreſſeroient à lui dans leurs beſoins, il croiroit faire un crime s'il leur refuſoit ſon ſervice, & s'il ne leur répondoit pas en cas qu'il le pût. Il perſevéra dans la diſpoſition de nous aſſiſter autant qu'il plut à Dieu de lui en don-

er occaſion; & en tout tems il n'a jamais Nécrologe de M. de Sacy.
ifficulté d'interrompre ſon travail pour nous
ler & nous donner des avis. Quand il arri-
que quelques-unes avoient de la retenue à les
emander, craignant de le détourner, il les
noit & leur ordonnoit d'en uſer avec une en-
liberté, ſans crainte de l'importuner, toutes les
u'elles auroient beſoin de ſon aſſiſtance, les
nt qu'il ne croyoit point avoir de plus gran-
aire que celle de les aider à porter en paix
ffictions que Dieu leur envoyoit. Mais en
e tems il leur recommandoit de ſe borner aux
s qui regardoit la conſcience, ne voulant
ſavoir de nouvelles de tout le reſte.

ſemble que l'on peut dire que Dieu ne l'a-
enfermé dans ces hautes Tours, où il étoit in-
ſible aux hommes, que pour le faire entrer
une ſainte familiarité avec lui, & le rendre
e plus capable d'être interprête de ſes divines
s & de ſon Ecriture. Il y a traduit l'Ancien
ment avec autant de fidélité que d'onction &
mière. Dieu permit qu'il pût avoir les livres
ui étoient néceſſaires pour cette entrepriſe,
uelle le *Saint Evêque d'Aleth* l'avoit engagé
ſeulement par ſes conſeils, mais auſſi par ſes
ites prières. Il y travailla avec aſſiduité, joi-
t la prière au travail, & entrant par l'oraiſon
ne dans la nuée, où il recevoit l'intelligence
e qu'il devoit expliquer par ſa traduction.
ui fait que ſa traduction de l'Ecriture eſt tou-
mplie d'onction, de clarté & de beauté, &
les explications qu'il nous a données de ce li-
livin dans la grande Bible, que nous avons
ii, ſont enrichies de ce qu'il y a de plus pré-
t dans la Tradition, comme le témoignent les
ues approbateurs de cet excellent ouvrage.
ndemain qu'il eut achevé ſa prémière ébauche
remis en liberté. Il laiſſa dans la priſon une
e & une vénération particulière de ſa vertu

Nécrologe de M. de Sacy.

& de sa sagesse, à laquelle ceux-même qui l'on interrogé & qui cherchoient à le trouver coupabl ont été obligés de rendre témoignage.

Il avoit conçu long-tems auparavant un sain désir de se trouver quelque jour en cet état pa l'ordre de Dieu & pour la cause de sa vérité. Voyant donc ses souhaits accomplis, sa prémière pensée fut de bénir Dieu de ce qu'il l'avoit amen dans cette solitude; & il n'y passa pas un jou sans y chanter *un Cantique d'action de graces.* Mai en remerciant Dieu de cette faveur, il ne laissoi pas de se considérer comme un pénitent, & i s'humilioit sous la main du Seigneur avec des lar mes, dont on le trouvoit souvent baigné dans se prières. Il ne prennoit aucun divertissement, & n'alloit sur la terrasse que pour le soulagement d deux personnes qui étoient avec lui. Comme o en ôta la liberté à l'un d'eux, il s'en voulut prive lui-même jusqu'à ce qu'on lui eût renduë. Il s' promenoit au-plus l'espace d'une demie heure ave l'Officier, & ensuite il se retiroit seul eu un pet cabinet, où il demeuroit en prières jusqu'à ce qu' fallût retourner en sa chambre. On ne lui permi point de dire la Messe, ni même de communie comme les Laïques pendant tout ce tems *. C'é toit la plus sensible de toutes ses peines, mais se soumit humblement à cet ordre, comme venu de la part de Dieu-même; & il n'ouvrit point l bouche pour se plaindre de ce qu'on lui refusoi cette grace qui fut accordée dans le même tems un Soldat qui étoit enfermé en ce lieu pour se crimes. Il disoit que si les hommes peuvent met tre d'autres hommes en pénitence, Dieu peut bie aussi les y mettre; qu'il étoit bon de faire con noitre aux ames foibles qu'en ces sortes d'occa sion

* On trouvera ci-après une Lettre qu'il écrivit à Mr. d'Aleth où il rend compte de ce qui se passa à son égard lorsqu'il demand les Sacremens dans sa prison

ſions on ſe peut ſauver ſans la communion viſible du corps de Jéſus-Chriſt, & que ſi la violence des créatures nous peut ôter l'uſage des Sacremens, elle ne peut nous ravir la joie & la paix du S. Eſprit qui ſont inſéparables de la bonne conſcience; qu'il avoüoit que cette privation étoit la plus grande & la plus ſenſible partie de la pénitence que Dieu lui impoſoit, mais qu'il valloit mieux ſe ſoumettre à ſes ordres, & lui ſacrifier ce qu'on déſire, & ſoi-même, que le corps de ſon fils, lorſqu'il demandoit cette mortification. Il avoit pris pour ſa deviſe, dés le commencement de ſa priſon, ces trois paroles: 1°. *Dépendre de Dieu*; 2°. *S'humilier*, & 3°. *Souffrir*. Ce ſont, diſoit-il, mes trois règles, & je tâche de les garder avec joie & tranquilité au fond de mon cœur. C'eſt ce qu'il a obſervé pendant deux ans & demi qu'il a demeuré en cette priſon. Nécrologe de M. de Sacy.

Il en ſortit la veille de la Fête de Tous-les-Saints, par un changement de la droite du Très-Haut, auquel ſeul il appartient de tourner les cœurs, & d'accomplir ſes deſſeins par ceux-mêmes qui y paroiſſoient le plus oppoſés. Il donna en même tems la paix à ſon Egliſe. Mr. de Sacy reçut cette grace comme venant de ſa main, & demeura auſſi humble & auſſi modéré dans la proſpérité, qu'il avoit été fort & courageux dans l'adverſité d'où il ſortoit. Pluſieurs perſonnes de grande qualité lui donnèrent beaucoup de marques d'eſtime & de bienveillance. Il y en eut même qui voulurent lui procurer des Bénéfices, & qui le preſſèrent fort d'en accepter quelqu'un; mais ce fut inutilement qu'ils le tentèrent ſur ce ſujet: Il demeura toujours desintéreſſé & content de ſon état, ſans changer dans tous ces changemens, trouvant dans l'humble mais ferme refus des Bénéfices le plus grand de tous les Bénéfices. Pouvant alors tout obtenir de Mr. *le Tellier*, qui depuis a été Chancelier, qui l'honoroit d'une amitié & 1666.

Nécrolo. de M. de Sacy. d'une eſtime toute particulière, il ne penſa à uſe du crédit qu'il avoit auprès de ce premier Mini ſtre, que pour le ſoulagement de ceux qu'il avoi laiſſés dans les liens, quoiqu'il ne les connût pa Il les regardoit tous comme ſes frères, & étan plus occupé d'eux que de lui-même, il ſupplia ir ſtamment Mr. *le Tellier* de s'employer auprès d Roi pour obtenir de Sa Majeſté que de tems c tems des perſonnes, de la fidélité desquels on n pourroit douter, allaſſent à la Baſtille pour voir c qui s'y paſſe, afin qu'on ne laiſſât pas dans u perpetuel oubli de pauvres priſonniers qui y pas ſent des années ſans qu'on ſe ſouvienne ſeulemen pour quelle cauſe on les y a enfermés.

La plus grande joie qu'il eut lorsqu'il fut libre fut de pouvoir approcher des Autels. Néanmoin il voulut de bon cœur ajouter encore quelqu tems à cette longue ſéparation, pour témoigner Dieu avec quelle plénitude de volonté il avoi accepté celle qui paroiſſoit plus forcée. Il ne cru pas que, pendant le tems qu'il étoit indiſpenſable ment obligé de recevoir & de rendre quelque viſites, il pût être aſſez diſpoſé pour approche de l'Autel avec autant de pureté qu'il avoit ac coutumé de faire. C'eſt pourquoi il attendit à cé lébrer la ſainte Meſſe juſqu'au jour de St. Andr qu'il ſe retira à Pomponne en ſolitude: i y paſſa quelques jours dans un grand recueillement s'humiliant beaucoup devant Dieu, & lui rendan graces de toute la plénitude de ſon cœur.

Il fut enſuite obligé de demeurer quelque tems à Paris, d'où il nous venoit ſouvent aſſiſter & enfin il établit ici ſa demeure juſqu'à ce qu'un 1679. nouvel orage l'obligea d'en ſortir l'année 1679. & de ſe retirer à Pomponne. Il y continua de nou faire ſentir les effets de ſa charité par ſes lettre 1684. & par ſes prières. Il y vêcut juſqu'à l'année 1684 dans la retraite & la ſéparation du monde, n'a y ant plus dans l'eſprit que *la ſouveraine vérité*, *la*

ſou-

aine justice de Dieu, & *la paix de Jésus-* Négociation de M. de Sacy.
, dans l'attente de l'éternité & de la vie
eureuse. C'est de quoi il étoit si vivement
ré qu'il ne pouvoit plus prendre part à
es entretiens, & il demeuroit dans le silence
l'on lui parloit de choses qui n'y avoient
de rapport. Il y continua de travailler à l'ex-
on de la sainte Ecriture, sanctifiant son tra-
ar l'aumône & par ses prières qui furent en-
plus fréquentes dans ces derniers tems, où
eux qui l'ont vu ont remarqué en lui avec
ation un nouvel accroissement de piété. Il
oit rempli à tel point, que Mr. *de Luzancy*
ousin, qui le servoit tous les jours à la
, l'y ayant assisté la veille de sa mort, ne
empêcher de dire, qu'il ne croyoit pas que
le Sacy pût demeurer davantage sur la terre,
quant en lui une si vive impression de la sain-
les mystères, qu'il sembloit jouïr déjà de
e nous ne connoissons que par la foi.
fièvre le prit l'après-dinée de ce même jour
l'il parloit de l'éternité bienheureuse & de la
des Saints; mais avec une telle ferveur,
en inspiroit à ceux qui l'entendoient. Il se
a ensuite fort oppressé toute la nuit; & la
ère chose qu'il fit le matin fut de se confesser
recevoir le S. Viatique. Il souffrit beaucoup
au soir, & ce fut avec une paix accompagnée
uceur & d'humilité, ne cessant de demander
u instamment la patience & le pardon de ses
s dans la vuë desquels il désiroit ardemment
rgatoire, & admiroit la bonté de Dieu qui
accorde encore après cette vie un dernier
a pour nous mettre bientôt en état de pou-
jouïr de lui. Il est mort en priant pour l'E-
t pour toutes les personnes avec qui il a-
été uni dans la charité de Jésus-Christ, &
lut desquelles il avoit pris un soin particu-

Nécrologe de M. de Sacy.

Il conduisoit les ames avec une grande sagesse, & une discrétion que l'on peut dire avoir été son caractère particulier; car il supportoit leurs foiblesses avec une grande patience, & il les corrigeoit avec une merveilleuse douceur. Il prennoit beaucoup de mesures quand il falloit reprendre, parce qu'il vouloit tellement faire paroitre la vérité dans toute sa force, qu'elle entrât dans le cœur, & quelle gagnât l'esprit en le convainquant. Il cachoit beaucoup de talens sous une grande humilité. Il ne donnoit presque point d'avis qu'il ne citât quelqu'un, ne paroissant que disciple lors même qu'il faisoit avec tant de capacité la fonction de maître. Il consultoit ses inférieurs aussi bien que les autres, toujours prêt d'apprendre & de recevoir, ce qui étoit une grande leçon pour ceux du salut desquels il prennoit soin. Il enduroit les incommodités avec une égalité d'ame qui empêchoit qu'on ne s'apperçût de ce qu'il souffroit. On ne la jamais vu troublé par la colère ou par la tristesse. Une gravité sans orgueil, une modestie sans affectation, une honêteté sans bassesse, une joie sans legèreté & sans dissipation, une vie enfin toujours uniforme, l'ont fait aimer, respecter & admirer, de tout le monde. Cette Maison, qui lui a des obligations toutes particulières, a le bonheur d'être la dépositaire de son corps *. Dieu veuille qu'elle soit fidèle à conserver l'esprit dont il étoit animé, & qu'il a tâché d'inspirer aux ames qui ont eu l'avantage d'être sous sa conduite.

* Le Mécredi 10. de Décembre 1711. Il fut exhumé de Port-Royal des Champs avec les autres corps morts. C'est ce dont on voit l'histoire tragique, barbare & cruelle, dans le 2. vol. de la Destruction de Port-Royal, page 392. & suivantes. Le corps de M. de Sacy fut transféré dans l'Eglise de St. Etienne du Mont, dans la cave de la Chapelle de St. Jean Bâtiste, à la requête de Demoiselle Susanne Essaly.

Nous

Nous ajouterons ici une Lettre qui fut écrite quelques mois après cette cruelle exécution, parce qu'elle en contient pluſieurs circonſtances remarquables.

*Lettre de *** le 2. Février* 1712.

Lettre ſur l'exhumation des corps de P. R.

MR. * *. vertueux Eccléſiaſtique, m'a raconté ce qui ſuit, le prémier Janvier dernier. Son Frère étoit à la chaſſe avec un de ſes amis environ le 15. Décembre 1711. aux environs de Port-Royal des Champs : avant de retourner chez eux ils eurent envie d'aller voir ce qui ſe paſſoit à Port-Royal, où on leur avoit dit qu'on déterroit les morts. Ils y allèrent donc & entrèrent dans l'Egliſe, où ils virent pluſieurs hommes qui creuſoient la terre & en tiroient les morts dont quelques-uns n'étoient pas à moitié pourris. Ils entendirent ces hommes dire les ſotiſes les plus infames à l'occaſion des membres nuds qu'ils trouvoient. Ils leur virent rompre ces corps & les jetter hors des foſſes ne pouvant pas les enlever tout entiers. Ils virent des jambes & des cuiſſes encore pleines de chair, ainſi ſéparées du corps, & jettées pêle-mêle avec des têtes & autres membres qu'on trouvoit encore presqu'entiers. Ces ouvriers buvoient, rioient, chantoient & ſe mocquoient de ces perſonnes qu'ils trouvoient ainſi en chair. Mais ce qui eſt le plus horrible, c'eſt qu'il y avoit dix chiens dans l'Egliſe occupés à manger les chairs qui reſtoient encore à ces

Lettre ſur l'exhumation des corps de P. R.

membres ſéparés des corps, & perſonne ne s'aviſoit de les chaſſer. Ces deux Meſſieurs furent indignés de voir une telle profanation. Ils chaſſèrent à coups de bouts de fuſils les chiens, & s'en retournèrent bien étonnés & bien ſcandaliſés de ce qu'ils avoient vu. Ils virent auſſi une choſe fort particulière. On venoit d'enlever un cercueil de plomb, qu'on leur dit être de quelqu'un de la famille Du Gué Bagnols, pour l'emmener aux Troux. De ce cercueil étoit ſortie une quantité de ſang, qui avoit coulé dans l'Egliſe, où on en voyoit encore une aſſez longue trace comme de la moitié de l'Egliſe: il faut remarquer qu'il y a plus de 40. ans qu'on n'a enterré perſonne de cette famille.

Voici encore ce que j'ai appris d'ailleurs.

Comme on transporte les morts de Port-Royal au cimetière de St. Lambert, on les met dans un tombereau; & afin d'épargner les voitures, on le charge tant qu'on peut: ce qui eſt cauſe qu'à chaque cahot, il tombe dans le chemin quelque-fois une tête, un bras ou un pié, ce que les Paſſants ramaſſent & enterrent ſur le bord du chemin.

On a auſſi trouvé un ancien tombeau de pierre qu'on croit être celui de quelque ancienne Abbeſſe. Il étoit couvert d'une grande pierre, ſur laquelle étoient écrits ces mots en François,

„ *Malheur à celui qui ouvrira mon tombeau.*

Les ouvriers ayant lu cette écriture en donnèrent avis à Mr. le D. . . . qui le fit recouvrir d'un peu de terre; & le ſoir étant venu, il y alla avec une perſonne de confiance, le fit ouvrir & ne trouva que quelques oſſemens presque réduits en cendres.

J'ai ſu que l'on avoit trouvé dans le cimetière de dehors le corps du Frère Laiſné, mort depuis 4. ans, ſi entier, que l'ouvrier qui le déterroit défit le drap dans lequel il étoit enſéveli: puis ayant vu que la chemiſe étoit auſſi très-bonne,

il

ouilla & laiſſa nud ce corps, & emporta ces
s pour ſon uſage.
N a trouvé encore une Religieuſe, non com-
iorte, mais comme endormie, ſans qu'il pa-
ien de la mort ſur ſon viſage.

Lettre ſur l'examination des corps de P. R.

re de M. de SACY *à M. l'Evêque d'*ALETH, *nt il eſt parlé ci-devant page* 54. *Il lui nd compte de ce qui ſe paſſa dans ſa prin lorsqu'il demanda les Sacremens.* 1668.

MONSEIGNEUR,

UAND je ne ſerois point obligé de vous rendre graces de ce qu'il vous a plu écrire depuis peu, ſur un ſujet qui me regarde, à une onne que j'honore fort, qui a bien voulu ſe ger de vous rendre cette Lettre, néanmoins ix ſeule de l'Egliſe m'engageroit à vous téner combien je revère votre vertu, dans la ière dont vous vous êtes conduit en une occn ſi importante. Tout le monde, Monſeiir, ſe réjouït de la paix: mais ceux-là ſeuls euvent avoir une joie ſelon Dieu, qui ne l'ont e que dans ſon ordre, & qui n'ont déſiré que que Dieu ſeul nous donne & non le monde, qu'il oblige quelquefois le monde à nous la ier; ſachant que toute autre paix eſt une ruïne tte des ames, beaucoup plus dangereuſe qu'uuerre ouverte. C'eſt pourquoi, Monſeigneur, le, comme la gloire de cette paix, vous appar- principalement, puiſqu'elle eſt le fruit de la cution que vous avez ſoufferte. Elle eſt l'oue encore de cette magnanimité épiſcopale, e à une ſageſſe très-éclairée, par laquelle

Lettre de M. de Sacy à M. d'Aleth.

Lettre de M. de Sa... à M. d'Aleth.

étant réſolu de ne pas accorder la moindre
qu'on vous pourroit demander pour délivrer
ſeul Diocèſe de tous ces troubles, parce qu
étiez perſuadé que toute condeſcendance,
que raiſonnable, eſt mêlée de quelque eſpèc
foibliſſement: vous avez cru néanmoins qu'
meurant immuable dans ce que vous aviez
vous pourriez rendre la manière dont vous l
poſeriez plus conforme à celle des Evêq
plus célèbres & les plus affectionnés à la
pour donner ainſi la paix à toute l'Egliſe.
peut pas, Monſeigneur, avoir quelque conn
ce de la conduite des plus heureux ſiècles
gliſe, ſans remarquer dans la vôtre une p
image de celle des plus ſaints Evêques de
quité. Ils ont préféré Dieu à toutes choſ
n'ont rien craint que de craindre quelque
plus que lui; & ils ont conſervé inviolablem
dépôt de la vérité aux dépens de leur Bien,
repos, de leur liberté, & quand il a été
faire, de leur propre vie. Mais lorsque Die
a fait naître un moyen d'appaiſer les troub
l'Egliſe ſans bleſſer la vérité, & quelquefoi
me en faiſant quelque plaie à la diſcipline, c
remarque St. Auguſtin, ils ont cru que la
les obligeoit de s'en ſervir, & ils l'ont fai
joie. Ils ont témoigné par-là, que leur fe
n'étoit point humaine mais divine; que leur
étoit auſſi ſoumis à celui de Dieu qu'il avc
inflexible à tous les efforts des hommes, &
tant enfans de la paix, ils n'étoient ennem
d'une paix fauſſe, & non de celle qui contr
l'édification de l'Egliſe, ſans bleſſer l'intégr
ſa doctrine. Ce rapport de votre conduite e
te occaſion avec celle de ces ſaints Evêques,
ſeigneur, m'a paru encore plus grand dans la fe
que vous témoignâtes en une conférence
quelques-uns de Meſſeigneurs vos confrères
j'ai lu ici une copie; car vous leur déclarâte

vous ne consentiriez point à une paix qui ne tirât que vous, & Messeigneurs vos confrères, de l'oppression; & que vous croiriez trahir votre ministère, que de séparer votre cause des intérêts de tant de personnes que vous croyez innocentes, & qu'on traite néanmoins comme coupables depuis tant de tems. Jusques à cet heure, Monseigneur, nous avions vu dans les livres de l'Eglise une image de cette charité si Apostolique & si éclairée. On n'ignore pas ce que St. Grégoire Pape dit sur ce sujet : *Que le rang élevé, que nous tenons dans l'Eglise, nous oblige d'aller au-devant de ceux qui font des violences, & de nous opposer à eux lors même qu'ils ne pensent pas à nous; parce que nous devons croire qu'en opprimant ceux que nous croyons innocens, ils nous outragent nous-même, quoiqu'ils semblent n'avoir que de la vénération pour nous.* Mais nous voyons, Monseigneur, que ces vertus anciennes, qui paroissoient plus admirables qu'imitables, revivent aujourd'hui dans votre conduite, parce que le même Esprit Saint, qui doit animer l'Eglise & les vrais Pasteurs jusques à la fin du monde, n'est point sujet à la vicissitude des tems, & qu'il fait maintenant par vous ce qu'il a enseigné par ce St. Pape, comme étant le même dans tous les siècles. Pour ce qui est de ma disposition, Monseigneur, il me semble, si je ne me trompe, que Dieu m'avoit mis dans la résolution de passer ici en paix tout le reste de ma vie. Je me défirois un peu de cette pensée, dans une conjoncture où l'on espère ma liberté dans peu de jours, si je ne m'y étoit trouvé affermi dans un tems, où il n'y avoit pas la moindre apparence qu'elle dût jamais arriver; car il y eut un an à Pâques qu'ayant demandé la sainte Communion pour cette grande Fête, qui ne nous a jamais été accordée, le Gouverneur de ce Château me dit qu'il en parleroit à Monseigneur l'Archevêque. Je n'en entendis point de nouvelle jusqu'au lendemain de la Pentecôte, qu'il

Lettre de M. de Sacy à M. d'Aleth.

Lettre de M. le Sa... à M. d'Aleth.

qu'il me dit pour réponſe, que Monſeigneur l'Archevêque prendroit la peine de venir ici lui-même, & que je pourrois lui parler de toute choſe. Il ajouta qu'il falloit un peu s'aider, & quelque choſe ſemblable. Je lui répondis que je tiendrois toujours à honneur de rendre compte de ma conduite devant Monſeigneur l'Archevêque; que perſonne n'honoroit plus ſincèrement que moi ſa dignité & ſa perſonne; mais qu'on avoit toujours quelque peine de paroître devant ceux pour qui on a un profond reſpect, lorſqu'on voit qu'on ne peut leur accorder ce qu'ils demandent de nous, à moins que de bleſſer ce qu'on doit à Dieu & à ſa conſcience; & que pour ce qui eſt de m'aider moi-même au lieu où j'étois, il ne falloit pas s'attendre que 100. années de priſon puſſent perſuader à un homme, qui ſe ſouvient qu'il eſt Chrétien, de préférer la crainte des hommes à celle de Dieu, & d'acheter ſa liberté aux dépens de ſa conſcience & de ſon ſalut. Le Gouverneur ajouta entre autres choſes, qu'il ne falloit pas faire une Religion nouvelle. Je ne voulus rien dire qui tint de la diſpute; mais je lui répondis que je n'oppoſois pas en ceci mon ſentiment particulier à celui de Monſeigneur l'Archevêque, mais le ſentiment de Monſeigneur l'Evêque d'Aleth, qui m'avoit fait l'honneur d'approuver ma conduite dans une de ſes lettres, qui avoit été priſe parmi mes papiers, & de trente Evêques avec lui des plus célèbres de France, qui ne demandoient point de leurs Eccléſiaſtiques ce que Monſeigneur l'Archevêque me demandoit, & que je ne pouvois faire ſans me perdre devant Dieu. Le Gouverneur ayant fait ce rapport à Monſeigneur l'Archevêque, il réſolut de ne point venir ici, en lui diſant qu'il voyoit bien qu'il n'y avoit rien à gagner à cette entrevue. Il me ſemble, Monſeigneur, que Dieu me fit alors une double grace que je ne puis aſſez reconnoître. La prémière, de m'avoir donné une ſer-

e réſolution de paſſer ici le reſte de ma vie, Lettre de M. de Sacy à M. d'Alet.
e mourir ſans aucun ſecours, & ſans Sacre-
s, comme les perſonnes engagées dans la mê-
cauſe, plutôt que de bleſſer la vérité & la
rité chrétienne en la moindre choſe : la ſe-
le, de ce qu'ayant la penſée de répondre fort
leſtement, je le fis néanmoins d'une telle for-
que Monſeigneur l'Archevêque crut que cette
férence lui ſeroit inutile pour me faire entrer
une autre diſpoſition que celle où j'avois tou-
s été. Car il me paroit ſi difficile en ces ren-
res de rendre tout enſemble à Dieu & aux
mes ce qu'on leur doit, & de ſe tenir dans
bornes d'une ſageſſe humble & reſpectueuſe,
que l'on rend témoignage à la vérité & à la
ce devant un Supérieur qui eſt perſuadé
n viole l'un & l'autre, & qui vous accable
le poids de ſon autorité, qu'on doit tenir
grand bonheur que Dieu épargne notre foi-
e, & qu'il nous préſerve de ce péril. Mais
connois, Monſeigneur, par ce que je répon-
alors, combien eſt grande la grace qu'il me
préſentement, qui eſt commune à toute l'E-
. Car je vois que la ſageſſe du Pape & la
é du Roi nous accordent les mêmes conditions
j'avois demandées alors, qui eſt qu'on n'exi-
de nous que ce que vous, Monſeigneur, &
lus célèbres d'entre Meſſeigneurs les Prélats
ent exigé de leurs Eccléſiaſtiques, comme on
it dit ſi ſouvent dans tous les Ecrits. Et ainſi Dieu
t inſpiré en un même tems aux deux plus
des puiſſances qui ſoient ſous le ciel de con-
endre à la juſtice des demandes qu'on avoit
tant de fois, & ayant témoigné en être ſa-
tes pour donner à l'Egliſe une paix qui ſera
mble de leur gloire, il me ſemble que j'ai
ſujet d'eſperer que ce ſera Dieu-même qui me
a de ce lieu, & que je n'en ſortirai que par
rte que lui-même m'aura ouverte. Ce ſera
alors,

Lettre de M. de Sacy à M. d'Aleth.

alors, Monſeigneur, que je ſerai en état de travailler à la traduction du Vieux Teſtament, ſelon qu'il vous a plu m'y exhorter par les lettres dont vous m'avez honoré, Mais ce travail eſt ſi grand & ſi élevé au-deſſus de moi, que je n'en puis eſperer le moindre ſuccès que par le mérite de ce zèle pour l'Egliſe qui vous porte à le déſirer avec tant d'ardeur. J'eſpère, Monſeigneur, que Dieu aura en cela plus d'égard à vous qu'à moi, & que l'abondance de votre charité ſuppléra à tout ce qui me manque pour un ouvrage ſi ſaint, auquel je n'aurois jamais oſé penſer, s'il ne devoit être formé & réglé en toutes choſes par des perſonnes que vous honorez de votre eſtime, qui ont ſans comparaiſon plus de ſuffiſance & de lumière que je n'en ai. Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur

LE MAITRE DE SACY.

Epitaphe de M. de SACY *compoſée par M.* HAMON.

Epitaphe de M. de Sacy.

HIC reſurrectionem expectat *Iſaac-Ludovicus le Maître de Sacy*, qui ob ſingularem morum innocentiam, quam in ſolitudine ſanctioribus pœnitentiæ exercitiis nobilitaverat, Presbiter creatus eſt,

ICI *repoſe dans l'attente de la réſurrection* Meſſire Iſaac-Louis le Maître de Sacy, *qui pour la rare innocnce de ſes mœurs, à laquelle il avoit ajouté un nouvel éclat par les plus ſaints exercices de la pénitence, fut ordonné Prê*

our le ſervice de
ère. Il enſeigna
i & dans la dou-
oie de Dieu, où
lui-même avec
Humble diſci-
Tradition, il puiſ-
cette ſource la
la piété. Senſi-
ouché des oracles
& de leurs pa-
ées du ſuc de la
lle; ardent admi-
la ſageſſe & des
m Dieu, il re-
eurs préceptes a-
ur ſi avide & ſi
aré, qu'ils paſ-
ment dans ſa vie
es mœurs. C'eſt
il tiroit ces paro-
étoient pas moins
elui qui les profe-
ceux qui les é-
Ennemi de toute
il ſe ſervit des
ion pour diſputer,
vivre plus ſain-
mépriſant utile-
es qui n'étoient
utilité pour cette
xpliqua l'Ecritu-
n reſpect ſi reli-
se l'on découvre
ant la ſoumiſſion
ſe d'un Adorateur
étude ſcrupuleu-
terprête. A cou-
ſa foi, lorſqu'il

ut huic Monaſterio inſerviret. In fide & lenitate viam Domini docuit, in qua conſtanter ambulavit. Humilis diſcipulus Traditionis, ex eodem fonte pietatem hauſit & ſcientiam: oraculis Patrum & verbis ſucco vitæ æternæ turgentibus multùm afficiebatur: ardens ſapientiæ & Sapientium Deo admirator, quorum præcepta animo tam exculto & avido arripiebat, ut facilè in vitam & mores abirent. Hinc omnis illi ſermo qui loquenti prodeſſet & audienti. Ab omni contentione alienus, quâcunque ſcientiâ non ad diſputandum, ſed ad ſanctiùs vivendum uſus eſt, aut ad hoc minùs utilem utiliter contemplit. Scripturas tam religioſo timore interpretatus eſt, ut in eo non minùs reverentiam adorantis quàm diligentiam ſcribentis agnoſcas. Fide tutus, ſi quid adverſi immineret, Deum non homines timuit; & in adverſitate ipſâ non homines accuſavit, ſed Deum patientiâ veneratus eſt, gratias

tias agens non minùs flagellanti quàm conſolanti. Qui ſub onere animarum gemebat, ab eo ſe liberatum lætatus, omne otium Veritati conſecravit, in cujus meditatione & velut amplexu mortuus eſt pridie non. Jan. 1684. annos natus 71.

étoit menacé de quel verſité, Dieu ſeul fu jet de ſa crainte, n hommes; & lorſqu' toit plongé, il n'en point ceux-ci, mais re les ordres de Dieu patience, ne lui r pas de moindres act graces, quand il lui ſentir la ſévérité de ge, que lorſqu'il le co de ſes conſolations. la joie où il étoit de délivré de la charge mes ſous laquelle il ſoit, il conſacra to repos à la vérité; & rut en la meditant, & me au milieu de ſes e ſemens, le 4. J 1684. agé de 71. a

On ſait que l'humilité fit toujours la prin partie du caractère de M. de Sacy. Il ré cette vertu à ce qu'il a exprimé dans ces vers.

Se mépriſer ſoi-même, & mépriſer le mond
Ne mépriſer perſonne & ſouffrir le mépris :
Ce ſont les quatre effets d'une vertu ſans p
Qui ſur Dieu ſeulement toute ſa gloire fon

Monsieur le Tourneux fit les vers suivans qui ex-primerent bien son caractère. Et toute sa vie, pour être mis au bas de son Portrait.

Puerto sapiens, humili gravitate modestus,
Aut legere, aut orare, frequens, parcusque loquendi:
Semper in adversis sibi par, rebusque secundis;
Inter dilecti secessus otia sacra,
Et Dominum & Domini toto hausit pectore legem,
Legisque interpres pandit mysteria fidus.

Il fut grave, humble, doux & sage dès l'enfance;
Il aima l'oraison, l'étude, le silence.
Ni les biens, ni les maux, n'ébranlèrent sa foi;
Dans le sacré repos d'une sainte retraite
Il goûta le Seigneur, se remplit de sa loi,
Et fut de sa parole un fidèle interprète.

A la mort de M. de Sacy toute la France fut en deuil. Nous voudrions bien en faire le juge le lecteur, en lui donnant un nombre infini de lettres, que les personnes de toute condition & de tout état écrivirent, pour témoigner la douleur qu'ils ressentoient d'une si grande perte qu'ils déploroient comme la plus grande que l'Eglise ait faite, & que Port-Royal ait pu ressentir. On y verroit que ce qu'il y avoit de plus respectable par l'esprit, la piété ou la science parmi les Evêques, les Princes & les Princesses, les Ducs & les Duchesses, & tous les Etats, écrivirent à l'envi à l'abbesse de Port-Royal, pour mêler leurs larmes & leurs soupirs avec les siennes & celles de ses Religieuses, sur une perte qu'ils disent tous leur être commune avec elles. Mais comme ils n'ont que le même langage, & que la répétition des mêmes choses deviendroit ennuyeuse au

au lecteur, nous ne donnerons de ces lettre que les plus intéreſſantes & en très-petit nombre eu égard au nombre que nous en avons. Nou eſperons que le public nous ſaura bon gré d préſent que nous lui faiſons, tant il y trouver d'onction, de beauté, de piété & d'inſtructio dans la plus grande partie.

CEUX qui voudront connoître le détail de l vie de M. de Sacy, la trouveront avec un grande édification dans les Mémoires de M. Lan celot en 2. vol. & ſur-tout dans ceux de M. Fon taine, auſſi en 2. vol.

I. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

I. *Lettre de la Sœur Angelique-Therèſe* ARNAULD, *à M. de* LUZANCI, *demeuran à Pomponne, ſur la mort de M. de* SACY.

5. Janvier 1684. à 8. heures du ſoir.

DANS la grandeur de notre douleur, nou ſentons la vôtre entière, mon cher frère & ſi fort qu'elle m'accable. Je ne ſuis e core capable ni de penſer ni de parler; & je trè ve ma force à adorer Dieu dans le ſilence avec l Sts. Mages. Cette occaſion nous donne une précieu offrande à lui préſenter. C'eſt de l'or, car c'étoi notre tréſor & d'un mérite dont Dieu ſeul ſait prix: notre ſoumiſſion eſt une adoration & un e cens qui lui rend l'hommage qui lui appartien & pour la myrrhe, nos mains en ſont toutes ple nes; elle diſtille par nos yeux. Dieu veuille ave agréable l'odeur de notre ſacrifice, & nous prép rer à lui offrir celui de notre propre vie, afin n'être pas ſurpris après un tel avertiſſement; c qui a vu un enlèvement plus ſoudain dans le tem qu'

qu'on s'en défioit le moins. Mais laissons nos réflexions à un autre tems. Que faisons-nous pour ne pas tout perdre ce qui reste d'une si sainte personne? ni vous ni personne ne nous dit s'il a fait quelque testament, & s'il n'a pas ordonné ce qu'il nous a tant promis, que nous serions les dépositaires de son corps & de son esprit. C'est-même un droit de famille, puisque la sépulture de la famille y est choisie il y a longtems. Je ne doute pas que vous ne pensiez à cela, puisque votre cœur y est aussi. Mais je vous dois dire que toute la Communauté le demande & vous assure que, quand il n'auroit pas écrit ses intentions, il nous les a dites tant de fois qu'on ne peut les ignorer. Ce seroit un grand surcroit d'affliction si l'on nous dénioit une si triste consolation.

1. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

Je ne cesserai pas, mon cher frère, de prier Dieu qu'il vous soutienne, car voici sans doute la plus grande occasion ou vous en sentirez le besoin. Je ne puis soutenir la pensée de l'état où vous vous trouvez tout d'un coup. Le présent & l'avenir sont quelque chose où l'on se perd; mais perdons-nous en Dieu, & abandonnons-nous à la providence, c'est l'unique moyen de n'en être pas abandonné. Je ne sai si j'écrirai à d'autres, la grande fête ne m'en donnera pas le tems.

Je ferai plus humblement que jamais toute à vous, n'ayant plus que vous d'une parfaite confiance. Que dirai-je aussi à la chère Sœur Marthe..... & à sa nièce: nous mêlons ensemble toutes nos larmes; & Dieu qui est plein de miséricorde en aura compassion, & les essuira par sa bonté.

Le 6. Janvier, au retour de matines.

Je vous dois dire qu'il n'y a rien de si obligeant que le billet que je reçois de M. Grenet, Curé de S. Benoît, qui ne savoit encore que le péril où étoient d'une perte qui est arrivée. Il s'offre

II. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

s'offre à tout; & ſi vous étiez en peine pour qui il faudroit demander la permiſſion de faire tranſporter ici un ſi ſaint dépôt, vous ne pourriez mieux faire que de lui en écrire vous-même.

II. *Lettre de M. le* TOURNEUX*, *à la Mère Angelique de S. Jean, ſur le même ſujet.*

5. Janvier 1684.

CE n'eſt que pour vous dire, ma révérende Mère, que la mort de Monſieur de Sacy, dont j'ai appris la triſte nouvelle, ne m'affige pas ſeulement par la perte que je fais en mon particulier, mais encore par la vue de celle que vous faites auſſi de votre côté, & de la douleur qu'elle vous doit cauſer. Je ne me flatte point que cette lettre pourra vous conſoler: je me contente de vous aſſurer que je mêle mes pleurs & mes conſolations avec les vôtres, comme j'eſpère que Dieu agréera par ſa miſéricorde que nous joignions nos prières pour celui qui eſt parti & pour ceux qui ſont laiſſés. Je penſe à l'affliction des Sœurs que cette mort doit toucher encore plus que les autres, & nommément de mes Sœurs Marie-Angelique de Ste. Therèſe (Arnauld d'Andilli), Magdeleine de Ste. Chriſtine (Vialart), Françoiſe-Magdeleine de Ste. Julie (Baudran), Magdeleine de Ste. Melthide (Thomas du Foſſé). Je prens part auſſi à la douleur de Mademoiſelle de Vertus; & je prie le Seigneur d'être notre conſolation, notre guide, notre ſoutien, & de faire par lui-même ce qu'il faiſoit par le miniſtère de ſon

* Prêtre du Diocèſe de Rouën, mort à Paris le 28. Novembre 1684. âgé de 47. ans. Voyez ſon article dans le Nécrologe de Port-Royal.

ſon Serviteur, en attendant qu'il nous faſſe voir celui qu'il veut lui ſubſtituër pour le ſoin de notre conduite. Lundi prochain, nous ferons un Service ſolemnel, qui commencera par les Vêpres des morts demain au ſoir. Mr. Debert eſt touché de cette perte, comme un homme qui ſait connoître les perſonnes de mérite, & ſentir ce que toute l'Egliſe perd en les perdant. Vos prières pour moi, ma chère Mère, je vous en prie. Je ſuis en N. S. J. C. tout à vous. III. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

III. *Lettre de Mr. de* TILLEMONT, *à la Mère Angelique de St. Jean, ſur le même ſujet.*

Le 5. Janvier 1684.

Ma révérende Mère.

CE m'auroit été une ſatisfaction, dans la douleur qui m'afflige avec vous & avec tous ceux qui aiment l'Egliſe, d'aller pleurer avec vous, en accompagnant le corps de celui qui nous a ſervi de Père & de Conducteur, pour lui rendre chez vous les derniers honneurs de la ſépulture. Mais puiſque les hommes, de qui nos corps dépendent, me refuſent cette grace qu'on leur a demandée pour moi, je ſuis réduit à vous dire par cette lettre, que je ſens fort bien par moi-même combien toute votre ſainte Maiſon, & vous en particulier, ma Mère, ſentez la privation d'une perſonne telle que M. de Sacy. La liaiſon du ſang a peu de part à cette douleur. Mais la ſageſſe que tout le monde admire en lui, cette lumière de grace & de prières, cette diſcrétion à proportioner la vérité ſelon les perſonnes, cette

Lettres sur la mort de M. de Sacy.

rit. chaleur de piété qui animoit ses instructions, persuadoit le cœur, sont des choses que nous ne pouvons espérer de trouver dans d'autres, au point qu'elles étoient en lui. Il est vrai que comme tout vient de Dieu, tout subsiste en lui, & on peut trouver en lui ce que nous ne trouvons pas dans les hommes, & c'est la consolation que vous pouvez avoir, ma Mère, vous & vos Sœurs, que cherchez Dieu avec cette pureté de cœur qui ne manque point de le trouver. Mais pour moi, qui me trouve fort éloigné de cet état, j'avoue que je crains que Dieu en m'ôtant l'instrument de ses graces, ne me prive de ses graces-mêmes pour me punir du peu de soin que j'ai eu d'user de celles qu'il m'a faites par le passé. Puisque vous m'aimez, ma Mère, détournez pas vos prières un grand malheur, & obtenez de la bonté de Dieu qu'il me mette encore plus dans le cœur que dans l'esprit les vérités qu'il m'a enseignées par son Serviteur. Serois-je assez heureux pour obtenir cette grace par les mérites & les prières que fera pour moi dans le ciel, comme je l'espère, celui qui a si souvent prié pour moi sur la terre? Car je sai qu'il vit, selon la parole de l'Ecriture, que Jésus-Christ ne refusera point de confesser devant les Anges de Dieu celui qui l'a toujours confessé devant les hommes & par ses paroles, & par ses actions, & par ses souffrances. Sa charité est encore plus grande qu'elle n'étoit, j'en attendrois avec confiance toute sorte d'avantages, si je ne craignois d'en être indigne. J'espere néanmoins de trouver quelque sorte de mérite dans la volonté que je sens d'être toujours d'autant plus uni à vous de cœur & d'esprit, que les hommes m'empêchent d'y être uni par le lieu; peut-être que les prières, qu'il fera pour votre Maison, se répandront jusque sur celui que vous voulez bien regarder comme votre associé & votre membre, quelque inutile que je vous sois. Cet

in

inutilité-même me ſervira à être tout à vous avec encore plus d'humilité & de reſpect. Comme je ne doute point, que Mademoiſelle de Vertus ne ſoit très-particulièrement touchée de notre commune douleur, permettez-moi, s'il vous plaît, de l'aſſurer que ſon affliction-même augmente encore la mienne, à cauſe du reſpect que j'ai pour elle. IV. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

IV. *Lettre de Mr. de* LUZANCI, *qui étoit ſouvent avec Mr. de* SACY, *ſon Couſin, particulièrement les dernières années de ſa vie.*

J'AI remarqué dans M. de Sacy qu'il a été, particulièrement depuis 3. ou 4. ans, vivement pénétré de 4. choſes.

1°. De la ſouveraine vérité.

2°. De la ſouveraine juſtice de Dieu, qui, ſelon St. Auguſtin, n'eſt autre que Dieu-même. Et ainſi aimer ces deux choſes, c'eſt véritablement aimer Dieu.

3°. De la paix de Jéſus-Chriſt dans cette vie. *Pax Dei, quæ exſuperat omnem ſenſum, cuſtodiat corda veſtra & intelligentias veſtras per Jeſum Chriſtum Dominum noſtrum.*

4°. De la paix de Dieu dans l'éternité.

LE Curé de Pomponne étant tombé malade il y a 3. ou 4. ans d'une maladie très-dangereuſe, & dont il mourut, Mr. de Sacy alloit le voir tous les jours les 15. derniers avant ſa mort, & je l'y accompagnois. Il faiſoit un jour très-mauvais tems: je lui dis qu'il falloit qu'il ſe diſpenſât d'y aller ce jour-là. Il me répondit que „ le mauvais tems „ ne l'avoit jamais empêché de faire une bonne „ action." Il avoit une grande idée & étoit fort touché de ces trois Béatitudes:

IV Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

Beati pauperes ſpiritu.
Beati qui eſuriunt & ſitiunt juſtitiam.
Beati qui lugent.

Il m'a dit qu'elles renfermoient toutes les autres.

Les dernières paroles que M. de Sacy a prononcées à la mort, ſont: *In te Domine ſperavi, non confundar in æternum.* „ Je ne ſuis rien, ô „ mon Dieu! Je n'ai que mon néant à vous of„ frir: tout ce que j'ai vient de vous. Achevez „ en moi l'ouvrage de votre miſéricorde. Mon „ Dieu, ayez pitié de nous:" ce qu'il répéta pluſieurs fois. Il eut ſouvent dans la bouche ces paroles de St. Fulgence: *Da mihi modò patientiam, & poſteà indulgentiam*, qu'il prononçoit avec un cœur plein de confiance: „ Que vos miſéricordes, Sei„ gneur, nous préviennent, car nous ne ſommes „ que miſère & néant." *Mane nobiſcum, Domine, quoniam adveſperaſcit, & inclinata eſt jam dies.* „ Purgatoire admirable, tu n'as rien que de ſaint, „ puiſqu'en me purifiant tu me rends digne de „ jouïr de Dieu! ce que je ſouffre eſt bien peu, „ mon Dieu; & ce que vous me promettez eſt „ beaucoup: *Domine Jeſu ſuſcipe ſpiritum meum.*

V. *Lettre ſur le même ſujet.*

5. Janvier 1684.

Il faudroit être inſenſible pour n'être point touché de la perte que nous avons faite de M. de Sacy. Mais il faudroit être infidèle pour n'y pas trouver en même tems de grands ſujets de conſolation.

La piété verſa des larmes à la mort de St. Martin, & la piété trouve des joies dans la mort de St. Martin. On pleure parce qu'on eſt homme,

me, mais on ſe réjouït parce qu'on eſt fidèle. La nature verſe des larmes, mais la foi les eſſuie incontinent. Je voudrois ne dire rien de ce grand homme qu'hiſtoriquement & que ce que j'en ai connu par moi-même, & j'ai peur qu'on ne croie que j'ai entrepris de faire ſon Panégyrique, & qu'on ne prenne ſon hiſtoire pour ſon éloge. V. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

J'ai eu le bonheur de le connoître dans le collége de Lizieux en 1630. & 1631. Il demeuroit chez M. Bochet, & il étoit en prémière claſſe ſous M. Bochet. Il fit un Poëme qu'il déclama: je n'ai jamais rien entendu de plus beau en ce genre-là. Le commencement étoit

Obſceſſam Babylona canam, Zopyrique labores .... indignos, &c.

Voilà tout ce que j'en ai retenu. J'étois pour lors en troiſième avec M. l'Abbé Arnauld & M. de Pomponne. Jamais je n'ai vu Iſaac le Maître dans le collége quitter ſa robe de chambre, ni jouër, ni faire aucune action qui ne fût dans l'ordre & dans la bienſéance. Il étoit eſtimé le plus accompli de ſa claſſe en ſcience & en vertu, & ſon Régent-même avoit du reſpect pour lui, & ne le traitoit pas comme un écolier, mais comme un maître.

Le maître de chambre, chez qui je demeurois, ayant quitté ce collége pour aller à celui de Beauvais, je le ſuivis, & ayant perdu de vuë M. de Sacy je n'en dirai rien, n'en voulant dire que ce que j'ai vu. Je le rencontrai quelques années après aux Chartreux en habit eccléſiaſtique, qui aſſiſtoit à l'office, mais avec une telle modeſtie qu'il édifioit tout le monde par la piété qui reluiſoit dans toute ſa conduite.

Ce n'eſt pas à moi à parler de toutes ſes belles qualités, de ſes grands talens, de la beauté de ſon eſprit & de ſon éloquence: tous ceux qui l'ont connu en ſont perſuadés. Mais ce qui me ſemble rare, c'eſt d'avoir mené une vie ſi uniforme, d'a-

V. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

voir été ſi égal dans l'inégalité des évène c'eſt d'avoir été un exemple continuel d'in & de gravité, & d'avoir caché tant de méri le voile de l'humilité. Il ſembloit toujours converſation qu'il ne dût être que le diſci ceux dont il eût pu être le maître toute let & comme il ne parloit que de l'Ecriture, demandoit humblement l'intelligence des p qu'il témoignoit ne pas entendre, quoiqu'il plus inſtruit que ceux qu'il conſultoit. Je n perſonne plus ſage de la véritable ſageſſe, qui on vît moins de défauts. La vertu lui naturelle qu'on auroit cru qu'il étoit deſcen dam avant le péché originel. On voyoit perſonne comme Dieu avoit fait l'homme & ce que c'étoit que l'état de la nature innc & il me ſemble qu'on peut dire de lui Sulpice Severe dit de St. Martin, que *jam ſonne ne l'avoit vu ni troublé ni en colère;* mai toujours ſemblable à lui-même, il repré Dieu qui ne change point. Il m'a fait l'h de m'écrire depuis peu, & je garde ſa lettr me un tréſor. J'y trouve l'image de ſa vie ſa mort dans ces paroles qu'il y a inſérées, Auguſtin fait dire à St. Etienne étant prêt de à notre Seigneur, *Tibi vixi, tibi morior. quem ſuſcepiſti.* Et il ajoutoit ces paroles: „ „ ceci plutôt pour moi que pour vous." car ſet c'eſt à lui à les dire, puisque c'eſt pou qu'il a vécu, & c'eſt en Dieu & pour Dic eſt mort; ſi toutefois c'eſt mourir que de pa cette vie, qui n'eſt qu'une mort, à la vie éte Il vous y eſt allé préparé la place, & il y ſe tre protecteur. Je ne laiſſe pas de prier po mais je le prie en même tems de prier pour

Excusez mon griſonage. J'ai penſé n le pas envoyer. Je ſuis tout à vous, &c.

V

Lettre de la Mère Angelique de St. Jean, ſur le même ſujet.

VI. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

a Mère Prieure a entendu dire à la Mère Ange-
lique qu'elle avoit donné à M. de Sacy, lors-
qu'il étoit encore fort jeune, le livre de
ɔtée, afin qu'il y prît des règles pour ſe for-
dans la piété, en un tems où l'on ne trou-
point encore de conduite.

l'âge d'environ 14. ans il la vint trouver au
aſtère du St. Sacrement, & lui dit que jus-
alors il s'étoit ſervi du livre, qu'elle lui avoit
ié, pour apprendre à marcher dans la voie de
, mais qu'ayant appris dans ce livre-là même
qu'on ne s'y peut avancer ſans guide, & qu'il
ſur toutes choſes choiſir un bon Directeur,
noit la prier de lui en choiſir un, & ce fut
qu'elle le mit entre les mains de M. l'Abbé
t. Cyran, de qui elle commençoit à prendre
luite. M. de St. Cyran s'en chargea & le prit
lui. Il demeuroit avec Meſſieurs ſes Neveux
une retraite du monde tout entière; & M. de
Cyran y reconnoiſſant toutes les qualités de
e & de nature qui le pouvoient rendre capa-
un jour de ſervir l'Egliſe, s'appliqua avec un
tout particulier à le former pour le rendre digne
trer dans le ſacerdoce, ſelon toutes les règles
Egliſe, qui étoient devenuës tout-à-fait incon-
en ce tems-là. Il le fit monter par tous les
és, & demeurer longtems dans chacun. Il en
ça les fonctions dans notre Egliſe de Port-
al de Paris. L'on peut juger des préparations
demandoit pour le ſacerdoce, de ce qu'ayant
mencé de ſi bonne heure à former un ſi bon
, il ne le pouſſa point à la prêtriſe pendant
ans, Il ne fût prêtre que 6. ans après la mort

VI. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

de M. de St. Cyran, lorsqu'on eut besoin d'un Confesseur pour Port-Royal des Champs; ce qui lui fit regarder cette Eglise comme son titre. Il fit pour lors sa retraite à Port-Royal de Paris dans une si profonde solitude, qu'une fille, qui vit encore & qui étoit tourrière en ce tems-là, ayant soin de lui porter à manger & les choses dont il avoit besoin, témoigne encore qu'il recevoit tout sans dire un seul mot.

Il demeura chez M. l'Abbé de St. Cyran jusques à l'empriſonnement du dit Abbé. De-là il vint demeurer à Port-Royal dans la petite Maison de ***, où Mrs. ſes Frères s'étoient retirés. Il les ſuivit à Port-Royal des Champs, & en fut chaſſé comme eux. Quelque tems après, il retourna à Paris dans une Maiſon particulière.

M. de St. Cyran remarquoit tant de ſageſſe & de prudence en M. de Sacy quoiqu'il fût fort jeune, qu'il prennoit ſon conſeil en quelques rencontres. Il a paru ſenſiblement que Dieu l'avoit deſtiné à être interprête de l'Ecriture; car pour le rendre digne de s'y appliquer, il le conduiſit, non pas comme Moyſe ſur la montagne de Sinaï, mais dans les Tours de la Baſtille, pour y être entièrement ſéparé du commerce des hommes. D'abord qu'il fût arrêté, étant tout ſeul, il ne fit que prier & ſouffrir. Quand on lui eut donné M. Fontaine, il prit encore du tems pour rendre graces à Dieu de cette conſolation par laquelle ſa priſon ne lui paroiſſoit plus rien. L'on mit tout en uſage pour lui obtenir la permiſſion d'avoir du papier & de l'encre, mais inutilement, Dieu y pourvut par d'autres voies. Ainſi il prit la réſolution d'entreprendre la traduction de toute la Bible. Il y travailla ſans diſcontinuation tous les jours depuis 5 heures du matin juſqu'à onze. Il l'acheva en 2. ans. Il ſe mit à la revoir d'un bout à l'autre à quoi il employa encore quelques mois, avec la même aſſiduité; & le jour même préciſément qu'il

:ut achevé cette revision, il reçut l'ordre on élargissement.

VII. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

Lettre de la Mère Angelique de St. n, à Mademoiselle LE MAÎTRE, *sur ième sujet.*

ii apprend à ne mettre sa confiance qu'en 1, & à ne point compter sur la vie.

Le 5. Janv. 1684.

'LAS! ma chère Nièce, si vous aviez reçu ma lettre avec une joie qui avoit suspendu tous vos maux, j'ai reçu la vôtre avec un si attendrissement, qu'il a augmenté tous les , & que la considération de ce que vous per- i particulier a augmenté la douleur qui nous mmune avec tant de personnes qui y ont quoiqu'en un dégré au-dessous de tous les qui me rendent aussi à moi cette affliction à-fait singulière. Mais j'aurois bien mal : de toutes les graces que Dieu m'a faites à présent, si je ne disois avec ce saint hom- qui est dans l'Ecriture le modèle de tous les s, que *puisque nous avons reçu tant de biens de n de Dieu, il est juste que nous recevions aussi ux quand il nous les envoye.*

UR vous, ma très-chère Nièce, qui n'êtes : qu'à l'entrée de la vie, & qui n'avez point expérience de son inconstance, ces accidens peuvent surprendre davantage; mais aussi il u'ils vous instruisent, & que vous apprenniez ette occasion à ne point mettre votre appui les hommes, mais en Dieu seul, qui sera Père & votre protecteur dans tous les états

VII. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

où vous vous trouverez, si vous avez pour cœur de fille, que vous l'aimiez, que vo obéissiez, & que vous ayiez une entière con en sa bonté & en sa toute-puissance, en v abandonnant de tout votre cœur.

UN accident aussi soudain que celui qui de causer notre perte, nous doit être auss chère Nièce, un avertissement pour regar mort comme pouvant à toute heure nous su dre. Ce sera le moyen de ne nous attacher à & de compter les biens & les maux du t comme quelque chose qui a si peu de durée subsistence, qu'il ne s'y faut pas arrêter, mai ser par les uns & par les autres pour arriver ternité où nous tendons.

COMPTEZ que votre perte nous rend vous que jamais, & que vous êtes notre enf très-chère, &c.

VIII. *Lettre de M. le Duc de* LUYNE *la Mère Angelique de S. Jean, sur l me sujet.*

A Paris le 5. Janvier 1684.

Ma très-révérende Mère.

CONNOISSANT comme je fais votre chement de toutes les choses du mon votre soumission à la volonté de Di ne me serois pas ingéré de vous écrire au su l'extrême perte que vient de faire toute l' par la mort de Monsieur de Sacy, si je n obligé de vous témoigner en cette occas sensibilité que j'y ai, & la part que je pre inébranlablement dans tout ce qui vous regarde.

z, ma révérende Mère, tant de juſtes raiſons, VIII. Lettre de la mort de M. de Sacy.
à être touchée, que vous avez beſoin d'avoir
ours en cette rencontre à celles de la foi, pour
ver dans l'ordre impénétrable de la con-
e de Dieu la conſolation que les ſeuls ſenti-
s de la grace ſont capables de vous donner.
n'ai donc garde, ma révérende Mère, de vous
raire par une plus longue lettre des conſidé-
ons que je ſuis perſuadé qu'elle vous inſpire
ce ſujet; mais je me contenterai de vous aſ-
r ici combien je m'intéreſſe toujours en tout
qui vous concerne, & combien véritablement
ſerai toute ma vie

Ma très-révérende Mère,

Votre très-humble & très-obéiſ-
ſant Serviteur

LE DUC DE LUYNES.

X. *Lettre de M.* CHERTEMPS *, à la Mère Angelique de S. Jean, ſur le même ſujet.*

Le 5. Janvier 1684

e ne puis vous dire, ma révérende Mère, com-
bien je ſuis touché de la nouvelle que je viens
d'apprendre; & vous ne doutez pas que la mort
opinée d'un auſſi digne homme que M. de Sacy
nous afflige très-ſenſiblement. Il eſt aiſé de
re & de conſidérer, que notre vie doit avoir pour
ob-

* Chanoine de S. Thomas du Louvre, mort le 9. Avril 1714. agé 64. ans 6. mois & 11. jours. Voyez ſon hiſtoire dans le Supplément au Nécrologe de Port-Royal, page 144.

IX. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

objet perpétuel notre mort & celle de no amis, afin de n'être pas surpris quand elles arri vent; mais qui peut demeurer ferme dans le mo ment de cette privation, si Dieu par une grac singulière ne nous tient humblement soumis à se ordres, & n'augmente notre foi, pour appliquer no tre esprit & nos cœurs à considérer tout ce qui s passe dans le tems comme une suite nécessaire d ce qui étoit présent en Dieu de toute éternité. C'é toit l'esprit de celui que nous pleurons: tâchon d'entrer dans ses sentimens, pour nous consoler d sa mort. Il eut un jour la charité de m'explique dans un entretien, que les changemens & les dif férens états auxquels nous nous trouvons exposés doivent former en nous l'idée de l'éternité, nou la faire désirer, & qu'un Chrétien doit être, com me dit S. Bernard: *Inter adversa & prospera muta bilium temporum tenens quandam æternitatis imaginem* C'est ce que la foi nous présente pour nous conso ler: j'espère que votre charité me fortifiera pa des instructions, prises de la vie & des écrits de c grand personnage; car il me semble que vous, m révérende Mère, qui l'avez mieux connu, qui l'a vez pratiqué depuis si longtems, à qui il s'est ou vert plus particulièrement, seriez plus propre qu personne pour nous consoler d'une mort qui affli ge tous les gens de bien: elle ravit à l'Église u oracle dont Dieu se servoit pour lui expliquer le Ecritures: elle vous ôte & à votre Maison u homme selon le cœur de Dieu; & elle prive tou ceux qui ont le bonheur de vous être unis, d'u ami véritablement chrétien. Car ayant été témoi de sa grande piété, vous devez être & plus conso lée & plus en état de consoler les autres, puisqu tout est consolant dans une mort, lorsque l'on sai que tout a été édifiant dans la vie & dans la con duite de celui qui meurt. Je vous prie très-hum blement, ma révérende Mère, de me faire par de quelques réflexions qui me fortifient dans un

per

perte ſi ſenſible. Vous y perdez beaucoup, nous y perdons tous; mais Dieu eſt notre maître, il uſe de ſes droits. Notre ami n'a-t-il pas vécu aſſez longtems ſur la terre pour gagner le ciel? Sa vie a été un ſacrifice de pénitence: il l'a offerte à Dieu avec un cœur plein d'un amour humble & vigilant: acceptons ſa mort non ſeulement ſans murmure, mais, comme il nous l'apprend lui-même, avec une ſoumiſſion pleine de paix, pour nous unir au ſacrifice qu'il en a fait à Dieu en mourant. Cette mort n'eſt ſubite qu'à notre égard, rien n'eſt précipité dans la mort des juſtes: une mort prompte eſt la recompenſe de la pureté de leur vie, & les met *in tuto charitatis*. Je demanderai demain à Dieu cette grace pour notre ami, dans le ſacrifice que j'offrirai à Dieu pour lui. Je prie le Père des miſéricordes, qu'il daigne être lui-même votre conſolation, qu'il accepte nos vœux, nos larmes & nos prières en ſacrifice, qu'il fortifie par une patience chrétienne toutes les perſonnes qu'il afflige par cette mort, à laquelle je prens toute la part que je dois & pour vous & pour toute l'Egliſe. Je vous demande auſſi la grace, ma révérende Mère, de ſuppléer par une augmentation de votre charité à celle que je perd par cette mort, & de croire que je ſuis avec beaucoup de reſpect

Ma révérende Mère,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur.

A. CRERTEMPS.

IX. Lettre de la mort de Sacy.

X. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

X. *Lettre de Mr.* MARCEL, *Curé de S. J ques du Haut-Pas, à la Mère Angeliq de S. Jean, ſur le même ſujet.*

Le 6. Janvier 1684.

J'APPRIS hier avec beaucoup de douleur ce le que vous avez, ma révérende Mère; & vous plains en particulier, & toute votre Ma ſon en général, de la perte que vous venez d faire. L'Egliſe l'a faite avec vous, & tous ceu qui comme moi vous honorent, & avoient l'a vantage d'être amis d'un ſi ſaint homme. Die vous l'avoit déjà ôté; mais il ſembloit que ce n fût que pour un peu de tems, & qu'il y avo quelque eſperance de retour. Ce ne ſera qu par la mort que vous le reverrez dans le cie Il ne vous reſte que ſon eſprit, qui étoit cel de Dieu, qu'il vous a donné tant de vive vo que par ſes exemples & ſes écrits. Vous ne ſau riez croire combien cette mort me touche, avec quel reſpect & quelle affection je ſerai to te ma vie,

Ma révérende Mère,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

L. MARCEL, Curé de S Jaques du Haut-Pas.

XI. *Le*

XI. *Lettre de Mr.* ISSALY *, *Avocat au Parlement de Paris, à la Mère Angelique de S. Jean, ſur le même ſujet.*

XI. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

Le 7. Janvier 1684.

QUE vous puis-je dire, ma révérende Mère, ſur le ſujet de la mort de M. de Sacy, ſinon que j'en ſuis très-ſenſiblement touché. Je ſai combien il vous étoit cher par des motifs encore plus forts que ceux de la nature, combien il l'étoit à mes deux filles & à toute votre Communauté, combien enfin il vous étoit néceſſaire & à toute l'Egliſe, par les ſervices conſidérables qu'il lui rendoit, & qu'il lui a rendus toute ſa vie; & je ſuis obligé de prendre part à tous ces divers intérêts qui ſe préſentent tous à mon eſprit. Cette circonſtance augmente encore ma douleur, qu'après une ſi grande perte, je ne vois pas à qui s'addreſſer ni où recourir. Cependant, ma révérende Mère, au milieu de tous ſes ſujets de déſolation, permettez-moi, afin de ne rien dire de moi-même, que je vous faſſe reſſouvenir des ſentimens que la révérende Mère Angelique, votre Tante, écrit avoir eu à l'occaſion de la mort de Mr. le Maître, mon incomparable ami, Frère du défunt; que Dieu lui avoit fait la grace en cette occaſion de regarder ſa ſainte volonté par la foi, & qu'il la lui avoit rendue ſi ſenſible, qu'elle avoit presque anéanti ou du-moins ſurmonté les ſentimens de la nature; qu'elle avoit béni Dieu d'avoir

* Doyen des Avocats, mort le 30. Juillet 1707. agé de 87. ans. Voyez ſon article dans le Nécrologe de Port-Royal.

XI. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

d'avoir délivré son cher enfant des misères de la vie, & des peines de l'offenser; qu'elle l'a vu enterrer sans larmes, parce que Dieu lui donnoit l'esprit de l'esperance de la resurrection, & que sa bonté accabloit son esprit des vérités de la foi, qui anéantissent la créature devant sa divine majesté, & la reste de cette excellente lettre, qui contient une haute Théologie, que les gens du monde ne comprennent pas, & qui doit être néanmoins la solide, ou pour mieux dire, unique consolation des Chrétiens dans toutes leurs afflictions. Je vous supplie, ma révérende Mère, de demander à Dieu pour moi qu'il me donne par sa grace ces sentimens dans le cœur dont mon esprit est tout-à-fait convaincu, & d'être persuadée, ma révérende Mère, & toute votre Communauté, que personne ne prend plus de part que moi à tout ce qui la regarde, & n'est plus sincèrement

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

ISAAC.

XII. *Lettre de Madame* MARE, *à la Mère Angelique de S. Jean, sur le même sujet.*

Le 7. Janvier 1684

NOus n'avons osé plutôt, ma très-révérende Mère, mêler nos larmes avec les vôtres, & vous assurer qu'on ne peut être plus touchées que nous le sommes de l'effroyable perte que fait l'Eglise: elle devroit être pleurée avec

des

larmes de sang si cela se pouvoit. Dieu est en colère contre nous, puisqu'il nous ôte un rand trésor dont à la vérité on n'étoit pas ne. Mais, ma chère Mère, quelle désolation uel vuide pour votre Maison? Nous prions n de tout notre cœur qu'il le remplisse, & l vous soutienne par sa grace; quelque vertu on ait, ces grands coups sont accablans sans ce ours. Tous les gens de bien, & même du nde, sont affligés de la mort de ce Saint, & s parlent le même langage, en disant: *Pleût à u que je fusse en sa place:* aussi n'y a-t-il que e-là qui soit digne d'envie. Conservez-vous, très-chère Mère, pour vos pauvres filles à vous êtes si nécessaire; car que seroit-ce si s étoient orphelines de Père & de Mère: s y avons un grand intérêt, puisque nous s flattons que nous avons l'honneur d'être du ubre.

XII. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

Nous avons vu Mr. le Prieur qui n'entre nt-du-tout dans la proposition qu'on lui fait, dans le dessein qu'on a. Je laisse à Madame Fonspertuis à vous dire son sentiment; & s attendrons qu'on nous dise ce que nous fe-s. Nous vous demandons la continuation de saintes prières, & de nous croire plus que sonne avec beaucoup de respect,

Ma très-révérende Mère,

Vos très-humbles & très-obéissantes Filles.

XIII. *Let-*

XIII. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

XIII. *Lettre de Mademoiſelle de* CAMBRAI *à la Mère Angelique de S. Jean, ſur le même ſujet.*

Le 7. Janvier 1684.

Je prens grande part à votre douleur, ma très chère Mère : j'ai reſſenti vivement cette perte : elle a été ſi imprevue que nous avons appris la mort avant la maladie. Il y a peu de gens, ma très-chère Mère, d'une vertu auſſi rare & auſſi utile qu'étoit celle de Monſieur de Sacy : ſes ouvrages ont tant édifié le prochain ; & ſa charité pour toutes les perſonnes qu'il conduiſoit à Dieu étoit ſi abondante, que tout le monde qui le voyoit en reſſentoit les effets. Pour moi quoique je n'eu l'honneur de l'entretenir que peu de tems lorſqu'il vint à Paris, j'en reſſentis beaucoup de conſolation & de force, de manière que je fus en état de me dégager des embarras d'affaires où je me trouvois alors. Il n'eſt pas d'autre moyen de ſe conſoler d'une telle perte qu'en réfléchiſſant que notre heure approche. Mademoiſelle le Maître eſt inconſolable : Je ne puis dans ce malheur que mêler mes larmes avec les ſiennes. Je viens d'apprendre, ma très-chère Mère, que vous lui donnez place dans votre caroſſe pour aller rendre les derniers devoirs à Monſieur ſon Oncle. J'avois un grand déſir de l'accompagner, mais, comme il n'y a point de place, je vous prie que ce ſoit pour la prémière occaſion. Je pars préſentement pour la mener à St. Jaques du Haut-Pas, où nous allons toutes jetter de l'eau bénite. Priez Dieu pour moi, ma très-chère Mère. Je crois que vous

ſerez

z bien contente de Mademoiſelle le Maître. XII. Lettre sur la mort de M. de Sacy.
ſuis votre très-humble & très obéiſſante Ser-
ite.

V. *Lettre de M.* BOILEAU, *Docteur de a Maiſon & Société de Sorbonne, Archidiacre & Grand-Vicaire de Sens, enſuite de Paris, & mort Chanoine de Saint Honoré, ur le même ſujet.*

Le 7. Janv. 1684.

H! Mr. quel coup! *La Couronne de notre tête eſt tombée.* Je puis bien me ſervir de ces expreſſions divines. Malheur à nous, ce ſont péchés qui nous attirent ce châtiment. Conez-moi, Monſieur, par la conſolation que Dieu and dans votre cœur: obtenez-moi par vos priè- un bon uſage de cette affliction. J'en ſuis péré, & je ne ſai comment réparer la perte que viens de faire. Ne vous étonnez pas de me voir foible, j'ai perdu celui qui après Jéſus-Chriſt oit pu être ma force: j'ai perdu celui ſur qui je idois preſque l'unique conſolation de ma vie. ils que de gens, Monſieur, perdent avec moi s cette mort! Je prie le Pere de N. S. Jéſus-riſt, le Dieu qui nous conſole dans tous nos ux, de ſoulager lui-même notre douleur, & de plaire à celui qu'il nous ôte. Il eſt juſte que s'anéantiſſe devant cet être ſuprême, & que s ne dépendions que de lui. Heureux, Monr, ſi ces coups ſi pénétrans rompent tous les s qui nous attachent à la terre, & ſi nous hâtons nos ſoupirs l'avènement de notre chef auguſte,

qui

XV. Lettre ſur la mort de Mr de Sacy.

qui nous raſſemblera tous dans ſon corps pour n nous plus ſéparer les uns des autres ni de lu même.

C'EST en lui que je ſuis, Monſieur, avec u cœur pénétré de votre affliction, & rempli tout la fois de douleur, de reſpect & de reconnoiſſanc

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

BOILEA

XV. *Lettre de Mr.* BOILEAU, *à Mademoiſelle de* VERTUS, *ſur le même ſujet.*

Le 7. Janvier 1684.

PERMETTEZ-MOI, Mademoiſelle, de pleure avec vous & votre Communauté déſolée un perte commune. Je ſai combien vous eſtimie M. de Sacy; je ſai à quel point il vous honoroit & je ne ſens que trop combien j'ai perdu en l perdant. Où trouverons-nous dans la ſuite des ſiècle de ces hommes Apoſtoliques? Où trouverons-nous Mademoiſelle, tant de lumière avec tant d'onc tion, tant de rares talens avec tant d'humilité tant de fermété avec tant de douceur? Et dans l tems qu'on ne voit presque plus qu'indiſcrétio ou lâcheté, qui nous conſolera de la perte de c fidèle miniſtre, qui ſavoit ſi bien allier le courag & le zèle avec la prudence & la retenue? Hélas les Prophètes manquent en Sion, les vérités s'al foibliſſent & ſe diminuent, il n'y a plus que men ſonge & flatterie; & cependant, Seigneur, vous nou enlevez tous les jours ceux qui pouvoient s'oppo

ſe

er comme un mur à l'iniquité de Jacob. Je vous ntens, Mademoiselle, condamner mes plaintes lans les dispositions héroïques de soumission & de ndience où Dieu vous a mise. Vous me reprochez sans doute intérieurement mon peu d'attachement au Créateur & mon trop d'attache à la créature. Obtenez-moi donc par vos prières cette oi vive & tranquille qui fait qu'en ne cherchant ue Dieu dans le ciel ou sur la terre, on perd out le reste sans regret comme on l'a possédé sans ttache ; mais j'avoue ma foiblesse, je sentirai ongtems cette séparation qui me déchire le cœur. J'avois trouvé dans Mr. de Sacy, cet ami que le Sage nous a tant recommandé de chercher, cet mi éclairé, compatissant & fidèle, qui seul peut ire la consolation & la sureté de la vie ; & dans e tems que Dieu serre les nœuds de cette liaison, l la rompt. Il est le maître, Mademoiselle : qu'il asse ce qui est bon à ses yeux. Ses yeux, selon 'Ecriture, ne voient rien que de juste, & regardent toujours le juste avec bonté, lors même qu'il n paroît sortir des regards de colère. Ce saint inistre de Jésus-Christ, après avoir servi son tems ux desseins de Dieu, est allé recevoir du Père le famille la recompense de ses travaux. A Dieu ne plaise que je porte impatiemment son bonheur ; ais je ne puis m'empêcher de sentir mes maux t de me plaindre. Et de quoi vous entretiens-, Mademoiselle ? Vous me le pardonnerez, s'il ous plaît : la douleur ne sait pas trop observer s règles du respect & de la bienséance. Je vous arle de moi & de mon affliction particulière, au- lieu de vous témoigner la part que je prens à vo- re perte. Mais dans le fond tout vous est également inutile. Vous n'avez plus que faire des foibles consolations de la terre. Dieu, qui vous frape depuis si longtems, vous a accoutumée à ses oups, & s'est reservé à lui seul le droit de vous oulager, comme celui de vous affliger. Allez donc

XV. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

XVI. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

donc chercher, Mademoiſelle, aux piés de Jéſ
la conſolation qu'y trouva Marie après la mort
Lazare: mais je vous ſupplie de n'y pas oubli
ceux qui ont beſoin d'être ſecourus encore pl
que n'en avoit Marthe. Je ſuis, Mademoiſell
avec une profonde vénération,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

BOILEA

XVI. *Lettre de Madame* d'EPERNON, R
ligieuſe Carmelite, à la Mère Angelique
S. Jean, Abbeſſe de Port-Royal, ſur le m
me ſujet.

Le 7. Janvier 1684.

Le mérite de Mr. de Sacy étoit ſi grand, qu
n'eſt pas poſſible de n'être pas touché d'u
ſi grande perte. D'un autre côté, ma rév
rende Mère, vous en faites une ſi conſidérable, q
cette ſeule raiſon ſuffiroit pour me la faire reſſe
tir, puiſqu'il eſt vrai que j'entre dans vos ſen
mens en toute choſe. Ce n'eſt pas à moi d'entr
prendre de vous conſoler ſur un ſujet qui vo
cauſe une très-juſte douleur, Dieu, qui vous
donne, ſera votre unique conſolation. Je ſai q
vous ne la pouvez trouver qu'en lui: auſſi je
prie avec ardeur de remplir la place de celui q
nous regrettons. Je ne doute point, ma révére
de Mère, que le defunt ne vous obtienne de no
velles graces par ſes prières. Le Père du Gu
dit, qu'il conſidéroit Mr. de Sacy comme un d
pl

plus ſaints hommes du ſiécle à cauſe des éminentes qualités qu'il poſſédoit; & il ajoute qu'il ſe ſent plus porté à l'invoquer qu'à prier pour lui. Je trouve qu'il eſt conſolant d'entendre parler de cette manière une perſonne de la vertu du Pére du Guet. Il prend beaucoup de part à la perte que vous & votre Maiſon venez de faire. Pour moi, ma révérende Mère, j'y ſuis d'autant plus ſenſible que je vous honore au de-là de toute expreſſion. Je vous prie de faire remettre cette incluſe à Mademoiſelle de Vertus: je ne ſai ſi elle aura appris la mort de Mr. de Sacy: quoiqu'il en ſoit, je conçois fors bien qu'elle en ſera inconſolable. Ayez la bonté, je vous ſupplie, ma révérende Mère, de bien témoigner à Mr. de Luzanci la part que je prens à ſon affliction. XVI. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

XVII. *Lettre de la même, ſur le tranſport du corps de Mr. de* SACY *à Port-Royal, & ſur l'obligation que la Maiſon en a à Mademoiſelle de* VERTUS.

Le 9. Janvier 1684.

DIEU conduit tout, mon cher Frere: il n'y a point de circonſtances ici qui ne ſoient remarquables: nous y ferons réflexion avec le tems. Mais enfin Dieu nous a regardées favorablement. Tout s'eſt paſſé de la manière qu'il arrive quand Dieu conduit les choſes ſelon ſa volonté. Malgré les volontés des hommes notre précieux dépôt eſt entre nos mains: il n'eſt arrivé aucun accident dans la marche; & la charité qui brûle dans le cœur d'une amie (Mademoiſelle de

XVII Lettre ſur la mort de M. de Sacy. de vertus), qui n'a point ſa pareille, a reſiſté froid de la glace & des neiges dans une nuit cru le *. Le reſte de la compagnie s'en porte b auſſi. On eſt arrivé à 5. heures; il en eſt ſe on chante la Grand-Meſſe du Dimanche pour re le convoi, & chanter les nocturnes & la Gra Meſſe de *Requiem* ſur le corps: on réſerve l'ent rement à cette après-dinée pour vous attendre ceux qui pourront venir; & demain le matin fera le Service ſolemnel.

* Le froid, la glace & la neige étoient extraordinaires cette nuit-là.

XVIII. *Lettre. Courte relation du tranſp du corps de M. de* SACY *depuis Pomp ne juſqu'à Port-Royal des Champs.* *.

MONSIEUR de Sacy a demandé par ſon t ſtament d'être porté à Port-Royal Champs. Comme il falloit paſſer par ris, M. de Pomponne a envoyé demander la p miſſion à Monſeigneur l'Archevêque (de Harla qui après l'avoir accordé a fait l'éloge de M. Sacy, & a témoigné ſes regrets de ce qu'il n'a pas eu le tems d'achever ſon ouvrage ſur l'Ecr re Sainte. Mais il n'a pas voulu donner cette p miſſion par écrit, diſant qu'il ſuffiſoit qu'il la d nât de vive voix.

LE corps a été mis en dépôt dans l'Egliſe S. Jaques du Haut-Pas. Mais comme Mad

* Il fut tranſporté de Pomponne le 8. qui étoit le quatrième après ſa mort, à S. Jaques du Haut-Pas, où il fut en dépôt dant une partie de la nuit du 8. au 9. qu'on le tranſféra à Royal avec grande hâte, comme il eſt marqué ci-deſſus.

a Ducheſſe de Lesdiguière, qui étoit ſous la conduite de M. de Sacy, avoit envoyé deux cens personnes avec des flambeaux pour recevoir le corps à l'entrée de Paris, & que cet appareil avoit été très-remarquable, ce cortége ayant traverſé tout Paris, & paſſé devant les Jéſuites de la rue S. Antoine & du Collége de Clermont, Monſeigneur l'Archevêque en a été averti, apparemment par eux; & il a donné ordre qu'on fît arrêter le corps & qu'on l'empêchât de paſſer outre. Mais on en a été averti & on l'a prévenu: dés le ſoir le corps de M. de Sacy a été enlevé de S. Jaques du Haut-Pas, & on l'a transporté la nuit à Port-Royal des Champs, où il eſt arrivé à cinq heures du matin le Dimanche 9. XVIII. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

Ce recit ſervira à rectifier la relation qu'en fait M. Fontaine dans ſes Mémoires, Tom. II. page 531. & 532.

XIX. *Lettre de Mr. de* Pomponne, *Conſeiller & Sécrétaire d'Etat, à la Mère Angelique de* S. *Jean, ſa Sœur, ſur la mort de M. de* Sacy.

à Paris le 9. Janv. 1684.

Nous commençons bien triſtement cette année, ma très-chère Sœur, presque dans le tems que je forme des vœux pour vous, & que vous avez eu la bonté de me faire part de ceux que vous formez pour moi. Notre affliction eſt commune dans la perte ſi ſubite que nous avons faite dans la perſonne de M. de Sacy; & je pourrois dire que nous en ſommes auſſi ſenſible-

XIX. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

ment touchés que vous puiſſiez l'être, par le bonheur que nous avions de jouïr de ſa préſence à Pomponne. Vous offrirez à Dieu avec plus de foi & de vertu que nous, mais on ne peut en être plus frappés que nous le ſommes. Il a été tant qu'il a vécu l'ornement de notre famille, j'eſpère qu'il lui ſera un appui & un interceſſeur dans le ciel. Priez l'en pour moi, ma chère Sœur; & joignez-vous à lui avec votre ſainte Maiſon pour nous obtenir la miſéricorde & les graces dont nous avons tant beſoin.

Nous lui avons rendu les derniers & triſtes devoirs à Pomponne; & nous nous préparions à les lui aller rendre chez vous. Vous aurez appris les raiſons qui nous en ont empêché; & je m'aſſure que vous les aurez approuvées. Il eſt de la prudence de ne ſe pas attirer de nouvelles affaires lorsque l'on en a déjà de fâcheuſes à ſoutenir. Je ne vous dis pas tant cela pour moi que pour la perſonne qui eſt la plus inconſolable, comme la plus intéreſſée dans la perte de M. de Sacy. Elle me fait une compaſſion que je ne vous puis exprimer; & il n'y a rien que je ne vouluſſe faire pour ſoulager l'état où elle ſe trouve.

XX. *Let-*

XX.

XX. *Lettre de Mr.* MARCEL, *Curé de S. Jaques du Haut-Pas, à la Mère Angelique de S. Jean, ſur la mort & le tranſport du corps de M. de* SACY *de Pomponne à Port-Royal des Champs, qui, comme on la vu ci-devant, ſe fit du 8. au 9.*

XX. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

Le 9. Janvier 1684.

CE m'a été une grande conſolation dans la douleur où je ſuis avec vous, ma révérende Mère, d'avoir à rendre quelques devoirs à la ſainte mémoire de celui que nous pleurons, & à donner des marques du reſpect que j'avois pour lui. Je lui fait encore ce matin publiquement un Prône, en le recommandant aux prières avec éloge; & je ſuis plein pour lui de cette parole que St. Paul a dit pour St. Luc: *Cujus laus eſt in evangelio per omnes eccleſias*, comme j'en fis l'application en répondant à Mr. le Curé de Pomponne:*, perſuadé qu'elle convient parfaitement à notre illuſtre Défunt. Le S. Eſprit dont il a été rempli pendant ſa vie aura conſervé ſon corps dans le triſte voyage qu'on lui a fait faire cette nuit vers vous, qui étiez ſes plus chères delices en Jéſus-Chriſt; & vous l'aurez reçu heureuſement comme un dépôt très-précieux: on vous aura conté l'aventure que je ne trouve pas ſi mauvaiſe, & dans

* Lors qu'ayant accompagné le corps de M. de Sacy juſqu'à St. Jaques du Haut-Pas, il fit un diſcours plein d'éloge pour la mémoire du Défunt, dont il remettoit le corps entre les mains de M. le Curé de S. Jaques, qui en le recevant fit à ſon tour le diſcours dont il parle ici.

XX. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

laquelle il me paroit qu'on ne vouloit ſeulem
que n'être point nommé & n'avoir aucune par
On ne m'a rien fait dire du tout; & ayant écrit
matin pour rendre raiſon & apprendre qu'on av
emporté le corps dés hier au ſoir à cauſe du S.
manche, pour avoir du tems devant ſoi & pouv
aſſiſter aux offices & à la Sainte Meſſe tranqui
ment, j'ai eu réponſe qu'on eſt aſſez malade. Jo
ſez donc en paix, ma révérende Mère, & en
manière que Dieu le veut, du tréſor qu'il v
redonne; & ſoyez bien perſuadée de mon reſp
& de mon affection pour vous & pour votre M
ſon. Je ſuis, ma révérende Mère, votre t
humble & très-obéiſſant Serviteur,

L. MARCEL, Curé de S. Jaq
du Haut-Pas.

JE vous ſupplie un mot de complimens pour
à Mademoiſelle de Vertus, Mad. de Fontpert
M. Deſtouches & la Mère Prieure.

* C'eſt de M de Harlai dont il parle: voyez ci-devant la
tion du tranſport.

XXI. *Lettre de Mr.* ARISTE*, *à la M Angelique de S. Jean, ſur la mort de* SACY.

Le 10. Janvier 1684.

JE crois, ma très-chère Mère, que vous ne d
tez point que je ne prenne une très-gra
part à votre douleur. La perte, que toute l'E

* Prêtre, Docteur en Théologie & ſupérieur du Monaſtère de
à Paris, homme d'une grande piété & d'une rare prudence, g

fait en la personne de celui que nous regret- XXI.
s, est trop considérable pour n'en être pas vi- Lettre sur la mort de M. de Sa-
ient touché; & il n'y a que la foi qui puisse cy.
ner dans ces rencontres une véritable &
de consolation. Je ne doute point aussi que
prit de Dieu, qui est l'unique consolateur des
s chrétiennes, n'addouciſſe l'amertume de vo-
cœur, par le témoignage intérieur qu'il vous
d qu'il veut vous tenir lieu de tout. Il nous
lit dans les saintes Ecritures; mais il y a des
asions singulières comme celle-ci où il nous
veut faire sentir. En effet, ma chère Mère,
coups extraordinaires, qui paroissent des coups
la grande colère de Dieu & qui le sont en ef-
pour une grande partie du siècle, sur lequel
ces sortes de soustractions de graces & de
ours, *Spargit*, comme dit St. Augustin, *pœnacœcitates juper illicitas cupiditates*, sont des
ps de sa très-grande miséricorde sur ses Elus,
seulement sur ceux qu'il retire du monde &
l appelle à soi, mais même sur ceux qu'il veut
ifier & rendre dignes de lui par la séparation
tout ce qui n'est point lui. Les hommes a-
nt déjà commencé à vous faire sentir la dou-
r de cette séparation: Dieu a voulu achever
, pour parler plus véritablement, c'est lui qui
mmencé & qui a achevé. Mais en le faisant,
ime il ne vous frappe que pour vous guérir,
e prétend point vous priver d'aucun secours.
us retrouverez avec avantage, dans la con-
mation de la charité de cet ami fidèle, ce
vous pouviez trouver en lui lorsqu'elle é-
encore imparfaite. Je ne vous dis point
bien moi-même je perds dans cette mort:
s enfin Dieu est le maître, il fait bien toutes
ses. Je vous prie de le conjurer de me don-
ner

de Port-Royal, mort le 21. Avril 1694. agé de 74. ans. Voyez
rticle dans le Suppl. au Nécrol. de Port-Royal.

XXII. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

ner quelque part à ſa vertu. Je ſuis, ma très chère Mère,

Votre très-humble Serviteur

JAQUES-EMANUEL ARISTE

XXII. *Lettre de Mr.* CRENET *, *Curé de S. Benoît, à la Mère Angelique de S. Jean, ſur le même ſujet.*

Le 10. Janv. 1684.

ON ne peut être, ma très-chère Mère, plus perſuadé que je le ſuis de la grandeur de la perte que vous venez de faire, ni conſéquemment plus touché de votre ſouveraine douleur au ſujet de cet accident. Je ſais, ma Mère, après tout le paſſé ſur votre Maiſon & après tant de croix, les unes ſur les autres, que vous pouvez à l'occaſion de ce jour, auſſi juſtement que feu St. François de Sales, autrefois apprenant le décès de feue Madame ſa Mère, vous écrier ſous ce coup & vous plaindre, perdant un auſſi bon Père que celui qui vient de vous être ôté. Mais je ne doute point auſſi que, comme ce grand Prélat, reconnoiſſant la main de Dieu ſur votre perte, vous ne reteniez ce mouvement, perſuadée que vous êtes que cet accident eſt tout de la main de Dieu, toujours adorable lors-même qu'elle nous frappe & qu'elle nous châtie. Quelque grande donc que ſoit votre douleur, votre foi, votre re-

li-

* Il mourut lui-même le 15. de Mai ſuivant. Voyez ſon article dans le Nécrologe de Port-Royal.

n, votre piété, bref, tout ce qui eſt en vous, XXII.
i doivent inſpirer ces ſentimens. Ainſi tout Lettre ſu
nt que la foibleſſe humaine le peut permettre, cy. M de Sa-
yez vos larmes comme inutiles au recouvre-
, de ce que Dieu vous a ôté, dont il veut
vous lui faſſiez un ſacrifice. Il ſaura bien, ſi
s lui êtes fidèle en cette grande occaſion, ré-
r votre perte par quelque autre choſe qui ré-
ira tout le paſſé.

ous ne ſauriez concevoir au reſte combien je
ſens abbatu dans cette occaſion ſur la perte
homme d'un auſſi grand mérite que celui-ci,
ombien ſon abſence me remplit d'ardeur pour
s rendre tous les ſervices dont je ſuis capable.
me un autre Eliſée je demande à ce Prophè-
ui monte au ciel, ſon double eſprit pour vous
luire & vous ſervir utilement.

l'égard du Défunt, ma Mère, conſolez-vous:
e ſe peut une plus belle & plus précieuſe mort
la ſienne, étant mort comme Moyſe, ainſi
parle l'Ecriture, ſur la bouche de Dieu dans
es les circonſtances de ſon dernier jour,
it encore dit la ſainte Meſſe Lundi. Faites
entement, ſéparées que vous êtes de lui, faites
vre en vous & en vos Sœurs les idées qu'il
s a données à toutes pour la ſanctification de
e Maiſon. Peignez ſa vertu & ſa piété en
une de vous. Transmettez la à la poſtérité,
y faites revivre.

A rigueur de la ſaiſon ne me pouvant per-
re d'aller rendre à notre précieux Défunt les
ors de la ſépulture, vous trouverez bon que
ſois diſpenſé pour m'unir d'ici par mes prié-
celles que vous lui rendrez pour le repos de
ame.

XXIII. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

XXIII. *Lettre de Mademoiſelle de* VERTUS *, à Madame de* THEMERICOURT MENILLES, *ſur le même ſujet.*

Le 10. Janvier 1684.

HE'LAS! Madame quelle nouvelle vous vais-je dire, en vous apprennant la promte mort de M. de Sacy? Je ne pourrois me réſoudre à le faire, ſi ce n'eſt que je ne veux pas retarder ſur lui le ſecours de vos prières & de toute votre Maiſon. Il n'a été que 24. heures malade; mais il n'en a pas perdu un moment pour ſe préparer à ce paſſage, qui aſſurément a été le commencement de ſon bonheur, & qui eſt ſi formidable pour ceux qui n'ont pas vêcu comme lui. Pendant ſon plus grand mal, il n'a pas ceſſé de dire des verſets des Pſeaumes & de l'Ecriture Sainte. On a lu auprès de lui la Paſſion de notre Seigneur Jéſus-Chriſt; & il a expiré à l'endroit où il eſt dit: *Jéſus en penchant la tête rendit l'eſprit.* On a apporté ſon corps ici où il a voulu être enterré. Vous comprenez bien ſans doute quelle perte nous faiſons dans cette Maiſon. Vous en faites auſſi une, Madame, car il avoit bien de l'eſtime pour vous: il faut tâcher de ſuivre en cette occaſion ce qu'il vous a tant enſeigné ſur la ſoumiſſion qu'on doit avoir à la très-ſainte volonté de Dieu, & ne rien tant aimer qu'elle. Demandez pour moi cette grace, & faites moi l'honneur de me croire,

Madame,

Votre très-humble Servante,

DE BRE'TAGNE.

* Catherine-Françoiſe de Brétagne de Vertus, morte à Port-Royal le 21. Nov. 1692. agée de 75. ans. Voyez ſon article dans le Nécrologe de Port-Royal.

XXIV.

XXIV. *Lettre de M.* BOILEAU, *Archidiacre de Paris, à la Mère Angelique de S. Jean, Abbeſſe de Port-Royal, ſur le même ſujet.* XXIV. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

Le 10. Janvier 1684.

SI Mr. de Sacy n'avoit été utile qu'à votre Maiſon, il n'y auroit auſſi que l'intérêt que je prens, ma très-révérende Mère, dans ce qui vous regarde, qui me feroit prendre part à votre douleur. Mais ce grand homme étant la gloire de notre ſiècle, & un des plus grands ornemens de l'Egliſe de France, il faut que tous ſes enfans mêlent leurs larmes avec les vôtres, parce qu'ils ont fait tous une perte commune.

SA piété, ſa ſcience, ſa retraite, ſa douceur, ſa conſtance, ſon zèle inébranlable, toujours prudent, toujours ſage, toujours éclairé & toujours ardent, ſeront éternellement dans notre mémoire, & ſerviront d'exemple à ceux qui nous ſuccéderont.

JE vous ſupplie, ma révérende Mère, de prier le Seigneur que ces grands exemples, que j'ai connus & vus de mes yeux, ne ſoient point pour moi une lettre meurtrière, & que l'onction de la grace les imprime dans mon cœur.

JE m'addreſſerois volontiers à lui-même pour le prier de m'obtenir ce don. C'eſt, je crois, que par ſa mort ſa charité ne changera pas pour ceux qu'il en a bien voulu honorer pendant ſa vie.

J'ESPE'RE avant le carême aller lui rendre chez

XXIV. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

vous mes devoirs sur son tombeau, & en mêt tems vous assurer de mon profond respect.

Mr. Carré se loue toujours de la continuati de vos bontés que je mets sur mon compte, dont je vous suis redevable. Je vous le ferc bien davantage, si vous obteniez pour moi Seigneur qu'il me fît connoître sa volonté, & qu m'apprît à la faire. Je vois bien que je fais tc jours la mienne & par ignorance & par foiblel A la vérité les vivans ont de plus grands besoi que les morts.

Je suis tout à vous, ma très-révérende Mèr avec toute sorte de reconnoissance, &c.

Signé, L'Archidiacre de Pa

XXV. *Lettre de Madame l'Abbesse du* VA DE GRACE, *à la Mère Angelique de Jean, sur le même sujet.*

Le 10. Janvier 1684.

Ma très-révérende Mère,

Il seroit de la dernière ingratitude, après no avoir fait l'honneur de nous témoigner la pa que vous aviez la bonté de prendre à ce nous regardoit, de ne pas vous marquer ce que nous avons prises à la perte que vous av faite, & en même tems toute l'Eglise. Je vo assure, ma révérende Mère, que j'ai été sensib ment touchée, & bien plus particulièrement qua Madame la Duchesse d'Epernon nous a dit part que vous y aviez. Je ne suis pas capable vous donner de la consolation; & vous savez vo

m

même, par la pratique que vous en avez fait toute votre vie, tout ce que l'on peut dire de consolant dans de semblables afflictions. La grace que je vous demande est d'être persuadée que tout ce qui vous appartient m'est aussi chère qu'à moi-même. XXV. Lettre sur la mort de M. de Sa[illegible]cy.

POUR notre affaire je commence à esperer que les choses iront bien. La grace du Jubilé nous est venu très-à-propos pour faire rentrer en soi-même, & pourvu que les choses continuent, il y a lieu de croire que la tempête est passée; mais c'est à vous, ma très-chère Mère, & à vos saintes filles, que nous en avons l'obligation: je n'ai point été trompée dans la confiance que j'ai eu en votre charité; & je savois bien que Dieu ne pourroit ne pas exaucer vos saintes & ferventes prières. Faites nous la grace de nous les continuër, afin que les choses s'affermissent dans le bien; & faites moi la justice de croire que cette année comme la précedente: je suis avec une parfaite reconnoissance & respect

Ma très-révérende Mère,

Votre très-humble & très-obéissante Servante.

XXVI. *Lettre de Madame* LE VAYER, *sur le même sujet.*

De Soissons, le 10. Janvier 1684.

JE sai bien, ma très-révérende Mère, que la foi nous apprend qu'il faut plutôt se rejoüir de la mort des justes que s'en affliger, & qu'ainsi celle

XXVI. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

de Mr. de Sacy devant être regardée de cette
nière, je ne devrois avoir que de la joie. Ma
ma très-chère Mère, ne ſommes-nous pas o
gés de pleurer la perte que l'Egliſe fait; & n
eſt-ce pas une des plus conſidérables qu'elle p
voit faire? Un ſiècle entier peut-il en donner
ſemblable. J'avoue que je ſuis pénétrée de d
leur, car à cela je joins encore la perte que n
faiſons, mon mari, mes enfans & moi, en no
particulier, puiſqu'il nous avoit honoré de ſa bi
veillance, & celle que votre Maiſon fait, c
ma très-chère Mère, je m'intéreſſe toujours be
coup à tout ce qui la regarde, lui étant entiè
ment dévouée, mais à vous particulièrement, pu
que je vous ai des obligations ſi ſenſibles qu
les ne s'effaceront jamais de mon ſouvenir. A
en ai-je une reconnoiſſance qui ne finira qu
vec la vie: c'eſt dont je vous ſupplie, ma tr
révérende Mère, d'être bien perſuadée, & qu'
ne peut être avec plus d'eſtime, de ſoumiſſi
& de reſpect

Votre très-humble & très-obéiſſante Servante

M. SEVIN

NE me permettrez-vous pas, ma chère Mèr
que j'aſſure ici la révérende Mère Prieure de m
reſpects, & que j'offre à ma Sœur Briquet m
ſervices très-humbles? Pardon ma chère Mère,

XXV.

VII. *Lettre de M. l'Abbé* ARNAULD; *à la Mère Angelique de S. Jean, sur le même sujet.* XXVII. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

Le 11. Janvier 1684.

n'y a pas moyen, ma très-chère Sœur, de arder le silence quand on est frappé com- ne je le suis de notre commune perte, en ort de M. de Sacy. Je ne prétens pas vous oler, mais j'y cherche de la consolation a- vous. Si vous vous souvenez de quelque e que je vous dis la dernière fois que je ai vue, vous ne vous étonnerez pas que regrette d'une manière particulière : j'étois ours occupé de la pensée de pouvoir quel- jour me joindre à mon Frère de Luzan- , pour profiter avec lui d'une société si a- ble & si utile. Mais je n'en étois pas di- , c'est pourquoi Dieu en a disposé autre- t. Priez le, ma chère Sœur, qu'il soit lui- e le port où je me mette en sureté, puis- je n'en vois plus dans le monde où je me e jetter.

Je suis tout à vous.

de Luzanci mourut bientot après cette lettre, le 20. Février ix jours après la Mère Angelique de S. Jean.

XXVIII. Lettre sur la mort de M. de la M.

XXXVIII. *Lettre de M. l'Abbé le* Roy*, *à la Mère Angelique de S. Jean, sur le même sujet.*

Le 11. Janvier, 1684.

Je prie notre Seigneur, ma révérende Mère, à ce renouvellement d'année, qu'il vous remplisse d'une forte & pleine confiance en sa bonté. Combien la confiance des filles & épouses doit elle être constante & tranquille envers ce Père, cet Epoux de leurs ames, puisque sa puissance, sa charité n'ont point de bornes, & qu'il ne demande que cette confiance parfaite pour épancher abondamment son secours. Notre foi doit nous donner tant de vuës & de prévoïance pour tous les événemens de cette vie les plus douloureux qu'elle nous y doit tenir toujours préparés, & telle sorte qu'il faudroit qu'ils n'eussent jamais pour nous rien de surprenant ni d'imprevû. Quand Dieu nous ôte les personnes qui nous sont chères & que nous avons sujet d'honorer singulièrement, nous en sommes surpris comme d'un accident auquel nous n'aurions pas dû nous attendre selon la nature & selon l'homme : nous avons perdu Monsieur de Sacy; & nous avons fait assurément une perte qui paroit irréparable, mais la foi nous assure que nous le possédons en Dieu d'une manière toute nouvelle, toute parfaite & toute immuable. Etant maintenant dans une charité consommée & dans un nouveau pouvoir auprès de Dieu, il procurera aux personnes qui avoient b

* Abbé de Haute-Fontaine, mort le 19. Mars 1684. Voyez son article dans le supplément au Nécrologe de Port-Royal.

beſoin de lui des aſſiſtances ſupérieures à celles qu'elles en pouvoient recevoir pendant qu'il étoit en cette vie. Il leur procurera d'être tranquilles, éclairées, & fortes dans leur privation. Les ſecours ne ſeront pas ſi ſenſibles; mais ils ne ſeront pas moins réels; & la pleine & immobile confiance, qu'elles ont en Jéſus-Chriſt, leur ſuprême Paſteur, leur fera trouver immédiatement en lui ce qu'elles recevoient par le miniſtère de ſon Serviteur. Il étoit ſur la terre pour elles; & il en a été retiré pour être couronné de ſes travaux & de ſa ſainte vie. Nous avons un abondant ſujet de nous conſoler d'être privés de cet excellent homme, en ce que Dieu nous l'ayant ôté ſelon le corps, il nous a laiſſé ſon eſprit dans ſes ouvrages. C'eſt-là qu'il faut chercher celui que nous avons perdu & où nous le trouverons infailliblement d'une manière très-utile & très-conſolante. Tous nos Religieux prieront pour lui de tout leur cœur, & nous tâcherons tous d'honorer la mémoire de cet illuſtre Défunt de la manière que nous le devons. XXVIII. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

NOTRE nouvel hôte recouvre tout doucement la ſanté. Il vous mande de ſes nouvelles, c'eſt pourquoi je ne vous en dirai rien davantage. Je me recommande, ma révérende Mère, très-humblement à votre charité & à vos ſaintes prières, étant avec un très-ſincère reſpect,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur.

M. Voillar a été touché comme il le devoit de la perte que nous avons faite, & ſe recommande très-humblement à votre charité.

XXIX.

XXIX. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

XXIX. *Lettre de M.* MERCIER (*de Pont Château*) *, *sur le même sujet.*

Le 11. Janvier 1684.

Je prens la plume, mon très-cher Frère, sans savoir ce que je vous dois dire, & je suis persuadé que j'ai plus besoin de consolation que vous, parce que j'ai moins de foi que vous pour porter de tels coups & si imprevus. Je sais bien ce qu'il faut se dire en ces rencontres, & qu'il est juste que la volonté de Dieu s'accomplisse préférablement à nôtre. Ce que je puis vous dire de très-vrai, est que j'ai pensé à vous aussitôt que j'ai été un peu revenu à moi de la prémière surprise d'une nouvelle si affligeante. Je n'en sais point encore les circonstances, mais j'espère qu'on nous fera la charité de nous les mander. J'ose vous demander une grace, mon cher Frère. J'avois autrefois donné à M. de Sacy un petit livre écrit de ma main, relié en veau, ce sont des passages latins des Pères, que j'avois extraits des Institutions chrétiennes: il disoit toujours qu'il me le feroit rendre après sa mort. On souhaite fort avec raison d'avoir quelque chose qui ait appartenu à des personnes pour qui l'on a eu beaucoup d'estime & de respect: je ne vous demande rien, mais au-moins je garderai ce petit livre qui me sera très-cher par l'usage qu'en a fait M. de Sacy depuis plusieurs années. Ce n'est que par retenue que je ne vous demande pas autre chose.

* Sébastien-Joseph du Cambout de Pont-Château, mort le 27. Juin 1690 agé de 57. ans. Voyez son article dans le Nécrologe de Port-Royal & dans le Supplément.

XXX. *Lettre de Mlle. le* TOURNEUX, *à la Mère Angelique de S. Jean, ſur la mort de M. de* SACY, *& la perſécution des Religieuſes de l'Hôtel-Dieu de Beauvais.*

XXX. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

Le 11. Janvier 1684.

Ma très-révérende Mère,

C'EST avec bien de la douleur que je commence à vous écrire cette année, pour vous marquer la part que je prens à la perte que vous venez de faire. La mort de Monſieur de Sacy eſt une affliction bien ſenſible à tous ceux qui aiment l'Egliſe; mais je ſuis particulièrement touchée de ce que votre Maiſon eſt privée d'un ſi grand ſecours: comme les Saints ont plus de pouvoir dans l'autre vie que dans celle-ci, j'eſpère qu'il protégera du ciel ceux dont il prennoit ſoin ſur la terre, & qu'il vous obtiendra de Dieu par ſes prières les forces dont vous avez beſoin pour ſoutenir les épreuves qui vous arrivent. Vous trouverez, ma Mère, un nouveau ſujet de gémiſſement dans la relation que Mr. Herman m'ordonne de vous envoyer: vous y verrez la perſécution qui ſe fait à Beauvais: ce qui me ſemble y avoir donné lieu, eſt que des Religieuſes de l'Hôtel-Dieu, à qui on a ôté depuis trois ans un Supérieur fort honnête homme, ont écrit à Meſſieurs du Chapitre, pour lui demander ſon entremiſe auprès du Prélat pour qu'il leur rende leur Supérieur, & repréſenter que leur Maiſon étoit en desordre depuis ſon abſence. La lettre a été inſérée dans les regîtres du Chapitre: ce qui a fort irrité le

XXXI. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

le Prélat : dans la visite qu'il a faite aux Religieuses, il les a menacé d'excommunication ; comme elles sont peu instruites, elles ont dit une partie de ce qu'elles savoient : j'ai aussi été accusée à ce tribunal d'être la Commissionaire du Supérieur ; ce qui ne se trouve pas faux.

XXXI. *Lettre de M. le* BRUN **, à la Mère Angelique de S. Jean, sur la mort de M. de* SACY, *sur lui-même & sur les Jésuites.*

Le 12. Janvier 1684.

Ma révérende Mère,

JE vous suis fort obligé de la charité & de l'affection que vous avez pour moi : je vous en demande la continuation. Je vous assure aussi que je prens grande part à tout ce qui vous regarde, & que j'offre continuellement à Dieu mes prières (toutes chetives qu'elles sont) pour votre Maison. Vous pouvez croire combien m'a été sensible la douleur que j'ai eue quand j'ai appris la mort de M. de Sacy, tant par rapport à votre Communauté qu'à toute l'Eglise : c'est assurément une grande perte pour tous les gens de bien qui aiment à s'instruire des vérités divines. Mais ce grand homme étoit plein de jours ; il avoit achevé sa course, & Dieu lui a donné pour prix une mort promte, qui a été la recompense de la pureté de sa vie. Puisque vous ne me croyez pas indifférent en ce qui re-

gar-

* Acolyte de Rouen, Fils de Bonaventure le Brun, libraire de cette ville, mort très-âgé à Orléans, le 19. mars 1732. Voyez son article dans le Supplément au Nécrologe de Port-Royal.

garde ma Sœur *Euſtoquie*, je vous ſupplie de lui témoigner que je penſe ſouvent à elle devant Dieu, & que je le prie ou qu'il lui rende la ſanté, ou qu'il lui donne toute la patience néceſſaire pour endurer ſes maux avec fruit. Je vous avois prié par ma dernière de m'envoyer les Remarques de ma Sœur *Synclétique:* il y a de l'apparence que vous n'aviez pas encore reçu ma dernière lettre quand vous m'avez fait l'honneur de m'écrire la vôtre. Je n'ai point reçu non plus de votre part les hymnes de S. Bernard, comme vous me les aviez promis: j'ai ici deux ou trois amis, qui le ſont auſſi de ce Saint, auxquels je voudrois bien en donner. Vous me rendez juſtice quand vous dites que je ſuis dans le deſſein de chercher Dieu, & je vous aſſure que ce n'eſt point le *civicus amor* qui me retient dans cette ville, dont je ne vois guères les ruës, & à l'heure qu'il eſt il y a pluſieurs de mes meilleurs amis qui ne ſavent pas encore que j'y ſuis. Je me ſuis bâti au cœur de cette ville une ſolitude en refuſant les viſites; & je ſuis dans un lieu où naturellement je dois être juſqu'à ce qu'il plaiſe au Pére de famille de me louër, comme vous me dites en prennant congé de vous. Quand il me louëra pour aller travailler le reſte de mes jours à la campagne, je ne marchanderai point pour y aller, & je me contenterai du denier qu'il me donnera. Je vous ai mal fait entendre ma penſée quand je vous ai mandé la nouvelle du livre du Jéſuite, car je n'en ai point eu d'autre que vous là-deſſus. Monſieur notre Curé, qui eſt mon voiſin & de mes bons amis, me fit voir avant-hier, quand je lui rendis ma prémière viſite, une grande Etrenne que les Jéſuites font vendre par leurs libraires à leurs écoliers: ils y ont repréſenté leur Général d'un côté, & de l'autre S. Ignace & S. Fr. Xavier qui éclairent de leurs lumiéres, & les 4. parties du monde, repréſentées par 4. Reines couronnées qui ſe proſternent aux piés du

XXXI. Lettre ſ la mort M de Sa cy.

Gé-

XXXI. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

Général, comme lui étant soumises; & en sont 4. Enigmes, dont l'une est un essain d'Abeilles au-tour d'une ruche, avec cette devise: *Pungit dum prodest*; je ne sai comment ces Pères l'entendent: pour moi je l'explique d'un Jésuite qui il fouëtte ses écoliers. *Neque hic stetit Patrum militas:* Ils ont dédié à Lion l'année dernière très-grande Thèse à leur Général, où il est présenté au milieu des 24. vieillards de l'Apoje veux dire au milieu de 24. des principaux la société, à savoir Molina, Scarez, Vasque Escobar, &c. & au-dessous, des Empereurs, Rois, des Reines, des Princes, des Ducs mettent à ses piés leurs couronnes pour marque soumission. Le papier & le tems m'obligent de nir, en vous assurant que je suis tout à vous. recommande à vos prières le Père Du Breuil: doit vuider un de ces jours le procès pour sa re, on croit qu'il le perdra. Il se porte bien.

XXXII. *Lettre de M.* TILLEMONT, *à de* LUZANÇI, *sur le même sujet.*

Le 12. Janvier 1684.

PUISQU'ON n'a pas voulu me permettre d'a avec vous, Monsieur, rendre les derniers voirs de l'humanité à celui qui nous teno tous deux lieu de Père, j'eusse eu au-moins q que consolation de vous pouvoir embrasser l que vous passâtes par Paris: mais ayant enc manqué cette occasion, en partie par la crainte vous dérober le tems dont vous aviez besoin p des choses plus importantes, je satisfais & à r

ir & à mon inclination par cette lettre que je écris pour mêler mes larmes avec les vôtres, même tems pour prier Dieu qu'il nous don- tous deux la conſolation, le ſecours, & le il néceſſaires en cette rencontre. Tout le de convient que je perds beaucoup en la mort . de Sacy; mais je ſuis obligé de reconnoître ni moi ni qui que ce ſoit n'y perd tant que ; car on peut dire que vous aviez en lui ce que vous pouviez aimer en Dieu ſur la . Perſonne n'a joui avec tant de liberté de onverſation, de ſes inſtructions, & de ſon nple; & je ſuis perſuadé que perſonne n'a ſu ner & goûter plus que vous cet avantage. Ce- lant je ne crains point d'aſſurer que vous n'a- aimé tout cela que pour Dieu; & Dieu en retirant M. de Sacy ne s'eſt point retiré de s. Il peut vous faire retrouver en lui d'une ière encore plus avantageuſe tout ce que vous z aimé dans ſon ſerviteur; & il le fera. Que puis-je parler de moi-même avec la même aſ- ance! J'ai appris le deſſein que vous avez pris itôt; & n'y pouvant contribuër d'une autre nière, je le fais au-moins par mes ſouhaits, en nt Dieu de tout mon cœur qu'il vous faſſe ſir dans ce deſſein, & dans tous les autres il aura formés dans vous: ſe ſerai ravi d'en rendre l'exécution. Que ſi Dieu a d'autres pen- , il faut nous y ſoumettre & eſperer que tout ſira pour notre bien. En vous écrivant ceci il vient une vuë, que ſi Dieu nous vouloit unir en- ble je ne vois rien qui me pût être plus avan- eux; & cela ne ſe pourroit-il point, même dans t où ſont les choſes? Mais ce n'eſt toujours en ſuppoſant que ce que vous déſirez avec tant raiſon & de juſtice ne pût arriver. En partant nt-hier de Paris, j'appris que Madame Hippo- étoit fort malade. Je voudrois en pouvoir oir des nouvelles. Dieu vous frappe par bien

XXXII. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

des

XXXII. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

des endroits pour achever de vous polir, par que vous êtes une de ces pierres vivantes qu veut placer dans ſon édifice éternel. Faites m la grace, Monſieur, de lui demander qu'il m donne auſſi quelque place, & qu'il lui plaiſe nous réünir enſemble dans l'éternité aux piés celui qu'il nous a donné à tous deux pour nous conduire. Agréez, s'il vous plait, la proteſta tion que je vous fais de mon reſpect, & de vo loir être toujours tout à vous avec une ſincérit toute entière.

XXXIII. *Lettre de M.* HERMAN, *Chanoine de Beauvais* *, *ſur le même ſujet.*

Le 13. Janvier 1684.

CE me ſeroit, ma révérende Mère, une étran ge mortification ſi vous ajoutiez à votre ſi lence de plus de trois mois celle de n point approuver que je vouluſſe me conſoler a vec vous de la mort de M. de Sacy, que Die vient de recompenſer de ſes ſervices, en nous lai ſant dans de nouvelles afflictions. Ce ſeroit pe de le regretter avec tous ceux qui aiment l'Egli ſe, ſi ceux qui connoiſſoient ſon rare mérite d plus près, & qui lui étoient unis par les liens d'u ne plus étroite amitié, ne ſe témoignoient dans cet te épreuve juſques à quel point ils ſont touché de cete ſéparation. Je ne regrette pas comm vous ni la perte d'un Couſin, ni la mort d'un P re

* Docteur de Sorbonne, mort le 11. de Juillet 1690. Voyez ſa v imprimée, & ſon article dans le Nécrologe de Port-Royal.

, mais je ressens, comme je le dois, le vuide 'a laissé parmi nous l'un des plus sages, des plus ntueux, & des plus éclairés prêtres qui nt été appellés de Dieu à ce ministère depuis isieurs siècles. Il a éclairé la Maison de Dieu : ses écrits; & il a répandu l'odeur de ses bons emples dans le cœur de tous ceux qui l'ont nnu, & qui ont été assez heureux pour être té- ins de sa vigilance, de sa mortification inté- ure & continuelle, de l'égalité de son esprit, la douceur & de la gravité de ses mœurs, aussi n que de l'abondance de ses lumières. Il faut, Mère, que ces rares qualités aient été d'un x extraordinaire, & d'une efficace peu commu- , puisque ceux-mêmes qui combattent la véri- lui rendent justice, & ne peuvent s'empêcher reconnoitre les grands dons que Dieu lui a dé- rtis, & dont il a toujours fait un saint usage. comme vous ne pouvez point douter des senti- ens que j'ai pour votre Maison, vous devez ssi être fort persuadée que, quand je ne senti- is point en ma personne la perte que je fais par tte mort, votre considération seule ne laisseroit s de me percer d'une très-profonde douleur. ais, ma Mère, il y a longtems que nous de- ns avoir appris avec le secours du ciel à vivre r la foi, à écouter la voix de Dieu qui nous horte à nous détacher de toutes choses, à ado- r la profondeur de ses jugemens, & à lui faire sacrifice général de tout ce qu'il nous a donné précieux. Vous le faites sans doute, & je vous ie de lui demander pour moi la grace de le fai- plutôt par les mouvemens de son esprit, & par s grands principes de notre religion, que par une pèce de stupidité, & par un endurcissement de eur. Je vous en prierois avec une plus grande endue de paroles si ma plume ne se trouvoit acée à chaque mot par la rigueur de cette froi- re, que je crois plus grande dans ce climat qu'au lieu

XXXVI. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

XXXIII. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

lieu où vous êtes. Je ne vous dirai rien de
état, que vous aurez appris d'ailleurs. Il
que je ne vous le pourrois représenter ſi j'a
liberté de l'entreprendre *. On croit ici q
été épargné, parce que l'on ne m'a rien d
que me renfermant dans l'Egliſe & dans m
binet je n'ai vu que de loin celui qui a fort
cée la patience de ſept ou huit de nos Con
Mais ſi cette machine ſe remue par des r
étrangers, & eſt un effet de la complaiſance
gle que l'on a pour des perſonnes qui ſon
porte des graces, vous jugez bien que je ſui
expoſé qu'aucun autre. Demandez pour mo
Mère, la force de me ſoutenir, & de prenc
eſprit de pénitence tout ce qui me pourra a
de plus humiliant & de plus dur; & cepe
faites moi la grace de me croire tout à
plus que je ne puis vous l'exprimer.

* Il parle d'une intrigue diabolique que les Jéſuites avoi
mée contre les Chanoines de Beauvais, pour les faire co
comme coupables du crime de lèze-majeſté. Mais leur inno
reconnue: l'accuſateur apparent (qui étoit lui-même Ch
fut pendu, & les Jéſuites, Auteurs ſecrets des calomnies &
trigue, furent épargnés, quoiqu'on eût découvert toute la
de leur procedé dans cette affaire. Voyez cette hiſtoire au-lo
la vie de M. Wallon de Beaupuis, qui ſe trouve dans *les vie
mis de Port-Royal* qu'on vient de donner.

XXXIV. *Lettre de Madame de* MONGI *Abbeſſe de Gif* *, *ſur le même ſujet.*

Le 14. Janvier 1684.

Vive Jéſus.

LA mort de Monſieur de Sacy, ma très- & révérende Mère, étant ſelon mon

* Elle a eu un grand commerce de lettres avec le Père Que

nent une perte commune & univerſelle pour tou- XXXIV.
te l'Egliſe, il me ſemble que l'on ne peut avoir Lettre ſur la mort de M. de Sacy.
l'honneur d'être un de ces membres ſans la reſ-
ſentir vivement; mais ſi je ceſſe de conſidérer cette perte comme générale, pour la regarder comme vous étant particulière & à toute votre Communauté, vous voulez bien que je vous témoigne la grande part que je prens à votre juſte douleur, & que je mêle mes larmes aux vôtres, pour tâcher de vous addoucir une perte que je ſai être irréparable, le mérite de Monſieur de Sacy étant ſi ſingulier qu'il eſt difficile, ou, pour mieux dire, impoſſible d'en trouver un ſemblable. Il ſeroit à ſouhaiter que Dieu nous l'eût laiſſé plus longtems, mais il étoit tems qu'il le recompenſât de ſes travaux. Faites moi la juſtice de croire, ma très-chère Mère, qu'en cette occaſion & en toute autre je ſerai toujours très-ſenſible à tout ce qui vous touche, toutes ſortes de raiſons m'engageant à avoir pour votre chère perſonne tout le reſpect, l'eſtime, & la reconnoiſſance poſſibles. Vous voulez bien que, puiſque j'en ai l'occaſion, je vous témoigne en particulier l'obligation que je vous ai du ſoin que vous avez bien voulu prendre pour le recouvrement de ma ſanté, en me procurant les fréquentes viſites de Monſieur *Hamon*, qui m'a traité avec une bonté & charité infatigables. Comme c'eſt à vous, ma très-chère Mère, à qui je ſuis redevable de tous ces bons offices qu'il m'a rendus, permettez moi de vous en faire mes très-humbles remerciemens, & à toute la Communauté des prières que l'on a faites pour moi. J'eſpère que votre charité s'étendra juſques ſur mon ame, & qu'après avoir demandé la guériſon de mon corps, vous voudrez bien prier pour celle de mon ame & pour la parfaite converſion de mon cœur; c'eſt la grace que je vous demande très-inſtamment, & en même tems celle de me croire avec un très-profond & très-ſincère reſpect, vo-

tre très-humble & très-obéiſſante Servante, Sœur Magdeleine de St. Paul, Religieuſe indigne.

XXXV. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

XXXV. *Lettre de la Mère Angelique de St. Jean, à Mr. de* TILLEMONT, *ſur le même ſujet.*

Le 15. Janvier 1684.

PERSONNE, Monſieur, ne peut mieux juger de la grandeur de notre perte & de notre affliction que ceux qui ont poſſédé comme nous le bien que Dieu nous a ôté, & qui en ont diſcerné le prix & l'avantage. Mais néanmoins, Monſieur, il y a une fort grande différence entre vous & nous : ce ſecours pouvoit toujours vous être utile, mais à nous il nous étoit néceſſaire : vous n'avez plus beſoin de lait, étant arrivé à un âge parfait, où vous pouvez rompre le pain aux autres ; & nous ſommes encore des enfans qui avons beſoin de tout, & qui ne peuvent ni marcher, ni ſe conduire, ni ſe nourrir, ſi on ne les porte, ſi on ne les mène, ſi on ne leur prépare, & ſi on ne leur donne à propos les alimens & les remèdes proportionnés à leurs foibleſſes & à leurs maladies. Notre ſeule conſolation eſt que notre Père céleſte ſait que nous avons beſoin de toutes ces choſes ; & la parole du Fils de Dieu, que *l'homme ne vit pas ſeulement de pain, mais de toute parole qui ſort de la bouche de Dieu*, nous fait eſperer que l'ordre divin qui nous afflige nous deviendra, ſi nous nous y ſoumettons, un pain de douleur qui nous ſoutiendra, & nous fera plus croître dans la charité, qui eſt notre vie, que ce pain delicieux de la parole de Dieu

Dieu que nous avons ſi longtems reçu par les mains de celui qui nous le diſtribuoit de ſa part & dont les reſtes nous demeurent encore dans ſes écrits, dont nous continuerons à nous nourrir, ſi nous avons aſſez d'humilité & de foi pour les lire, non comme les paroles d'un homme, mais comme étant véritablement la parole de Dieu méditée par un homme de Dieu, & expliquée par ſon eſprit dont il n'a été que l'organe. C'eſt ce que la force de la vérité nous met dans le cœur pour nous conſoler. Mais, Monſieur, il ſe préſente bien d'autres penſées affligeantes, & qui nous donnent ſujet de nous humilier, dans la crainte que ce ne ſoit un effet de la colère de Dieu qui menace d'ôter le chandelier de ſa place, quand on ne ſe ſert pas de ſa lumière, & qu'on laiſſe refroidir la prémière charité. Il eſt encore tems de demander de l'huile & du feu à ceux qui en ont plus que nous & qui en doivent même avoir pour nous. Vous ſavez, Monſieur, que Dieu vous a donné à cette Egliſe, & une violence étrangère ne vous peut pas ôter votre titre. Je vous ſupplie donc très-humblement d'augmenter votre charité pour nous dans notre affliction, & de croire, Monſieur, qu'elle augmente notre reſpect pour vous, & nous rend plus que jamais,

XXXV. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

Vos très-humbles & très-obéiſſantes Servantes.

XXXVI. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

ıira par ſes prières, comme il m'a conduit
ınt ſa vie par ſes avis. Il faut donc adorer
, ſe ſoumettre à ſes ordres, & lui offrir la
de ce tréſor, puiſqu'il le veut. Mais com-
grande eſt auſſi la perte que fait Monſieur de
nci *! Je la ſens auſſi vivement que la mien-
J'aurois fort ſouhaité d'être en état de pou-
ne retirer auprès de lui, pour contribuër quel-
:hoſe à addoucir ſon état & lui rendre les ſer-
. dont il me jugeroit capable. Je l'aurois
ınt plus ſouhaité qu'il m'a fait l'honneur de
émoigner ici qu'il auroit bien la bonté de me
ir auprès de lui. J'y trouverois ma conſola-
& l'avantage d'être uni à un Saint, pour qui
ıute ſorte de reſpect, & à qui j'ai de très-
les obligations. Je vous ſupplie très-hum-
ent, Madame, comme j'en ai auſſi ſupplié
ieur de Luzanci, d'avoir la charité de me te-
. place de Monſieur de Sacy, en ce qui de-
a de vous. Je continuerai de ſuivre en tou-
ıoſes vos conſeils & les ſiens. J'oſe eſperer
'ous voudrez bien me les accorder avec la
ıuation de vos prières. On me dit avant-
qu'un Archevêque, qu'on n'a point voulu me
ier, avoit dit, parlant de M. de Sacy : *Voilà
ınd Hérétique mort.* Les grands prêtres Juifs
èrent Jéſus-Chriſt d'injures & de calomnies
ſa mort. Il eſt glorieux à M. de Sacy d'être trai-
nême, & par des gens ſemblables à ces grands
s : il faut que cet Archevêque ſoit ou bien
nt, ou bien méchant, ou tous les deux en-
:, de parler de la ſorte d'un homme que
ıe tout le monde eſtime & honore, & plu-
même qui n'étoient point de ſes amis. Je
Madame, avec un profond reſpect, votre
umble & très-obéiſſant Serviteur.

Os E.

* put ſurvivre à M. de Sacy que de cinq ſemaines. 11. jours
mort de la Mère Angelique de S. Jean : il mourut le 10.

XXXVII. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

OSEROIS-je prendre la liberté, Madame, d'aſſurer ici Madame Angelique de Ste. Thereſe de ma parfaite ſoumiſſion. Je comprends, par la connoiſſance que j'ai de ſa grande piété & de la bonté de ſon cœur, combien notre perte lui eſt ſenſible.

JE viens de recevoir une lettre de Dom de Lerron, Chartreux. Il me charge, Madame, de vous aſſurer de ſon très-humble reſpect, & de ſa reconnoiſſance, & de vous dire qu'il ne peut attribuër qu'à vos prières & à celle de votre Communauté la grace que Dieu lui fait de ſubſiſter dans de ſi grandes peines ſans perdre l'eſprit: il vous en demande inſtamment la continuation.

XXXVII. *Lettre de M.* BURLUGUAI *, *à la Mère Angelique de S. Jean, ſur le même ſujet.*

Le 17. Janvier 1684.

J'AI été d'autant plus ſurpris, ma révérende Mère, de la mort ſi précipitée de feu Monſieur de Sacy, que la bonne diſpoſition où je le laiſſai à mon départ de Paris & qui m'a été confirmée depuis mon retour à Sens, me donnoit moins lieu de l'appréhender. Je me trouve quelquefois tenté de m'en prendre à ces remèdes extraordinaires, que tant de perſonnes recherchent maintenant dans ces ſortes de fièvres, & qui ſemblent en cette occaſion n'avoir arrêté le cours du mal que

* Docteur en Théologie, Chanoine & Théologal de l'Egliſe de Sens, & ſupérieur du Séminaire, mort à Sens le 17. Janvier 1702. âgé de 78. ans. Voyez ſon article dans le Supplément au Nécrologe de Port-Royal.

our l'exciter dans la ſuite avec plus de vio- XXXVII
: mais comme cela n'eſt pas certain, ſans Lettre ſu
cuper davantage des cauſes intérieures d'un M. de Sa
ent ſi funeſte, j'aime mieux le regarder cy.
l'ordre ſupérieur de la volonté de Dieu, &
rer avec ſoumiſſion comment il a retiré du
le un homme auſſi néceſſaire qu'il étoit à l'E-
, dans un tems où il lui rendoit de ſi grands
ces, & pouvoit encore lui en rendre, ſelon le
s de la nature, pendant pluſieurs années par ſes
llens ouvrages: car vous ſavez, ma révérende
e, que la ſainteté de ſa vie, depuis ſa plus
re jeuneſſe, l'ayant rendu digne de parler
écrire de Dieu, & ſa providence l'y ayant en-
, il a fait paroître dans tous ſes écrits, & par-
ièrement dans ceux qu'il a fait ſur l'Ecriture,
grandes qualités d'eſprit, de jugement, de do-
e, & d'éloquence dont il étoit doué, avec tant
at, qu'on peut dire de lui ce qui eſt dit dans le
re des Macchabées, Ch. 2 que *magnificè tracta-
ſapientiam*, vu principalement que tout cela
: rehauſſé par un air admirable de piété, qui
: comme ſon propre caractère, & qui le ren-
véritablement, comme St. Auguſtin vouloit
tous les gens de lettres fuſſent, *ſcienter pius*,
iè ſciens. Ces choſes, qui nous repréſentent,
qu'imparfaitement parce que c'eſt par mes pa-
s, la grandeur de ſon mérite, nous faiſant
oître en même tems la grandeur de la perte que
i venons de faire, portent notre douleur preſque
à l'excès; mais comme il s'eſt preſſé, ſelon
reſſion de l'Apôtre, d'entrer dans le repos de
i par ſon ardeur à marcher dans la voie qui
nduit, Dieu s'eſt auſſi preſſé de le retirer du
:u de l'iniquité, pour me ſervir des paroles du
, & de l'introduire dans ſa gloire. C'eſt-là,
révérende Mère, ce qui doit nous conſoler,
ous ceux qui le pleurent avec nous, dont le
bre aſſurément eſt d'autant plus grand, auſſi bien

XXXVII. dans ce Diocèse qu'autre part, qu'il y a un grand nombre de personnes qui profitoient de ses ouvrages, & qui en désiroient autant qu'il se peut la continuation. Nos bonnes Mères les Carmelites en sont fort touchées; & j'espère faire incessamment un service chez elles pour son entière délivrance, au cas qu'il en ait quelque besoin. Je me recommande, ma révérende Mère, à vos saintes prières: je serai toujours très-sincèrement & avec respect tout à vous,

J. BURLUGUAL.

Permettez, s'il vous plait, que je salue ici la Mére Prieure, & ma Sœur.

XXXVIII. *Lettre de la Mère Angelique de St. Jean, à Mademoiselle de* BAGNOLS, *pour lui faire envisager la mort de M. de* SACY, *comme la perte d'un Guide dont elle auroit dû se servir.*

Le 21. Janv. 1684.

PARDONNEZ-moi, s'il vous plait, Mademoiselle, de ce que je ne vous ai pas remerciée plutôt de l'honneur que vous nous avez fait d'être des prémières à prendre part à notre affliction.

JE puis dire que vous en aviez sujet, non seulement par le sentiment de l'amitié dont vous nous honorez, Mademoiselle, mais aussi parce que vous pouvlez regarder de loin, comme un secours que Dieu vous réservoit peut-être pour un tems, ou, quand

ınd vous auriez pris la réſolution de marcher ins la voie de la vie, il vous auroit fallu un Gui : pour y conduire vos pas. Lettre xxxvi. Lettre à la mort de M. de Sacy.

MAIS vous différez trop, Mademoiſelle; & :ndant cela toutes les étoiles achèvent leurs ours, & la nuit deviendra de plus en plus ob- ure.

SI Dieu augmente dans le ciel le nombre de os interceſſeurs en les rappellant de la terre, je ur demanderai pour vous, Mademoiſelle, qu'ils ontinuent de prier pour vous, afin que vous ompiez vos liens, avant que la mort vienne ter- iner ce que l'on ne peut ſe réſoudre de faire.

NOUS l'avons fort devant les yeux, ayant ois de nos Sœurs fort malades depuis peu, ſans ompter ma Sœur Euſtochie qui n'amande pas; ais elle peut durer, & les autres ſont pour aller ien vîte *, &c.

* Elle mourut elle-même huit jours après cette lettre écrite, omme on le verra ci-après.

XXXIX. *Lettre de M.* ARNAULD, *ſur le même ſujet.*

Le 21. Janvier 1684.

IL arriva que le jour que je reçus la nouvelle de la mort de M. de Sacy, j'avois rêvé la nuit précedente que je voyois arriver ſur des chariots eux très-grands cercueils, dans leſquels il y avoit eux morts enſevelis. Je m'approchai pour les re- ırder, & après avoir découvert leurs viſages, je :connus celui de M. de Sacy & celui de la Mè- : Angelique de St. Jean. Comme je m'appliquois

XXXIX. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

à les considérer, il me sembloit que le corps de M. de Sacy étoit aussi maniable & aussi vermeil que s'il n'eût pas été mort. Je disois à quelqu'un, *il n'est pas mort.* Mais on me répondit : *Voyez ses yeux qui sont ternis, & vous jugerez qu'il est mort.* Je regardai attentivement, & je reconnus qu'il n'y avoit que cette seule partie qui sembloit n'être pas vivante. J'étois beaucoup occupé de tout ce que je voyois ; & il me sembloit que ceux qui conduisoient les chariots me disoient: *Nous avons amené ces morts de bien loin, nous avons marché par des chemins très-rudes & sur des montagnes.* J'en avois grande compassion, & je témoignois combien j'y prennois de part. Lorsque je m'éveillai, (je dis lorsque je m'éveillai parce que je crois que j'étois véritablement endormi) quoique je n'aie pas coutume de réfléchir sur mes songes, parce que je sai que cela est inutile, je n'ai pu m'empêcher de penser un peu à celui-ci. Il y a deux raisons qui m'ont empêché de l'oublier. L'une, parce que les choses sont arrivées dans la suite de la manière dont je les avois vues; & l'autre, c'est qu'il m'en est toujours demeuré une impression forte dans l'imagination, c'est-à-dire, que mon imagination se représente encore vivement tout ce que j'ai rêvé ; & je vois, ou plutôt, il me semble que je vois les visages & tout l'attirail que j'ai vu la prémière fois . . . .

XL. *Let-*

XL. *Lettre de Mr. * *, Docteur de Sorbonne, à Mr. * *, ſur le même ſujet.*

XL. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

Le 22. Janvier 1684.

Le même jour que je me donnai l'honneur de vous écrire, je reçus la triſte nouvelle de la mort de M. de Sacy. J'en fus percé de douleur; & quoique ſa fin ſi heureuſe, qui a répondu à la ſainteté de ſa vie, me fût un ſujet de conſolation, j'enviſageois néanmoins, & j'enviſage encore, avec un très-ſenſible déplaiſir la grande perte que l'Egliſe fait en la perſonne de cet illuſtre Mort. Je n'ai jamais connu un homme plus ſage que lui, & qui ait fait un meilleur uſage des talens que Dieu lui avoit donnés. Sa patience a éclatée dans ſa priſon & dans ſes adverſités; & lorsque Dieu lui a rendu la liberté, il a enrichi l'Egliſe de ſes écrits. Je ne doute point que Madame N. * * *. ne ſoit bien touchée de la mort de ce grand Serviteur de Dieu. Auſſitôt que je ſaurai ſon retour, je me donnerai l'honneur de l'aller voir pour me conſoler avec elle ſur cette perte commune.

Je ſuis, &c.

XLI. Lettre ſur la mort de M. de Sacy

XLI. *Lettre d'un Religieux, à la Mère Angelique de S. Jean, ſur le même ſujet.*

Le 22. Janvier 1684.

J'ADORE les deſſeins de Dieu ſur la mort de Monſieur de Sacy, ma révérende Mère: ſa providence, qui l'avoit donné à ſon Egliſe pour ſon édification, l'en a voulu retirer lors même qu'il s'y appliquoit avec le plus d'ardeur. Plaiſe à ſa divine bonté que ce ne ſoit pas par un ſécret jugement de ſa juſtice. C'en eſt un grand quand il retire ainſi de ſon lieu, je veux dire de ſon Egliſe, la lumière qui l'éclairoit, afin de laiſſer dans les ténèbres ceux qui à la faveur de cette même lumière euſſent pu recevoir la guériſon & la converſion de leurs ames, ſelon la parole d'un Prophête. Ainſi, ma Mère, ce n'eſt point ſeulement pour la perte que nous avons faite en notre particulier que je viens joindre mes larmes aux vôtres, afin de pleurer avec ceux qui pleurent, mais c'eſt encore plus pour celle de toute l'Egliſe que je ſuis aſſuré que vous enviſagez, & qui eſt en effet le plus à conſidérer. Elle eſt certainement digne des regrets de tout le monde. C'eſt ainſi que notre révérend Père Abbé nous la fit regarder lorsqu'il nous en parla au Chapitre, en recommandant Monſieur de Sacy à tout le monde. Cependant il eſt vrai que ce qui peut nous donner quelque eſpèce de conſolation eſt, que ſi nous aimons dans la vérité & dans le Seigneur (*ego autem fruar in Domino*) celui que nous regrettons, nous préférerons ſon avantage au nôtre, & nous ſe-

ſerons incomparablement plus touchés de ces demeures éternelles où il s'eſt allé repoſer après de longs travaux, & de cette bienheureuſe paix, que le monde ne peut donner. Priez Dieu, ma Mère, qu'il nous y diſpoſe par tous les petits travaux de cette vie que nous avons embraſſés pour cela. Je compte beaucoup ſur vos prières & ſur toutes celles de nos bonnes Sœurs, & en particulier de Meſſieurs Thibou, Hamon, & tous autres abſens & préſens. Je n'ai que faire de vous parler de mes diſpoſitions ſpirituelles & corporelles, notre Père Abbé vous en parlera, les connoiſſant mieux que je ne fais. Je n'entends point parler de mon pauvre Frère: je l'abandonne au ſoin de la providence, puiſque c'eſt pour l'amour de Jéſus-Chriſt que nous l'avons abandonné: c'eſt en ſon amour que je ſuis & ſerai toute ma vie, avec un attachement qui ne ſe peut dire,

XLI. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

Ma révérende Mère,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

XLII. *Lettre de la Mère Angelique de St. Jean* ARNAULD, *à Mr.* HERMAN. *Elle compare Mr. de* SACY *à un Cèdre tellement élevé qu'il touchoit déjà le ciel.*

Le 22. Janvier 1684

JE m'attendois bien, Monſieur, que votre cœur ne ſeroit pas ſi comblé de vos peines qu'il n'y eût encore de la place pour contenir les nô-

XLII. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

tres, & que l'affliction que Dieu vient de nous envoyer ne vous touchât presque autant que nous-mêmes, parce que ſi vous avez moins de ces liaiſons extérieures qui rendent ces ſéparations ſenſibles, vous avez une plus grande charité & un amour plus tendre pour l'Egliſe, qui vous fait pleurer avec elle de ce que tous ſes amis ſe retirent & que tous ſes ennemis triomphent. Mois je viens de dire à Laudes dans le Pſeaume 91. *Cùm exorti fuerint peccatores ſicut fœnum, &c. juſtus ut palma florebit, & ſicut Cedrus Libani multiplicabitur.* Quelle différence de l'herbe & des Cèdres, & qu'il faut de patience pour voir croître un Cèdre dans toute ſa hauteur, pendant qu'on voit pouſſer & fleurir l'herbe de tous côtés; mais c'eſt néanmoins ce que Dieu nous a fait la grace de voir: ce grand arbre s'étoit tellement élevé qu'il touchoit déjà le ciel; & les perſonnes qui en étoient les plus proches prévoyoient, ce qui eſt arrivé, qu'on l'alloit perdre de vuë, tant il étoit élevé au-deſſus de la terre & ſéparé de toutes les choſes du monde.

POUR nous, nous ne pouvions nous dire une parole ſi dure; & il nous ſembloit que nous avions aſſez à ſouffrir d'une ſi longue privation ſans nous ôter l'eſperance de le revoir quelque jour quand Dieu aura raſſemblé les diſperſions d'Iſraël. C'eſt pourquoi ce coup nous a paru encore plus terrible de ce qu'il nous a été ſi ſurprenant & ſi imprevu. J'admire la bonté de Dieu qui nous donne la force de nous en relever. Il me ſembloit que je devois y ſuccomber de la manière qu'il m'accabla d'abord. Qu'on eſt heureux d'avoir de la foi & de l'eſperance en de ſemblables occaſions. On ne croiroit pas ſoi-même ce qu'on y trouve de grace & de force quand on s'eſt abandonné à Dieu. C'eſt, je crois, tout ce qu'il y a à faire dans toutes ſortes de peines: plus on les enviſage abſentes ou préſentes, plus elles nous affoibliſſent, au-lieu qu'en jettant toutes ſes inquiétudes dans le ſein

de

Dieu, elles s'y addouciſſent, & nous avons XLII.
elque repos, laiſſant à Dieu de faire tout ce Lettre ſi la mort
'il faut, & voulant bien ſouffrir tout ce qu'il M. de Sa-
it, qui eſt toujours le plus avantageux pour cy.
us.

Vous voyez, Monſieur, qu'en parlant de la
te je penſe à vous auſſi-bien qu'à nous, & qu'il
avantageux de ſe mettre dans une entière dé-
ndance de Dieu. C'eſt de tous côtés qu'on ne
it que ſujets de gémir pour ceux qui aiment la
lx & qui ne peuvent la trouver ſur la terre :
crois qu'elle eſt moins chez vous qu'ailleurs, &
e l'on y renouvelle toutes les menaces; mais
ut-être ce n'eſt que pour s'en faire honneur.
ieu qui vous a préſervé juſqu'à préſent le fera
ıcore, & je l'eſpère de ſa bonté, auſſi bien que
ıttends de la vôtre, Monſieur, que vous n'ou-
ierez point devant lui la perſonne du monde qui
ıus honore le plus, &c.

LIII. *Lettre de Mr. du* Fosse'*, *à Mr. de* Luzanci, *ſur le même ſujet.*

Le 23. Janvier 1684

Vous voulez bien que je vous diſe, Mon-
ſieur, que le tems d'affliction eſt un tems de
vertu pour les Serviteurs de Dieu. La joie
les conſolations de cette vie, mêmes ſpirituel-
les

* Voyez ſa vie à la tête de ſes Mémoires ſur Port Royal, & dans le Nécrologe de Port-Royal à ſon article. Son nom de famille eſt connu. Le nom du Foſſé eſt le nom d'une Paroiſſe dont il étoit le Seigneur. Cette Paroiſſe eſt dans le Pays de Brai à trois lieuës de Bu-, Bourg du Pays de Caux, célébre par ſes marchés & par ſes foi-

XLIII. Lettre de M. de Sacy.

les & ſaintes, ſont les plus capables de nous tromper, puiſque, comme le Demon le dit autrefois à Dieu en parlant de Job, on a lieu de craindre que notre piété ne ſoit alors en quelque façon intéreſſée, & que nous ne ſervions pas Dieu tout-à-fait gratuitement. Mais quand il nous frappe dans notre chair ou dans celle de nos amis, c'eſt alors qu'il nous fait connoître à nous-mêmes ſi notre vertu eſt pure, & qu'il nous porte à nous attacher plus ſolidement à lui ſeul. Nous devons donc, Monſieur, regarder & la mort de M. de Sacy & la maladie périlleuſe de Madame Hippolyte, comme des coups par leſquels Dieu frappe à la porte de notre cœur pour l'éprouver. Une piété auſſi ſolide que la vôtre n'en peut point être ébranlée; & ce qui ſeroit capable d'arracher peut-être une plante plus foible, ſervira-même à affermir votre vertu par de plus fortes racines. J'avouë que cette maladie a ſuccédé bien promtement à cette autre mort, & que vous avez beſoin que Dieu vous ſoutienne puiſſamment dans ce rude choc. Mais vous ſavez, Monſieur, ce que dit S. Paul; Que le Seigneur eſt fidèle; & qu'il ne permettra point que vous ſoyiez tenté au-deſſus de vos forces, mais qu'il vous fera-même remporter un avantage conſidérable de la tentation. C'eſt, Monſieur, ce qui vous doit conſoler. Et d'ailleurs ce que vous me faites l'honneur de me mander de l'état préſent de Madame Hippolyte vous donne lieu de bien eſperer de ſa maladie. Je vous ſupplie de lui vouloir témoigner que je l'ai offerte & que je continuerai de l'offrir encore à Dieu, quelques miſérables que ſoient mes prières.

Au reſte, Monſieur, je vous conjure d'avoir un peu de bonté pour mon Frère, à cauſe de l'état préſent où il ſe trouve, ayant emprunté & avancé de l'argent ſur la promeſſe de feu M. de Sacy, & ne ſachant où le prendre pour s'acquit-

ter.

er. Il est vrai qu'il y a beaucoup d'autres choes à payer. Ainsi il se remet entièrement à votre charité; & je ne crains pas de vous le recommander connoissant la tendresse de votre cœur. Je vous remercie très-humblement d'avoir mis à part le privilége: apportez le moi, je vous prie, vous m'obligerez infiniment. XLIII. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

Je suis,

Monsieur,

Avec beaucoup de respect
tout à vous.

THOMAS DU FOSSÉ.

Toute la famille vous assure de ses respects.

XLIV. *Lettre sur le même sujet.*

Le 23. Janvier 1684.

QUAND je pense à la douleur que vous devez avoir ressentie de la perte que nous venons de faire, je vous assure, ma très-chère Sœur, que j'oublie presque la mienne; & si de vous je reviens à moi, c'est pour vous dire ce mot de St. Augustin que nous lisons dans l'office des ténèbres: *Puisque notre affliction est commune, que notre prière le soit aussi.* Je vous écris donc comme St. Paul écrivoit aux Romains pour nous consoler mutuellement par les vuës de la foi que nous devons avoir en celui qui nous a frappés, mais dont les coups sont salutaires à qui adore & aime ces-

cette main paternelle dont il est frappé. Celui qu nous aimions est allé à Dieu, & c'est ce qui do nous donner de la joie. Mais comme nous l'a mions non seulement par rapport aux graces qu Dieu lui avoit communiquées, mais encore pa rapport au bien que le même Dieu nous faisoit pa son ministère, c'est la perte que nous faisons qu nous afflige & qui nous accableroit si nou n'étions soutenus par la foi qui nous représent deux choses.

La prémière, que Dieu demeure lorsque le hommes nous sont ôtés, & qu'il peut nous don ner par lui-même le secours qu'il nous donno par les créatures.

La seconde, que ses Serviteurs nous aiment & nous sécourent encore après leur mort, & souven même plus efficacement que pendant leur vie Ils n'ont plus comme ici-bas à prier pour eux, & la charité qui est à son comble dans le ciel leu fait implorer l'assistance divine pour nos besoin qu'ils connoissent apparemment encore mieux qu'il ne faisoient sur la terre, puisque tout ce qu'il voient ils le voient en Dieu-même.

Ajoutons à cela, ma chère Sœur, que nou les rejoindrons bientôt pourvu que nous soyion fidèles à pratiquer ce qu'ils nous ont enseigné & suivre les exemples qu'ils nous ont donnés. Die nous appelle avec eux où il les a conduits, ma chons par où ils ont marché, & après avoir don né à l'infirmité humaine les larmes & les soupi qu'une telle privation a pu exiger, relevons-nou par la foi, & pensons qu'il faut cesser de pleur pour nous appliquer à courir après ce que nou avons perdu. Ne nous affligeons pas comme de gens qui n'ont aucune espérance. Nous espero que Dieu a glorifié son Serviteur, & nous esp rons qu'il vous veut glorifier avec lui.

C'est à cette gloire qu'il faut tendre. Nou pleurons, parce que baissant les yeux en terr

us n'y voyons plus ce que nous y voyions au- XLIV. Lettre ſur la mort de M. de Sa- cy.
ravant. Mais levons les yeux, ma Sœur, & ous le reverrons: regardons où il eſt, & remer- ons Dieu de la gloire à laquelle il l'a élevé. onſiderons que c'eſt-là qu'il le faut ſuivre, & nſiderons le chemin qu'il a tenu.

Il étoit notre guide, & il marchoit devant nous. ant qu'il a été auſſi bien que nous dans la voie ous pouvions le voir. Il eſt arrivé, & nous ne voyons plus; mais ſi nous continuons de mar- ıer dans la voie qu'il a tenuë, lorſque nous ſe- ons au bout du chemin, nous nous retrouverons vec lui.

Ceſſons donc de nous affliger, & ne penſons u'à marcher, d'autant plus que nous ſerons peut- tre bientôt à la fin de notre courſe. Nous n'a- ons plus notre Père, ſon corps eſt enterré, ſon me eſt au ciel, mais nous pouvons avoir l'eſprit ui animoit ſon ame, & qui ſe faiſoit un temple e ſon corps.

Cet eſprit nous le rendra préſent d'une manie- e bien plus avantageuſe, en nous remettant ſans eſſe devant les yeux les inſtructions qu'il nous a lonnées & les exemples qu'il nous a laiſſés.

C'est cet eſprit, ma Sœur, qui nous a in- truits, qui nous a édifiés par celui dont il ſe ſer- oit comme de ſon organe pour nous apprendre la oie du ſalut.

Que reſte-t-il à demander, ſinon, que cet ſprit nous demeure par ſes lumières, & qu'il nous ende plus fidèles que nous n'avons été juſqu'à réſent à en faire l'uſage que nous devons. C'eſt e que je demanderai pour vous, c'eſt ce que je ous prie de demander pour moi. Si nous obte- ons cette grace, notre perte nous deviendra un ain, & Dieu accomplira en nous ce qu'il fait ſi ertainement en tous ceux qui l'aiment, qui eſt ue tout contribuë à leur ſalut, tout tourne à ur avantage. Notre guide a paſſé le ruiſſeau, &

il

XLV Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

il eſt en ſureté. Nous avons encore à paſſer: eſperons qu'il nous tiendra la main en nous aidant de ſes prières: eſperons que celui qui l'a porté nous portera; & ne penſons plus qu'à faire tout ce qu'il faut pour mériter cette grace.

Je vous ſupplie par l'affection que Dieu vous a donnée pour moi de vous ſouvenir de mes beſoins devant lui, & de croire que je ſuis en lui, ma très-chère Sœur, tout à vous, &c.

XLV *Lettre de M.* Lancelot *, *exilé à Quinpert, à la Mère Angelique de S. Jean, ſur la mort de M. de* Sacy. *Son Eloge. Diſpoſitions de Dom* Lancelot *dans ſon exil, ſur les malheurs de ſa Maiſon, & ſur ceux qui en étoient les auteurs.*

Le 24. Janvier 1684.

Ma révérende Mère.

Quoique je ſois déjà ſur la cinquième année de mon exil, ſans avoir oſé me donner l'honneur de vous écrire (& vous en ſavez la cauſe) je ne puis néanmoins m'empêcher dans cette rencontre de mêler mes larmes avec les vôtres, pour vous témoigner combien je reſſens une perte qui nous eſt commune. L'Ecriture veut que l'on s'afflige à la mort des Juſtes. Mais cette mort eſt encore plus affligeante, quand on ne voit perſon-

* Dom Claude Lancelot, Religieux de St. Cyran, mort en ſon exil le . . . d'Avril 1695. Voyez ſa vie à la tête de ſes Mémoires ſur M. de St. Cyran & Port-Royal, & à ſon article dans le Nécrologe de Port-Royal.

ne pour remplir le vuide qu'ils font auprès de rs amis par leur abſence. Je ne doute point ce- adant que celui que nous regrettons ne nous re- de du ciel, qu'il ne conſidère particulièrement re Maiſon, & parmi les autres votre chère rſonne: ce qui vous doit beaucoup conſoler; ſi nous vivons de la foi, nous ne pouvons pas uter que les Saints ne ſoient plus puiſſans en utre monde qu'en celui-ci, & que la charité ils ont eu pour nous étant encore plus pure elle ſoit auſſi plus puiſſante. Cependant vous voyez mme tout le monde s'en va peu-à-peu & de- ns & dehors; & quand je conſidère qu'il y a cette naine 45. ans que, par la charité des révérendes ères, je fus reçu au-dehors de votre Maiſon ur entrer plus particulièrement ſous la conduite M. du Verger, & que nous n'avons presque plus rſonne de ce tems-là, je ne puis m'empêcher craindre que nous ne déclinions auſſi comme le ns, & qu'il ne ſe gliſſe quelque changement ns notre conduite, ſoit par notre propre infir- ité, ou par l'impreſſion de ceux qui n'ont point nnu Joſeph. Vous êtes une de celles, ma très- ère Mère, qui avez eu le bonheur de le mieux nnoitre; & il faut que vous ſouteniez le dedans, ndant que nous tâcherons de ſoutenir le dehors. ous voyez l'état où eſt notre pauvre Maiſon, qui eſt core plus affligeant que celui de la vôtre. Néan- oins cela ne m'abbat point, Dieu merci; & quoi- e je ſois déjà bien avancé dans la 68. année de on âge & relégué au bout du monde, où je urrai peut-être bientôt mourrir, j'eſpère tou- urs cependant que Dieu me fera miſéricorde; bien loin de me plaindre d'aucun de ceux qui ont procuré cet exil, qu'au-contraire je le re- rde comme une grande grace, & comme une nitence dont j'avois beſoin pour me mettre plus état d'aller trouver celui qui vient de nous quit- . Priez Dieu, ma très-chère Mère, que par

XLV. Lettre ſ la mort M. de ſa

ſes

XLV. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

ſes mérites il me faſſe participant de ſa grand douceur, de cette ſageſſe dans laquelle il a tou jours vêcu, & de cette grande modeſtie qui é toit l'image de celle de J. C. que l'Apôtre nou apprend avoir été d'un grand poids & d'un gran mérite devant Dieu. Cependant voilà les tr vaux de l'Ecriture ſainte interrompus: mais ſ nous méditons bien ce que le Défunt nous en laiſſé, nous ne ſerons pas mal partagés: prennon garde ſeulement à l'imiter dans ce point auſſ bien que dans le reſte, puiſqu'on peut dire d lui plus que d'aucun homme que j'aie connu: *i lege Domini fuit voluntas ejus die ac nocte.* Je croi que ce doit être-là ſa deviſe, comme ce doi être le ſujet de notre conſolation. Je finis e vous aſſurant que je ſuis très-cordialement vous en notre Seigneur: ce qui dit plus que tou les complimens que je pourrois employer; & j vous ſupplie d'en aſſurer toutes les Sœurs, & particulièrement la Mère Prieure, que je ne ſé pare pas de vous dans cette lettre: j'entens l Mère du Fargis; car je ne ſai pas bien l'éta préſent de votre Maiſon. Saluez auſſi Made moiſelle de V. & notre bon Médecin. Je n vous oublie point devant Dieu. J'eſpère la mê me grace de vous toutes. Si vous pouviez m faire avoir quelque petite choſe du Défunt, j la recevrois avec bien de la devotion. Néan moins ne vous incommodez pas.

XLVI. *La*

XLVI. *Lettre de M. le* MOYNE, *à M. de* LUZANCI, *ſur le même ſujet.*

XLVI. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

Le 25. Janvier 1684.

MONSIEUR,

LA part que vous avez priſe dans l'amitié que M. de Sacy a eu pour moi, & que vous me témoignâtes dans la lettre dont vous eutes la bonté d'accompagner une des ſiennes il y a plus d'un an, m'oblige de vous témoigner auſſi la part que je prens dans l'affliction que vous avez reçue de ſa mort. La liaiſon d'eſprit encore plus que celle de la parenté vous rendent la perte ſenſible d'une perſonne dont vous connoiſſiez ſi particuliérement le mérite, & en qui vous poſſédiez plus qu'aucun autre les douceurs d'une amitié pleine de ſageſſe & de piété. Ce tréſor eſt ſi précieux & ſi rare qu'on ne peut en être privé ſans de profonds gémiſſemens; & il n'y a point en effet de douleur plus juſte & plus raiſonnable. Toutefois, Monſieur, la triſteſſe qui vient de cette ſorte de perte étant ſelon Dieu, fournit en même tems des raiſons d'une ſolide conſolation. Si vous avez plus ſujet que perſonne de regretter M. de Sacy, vous avez auſſi plus ſujet que perſonne de vous réjouïr de l'avoir ſingulièrement poſſédé. Ceux qui n'ont eu accès auprès de lui qu'en paſſant, eſtiment votre avantage très-grand d'avoir joui ſi longtems de ſon exemple & de ſa converſation. La mort n'a pu vous ôter le fruit de la ſociété que vous avez eu avec lui. Le ſouvenir de ſes talens & de ſes vertus vous remplit d'une odeur

XLVI. Lettre sur la mort de M. de Sacy.

odeur de vie continuelle ; & comme vous êtes persuadé de sa véritable piété & de son heureuse mort, dont on m'a mandé des circonstances très-édifiantes, vous esperez de vous réünir à lui, & ne regardez son absence que comme un voyage dans un lieu où il vous a précedé. Pour moi, Monsieur, je vous dirai qu'il est un de ceux dont j'ai aimé le plus la compagnie, & avec qui je désire le plus de vivre éternellement, à quoi je m'attens s'il continue, au lieu où je crois qu'il est, d'avoir la même charité pour moi qu'il m'a témoignée en diverses occasions, esperant qu'elle m'obtiendra de Dieu la miséricorde dont je me sens indigne. Je vous supplie de continuër de joindre la vôtre à la sienne, & de me croire perpetuellement, Monsieur, avec respect très-sincère, entièrement à vous.

LE MOYNÉ.

XLVII. *Lettre de M. de Ste.* MARTHE, *à la Mère Angelique de St. Jean, sur le même sujet.*

QUELLE terrible différence, ma Mère, de la mort des Saints & de la mort de ceux qui meurent dans leurs péchés! Ces derniers meurent véritablement, puisqu'ils sont séparés pour jamais de la véritable vie. Ils sont les victimes du Démon, & de misérables victimes, qui brûlent dans des feux éternels sans jamais se consumer; mais la mort des Saints est le commencement d'une vie toute divine, puisqu'en mourant ils vivent retirés & cachés en Dieu avec Jésus-Christ. Rien ne meurt en eux que le péché, qu'ils se sont efforcés de

ſtruire pendant toute leur vie. Ils meurent XLVII.
ıonde, qu'ils ont toujours haï d'une haine Lettre ſur la mort de M. de Sacy.
ite : ils meurent à un corps qui les faiſoit gé-
& dont ils demandoient tous les jours à Dieu
: délivrés : ils meurent enfin à tout ce qui fai-
eur crainte, leur peine & leur douleur. Oh!
la perte de cette vie mortelle leur eſt un
l gain, puiſque, ſelon leurs déſirs, elle leur
:e qu'ils avoient encore de charnel ; elle les
tous ſpirituels ; elle les dégage de mille ſer-
ıes ; elle les fait entrer pleinement dans la li-
: des enfans de Dieu ; elle les met en état de
d'une manière plus ſainte & plus parfaite ce
; faiſoient déjà. Ils vivoient en la préſence de
; ils étoient attentifs à ſa lumière, & ſa cha-
ıtoit repanduë dans leur cœur ; mais mainte-
ils ſont intimement unis à Dieu, & rien ne les
eut ſéparer ; ils ſont tous pénétrés de ſa gloi-
& le feu de ſon amour les conſume ; enſor-
ı'il ne reſte rien en eux d'eux-mêmes, ils
rtiennent uniquement à Dieu, ils ſont ſa vi-
:, ſon temple, ſon autel ; ils n'ont point
re volonté que la ſienne, point d'autre vie,
: d'autre tréſor, point d'autre bonheur ; il eſt
à eux & ils ſont tout à lui.

ı plus grande de vos conſolations, ma Mè-
ɔendant la vie de feu Mr. de Sacy étoit ſans
e de ſavoir que vous aviez en lui un véritа-
rêtre, un prêtre que Dieu avoit rempli de l'eſ-
lu ſacerdoce, & qui ayant été choiſi particu-
ıent pour votre Maiſon, étoit tout appliqué
ànctifier toujours de plus en plus, & à ſanctі-
ı portion du troupeau de Jéſus-Chriſt, que
avoit confiée à ſes ſoins.

ɴ cœur étoit grand à proportion de ſa cha-
toutes les ames que Dieu lui avoit données y
nt au large, & le déſir de leur ſalut tenoit tou-
ſon attention, ſes affections & ſes mains élevées
le ciel, pour les offrir à Dieu & s'offrir avec

XLVII. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

elles: mais maintenant qu'il eſt ſorti de ſon exil & que rien n'empêche qu'il ne ſoit tout entier uni à Jéſus-Chriſt, il fait bien plus parfaitement c qu'il a fait toute ſa vie. La vue de la ſainteté d Dieu achève de le rendre ſaint, & ſes prières ſon maintenant plus puiſſantes que jamais pour vou ſanctifier. Il eſt plus que jamais un même eſprit, un même cœur, une même perſonne, un même prêtre avec le ſouverain prêtre, & la part qu'il a euë au grand ſacrifice, que tous les Saints unis à Jéſus-Chriſt font à Dieu de tout ce qu'ils font, eſt infiniment plus efficace, pour nous obtenir les graces dont nous avons beſoin, que tout ce qu'il pourroit faire pour nous ſur la terre.

Je ne doute point, ma Mère, que le ſouvenir de Mr. de Sacy ne vous rempliſſe de ces ſortes de penſées; (je ſai qu'elles ſont dans votre eſprit tout autrement que je ne les puis exprimer) & qu'elles ne faſſent une telle impreſſion ſur vous, que vous n'avez aucun ſentiment qui ne ſoit digne de lui & de vous. Ne pleurons point ſur les Saints qui ſont entrés dans la joie de Dieu; mais pleurons ſur nous-mêmes, ſur nos péchés, ſur les ténèbres où nous nous trouvons encore, & que cette triſteſſe nous faſſe vivre, enſorte qu'en mourant nous ne faſſions que continuër de faire dans le ciel ce que nous faiſons déjà ſur la terre. C'eſt l'exemple que nous a donné celui que Dieu vient de retirer dans ſon ſécret; & ſi nous ſommes attentifs à tout ce que nous ſavons de ſes actions, elles formeront toutes enſemble une voix qui nous preſſera d'être ſes imitateurs, comme il l'a été de Jéſus-Chriſt. Prions Dieu, ma Mère, que nous ſoyions tous bien attentifs à cette leçon, & fidèles à la pratiquer.

En vous écrivant, ma Mère, j'écris à toutes celles de la Communauté à qui vous trouverez bon de faire part de ma Lettre, pour leur rendre témoignage combien m'eſt chère & ſainte la mé-

moi-

e de M. de Sacy. Mais je ne refuſe pas tant d'écrire à celle *qui vous eſt doublement r, ſi vous le jugez à propos; je le ferai de mon cœur, & par avance je prie Dieu qu'il ſa force & ſa conſolation.

XLVIII. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

. Sœur Marie-Angelique de Ste Therèſe Arnauld d'Andilli.

VIII. *Lettre de Mr. de Ste.* MARTHE, *Mr. de* LUZANCI, *ſur le même ſujet.*

ne doute point, Monſieur, que votre dou-ur, quoiqu'extrême, ne ſoit infiniment diffé-ente de celle des perſonnes du monde. Quand erdent leurs proches, qui ſont du monde com-eux, leur triſteſſe eſt ſans conſolation, parce s deſeſpèrent de retrouver jamais ceux qu'ils perdus: mais il n'en eſt pas ainſi des Servi-de Dieu: la mort qui les ſépare de nous unit plus intimement à Dieu, & nous y unit eux, ſi nous la ſupportons chrétiennement. ont plus que jamais ſelon le cœur de Dieu, ſont plus que jamais un même cœur avec . Ne les connoiſſant plus ſelon la chair, nous connoiſſons plus ſaintement ſelon l'eſprit, & affection devenant ſpirituelle, devient digne & de l'état où ils ſont.

vous êtes, Monſieur, à l'égard de M. de Sacy e vous lui avez toujours été; ſi vous admi-ette continuelle attention qu'il avoit à ſe ſan-r & à ſanctifier ceux que Dieu lui avoit don-ce renoncement parfait au monde & à tout 'il y avoit dans le monde; cette vigilance

XLVIII. Lettre ſur la mort de M. de Se cy.

continuelle ſur tous les mouvemens de ſon cœ
ſur ſes actions & ſur ſes paroles; cette exactit
à donner tous les momens de ſon tems à Di
cette application infatigable à tous ſes devo
cette uniformité de vertu dans tous les différ
états de ſa vie; n'eſt-il pas juſte que vous ent
dans des diſpoſitions ſi ſaintes, & qu'à ſon exi
ple vous conſerviez en vous une telle paix, (
rien de tout ce qui vous peut arriver ne la tr
ble. Il me ſemble que l'on peut dire qu'il ach
dans le ciel ce qu'il a commencé de faire ſur
terre. Une ſage crainte autrefois le faiſoit gé
de ſes moindres péchés. Pour s'en punir, il co
battoit en lui-même tout ce qui reſiſtoit enc
à la loi de Dieu, & il s'efforçoit de mourir à
vie de l'ancien Adam, pour ne vivre qu'à Jé
Chriſt. Mais maintenant que Dieu a briſé
liens, il ſe ſanctifie en adorant de plus près la ſa
teté de Dieu; il n'a plus d'ennemis à combatt
ſes craintes ſont paſſées, & il jouït heureuſem
de la victoire que Jéſus-Chriſt a remporté ſur
péché, ſur la mort & ſur l'enfer. Les yeux de
cœur, qui veilloient continuellement ſur toutes
actions, pour ne rien faire contre la volonté
Dieu, ſont maintenant remplis de ſa ſouveraine
mière, & ſi toute ſa vie a été une méditat
aſſiduë de la parole de Dieu, cette même parole
à préſent ſa parfaite ſcience, ſes ſaintes délic
& ſon bonheur éternel.

Il eſt juſte, Monſieur, que nous ſoyions
core dans la triſteſſe, puiſque nous avons be
de gémir de nos péchés; mais affligeons-nous
nos péchés, enſorte que nous ayions toute la j
que nous devons avoir des graces dont Dieu c
ble ſes Saints. Que notre triſteſſe n'ait rien
trouble, de l'inquiétude, de la déſolation qui ſ
inſéparables de la triſteſſe du monde; pleur
ſur nous pour nous purifier de nos péchés; n
que nos pleurs ſoient telles, qu'ils ne nous em

ch

dent pas de prendre part aux miſéricordes que Dieu a faites aux perſonnes que nous pleurons. J'eſpère, Monſieur, qu'une telle triſteſſe, au-lieu de vous accabler, vous remplira de force; & que cette force étant toute de Dieu, ſera en vous une force des mêmes bénédictions dont jouïſſoit celui que vous aimez & que vous aimerez dans toute l'éternité. XLI Lettre à monſieur de N...

XLIX. *Lettre de M. de Ste.* MARTHE, *à la Sœur Marie-Angelique de Ste. Thereſe Arnauld d'*ANDILLI, *ſur le même ſujet.*

IL eſt commun à tout le monde de perdre ſes proches & de s'en affliger; mais il y a bien des manières différentes de porter cette croix. Il y en a qui s'abandonnent à leur ſenſibilité, & qui ſe laiſſent accabler de douleur; il y en a qui ne cherchent à leur mal que des ſecours humains; mais ſi nous ſommes Chrétiens, il nous eſt important de ne pas ſouffrir comme les perſonnes du ſiécle & d'agir enſorte que Jéſus-Chriſt ſoit avec nous dans nos afflictions, afin qu'il ſoit notre conſolation & notre force. Prions-le qu'il nous apprenne comment nous nous devons conduire dans le tems qu'il daigne nous viſiter, afin que nous ne perdions rien de tous les avantages qu'il a deſſein que nous recevions de ſa viſite. Et ne ceſſons de lui demander cette grace juſqu'à ce que nous l'ayions obtenuë.

JE ne doute point, ma Sœur, que vous ne ſoyiez dans ces diſpoſitions. On ne peut être attentif à Dieu, ſans être auſſi-tôt averti de ce de-

XLIX. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

voir; & l'on ne vit point chrétiennement, ſi c ne tâche de s'en acquitter. Quelques grandes qu ſoient les pertes de cette nature, vous devez être toute accoutumée. Dieu a retiré ſucceſſive ment à lui Mr. le Maître, la Mère Angelique, l Mère Agnès, Mr. d'Andilli, Mr. Singlin. Voil bien des leçons, ma Sœur, que Dieu vous a fai tes; & ſi vous avez eu ſoin d'en profiter, j'eſpé re que cette dernière tentation, dont il a plu Dieu de vous éprouver, non-ſeulement n'aur pas été au-deſſus de vos forces, mais qu'elle ſer vira même à opérer en vous une patience tout chrétienne. Je ne m'étonne pas ſi ceux qui n ſont frappés que des biens & des maux de ce mon de, s'abandonnent à la douleur quand ils per dent leurs proches qui ſont du monde comm eux, puiſqu'ils les perdent pour toute l'éternité On ne ſauroit enviſager rien de plus terrible qu la mort des méchans; & ceux qui les pleurent ſan ſe convertir à Dieu, méritent de pleurer toujour & de n'être jamais conſolés; mais puiſque le Saints en quittant ce monde entrent dans l Royaume de Dieu, puiſqu'ils ſortent d'un lieu d ténèbres & d'exil pour devenir citoyens de la céleſt Jéruſalem, nous devons avoir beaucoup de con fuſion, ſi en même tems qu'ils jouïſſent d'un bon heur éternel nous les pleurons d'une manièr toute humaine. Je ſai, ma Sœur, que vous n doutez point des miſéricordes de Dieu ſur Mr. d Sacy, & que la ſeule cauſe de vos pleurs eſt d vous voir ſéparée d'un tel Père; mais c'eſt cel même qui vous doit apporter plus de conſolatio que de triſteſſe.

Il eſt à proportion de tous les Saints comm de Jéſus-Chriſt, jamais le Fils de Dieu n'a ét plus puiſſant pour ſoutenir, pour fortifier, pou conſoler & pour ſanctifier ceux qui étoient à lu qu'après qu'il eſt monté dans le ciel. Il ſemble ſi je l'oſe dire, que dans le tems qu'il ne paroi

ſo

ſoit que comme le Fils de l'Homme, il n'agiſſoit que comme un homme foible: mais auſſi-tôt qu'il a été mis à la droite de ſon Père, il a agi en Dieu. Il a envoyé le St. Eſprit aux ſiens, il les a revêtus d'une force toute divine, il les a fait triompher du monde, & il leur a donné tout ce qui leur étoit néceſſaire, pour établir ſur les ruïnes du Paganisme le Royaume de Dieu. Les Apôtres eux-mêmes ont plus ſervi à l'Egliſe par leurs ſouffrances & leur mort, que par toutes leurs prédications quelques remplies qu'elles fuſſent de l'Eſprit de Dieu, & leurs prières n'ont jamais été ſi efficaces pour la converſion des Peuples, que quand ils les ont unies dans le ciel avec celles de Jéſus-Chriſt. La vie de ceux qui leur ont ſuccédé a été toute ſainte; mais il a fallu que, comme les Apôtres, ils mouruſſent par le martyre, afin que leur ſang devint une ſemence feconde, qui remplît le champ de l'Egliſe d'une riche & abondante moiſſon. D'où nous pouvons conclurre que, depuis la mort de Jéſus-Chriſt, rien n'eſt plus puiſſant pour ſanctifier les hommes que la mort des Saints. XLI Lettre de M. de Sacy.

Si nous ſommes fidèles, ma Sœur, à penſer ſérieuſement à tout ce que M. de Sacy nous a appris; ſi nous prennons part à la joie qu'il a de voir maintenant dans leur ſource toutes les vérités dont il nous a inſtruits; ſi nous nous élevons à lui par la foi, autant qu'il nous eſt poſſible; il eſt ſans doute que Dieu nous le rendra plus préſent & plus utile à notre ſalut qu'il n'a jamais été; & que ne le regardant plus d'une manière humaine, les paroles que nous avons entenduës de ſa bouche, & qui ſont devenuës plus que jamais les paroles de Dieu, deviendront pour nous des paroles de ſalut.

Qui peut aſſez comprendre combien ſont grandes les miſéricordes que Dieu exerce ſur ceux qui ſont à lui? Il leur rend au centuple tout ce qu'il leur ôte. Il ne leur renvoie jamais la moindre

XLIX. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

croix dont ils ne puiſſent ſe ſervir pour m au ciel. Comme c'eſt Dieu qui nous donne tes ſortes de biens, c'eſt lui qui a droit de les ôter; mais puiſqu'il ne nous les ôte j qu'en nous donnant beaucoup plus qu'il ne ôte, & qu'il ne tient qu'à nous de profiter de perte, ce ſeroit la plus grande de toutes les i titudes de ne la pas ſouffrir avec patience, douceur, avec ſoumiſſion, avec action de gr & de ne pas dire de tout notre cœur : *Do dedit, Dominus abſtulit. Sicut Domino placui factum eſt, ſit nomen Domini benedictum.* (Le gneur me l'avoit donné, le Seigneur me l'a Il eſt arrivé ce qu'il a plu au Seigneur; q nom du Seigneur ſoit béni.) Je ſai, ma S ce que vous poſſédiez en Mr. de Sacy. Il toute la lumière néceſſaire pour connoitre foibleſſes & vos beſoins; il avoit une charité ne & entière pour les porter & pour vous ſé rir; il avoit abondance de ce vin & de cette le dont parle l'Evangile, pour verſer dans plaies. Ses paroles avoient une force ſalu pour mortifier vos paſſions, & il ſavoit les compagner d'une onction capable de les faire trer dans votre cœur; ſa charité trouvoit jours de quoi vous donner, & il ne ceſſoit de prier pour vous, afin de rendre ſes dons caces; mais quelques grands que ſoient ces a tages, que vous trouviez en Mr. de Sacy, n tenant qu'il eſt avec Dieu, il eſt infiniment riche & plus en état de vous enrichir, ſi de tre part vous êtes fidèle à entrer dans les deſ de Dieu, & à lui rendre ce qu'il vous a né. Je ſai que c'eſt un riche préſent, que votre tout, & pour ainſi dire, votre Iſaac : c'eſt encore moins que ce que vous devez à D C'eſt un extrême bonheur pour vous que puiſſiez lui offrir une telle hoſtie, & ſi vous ſez ce ſacrifice à celui de Jéſus-Chriſt, il eſt

te qu'il fera très-saint & très-sanctifiant. C'est XLIX. Lettre de la mort de la grande miséricorde de Dieu sur nous de nous ir fait vivre avec des Saints, dont la vie s peut servir de règle, dont toutes les actions s édifient, & dont toutes les paroles nous por- à la piété; mais c'est une grace infiniment grande de les voir mourir saintement, de rir avec eux en esprit, & d'apprendre par leur mple à nous détacher de toutes les créatures, r n'être unis qu'à Jésus-Christ, qui est non- ement la vie des Saints qui sont dans le ciel, s même des fidèles qui sont revêtus d'un corps péché.

Nous voyons dans le quatrième livre des Rois excellente image de ce que j'ai tâché de vous résenter jusques ici. Il est marqué qu'Elisée nt appris que le Prophète Elie devoit être sporté dans le ciel, & résolut de le suivre par t & de ne le pas quitter un moment. *Vivit inus, vivit anima tua si non derelinquam te,* lui it-il. (Vive le Seigneur, vive votre ame; e vous quitterai jamais.) C'est ce qui obli- enfin Elie de promettre à ce fidèle Servi- que selon ses désirs il seroit héritier de son ble esprit, pourvu seulement qu'il se tint ap- ué à le voir lorsqu'il seroit enlevé de la ter- u ciel. Elisée n'avoit garde de manquer à e condition; & en effet l'Ecriture remarque u moment qu'Elie fut enlevé par un chariot eu, son disciple, qui étoit attentif à le voir, ia vers lui, *mon Père, mon Père, je vois le d'Israël & son Conducteur.* Vous prévenez doute, ma Sœur, mes pensées; vous voyez cet exemple que, dans la mort des Saints, ne devons pas nous occuper à pleurer, mettre notre devotion à considérer le char eu qui les enlève dans le ciel, afin de pouvoir nir héritiers de leurs graces autant que nous en mes capables. Le double esprit d'Elie, com-

XLIX. Lettre sur la mort de M. de Sa-[illegible]

me celui de tous les autres Saints, est une double charité; c'est la voie par laquelle ils montent au ciel, & c'est le char de feu qui les y enlève. Pour suivre les Saints dans cette voie, & pour les y accompagner, il faut que nous demanmandions cette charité à Dieu, car notre ame n'a de mouvement & d'action qu'autant qu'elle a l'amour, elle ne peut marcher par une voie sainte que par un amour saint.

Oublions donc toutes choses pour faire notre unique affaire d'aimer Dieu, & que cet amour remplisse tellement notre cœur, qu'il n'y ait plus de place pour aucun amour étranger. Bannissons pour jamais de ce lieu saint & consacré à Dieu toute tristesse humaine, toute inquiétude, tout trouble, & toutes les autres passions qui ne peuvent subsister avec une charité parfaite, & qui sont indignes de ceux dont nous honorons la mémoire. Suivons le mouvement de cet amour, & il nous retirera de plus en plus de la terre pour nous approcher de Dieu. Faisons croître ce feu divin par toutes sortes de bonnes œuvres, & quand il sera arrivé à un embrasement parfait, il ne manquera pas de nous transporter dans le ciel.

L. Let-

L. *Lettre de Mr. de Ste.* MARTHE, *à Mademoiſelle de* VERTUS, *au ſujet des Lettres qu'il avoit écrites ſur la mort de Mr. de* SACY.

L. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

MADEMOISELLE,

IL y a longtems que je ſai combien je ſuis de mauvaiſe humeur contre le genre humain, & que je ſuis fort capable de porter mon zèle trop loin, quand j'ai occaſion d'en parler: peut-être auſſi que j'ai les yeux trop ouverts ſur les défauts des perſonnes même vertueuſes; & quand on ne me reprendra que de ces ſortes de fautes, je n'aurai pas de peine à en demeurer d'accord: mais je ne penſois pas être aſſez bon pour exceder en loüanges. C'eſt pourtant ce que vous penſez que j'ai fait à l'occaſion de feu Mr. de Sacy. Comme il n'y a ſans doute que de très-fortes raiſons qui vous aient pu donner cette penſée, je me rends ſans reſiſtance à votre ſentiment; & quand vous m'aurez donné plus de lumière, je le ferai plus particulièrement: mais pour à préſent ce que je puis faire de mieux, c'eſt de vous expoſer avec ſincérité les diſ-

L. Lettre ſur la mort de M. de Sa-

poſitions de mon cœur, qui ont pu me jetter dans cet excès.

Je remarque une très-grande diſtance entre les perſonnes qui craignent Dieu. Il y en a de ſi foibles & de ſi imparfaites qu'on ne ſait preſque quel jugement on doit porter de leur état. D'une part on ne voit rien dans le cours de leurs actions qui paroiſſe manifeſtement criminel; mais d'ailleurs ils ſont pleins de paſſions dangereuſes, & l'on a peine à diſcerner quelle part a la grace dans leur conduite. Le jugement le plus favorable qu'on peut faire à leur égard, c'eſt d'eſperer pour eux la miſéricorde de Dieu, & de croire qu'encore qu'on voye dans leur vie beaucoup de paille & de foin, Jéſus-Chriſt ne laiſſe pas d'être le fondement de leur édifice ſpirituel, & qu'ils ſeront ſauvés comme par le feu. J'avoüe que j'aurois du ſcrupule de donner de grandes loüanges à ces ſortes de perſonnes, quoique je n'improuve pas qu'on rapporte quelques-unes de leurs bonnes actions, quand elles peuvent ſervir à édifier & à fortifier l'eſperance qu'on a de leur ſalut: mais je n'ai point de ſcrupule de loüer beaucoup les perſonnes qui ont mené une vie toujours réglée, toujours innocente, toujours uniforme, toujours appliquée à Dieu. Quand je vois que la grace paroit ſi manifeſtement dans toute leur conduite, je ne penſe point à leurs défauts que la charité a couverts: mais la vuë que j'ai des grandes miſéricordes que Dieu leur a faites, m'enlève & me porte à les loüer de tout mon cœur; & il me ſemble alors que ce n'eſt pas eux que je loue, mais Jéſus-Chriſt agiſſant en eux, & agiſſant d'une manière qui eſt en un ſens au-deſſus de toutes les loüanges humaines.

Il me ſemble, ſi je l'oſe dire, que ma penſée eſt très-conforme à l'eſprit de l'Egliſe. Elle

le loue extrêmement dans les prières publiques, & par la bouche des Prédicateurs, les Saints qu'elle canoniſe ; & cependant qui doute qu'ils n'aient pu avoir des foibleſſes & des imperfections même très-conſidérables ? Mais on compte pour rien tout ce qui n'a pas empêché en eux les effets d'une grace ſingulière. Si j'avois l'honneur de vous entretenir, Mademoiſelle, il me ſemble que je pourrois bien vous faire remarquer dans la vie de quelques-uns des plus grands Saints des fautes très-importantes ; & s'il m'eſt permis de porter mon jugement ſur les choſes de cette conſéquence, il y en a qui me paroiſſent plus grandes que toutes celles que j'ai pu remarquer dans Mr. de Sacy. Cependant cela n'empêche pas qu'on ne revère ces Saints, & qu'on ne relève le plus qu'on peut leurs actions ; & à moins qu'on n'avance de faux faits, on ne trouve preſque jamais que ces loüanges ſoient exceſſives. Ce n'eſt pas que je ne demeure d'accord, qu'à l'égard de ceux qui ne ſont pas dans ce rang, il ne faille garder beaucoup de meſures, quand on parle d'eux devant ceux qui n'ont point de vertu & qui n'en veulent point avoir, parce qu'ils croient difficilement que d'autres en aient plus qu'eux. Ils ſe moquent de nous quand nous voulons faire valoir de certaines choſes qui ne ſont pas de leur goût, & ils ne s'édifient preſque de rien.

Lettre à la mort de M. de Sacy.

Je me ſouviens ſur ce ſujet, que j'ai eu autrefois quelque peine de la ſimplicité d'un de nos amis, qui trouvoit des exemples ſinguliers de vertu dans les moindres actions de Mr. de St. Cyran, & qui s'en expliquoit ainſi à tout le monde ; car encore que peut-être il eût quelque raiſon, cette manière n'étoit pas fort proportionnée aux gens du monde, qui ſe portent généralement à rabaiſſer toutes les œuvres de la

L. Lettre ſur la mort de M. de Sacy.

grace, & qui prennent pour des excès d'un zé le aveugle toutes les loüanges qui ne ſont pa conformes à leurs penſées. J'avoue donc qu l'on ne ſauroit trop prendre de précaution quand on parle devant ces ſortes de gens-là Il arrive ſouvent qu'au-lieu de donner des im preſſions avantageuſes des perſonnes que nou loüons, tout ce que nous diſons ne ſert qu'à at tirer ſur nous du mépris; mais quand nous nou entretenons avec des perſonnes qui ſont autant & plus que nous remplies de la bonne odeur de ceux dont nous parlons, on ne peut preſque rien dire qui paroiſſe exceſſif, & il ne nous eſt pas même permis de ne dire que des loüange médiocres; car ces bonnes perſonnes s'en bleſ ſent quelquefois autant que les gens du mon de s'incommodent de celles qui paroiſſent trop grandes.

Je puis ajouter ſans m'éloigner de mon ſujet, qu'on doit prendre garde ſur toutes choſes que nos loüanges n'aillent point à autoriſer quelque action qu'on ne puiſſe imiter ſans un extrême danger de ſe perdre; & dans ces occaſions on eſt obligé de ne louër les perſonnes de la plus grande reputation qu'avec reſtriction, pour ne pas donner ſujet de ſcandale & de chûte aux ſimples. J'eſtime extrêmement un Abbé de vo tre connoiſſance; mais je ne voudrois pas le louër en général & ſans faire quelque excep tion, de peur d'autoriſer quelques-unes de ſes actions que j'improuve de tout mon cœur.

Voila, Mademoiſelle, ce que j'ai cru vous devoir expliquer; mais je ne prétens pas m'en ſer vir pour me défendre contre votre penſée: je me ſens au-contraire très-porté à y entrer, & je me garderai bien de rendre ma faute plus gran de, en m'en juſtifiant mal-à-propos. Il y a même cela de commode en ces ſortes de fautes qu'elle ne coûtent guères à réparer. Deux ou trois

trois lignes effacées, quelques-*preſque* ajoutés, cinq ou ſix mots changés, peuvent faire les meilleurs effets du monde; & ſi cela ne ſuffit pas, il ne coûte guères davantage de ſupprimer tout un Ecrit, dans la perte duquel le public ne perd rien.

L. Lettre ſur la mort de M. de Sacy

RELATION *de la priſon de Mr. de* SACY, *par Mr.* DESLOGES, *c'eſt-à-dire, Mr.* FONTAINE *, *avec pluſieurs de ſes Lettres.*

AVANT-PROPOS.

LA priſon de Mr. l'Abbé de *Sacy* a été ſi éclatante, que je ne doute point qu'on ne ſoit bien aiſe de ſavoir le particulier de tout ce qui s'y paſſa. On ſera ſurpris d'y voir expoſé au milieu d'un ſi grand trouble un homme qui n'avoit toute ſa vie cherché que le repos, & qui avoit paſſé les meilleures de ſes années dans la ſolitude de Port-Royal des Champs, où il paſſoit tout ſon tems dans la prière & dans la méditation de la vérité, hors celui que la charité l'obligeoit de donner ou à ce Monaſtère qu'il conduiſoit, ou aux perſonnes du dehors qui s'y étoient retirées. Priſon de M. de Sacy.

LORSQUE tout étoit dans une paix aſſez tranquille, autant que les ennemis de cette Maiſon le pouvoient

* Cette Relation, qui fut faite auſſitôt après la délivrance de Mr. de Sacy, par Mr. Fontaine, eſt plus détaillée & plus intéreſſante que ce qu'il en a écrit depuis dans ſes Mémoires.

Prison de M. de Sacy.

voient permettre, on vit aussitôt après la mort du Cardinal *Mazarin* un ordre du Roi pour faire sortir toutes les Pensionnaires de cette Maison. Je ne m'étendrai point sur les histoires qui ne manqueront pas de se trouver en d'autres écrits. Je ne les ai touchées ici que pour faire voir qu'il ne fut plus sûr dès ce tems-là à Mr. l'Abbé de *Sacy* de demeurer en ce lieu, & qu'il en fallut quitter la paix pour trouver son salut ailleurs. Sa vie depuis ce tems ne fut plus qu'une vie agitée, & qui par conséquent étoit très-pénible pour lui, puisqu'étant par son inclination particulière très-éloigné des changemens, il s'y voyoit si souvent engagé par la nécessité des tems, qu'à peine avoit-il été en un lieu durant quelque tems qu'aussitôt après il falloit penser à un autre. Quelque desagrément qu'il trouvât dans une vie si peu stable, sa charité néanmoins ne fut jamais ébranlée, & il ne put se résoudre à refuser à aucun de ses amis, que Dieu lui avoit donné, aucun des secours ou aucune des visites qu'ils lui demandoient. Il voyoit d'un côté par sa prudence qu'il ne pouvoit s'exposer à ces fréquentes sorties sans être en péril, mais pésant ce péril avec ce qu'il croyoit faire pour ses amis, il se sacrifioit de bon cœur à tous les évènemens, & suivoit Dieu dans tous les périls où lui-même l'engageoit. Après avoir ainsi épuisé toutes sortes d'addresses humaines pour se tenir assez surement, Mr. *du Fossé*, qui demeuroit déjà avec lui, désirant de loger avec lui Mr. de *Boroger* *, son Frère, on prit un logis au Fauxbourg St. Antoine à Paris qui plut à Mr. *du Fossé*, dont Mr. l'Abbé de *Sacy* tâchoit de suivre toutes les inclinations, autant qu'il le pouvoit faire. La nouveauté de ce quartier nous parut le rendre plus sûr; & comme jamais personne de nos ami:

* Boroger est le nom d'une Paroisse qui est à un quart de lieue de Buchi, Bourg du Pays de Caux, & dont il étoit Seigneur.

n'y avoit logé, perſonne auſſi n'y avoit ouï Priſon de M. de Sacy.
r des affaires du Janſénisme, ce qui faiſoit
ı donnoit autant de facilité à tous les amis
les voir qu'ils le pouvoient déſirer. Com-
Mr. l'Abbé avoit vu qu'on gâtoit étrangement
raiſons en ſouffrant que tous les amis y vins-
, il réſolut, pour ne plus s'expoſer à ces
gemens qui lui ôtoient tout ſon repos, & qui
nſumoient en fraix; de n'admettre plus per-
e chez lui, mais de trouver quelque lieu dans
oiſinage pour y venir entretenir tous ceux qui
oudroient voir. Le jardin de Mr. *Petit*, qui
pas loin du logis où il demeuroit, lui parut
propre pour cela; & quoiqu'il vit qu'en for-
ſouvent il s'expoſoit plus que s'il eût reçu le
de chez lui, il aimoit mieux, s'il y avoit du
, qu'il ne fût que pour lui, plutôt que de re-
ıer ſur les autres avec leſquels il demeuroit.
i donc qu'à peine on avoit paſſé 4. ou 5. mois
ce nouveau logis où l'on ſe croyoit très-aſ-
, parce que nul des amis n'y étoit encore ve-
on vit bien que quand Dieu a réſolu une
e, il n'y a point de prudence & de conſeil
puiſſe reſiſter à ſes ordres; & que quand il
découvrir les hommes, le lieu le plus ſom-
de la terre ne pourroit pas les couvrir: car on
reconnu dans cette maiſon; & l'on a ignoré
u'ici comment cela ſe fit. Pluſieurs ont tâché
eviner & d'en conjecturer les raiſons: chacun,
me cela arrive, a tâché d'inventer la ſienne,
ce qui eſt de certain eſt qu'il n'y a rien de ſûr,
a'on ne ſait pas bien encore les traces que les
mis ont ſuivies. Quoiqu'il en ſoit, le 13e.
de Mai 1666. dix ou douze jours après Pâ-
, Mr. de *Sacy* fut arrêté, & Mr. *Desloges* avec
& voici comment tout ſe paſſa.

CHA-

CHAPITRE I.

Mr. de SACY *eſt arrêté avec Mr.* FONT *dans la ruë St. Antoine, & mis en arrêt Commiſſaire* VENDÔME; *& pendant ce t Mr. le Lieutenant-Civil va avec des Suiſſes Archers au logis de Mr. de* SACY *ſaiſir FOSSE' & Mr. de* LONGUEIL *& tous piers, & envoie un Commiſſaire viſiter la voiſine de Mr.* PETIT.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre I.

MR. l'Abbé ayant un grand voyage de ch faire ce jour-là, fut obligé à cauſe grande chaleur de prendre les pré heures du matin, & étant parti ſur le ſix h il s'en alloit doucement le long du fauxbou Antoine. Lorſqu'il fut devant l'égliſe des gieuſes St. Antoine, Mr. *Desloges* vit le de Mr. le Lieutenant-Civil, mais ſans pe rien. Si le caroſſe fût avancé 15. ou 20. to rouë plus avant, ou qu'il fût venu un dem d'heure plus tard, juſqu'à ce qu'on eût pu dans St. Paul, où Mr. l'Abbé devoit s'arrête eût échappé toute la vigilance des ennemis Dieu permit ces conjonctures pour laiſſer dans ſe des marques plus viſibles de ſa volonté, ſant voir que ſa liberté avoit dépendu presqu moment plutôt ou d'un moment plus tard, c'étoit lui qui l'avoit fait rencontrer ſi juſte ce caroſſe, quoiqu'un *Pater* auparavant il été à l'abri par la ruë de Montreuil qui le à couvert. On n'eut garde dans ce caroſſe ſes échaper la proie; & le Commiſſaire *Mei* ſortit, qui prennant avec lui 4. Archers M. l'Abbé pas à pas depuis St. Antoine juſ ville. Son deſſein étoit de le laiſſer aller juſqu à-vis le logis du Commiſſaire *Vendôme*, qui de

la ruë St. Antoine près de la petite porte St. Prison de M. de Sacy. Chapitre I.
Il évita à deſſein d'arrêter Mr. l'Abbé dans uxbourg, parce qu'ayant réſolu de ſurpren- logis, ils craignoient que s'ils l'euſſent ar- ſi proche, on n'eût eu le vent de cette priſe, 'on n'eût écarté quelques papiers. Lors donc ; ſuivoient ainſi fort paiſiblement, ceux qui nt ſuivis ne penſoient à rien moins qu'à cette : ſeulement en paſſant devant la Baſtille ils retenoient de cette demeure, & ſe plaignoient dureté des hommes qui oublioient trop faci- nt ceux qui ſont dans ces demeures, & qui ompatiſſent pas aſſez à leurs maux. C'étoit au de Mr. *Savreux* qu'ils s'entretenoient de la ; & lorſqu'ils s'occupoient ainſi doucement, irent ſurpris tout d'un coup qu'étant au coin place Royale, le Commiſſaire *Meinier* les ar-

Cela n'éclata point; & comme on étoit tout he du Bureau des caroſſes à 5. ſous, on entra ns. Mr. l'Abbé demanda s'il n'y avoit point uivoque, & comme on l'aſſura que non, on le ıtrer avec Mr. *Desloges* dans un de ces caros- ſeulement pour paſſer le ruiſſeau, & pour aller ıes chez le Commiſſaire *Vendôme*. On fit en- Mr. l'Abbé & Mr. *Desloges* dans une Salle: eur demanda leurs noms; & ayant demandé u'il y avoit dans leurs poches, on témoigna grande exactitude à ne laiſſer aucun papier à l'Abbé de *Sacy*, qui avoit tâché inutilement ıauver quelques Lettres qu'il avoit dans un pe- ıac & qu'il s'étoit efforcé de cacher; mais tou- ſes précautions furent inutiles, & il fut ſi bien llé, & d'une manière même aſſez injurieuſe, n eut tout ce qu'il avoit ſur lui. Après que fut fait, & que l'on eut mis & cacheté tous papiers dans une boëte, on ſépara Mr. l'Abbé ec Mr. *Desloges*; & les ayant mis chez ce mê- Commiſſaire chacun ſéparément dans une cham- ıvec chacun un Garde, on les y laiſſa juſqu'à mi-

Priſon de M de Secy. Chapitre I.

midi, & le Commiſſaire *Meinier* alla retrouver avec les papiers Mr. le Lieutenant-Civil.

Ce Magiſtrat n'étoit pas allé droit au logis d Mr. l'Abbé, mais étoit entré ſans bruit & ſans clat chez Mr. le Colonel des Suiſſes. On avo par ordre du Roi fait aſſembler durant la nuit Compagnie dans la cour de cet Officier, & l'c avoit en même-tems deſtiné la maiſon, nomm le Trône, pour y aſſembler les Archers. Lor que les choſes étoient dans cette grande attent Mr. le Commiſſaire *Pertoi* alla avec une partie d la Compagnie au logis de Mr. *Petit*, & le reſt vint au logis de Mr. l'Abbé. On affecta, pour ſu prendre mieux les gens, de ne point entrer par l portes: on donna ordre aux Suiſſes d'eſcalader l murailles & d'entrer par les fenêtres. Mr. *du Foſſ* qui étoit encore au lit, entendit du bruit dans ſo cabinet, & prennant ſa robe de chambre, à pein l'eut-il, qu'il vit 2. ou 3. Suiſſes au milieu de chambre, qui étant aſſez effarés ſongeoient à s ler dans toutes les chambres du logis. Mr. *du Fo* leur demanda à qui ils en vouloient, & par l'ord de qui ils agiſſoient de la ſorte: à quoi ils ne r pondirent autre choſe ſinon que c'étoit par l'o dre de Mr. le Colonel. Dans le même momen Mr. le Lieutenant-Civil entra avec une foule c monde, & jamais rien ne repréſenta mieux l'im ge d'une ville forcée; c'étoit une confuſion p tout le logis: les Suiſſes, les Archers, & ceux qu les Commiſſaires avoient amenés de leur connoi ſance, fouilloient par-tout, & en cherchant les pe ſonnes trouvoient en paſſant beaucoup de choſ qu'ils croyoient les pouvoir accommoder. Ils ſaiſirent de toutes les chambres & de toutes l portes, & mirent ſéparément M. *du Foſſé* d'u côté, Mr. ſon Frère d'un autre, Mr. de *Lo gueil* d'un autre, *Heriſſant* même & *Lidia* furent retenus durant 3. ou 4. heures, pe dant leſquelles tout étoit comme au pillage

'à la viande du pot que les Suiſſes n'épargnè- Priſon de M de Sacy. Chapitre I.
pas.

u. le Lieutenant Civil avec Mr. le Colonel ent dans la chambre de Mr. *du Foſſé*, qu'ils rogèrent durant 3. heures. Ce fut-là qu'il orma de tout, & il ſavoit toutes choſes des s avant que de les interroger. Il le preſſa en ques rencontres, & tâcha de l'intimider pour ire dire ce qu'il eût bien voulu être vrai. Il lit que le Roi lui avoit donné ordre de le me- à Vincennes, & pluſieurs autres choſes de cette re. Ce fut alors qu'on reconnut que l'on avoit bſervé & ſuivi depuis près de 15. jours. On vit écrit tous les voyages que l'on avoit faits; & demanda ce qu'on avoit été faire aux lieux l'on avoit été. Après Mr. *du Foſſé*, qui s'en- oit fort de cette longue interrogation, ſuivirent autres juſqu'à ce qu'il fut à-peu-près midi, & Mr. l'Abbé fut ramené.

Iais avant que de revenir à Mr. l'Abbé, il bon de dire ce qui ſe faiſoit cependant au lo- de Mr. *Petit*. Il y avoit eu ordre de l'ar- r à ſon logis de la ruë St. Jaques; mais par ird ou par avertiſſement il étoit parti de ſi bon- eure pour la campagne qu'il échappa ce mau- coup. Une ou deux heures après on vint a- ir Madame *Petit* que ſon logis du fauxbourg t rempli d'Archers & de Suiſſes, & qu'on al- enfoncer les portes, ſi l'on ne donnoit les s. Elle vint promtement à ce logis, & envoya même tems une perſonne nous en donner avis nous, mais le pauvre Mr. *Lotier* qu'elle en- a fut retenu lui-même chez nous, & mis ſépa- ent dans une chambre juſqu'à près de 2. heu- après quoi on le laiſſa aller. Lorsque Madame t fut arrivé, elle montra tout ſon logis juſ- ux caves, & pendant qu'on l'attendoit on lt interrogé long-tems la *Picarde*, qui témoi- avoir de l'eſprit & du cœur en cette rencon- tre,

tre, & qui ne voulut jamais rien dire de M. l'Abbé de *Sacy*, quelque instance qu'on lui en pût faire. Comme on se disposoit à laisser garnison chez Mr. *Petit*, Madame *Petit* envoya dire, qu'après avoir vu depuis le grenier jusqu'à la cave, n'avoir rien trouvé, qu'il paroissoit fort superflu de laisser-là du monde. On trouva ce qu'elle disoit si raisonnable qu'on fit lever la garnison, & qu'on laissa la maison libre.

CEUX qui virent cette Dame ce jour-là nous assurèrent le soir que jamais ils n'avoient vu une femme plus obligeante, & qui dans une rencontre si surprenante eût témoigné plus de présence d'esprit & plus d'intrépidité. Elle allia, en parlant à tous ces gens, la générosité avec la discrétion, & fit voir, dans la manière dont elle agissoit avec eux, autant de bonté que d'activité. Elle voulut elle-même préparer à manger à ces personnes, & quelque fatiguée qu'elle fût d'un voyage si précipité dans les plus grandes chaleurs, elle voulut malgré sa sueur souffrir encore le chaud du feu, pour obliger ces personnes qui souffroient eux-mêmes de sa peine, & qui n'ont pu s'empêcher de rendre témoignage à la bonté & à la constance d'une femme dont ils avouënt n'avoir guères vu de semblables. La joie qu'elle eut de voir son mari échaper un danger si proche fut bien tempérée par la douleur qu'elle eut de nous voir pris, comme la douleur de notre prise fut au-moins soulagée par l'assurance qu'on nous donna que cet innocent n'avoit point été enveloppé dans cette tempête.

PENDANT que tout cela se passoit, l'Abbé de *Sacy* étoit chez le Commissaire *Vendôme* avec Mr. *Desloges*, chacun dans une chambre séparée, en attendant à tout moment qu'on les vint prendre pour les mener à la Bastille. Mr. l'Abbé ne fut point étonné dans tout cet évènement; & après les prémières surprises, qui passèrent en un moment dès qu'ils se vit seul dans cette chambre avec soi

Gar

lien, il commença dans ſa tranquillité ordi- Préface de M. de Sacy. Chapitre 1.
: d'adorer Dieu profondement dans cette nou-
: qualité de captif, & de reſpecter la puiſſance
avoit donné aux hommes ſur lui. Il s'offrit
utes les ſuites de cette priſe ; & ayant offert
eu toutes les perſonnes avec leſquelles il de-
roit, pour le prier de les gouverner lui-mê-
dans cette tempête, il s'abandonna entière-
t à ſa providence, ne ſe regardant plus com-
ſtant de ce monde, & ayant la conſolation d'a-
été pris lorſqu'il rendoit actuellement un offi-
le charité. Il paſſa ſix heures dans cette oc-
ıtion intérieure, priant ſans ceſſe & offrant à
ı toutes les ſuites de ſa priſe, le conjurant
ement de ne pas permettre qu'il fît aucune
e lui-même dans ſes actions ou dans ſes ré-
ſes, étant en liberté du reſte quand il n'y au-
plus qu'à ſouffrir. Le maître du logis le vint
r de manger un morceau parce qu'il faiſoit une
eur extrême, mais il le remercia de cette civi-
avec la même affection qu'il la lui avoit offerte,
e pria ſeulement de faire manger ſon Garde.
ès cette honnêteté charitable qu'il fit à Mr. l'Ab-
il vint en faire autant à Mr. *Desloges*, & pour
témoigner plus de bonté, il lui ouvrit toute ſa
ıothèque qui étoit au coin d'une cheminée,
ıt il tira les Métamorphoſes d'Ovide, & enſui-
ın Roman ou deux, le priant de choiſir quel-
ın de ces livres. Il l'en remercia très-humi-
nent, & lui ayant demandé une Bible, & ne
ı étant point trouvé il s'en paſſa, & attendit
iblement ce qu'on ordonneroit de ſa perſonne.
ıt le regret de Mr. l'Abbé dans cette matinée
qu'il n'avoit pas ſon petit St. Paul. Il y avoit
ɔu 3. ans qu'il ſe l'étoit fait relier exprès, &
l le portoit toujours ſur lui, afin que lorſqu'il
ıit pris il eût au-moins ce livre dans ſa pri-
: mais ce jour-là, comme il devoit faire par un
ıd chaud un voyage aſſez long, il s'étoit dé-

char-

Priſon de Mr. de Sacy. Chapitre II.

chargé de ce livre qu'il regretta beaucoup du rant ces ſix heures. Ce fut un grand bonheur ſan doute qu'il fut en repos ce tems-là avant que d'ê tre interrogé, car il eſt conſtant qu'on ſe poſſè tout autrement, lorſqu'on a eu le tems de repren dre un peu ſes eſprits. Sur le midi on vint re prendre Mr. l'Abbé à ce logis dans le caroſſe d Mr. le Lieutenant-Civil; Mr. *Desloges* y monta a vec lui. Ils croyoient très-aſſurément venir à l Baſtille: les Commiſſaires les laiſſèrent dans cett penſée, juſqu'à ce qu'étant vers la porte St. Antoi ne, ils lui dirent qu'ils le remenoient chez lui D'abord qu'il y arriva il vit des traces de ce qu s'étoit fait le matin, & fut reçu d'une grande ban de de Suiſſes qui étoient en haie dans toute l cour juſqu'à l'eſcalier. Il paſſa au travers de tou ce monde, & alla trouver Mr. le Lieutenant-Ci vil. On mit Mr. *Desloges* dans un paſſage, en at tendant que ſon tour vint.

CHAPITRE II.

Interrogatoire de Mr. de SACY *& de Mr.* FONTAINE *devant le Lieutenant-Civil, le 13. Mai 1666. & de ce qui ſe paſſa ce jour-là.*

LORSQUE Mr. l'Abbé fut devant ce magiſtrat, il n'oublia rien alors de tout ce dont il s'étoit nourri juſques-là avec tant de ſoin, en liſant dans l'Evangile la Paſſion du Sauveur. Il garda une modeſtie toute entière, & ſans conſidérer quel étoit ce juge, il ne conſidéra que l'autorité de Dieu dans lui. Il lui parla avec modeſtie, & ne penſa qu'à accomplir, dans cette prémière rencontre de ſa vie où il s'étoit trouvé, tout ce qu'on peut déſirer d'un Eccléſiaſtique nourri depuis longtems dans l'école de Jéſus-Chriſt & dans les

les plus pures maximes de ſon Evangile. Ce Juge ſatisfit d'abord ſon plaiſir en voyant aſſez attentivement celui qu'il regardoit comme ſa proie; & comme il étoit prévenu depuis longtems d'une haine envieillie contre ce qu'on appelle Janſéniſtes, il témoigna d'abord le mépris qu'il en faiſoit en parlant à Mr. l'Abbé de *Sacy* d'un air aſſez dédaigneux. Il lui demanda ſon nom, & comme il avoit pluſieurs lettres différentes qu'on lui avoit priſes dans la poche, il lui demanda s'il avoit ces différens noms. Mr. l'Abbé répondit qu'ouï; & comme ce juge dit avec un grand mépris que cela ſentoit la cabale, Mr. l'Abbé, qui vouloit laiſſer paſſer cela ſans réplique, & qui ſe tenoit toujours dans ſa modération, fut ſollicité de parler plus fort par ce juge-même, & de répondre à ce qu'il diſoit. Mr. l'Abbé lui obéit, & d'un ton de voix qui fit bien voir que ce n'étoit pas la crainte qui l'eût fait parler bas juſques-là, il lui dit qu'il n'étoit pas maître de ſes amis, pour empêcher qu'ils ne l'appellaſſent de telle manière qu'ils vouloient, qu'ils avoient jugé qu'il étoit en péril, & qu'il croyoit que cela pouvoit ſervir à ſa ſureté; que ſi au-lieu de 4. noms, il eût pu ſe ſauver de leurs mains en en prennant 8. il l'eût fait, & que la crainte qu'il avoit euë juſques-là étoit aſſez juſtifiée par l'état où il ſe trouvoit. Le juge lui montra les deux articles de ſa commiſſion qui étoient de ſavoir s'il ne ſe faiſoit pas des aſſemblées dans ſa maiſon, & s'il ne faiſoit pas imprimer chez Mr. *Petit*. Il répondit au prémier chef qu'il étoit ſi peu vrai qu'il y eût jamais eu des aſſemblées chez lui, que pas un de ſes amis n'y étoit venu, & ne ſavoit pas même où il demeuroit, & que ce ſeroit ſes Archers qui leur apprendroient les prémiers où il logeoit; que pour les impreſſions il n'avoit rien à lui dire, qu'il avoit déjà pu ſavoir de ſes Commiſſaires s'il s'étoit rien trouvé chez Mr. *Petit*; que Mr. *Petit* ſeroit le plus mal-habile homme du

Priſon de M. de Sacy. Chapitre 4.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre II.

monde, s'il s'engageoit dans ces affaires, étant en butte comme il étoit, & qu'il ne connoiſſoit point de libraire qui ſe melât moins que lui de toutes les affaires du Janſénisme; qu'il n'avoit eu par lui aucun des imprimés du tems qu'on avoit trouvés au logis, &c. Mr. le Lieutenant Civil lui demanda pourquoi il avoit fait quelque difficulté de donner les papiers qu'il avoit ſur lui. Il répondit que c'étoit parce qu'il y avoit pluſieurs lettres de conſcience, & que des perſonnes s'étant ouvertes à lui le fond de leur cœur, il devoit faire tout ce qu'il pouvoit pour empêcher que des choſes, qui doivent toujours demeurer ſécrettes, ne fuſſent connuës. Il lui demanda le nom de ceux qui lui écrivoient, parce que ces lettres n'étoient pas ſignées. Mr. l'Abbé lui répondit qu'il ne le feroit pas, & qu'il ſe réjouïſſoit au-moins de pouvoir garder ce ſécret, ne le pouvant tout-à-fait; que dire le nom d'une perſonne lorsqu'elle écrit à cœur ouvert de ſa conſcience, c'eſt violer viſiblement le ſécret qu'on demande à ceux qui aſſiſtent les autres de leur conſeil. Il lui demanda où il avoit demeuré, & où il alloit de ce pas. Il lui répondit qu'il avoit demeuré par-tout où il avoit voulu, & qu'il alloit où ſes affaires l'appelloient; qu'il uſoit de la liberté que le Roi donne à tous ſes Sujets de loger où ils veulent, & d'aller par-tout où ils veulent; qu'il avoit des amis comme il le diſoit, & qu'il les voyoit autant de fois qu'il vouloit, ſans que perſonne pût s'offenſer de cette liberté; qu'il ne lui en diſoit pas davantage, parce qu'il n'avoit droit que ſur des crimes & non ſur des choſes les plus innocentes du monde; & que c'eſt ſe moquer du monde de croire qu'on aît droit quand on a pris une perſonne de lui faire rendre compte de toute ſa vie.

On tira enſuite la Préface du nouveau Teſtament (de *Mons*) qu'on avoit priſe dans la poche de Mr. l'Abbé de *Sacy*. On lui demanda ce que c'étoit.

Il répondit qu'on le pouvoit voir, & qu'il étoit ravi qu'on le jugeât sur cette pièce; qu'on y pouvoit voir ses sentimens, puisqu'il s'en avoüoit l'Auteur. Ce pauvre Magistrat se trouva étrangement surpris voyant une sagesse si ferme, & ne pouvant que repliquer à tout ce que Mr. de *Sacy* lui disoit, ou plutôt à ce qu'il dictoit à son Sécrétaire, il lui dit seulement, mais d'une voix foible, que si l'on agissoit sur ces principes, on pourroit éluder par-là toutes les demandes des Magistrats, & que c'étoit aux Magistrats à savoir ce qu'ils devoient demander. Il vouloit finir là sans attendre aucune réponse; mais Mr. l'Abbé, qui étoit assez en humeur de le satisfaire pleinement, fit écrire son Sécrétaire, & lui répondit que les Magistrats ne devoient pas se plaindre quand on leur rendoit tout ce qui leur étoit dû, mais qu'ils ne devoient pas aussi trouver mauvais qu'on leur celât les choses sur lesquelles ils n'avoient aucun droit. Vous voulez, lui dit-il, que je vous dise quels sont les amis chez qui j'ai été, & vous le voulez savoir afin de les inquiéter: la vérité m'empêche de mentir, mais la charité m'empêche de vous dire ce que vous me demandez. Si vous m'accusiez d'y avoir fait quelque chose contre le Roi & contre l'Etat, je vous rendrois compte alors de toute ma conduite, & non seulement je vous dirois tous les lieux où j'ai été, mais encore tous ceux qui y auroient eu part, mais sans cela je ne blesse point le respect que je vous dois, en ne voulant point exposer mes amis à vos violences: j'agirois contre le Droit des Gens; & je serois indigne d'avoir à l'avenir aucun ami. Prison de M. de Sacy Chapitre II.

Ce pauvre homme, qui n'étoit pas des plus habiles, se tut; & Dieu sans doute nous fit une grande miséricorde d'avoir à faire à un tel personnage: car si étant envenimé comme il étoit, il eût eu autant d'addresse pour nous nuire qu'il en avoit de volonté, nous en aurions été plus mal.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre II.

Tout le tems ſe paſſa donc à parapher de part d'autre; & l'on paſſa ainſi deux ou trois heure Quand on vit qu'il ſe faiſoit tard, on fit inſtan à Mr. le Lieutenant Civil d'aller dîner. Mr. Colonel des Suiſſes, qui étoit préſent à tout, mena dîner chez lui avec les Commiſſaires; & près le dîner, comme Mr. le Lieutenant Civil a miroit la belle vaiſſelle d'argent de cet Officier guerre, il lui demanda, d'un air qui n'avoit ri de civil, s'il avoit apporté toute cette vaiſſelle vec lui en venant de Suiſſe.

PENDANT ce tems on nous préſenta chez no un pauvre dîner circulaire, à chacun dans le co où on l'avoit mis, attendant toujours que not juge revînt pour nous mener en priſon. Lorſqu' fut revenu, Mr. *Desloges*, qui étoit le dernier q reſtoit à interroger, vint devant lui, lui dit ſ nom, ſon âge, & de peur de desavouër qu'il e paſſé beaucoup de tems avec Mr. l'Abbé, il l dit qu'il y avoit 30. ans qu'il étoit toujours av lui.

COMME il répondoit à ce Magiſtrat avec aſſ de liberté & avec cette aſſurance qu'a une co ſcience qui ne ſe ſent coupable de rien, le Ju lui en fit des reproches, & dit en enfonçant ſo chapeau juſques ſur les yeux, & en retrouſſant l bords, & d'un ton de voix aigre qu'il accompagn d'un grand coup de main ſur la table: „ Je ſu „ votre Juge." Mr. *Desloges* lui dit d'un gran ſang froid: „ Jugez-moi, Monſieur, ſi vous „ tes juſte, je dois me réjoüir d'être entre v „ mains."

ON lui demanda où il alloit le matin: il r pondit, à la Meſſe avec Mr. l'Abbé. Il demand où? il répondit, à St. Paul. Il frappa alors u grand coup, comme s'il eût trouvé un choſe q lui étoit fort agréable; & je ſçus après que c'étoi parce que Mr. l'Abbé avoit dit que nous allions la Meſſe, mais à St. Gervais. Il crut que nous nou

étion

ons coupés ; mais la vérité eſt que nous avions lu de nous arrêter à ces deux égliſes ; & que . l'Abbé croyant que nous avions paſſé St. Paul qu'on nous prit, ne voulut marquer que l'é- e de St. Gervais. Priſon de M. de Sacy. Chapitre II.

On lui demanda s'il avoit des habitudes partí- ières avec Mr. *Petit*.

L répondit qu'il le connoiſſoit & qu'il s'étoit i de lui, mais qu'il n'avoit point avec lui de ſon particulière. On lui demanda en quoi il oit ſervi de lui. Il répondit que c'étoit pour e imprimer les homélies de St. Chryſoſtome ſur Matthieu; qu'il ſe pouvoit ſouvenir qu'il y a- t deux ou trois ans qu'il lui alla demander per- ſion de faire imprimer ce livre. Cela le ſur- t, & il dit: „ Hélas! Monſieur, il ne faut oint de permiſſion pour ces ſortes d'ouvrages- à."

On lui demanda où il avoit été ſix jours aupa- ant avec Mr. l'Abbé.

L répondit que c'étoit au ſervice de Mr. *Guille- t* qui étoit mort.

On lui demanda qui ils avoient rencontré huit rs auparavant dans un caroſſe: ſi ce n'étoit pas . de *Tillemont*. Il lui dit qu'ouï. On lui de- da s'il n'étoit pas vrai qu'il y avoit une cha- le dans le logis. Il répondit qu'ouï, comme r en avoit en tant d'autres endroits. Il deman- ſi l'on en avoit permiſſion. Il répondit qu'ouï. Commiſſaire *Meinier* lui montra à la fin de l'in- rogatoire la clef du jardin de Mr. *Petit* qu'il avoit pris, & fit mettre: *Repréſenté à lui la clef*.

Surquoi il s'étonna qu'on lui repréſentât une f de jardin, comme on repréſente aux voleurs ux aſſaſſins les armes dont ils ſe ſont ſervis r faire leurs crimes. Après cet interrogatoire , le Lieutenant s'en alla; & comme on croyoit il nous alloit emmener avec lui à la Baſtille, lques-uns de nous crurent avoir uſé d'une ſa-

Priſon de M. de Bacy. Chapitre 11.

ge précaution de s'être fait donner leurs bonnets de nuit. Mais ce Magiſtrat nous laiſſa chacun dans ſa chambre avec un Soldat, pour nous empêcher de nous voir & de nous parler.

Après qu'il fut ſorti, les Commiſſaires demeurèrent juſqu'à la nuit à fouiller encore toute la maiſon, pour mettre tous les coffres & les papiers en un même cabinet qu'ils ſcellèrent. Après quoi nous commençames un peu à reſpirer: car la civilité de l'Officier qui commandoit la garniſon tempéra ces ordres ſi durs, & nous permit de nous aſſembler le jour pour manger enſemble, étant lui ſeul avec nous, & faiſant manger ſes Archers en bas. Lorſque contre nos eſperances nous nous revîmes encore tous réünis à une même table, l'étonnement & l'idée de tout ce qui étoit arrivé nous tint quelque tems dans le ſilence, outre que la préſence d'une perſonne que nous ne connoiſſions pas encore nous obligea à ne rien dire que de fort indifférent: mais lorsque par pluſieurs marques nous vîmes qu'il compatiſſoit véritablement à nos maux, nous commençames à nous en entretenir auſſi nous-mêmes avec plus de liberté. Nous admirâmes le ſécret de toute cette affaire, & que durant 15. jours entiers on nous avoit ſuivis dans tous nos pas, hors la ville & dans la campagne, à pié, en bateau & en caroſſe. On s'entredit tout ce qu'on avoit vu de part & d'autre, tout ce qu'on avoit perdu dans ce ſiége, & tout ce qui en étoit échapé. On a ſans doute ſujet de bénir Dieu d'avoir éludé la diligence prodigieuſe des Commiſſaires en cette rencontre, & d'avoir ſauvé de leurs mains les papiers de tout le logis, qui étoient les plus importans. On eſt auſſi beaucoup obligé à l'habileté de *Hériſſant*, qui voyant que les Suiſſes entroient l'un après l'autre dans le logis, mit à l'écart un gros paquet de papiers très-conſidérables qui euſſent cauſé des peines mortelles ſi on

les

les eût vus, & qui fit diſparoître quelques lettres de deſſus la table qu'il eût été fâcheux de voir tomber entre leurs mains. Priſon de M. de Sacy, Chapitre II.

On nous vint dire auſſi alors tout ce que les petites têtes du voiſinage s'étoient imaginé en voyant cet appareil de gens armés. La rencontre toute récente de *Delcampes*, qui avoit été exécuté pour de la fauſſe monnoie le jour d'auparavant, fit croire à quelques-uns que nous étions de faux monnoyeurs, & le boulanger qu'on avoit payé ce matin alla vîte regarder l'or qu'on lui avoit donné, & dit après l'avoir bien examiné, qu'aſſurément, ſi nous étions de faux monnoyeurs, nous n'avions pas fait les piſtoles que nous venions de lui donner. D'autres diſoient que nous étions des hérétiques & qu'on nous alloit bruler. Les plus équitables & les gens les plus pénétrans du voiſinage crurent avoir trouvé le ſécret, en nous prenant pour des gens d'affaires, qui, étant reſponſables à la chambre de juſtice, avoient garniſon chez eux; & ce fut dans cette penſée que le propriétaire ſe hâta d'envoyer un Sergent ſignifier qu'on eût à ſurſeoir la vente de nos meubles, juſqu'à ce que nous lui euſſions payé ce qui lui étoit dû, non des loyers paſſés, parce qu'on les payoit exactement, mais des loyers à venir, parce que le contract étoit de telle ſorte qu'on ne pouvoit quitter le logis qu'un an après.

Nous nous réjouîmes de ſouffrir ces différens opprobres, & d'être la fable du peuple auſſi bien que le mépris des puiſſances; & nous nous retirâmes tous dans nos chambres avec cette conſolation, goûtant la perte de notre liberté, & croyant véritablement alors commencer d'être les diſciples de Jéſus-Chriſt. Nous ſouffrîmes ſans peine de voir un Archer coucher dans nos chambres; & nous tâchames nous-mêmes à leur préparer un lit le mieux que nous pumes, quoique certainement ce ſoit une incommodité aſſez conſidé-

Prison de M. de Sacy. Chapitre III.

siderable, & qui n'eſt bien compriſe que de ceux qui peuvent l'avoir éprouvée.

CHAPITRE III.

Suite des procédures que fit Mr. le Lieutenant Civil dans la maiſon de Mr. de SACY, *pendant qu'il y étoit en arrêt.*

Mr. DU FOSTE *eſt confronté avec Mr.* SAVARUX *à la Baſtille.*

Interrogatoire & calomnies portées en Cour par Mr. le Lieutenant Civil.

Le lendemain aſſez matin, Mr. le Lieutenant Civil revint, mais d'un viſage gai & d'une mine riante. Il demanda avec empreſſement Mr. l'Abbé de *Sacy*, & courut à lui de loin. Il lui dit qu'il ſe plaignoit à lui de ce qu'il ne s'étoit pas fait connoître; que Madame de *Pomponne*, qui étoit ſa parente, l'étoit venu voir, & qu'elle lui avoit appris bien des choſes qu'il ne ſavoit pas. Il lui fit cent amitiés, le traita avec toute ſorte de reſpect, & aſſurément il ne manquoit guère aux belles apparences. Toute la manière d'agir étoit changée de celle du jour d'auparavant. Dans tous les endroits où l'on écrivoit le nom de Mr. l'Abbé, il faiſoit écrire tout-au-long Mr. l'Abbé de *Sacy*, ce qu'il n'avoit pas fait le jour précédent, & il paſſa toute la matinée à s'entretenir de ce qu'il ſavoit de la famille des ARNAULDS. Il ſe mit ſur la devotion, parce qu'il ſavoit que cela plaiſoit à celui auquel il parloit, & dit que tous les ans réglément il ne manquoit jamais de lire toute la Bible. Il lui parla de ſa charge, & lui aſſura qu'il n'entroit jamais dans une maiſon qu'il n'eût plus de terreur lui-même qu'il n'en donnoit à ceux qui y demeuroient. Mr. l'Abbé de *Sacy* étoit un

un vrai Agneau avec un homme qui n'en avoit que l'apparence & qui ne cherchoit qu'à le devorer. Auſſi ne s'y fioit-il pas trop, & ſachant ce que l'Ecriture dit en cent endroits des hommes qui ont le cœur double, il ne répondoit que lorsque la néceſſité l'y obligeoit, & du reſte gardoit le ſilence. Cela ſe paſſoit de la ſorte, lorsqu'on étoit occupé à parapher tous les papiers & toutes les lettres. A midi Mr. le Lieutenant Civil alla dîner à l'Abbaye St. Antoine, & revint continuer l'après-midi ainſi du Samedi & du Dimanche-même, & du reſte des jours que dura ce procès verbal, où nous apprimes bien de la chicane, & où Meſſieurs les Commiſſaires ſembloient n'avoir d'autre but que de faire trainer les choſes en longueur. Ils liſoient les écrits tout à leur aiſe, & puis en marquoient le titre enſuite. Ils diſoient qu'ils n'avoient jamais rien gagné avec les Janſéniſtes, & ils eſperoient que tant de vacations ſeroient enſuite bien payées. Après les papiers de Mr. de *Sacy* on inventoria ceux & de Mr. *Desloges*, dont on vuida tous les coffres en ſa préſence; & comme on n'y trouva que de vieux habits & de vieux linges, & que le pauvre Magiſtrat rougiſſoit d'être témoin de ces baſſeſſes, il lui dit: „ Monſieur, que n'empliſſez-vous vos coffres de „ piſtoles?" Le Commiſſaire *Meinier* répondit qu'il paroiſſoit qu'il avoit envie d'achetter le ciel avec une monnoie bien différente, & montra trois ou quatre cilices qu'on avoit donné à garder à Mr. *Desloges*. Tous ces pauvres gens étoient bien attentifs à regarder une ſorte d'habillement qui leur étoit bien nouveau, & il ne ſe paſſa rien d'extraordinaire dans tout cet inventaire.

Prise de M. de Sacy. Chapitre III.

Mr. le Lieutenant Civil témoignoit toujours aſſez de careſſes à Mr. *du Foſſé*, parce qu'il ſavoit que Mr. le *Tellier* l'aimoit; & comme il eût bien voulu l'aimer auſſi, il lui diſoit tout ce qu'il croyoit lui être utile, & oubliant qu'il n'étoit que

Prison de M. de Sacy. Chapitre III.

Magistrat, il mit la main à l'encensoir & s'érigea en Directeur pour lui représenter que la vie qu'il menoit étoit misérable, qu'étant Gentilhomme il vivoit sans honneur avec des gens méprisés de toute la terre, qu'il se voyoit contraint de changer de nom comme eux, (quoiqu'il n'en eût que de très-véritables,) qu'il lui conseilloit de s'aller marier dans son pays, & que s'il ne le faisoit on le persécuteroit toujours comme un chien. Mr. du *Fossé* ne rendit pas à ces conseils toute la déférence que l'auteur eût bien voulu, sur-tout pour le mariage: il lui dit en riant, qu'il ne l'avoit offensé en rien pour l'obliger à lui procurer un si grand mal, & s'étendit assez là-dessus.

Mr. le Lieutenant-Civil avoüa qu'il y avoit de la peine dans le mariage, & que depuis 25. ans qu'il avoit perdu sa femme il avoit mieux aimé demeurer veuf que de se remarier. Cela se passa ainsi en contes; & lorsqu'il se séparoit il recommandoit toujours à l'Officier, qui commandoit la garnison, de traiter favorablement ces deux Messieurs, mais donnant les ordres d'une garde plus sévère pour Mr. l'Abbé & pour Mr. *Desloges*, à qui cet Officier disoit assez souvent en riant, *qu'il lui étoit bien recommandé*. Durant ce tems nous n'avions guères d'autre consolation que celle qu'*Hérissant* nous donnoit par les nouvelles qu'il nous faisoit savoir. Comme il avoit la liberté de sortir, il nous apprennoit ce qui se disoit dans la ville où cette prise fit un grand éclat, & principalement par les circonstances qui l'avoient accompagnées. On trouvoit qu'il y avoit bien de la dureté à traiter ainsi les gens dans un Royaume aussi tempéré qu'est la France; & sur-tout dans le Palais on dit que tout le monde crioit à la tyrannie. On admiroit qu'on eût voulu signaler de telle sorte une action si noire, & armer toute une Compagnie de Suisses contre 4. personnes les plus tranquilles du monde. Les uns se moquoient de ce dessein; les au-

autres en étoient indignés, chacun selon sa disposition particulière. Mais hélas! que gagnoit-on par tous ces bruits: on avoit affaire à des personnes qui mettoient une partie de leur gloire dans cet éclat, & qui croyoient que ceux, qu'ils faisoient prendre de la sorte, ne pouvoient plus passer pour innocens après tant de honteuses circonstances. La dernière fois que Mr. le Lieutenant Civil vint au logis après avoir expédié quelques affaires, il nous fit une grande peur. Il fit appeller Mr. *du Fossé*, & lui dit qu'il l'alloit mener à la Bastille, mais que dans une demie-heure il reviendroit. Comme on savoit que les paroles de cet homme n'étoient pas trop sûres, on fut assez intimidé de cette proposition dont on ne pouvoit pénétrer les causes: car pourquoi aller une demie-heure à la Bastille? néanmoins il le fallut faire, & quelque repugnance qu'y eût Mr. *du Fossé*, il fallut se soumettre. Mr. le Lieutenant Civil dit à Mr. l'Abbé de *Sacy*: „ Monsieur, il vous croira mieux que „ moi, assurez-le que ce n'est que pour une de„ mie-heure." Mr. de *Sacy* le fit, autant qu'il pouvoit s'assurer sur une caution si foible, & nous le conduisîmes tous des yeux autant qu'il nous fut possible, ne pouvant autrement le saluer ni l'embrasser dans la crainte de tout ce qui lui pouvoit arriver. Comme l'homme est ingénieux à se faire du mal & à se figurer cent sujets de crainte dans des rencontres qui arrivent à leurs amis & dont ils ne pénètrent pas les causes, nous fumes durant 2. ou 3. heures à craindre pour notre ami & à le plaindre. Tout ce que nous pouvions faire étoit de regarder de tems en tems par les fenêtres. La demie-heure se passa & au de-là. Mais enfin trois heures après nous revimes le carosse, & Mr. *du Fossé* assez triste; & lorsque nous allames autour de lui pour lui demander ce qui lui étoit arrivé, il ne nous voulut rien dire, sinon qu'il avoit été dans une belle chambre, & qu'il y

Prison de M. de Sacy. Chapitre III.

Prison de M. de Sacy. Chapitre III.

avoit dans la Bastille de beaux logemens comme ailleurs. Mais nous sûmes ensuite que c'étoit pour le confronter avec le pauvre Mr. *Savreux*. Mr. *du Fossé* avoit dit assez innocemment dans son interrogatoire que c'étoit Mr. *Savreux* qui lui avoit fourni une partie des écrits imprimés qu'il avoit, & que Mr. *Desloges* lui avoit donné les autres. Mr. le Lieutenant Civil ne voulut pas laisser échapper une parole qu'un peu de manque d'attention avoit fait dire à Mr. *du Fossé* dans ce grand trouble où il étoit, & voulut le faire redire en présence de *Savreux*-même qui nia fort & ferme que cela fût, mais cela ne laissa pas de nuire beaucoup à ce pauvre homme, & d'étendre sa prison encore fort long-tems. Il ne faut point accuser personne, il est constant que ces rencontres sont très-fâcheuses, & les plus sages peuvent y être attrapés. Il eut le fardeau de tout, & fut 3. heures avec Mr. le Lieutenant Civil. Il courut aussi un bruit à cause de ce qu'il avoit dit de Mr. *Desloges*, qu'il lui vendoit les pièces que par civilité il lui alloit présenter lorsqu'il ne les avoit point eues d'ailleurs : mais hélas! cela se pardonne de bon cœur.

Mr. *du Fossé* nous dit ensuite qu'il avoit pensé arriver une étrange chose durant le chemin lorsqu'on le menoit à la Bastille. L'Officier, qui commandoit notre garnison, avoit aussi été prié de la part de Mr. le Lieutenant Civil de monter dans le carosse. Comme cet Officier nous traitoit assez obligeamment, & qu'il ne nous tenoit pas dans une séparation aussi exacte les uns d'avec les autres qu'on lui avoit pu ordonner, il crut que, par exemple, ce stratagême ne se faisoit que pour lui, & que c'étoit sans doute lui qu'on alloit rendre prisonnier. Plus il approchoit de la Bastille, plus sa crainte se grossissoit ; & ne pouvant presque plus se contenir, il mit 2. ou 3. fois la main à la portière pour la lever & s'enfuir. Dieu empêcha qu'il

qu'il ne le fit, & nous admirâmes, quand il nous fit ce recit, juſqu'où va la foibleſſe des hommes, & que par la crainte nous tombions dans de véritables maux lorsqu'il n'y avoit véritablement rien à craindre. Nous rendimes des actions de graces à Dieu qui n'avoit pas permis que cet homme ſe perdît ſi malheureuſement lui-même & nous avec lui, & qui avoit empêché que les bons offices qu'il rendoit à des perſonnes, qu'il regardoit comme des Serviteurs de Dieu, ne lui coutaſſent ſi cher. Priſon de M. de Sacy. Chapitre III.

LORSQUE toutes les procedures furent achevées, Mr. le Lieutenant Civil alla en Cour à St. Germain porter l'interrogatoire, qui fut lu en plein conſeil devant le Roi, qui dit de celui de Mr. l'Abbé de *Sacy*, que celui qui avoit répondu de la ſorte avoit de l'eſprit, de la ſageſſe & de la piété. Mais il parut par ce qu'on nous dit depuis, que toutes ces careſſes de Mr. le Lieutenant Civil n'étoient guères ſincères, puiſqu'il tâcha de rendre à Mr. l'Abbé tous les mauvais offices qu'il put, exagerant toutes choſes, le faiſant paſſer pour un chef de parti auquel on s'addreſſoit de tous les côtés de la France, que tout étoit plein de chiffres dans ſes papiers; que c'étoit lui ſeul qui étoit la cauſe de l'opiniatreté des filles de Port-Royal, & qu'il leur envoyoit des abſolutions par écrit & des hoſties conſacrées dans des lettres, & d'autres calomnies ſi noires & ſi ridicules en même tems, qu'on ne ſait ce qu'on doit plus admirer ou la malice ou le peu d'eſprit de celui qui en avoit été l'auteur. Cela alla ſi avant que, comme nous avons ſu depuis, Mr. le *Tellier* lui en fit des plaintes, & lui demanda s'il donneroit bien des preuves de tout ce qu'il lui avoit dit, s'il lui en falloit montrer.

CHAPITRE IV.

Prison de M. de Sacy. Chapitre IV.

Incertitude pénible de Mr. de SACY *& de ses compagnons pendant les 13. jours qu'ils furent gardés chez eux.*

Inquiétude de leurs amis sur leur état présent & avenir.

Mr. de PÉREFIXE *feint de n'avoir nulle part à la prise de Mr. de* SACY, *mais sa colère au retour de la campagne de ce qu'il n'étoit pas encore en prison, le trahit. Affliction des Religieuses de Port-Royal. Belle lettre de la Sœur* ANGELIQUE DE ST. JEAN, *à Mr. de* SACY. *On le mène à la Bastille avec ses 4. compagnons.*

PENDANT tout ce tems nous étions chez nous aussi tranquillement qu'on le peut être avec une garnison, & dans un état de suspension où l'on ignore à tout moment ce qu'on sera un moment après. Nous sentimes qu'assurément il n'y a guères de chose plus pénible à l'esprit de l'homme que l'incertitude de l'avenir. C'est un poids si horrible que l'on a besoin d'une plus grande patience pour le supporter, que les maux-mêmes que l'on attend. Nous tâchions de témoigner alors à Dieu chacun séparément dans nos chambres, que nous ne désirions que lui être fidèles en cette rencontre, & d'accepter sans murmure & avec joie tout ce qu'il lui plairoit d'ordonner de nous.

LE pauvre Mr. l'Abbé ne sentant presque point pour lui l'état où il étoit, n'étoit touché que de celui des autres. C'est une chose pitoyable que cette disposition. Toute son occupation étoit de donner les derniers conseils à ceux avec qui il étoit. On tâchoit de prévoir tous les états qui arriveroient, afin de savoir ce qu'on feroit alors. On cherchoit dans son esprit tout ce que les hommes pourroient faire à d'autres hommes, mais on ne put ja-

uis prévoir comment Dieu tourneroit les cho Prison de M. de Sacy. Chapitre IV.
. Le plus court & le meilleur eſt de le laiſſer
r. Il fait les choſes indépendamment de nous:
ute notre prudence eſt courte en ces rencontres,
ous nous y fatiguons inutilement. Nous ſommes
ris quand les choſes ſont faites, combien elles
: éloignées de l'idée que nous en avions con-
, & quelle juſteſſe ſe trouve en tout ce que
u fait lui-ſeul. Heureux celui qu'il conduit
s. Jamais les miracles ne ſont plus doux que
s ces évènemens. Tout ce que les hommes
cluent n'eſt rien, & Dieu renverſe toutes leurs
ſées. Cependant on ne peut pas refuſer ſes lu-
res & ſes conſolations à ceux qui ſe trouvent
arraſſés dans ces rencontres, & c'étoit alors
cupation de Mr. l'Abbé qui écoutoit toutes les
poſitions de ceux avec leſquels il étoit, & qu'il
voyoit devoir bientôt quitter, pour ne ſe re-
r peut-être jamais.

)N avoit aſſez de nouvelles des amis pendant
:ems. Les uns croyoient qu'on n'auroit aucun
, d'autres craignoient tout. Madame de *Pon-*
te, qui faiſoit tout ce qu'une bonne amie pou-
t faire, donnoit toujours de bonnes eſperances
ériſſant, & l'aſſuroit que cela ne ſeroit rien.
croyoit qu'on en ſeroit quitte pour une petite
rimande ou pour un leger exil dans quelque
peu éloigné. On tâchoit de ſe déguiſer la
ıvaiſe volonté de nos ennemis pour enviſager
choſes d'un œil moins envenimé, & l'on vou-
ſe perſuader qu'il n'arriveroit rien de cela,
de pouvoir nous conſoler ſans déguiſement.
eut quelques amis qui alloient & venoient par
ant le logis ſeulement pour ſe faire voir. D'au-
demandoient de nos nouvelles à nos voiſins,
ardant notre maiſon comme une maiſon frap-
du tonnerre. D'autres envoyèrent leurs La-
is juſques chez nous pour ſavoir de nos nou-
es, mais ils s'en retournoient ſans réponſe &

avec

Prison de M. de Sacy. Chapitre IV.

avec défense de retourner. Mr. de *Beaumesnil* fut le plus hardi de tous, & vint hardiment au logis demander l'Officier pour savoir des nouvelles de Mr. l'Abbé. Cet Officier, qui étoit de bonne humeur, lui fit peur, & voyant sa hardiesse, lui parla d'un ton résolu, & lui demanda qui le rendoit si hardi que de venir en ce logis, & s'il ne craignoit point qu'il ne le tint prisonnier. Le bon homme regarda la porte à ce mot, & crut qu'il seroit bienheureux quand il l'auroit une fois attrappée. Il se défendit le mieux qu'il put, & étant enfin sorti il fut bien-aise, & se contenta d'avoir été une fois confesseur, sans tenter une autre fois le péril. Nous étions cependant fort en peine de savoir quelle étoit la disposition de Monseigneur l'Archevêque de Paris. Il s'en étoit allé à la campagne le jour-même de notre détention, prévoyant que s'il demeuroit à Paris il pourroit être importuné de bien de gens, ce qu'il n'aimoit pas. Comme donc nous étions en suspens, on nous dit qu'on lui avoit écrit de bien des endroits, & quelques-uns même parlé à lui en faveur de Mr. l'Abbé; mais il éluda tout en disant qu'il n'avoit aucune part à sa prise; qu'il savoit que Mr. l'Abbé de *Sacy* étoit un très-habile homme; que c'étoit lui qui avoit fait la vie de Dom Barthelemy des Martyrs, & qu'il avoit lu ce livre qu'il avoit trouvé beau, & cent autres choses semblables qu'il sait dire dans sa manière ordinaire de déguiser les choses. Mais on nous assura qu'étant retourné de la campagne, & ayant su que nous étions encore dans notre logis, il ne se déguisa plus, & qu'il dit dans une colère extrême: „ Quoi! ils ne sont „ pas encore à la Bastille!" & que sur l'heure il partit pour aller à St. Germain solliciter notre enlèvement. Nous nous regardions donc toujours depuis ce tems comme des victimes destinées à la boucherie, & nous attendions à tout moment celui que Dieu avoit résolu. Nous passâmes deux Diman-

manches ſans entendre la Meſſe, & nous tâchions de nous offrir à Dieu en ſacrifice, ne pouvant lui offrir le ſacrifice de ſon fils. Nous paſſâmes de la ſorte depuis le 13. mai juſqu'au 26. Priſon de M. de Sacy. Chapitre IV.

Ce 26. de mai, Mr. l'Abbé trouva moyen de recevoir quelques nouvelles des Religieuſes de Port-Royal des Champs. Cela étoit pitoyable de voir la conſternation où cette nouvelle les avoit toutes réduites. On ne peut ſe figurer la manière touchante dont elles témoignoient leur douleur aux hommes par leurs écrits, & à Dieu par leurs gémiſſemens. Elles firent en cette rencontre tout ce qu'on peut attendre de la charité la plus tendre & la plus ardente; & l'expérience de leurs propres maux les rendoit plus ſenſibles à ceux des autres. Celles qui avoient aſſez de courage pour écrire, écrivoient: les autres s'abandonnoient aux prières, aux jeûnes & aux larmes; & une nouvelle image de triſteſſe parut dans toute cette Maiſon déjà éprouvée par tant d'afflictions différentes.

Mais la Sœur *Angelique* (*de S. Jean*) étouffant ces regrets dans ſon cœur par une charité heroïque, & ſe mettant au-deſſus de ſa douleur, quoiqu'elle fût infinie, au-lieu de s'amuſer à exprimer ce qu'elle ſentoit dans elle-même, elle adora la main de Dieu & ſe ſoumit à ſes ordres. Elle écrivit de la même ſorte à Mr. l'Abbé un billet court en ſoi, mais plein d'un feu qui embraſoit ceux qui le liſoient; & jamais Mr. l'Abbé ne ſe fit plus de violence que lorsqu'il le déchira, car il eût toujours voulu voir avec quelle ardeur cette ſainte fille lui repréſenta la néceſſité de ſouffrir avec Jéſus-Chriſt; que le Sauveur du monde n'avoit point deux voies, & qu'il n'avoit promis que des afflictions à ſes diſciples; qu'il falloit dire comme lui dans ces rencontres: *Quomodo implebuntur ſcripturæ*, qui ne peuvent s'accomplir dans nous comme dans Jéſus-Chriſt que dans nos afflictions & dans nos ſouffrances. Mr. l'Abbé fit voir ce bil-

Prison de M. de Sacy. Chapitre IV.

billet à Mr. *Desloges*, & en même tems le transport de joie qu'il avoit cause dans son cœur. On put voir alors une image de ce qui arriva lorsqu'un Ange vint consoler, & fortifier Jésus-Christ un moment devant sa prise: car encore qu'on ne doute point de la soumission que Mr. l'Abbé avoit toujours pour les ordres de Dieu, il a souvent dit néanmoins qu'après la lecture de ce billet, il soupiroit après la prison avec la même ardeur que les autres tâchent de la fuir, & que jamais son esprit ne fut si déterminé & si résolu à embrasser avec une effusion de joie tout ce qui lui arriveroit. Dans ces transports de mouvemens intérieurs qu'il sentoit, on le vint avertir de descendre pour dîner; & à peine étoit-on à la fin, qu'on vint nous avertir de monter tous dans nos chambres, & qu'il venoit du monde au logis. Nous voyions de nos fenêtres entrer trois carosses dans notre cour, & trois Commissaires avec quelques Soldats qui venoient nous enlever tous cinq. Il est vrai que cela surprit un peu, car on ne s'y fût jamais attendu: mais sans donner lieu à notre étonnement, on nous commanda de mettre promtement à part ce dont nous aurions besoin dans la Bastille, & de supposer que nous y pourrions être longtems, & sans aucun moyen d'avoir ensuite aisément ce qu'il nous faudroit. Chacun prépara à la hâte son paquet, & Mr. *Desloges* demanda aux Commissaires si on ne permettroit pas à Mr. l'Abbé d'avoir avec lui un garçon; ce qu'ils refusèrent. Nous montâmes donc dans le carosse, Mr. l'Abbé lui seul avec quelques Officiers de justice, & les autres 2. à 2. dans les deux autres; & nous laissâmes ainsi ce pauvre logis dans une étrange désolation. Il ne faut point blâmer les ordres que nous recevons de nos Supérieurs. Toute puissance vient de Dieu, & il suffit de connoitre cette vérité pour adorer Dieu dans de semblables évènemens. Mais il est certain que si ceux qui commandent ces choses étoient

étoient témoins eux-mêmes de cet état, & voyoient de leurs yeux ce qu'ils font souffrir aux autres, ils seroient plus réservés, & examineroient davantage le rapport qui doit se trouver entre ce qu'ils font souffrir, & le sujet pour lequel ile font souffrir. Prison de M. de Sacy. Chapitre IV.

Les plus durs d'entre tous ceux qui exécutoient ces ordres, voyant une maison si affligée, en témoignèrent de la douleur, & c'est tout dire que de dire que le Commissaire *Picart* ne put retenir ses larmes. Les autres Archers en firent autant, & quelque attention qu'ils eussent à recevoir quelque recompense de leurs civilités & de la violence qu'ils s'étoient faite à ne point fumer pendant 15. jours entiers, ils ne laissèrent pas néanmoins de témoigner qu'ils étoient touchés de nos maux, & que de longtems ils n'avoient rien vu de si lamentable. Nous quittâmes donc le logis n'y laissant qu'un garçon & une pauvre fille qui fondoit en larmes, voyant ainsi arracher des personnes qu'elle croyoit être à Dieu, & que pour cela elle servoit de tout son cœur. Nous la consolâmes tous autant que nous le pûmes, car il ne nous fut pas permis même de nous embrasser, ni presque de nous regarder. Nous marchâmes donc dans un grand appareil le long de ce grand fauxbourg St. Antoine, nos trois caroſſes de suite avec les Soldats de la Bastille & les Archers qui les accompagnoient devant & derrière & aux côtés. Les Officiers qui étoient avec nous nous peuvent rendre témoignage que nous allions de bon cœur où ils nous conduisoient, & que pas un de nous ne rougissoit de suivre Mr. l'Abbé dans sa prison. Nous tenions à gloire d'avoir part à ses empriſonnemens; & il n'eut point la douleur de voir personne de ceux qui l'accompagnoient souffrir à regret & en murmurant ce que sa compagnie & la liaison qu'ils avoient eue avec lui leur avoit pu attirer. La douleur profonde que nous aurions tous ressentie de le voir ar-

Priſon de M. de Sacy. Chapitre IV.

arracher d'entre nos bras pour aller ſeul à la Baſtille, nous faiſoit étouffer les reſſentimens que la nature pouvoit avoir d'un lieu qu'elle ne pouvoit aimer, & balançant l'état où nous aurions été ſeuls ſans lui, nous trouvâmes qu'il nous étoit encore plus heureux de ſouffrir avec notre Père, que d'être libres pendant qu'il eût été captif. Lorsque nous nous entretenions de ces penſées & en nous-mêmes & avec ceux qui nous conduiſoient, diſant les derniers adieux à une ville que nous n'avions que trop vue, & où il eſt heureux de n'être pas libre, nous arrivâmes à la Baſtille avec une grande foule de petit peuple, qui ſurpris de voir tant de priſonniers à la fois, avoient une grande envie de nous conſidérer.

CHAPITRE V.

Comment Mr. de SACY *& ſa compagnie ſont reçus & logés en arrivant à la Baſtille. Le Gouverneur permet à* HÉRISSANT *d'y venir demeurer avec Mr. de* SACY, *ſon maître. Mr.* FONTAINE *y eſt très-mal logé. Tranſport des papiers chez le Lieutenant Civil, & des meubles de la chapelle & du logis chez Madame de* POMPONNE. *Envie de Mr. de* PÉRÉFIXE *ſur la chapelle. Affliction des amis de Mr. de* SACY.

NOUS trouvâmes la Baſtille toute abbreuvée du bruit qu'on y avoit déjà répandu qu'elle alloit être peuplée de Janſéniſtes, & toute la garniſon ouvroit de grands yeux pour voir comment étoient faits ces ſortes de gens dont on parloit tant & qu'on ne voyoit jamais.

LES Commiſſaires, en venant nous prendre, y avoient

voient paſſé pour avertir qu'on tint cinq chambres prêtes, car il arrive peu qu'on eminène tant de priſonniers enſemble; outre qu'ils avoient beſoin encore d'un caroſſe, & ils prirent celui du Gouverneur avec une partie des Soldats de la Baſtille pour avoir main forte. On s'étoit fort entretenu de nous à la table du Gouverneur pendant tout le dîner, & lorsqu'on deſſervoit nous entrâmes tous dans la Salle. Il nous reçut ſans cérémonie, & nous dit d'un ton fort noir & fort ſombre que la Baſtille n'étoit pas un fort bon gîte; mais comme nous nous y attendions tous, il ne nous dit rien de nouveau. Pendant que le Gouverneur avec le Lieutenant parloient entre eux pour voir où on nous logeroit, un jeune Gaſcon parfaitement leger & étourdi, mais aſſez bien fait de corps, ſe mit à diſcourir devant nous ſur le Janſénisme & à redire comme un Echo tout ce qui s'étoit dit durant le dîner à la table du Gouverneur; que l'on ne pouvoit aſſez admirer la prévoyance du Roi; que ſi l'on avoit autrefois donné d'auſſi bons ordres à la naiſſance de l'héréſie de Luther & de Calvin, on n'auroit pas vu tant de funeſtes ſuites. Et comme pas un de nous ne lui répondoit, & qu'il s'admiroit lui-même dans la profondeur de ſes réflexions politiques, il voulut paſſer juſqu'à la Théologie; & prennant un d'eux à part, (je crois que c'étoit Mr. *Desloges*), il lui demanda, d'un air aſſez fier, dequoi il lui importoit que Jéſus-Chriſt fût mort ou ne fut pas mort pour tout le monde. De-là s'échauffant de plus en plus, il dit qu'il falloit réſolument obéir au Pape & ſe tenir dans la foi & dans la Religion où l'on ſe trouvoit; que s'il étoit né Turc & dans la profeſſion de l'Alcoran, il s'y tiendroit, & cent autres belles choſes qui nous paroiſſoient aſſez nouvelles. Mr. le Commiſſaire *Picart* l'interrompit pour faire au Gouverneur une propoſition qui nous plut un peu davantage. Comme il avoit vu au logis que les autres Commiſſai-

Priſon de M. de Sacy. Chapitre V.

res

Priſon de la Baſtille. Chapitre V.

res avoient refuſé à Mr. l'Abbé qu'il eût avec lui un garçon, il lui fit inſtance, & dit au Gouverneur que Mr. l'Abbé étant une perſonne de qualité, & ayant un garçon, il devoit l'avoir. Le Gouverneur rechigna un peu, mais enfin il s'y rendit, pourvu qu'on ſe hâtât de l'aller quérir; & auſſitôt on nous fit ſortir de devant le Gouverneur, qui étoit ravi de joie en lui-même de voir ſon colombier ſi bien peuplé: on nous mena chacun dans nos chambres, & cinq Tours différentes diviſèrent cinq perſonnes qui vivoient enſemble dans la plus grande union du monde. Le Commiſſaire *Picart* ſe hâta enſuite d'achever le plaiſir qu'il avoit commencé de procurer à Mr. l'Abbé & à nous tous en ſa perſonne en ſe hâtant de retourner au logis pour avertir *Hériſſant* de venir retrouver Mr. l'Abbé. (L'Auteur raconte enſuite comment on alla quérir ce bon garçon: cela contient presque une page.) Mr. l'Abbé fut bien deux ou trois heures ſeul avant qu'*Hériſſant* fût venu, pendant leſquelles il prit Dieu avec la même tranquillité qu'auparavant, mais avec une joie toute nouvelle; & la prémière réflexion qu'ils firent, lorſqu'on les eût laiſſé ſeuls & fermé quatre ou cinq portes ſur eux, ce fut de ſe regarder dans leurs chambres, & de voir qu'au-moins ils y étoient libres, & que n'ayant plus comme au logis des Archers dans leurs chambres, ils pouvoient ſe parler avec une entière liberté. On travailla enſuite à dreſſer les lits; & le Porte-clefs tâchant de les conſoler leur dit que le prémier jour qu'on vient à la Baſtille eſt toujonrs le pire de tous. Mr. l'Abbé étoit fort bien logé, & le Lieutenant de la Baſtille, qui ſeul fut touché de compaſſion en voyant notre déſolation, prit à tâche de nous bien loger tous; mais comme il y avoit tant de monde & qu'il falloit à chacun une Tour ſéparée, il fut contraint, après avoir rempli les quatre Tours qui regardent la campagne, de mettre Mr. *Desloges* dans une chambre qui reſſemble

ble plutôt à un ſepulchre de morts qu'à une demeure de vivans. Elle étoit deux heures auparavant remplie par quatre ou cinq pauvres gens qui n'y avoient laiſſé que leurs ordures: un plancher plein de ſaletés & de creux, la cheminée pleine d'os pourris & de vers, les murailles remplies de toutes parts de puces & de punaiſes que la chaleur du tems rendoit fort éveillées, avec l'odeur d'un privé qui étoit dans la chambre, lui fournirent divers ſujets pour joindre en pluſieurs manières la mortification des ſens à ſa pénitence, & lui ôtèrent le ſommeil pendant ſix ſemaines. Il y avoit pour le conſoler quantité de croix peintes en noir ſur les murailles, ce qui a donné à cette chambre le nom de la chambre des croix, & quantité de ſentences écrites en blanc ſur des bandes noires, qui étoient l'ouvrage de ſes prédéceſſeurs en cette chambre dont on voyoit une longue ſuite de noms gravés ſur les huit faces de ces Tours. Cette Tour s'appelloit par excellence *la Tour des Sages*, parce que deſſus & deſſous Mr. *Desloges*, elle étoit remplie de fous qui exerçoient bien ſa patience, les uns la nuit, les autres le jour, les uns par leurs prédications, les autres par leur fureur, les autres par leurs hurlemens. Priſon de M. de Sacy. Chapitre V.

Lorsqu'on nous eût mis en ſureté, on penſa d'abord à y mettre auſſi nos papiers; & les Commiſſaires étant retournés au logis firent charger ſur une charette un fort grand coffre où ils avoient mis tout enſemble, & les firent emporter chez Mr. le Lieutenant Civil, qui avoit témoigné être fort ſurpris de l'ordre qu'on venoit d'exécuter, quoiqu'il fût bien qu'il y avoit contribué autant qu'il lui avoit été poſſible. Il ſe rencontra-là par hazard que Madame de *Pomponne*, qui avoit agi durant tout ce tems en fort bonne amie, vit arriver ce coffre, ce qui lui cauſa un tel ſerrement de cœur, qu'elle en penſa tomber pâmée.

Elle vint de-là à notre logis; & après une de-

Priſon de M. de Sacy. Chapitre V.

deſcription en gros de toute la maiſon & une permiſſion de faire enlever nos meubles qu'elle nous fit ſigner à tous, elle vuida tout en très-peu de tems, étant très-bien ſécondée en cela de Madame *Petit*, qui avoüa qu'elle avoit eu incomparablement plus de chagrin de défaire tout, qu'elle n'avoit eu de joie de l'accommoder, car c'étoit elle qui, par une bonté tout-à-fait obligeante, avoit durant trois mois travaillé à préparer ce logis, & principalement la chapelle qui étoit dans une décence qui ne pouvoit donner que du reſpect. C'eſt pourquoi cette grande diligence à tout emporter fut très-néceſſaire; car lorsqu'on parla à Mr. de Paris de la beauté de cette chapelle, il frappa du pié contre terre, & ſe repentit de ce qu'il ne l'avoit pas fait enlever pour la confiſquer & la donner à quelque Religion. Il propoſa même de le faire encore; mais comme on lui dit qu'elle étoit déjà chez Madame de *Pomponne*, il demeura dans le déplaiſir de n'avoir pu faire cette injuſtice, & de n'avoir pu faire aumône d'un Bien qui ne lui appartenoit pas. Le propriétaire avec quelque accommodement dont on convint reprit ſon logis, bleſſé jusqu'au fond du cœur de ce qui nous étoit arrivé, & proteſta qu'il eût ſouhaité que le feu fût à ſon logis, & que l'on ne nous eût point fait cette inſulte; & Madame de *Pomponne* fut recompenſé de toutes ſes peines d'une manière bien triſte, puiſqu'elles furent ſuivies d'une rougeole & d'une grande maladie qui la réduiſit à l'extremité. Cependant tous les amis de Mr. l'Abbé furent étrangement conſternés de ce qui s'étoit paſſé; & comme ils ne pouvoient en cette rencontre témoigner autrement leur amitié qu'en venant à la Baſtille demander des nouvelles de Mr. l'Abbé de *Sacy*, ce fut des proceſſions continuelles durant pluſieurs jours, & des perſonnes de toute ſorte de qualité ne ceſſoient point de venir s'informer de ſa ſanté. Un d'eux remarqua, en voyant ce grand concours

&

& le bruit qui ſe répandoit dans le monde de la vertu de ce ſaint homme, qu'il étoit étonnant que ce que ſes ennemis faiſoient pour le noircir ne ſervoit au-contraire qu'à l'honorer & à tirer de l'obſcurité un flambeau pour le faire luire publiquement, d'une manière bien particulière puiſque c'étoit en le renfermant dans une autre ſolitude & une ſolitude d'ignominie, comme le P. *Maſcaron* le dit peu de tems après dans le voiſinage en préſence de Mr. de Paris, dans ſon Sermon: *Que les priſonniers étoient dans une ſolitude d'ignominie.* On peut dire que Mr. l'Abbé entrant dans cette retraite honteuſe la rendit très-honorable, & que la priſon lui étoit plus glorieuſe même ſelon le monde, que ne le fut la dignité propre à ceux qui l'y avoient fait mettre. Cependant la Mère *Angelique de S. Jean* trouva une voie pour écrire à Mr. de *Sacy* la lettre ſuivante. Priſon de M. de Sacy. Chapitre V.

LETTRE *de la Sœur* ANGELIQUE DE S. JEAN *à Mr. de* SACY, *ſur ſon empriſonnement & ſur la perſécution des Religieuſes de Port-Royal. Motifs bien capables de conſoler dans tout ce qui nous arrive de fâcheux. Les Religieuſes de Port-Royal diſent tous les jours les Pſeaumes pour Mr. de* SACY.

Le prémier Octobre 1666.

ENFIN, mon cher Père, la volonté de Dieu a été faite & non pas la nôtre. C'eſt ce que nous lui avions demandé: car nous n'aurions pas prétendu avoir droit de lui faire plus d'inſtance pour notre délivrance que Jéſus-Chriſt n'en a fait pour la ſienne. Sa prière, quoiqu'accompagnée de tant de douleur & de larmes, n'ayant point paſſé les bornes de cette condition ſi juſte. Si nous imitions toujours en cela ſa conduite, nous pourrions dire avec lui: *Scio quia ſemper me audis;*

Priſon de M. de Sacy. Chapitre V.

& nous nous trouverions obligées de le reme
en toutes rencontres de ce qu'il a entendu
prières, lorsque nous-mêmes n'entendions p
que nous lui demandions. Je ne trouve nulle
tant de repos que dans cette aſſurance, que
veut tout ces qui nous arrive juſques aux moir
circonſtances, quelque fâcheuſes qu'elles puiſſen
roître. Il y en a de celles-là dans l'affliction
ſente; & une de nos appréhenſions ſeroit que
en euſſiez de l'inquiétude en l'état où vous é
& que vous reſſentiſſiez plus la peine des a
que la vôtre-même. Si ce n'étoit que nous
ſouvenons d'avoir appris de vous-même, qu
ſacrifice qu'on offre à Dieu ſeroit imparfait ſ
ſe donnant à lui ſans réſerve on ne lui donnoit
auſſi tous ceux que l'on aime, afin qu'il diſ
d'eux comme de nous avec une ſouveraine au
té. Pour moi, je tire un bon augure de cet
dent; & il me ſemble que c'eſt une marque
Dieu juge dignes de ſouffrir pluſieurs perſonnes
n'auroient oſé ſe promettre cette grace, & qui
retireroient par humilité; car enfin, pour y
venir, il falloit bien qu'il y eût une occaſion
d'où pouvoit-elle venir à des perſonnes qui ſe
chent par modeſtie, & qui ne voudroient pas té
rairement s'expoſer où Dieu ne les envoie po
ſi ce n'étoit ainſi quelque rencontre inopinée
paroit fortuite à notre égard, & qui eſt néanm
prévue, arrêtée & ordonnée dans le deſſein
Dieu. J'eſpère que nous le louerons quelque
tout particulièrement de cette fâcheuſe circonſ
ce qui nous fait à préſent de la peine, & que n
admirerons qu'il ait tiré d'une même choſe d
effets ſi différens, & que le ſujet de notre
ſenſible & plus ſolide conſolation aura pu v
de la plus grande de nos afflictions qui eſt celle
votre détention & de toutes ſes ſuites, dont a
rément il reſultera plus de bien que de tout le
ſte. La joie, qui naît de la ſouffrance & le f

que la patience rapporte étant sans comparaison préférables aux vérités qu'on peut retirer de la parole & de la conduite, qui tout-au-plus ne fait que nous apprendre le chemin qui nous doit mener à Jésus-Christ, au-lieu que l'affliction nous y fait marcher. Tout ce qu'il y a, ce me semble, à craindre est que cette nouvelle épreuve, en criblant encore ce qu'il y a de paille & de poussière parmi le blé, ne rencontre peut-être des grains moins nourris & plus legers qui auroient peine à soutenir l'orage. Mais rien n'est plus propre à détourner ce malheur que la fermété de votre foi, la tranquillité de votre esprit & l'assiduité de vos prières pour nous, dans un état où Dieu ne vous applique plus qu'à cela. Je vous avoue que j'ai une telle consolation de savoir que vous êtes dans cette paix, au-milieu de vos liens, qu'ils ne m'en sont pas à beaucoup près si pésans depuis qu'on m'en a assuré, quoique je le crusse bien auparavant, mais néanmoins je demandois à Dieu de tout mon cœur qu'il nous donnât au-moins cette consolation de savoir de vos nouvelles dans ce grand changement; quoiqu'en vérité pour une personne comme vous, qui regarde sans cesse un objet qui ne change point, je pouvois bien juger que tout étoit immuable. Nous persévérons pour vous dans des prières continuelles; & l'on recite sans cesse alternativement le Pseautier depuis que nous en avons eu la prémière nouvelle. Ainsi nous sommes plus à vous que nous n'étions, puisque nous prions avec vous à toute heure. Il me semble que desormais j'en aimerai mieux les prisons, puisqu'elles sont devenues votre temple, & que vous y offrez sans cesse des hosties pures & spirituelles pour votre sanctification.

Prison de M. de Sacy. Chapitre V.

CHAPITRE VI.

Priſon de M. de Sacy Chapitre VI.

Mr. de SACY *eſt plus reſſerré & menacé de p grands maux. Il eſt tenté par le Gouverneur parler contre le Roi. Viſite de ce Gouverneur à cinq priſonniers qui trouvent le ſecret de s'écrire l à l'autre. Ils ſe confeſſent & communient à la P tecôte, excepté Mr. de* SACY. *Fauſſes mena d'interrogatoire.*

NOUS eumes la conſolation de nous revoir tc ſix enſemble à la Meſſe le Dimanche ſuivai & celui qui vint encore après & qui préce les Rogations, avec cette précaution néanmo que nous n'oſions nous dire un ſeul mot; & nc nous entre-regardions, comme ſi nous euſſions des étrangers. Mais, hélas! quelque triſte que cette conſolation, elle ne nous dura guères, nous trouvâmes en venant le jour de l'Aſcenſi à la Meſſe que l'on nous avoit enlevé notre b maître, & qu'il ne pouvoit plus nous être viſibl

DES ordres nouveaux de la Cour, & ce gra concours de monde firent juger au Gouverne que ſon priſonnier étoit plus conſidérable qu'il l'avoit cru d'abord; mais il témoigna qu'il le gardoit comme un homme hors du commun des marques aſſez triſtes: car pour empêcher vantage toute communication, il ne voulut p qu'il entendît la Meſſe avec les autres, mais qu' lui en dît une à part, où perſonne ne fût que l il lui fit retrancher la liberté d'une deuxième cha bre qu'il avoit: il fit boucher deux fenêtres, f mer ſur lui deux nouvelles portes, enfermer les terraſſes les approches de ſa chambre en deux barrières, qui jettèrent le deſeſpoir dans me de Meſſieurs les Tréſoriers de l'épargne,

S

s'irritèrent de ce que n'ayant que la terraſſe, on leur en retranchoit une partie. Les apparences qu'on eut que Mr. l'Abbé eût reçu quelques nouvelles, ou le bruit que ſes ennemis en faiſoient courir, ou la crainte qu'on en avoit, fit faire des vigilances extraordinaires. On lui diſoit que nuit & jour les Dragons veilloient, que l'on menaçoit tellement que tout le monde étoit intimidé, qu'il y avoit des écoutes de toutes parts, qu'on ne devoit pas même ſe fier aux murs, & que, pour parler ſurement dans ſa chambre, il falloit parler tout bas. Il ſemble qu'on vouloit lui ôter le ſentiment de ſes maux préſents par la crainte d'autres plus ſenſibles, & l'empêcher de faire des réflexions ſur le malheur de ſon état par l'enviſagement de tant d'autres choſes qui lui pouvoient ſurvenir. Tout paroiſſoit déchaîné, & juſqu'au Porte-clef le perſécutoit, ne voulant pas lui laiſſer la liberté d'aller à la garde-robe, & voulant qu'il fît venir une chaiſe de commodité dans ſa propre chambre. Le Gouverneur le vint voir ſur ces entrefaites, mais hélas! ce n'étoit point pour le conſoler. Il ne fit point d'effort pour avoir un accent un peu plus affable, & il négligea de contrefaire le civil pour une demie-heure de tems. Il ſe piqua de ne porter jamais la joie par-tout où il alloit, & il queſtionna aſſez ſêchement Mr. l'Abbé ſur pluſieurs choſes aſſez délicates. Il a avoüé lui-même depuis à Mr. l'Abbé qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu par lui & par ſes Satellites pour le tenter, & qu'à deſſein il avoit parlé aſſez desavantageuſement du Roi pour le faire parler enſuite, & pour voir ce qu'il en penſoit. Mais Mr. l'Abbé n'eut jamais de peine à ſe contraindre là-deſſus; & quoiqu'il fût viſible qu'il falloit être ſage en parlant devant un tel homme, il ne lui fallut point néanmoins faire violence ſur ſon eſprit, parce qu'étant perſuadé dans le cœur de la capacité du Roi, & l'aimant effectivement, il ne

Priſon de M. de Sacy. Chapitre VI.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre VI.

pouvoit parler au-dehors que de l'abondance de ſon cœur, & ne rien dire du Roi que de très-avantageux, comme on lui en rendit enſuite de bons témoignages ſans rougir de cette malice, & ne craignant point de paſſer pour une ame bien noire d'avoir ainſi tâché de ſurprendre un homme dans ſes paroles, d'avoir tâché même de le faire tomber dans le piége, & de procurer à un homme ſi affligé d'ailleurs un ſurcroit à tous ſes maux. Le Gouverneur rendit auſſi une viſite à chacun de nous & à tous, avec le même air, c'eſt-à-dire, aſſez mélancolique, voulant ſavoir de nous tous quels étoient nos ſentimens, afin d'en informer bien la Cour où il alloit. Il nous exhorta à bien ſouffrir, & ne ſe mettant pas beaucoup en peine de ſavoir s'il nous manquoit quelque choſe ou ſi nous ſouffrions quelque peine, il ſuppoſa, comme il étoit vrai, qu'il étoit impoſſible que nous n'euſſions beaucoup à pâtir, mais qu'il le falloit faire, que le noviciat de la Baſtille étoit rude; que nous étions ceux de tous les priſonniers qui lui avoient été le plus recommandés, qu'il falloit ſe réſoudre à tout & n'être ſurpris de rien; que néanmoins comme il n'y avoit point de crime d'Etat en notre affaire, c'eſt-à-dire, s'expliqua-t-il en ſe reprenant, de crime contre la perſonne du Roi, il avoit donné ordre qu'on nous traitât bien, & qu'il alloit ſolliciter notre liberté.

PENDANT tout ce tems nous trouvâmes de bons amis qui nous ſervirent, & qui, malgré la vigilance des Gardes, nous ouvrirent le commerce, & nous donnèrent la conſolation de nous entre-donner des lettres. Mais, hélas! ces lettres furtives n'étoient point pour couvrir des crimes comme aux autres priſonniers, ou pour déguiſer les maux dans leſquels ils ſont ſurpris. Quelques menaces que l'on nous fît de jour en jour d'un nouvel interrogatoire, & qu'on prît ce ſujet pour fondement de l'application qu'on prennoit pour nous laiſſer

er entre-parler, nous n'avions rien à nous en- Priſon de M. de Sacy. Chapitre VI.
avertir, & toute nos lettres n'avoient d'au-
but que de nous entr'exhorter à bien ſouf-
cet état, ou à nous entre-témoigner notre joie
e que Dieu nous l'addouciſſoit en répandant
race en nos cœurs.

ELUI de tous pour lequel nous craignions
antage, qui étoit le Frère de Mr. *du Foſſé*, par-
qu'il y avoit moins de tems qu'il penſoit à lui
les autres, fut celui qui nous conſola le plus
la manière dont il recevoit ſa priſon; & un
tre nous lui ayant écrit qu'il le plaignoit plus
ucun autre, & qu'il ne ſe conſoloit de ſon état
n ce que Dieu témoignoit de bonne heure
l le vouloit à lui, & qu'il lui vouloit faire
er ſon joug, il lui répondit le plus humble-
t du monde, que quelque jeune qu'il fût, &
lus jeune de tous, il étoit peut-être néanmoins
lus coupable; qu'il reconnoiſſoit que ſa priſon
t une miſéricorde de Dieu ſur lui, & qu'il a-
bien des choſes qui avoient beſoin d'être pu-
es par un remède ſemblable; qu'il s'eſtimoit
reux d'être le compagnon des ſouffrances de
l'Abbé, & qu'il eſperoit que ſa priſon étant
te à la ſienne, elle auroit toute une autre
e que ſi elle étoit ſolitaire & ſéparée des au-

[a ſon Frère aîné témoigna par écrit la même
ſition; & il eſt bien plus raiſonnable de l'en
re à ſes paroles, que de croire quelque bruit
courut de ſon mécontentement & du regret
l avoit du paſſé de s'être uni avec des per-
es qui lui avoient attiré ce mal. Il eſt certain,
ld cela ſeroit vrai, ce que j'avois peine à croi-
qu'il ſeroit un peu excuſable: car aſſurément
olitude de la priſon eſt une choſe terrible.
de *Longueil* étoit celui de tous qui paroiſſoit
lus abbattu; & comme on le trouvoit aſſez ſou-
en pleurs, Mr, l'Abbé pria un Officier d'avoir

rendre ainſi nos travaux plus utiles. Un Ange ne nous auroit pas plus conſolés que ce bon Eccléſiaſtique le fit; & il nous donna lieu de penſer, par la joie qu'il répandit dans nos cœurs, que certainement c'étoit une grande dureté aux hommes de laiſſer d'autres hommes ſemblables à eux ſe deſeſperer dans une effroyable ſolitude, ſans recevoir la moindre conſolation de qui que ce ſoit : j'oſe dire après l'avoir éprouvé, mais autant que j'en puis juger néanmoins ſans aucun reſſentiment d'aigreur, que certainement ceux qui commettent ces duretés en rendront un étrange compte à Dieu, quoiqu'ils s'en mettent peu en peine, & qu'ils répondront véritablement de la perte de ces ames, puiſqu'ils ont fait tout ce qu'il falloit pour les perdre. Priſon de M. de Sacy. Chapitre VI.

QUAND nous nous vîmes tous quatre le lendemain, nous éclatâmes en joie de la conſolation que Mr. l'Aumônier nous avoit donné, & nous crumes qu'il nous étoit permis de nous entretenir de ces choſes. Il s'informa pourtant, ſans beaucoup de néceſſité, ſi nous n'avions rien écrit contre le Roi; mais ſa curioſité nous fut favorable, puiſqu'elle nous donna lieu de lui proteſter, en parlant devant lui comme devant Dieu & dans le Sacrement de la pénitence, que jamais cette penſée n'étoit venue dans notre eſprit. Nous ſumes après, que comme nous avions été ſatisfaits de lui il l'avoit été de nous, & quelques-uns lui donnèrent quelques piſtoles pour faire quelques aumônes en cette grande fête. Nous y entendimes la Meſſe à l'ordinaire, & y communiâmes environnant l'autel de la priſon comme des enfans de paix, mais rejettés du monde comme des gens ſéditieux & de trouble, & quelques-uns d'eux ne ſavoient pas que cette communion ſeroit peut-être la dernière de toute leur vie. En ſortant de la Meſſe on nous dit en paſſant qu'on penſoit à nous interroger dans deux jours, c'eſt-à-dire, après les

Priſon de M. de Sacy. Chapitre VI.

fêtes: cela nous importoit aſſez peu, & nou vions qu'à dire la vérité pour bien dire.

Mr. l'Abbé fut un peu plus occupé de penſée d'interrogatoire; & comme il ſavoi toutes ſes paroles devoient être là plus que j péſées au poids du ſanctuaire, il paſſoit une de partie des jours à penſer en lui-même con il répondroit à tout. L'état de priſonnier eſt embarraſſant, & les conſeils des amis, qu alors ſi néceſſaires, eſt ce qui embaraſſe qu fois le plus, lorsque les avis ſont différens conſeilloit à Mr. l'Abbé de demander à Mr. d ris d'aller à l'Officialité, & de ſe dire le Proc de Port-Royal. L'en desapprouvoit fort ce cc de dire contre la vérité des choſes qui gâ toute ſon affaire: & l'on reconnut bientô cet avis ne valoit rien; & tout ce qu'on r de repréſenter à Mr. de Paris étoit que le li on l'interrogeroit ſeroit contre les libertés d gliſe; mais après cette proteſtation il n'auro fait davantage. Le Lieutenant Civil l'emba moins que Mr. de Paris, qu'on diſoit avoir r du aux amis de Mr. l'Abbé de *Sacy*, qu'il n voit pas ſe diſpenſer de l'interroger; & on a verti ſans doute la juſte crainte que Mr. l'Al voit de paroître devant ce Prélat, parce qu' qu'il parle beaucoup & n'écoute guères, é le reſpect, qu'on doit à ſa dignité, ne perm pas de faire écrire tout ce qu'on répond', il rien de plus aiſé que de prendre une parole vers & d'en abuſer pour faire un crime. M ne fut pas longtems dans ces inquiétudes, liberté des deux Meſſieurs *Thomas* & d *gueil* fit voir qu'il n'y auroit plus d'interrog

C

CHAPITRE VII.

Prison de M. de Sacy. Chapitre VII.

Mr. THOMAS *& Mr. de* LONGUEIL *sortent de la Bastille au bout de 27. jours, à condition de retourner dans leur pays. Avant que de partir, ils vont voir Mr. d'*AUBRAI, *Lieutenant Civil, qui meurt de chagrin un mois après. Mr.* FONTAINE *bien loin de sortir de prison, y est privé de la communion. Mr. de* SACY *apprend l'histoire de trois prisonniers, Messieurs* FOUQUET, PEGUILIN *&* BUSSI-RABUTIN, *qui avoient logé dans sa chambre. Il apprend l'ortographe à* HERISSANT *qui l'aide à recevoir des lettres de ses amis.*

CE fut Mr. le Gouverneur qui apporta l'ordre de Fontainebleau, & Mr. le *Tellier* qui le fit licita. Ce Ministre apprit lui-même à ces Messieurs par son exemple jusqu'où ils devoient être reconnoissans de la grace qu'ils en recevoient, puisqu'il agit si bien en leur faveur, seulement par un sentiment de reconnoissance pour quelque grace que Mr. *Thomas du Fossé*, le Père, lui avoit faite autrefois en le logeant chez lui à Rouën durant quelques mois. Madame leur Mère trouva auprès de lui un accès très-favorable, & sans aucune recommandation. Dés qu'il fût du Lieutenant Civil qui ils étoient, il témoigna pour eux beaucoup de bonté, & dit qu'il avoit vu le cadet lorsqu'il ne faisoit que de naitre. Il avoit envoyé un ordre huit jours auparavant pour joindre les deux Frères ensemble & leur donner un valet de chambre. Ce fut le Commissaire *Picart* qui l'apporta, & le fit exécuter devant lui; & pour le faire un demi jour plutôt, il s'exposa par bonté à une pluie épouvantable: certainement on lui est bien obligé

Priſon de M. de Sacy. Chapitre VII.

de ce qu'il fit dans toutes ces ſortes d'affaires.

La nouvelle de la ſortie de ces Meſſieurs fut une grande joie à Mr. l'Abbé, & peut-être l'effet de ſes prières, car il gémiſſoit continuellement, ſachant qu'ils n'étoient en priſon que pour ſon ſujet. Après qu'ils eurent diné, ils ne voulurent pas ſortir ſans monter ſur les terraſſes; & le cadet, qui les conduiſoit, ne ſachant pas que c'étoient des priſonniers nouvellement délivrés, leur montra de deſſus les Tours les chambres d'où ils ſortoient, & leur dit: „ Ces chambres que vous voyez ſont „ pleines de Janſéniſtes." De-là étant allés chez un de leurs amis, ils y reçurent les complimens de tous les autres; & ayant rendu le lendemain leurs viſites, ils ſe diſpoſérent pour aller en Normandie où l'ordre portoit qu'ils iroient ſans différer, & qu'ils y demeureroient juſqu'à nouvel ordre; & on les obligea de ſigner cet ordre. Avant que de partir, ils virent Mr. le Lieutenant Civil (d'*Aubrai*) qui fut étrangement déconcerté en leur parlant. Mr. *du Foſſé* le remercia de tous les bons offices qu'il leur avoit rendu dans cette affaire, mais comme il ne s'en ſentoit pas trop la cauſe, il ne ſavoit pas bien que répondre. Il crut que c'étoit un grand équivoque aux Magiſtrats d'avoir laiſſé aller ces perſonnes, & qu'aſſurément on ne les connoiſſoit pas; & on nous a même aſſurés qu'il faiſoit quelque inſtance pour ler faire encore reprendre; mais ils allèrent promtement au foſſé pour éviter Rouën où leur priſon avoit fait un éclat preſque incroyable. *

Ce

* On voit dans les Mémoires de Mr. *du Foſſé* ce qui arriva enſuite à lui & à ſon Frère. A l'égard de Mr. de *Longueil*, dont le véritable nom étoit *Deslandes*, il étoit né au Pays de Caux d'un Gentilhomme. Il fut touché de Dieu par les prédications de Mr. *Guilbert* ſon Curé, & par ſon conſeil il envoya ſes enfans à Paris. Une de ſes filles entra à Port-Royal: elle y embraſſa la vie Religieuſe: elle y vit encore. Les trois garçons étudièrent à Sevran, où l'on tâchoit d'élever quelques enfans dans l'innocence, & où l'on prennoit encore plus de ſoin de les inſtruire des vérités de l'Evangile que des langues Latine & Grecque. Ces trois Frères étudièrent avec aſſez de ſuc-

Ce pauvre Magistrat mourut un mois après * : il n'eut plus de bonheur dans ce monde après cette prise qui l'enyvroit d'un plaisir incroyable ; & les mécontentemens de sa famille le saisirent si fort, qu'il mourut comme un désespéré, sans goûter aucun avantage même humain de cette affaire qu'il croyoit lui devoir être avantageuse ; & il eut même beaucoup de peine à conserver la moitié de sa charge pour son fils. Ce fut alors pour la première fois que cette charge fut démembrée, & que ce qui regardoit la police tomba entre les mains d'un Magistrat † qui blâma fort le dessein de notre prise, & qui dit tous les biens du monde de Mr. l'Abbé. Mr. l'Abbé eut beaucoup de compassion de cette mort.

* Prison de M. de Sacy. Chapitre VII.

* Il mourut du poison qu'il portoit des long-temps dans son corps, & que l'on a voit donné à sa propre fille, la Brinvilliers.

† Mr. de la Reynie premier Lieutenant de Police.

On dit que le Gouverneur apportant ces ordres devoit aller trouver Mr. de Paris, pour lui parler de Mr. *Desloges*, & savoir de lui s'il ne sortiroit pas comme les trois autres ; mais ce bon Magistrat à force d'être passionné fit merveille, & sa bonté n'eut jamais pu être si avantageuse au pauvre Mr. *Desloges* que sa colère le fut. Non seulement il n'écouta pas la proposition de le délivrer, mais, quoiqu'il ne fût que laïque, il défendit qu'on le laissât communier à l'avenir. Quand Mr. *Desloges* sut la résolution de l'Archevêque, il en sentit une joie prodigieuse. Comme toute sa joie & tout son désir étoit d'être avec Mr. l'Abbé de *Sacy*, il se consoloit de ce retardement lorsqu'il pensoit qu'au-moins ils étoient encore dans une même prison : sa délivrance eut été pour lui sa perte ; & voyant un

succès. L'un d'eux après avoir été quelques années sécrétaire de Mr. l'Evêque de Tournai, a été pourvu par ce Prélat d'une Chanoinie dans l'église Cathédrale.

Un autre, qui a beaucoup étudié les Belles Lettres, est auprès de Mr. le Duc . . . . fils de Mr. le Duc d'Enguyen ; & le troisième est celui dont nous parlons.

Peu de tems après être sorti des petites écoles, ayant dessein de servir Dieu, & ne se sentant point appellé ni à l'état ecclésiastique ni à la vie Religieuse, il s'offrit de demeurer à Port-Royal & de rendre tout le service dont il étoit capable ; & en effet il s'acquitta pen-

Prison de M. de Sacy. Chapitre VII.

un Officier il lui montra la porte de la prison & la porte de Mr. l'Abbé de *Sacy*, & lui dit que si ces deux portes lui étoient ouvertes, il fuiroit l'une de tout son cœur pour courir à l'autre, & s'enfermer toute sa vie avec son cher Père; mais Mr. l'Abbé lui écrivant sur ce sujet lui dit, que le tems marqué de Dieu n'étoit pas encore arrivé, & qu'il le falloit attendre avec une humble soumission, s'occupant cependant à la prière & à la lecture sainte. Ils éprouvoient alors que l'affliction donne bien plus d'ardeur & de vivacité à la prière; & que c'est

pendant trois ou quatre années avec beaucoup de sagesse & de soin de toutes les occupations dont on le chargea. La captivité des Religieuses étant survenuë en ce tems-là, il ne laissa pas d'y demeurer.

Voyant la manière dont les Prêtres, les Tourrières & les Gardes vivoient, il crut qu'il étoit bon qu'il en fît quelques mémoires. Mais ayant un jour oublié de fermer sa porte, & un Garde étant entré dans sa chambre, & ayant vu ces mémoires qui étoient sur sa table, il s'en saisit & les porta à Mr. de Paris qui lui fit donner un ordre de se retirer. Il le fit, & entra aussitôt chez Mr. de *Sacy* qui logeoit alors dans le fauxbourg St. Antoine.

Il étoit là dans un grand repos, mais il n'y fut pas longtems: car des personnes ennemies de Mr. *Arnauld* s'étant imaginées qu'il demeuroit avec Mr. de *Sacy*, investirent sa maison au même tems qu'il fut lui-même arrêté proche la porte St. Antoine. On trouva dans cette maison Mr. *Thomas du Fossé*, Messieurs *Deslandes*, *Fontaine*, & un garçon qui les servoit. On conduisit toute cette petite troupe à la Bastille, quoiqu'elle ne fût coupable que d'avoir été trouvée dans un logis dont on avoit fait un jugement téméraire. Il est vrai qu'on fit sortir bientôt Mr. *du Fossé* & Mr. *Deslandes*; & le dernier ne voulant point se retirer dans la maison de son Père en Normandie, vint demeurer dans une autre maison de ce même fauxbourg, où étoient Mr. de *Ste. Marthe*, Mr. de *St. Gilles*, Mr. *Lancelot*, & Mr. * *.

Quelque tems après Mr. de *Ste. Marthe* ayant été prié de s'informer de la manière dont on vivoit à la Trappe, il se résolut d'y aller à pié, & mena avec lui Mr. *Deslandes*. Mr. l'Abbé les reçut avec beaucoup de bonté: il leur fit la grace de vouloir bien qu'ils assistassent à tous les offices du chœur, & qu'ils mangeassent au Refectoire avec les Religieux.

Ces deux Hôtes ayant demeuré dans le Monastère pendant 3. jours, en sortirent très-édifiés de la charité de l'Abbé, du bon ordre de toute la Maison, de la piété, de la modestie & du silence des Religieux.

Mr. *Deslandes*, qui jusqu'alors avoit eu beaucoup d'éloignement de tout Monastère, témoigna qu'il se trouveroit très-heureux de vivre & mourir à la Trappe. Mr. de *Ste. Marthe* eut bien de la joie de le voir en ces dispositions; & il lui dit que c'étoit une chose qui lui pouvoit réüssir pourvu qu'il le voulût de tout son cœur, & qu'il commençât dès-lors à s'y préparer par la vigilance sur lui-même, par la prière, par le travail des mains, par le jeûne & par d'autres exercices de pénitence. Ces paroles n'étoient rien d'elles-mêmes, mais

assurément un des biens que Dieu veut que
s en tirions. Quand on voit sensiblement qu'on
peut avoir d'autre secours que de Dieu, & que
les hommes manquent, on se porte avec bien
de zèle à avoir recours à lui; & l'on rougit
oyant la vanité d'ici-bas de ne s'être pas atta-
davantage à Dieu durant le cours de sa vie. On
rde alors comme des monstres toutes ces con-
ions frivoles qu'on cherche dans les créatu-
& comme on est alors dans un état qu'on ne
plus que Dieu & sa conscience, on reconnoit
bien

Prison de M. de Sacy. Chapitre VII.

elles ne laissèrent pas de faire tout l'effet que l'on en pouvoit
r, parce que son cœur y étoit bien préparé, & que Dieu les
soit intérieurement.
a parut dés le voyage-même; car au-lieu qu'en venant à la
e il avoit cherché sur le chemin tous les moyens de se soula-
& avoir marché à pié le moins qu'il avoit pu, en retournant
ls, quoique le tems fût fort fâcheux, il n'osa plus se plaiu-
de sa lassitude, ni des autres incommodités qu'il souffroit.
ht arrivé à Paris, il eut quelques accès de fièvre, dont il ne fut
lutôt guéri, qu'il se mit à prier Dieu plus qu'à l'ordinaire, à
er sur la dure & tout habillé, à ne boire que de l'eau, & ne
er que des légumes, & à travailler au jardin cinq ou six heures
our à la plus grande chaleur. Il suivit cette conduite environ
n 18 mois pendant lesquels on rendoit compte de lui à Mr.
é de la Trappe, après quoi on lui permit d'aller dans cette
solitude où étoit déjà son cœur.
afin qu'il n'y eût rien qui pût lui faire aucune peine de con-
ce, on l'assura, comme il étoit vrai, qu'on avoit parole de Mr.
é, qu'on n'exigeroit point de lui qu'il signât le Formulaire,
persuadé que dans les dispositions où il étoit, il ne le pourroit
faire un faux serment & un jugement téméraire.
ne fut pas plutôt novice, que Dieu le combla de ses plus dou-
bénédictions. Il avoit conservé l'innocence de son batême par
grace très-rare en ce tems-ci; & Dieu pour le recompenser de
élité, lui ôtoit toutes les épines de la voie étroite où il étoit.
couroit comme dans une voie large; & l'extrême amour qu'il
pour toutes sortes de mortifications les lui rendoit très-douce.
témoigné à un Ecclésiastique [Mr. de *Ste. Marthe*] qui l'a vu trois
uatre fois avec la permission de Mr l'Abbé, qu'il avoit pour son
rieur, une telle soumission, qu'il n'y a rien de si rude qu'il ne
ût faire plutôt que de lui manquer d'obéissance & que d'autre part
ction qu'il avoit pour lui faisoit qu'il ne trouvoit rien de rude,
que commandement qu'il lui fît.
. l'Abbé de sa part l'aimoit d'une manière singulière; & il
oit que quelque bien qu'on lui eût dit de lui, il en trouvoit
coup plus qu'on ne lui en avoit dit. Ce qui marque que non
ment il avoit une piété stable, ferme & à l'épreuve de toutes
entations, mais encore fertile en toutes sortes de bonnes œu-
, & qui s'élevoit tous les jours de dégrés en dégrés.
persévéra dans ces excellentes dispositions jusqu'à sa mort ar-
à la Trappe le . . . . . Il y portoit le nom de Frère
s.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre VII.

bien des fautes qui ſe cachent & ſe dérobent à n
dans le trouble de notre vie; & un poids des
péniblés qu'on ait à ſupporter eſt cette facili
ſe détourner de Dieu & à lui dérober ſi aiſén
ce qui lui appartient dans l'amitié des homme
ſe paſſa environ un mois depuis la ſortie de
trois Meſſieurs ſans qu'il arrivât rien de conſid
ble. Un Officier tout-à-fait honnête homme
tretenoit Mr. l'Abbé regulièrement tous les j
deux heures. Il lui parloit de ceux qui avo
demeuré avant lui dans la chambre où il loge
& entre autres de Mr. *Fouquet* qui en étoit
depuis environ un an, & de la pénitence duq
mais très-cachée & très-inconnuë, il lui diſoit
merveilles.

Un autre pénitent du monde l'avoit habitée
puis lui. C'étoit Mr. *Peguilin*, qui ayant offe
le Roi par des paroles trop libres, ſe condai
tout à loiſir de cet excès de liberté. Ce bon h
me ſera éternellement un modèle qui ſera roi
les pénitens qui veulent appaiſer Dieu. Jar
perſonne ne fut plus négligée dans ſes habits
laiſſoit croitre ſa barbe, il ne vouloit plus pe
à aucun divertiſſement: la terraſſe lui étoit
ſupportable, il s'y montroit un moment ſans c
à demi-habillé, & diſant à l'Officier qui le re
nât en bas, ou faiſant un ou deux tours il s'a
toit tout court, & ſe répondant à lui-même
ce dont ſon eſprit étoit plein, il s'écrioit tout d
coup & tout haut, „ il ne faut jamais reſiſter
„ Roi; il faut lui obéir, il faut lui obéir toujo
„ il faut le ſuivre par-tout comme un barbet
„ ſon maître." Un ſi grand exemple de pénit
ce toucha enfin le Roi-même qui l'envoya qu
par Mr. de *Louvois* dans l'état-même qu'il étoi
vec ſon buſle & ſa grande barbe, que le Roi
ce qu'on dit, voulut lui couper lui-même: il
avoit fait ſavoir ſon profond reſſentiment par
lettres qu'il avoit trouvé moyen de lui faire avc

m des déſirs de Mr. l'Abbé de *Sacy* a toujours de voir ces lettres ; car il ne doute point que n'ait été des lettres d'une profonde ſoumiſſion. Marquis de *Buſſi-Rabutin*, qui venoit tout chement de la chambre où logeoit Mr. l'Abbé, voit pas été ſi contrit dans ſa priſon, & il con- voit un eſprit de fureur qui le rendoit inacceſſi- à tout le monde. Auſſi le Roi ne s'addoucit nt à ſon égard ; & lorſqu'un ulcère l'obligea de ir de priſon pour ſe faire panſer chez Mr. d'*A-*, ce ne fut qu'à condition qu'il retourneroit uite en priſon ; mais enfin ſes amis obtinrent il s'en retourneroit en ſa terre d'Anjou. Les amis conſoloient de ce que ce bon Officier ſe rendoit ſſidu à entretenir Mr. l'Abbé qui n'avoit que te conſolation de la part des hommes. Le reſte ſon tems ſe paſſoit en prières & en lecture ; & ès le dîner & le ſouper il s'entretenoit avec garçon, qui s'étoit rendu priſonnier avec lui, ui par divertiſſement il apprit l'ortographe fran- ſe par règle. Cela les occupa utilement & éablement durant un aſſez long tems, & gra- à Dieu ils ne s'ennuyoient point, l'un s'oc- ant à ſes livres, & l'autre à des ouvrages de in. Mais le plus grand ſervice qu'*Heriſſant* dit alors à Mr. l'Abbé, fut de lui procurer lroitement en des rencontres favorables quelques welles de ſes amis. Il eſt conſtant que jamais . l'Abbé n'eût pu s'aider en ce point. Jamais nme ne fut moins propre de s'appliquer t moyens auxquels il faut avoir recours pour ver ce ſoulagement ; & quelque rarement on le pût faire, on ne le pouvoit après tant de cautions qu'on avoit priſes, ſans expoſer ſon os, ſa ſanté, ſa liberté, & ſa vie-même quel- fois. C'eſt à ce bon garçon que l'on eſt re- vable de ce bien ; & tous les amis de Mr. l'Ab- doivent aimer ſans doute celui qui dans un s ſi dur & ſi mauvais a été le ſeul qui lui ait pu

Priſon de M. de Sacy. Charles VII.

Fin de M. de Sacy Chapitre VII.

pu procurer la consolation la plus solide qu'il étoit capable alors de recevoir des hommes.

CHAPITRE VIII.

Histoire de Mr. THULLY *délivré de prison par une équivoque: la santé de Mr. de* SACY *commence à s'altérer faute d'air. On lui donne la liberté d'un bout de terrasse deux heures par jour deux mois après son entrée à la Bastille. On sollicite un ordre pour la réunion de Mr.* FONTAINE *avec Mr. de* SACY. *On l'obtient enfin trois mois après leur emprisonnement.*

MR. *Desloges* de son côté étoit toujours seul dans sa Tour, hormis cette compagnie de fous qu'il entendoit plus qu'il ne vouloit: il ne sortoit qu'une fois la semaine pour venir entendre la Messe: il fut surpris un Dimanche de voir un Ecclésiastique qu'il n'y avoit pas encore vu, c'étoit Mr. *Thully* qui étoit à Mr. d'*Agde*: il y étoit venu un ou deux mois avant nous; mais ayant eu liberté de la Cour il n'alloit plus à notre Messe qui étoit celle des enfermés; mais tout d'un coup pour quelque parole trop libre, à ce qu'on dit, ou comme il parut ensuite par la sollicitation de Mr. de Paris, il fut renfermé de nouveau; & ainsi Mr. *Desloges* eut occasion de le voir; mais le Dimanche suivant il ne le vit plus; & l'Officier qui lui tenoit compagnie lui dit qu'il avoit eu sa liberté un jour ou deux auparavant; mais il ne lui en dit pas la manière qui fut tout-à-fait plaisante & assez rare.

COMME Mr. l'Archevêque l'avoit fait renfermer de nouveau, cela parut dur à plusieurs, qui allèrent trouver ce Prélat pour se plaindre de ce procédé.

MR.

R. de Paris se voyant trop importuné de tant laintes, alla trouver Mr. le *Tellier* pour lui rendre la liberté. Et ce fut là l'équivoque; Mr. de Paris ne parlant que de la liberté de la qu'il lui avoit fait ôter, Mr. le *Tellier* en-it que c'étoit absolument la liberté toute en-qu'il vouloit lui faire rendre; & sur cet heu-équivoque ce bon homme sortit, & ayant averti de la chose, donna bon ordre à sa é, & s'assura par sa vigilance un bien que ses mis-mêmes lui avoient procuré malgré eux une surprise. Il arrive ainsi quelquefois à la ille des histoires assez plaisantes.

Prisons de M. de Sacy. Chapitre VIII.

L'AUTEUR en raconte ici une par occasion Marquis que la Cour vouloit faire prendre de d matin. L'ayant su il se leva de son lit, & mettre un grand Laquais, qui feignant d'être le re s'habilla de ses habits & fut mené à la Ba-. A la fin on découvrit la ruse, & on en a-it la Cour qui fit semblant de l'ignorer. Elle oya quérir ce faux Marquis dans un carosse ma-que avec Laquais, & lui dit que le Roi avoit nnu son innocence, & qu'il étoit content de onduite; ce que la Cour faisoit, afin que le re ne se tint plus sur ses gardes. Cette histoi-ccupe une page & demie; après quoi l'auteur inuë ainsi:]

: n'ai rapporté cette histoire que par l'occa-de l'équivoque arrivé dans l'affaire de Mr. *Thul-*ont la délivrance remplit de joie Mr. l'Abbé, fit voir en cette rencontre qu'il étoit bien é-né d'avoir aucun ressentiment contre personne; il avoit su de bonne part que ce bon Ecclé-que, s'ennuyant fort de sa prison, & croyant lle ne lui étoit arrivée qu'à cause du Jansé-e, voulut se disculper de ce crime, & entreprit cela de les décrier autant qu'il put, & de ier contre eux un mémoire tout-à-fait fâcheux, faisoit des histoires à perte de vuë. Plus Mr.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre VIII.

Mr. l'Abbé voyoit ces emportemens qui réjailliſſoient contre lui, plus il plaignoit cet eſprit malade; & regardant ſa priſon comme la cauſe de cet écrit, il fut ravi de l'en voir enfin délivré. Mais ſi la priſon avoit altéré de la ſorte l'eſprit de Mr. *Thully* lorſqu'elle ne faiſoit que fortifier de plus en plus celui de Mr. l'Abbé, elle altéroit peu-à-peu étrangement ſa ſanté & ruïnoit ſon corps. Un eſprit de feu, qui agit toujours, qui eſt toujours renfermé dans une chambre ſans en jamais ſortir pour prendre l'air, ſa continuelle application à Dieu, la douleur qu'il avoit euë de la peine que ſouffroient les autres à ſon ſujet, une nourriture aſſez chétive, & qui dans les commencemens de ſa priſon étoit aſſurément fort négligée, commencèrent enfin à lui rendre le corps peſant; & la chaleur du tems ſe joignant à tant d'incommodités, faiſoit qu'il ne dormoit plus qu'avec peine, que ſes yeux s'affoibliſſoient & n'étoient plus en état de lui rendre un ſecours qui lui étoit ſi important en cette rencontre. Le pauvre *Hériſſant* partageoit auſſi avec lui toutes ces incommodités, & ſentoit de grands maux de tête qui étoient un nouveau ſurcroit à la douleur de ſa priſon. Dieu vit l'état de l'un & de l'autre, & en eut compaſſion; & ayant béni les pourſuites qu'on faiſoit en Cour pour lui faire avoir la liberté de la terraſſe, on vint en apporter l'ordre vers la Magdeleine, un mois après la ſortie de ces trois Meſſieurs, & deux mois après qu'ils étoient venus à la Baſtille. Il jouïſſoient donc alors de cette conſolation; mais hélas! elle étoit bien médiocre, car ce n'étoit qu'un bout de terraſſe enfermé entre deux barricades qui donnoient d'étranges lunettes, & que le long tems qu'on n'y avoit marché avoit rempli de toutes ſortes d'herbes, enſorte qu'on n'y pouvoit presque trouver une place pour y marcher. On le venoit promener deux heures ſu

ce rare parterre, qui étant de pierres unies étoit encore tout brulant à ſix heures du ſoir de toute la chaleur du jour; & pour une ſureté toute entière on le fit accompagner d'un Officier qui s'acquittoit fort fidélement de ſa charge, & qui au-lieu d'être capable de donner quelque conſolation à Mr. l'Abbé, ne pouvoit que lui être à charge par l'engagement de l'entretenir. Priſon de M. de Sacy. Chapitre VIII.

Lorsqu'on dit cette nouvelle à Mr. *Desloges*, il fut ravi de joie, & ſentant une ſatisfaction ſincère de cette grace & ſans aucun mêlange de triſteſſe de ce qu'il n'y avoit point de part, il redoubla ſes prières pour en rendre à Dieu de très-humbles actions de graces, & pour attendre avec une humilité profonde le tems que Dieu avoit marqué de jetter ſur lui un regard favorable; car c'étoit le dernier de tous qui reſtoit à recevoir quelque conſolation: mais quelque conſolation qu'on lui eût pu procurer d'ailleurs, il n'y en avoit pour lui de ſolide que ſa réünion avec Mr. l'Abbé. On voulut le changer de chambre pour lui en donner une plus gaie, mais il s'en moqua: on parla de lui procurer la liberté de la terraſſe, mais il négligea cette propoſition: tout ſon but étoit de ſe réünir avec Mr. l'Abbé de *Sacy*; & toute autre choſe lui étoit inſupportable.

On ne perdit point de tems pour ſolliciter cette grace en Cour; & certainement on ne peut aſſez penſer combien on eſt obligé aux amis qui épouſent les intérêts des affligés dans ces rencontres, & qui ſe rendent importuns juſqu'à ce qu'ils aient obtenu ce qu'ils demandent pour eux.

C'est ce que fit alors Madame de *Pomponne*, & ſur-tout l'incomparable Mademoiſelle de *Vertus*, que Dieu avoit donnée depuis quelques années pour amie à Mr. de *Sacy*, afin qu'elle fût ſa conſolation dans ſa priſon, & le canal par lequel il pourroit obtenir tous les addouciſſemens de

Priſon de M. de Sacy. Chapitre VIII.

de ſes peines. Ce fut à ſon courage héroïq à ſa charité brûlante qu'on fut redevable de de biens; & lorsque les autres s'abbatoient a mier refus, ſon grand cœur, qui ne pouvoit eſpérer de rien, & ſa grande foi, qui mett confiance en Dieu ſeul, réchauffoit la fro des autres, & ſuppléoit à ce qui manquoit à ſollicitations. C'eſt pourquoi lorsque cette nion toujours déſirée, longtems attendue, & gardée comme déjà faite, commença enfin différer & à paroître même toute rompue, qu'on n'y voyoit que très-peu d'apparence, au de Mr. *Desloges* on propoſa de demander une perſonne pour Mr. l'Abbé. Elle y réſiſta touj elle entreprit l'affaire, dreſſa des placets, en en Cour, tint un homme ſur les lieux, & point de repos que l'ordre n'en fût enfin ex Mr. l'Abbé de *Sacy*, qui ſouhaitoit ce coup ardeur, eut ſouvent des nouvelles qui lui di que cela n'étoit plus à eſperer; mais ne c point de preſſer, il demeura ferme à ne vouloir écouter toute autre propoſition.

CEPENDANT le pauvre Mr. *Desloges* étoi jours dans ſon Trou, que quelques-uns de ſes appelloient un Cachot, eſperant tout de la m corde de Dieu, mais n'oſant l'importuner & ne lant pas hâter ſes momens: il tâchoit de dem ferme dans l'état où Dieu le mettoit, & recon ſant avec quelle juſtice la main de Dieu l'avoit pé, il n'avoit garde de ſe plaindre de la longue ſon ſecours. Il voyoit qu'il étoit le dernier de qu'il ſembloit que Dieu eût oublié en quelqu te; mais il ſavoit que cette providence ineff qui avoit veillé ſur les autres, veilleroit auſ lui en ſon tems, & qu'elle ne differoit qu'av ne très-grande juſtice. Mais hélas! quoique conſervât ſon cœur aſſez vigoureux, ſon corp troit dans la défaillance, & la chaleur ſe r diant juſques dans ſes os, il étoit dans une

ſanteur, qu'il ne ſe connoiſſoit plus lui-même. Preuves de M. de Sacy. Obſervation VIII.
combattit longtems ſon mal ſans vouloir y appliquer les plus ſimples remèdes. Mais enfin voyant que ſon érésipèle augmentoit, que tout ſon corps étoit brûlé d'une chaleur exceſſive, il crut que Dieu excuſeroit ſa foibleſſe, ſi dans cette extrémité il cherchoit le ſecours d'une ſaignée. Mais il n'étoit pas le plus grand remède que Dieu préparoit à ſes maux, puiſque trois heures après cette ſaignée, lorſqu'il ſortoit du lit pour ſe mettre à table, on vint le prendre pour le mener avec M. l'Abbé de *Sacy*. Il demeura quelque tems comme un homme pâmé de joie à cette nouvelle, & levant ſes yeux affoiblis vers le ciel pour rendre graces à Dieu d'une ſi grande miſéricorde, chevra de s'habiller, & ſuivit l'Officier qui le mena dans la chambre de Mr. l'Abbé.

On ne peut dire quelle fut la joie de cette entrevûë, puiſque l'un retrouvoit un fils qu'on avoit arraché de lui depuis tant de tems, & que l'autre, retrouvant un Père, retrouvoit en même tems la vie, ſortoit d'une longue mort. Ils admirèrent de voir aſſeoir en ce jour par un ordre exprès du Roi une union que Dieu avoit faite entre eux depuis tant d'années, & que la dureté de ſes Prélats avoit interrompue trois mois, & alloit être rompuë pour jamais, ſi Dieu n'eût empêché que les hommes ne ſéparaſſent ce qu'il avoit joint, & ne ſe fût ſervi de l'autorité du Roi-même pour appuyer ſur la terre ce que la volonté avoit arrêté dans le ciel. Ils ne purent ouvrir la bouche que pour bénir Dieu; & jamais journée ne fut plus douce que celle-là le fut depuis midi juſqu'au ſoir. Ils la conſacrèrent à la récitation de quelques Pſeaumes & réſolurent de regarder éternellement ce jour comme un jour de fête, comme un jour de miſéricorde, & qu'on ne pouvoit oublier ſans une extrême ingratitude.

Le bon *Hériſſant* prit de tout ſon cœur part à cette joie; & comme il avoit déſiré ardemment cette

Priſon de M. de Sacy. Chapitre VIII.

te réünion, parce qu'il la croyoit ſi utile à l'un & à l'autre, ſa charité ſentit vivement tous ces tranſports, & ces mouvemens qu'il voyoit dans Mr. l'Abbé & Mr. *Desloges*; & ce fut dés ce jour que commençant à être enſemble, ils prièrent Dieu de vérifier en eux cette parole de ſon Evangile: *Où il y aura deux ou trois perſonnes aſſemblées en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux.* Quelque reſſerrés qu'ils fuſſent, ils ne laiſſèrent pas de trouver moyen de recevoir les complimens de leurs amis, qui ayant appris cette nouvelle en furent tranſportés de joie, parce que ſachant la liaiſon de ces deux perſonnes depuis tant d'années, ils n'eurent pas de peine à s'imaginer que, dans l'état où ils étoient, leur réünion étoit aſſurément la conſolation la plus ſolide que Dieu leur pût envoyer. Quelques-uns donc non contens de témoigner leur joie par écrit, voulurent qu'on la remarquât ſur leur viſage, & ſe firent voir autour de la Baſtille aux heures qu'on alloit ſur la terraſſe. Ce fut là que Mr. *Desloges* commença à reconnoître des perſonnes qu'il n'avoit pas vuës depuis longtems; & certainement on pouvoit comparer ſon état à une réſurrection véritable, puiſque ſon état tenoit d'une véritable mort. L'éclat, que cet évènement fit parmi tous les amis, penſa cauſer un grand mal, car il vint juſqu'aux oreilles de Monſeigneur l'Archevêque de Paris, qui ayant appris cette réünion qui s'étoit faite ſans ſa participation, en entra dans une étrange colère. L'averſion qu'il avoit de ces perſonnes, le plaiſir qu'il reſſentoit de leurs ſouffrances, la joie qu'il avoit de leur ſéparation, la crainte qu'il avoit de leur union, de peur qu'elle ne leur facilitât le travail & l'occupation dans leur chambre, & ſur-tout le mépris qu'il croyoit qu'on avoit fait de ſa dignité en ne le conſultant pas dans une affaire que, malgré tous ſes déguiſemens & toutes les proteſtations feintes qu'il faiſoit dans les rencontres de n'y prendre aucune

part,

part, il regardoit toujours comme ſa propre cauſe, & dans laquelle il devoit décider ſouverainement de toutes choſes, toutes les autres raiſons que ſa paſſion aſſez aiſée à allumer & ſi difficile à éteindre lui repréſentoit ſans ceſſe, firent qu'il témoigna publiquement la peine que cette union lui cauſa, & fit juger à tout le monde qu'un eſprit, qui étoit ſi ennemi de l'union, & qui ne reſpiroit que la diſperſion & les diviſions, ne pouvoit pas aiſément être de Dieu. Il s'en prit même aſſez ouvertement à ceux par qui Dieu avoit voulu faire cette grace à ſes Serviteurs; & comme il étoit depuis longtems aſſez mal avec Mr. le *Tellier*, cette affaire acheva de les brouiller. Il dit aſſez hautement qu'il avoit trouvé bien des choſes dans les papiers de ces perſonnes qui tendoient, diſoit-il, ouvertement à la revolte, & que ſi on n'eût détourné, (taxant en cela Mr. le *Tellier*,) on auroit encore vu beaucoup d'autres choſes plus ſcandaleuſes; qu'il paroiſſoit que l'Abbé de *Sacy* étoit un Chef de parti, & beaucoup d'autres choſes ſemblables, mais qui par la miſéricorde de Dieu furent inutiles.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre VIII.

Ces pauvres ſolitaires ainſi réünis eurent la crainte de ſe voir en danger d'être ſéparés de nouveau, & ceux qui craignoient pour eux cette affliction leur firent part de leurs appréhenſions. Mais ils étoient ſur-tout inconſolables au ſujet de Mr. le *Tellier*, & ne pouvoient ſouffrir que, pour leur avoir fait un ſi grand plaiſir, il fût expoſé à en reſſentir tant d'embarras, qu'il pouvoit aiſément ſe retracter de s'être trop avancé. Mr. le Gouverneur, qui le jour même, & une demie heure avant que Mr. *Desloges* vint ſe rejoindre avec Mr. l'Abbé, lui avoit promis de travailler à cette affaire, vint le voir quelque tems après pour lui en témoigner ſa joie. Il dit que Mr. le *Tellier* lui avoit dit qu'il avoit eu beſoin pour cela d'uſer de ſubtilité, qu'il avoit fallu agir

Priſon de M. de Sacy. Chapitre VIII.

finement, & que s'il ne l'eût fait ſans en dire mot tout étoit deſeſpéré.

Il témoigna mille affections de la part de ce Miniſtre qui vouloit bien que Mr. l'Abbé fût qu'il le ſerviroit en tout ce qui lui ſeroit poſſible. Comme ce Gouverneur dépendoit beaucoup de Mr. le *Tellier*, & qu'il voyoit ce Miniſtre ſi ami de Mr l'Abbé, cela faiſoit qu'il le conſidéroit aſſez. Auſſi quand il le venoit voir, il ſe forçoit malgré ſon humeur noire de lui faire quelques complimens. Il lui diſoit qu'il étoit témoin lui-même que l'on n'étoit pas fort mal à la Baſtille, & qu'aſſurément c'étoit une priſon Royale; qu'il ſavoit bien que les Porte-clefs ne lui avoient pas donné de coups de bâton, ni de leurs trouſſeaux de clefs, comme on fait ailleurs aux autres priſons; & dit d'autres amitiés ſemblables qui ne laiſſoient pas d'être un peu affreuſes, car ſe faire un mérite auprès de Mr. l'Abbé de *Sacy* de ce qu'on ne lui donnoit pas des coups de bâton, étoit une choſe qu'il faiſoit bien de lui dire; car quelque eſprit qu'eût Mr l'Abbé de *Sacy*, il ne s'en fût pas aiſément aviſé par lui-même. Il lui dit encore qu'il avoit parlé pour du papier & de l'encre; que c'étoit une choſe fâcheuſe qu'on ne leur accordât pas cette ſatisfaction; qu'il avoit eu des priſonniers qui écrivoient aux marges de tous leurs livres; & en diſant cela il feuilletoit tous les livres de Mr. l'Abbé pour lui montrer comme ceux dont il lui parloit écrivoient aux marges, mais en-effet pour voir s'il n'y avoit rien écrit aux ſiens, & s'il n'y trouveroit point de papier. Mais, hélas! Dieu préſerva bien Mr. l'Abbé; car ce bon Gouverneur étoit à la porte, lorſqu'il avoit encore la plume à la main. L'épouvantable ſurpriſe où ſe trouva Mr. l'Abbé le fit changer de couleur; & Mr. le Gouverneur le voyant ſi pâle lui dit: „ je ne doute pas, Monſieur, que cet état pénible ne vous ſoit fort incommode; & l'on voit bien à votre viſage

„ qu

„ que l'ame agit ſur le corps." Mr. l'Abbé voyant que ce bon homme l'excuſoit ſi favorablement lui-même, fut ravi de ſon habileté; & la joie qu'il en eut lui redonna bientôt ſon teint ordinaire, qui pouvoit démentir trop tôt cette indiſpoſition à laquelle on attribuoit ſa pâleur. Priſons de M. de Sacy. Chapitre IX.

CHAPITRE IX.

LETTRE *de Mr.* FONTAINE *à Mr.* HAMON, *Médecin de Port-Royal, & alors renfermé volontairement comme en priſon dans Port-Royal, après ſa réünion avec Mr. de* SACY, *avec un autre fragment de lettre ſur la vie de Mr. de* SACY *dans la Baſtille.*

„ QUELLES actions de grace rendrai-je à „ Dieu & à vous, Monſieur, pour le rafraichiſſement que vous m'avez donné par „ votre lettre; & comment pourrai-je vous faire „ comprendre quelle eſt la conſolation que j'en „ ai reçuë? Vous y marquez tant de bonté pour „ moi, vous m'y donnez tant de bons avis, & „ vous m'y aſſurez tellement du ſecours de vos „ prières, que je vous avouë que tant de graces „ enſemble m'ont comblé de joie.

„ QUE je ſerois ingrat ſi je n'avois le reſſentiment que je dois de vos charités, & que je les „ mériterois peu, ſi je n'en avois une extrême reconnoiſſance!

„ VOUS ne vous trompez pas, Monſieur, „ quand vous croyez que je ſuis ici dans la joie. „ Elle ne m'a guères quitté quand j'étois ſeul dans „ mon Trou, mais depuis que je ſuis réüni avec „ mon cher Père, elle eſt devenue telle que je ne

Priſon de M. de Sacy. Chapitre IX.

„ la comprends pas moi-même. Je ne ſavois pas
„ qu'on fût ſi heureux en priſon: je m'en étois
„ toujours formé une idée noire & affreuſe; & il
„ me falloit l'expérience pour me détromper de
„ mon erreur. Nous ſommes trois enſemble, &
„ nous nous diſons cent fois le jour avec des ex-
„ clamations qui ſortent du fond du cœur, que
„ nous ſommes les plus heureuſes gens du mon-
„ de; & nous ne voyons guères d'états avec les-
„ quels nous vouluſſions changer le nôtre. Qu'on
„ s'abuſe dans le monde de prendre les biens pour
„ les maux, & les maux pour les biens; ou plu-
„ tôt que la miſéricorde de Dieu eſt admirable
„ envers ceux qui le ſervent, de changer pour
„ eux les maux en biens, comme elle ne leur
„ fait regarder les biens d'ici-bas que comme des
„ maux. Car, Monſieur, vous ſavez que c'eſt
„ Dieu ſeul qui fait tout, & que c'eſt lui qui
„ nous ſoutenant de ſa grace nous fait trouver
„ tant de joie dans un état ſi pénible à tant d'au-
„ tres, & qu'il convertit divinement l'amertume
„ de la priſon en la douceur d'une ſainte ſolitude.
„ Nous n'avons pas fait encore la moindre re-
„ flexion que nous fuſſions priſonniers, & nous
„ ne voulons point de liberté plus grande que cel-
„ le que nous avons. La ſéparation de toute vi-
„ ſite eſt un état qui nous plaît & qui eſt à recher-
„ cher par lui-même; & ſi ce n'étoit la conſola-
„ tion des amis, qui ſeroient bien-aiſes ſans doute
„ de revoir Mr. l'Abbé, nous aurions plus de crain-
„ te de ſortir de cet état qu'on ne témoigne avoir
„ envie de nous y tenir. Notre réünion nous a
„ paru un ſi grand bien, principalement à moi,
„ qu'après cela il ſembloit que nous n'avions plus
„ rien à déſirer. Auſſi c'eſt un vrai coup de Dieu.
„ Celui (Mr. le *Tellier*) dont il s'eſt ſervi pour le
„ faire, l'a fait de ſon chef ſans en communiquer
„ à perſonne, & mon regret eſt qu'il en ait été
„ querellé, & qu'il ait peut-être eu regret de

me

e faire un bien qui lui a pu faire du mal. ais cela étoit dans l'ordre de Dieu; & ſi ce ɔment ſe fût échappé il n'y auroit plus eu de :our.

Preface de M. de Sacy. Chapitre IX.

CELA me fait comprendre à l'œil que l'union toujours l'ouvrage de Dieu, comme la desɪion eſt celui du Diable; & j'ai connu viſiblement que, ſi la réünion de toutes nos Mères au:u où vous êtes eſt la dernière grace ſenſible térieure que Dieu leur ait faite, c'eſt peute la prémière & la plus grande de toutes, rès laquelle elles n'ont plus rien à déſirer en monde.

JE m'étends de bon cœur ſur ce ſujet, Monur, parce que le ſentiment que j'ai de cette ice me fait ſouhaiter que beaucoup de mony prennent part, & m'aident à rendre à Dieu reconnoiſſance qui lui eſt duë. C'eſt pourɔi ſi vous m'aimez, comme vous m'en faites grace, louez Dieu, s'il vous plaît, par des ıtiques. Je ne crains maintenant que l'ingraıde, & je n'ai pas de peine à comprendre e ces lettres de faveurs ſont comme un ids qui accable l'ame qui les a reçuës; & mme je me défie toujours de moi, je ſerai vl que des perſonnes, qui ſervent Dieu ſoliment, entrepriſſent de le glorifier de la grace 'il m'a faite, afin que la loüange qu'il en mée ne fût plus expoſée à mon peu de foi, & e le don que j'en ai reçu ne lui parût pas e perte, en voyant des amis qu'il cherit en:r dans ſes intérêts, & ſe mettre en peine lui en témoigner pour moi une profonde reɲnoiſſance. C'eſt pourquoi, Monſieur, com: je crois que c'eſt par les prières de Portɣal que Dieu m'a fait cette grace, je ſouterois auſſi que ce fût par elles qu'il en fût ıercié, & que leur reconnoiſſance pour un :n qu'elles m'ont procuré fût autant ſans in-

Priſon de M. de Sacy. Chapitre IX.

„ terruption que l'a été la prière qui en a été le ca-
„ nal. Je vous ſupplie, vous qui êtes leur ami, d'être
„ mon médiateur en ce point. Priez-les de ſecourir
„ ici ma foibleſſe, comme elles ont eu la bonté
„ de le faire en tant d'autres rencontres. Je vous
„ aſſure, Monſieur, que ſi vous me procurez ce
„ bien, vous me ferez une grace que je ne pou-
„ vois guères attendre que de vous. Il eſt bien
„ raiſonnable auſſi, Monſieur, que vous ne pre-
„ niez pas pour vous toutes les graces que vous
„ trouvez dans la Maiſon auprès de ces ſaintes fil-
„ les, & que vous en faſſiez quelque part à vos
„ amis. Que le dernier de ce ſaint déſert, où
„ Dieu vous a mis, dans un tems où tous les au-
„ tres en ont été bannis, montre de choſes à qui
„ les peut comprendre; & que Dieu fait bien
„ voir qui ſont ceux qu'il recompenſe de leur fi-
„ délité & du bon uſage de ſes graces. Plût à
„ Dieu que je ne fuſſe jamais ſorti de cette chè-
„ re ſolitude, ou que je n'en fuſſe ſorti que pour
„ entrer dans celle où je ſuis, dont je ne ſou-
„ haite de ſortir, que pour entrer en celle où vous
„ êtes.

„ Ce tems pourroit-il encore revenir, & pour-
„ roit-on bien voir encore enſemble & le Paſteur
„ & le Troupeau? Cela eſt trop beau pour y pen-
„ ſer. J'aime mieux m'arrêter au préſent, & voir
„ ce que je ſuis, plutôt que de me nourrir d'i-
„ dées. Je ſuis priſonnier: c'eſt ce qui eſt cer-
„ tain; & que cet état, quelque joie que j'y trou-
„ ve, m'oblige à gémir devant Dieu. C'eſt le
„ dernier remède que ſa bonté met en uſage pour
„ me guérir, & où l'inutilité des autres l'a obligé
„ d'avoir recours. Que ſeroit-ce de moi ſi je le
„ laiſſois encore paſſer inutilement, & ſi Dieu di-
„ ſoit de moi: *Curavimus Babylonem, & non eſt*
„ *ſanata.* Je vous avouë qu'il n'y a que cette
„ frayeur qui ſerve de contrepoids à ma joie.
„ Adieu, Monſieur, je vous embraſſe de tout
„ mon

„ mon cœur en eſprit. Dieu me fera la grace de le faire autrement quand il lui plaira; mais je vous aſſure que ce ſera toujours avec une extrême joie. Priſon de M. de Sacy. Chapitre IX.

Fragment d'une autre Lettre de Mr. FONTAINE *ſur la vie de Mr. de* SACY *à la Baſtille.*

„ JE n'avois garde de m'aviſer de vous parler „ de Mr. l'Abbé, car il n'y a rien de plus uniforme que ſon état; & ſi vous avez jamais ſu „ comment il paſſoit une journée, vous ſavez „ comment il paſſe toute ſa vie. Elle eſt toute dans „ la prière & la lecture: il paſſe de l'un à l'autre „ depuis le commencement du jour juſqu'à la fin, „ ſans que dans cet exercice tout intérieur & tout „ ſpirituel il y ait rien de mort & de languiſſant. „ Ses yeux ſont devenus depuis qu'il eſt ici deux „ ſources d'eaux qui ne tariſſent guères. Il accompagne cela de la ſolitude que vous pouvez „ vous imaginer, & cette ſolitude d'un profond „ ſilence qui fait que, quoique nous ſoyions tout le „ jour enſemble, nous nous parlons néanmoins „ très-peu, non par un autre eſprit que par l'amour du ſilence que nous éprouvons être extrêmement néceſſaire dans la ſolitude pour en „ bien goûter la paix & n'en pas perdre le fruit. „ Toute la matinée depuis quatre ou cinq heures „ juſqu'à midi, nous ne diſons pas trois mots. Après-midi, nous nous entretenons avec plaiſir „ & joie de tous nos amis. Nous finiſſons notre „ petite conférence par quelque endroit de l'Ecriture qui nous occupe une demie-heure, & enſuite „ nous rentrons dans notre profond ſilence juſque tout au ſoir qu'en ſortant de table nous diſons encore quelque choſe juſqu'à complies. *Hériſſant* eſt dans l'anti-chambre dans un auſſi profond ſilence que nous, & s'occupe avec plaiſir à

Priſon de M. de Sacy. Chapitre X.

„ ſa mignature; & ainſi nous paſſons les jours
„ trois ſans chagrin, ſans ennui, ſans mau
„ humeur, dans une parfaite union, en béni
„ Dieu tous les jours, avec un renouvelle
„ continuel de joie, de la paix qu'il nous fait
„ ter en ce lieu, & lui offrant nos prières pou
„ amis & pour nos ennemis, n'ayant plus
„ tre choſe qui nous occupe encore que l'E
„ pour laquelle nous nous offrons contin
„ ment à Dieu.

„ QUAND je vous parlerois juſqu'au jo
„ jugement, je ne pourrois vous faire mieux
„ noitre notre état & notre manière de vie, o
„ plait à Dieu vous allez bientot entrer, é
„ vous trouverez que Dieu cache de grands
„ ſors pour ceux qui veulent être bons Chré
„ Dieu veuille qu'il vous ſoit auſſi facile qu'à
„ d'y joindre bien le ſilence: mais ſans cela
„ tre retraite ſera très-imparfaite.

CHAPITRE X.

Dieu délivre Mr. de SACY *d'un Officier fâcheu la Baſtille dans un combat où cet homme e tout roide.*

Il ſauve de ce danger le Lieutenant de la Baſtill étoit fort honnête homme. Regrets du Gouve ſur la mort de l'Officier. Inſulte faite aux de Mr. de SACY, *qui approchoient trop près Baſtille, & en particulier à Mr. de* SE'VIG

LORSQUE Mr. l'Abbé & Mr. *Desloges* toient ainſi en repos la douceur de l'i que Dieu avoit faite entre eux, & qu parut de plus en plus dans toute la ſuite de priſon être un vrai coup de ſa main, & un ſi

miracle que tout le monde s'en étonnoit, tant cela étoit contre les règles de la Baſtille, il arriva une choſe ſurprenante. Ils n'étoient vus que de deux Officiers, l'un très-honnête homme, & l'autre qui ne l'étoit pas tout-à-fait tant, & qui ayant une vieille haine contre ce qu'on appelle Janſéniſme la témoignoit aſſez contre Mr. l'Abbé de *Sacy*, ſans que tant de preuves de ſa juſtification, comme le renvoi de ces trois Meſſieurs ſans qu'on leur en eût rien dit, & la réünion de Mr. *Desloges* avec lui, pût rien effacer de ce que ſon eſprit fort petit avoit une fois conçu. C'étoit ce dernier qui menoit promener Mr. l'Abbé ſur la terraſſe, & qui s'acquittoit de ce devoir ſans beaucoup de civilité, témoignant le plus ſouvent de l'impatience, & ne penſant qu'à le renfermer bientôt, afin d'être libre. On ne veut point & l'on ne doit point juger des hommes; mais la manière desobligeante dont il parloit généralement de tout le monde, faiſoit croire à ces Meſſieurs qu'il promenoit, qu'il ne les épargnoit pas auſſi dans les rencontres, principalement après avoir donné tant de marques de ſon animoſité contre les Janſéniſtes. Lorsque Mr. l'Abbé étoit dans de telles mains, Dieu l'en délivra, mais d'une manière bien triſte; car après qu'il l'eût promené un jour ſur les huit heures du ſoir, on lui vint dire le lendemain matin qu'il avoit été tué ſur le champ. Voici comme cela ſe paſſa.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre X.

Mr. de la *Salle* ayant traité aſſez durement dans une revuë un des Chevaux-legers de ſa Compagnie, cet homme ſe croyant offenſé, attendit au paſſage Mr. de la *Salle* qui revenoit de Vincennes, & étoit vers la Baſtille pour le joindre dans le deſſein, comme quelques-uns diſent, de le tuer, ou, comme d'autres aſſurent, ſeulement de ſe plaindre. Cet homme s'appelloit *de trois fontaines*, & étoit généreux au dernier point. On vint auſſitot dire au Lieutenant de la Baſtille que ſon ami Mr. de la *Salle* étoit en danger, & qu'il en-

[illegible] des Soldats de la Garnison pour le [illegible] Lieutenant qui étoit habile, & qui [illegible] sure il ne pouvoit faire porter du [illegible] mousquet & la bandoulière pour pl[illegible] qu'un, prit seulement une douzaine d[illegible] avec leurs epées, & cet autre Officier, [illegible] cessa de parler, les accompagna auſſi. Cet [illegible] qui ils en vouloient voyant des gens [illegible] les mépriſa, tira l'épée, tua du prémier [illegible] Officier, & alla enſuite au Lieutenant ave[illegible] impetuoſité ſi prodigieuſe, que ce fut tout ce [illegible] put faire, quoiqu'il fût fort brave, que de [illegible] tir cet effort. Il n'avoit par malheur qu'un [illegible] couteau, dont il ſe ſervit pour parer les [illegible] que l'autre lui portoit avec une violence [illegible] pable d'embarraſſer les plus entrepides. Ces [illegible] de braves Soldats qu'il avoit menés furen[illegible] moins ſpectateurs de ce combat, & reconn[illegible] dans une rencontre ſi chaude, qu'il y avoit bi[illegible] la différence entre faire ſentinelle à une po[illegible] roder miſérablement ſur des planches, & enti[illegible] battre contre des gens de cœur, ils ſe con[illegible] tent de tirer l'épée qu'ils allongeoient par [illegible] ſautes derrière les épaules de leur Lieutenant [illegible] pour faire peur que pour le ſoutenir; & [illegible] que ce combat duroit plus longtems que le[illegible] timides d'entre tous ces lâches ne le ſouhaite[illegible] un d'eux donna un rare exemple aux autr[illegible] s'allant cacher ſous une charette de foin qui [illegible] arrêta dans la rue. Cependant d'autres perſ[illegible] étant venuës mettre les holas, Dieu préſer[illegible] Lieutenant après une legère bleſſure, mais [illegible] l'emportoit le plus dangereux du monde & le [illegible] où l'autre avoit été frappé à mort. Mr. l'[illegible] eut de la douleur de la mort de ce pauvre m[illegible] ble; mais il ſentit une joie extrême de ce [illegible] Dieu avoit conſervé l'autre qui étoit pour lui [illegible] l'unique conſolation qu'il pouvoit tirer des [illegible] mes: il en rendit graces à Dieu comme d'un

séricorde qu'il lui avoit faite, & revit avec un ravissement de joie celui que Dieu lui avoit conservé par une espèce de miracle. Pendant qu'il étoit au lit pour sa blessure, & qu'il ne pouvoit faire ce que sa charge l'obligeoit de faire, Mr. le Gouverneur qui étoit toujours actif aux exercices de sa charge, lorsqu'il n'avoit personne sur qui il s'en pût décharger, prit le soin lui-même de conduire à la Messe un Dimanche Mr. l'Abbé & Mr. *Desloges*, & après la Messe les entretint de cet évènement. Hélas! on ne croyoit pas qu'il eût jamais été si tendre particulièrement dans la mort d'un homme qui n'avoit rien d'extraordinaire. Cependant il en étoit si touché, qu'il avoit les larmes aux yeux. Il avoit un fils unique tout petit qui sortoit d'une grande maladie; mais il avoüa que la mort de cet Officier lui avoit été plus sensible que si son petit fils étoit mort, que c'étoit tout son tréſor & toute sa consolation, & que jamais il n'en trouveroit de semblable; que c'étoit un homme qui ne connoissoit personne à Paris, qui faisoit sa charge avec sévérité, qu'il n'avoit point de complaisance pour les prisonniers, qu'il lui redisoit tout ce qui se faisoit, & qui revenoit si admirablement à son humeur, que l'un & l'autre eussent cru devenir suspects de dire la moindre parole en faveur des prisonniers; que c'étoit d'ailleurs un homme de grand mérite, qu'il avoit été longtems dans les armées, que peu de gens le connoissoient, & que s'il n'avoit trouvé un lion comme étoit cet homme, il ne feroit pas mort du prémier coup qu'il lui porta. Il ne crut pas être obligé d'achever le reste de la vie de cet homme, & de nous dire qu'ayant été trouvé dans quelque méchante occasion, pour éviter la corde, il s'étoit venu réfugier à la Bastille, où quelques personnes, à qui il ne plaisoit pas, comme il y en avoit beaucoup, l'appelloient un reste de gibet. Mr. l'Abbé, qui n'avoit jamais ouï de sembla-

Préface de M. de Sacy. Chapitre X.

Triſon de M. de Saci. Chapitre 6.

bles oraiſons funèbres, n'interrompoit point le Gouverneur, qui n'étoit jamais muet, lorsqu'il étoit ſur les loüanges d'un homme qui s'accordoit ſi fort avec lui, & craignit par avance celui qu'il alloit faire chercher par-tout pour remplir une telle place. La mort de cet Officier importun rendit la promenade de la terraſſe un peu plus libre & moins gênante à Mr. l'Abbé, parce que n'ayant plus avec lui que quelques cadets qui avoient un peu plus d'honneur, ils reſpectoient un peu plus Mr. l'Abbé dont ils avoient l'idée au-moins comme d'un homme très-habile. Ils ſe mettoient quelquefois ſur la ſcience en lui parlant, & l'un d'eux lui faiſant un grand éloge de l'habileté d'un Frère qu'il avoit en Gascogne, lui demanda s'il ne le connoiſſoit pas, & qu'il ſavoit aſſez de latin pour être Prêtre. On voyoit quelquefois des amis ſur cette terraſſe ou le long de la porte St. Antoine: mais quoique l'eſprit fût ſatisfait d'abord dans cette entrevuë, il en reſtoit néanmoins plus de triſteſſe que de joie, car c'eſt une choſe bien dure que de voir des perſonnes, pour qui l'on a une vénération profonde ou un amour extrême, de les entendre parler à deux pas de ſoi, & de n'oſer presque leur parler, de n'avoir pas la liberté de s'arrêter pour les voir ou pour ſe laiſſer voir d'eux, d'être obligé après la peine qu'ils ſe donnoient de venir de loin & grimper bien-haut, de les traiter presque comme des étrangers ſans les ſaluer, & lorsque la nature emporte enfin & qu'il échappe une parole, en craindre les ſuites & en recevoir des reproches. C'eſt pourquoi, outre que tous les amis de Mr. l'Abbé n'avoient pas beaucoup d'inclination à ces ſortes de viſites ſi mélancoliques, Mr. l'Abbé les prioit lui-même de ne ſe point incommoder, parce que les viſites des amis, qui ſont dans la douleur un des plus grands ſoulagemens, étoient pour nous un ſurcroit d'affliction. Le pauvre Mr. de

Sé-

Sévigné, qui y venoit quelquefois au-dehors de la Baſtille, eut le déplaiſir d'y être maltraité; car étant venu par malheur avec un paraſol, & le bruit étant que lorsque nous étions ſur les terraſſes, quelques Soldats rodoient dans la ruë pour obſerver ſi quelqu'un nous regardoit, il fut bientôt apperçu & l'on en donna avis à un Officier, qui s'imaginant que ce paraſol étoit une choſe trop extraordinaire pour ne pas marqur quelque ſigne, envoya deux drilles, comme les appella ce pauvre Monſieur, qui s'érigèrent en Soldats, & qui lui demandèrent ce qu'il faiſoit là & qu'il ſe retirât au plutôt. La nature ſouffrit un peu dans le moment, & ſe ſouvenant encore du vieil homme, il parla à ces perſonnes de l'air du Marquis de *Sévigné*, leur demanda par quel ordre ils étoient ſi effrontés que de lui faire cette demande, & qu'il leur feroit donner les étrivières; & en parlant de cette ſorte il gagna pourtant le Foſſé pour paſſer la rivière; & comme les autres étoient Gascons, ils vinrent redire au logis, non ce qu'il leur avoit dit, mais qu'ils lui avoient fait beaucoup de peur, & qu'il avoit bientôt ſongé à s'enfuir. Priſon de M. de Sacy. Chapitre X.

Tous ces traitemens des amis obligèrent Mr. l'Abbé de les prier de ne ſe plus hazarder à de ſemblables inſultes. Il aima mieux ſe priver de toutes ces ſatisfactions paſſagères, & étant accoutumé depuis quelques années à ne plus voir ce qu'il avoit de plus cher au monde qui étoient ſes parentes Religieuſes à Port-Royal, il ſe privoit volontairement lui-même de la vuë de tous ſes autres amis. Il les retrouvoit tous dans cet ami unique, dans cet ami fidèle, & qui n'abandonne jamais dans le beſoin, je veux dire, Jéſus-Chriſt qui étoit tout ſon entretien, & qui lui tenoit lieu dans ſa priſon de tout ce qu'il quittoit dans le monde. Plus il étoit ſéparé du reſte, plus il ſe ſentoit uni à Jéſus-Chriſt; & l'on voyoit bien les effets de cette préſence par la conſolation de ſon

Vie de M. de Sacy. Chapitre XI.

cœur, la paix de son esprit, la modestie de ses paroles, la sainteté de ses actions, les larmes de ses yeux, le feu de ses désirs & l'uniformité de sa vie.

CHAPITRE XI.

Mr. le Gouverneur de la Bastille va voir Mr. de SACY *à l'allée & au retour de sa terre de Pison. Quelles sortes de gens c'étoient que les habitans de la Bastille du tems de Mr. de* SACY, *Officiers, Soldats, Valets & Prisonniers. Histoire d'un Prêtre Catalan.*

MR. le Gouverneur devant aller à sa terre de Pison vint voir un soir Mr. l'Abbé de *Sacy*, ce qui le surprit un peu, parce que le Porte-clef, qui d'abord avoit été assez farouche & qui depuis s'étoit apprivoisé en voyant la vie de Mr. l'Abbé, lui donnoit de son chef la liberté de quelques chambres qu'il venoit fermer promtement, lorsqu'il savoit que Mr. le Gouverneur devoit venir voir Mr. l'Abbé: car cet homme étoit fort exact, & il n'en eût pas fallu davantage que trouver une porte mal fermée pour tenir un homme longtems dans une basse fosse. Le Gouverneur lui témoigna assez de bonté dans cette visite; & l'on voyoit bien que ce n'étoit point par dissimulation, car on savoit qu'il en parloit de même à tout le monde, & qu'allant voir Madame la Princesse de *Conti*, il lui disoit mille biens de Mr. l'Abbé, & loüoit entre autres choses sa paix, qui ne murmuroit de rien, qui ne se plaignoit de rien, &

& qui ne demandoit jamais rien; qu'il n'avoit pas un prisonnier dans la Bastille qui n'eût toujours quelque chose à demander & qui ne se plaignît toujours de quelque chose, mais que Mr. l'Abbé de *Sacy* ne disoit jamais mot, qu'on lui donnât chaud ou froid, tout ce qu'on vouloit, il recevoit tout. Cela plaisoit fort à ce bon homme, & il eût souhaité ce même esprit dans tous les autres, qui s'imaginant qu'il vouloit trop gagner sur leur nourriture, les traitoit plus mal qu'ils ne l'eussent souhaité. Il prêta même bien obligeamment de sa vaisselle d'argent à Mr. l'Abbé; & quoique quelques-uns dissent que ce loüage étoit bien payé, il ne regardoit point ces profits qui n'eussent pas été moindres s'il n'eût pas fait ces civilités. Pendant son voyage on vit clairement ce qu'étoit la Bastille, & combien il y avoit d'honnêtes gens dans sa Garnison: car outre ces douze braves qu'on avoit chassés après qu'ils eurent laissé ainsi honteusement tuer leur Officier à leurs yeux, & dont on dit qu'il y avoit trois coupeurs de bourse, le reste défila presqu'alors pour aller à Orléans à l'entrée de Mr. de *Coislin*, pour avoir leur grace. Il y avoit longtems qu'ils attendoient cette conjoncture, & tous jusqu'à l'Officier, qui venoit promener Mr. l'Abbé, jusqu'au Porte-clefs, & un grand nombre d'autres personnes de cette sorte, allèrent chercher leur grace & l'indulgence de leur vie passée. Celui qui promenoit Mr. l'Abbé étant de retour lui dit, pour lui faire concevoir la stupidité d'un paysan qui voyoit tous ces gens à Orléans & qui les prennoit, disoit-il, pour des gens de sac & de corde; ce fripon, dit-il, nous voyant tous presqu'au nombre de 4000. à cette Procession, dit, lorsque nous passions en levant les yeux au ciel & faisant un grand signe de croix, *mon Dieu, que de voleurs!* La disposition du dedans de tous ces Soldats paroissoit presqu'au-dehors dans eux tous; & à voir leur mi-

Prison de M. de Sacy. Chapitre XI.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XI.

mine on eût juré qu'on n'eût pas pu trouver dans le reſte du monde une pareille aſſemblée. Ils étoient tous contrefaits de corps, & un qui les connoiſſoit tous diſoit qu'ils avoient trois piés à deux, l'un portant l'autre. Il y en avoit beaucoup qui n'avoient qu'un œil, quantité qui avoient des jambes de bois, tous fort gueux mais fort ſuffiſans comme étant Gascons, toujours yvres quand ils le pouvoient, & toujours parfumés de tabac, qui étoit leur plaiſir le plus ordinaire, & presque le ſeul qu'ils euſſent en la vie. Tels Gardes gardoient d'autres gens dans la priſon qui n'étoient guères moins miſérables, & qui hors quelques uns étoient presque tous fous ; & l'on ne ſavoit pas juſqu'alors que la Baſtille fût devenuë les petites maiſons. On ne peut rien voir qui faſſe plus de pitié que ces perſonnes qui deviendroient folles ſans peine dans cet état ſi elles ne l'euſſent pas été; car aſſurément la Baſtille & la maniére dont on y traite les gens, eſt un grand chemin à la folie.

Mr. l'Abbé voyoit ces miſéres avec douleur & ſa compaſſion ſe redoublant aux approches de l'hyver, il fit pluſieurs efforts auprès d'un Officier pour le prier de recevoir quelque ſomme afin de faire avoir du bois & des habits à ceux qui n'en pouvoient avoir d'ailleurs. Il le preſſa de cette grace par différentes fois. Il lui repreſenta que pour être priſonnier, il ne ceſſoit pas pour cela d'être Chrétien, & qu'il ſe croyoit particuliérement obligé d'aſſiſter ceux qui étoient dans la même priſon que lui. Mais la générosité de cet Officier ne put ſe flêchir; & la crainte qu'il eut de manquer à ſon devoir ou plûtôt à ſon grand cœur, trouva des addreſſes pour remédier aux néceſſités que Mr. l'Abbé lui manquoit, ſans néanmoins rien prendre de ſon argent.

Mr. l'Abbé étoit ſur-tout touché d'un bon Ec-

cle

iſtique qui étoit au pié de ſa montée, non pas -à-fait dans une baſſe-foſſe, mais dans une ière chambre bien baſſe. Ce pauvre homme là pour une niaiſerie qu'on avoit voulu éri- en crime de Lèze-Majeſté, & à peine ſe enoit-on même qu'il y fût. Il paſſoit pour 'rêtre Catalan, & étoit abandonné comme fou: e laiſſoit ſeul dans ſa chambre ſans jamais le ni lui parler, ſans habit, ſans feu, ſans for- our prendre l'air, ni pour aller même à la ſe les Dimanches. Il y avoit quelques années étoit en cet état ſans habit, ſans lit, couché n peu de paille, avec un méchant haut-de- ſſes gris; & ſon occupation tout le jour étoit archer l'eſpace de ſept ou huit pas dans une e chambre aſſez enfoncée dans le foſſé, ſans lurant l'hyver, dans un lieu où il eût été ſou- néceſſaire durant l'Eté, & on ne lui don- à manger que par un petit trou. Mr. l'Abbé ndoit ſouvent de ſes nouvelles, & on lui en t toujours de grandes pitiés, ſans dire aucu- auſe de ſa priſon, ſinon qu'il avoit dit une le contre le Roi. Mr. l'Abbé pria qu'on lui -moins dans l'hyver un peu de feu, & qu'on lonnât quelque habit.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XI.

OMME Mr. l'Abbé gémiſſoit de cet état & en parloit aux Officiers qui l'approchoient, onçurent quelque pitié de lui, ils le virent, arlèrent & trouvèrent un homme de fort bon , mais qui voyant l'état funeſte où il étoit roit toujours. Ce pauvre homme voyant qu'on mençoit d'ouvrir ſa porte, & qu'on lui diſoit paroles de paix, rentra un peu en lui-même; on fût ſurpris que, lorſqu'on lui alla demander autre fois s'il n'avoit beſoin de rien, il dit meilleur ſens du monde qu'il avoit beſoin de . Il fit prier d'abord qu'on lui cherchât un iaire, & après l'avoir raſé & ajuſté de quel- habits, on le fit venir à la Meſſe. On lui don-

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XI.

donna quelques livres, on lui fit prendre un peu l'air, on lui laiſſa voir le monde, & parut toujours non ſeulement l'eſprit ſain, mais même l'ame très-bonne & toujours en prières. Ceux qui le venoient voir trouvoient la plus grande injuſtice du monde de le retenir. Tout le monde fut édifié de ſa devotion, il paſſoit toute la journée à prier Dieu avec une modeſtie que tout le monde admiroit. On le fit ſavoir aux Magiſtrats, afin de le tirer de priſon; & Mr. le *Tellier* fit demander de ſes nouvelles au Gouverneur afin de le délivrer; mais ce Gouverneur, qui n'aime pas à voir desemplir la Baſtille, ſe mit en colère, & voulut ſavoir qui avoit ainſi parlé en faveur de ce pauvre homme, & dit que c'étoit un fou qui avoit de bons intervalles, que dans trois mois il faudroit encore renfermer dans une baſſe-foſſe. Ce la penſa outrer ce pauvre homme; & il n'y eut rien de plus plaiſant & de plus triſte en même tems que de le voir aller prier tout le monde de la priſon qu'il pouvoit voir de donner ſon Atteſtation pour ſigner qu'il n'étoit pas fou. Il recueillit ainſi quelques ſuffrages qu'on donna à Mr. le *Tellier*, qui enſuite fit expédier l'ordre de ſa délivrance, ou, pour parler plus véritablement, de ſa réſurrection. Mr. le Gouverneur étant de retour de Piſon, & après un voyage de Cour, étant venu voir Mr. l'Abbé ſe plaignit de le voir ſi longtems dans un état ſi renfermé, ſans que perſonne agît pour le ſecourir. „ Vous vous accoûtumez, dit-„ il, à vous voir ici, & vos amis s'accoutument „ de vous y voir. Qui, Diable, penſe maintenant à vous? Que Madame de *Pomponne* ne preſſe-t-elle? Elle ne peut pas leur être ſuſpecte „ puiſque ſon mari travaille aux affaires du Roi. „ Pour moi, en voyant que tout vous manquoit „ j'ai penſé de moi-même à vous propoſer d'écrire à Mr. le *Tellier*, afin qu'il montrât votre „ lettre au Roi. Que dites vous à cela? car vous

„ driez

ez-vous toujours ne rien faire? Dieu ne -il pas dans l'Evangile: *Aide-toi, & je t'ai-ai?* Priſon de M. de Sacy. Chapitre XI.

t. l'Abbé & Mr. *Desloges* ſe regardèrent à la on de ce nouvel Evangile; & comme ils it, il leur demanda: „ Quoi! cela n'eſt-il ; dans l'Evangile?" Mais il ne laiſſèrent pas te d'avoir beaucoup de déférence pour ce pas- & de le mettre en uſage aſſez fréquemment, non en la manière que l'entendoit le Gou- ur à qui Mr. l'Abbé répondit, qu'il ſe tenoit é de ſon affection, mais qu'il feroit tort à nis s'il croyoit d'eux qu'ils ne fiſſent pas tou- s pourſuites néceſſaires.

a véritable raiſon eſt que Mr. l'Abbé étant obligé à Mr. le *Tellier*, il ne lui eût pu écri- u'en lui témoignant une grande reconnois- , & il n'eût pas été avantageux à ce Miniſtre ire voir au Roi une lettre qui témoignât tant nne volonté.

CHA-

CHAPITRE XII.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XII.

Mr. de PE'RE'FIXE, *Archevêque de Paris, ſe plaint au Roi de Mr. de* VERTHAMON, *Maître des Requêtes, qui avoit mal parlé de lui dans un factum. Cet homme rampe devant Mr. de Paris qui ſe joue de lui. Fermeté de Mr. de* SACY *oppoſée à la lâcheté de ce Magiſtrat: il rejette la Propoſition de ſortir de la Baſtille à condition de promettre de ne plus écrire aux Religieuſes de Port-Royal.*

CE fut en ce tems qu'arriva l'affaire de Mr. de *Verthamon*, Maître des Requêtes, qui fit grand bruit à Paris, & où éclata la puiſſance de Mr. l'Archevêque.

AYANT fait un factum où il s'étoit un peu jetté ſur ſa perſonne, laiſſant obſcurément à conjecturer que le Page, dont il ſe ſervoit & qu'il aimoit, étoit le fils d'une femme qu'il avoit aimée dans ſon pays autrefois, & qu'il avoit depuis fait venir à Paris & logée auprès de l'Archevéché; & ayant dit à la fin qu'il y avoit bien loin depuis le commencement de Mr. de *Péréfixe* juſqu'à ſa dernière élévation d'Archevêque, & que *A Domino factum eſt iſtud*, (ſavoir le Roi) *& eſt mirabile in oculis noſtris*, comme ayant choiſi une Buſe pour une place ſi importante, l'Archevêque, qui ne pardonne pas aiſément, en fit lui-même, & en fit faire par ſes Curés, des plaintes au Roi, qui le fit emmener à la Baſtille, & fit ordonner par ſon Conſeil qu'il ſe déferoit de ſa charge dans ſix mois & demanderoit pardon à Mr. l'Archevêque en plein-Chapitre. Ce pauvre homme, qui vit fondre ſur lui

lui un orage qu'il n'attendoit pas, cela la voile doucement & fut souple, faisant dire par tous ses amis à Mr. l'Archevêque qu'il vouloit être son ami. Il fit redonner un autre arrêt du Conseil par lequel il étoit dit en tête, que pour lui épargner la honte de demander pardon, on iroit lui dire, &c. Prison de M. de Saint. Chapitre XII.

Que ne fait point dans les hommes du monde l'intérêt & la peur de perdre une charge! Il se soumit à tout; & quoiqu'il vît qu'il étoit ruiné d'honneur, il ne se sentoit pas assez fort pour suivre les conseils de générosité qu'on lui donnoit. Il sortit donc après s'être soumis à tout. On fut quelque tems sans vouloir rien dire de cette affaire à Mr. l'Abbé, de peur de lui faire de la peine en voyant une si grande puissance dans celui qui le tenoit en prison: mais Mr. l'Abbé n'en fut point touché: il fut animé d'une nouvelle ferveur, & fortifié dans la résolution de ne point faire usage de ces soupleſſes & de ces subtilités pour rentrer dans la bonne grace des hommes, qui souvent sont inutiles selon le monde, comme il parut dans Mr. de *Verthamon*, car ayant toujours espéré de pouvoir conserver sa charge, & ayant prié Mr. de Paris-même, qu'il croyoit son ami, d'en parler au Roi, ce Prélat dit un mot à l'oreille de Sa Majesté, & vint dire ensuite à Mr. de *Verthamon* que le Roi agréoit qu'il conservât sa charge, dont ce pauvre Magistrat trop crédule voulant remercier le Roi, dés qu'il fut devant lui il fut rejetté avec la plus grande ignominie du monde, avec ordre de ne jamais paroître devant lui & de se défaire de sa charge. Cet évènement fit voir que les plus grands Prélats, aussi-bien que les autres, ont des inimitiés irréconciliables, & qu'il vaut mieux avoir une bonne guerre avec eux qu'une fausse paix. Seulement on a plus d'horreur d'une haine si noire dans des Evêques, qui se pardonne plus aisément dans les autres personnes.

Priſon de Mr de Sacy. Chapitre XII.

On vit quelque choſe de ſemblable dans la Priſon de Mr de Sacy. Chapitre XII. ceſſe de *Mechelbourg*, autrefois Madame de *Chaſtillon*. Mr. le *Cocq*, qui en-effet avoit tort d'avoir tâché de brouiller le mari avec la femme, ſoutint tout le poids de ſa colère & fut mis à la Baſtille, où ayant trouvé moyen par ſes amis d'avoir au bout de trois mois la liberté de voir ſes amis, cette femme, percée juſqu'au cœur du reſſentiment de l'injure qu'elle croyoit en avoir reçuë; fut allarmée de cette grace, & envoyant chercher un Officier elle ſe plaignit de ce qu'on avoit accordé cette permiſſion à un homme ſi indigne. Cet Officier, qui étoit ſage, fit tout ce qu'il put pour l'appaiſer & pour le flêchir; mais il éprouva que c'eſt une horrible choſe qu'une femme furieuſe: „ mais enfin, Madame, lui dit-il, c'étoit un „ homme qui tous les jours ſe trouvoit en danger „ de mourir. N'auriez-vous pas été touchée „ vous-même de le voir en cet état? Moi, dit „ elle, je lui aurois fait venir un Prêtre, & l'aurois vu mourir avec plaiſir: c'eſt un homme qui „ avoit mérité de mourir ſous les étrivières;" & cent autres choſes ſemblables, qui ſont néanmoins plus excuſables dans une femme bleſſée dans ſon honneur que dans un Archevêque de Paris.

Comme on s'entretenoit quelquefois avec Mr de *Sacy* de ce qui étoit arrivé à Mr. de *Vertbamon* on vit en lui un eſprit, qui bien-loin de s'affoiblir par la crainte d'un ſi puiſſant adverſaire, s'élevoit au-contraire par un conſtance héroïque au deſſus de tout ce qu'il pouvoit faire; & bien-loin de penſer à des abbaiſſemens comme Mr. de *Vertbamon*, il ne ſe propoſoit que l'exemple des Saints pour demeurer ferme juſqu'au bout dans ſes ſouffrances.

Et comme quelques-uns de ſes amis lui avoient demandé s'il ne voudroit pas bien, pour ſortir de la Baſtille, promettre que jamais il n'écriroit au

Re

ligieuſes de Port-Royal, il eut horreur de cet- Priſon de M. de Sacy. Chapitre XIII.
propoſition, & dit que quand il ne tiendroit
s qu'à cela qu'il ne ſortît de priſon, qu'il tenoit
out; qu'il ne pouvoit faire cette promeſſe ſans
e impie, & ſans s'accuſer d'avoir mal fait en le
ſant auparavant; qu'il n'en avoit jamais cherché
occaſions, & qu'il ne les chercheroit pas; mais
e tant que ces filles trouveroient le moyen de
faire avoir des lettres, & qu'il leur pourroit
ondre, il croiroit faire un crime de ne le pas
re. Il étoit ſi affermi dans ce ſentiment, que
modeſtie prodigieuſe craignant que ce ne fût par
e généroſité plus humaine que chrétienne, il
ulut en conſulter des amis, qui l'approuvèrent &
en furent extrêmement édifiés. (Un de ceux
il conſulta, fut Maître *Nicolas Pavillon*, Evê-
e d'Alet. Voici la Lettre qu'il lui écrivit, &
le par laquelle ce ſaint Prélat lui répondit.)

CHAPITRE XIII.

tre de Mr. de SACY *à Mr. l'Evêque d'Alet, ontre la promeſſe de ne plus écrire aux Religieu-es de Port-Royal, qu'on lui propoſoit comme un noyen de ſortir de la Baſtille; avec la Réponſe de e ſaint Prélat, où il approuve les raiſons contre ette promeſſe.*

MONSEIGNEUR, je ne pouvois pas recevoir de Dieu une plus grande conſolation dans l'état où il m'a mis, que d'apprendre qu'il ſerve & même qu'il augmente dans vous l'affe-n dont il vous a plu de m'honorer.

Vous

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XIII.

Vous me faites la grace, Monſeigneur, m'en donner des marques qui me ſont plus chèr que je ne puis dire, en témpignant que vous vo lez bien vous ſouvenir de moi & me préſenter Dieu toutes les fois que vous allez à l'autel po y offrir le ſaint Sacrifice. Ce bonheur me paroit grand & ſi ſolide, que j'en eſtime ce ſéjour aim ble, quoique d'ordinaire on lui donne un autre nom croyant qu'il y a pu contribuer en quelque ch ſe: car quoique vous n'euſſiez déjà fait l'honne que vous avez la bonté de me continuer, j'eſp re néanmoins, Monſeigneur, que vous aurez c core ajouté quelque choſe à cette prémière grac n'y ayant rien de plus vrai que ce que dit Saint, que nous aimons davantage dans l'affliction ceux que nous avions aimé auparavant, parce q la tendreſſe de notre amitié s'augmente par compaſſion-même que nous avons d'eux.

Vous me pardonnerez bien, Monſeigneur, j'oſe vous dire que j'ai admiré ce qui s'eſt pa dans votre eſprit & dans le mien en cette rencont lorsque nous étions ſi éloignés l'un de l'autre: depuis que je ſuis ici ayant toujours été privé, une juſtice de Dieu que j'eſpère qu'il me ren favorable, non ſeulement de l'oblation du ſa Sacrifice, mais même de la part que les moind des fidèles y peuvent avoir, je ſouhaitois de re plir ce vuide en participant autant que je pourr à l'eſprit & à la vertu du Sacrement, ne le pa vant faire au Sacrement-même. Je tâchois d aſſiſter tous les jours en eſprit au ſaint Sacrifice s'offre ſans ceſſe à Dieu dans l'Egliſe univerſel & il me ſembloit, Monſeigneur, que j'étois p ſent à tous ceux que vous lui offrez, & que pourrois eſperer d'y avoir quelque part, la foi pa vant bien rendre proches les perſonnes les p éloignées, puisque-même, ſelon St. Paul, *rend même préſentes les choſes futures, viſibles & viſibles.* Lorsque j'étois dans cette penſée, qui

la plus ſolide conſolation de ceux qui ſont privés de toutes les autres, vous pouvez juger, Monſeigneur, avec quelle joie j'ai appris que Dieu avoit mis ce ſentiment dans votre cœur, au même tems que je tâchois de l'entretenir dans le mien; & lorsque je penſois à vous, vous me faiſiez l'honneur de penſer à moi par une effuſion de votre charité qui ſe répand avec encore plus d'abondance ſur ceux qui en ont le plus de beſoin. Je ne ſaurois vous exprimer aſſez, Monſeigneur, combien je reſſens cette extrême obligation que j'ai à Dieu & à vous, & la confiance qu'elle me donne que, par le mérite de vos prières, il ſe ſervira de l'état où il m'a mis pour me faire la grace de me connoître moi-même & de la connoître & d'entrer dans cette ſcience qu'un Saint appelle *la Fille de la charité & la Mère de l'humilité*, qui nous apprend à l'adorer & à nous mépriſer de plus en plus, à fuir comme un vol & un ſacrilége la moindre penſée de nous attribuer quelque choſe qui ſoit à lui, & à croire qu'il eſt tout & que nous ne ſommes rien, non ſeulement par une réflexion de notre eſprit, mais par un ſentiment ſincère & une pleine perſuaſion de notre cœur. J'oſe eſperer, Monſeigneur, que l'état où je me trouve m'aidera à me procurer cette grace, puiſqu'il me donne quelque part à l'engagement où il vous a mis pour la défenſe de la vérité & de la juſtice. Quand je penſe que c'eſt particuliérement dans ces occaſions que l'on éprouve que nous ſommes tous membres d'un même corps, que les forts ſoutiennent les foibles, & que Dieu voyant la foi des uns s'en ſert pour animer la langueur des autres, je me ſens comme accablé du poids d'une grace ſi particulière, & je me ſens trop heureux de pouvoir marcher quoique de loin ſur les pas & ſur les traces de ceux qu'il a rendus les Pères & les Princes de ſon Egliſe, en les rempliſſant du zèle de ceux dont ils tiennent le rang & la dignité.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XIII.

Ce n'est pas perdre sans doute, mais ac
la liberté, que de l'exposer pour un si gran
dont on ne reconnoissoit pas encore le p
on ne s'estimoit heureux de l'acheter de la
de sa vie. Comme j'espère, Monseigneu
votre charité m'obtiendra de Dieu cette c
tion, qu'il m'apprend déjà par votre exemp
le ne désagréra pas aussi sans doute que j'a
cours à sa lumière pour savoir la décisio
ne chose qui fut proposée il y a quelque
par des personnes très-affectionnées, q
roient souhaité qu'on trouvât quelque
de me tirer du lieu où je suis. Cette propo
qui demeura secrette & ne fut connuë que d
ques amis, fut que, puisque Mr. de Paris
plaignoit que de ce qu'on avoit écrit aux
gieuses, il ne falloit que lui promettre qu'
leur écriroit plus, & qu'après cela il y avo
de croire qu'il demanderoit lui-même ma l
Je ne parle point ici de ce qui regarde la p
ce, ne paroissant nullement croyable que ce
réüssît: je parle de la chose en elle-mêm
savoir si selon Dieu elle se peut. Je vous a
Monseigneur, que j'ai cru d'abord que cela
pouvoit. Vous me permettrez bien de v
dire les raisons, & je vous supplie d'en
juge.

Il me semble, Monseigneur, qu'il n'y
res de personnes qui soient plus portées
crois l'être, non seulement par le devoir g
de tous les Chrétiens, mais même par une
nation particulière, à rendre aux Evêques t
qui est dû à leur autorité sacrée. On peu
quérir de ceux qui ont été Supérieurs de
Maison, & particulièrement de Mr. du *Saussa*
l'a été long-tems & qui est maintenant Ev
s'il a trouvé dans tout le Diocèse des Eccl
ques qui aient plus respecté l'autorité Epis
que ceux qui ont été employés à la condu

onastère. Si donc [illegible]
ue chose le respect [illegible]
ite, je me hâterois [illegible]
faute, & de promettre [illegible]
u'il fût besoin que [illegible]
s persuadé au-contraire [illegible]
ue ce que j'ai dû & que [illegible]
que je commencerois [illegible]
igeois à ne le plus faire.
R je pourrois [illegible]
r à l'égard de [illegible]
que je n'ai jamais [illegible]
sputes présentes, & [illegible]
au-contraire [illegible]
, à ne s'attacher [illegible]
& de charité, & [illegible]
faires de l'Eglise, [illegible]
x à Dieu & [illegible]
, établis pour [illegible]
oi qui les ai [illegible]
résentement, [illegible]
êmes par la seule [illegible]
is entrepris de [illegible]
es ne m'auroient [illegible]
suivi dans cet engagement [illegible]
ien devoir être [illegible]
ation indispensable de [illegible]
rils, qui ne leur [illegible]
fût une espèce de [illegible]
une si grande [illegible]
sion où il s'agissoit [illegible]
leur Monastère [illegible]
[illegible]

Préface de M. de Sacy. Chapitre XIII.

roit-il bien prétendre aujourd'hui que ceux, ont appellé de ses ordonnances, n'ont pas droit demander conseil à personne, puisque tous les jo la justice des Rois & des Magistrats accorde c grace aux plus criminels. Si cette prétension étoi lle, il seroit vrai que la justice séculière auroit d'équité & de charité que celle de l'Eglise, & lieu qu'on dit autrefois à St. Ambroise, qui al être Gouverneur d'une Province, pour l'exho à y être fort modéré : „ Agissez non comme ju „ mais comme Evêque," il faudroit dire au-c traire aux Evêques pour les porter à être plus quitables : *Agissez non comme Evêques, mais co juges séculiers*, ce qui seroit la chose du mond plus injurieuse à l'Eglise & la plus contraire à règles, à sa conduite & à son esprit.

Voila, Monseigneur, ce que je pourrois re pour ma justification touchant ces lettres, ajouter encore que tant s'en faut que j'aie inf à ces filles un esprit de desobéissance & de ré te, comme quelques-uns ont voulu dire, qu contraire mes lettres n'ont point eu d'autre que de les porter à la paix & à la régularité à retenir leur zèle dans les justes bornes du pect qui est toujours dû aux Puissances de l'I se, lors même que quelque scrupule de consci nous met hors d'état de satisfaire entièrement qu'elles désirent de nous. Mais si nous con rons, Monseigneur, l'esprit des Saints, & si n les rendons juges de cette affaire, ce n'est en cette manière que je suis obligé de me dé dre, car ils ne font pas voir seulement par l principes que je suis excusable d'avoir fait ce j'ai fait, & que je ne mérite pas pour cela d traité comme coupable, mais ils assurent au-traire que si j'avois agi autrement je serois excusable, & que je mériterois d'être conda de Dieu & des hommes. Vous savez, Mo gneur, que St. Augustin a décidé précisement

ns une de ſes lettres où il répond à ce Priſon de M. de Sacy, Chapitre XIII.
avoit propoſé, ſavoir, ſi les peuples
s un grand péril auquel les Eccléſiaſti-
oudroient les aſſiſter, ſeroient auſſi ex-
Miniſtres de l'Egliſe pourroient alors ſe
ne pas expoſer leur repos, leur liber-
perſonnes: à quoi ce ſaint Docteur ré-
eſt permis aux Eccléſiaſtiques d'éviter
emporels, mais non pas lorſqu'ils ne
faire ſans tomber dans l'impiété; &
perſonne qui puiſſe nier qu'un Miniſtre
ne ſoit impie qui manque à ſon mini-
ſeroit néceſſaire pour conſoler la piété
au tems-même qu'il leur eſt le plus né-
*ſi fortè quisquam contenderit non eſſe mi-
um qui tùm ſubtrahit miniſterium pietati
quandò magis eſt neceſſarium.*
-il jamais une occaſion où cette obli-
ſter les ames de ſon conſeil ait paru
, plus indiſpenſable & plus néceſſaire?
conſacrées à Dieu, dont la vie, hors
t de la ſignature, eſt reconnuë pour
très-exemplaire, par l'aveu-même de
ur ſont le moins favorables, ſe trou-
'un coup privées de leur Mère, des
d'entre leurs Sœurs, de direction, de
, de conſeil, des Sacremens: elles ſont
s leur propre Maiſon: on leur donne
des filles étrangères pour les conduire
lehors des Eccléſiaſtiques qui agiſſent
s ennemis, & qui ont ſervi à arracher
d'entre leurs bras pour les conſeiller. El-
uadées qu'elles ſe perdent ſi elles ſignent
irent comme certaine une choſe qu'elles
teuſe la voyant ſi conteſtée, qu'elles ſa-
nt toucher à l'honneur du prochain ni
la foi. Ce n'eſt point ſur cela qu'elles
e, mais de la manière dont elles doivent
endre à Dieu & à leurs Sœurs ce qu'el-

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XIII.

les leur doivent dans une ſi grande extremité où on les réduit. Elles trouvent moyen avec beaucoup de peine de me demander conſeil comme étant uni à leur Maiſon depuis fort long-tems; & ſur cela on prétendoit ou que j'aurois dû trahir ma conſcience pour les exhorter à trahir la leur, ou au-moins que j'aurois dû me taire, & ne me pas expoſer au péril que j'ai toujours cru tel que je l'éprouve maintenant, en préférant ainſi mon propre ſoulagement à celui de ces ames que leur extrême affliction, jointe à leur vertu, me devoit rendre encore plus vénérables, & mes propres intérêts à ceux de Jéſus-Chriſt & de ſes Apôtres. En vérité, Monſeigneur, je ne ſai pas ſi on appelle cela aujourd'hui une conduite ſage & une ſoumiſſion exemplaire; mais vous ſavez que St. Auguſtin l'auroit appellée, pour me ſervir de ſes propres termes, *la fuite criminelle d'un mercenaire*, & qu'il m'auroit dit alors, ſelon les reproches qu'il fait à ceux qui en uſent de la ſorte: „ Vous avez fui, „ parce que vous vous êtes tû, & vous vous êtes tû, „ parce que vous avez plus craint l'indignation des „ hommes que celle de Dieu; *fugiſti quia tacuiſti*, „ *tacuiſti quia timuiſti*." Puis donc, Monſeigneur, que je n'ai fait, en donnant à ces perſonnes le conſeil & la conſolation qu'elles m'ont demandé, que ce que la loi-même de Dieu & ſes plus grands Saints m'ordonnent de faire, comment pourrois-je maintenant me mettre dans l'impuiſſance de les aſſiſter jamais en quelque beſoin qu'elles puiſſent être à l'avenir, & quelques inſtances qu'elles m'en puſſent faire, pour donner ainſi un ſujet de croire que je condamne aujourd'hui, au-moins indirectement, ce que j'ai fait autrefois, parce que je m'y croyois obligé; que c'eſt l'ennui de ma priſon qui m'a fait changer de ſentiment & de conſcience, & qu'y étant entré innocent je me rends coupable pour en ſortir. Je vous demande pardon, Monſeigneur, ſi j'oſe vous dire mes penſées ſur cette pro-

ropoſition avec tant de liberté : je puis dire, ce ne ſemble, que je ne la prens pas tant de moi, que c'eſt vous-même qui me la donnez, ſachant a tendreſſe & la charité que vous ayez toujours émoignée pour une Maiſon ſi fidèle à Dieu & ſi bandonnée de tout ſecours, & que vos actions ous apprennent encore plus que vos paroles, que ous devons être diſpoſés à ſervir les ames dans s rencontres aux dépens-même de notre vie, ous ſouvenant que Jéſus-Chriſt-même les a achiſes au prix de la ſienne. Si j'avois à me rentir de quelque choſe, ce ne ſeroit pas d'avoir ché de leur procurer du ſoulagement, ce ſeroit utôt de ne l'avoir pas fait avec aſſez d'ardeur & charité, de n'avoir pas aſſez compati à leurs ines & à leurs ſouffrances, de n'avoir pas été ez appliqué à implorer pour elles le ſecours de ieu, & de n'avoir pas eu le cœur aſſez pur pour uvoir attirer ſur elles l'onction de cet eſprit qui ſeul la force des foibles & le conſolateur des ligés. J'eſpère que le lieu où je ſuis me pourra vir pour réparer cette faute, & tant d'autres nquemens de fidélité à Dieu & de charité envers prochain auxquels nous expoſe ſans ceſſe notre niſtère. Je le conſidère pour cette raiſon comune retraite non forcée, mais volontaire, ſelon tte parole d'un ancien Père : *Auferamus nomen ceris, ſeceſſum vocemus ;* & je tâche de m'y conérer comme un malade que Dieu y a renfermé, n qu'il ſe recueille en lui-même dans une proade paix, & qu'il ne s'applique plus qu'à conſirer les plaies de ſon cœur & à les guérir. C'eſt qui m'oblige à prier beaucoup pour ceux qui y ont mis, & à leur ſouhaiter les mêmes gras que je déſire pour moi-même, parce qu'encoque leur intention ait été, par exemple, bien férente de celle de Dieu, il s'eſt ſervi d'eux anmoins pour me procurer un ſi grand ſecours ur mon ſalut. C'eſt de votre charité, Monſei-

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XIII.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XIII.

gneur, & du mérite de vos prières que j'eſpère d'en tirer l'uſage & les bons effets que j'en puis attendre avec la grace de Dieu, pour me rendre ainſi moins indigne de l'honneur que vous me faites de me donner quelque place dans votre cœur & dans votre ſouvenir, & pour être toute ma vie avec une affection auſſi ſincère & un reſpect auſſi profond que je vous dois, Monſeigneur, votre, &c. LE MAITRE. Ce 15. Janvier 1661.

*Réponſe de Mr. l'Evêque d'*ALET *à la Lettre precedente.*

MONSIEUR, j'ai lu avec une extrême ſatisfaction la lettre qu'il vous a plu de m'écrire. Je ne puis aſſez louër Dieu des ſentimens qu'il vous donne, & de la grace qu'il vous fait de ſouffrir avec une réſignation ſi chrétienne l'état où il vous a mis. Je ne doute point, Monſieur, que votre plus grande peine ne ſoit de ce que vous êtes privé de l'oblation du St. Sacrifice & même de la participation aux Sacremens qu'on ne refuſe pas au moindre des fidèles; mais vous êtes trop éclairé & trop inſtruit pour vous troubler de cette privation. Elle n'empêche pas, comme vous ſavez, que vous n'ayiez part à l'eſprit & à la vertu du Sacrement, n'en pouvant avoir au Sacrement-même, & que vous ne ſoyiez toujours dans la paix & l'unité de l'Egliſe, n'étant pas au pouvoir des hommes d'en ſéparer les juſtes, parce que ce ſont eux-mêmes qui compoſent cette paix & cette unité ſelon les Pères.

DIEU ne veut pas que vous ſoyiez traité autrement que ſes épouſes avec leſquelles il vous a uni par des liens ſi étroits; & la dureté, dont on uſe à votre égard, vous doit être d'autant plus ſupportable qu'elle eſt commune avec tant de vierges dont la vie eſt ſi pure, & qui ne laiſſent pas d'être depuis longtems ſéparées des autels par un juge-

jugement de Dieu très-sécret & très-impénétrable. Prison de M. de Sacy. Chapitre XIII.

Vous ne pouvez douter, Monsieur, que je n'aie dans cette occasion pour vous & pour elles tous les sentimens possibles de tendresse & de compassion ; & que je ne continuë à vous offrir tous les jours à Dieu au saint autel. Je m'y sens obligé par tant de raisons, que je croirois manquer à tous les devoirs de la charité si je vous oubliois dans cette sainte action, & si je n'employois continuellement mes prières, quelque indignes qu'elles soient, pour attirer sur vous le secours du ciel. Rien n'est plus capable de l'obtenir que la disposition où vous êtes de ne point mettre d'autres bornes à votre souffrance que celles qu'il plaira à Dieu d'y donner. Je suis tout-à-fait entré dans votre sentiment touchant la proposition qu'on vous a faite. Je trouve très-solides les raisons qui vous ont porté à la rejetter ; & il me semble que vous vous seriez trop engagé par cette promesse, comme vous l'avez fort bien remarqué, & qu'il y auroit eu en cela quelque chose contre la sincérité & la charité.

L'on peut faire des avances pour se tirer de l'oppression, de même qu'il est permis, selon l'Evangile, de fuir pour éviter la persécution ; mais il faut bien prendre garde dans ces rencontres de ne rien faire qui blesse la fidélité que nous devons à Dieu, & qui nous fasse perdre le mérite qu'il y a de souffrir pour la justice. C'est la disposition que Dieu a formée en vous par sa grace. Je le supplie d'achever son ouvrage, & de vous affermir tellement dans son amour que vous soyiez du nombre de ceux qu'il n'a promis de couronner que parce qu'ils auront persévéré jusqu'à la fin. Je vous conjure, Monsieur, de lui demander la même grace pour moi & de me donner quelque part dans vos prières, vous assurant que je suis tout à vous en notre Seigneur, & qu'il n'y a personne

Preſſe de M. de Sacy. Chapitre XIV.

qui vous honore & vous eſtime plus que je fai & qui ſoit avec plus de tendreſſe & d'affectior Monſieur, votre très-humble & très-affection Serviteur, NICOLAS, Evêque d'*Alet*.

Le prémier Février 1667.

CHAPITRE XIV.

Lettre de Mr. FONTAINE *à Mr.* HAMON, *la vie que lui & Mr. de* SACY *menoient à Baſtille.*

Ils ſont mépriſés comme de petits eſprits par un G con qui les menoit promener ſur la terraſſe.

Occupations & entretiens de Mr. de SACY *ſur ce terraſſe.*

Lettre de Mr. FONTAINE *à Mr.* HAMON.

JE voudrois, Monſieur, que vous fuſſiez témc de la conſolation que reçoit Mr. l'Abbé lo qu'il vient quelqu'une de vos lettres. Il fait *Ah! Bon*, avec une exclamation ſi forte, que cours auſſitôt à lui pour ſavoir ce que ce peut êt Aſſurément, Monſieur, vous devriez lui donn cette joie un peu plus ſouvent. Vous jugez bi que je ſuis un peu intéreſſé dans ce que je d car, comme vous me faites la grace de m'écri quand vous lui écrivez, vous voyez que c'eſt vo prier de m'écrire quand je vous prie d'écrire à M l'Abbé; & vous ſavez trop que la charité ſouf tout pour ne pas ſouffrir cette liberté d'une p ſonne qui eſt à vous avec toute la tendreſſe qu' le peut & tout le reſpect qu'elle vous doit.

Il n'y a rien de nouveau dans notre petit triumvirat. La vie de la Baſtille eſt la vie du monde la plus uniforme. Qui en voit un jour voit toute l'année. Nous y jouïſſons d'une paix profonde, que nous comprenons de plus en plus être le ſouverain bien de la vie. Nous avons le bonheur de trouver aux portes de Paris la tranquillité d'un profond déſert; & l'endroit de ce Château où l'on nous a mis eſt ſi retiré du reſte, & a ſi peu de communication avec ceux qui y demeurent, qu'il paroit en être entiérement détaché. On y vient à des heures aſſez réglées nous apporter à manger à midi & au ſoir; & après qu'on nous a promenés ſur un bout de terraſſe, on vient refermer les portes & nous rendre à notre chère ſolitude. Je l'appelle *chère ſolitude*, parce que nous la béniſſons de jour en jour, ou plutot, parce que nous y béniſſons Dieu qui nous y fait ſentir ſes graces & goûter combien ſa miſéricorde eſt douce. Il témoigne ſi viſiblement nous y prendre en ſa protection, & nous y couvrir de ſes ailes ſaintes, qu'il me ſemble qu'après ces preuves ſi ſenſibles de ſa bonté, on n'attend plus rien que la mort, & qu'on ne veut plus vivre que pour lui offrir de continuelles actions de graces. Je voudrois que vous fuſſiez préſent quelquefois à l'innocence de nos petits concerts. Il ne ſe paſſe guères de jours que nous ne chantions quelque Pſeaume ou quelque Cantique; & nous nous exhortons continuellement l'un l'autre à nous réjoüir en Dieu. Préface de M. de Sacy. Chapitre XIV.

C'est une choſe admirable que de voir la vie de Mr. l'Abbé. C'eſt une prière continuelle & une prière qui n'a rien de ſec, & qui fait ſortir autant de larmes de ſes yeux, qu'elle pouſſe de ſoupirs de ſon cœur. Nous paſſons le tems de nos entretiens à faire de petites commémorations de nos amis. Chacun vient à ſon tour ſur le tapis; & étant obligés par notre état à mourir aux choſes

Priſon de M. de Sacy Chapitre XIV.

préſentes, nous faiſons ainſi revivre les tems paſſés. Nous ſentons tant de joie dans ces entretiens innocens, que nous nous imaginons revoir le monde de nos yeux & leur parler à eux-mêmes. Ainſi peu-à-peu le tems de notre priſon ſe remplit, & celui de notre vie ſe vuide; & nous ſommes aſſurés que, ſi la compaſſion des hommes ne nous délivre de ce lieu, la mort au-moins nous en tirera; & quoique ce ſoit une choſe triſte de mourir dans la privation des Sacremens où l'on nous a condamnés, c'eſt néanmoins une choſe ſi belle de mourir ainſi en priſon, que nous ne pouvons la craindre. Mais tout l'avenir eſt entre les mains de Dieu, & je ne ſai comment j'eſpère de plus en plus qu'il me fera miſéricorde.

Je vous conjure, Monſieur, de m'offrir à lui, & lorſque vous approchez de l'autel de vous ſouvenir qu'il y a de petits chiens qui ſeroient ravis de ramaſſer les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. J'ai tant de confiance que vous ne me refuſerez pas cette grace, que je vous aſſure que c'eſt une des plus grandes conſolations que j'aie en ce lieu. Je vous ſalue & vous embraſſe, *quaſi quibusdam fidei brachiis*, & trouve toute ma joie à être entièrement à vous, &c.

En ce tems-là vint à la Baſtille un nouvel Officier en la place de celui qui avoit été tué quelques mois auparavant. Les déſirs de Mr. le Gouverneur furent pleinement ſatisfaits. Il trouva un homme ſec & intraitable, & qui à cette humeur un peu cruelle joignoit une grande ſoumiſſion à Mr. le Gouverneur & un faſte inſupportable envers tous les autres. Comme il ſut tout ce qui étoit dans la Baſtille & qu'il eût ouï parler de Mr. l'Abbé, il le demanda pour ſon partage, parce que ſe croyant homme d'eſprit & entendant parler de Mr. l'Abbé comme d'un homme d'eſprit, il crut que cette égalité feroit merveilles, & qu'il paſſe-

asseroit agréablement une couple d'heures en e promenant. Mr. l'Abbé vit un grandissime cau- eur qui se piquoit d'un peu de latin, parce qu'ayant tudié jusqu'à la troisième à Ausch, & s'étant trou- é depuis en Allemagne où la nécessité l'obligeoit e parler latin, il lui en étoit resté quelques phra- es qu'il citoit à tort & à travers autant qu'il s'en ouvoit souvenir.

Prison de M. de Sacy. Chapitre XIV.

Mr. l'Abbé eut patience durant quelques jours: ais enfin son silence & quelque tems de retrai- e qu'il demanda pour prier, mattèrent ce auvre homme qui prit résolution de ne plus ve- ir en haut, & qui, pour se consoler de ce qu'il erdoit une telle compagnie, dit que ce n'étoit as grand chose que cet homme, qu'il avoit le sens ommun & que c'étoit tout, & que pour le latin en savoit bien autant que lui, & cent autres gas- onades qui firent plaisir à Mr. l'Abbé en le lais- ant libre; car c'est une chose insupportable que es entretiens de ces sortes de personnes. Ce fut lors que Mr. le Gouverneur fit rompre les bar- ières de dessus la terrasse, afin qu'il se pût pro- ener tout-autour; & certainement il devoit plus ougir d'avoir attendu si longtems que prétendre u'on lui eût beaucoup d'obligation de ce qu'en- n il avoit fait cette justice.

Mr. l'Abbé en cette promenade avoit les yeux ttachés sur trois choses principales, sur Notre- Dame, où adorant le Fils de Dieu dans cette égli- e Métropolitaine, il jettoit les yeux sur l'Archevé- hé qui étoit proche, se regardant comme un Lazare evant la porte du Riche qui ne lui permettoit as de recevoir avec les derniers des fidèles les iettes de ce pain, que nulle raison d'Eglise & 'Etat ne l'eût dû empêcher d'offrir à Dieu lui- ême en qualité de Prêtre de Jésus-Christ.

L'Eglise de St. Paul attiroit aussi très sou- ent ses regards, & se regardant comme sous la rotection de cet Apôtre, le souvenir continuel

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XIV.

qu'il avoit de ſes chaînes & de ſes ſouffrances, qui n'avoient fait qu'augmenter ſa charité, lui étoient d'une grande inſtruction. Il voyoit auſſi avec plaiſir le petit Monaſtère de la Viſitation tout proche de la Baſtille, parce qu'il avoit été depuis aſſez peu de tems la priſon de Madme *Briqué* dont la mémoire lui étoit très-chère. Et enfin ce grand Dôme des Jéſuites ſi proche de lui attiroit ſouvent des regards de compaſſion: il gémiſſoit des maux que ces pauvres Pères s'attiroient à eux-mêmes en penſant d'en faire aux autres. Il prioit la plus grande partie du tems qu'il étoit ſur cette terraſſe; & l'autre s'entretenoit avec Mr. *Desloges* de quelques paroles de l'Ecriture. Telle a toujours été ſon occupation ſur la terraſſe.

CHAPITRE XV.

Renvoi de pluſieurs priſonniers hors de la Baſtille, dont le prémier eſt Mr. SAVREUX *qui va remercier Mr. de* PÉRE FIXE, *lequel témoigne appréhender Mr. de* SACY, *tout priſonnier qu'il fût. Deux priſonniers veulent ſe ſauver, dont l'un ſe coupe tous les doigts de la main avec la corde. Inhumanité d'un Officier envers eux.*

ON prit alors à la Cour le parti de renvoyer de la Baſtille tous les priſonniers les moins importans. On commença par beaucoup d'imprimeurs & de libraires, dont le prémier fut le pauvre Mr. *Savreux* qui ſortit enfin après une priſon de dix mois. Il vit en ſortant Mr. de Paris chez lui pour le remercier de cette grace. Mr. de Paris le voyant ſongea auſſitôt à Mr. l'Abbé,

&

1 parla à Mr. *Savreux*. „ Il écrit toujours Priſon de M. de Sacy. Chapitre XV.
ix filles de Port-Royal, dit-il, elles reçoi-
ent de ſes nouvelles. Eh! comment cela ſe
ourroit-il, Monſeigneur, dit-il? il ne ſort
mis du fond d'une chambre que pour venir
r la terraſſe, où il eſt ſi bien veillé par les Sol-
its qui l'accompagnent, que cela lui eſt en-
èrement impoſſible.

Et Mr. *Desloges*, lui demanda-t-il, on dit
ſe c'eſt auſſi une bonne plume. Il lui répon-
t que jusques-là il n'avoit point encore paſſé
our Auteur.

E'TOIT une choſe aſſez ſurprenante que Mr.
bé de *Sacy* étant en priſon même craignit ſi
Mr. de Paris, & que Mr. de Paris avec toute
autorité & toute ſa puiſſance ne pût s'empê-
de le craindre, tant la bonne conſcience eſt
paix au-milieu-même de ſes mortels enne-
; & tant une conſcience criminelle ſe ſent tou-
s agitée de crainte, lors même que, pour ſe
re en aſſurance, elle n'a épargné aucun crime.
re tous ces priſonniers qui ſortirent fut le
nte de *Pagaz* de Naples déjà fort agé, qui a-
: en divers endroits paſſé en priſon plus
a moitié de ſa vie. Il n'avoit tenu qu'à lui
ſouvent de ſortir, mais comme il n'eût pu
iſter ailleurs, il aimoit mieux être à la Ba-
e. Néanmoins comme on étoit réſolu alors
ne laiſſer perſonne que ceux qui étoient impor-
, on donna ordre que s'il ne vouloit pas ſor-
on le chaſſât par les épaules. Un pauvre étran-
ſe trouva extrêmement ſurpris, & il arriva u-
laiſante rencontre d'une Ducheſſe qui vint re-
ander les meubles qu'elle lui avoit fournis au-
ois, lorsqu'elle étoit encore chez ſa Mère qui
t tapiſſière. Elle ne rougit point, toute Du-
ſſe qu'elle étoit, de venir faire ſouvenir à la
ille ce qu'elle étoit autrefois, pourvu qu'elle
retirer ſes meubles. Il y avoit 14. ans que

ce

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XV.

ce pauvre Comte y étoit; & voyant après tant d'années un homme ſi vieux en ſortir, les autres priſonniers crurent qu'il ne falloit point deſeſperer, & que peut-être ils ne mourroient pas à la Baſtille.

Il y avoit un Capitaine qui ſortit auſſi alors, & qui y étoit depuis dix ans & quelques mois. Comme il étoit réſolu & qu'il ne vouloit point donner une démiſſion, on le tenoit toujours à la Baſtille: mais on s'en laſſa plutot qu'il ne s'en laſſa lui-même, car il avoit pris ſon parti, & étoit réſolu d'y demeurer juſqu'au bout. Il étoit extrêmement mal propre; & c'étoit une choſe pitoyable que de le voir manger à table avec cinq ou ſix chiens qu'il avoit. Son vêtement étoit auſſi ſale que ſon manger, & jamais l'on ne vit de pauvre avoir de ſi chetifs habits. Avec cela c'étoit un homme réſolu & pas ſi fou qu'on le croyoit. Il faiſoit la charité à tous les priſonniers de faire une proceſſion toute la nuit dans la Baſtille & de l'arroſer d'eau bénite de toutes parts pour en chaſſer les mauvais eſprits. Il dit gaiement en ſortant, qu'il avoit toujours dit que Dieu avoit la clef de la Baſtille, & qu'il l'ouvroit quand il vouloit.

Il étoit venu cinq ou ſix mois avant le Lieutenant particulier de Lyon, nommé *Chatrier*, avec l'Avocat général & le Procureur général de la même ville, pour l'affaire d'un homme de Mr. *Colbert* qui avoit été maltraité. Les deux autres ſortirent aſſez tôt, mais le dernier, c'eſt-à-dire, le Procureur du Roi, nommé *Gaillard*, étoit plus en butte à la Cour, & l'on vouloit avoir de lui la démiſſion de ſa charge qu'il refuſa juſqu'au bout, & dit que n'ayant rien fait qui méritât qu'il ſe défît de ſa charge, il la garderoit juſqu'au dernier moment de ſa vie, & que dix ans de Baſtille ne lui étoient rien. Mr. l'Abbé profitoit de toutes ces paroles, & jugeoit que ſi des gens du monde témoignoient tant de fermété, il en devoit bien témoigner davan-

ntage dans une cauſe toute de Dieu. Entre nt de priſonniers, qui ſortirent alors par l'ordre : la Cour, il y en eut quelques-uns qui ſorti- nt, ou qui voulurent ſortir, de leur propre mou- ement. Le Chevalier de * * * qui étoit ici pour s affaires de famille, fut aſſez ſage pour ne ſe iſſer guères voir aux Soldats, ne ſortant jamais ſa chambre, quoiqu'il eût toute liberté.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XV.

UN jour comme on ne penſoit à rien, il prit la ſaque d'un grand Laquais qu'il avoit, & ſortit mme s'il eût été ſon valet. Ce fut un grand carme dans la Baſtille, & quelques Officiers fu- nt caſſés.

MAIS ce qui arriva un peu après fut bien plus nſidérable, & l'on vit juſqu'où peut aller le des- poir d'une perſonne qui ſe voit toujours enfermée. n Italien, qui y étoit retenu depuis trois ans ur avoir dit, après avoir bu, quelques paroles res du Roi, fit complot avec un Allemand, ie le Gouverneur y tenoit auſſi enfermé depuis tant de tems, parce que, lorſqu'il étoit Porte- efs de la Baſtille, il donna quelques nouvelles à leſſieurs les Tréſoriers de l'Epargne. Après avoir is toutes leurs meſures une nuit d'hyver, après oir forcé cinq ou ſix portes, & pris dans le ma- zin autant de mêche qu'il falloit pour faire une ngue corde du haut des Tours en bas, ils deſcen- rent, l'Allemand le prémier qui n'eut point mal; mais l'Italien ayant trouvé le poil de la rde tout emporté par le prémier, ſe coupa tous s doigts de la main, quoiqu'il eût deux gros- s paires de gands, & n'en pouvant plus de dou- ur, ſe laiſſa tomber de fort haut en bas où il de- eura ſans mouvement, ſe plaignant du mal qu'il ntoit. L'Allemand, qui étoit déjà ſur le toit des tites maiſons qui environnent le Foſſé, prêt à ſe uver, eut trop de compaſſion de ſon camarade, voulant l'aller ſécourir, il ſe fit quelque bruit i fut entendu. On cria vite, & l'allarme étant à

la

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XV.

la Garniſon, on réveilla le Gouverneur qui v
pée à la main; & voyant qui c'étoit, & q
priſonniers ne s'étoient pas ſauvés, en e
grande joie. C'étoit alors cet habile Officie
j'ai parlé, & qui ſe croyoit ſi ſavant, qui
promener Mr. l'Abbé, & il lui avoüa que
un grand bonheur pour ces priſonniers, &
Mr. le Gouverneur ne l'eût prévenu, il le
tirer d'un mousqueton. Cela fit frémir d'
Mr. l'Abbé qui ne pouvoit ſupporter une ſi
inhumanité contre des hommes qui ſe moi
presque dans le fond d'un Foſſé. Et cet Offi
la civilité de dire à Mr. l'Abbé que des c
comme ceux-là ſeroient cauſe que des ho
gens en pâtiroient, & qu'on iroit viſiter
chambres pour voir s'il n'y avoit point d'a
cordes pour ſe ſauver. Il eſt vrai que cela
ſoit incroyable de s'imaginer que Mr.
pût être ſuſceptible d'un deſſein ſi extravaga
de ſe ſauver par deſſus les Tours; & néanmoi
viſite ſe fût faite, ſi un autre Officier, tout
honnête homme, ne s'y fût oppoſé.

Mr. l'Abbé, étant auſſi doux qu'il éto
choit d'inſpirer auſſi ſa douceur à ces ames
ches, mais elles étoient trop accoutumées a
& comme cet Officier orgueilleux diſoit à M
bé que la folie de ces gens étoit d'autan
grande que leur ordre alloit venir dans huit
il lui répondit que, ſi l'on avoit réſolu de l
vrer huit jours après, cette entrepriſe dev
core hâter leur délivrance davantage, puis
faiſoit voir quel deſeſpoir c'eſt que de ſe vo
enfermé comme des bêtes; que certainem
falloit beaucoup de compaſſion pour ces
bles, & que ſi l'on voyoit de près ce qu'il
frent, on ne le permettroit pas.

Il y avoit un pauvre garçon qui gémiſſ
fermé depuis cinq ans: lorsque quelques O
repréſentoient à Mr. le Chancelier que c'ét

grande dureté de tenir ſi longtems enfermé un pauvre homme, & qu'il falloit au-moins lui donner la liberté de la Cour, Mr. le Chancelier répondoit que le Gouverneur ne devoit ſe mêler d'autre choſe que de bien garder ſes priſonniers.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XVI.

CHAPITRE XVI.

Folies du Duc de MONT-BASON *pendant le Carême de 1667. qu'il fut à la Baſtille, qui exercent la patience de Mr. de* SACY.

Hiſtoire d'un Gentilhomme calomnié par ſon Curé libertin qu'il avoit fait chaſſer de ſa cure.

PENDANT que Mr. l'Abbé étoit ainſi retenu dans une telle compagnie, toujours dans les craintes des viſites & ſans aucun ſecours des hommes qui lui venoient de refuſer tout fraichement le papier & l'encre qu'on avoit demandés au Roi après l'heureux ſuccès de la négociation de Mr. de *Pomponne* en Suède, lorsqu'il ne penſoit qu'à ſouffrir tout dans un eſprit de pénitence, & que le tems du Carême redoubloit en lui ce déſir de la mortification, Dieu lui envoya une petite croix qui l'exerça presque durant tout le Carême. Ce fût la priſon de Mr. le Duc de *Mont-Baſon*, qui étant devenu plus furieux que jamais depuis la mort du Prince de *Gnimené*, fut enfin mis à la Baſtille par l'ordre de ſa Mère. On le mit aſſez proche de Mr. l'Abbé de *Sacy*; & ce fut ſon incommodité, car le divertiſſement de ce pauvre Duc étant de crier toute la nuit au meurtre, il lui étoit impoſſible de dormir. Un Officier habile ayant fait

met-

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XVI.

mettre des barrières pour empêcher qu'il n'allât aux fenêtres, cet autre ſi ſavant, dont j'ai parlé & qui avoit dans les rencontres des complaiſances ſottes pour des gens, les fit ôter au nom du Gouverneur, eſperant que par ces bons offices il alloit rendre la ſageſſe à ce bon Duc. Il en étoit ſi fort perſuadé, qu'il n'étudioit autre choſe que les raiſons qu'il lui falloit dire pour le faire revenir à lui. Mais le Duc de *Mont-Baſon* ſe moquant de lui & de ſes beaux diſcours crioit au meurtre plus que jamais, & mettoit des chandelles à tous les barreaux de ſes fenêtres pour luire durant toute la nuit. Mr. de *Guimené* fit des excuſes de cela fort ſouvent à Mr. l'Abbé, mais c'étoit le plus grand plaiſir du monde pour ce Duc de lui dire que Mr. l'Abbé de *Sacy* étoit malade de ce qu'il ne dormoit pas depuis longtems. Tout le monde étoit touché de l'incommodité de Mr. de *Sacy*; & comme on alloit chercher tous les jours de nouveaux moyens pour paſſer la nuit avec lui & le conſoler, un d'eux voulant l'empêcher de crier lui mit la main ſur la bouche: mais le Duc lui donna de bons coups de piés, & l'empêcha bien d'approcher de lui. Ce fut ſans doute un grand éclat que la folie de ce Duc, & l'on eût mieux fait de l'emmener tout d'un coup dans une maiſon de campagne; mais on diſoit qu'il falloit paſſer par-là auparavant, afin d'avoir pluſieurs témoins de ſa folie.

Lorsqu'il vit paſſer deux Pères Jéſuites ſur les planches des Foſſés devant ſa fenêtre, qui alloient voir Meſſieurs les Tréſoriers dans le jardin, il les appella & leur dit clairement, & deſorte que Mr. de *Sacy* pouvoit l'entendre, que c'étoit pour leur ſujet, & parce qu'il les aimoit, que ſa Mère l'avoit fait mettre à la Baſtille, qu'elle étoit d'intelligence avec Mr. l'Abbé de *Sacy*, & que parce qu'il ne vouloit pas être Janſéniſte, on le rendoit priſonnier. Il voulut voir Mr. de *Luynes*; mais lorsque ſon Laquais vint lui faire les recommandations

mandations de ſon Maître, il ne voulut pas lui ouvrir la porte, & dit qu'il allât dire à ſon Maître que c'étoit un traître, qu'il allât à ſa maiſon de campagne avec les Janſéniſtes, & qu'il feroit mieux de s'occuper à ſes ſabots, * que de le trahir avec ſa Mère. Priſon de M. de Sacy. Chapitre XVI.

La prémière choſe qu'il demanda entrant à la Baſtille, fut un Confeſſeur, dans la penſée qu'il avoit qu'on vouloit le tuer. On lui en fit venir un, & dès qu'il fut venu il le renvoya, diſant que c'étoit un Janſéniſte, quoique ce fût un Moine. Il en renvoya quérir un autre, & après s'être confeſſé, il voulut communier. Comme il n'étoit que fou & qu'il n'étoit point Janſéniſte, on le lui accorda ſans peine; & ſa folie alloit juſqu'à craindre qu'on ne l'empoiſonnât par une hoſtie conſacrée. Il voulut que le Prêtre en prît une parcelle, ou, ſelon le terme de notre ſavant Officier, une éteincelle, & enſuite il communia. Cela n'eſt pas ſurprenant à ceux qui ſavent qu'à la Baſtille les fous déclarés fous, & qui mériteroient s'ils n'étoient fous d'être roüés tout vifs ou d'être tirés à quatre chevaux, ont un droit tout acquis de communier autant qu'ils veulent, & que les Docteurs de Sorbonne étant conſultés là-deſſus le leur ont permis. Il n'y a que le Janſénisme qui méritât de priver Mr. l'Abbé de *Sacy*-même de la communion laïque. Comme ce Duc s'en alloit cinq ou ſix jours avant Pâque, Mr. l'Abbé & Mr. *Desloges* virent de deſſus les Tours une grande troupe de gens à cheval. Comme ils croyoient que c'étoit une eſcorte pour ce Duc, ils reconnurent enfin que c'étoit un priſonnier. C'étoit une hiſtoire aſſez triſte. Mr. de *Rozé*, Gentilhomme de Normandie, ayant un Curé fort libertin, fut obligé de faire agir contre lui & de le faire dépoſſéder de ſa cure. Ce Curé en eut un tel reſſenti-

* C'étoit un vieux conte à la Cour, que les ſolitaires de Port-Royal s'occupoient à faire des ſabots.

Priſon de M. de Sacy. Capture XVI.

timent qu'il inventa, pour s'en venger, tout ce qu
la médiſance la plus noire peut imaginer pour perdr
un homme. Les crimes d'État ne furent pas oubliés
& il ſuppoſa que cet homme avoit dit qu'il y avoi
encore des *Ravaillacs* en France, & que le Roi n
mourroit jamais d'autre main que de la ſienne. Il é
crivit un long mémoire de ſa main rempli de ſem
blables impoſtures, & l'envoya par un Gentilhomm
du voiſinage, frère d'une Demoiſelle avec laquell
ce Curé avoit mené une vie très-ſcandaleuſe,
Paris, à Mr. de *Louvois*, qui crut qu'il n'y avoi
rien à négliger dans ces accuſations qui regar
doient la perſonne-même du Roi.

On l'envoya prendre, & toute la maiſon, l
femme, les demoiſelles & tout ce qui s'y trouva
On l'interrogea d'abord ſur les lieux. On vit d
prémier coup de grandes preuves d'innocence, néan
moins on les emmena dans leur caroſſe, le mari
la Baſtille, & la femme, qui étoit prête d'accou
cher, chez le Prévôt qui les avoit pris. Certaine
ment cela faiſoit pitié. Cet homme entra réſolu
ment dans la Baſtille; & comme il ſe ſentoit très
innocent, il ne craignoit rien. Il dit d'abord a
Prévôt que cette pièce ne pouvoit lui avoir ét
joüée que par le Curé qu'il avoit pouſſé, & qu'
le prioit de ſe ſaiſir de lui avec cet autre Genti
homme. Enfin Mr. de *Benſerade*, ſon ami, pou
ſant l'affaire en trois ou quatre jours, on reconn
ſon innocence, & le Curé fut mis dans un cach
de la même Tour où ce Gentilhomme étoit pr
ſonnier. Mr. l'Abbé, qui étoit ſenſible à tous ceu
qui étoient opprimés par la calomnie, parce qu'
ſavoit par expérience ce qu'elle pouvoit, fut to
ché de l'accident de ce Gentilhomme, & le r
commanda autant qu'il put aux Officiers. On pou
ſa en peu de jours ſon affaire, & on le renvoy

Ce calomniateur, qui d'ailleurs lui faiſoit gra
de compaſſion, plus par la noirceur de ſon c
me que par celle de ſon cachot, venoit à la m

: Meſſe que lui, & lui étoit une inſtruction viſi- Priſon de M. de Sacy. Chapitre XVI.
: de ce que les calomniateurs devoient attendre l'autre monde, lorsqu'il voyoit celui-ci ſi mal-ité, lorsque celui, qu'il avoit voulu noircir, avoit é publiquement déclaré par le Roi très-innocent, jouïſſoit paiſiblement de tous les plaiſirs de la e, pendant que cet impoſteur ſouffroit la rigueur une priſon; & Mr. l'Abbé ſe repréſentant d'au-es cachots plus à craindre, & le danger où d'au-es calomniateurs étoient d'y aller pour y demeu-r éternellement, il avoit tant de compaſſion de ur état, qu'il n'avoit plus de liberté de penſer i ſien propre, ſouhaitant de tout ſon cœur qu'il it avoir la force d'attirer la miſéricorde de Dieu r ceux qu'il plaignoit ſi ſincèrement, & s'offrant our eux en ſacrifice, comme Jéſus-Chriſt s'étoit fert en ſacrifice pour ſes ennemis. Quoique cet ccléſiaſtique eût ſcandaliſé viſiblement toute la rre par des calomnies ſi envenimées, & que les nons ordonnent tant d'années de pénitence con-: les calomniateurs, néanmoins, comme il n'é-it pas Janſéniſte, on ſe hâta de le faire commu-er à Pâque, & l'Aumônier le prévint l'allant vi-confeſſer, avec regret cependant qu'il n'y eût ie huit jours qu'il ſe fût confeſſé, car il aimoit s confeſſions générales de tous ceux qui venoient la Baſtille.

CHA-

CHAPITRE XVII.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XVII.

Mr. de SACY *demande la communion à Pâque* 1667.

Mr. de PE'RE'FIXE *la lui refuſe & à Mr.* DESLOGES.

Mr. de SACY *conſole Mr.* DESLOGES *de voix de la privation de la communion.*

Mr. HAMON *l'en conſole auſſi par écrit.*

Réponſe de Mr. DESLOGES *à Mr.* HAMON.

Mr. de SACY *s'entretient avec Mr.* DESLO *de ce pieux Médecin & des Religieuſes de l Royal, & de ce qu'il feroit s'il trouvoit la modité de dire la Meſſe.*

CETTE grande fête de Pâque arrivant, l'Abbé, qui avoit long-tems balancé s'il voit faire quelque inſtance nouvelle au de l'Archevêque pour la communion, voyant d'un côté il n'y avoit rien à eſperer de Mr. de ris, & qu'il n'y avoit qu'à craindre de nouv hiſtoires de l'entretien de Mr. le Gouverneu vec ce Prélat, qui étoient tous 2. deux pau hommes, mais que de l'autre on pourroit ſe l daliſer s'il ne témoignoit déſirer un ſi grand b ſe hazarda à tous les fâcheux évènemens, po qu'il ſatisfit ſa conſcience & ſon devoir. M Gouverneur vint le voir tout-à-propos le jou Pâque: les médiſans diſoient que c'étoit p achever de ſe convertir. Il ne manquoit gu de le venir voir les grandes fêtes, & cela bien de venir une fois par quartier: encore en on rabatu quelque choſe s'il eût fallu, car il

loit être étrangement ſur ſes gardes, & il ne ſe paſſoit guères de viſites que l'un & l'autre ne ſe repentît d'avoir dit quelque choſe de trop. Mr. l'Abbé le voyant lui en témoigna ſa joie, & lui dit qu'il étoit bien-aiſe de ſavoir de lui ſi la défenſe, qu'il avoit de le laiſſer communier, excluoit auſſi la fête de Pâque qui eſt d'obligation, & ſi cela comprenoit auſſi Mr. *Desloges* qui n'étoit que Laïc. Il dit qu'il avoit une défenſe verbale & par écrit en général, & que pour ſe ſatisfaire il iroit voir Mr. le *Tellier*. Il dit beaucoup de choſes enſuite par forme d'entretien. Il dit à Mr. l'Abbé qu'il avoit vu depuis peu le logis où il demeuroit, qu'il s'étoit trouvé par hazard dans la maiſon qui en eſt proche, où quelques-uns de ſes amis l'avoient mené voir des Demoiſelles qui ſe divertiſſoient & qui divertiſſoient les autres. Il lui demanda ſi elles étoient là pendant qu'il y demeuroit, qu'il s'étoit levé ſur un ſiége pour voir le Tableau du jardin, &c. Ces Diſcours un jour de Pâque au matin durant l'office & la grand-meſſe étoient aſſez peu proportionnés à Mr. l'Abbé: il en fit auſſi ſes excuſes, & lui dit: *Vous voyez que je ſuis un honnête homme.* Il conta pluſieurs choſes de ſa fortune, & avoit cela d'excellent, qu'il ne diſſimuloit rien de ſa prémière baſſeſſe; que cependant avec ſon humeur noire & enfoncée il n'avoit pas laiſſé de faire fortune: en quoi il laiſſa conjecturer, que la fortune étoit bien aveugle d'avoir choiſi un tel homme pour l'avancer, pendant qu'elle en laiſſoit d'autres que étoient au-deſſus de lui & qui valoient mieux que lui. En ſortant il dit qu'il alloit communiquer l'affaire de Pâque. Priſon de M. de Saci Chapitre XVII.

Il en parla à Mr. le *Tellier* qui le renvoya à Mr. de Paris. On ne ſait ce qui ſe dit dans cet entrétien; mais on avertit par avance Mr. l'Abbé que Mr. de Paris n'aimant point de nouvelles affaires, ne manqueroit pas de dire au Gouverneur qu'il continuât toujours les choſes à l'ordinaire,

Priſon de Mr de Sacy. Chapitre XVII.

& qu'il ne fît aucune réponſe. Ainſi fut la propoſition de Mr. l'Abbé, qui ſe voya ni de l'Egliſe de la terre, commençoit à a nir par un nouveau droit à l'Egliſe du ciel, ne pouvant communiquer à l'autel de la communique à cet autel céleſte où Jéſus s'offre lui-même à ſon Père. Il conſola M *loges* de cette privation & l'exhorta d'en bie & comme cela lui faiſoit de la peine, il e voit avec quelque ſentiment à Mr. *Ham* priant de lui donner au-moins part aux lorſqu'il approchoit de ce pain, voici ce q pondit:

Lettre de Mr. HAMON *à Mr.* FONTAIN

HE'LAS! mon très-cher frère, que me dez-vous quand vous me demandez des m C'eſt vous qui avez le pain entier, & c'e qui n'ai que des miettes. Les hommes p vous donner ce que j'ai, qui eſt la participat Sacremens; mais il n'y a que Dieu qui pui donner ce que vous avez, qui eſt la paix & de ſon eſprit au milieu de votre captivité. le monde communie à préſent, mais tout l de ne ſe réjouït pas dans la priſon. J'avo je reçois le pain à la table des enfans, ce en-effet un grand bonheur; je reçois le p tier, mais mon peu de foi eſt cauſe que je n tiens que des miettes, & encore Dieu veuil m'en reſte quelques miettes, car ce pain eſt ſi nourriſſant que cela ſuffiroit pour m'en de mourrir de faim dans ce tems malheure ne famine univerſelle. Mais pour vous c' le contraire, vous ne recevez que des miett vous n'allez point à la table, mais votre eſt grande les convertit en des pains entier tout où l'on voit Jéſus-Chriſt on l'a tout quand on l'adore & qu'on le loue, mais

tout entier avec une grande abondance de ſon Eſprit, quand on le loue même dans les chaînes, qu'on eſt content de lui-ſeul, & qu'on ne ſe croit pas moins riche & moins heureux de n'avoir rien avec lui, ſelon ce qui eſt dit: *Quomodò non etiam cum illo omnia nobis donavit.* Tout ce que je puis faire, c'eſt de me réjouïr de la miſéricorde qu'il vous fait, afin que le bonheur de mon frère me rende heureux, & que vous le ſoyiez encore davantage en vous réjouïſſant vous-même d'y avoir contribué en quelque choſe. Je tâche de ne point aſſiſter au ſaint ſacrifice que je ne vous y offre, & je ne doute point auſſi que vous ne vous ſouveniez de moi quand vous êtes devant Dieu: mais j'y gagne, parce que vous y êtes bien plus ſouvent que moi. Ce ſaint Sacrifice s'offre bien plus ſouvent dans le lieu où vous êtes que dans les lieux de liberté. Je n'y aſſiſte qu'une fois, au-lieu que vous l'offrez toujours & que vous ne faites rien que cela, n'ayant même rien autre choſe à faire. Je prie Dieu, mon très-cher frère, qu'il vous conſole de plus en plus, & *creſcas in mille millia, namfrater noſter es.* Priſon de M. de Sacy. Chapitre XVII.

Mr. *Desloges* ayant reçu cette lettre toute brûlante de charité vers la fête de Pâque, en ſentit tout l'effet que Dieu avoit voulu qu'elle fît. Il porta avec joie l'opprobre dans lequel on le tenoit, & rendit graces à Dieu de la conſolation qu'il lui avoit donnée par ſon Serviteur. Et quelque tems après il fit la réponſe ſuivante à Mr. *Hamon.*

Réponſe de Mr Fontaine *à Mr.* Hamon.

J'Ai ſouffert violence, Monſieur, d'attendre ſi longtems à vous rendre mes très-humbles remercimens de la conſolation que vous m'avez donnée par votre lettre: j'ai été obligé d'attendre Mr. l'Abbé,

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XVII.

bé, qui ayant beaucoup de lettres à écrire tout la fois, a été obligé de différer aſſez de tems. L lieu où nous ſommes excuſe tout. J'euſſe ſouhai té auſſitôt que j'eus lu ce que vous m'écriviez qu vous euſſiez pu ſavoir l'effet qu'il fit dans mo cœur. Je ne m'attendois plus à ce bonheur. Aprè avoir été plus de deux mois à ſoupirer après le nouvelles de votre déſert, ſans ſavoir ce qui en arré toit le commerce: enfin la veille du Dimanche de Rameaux on vit une flotte toute entière qui con ſola les pertes paſſées. Je vous avouë que quan je vis un paquet de tant de ſaintes lettres, je m crus indigne d'y avoir aucune part; & quoiqu j'euſſe une ſécrette confiance que vous ne m'y au riez pas oublié, je ne laiſſai pas de demeurer très perſuadé que je ne le méritois pas; & ma perſua ſion ne fut pas feinte; car Mr. l'Abbé, qui mêm geoit ces lettres comme des choſes très-précieu ſes, & qui ne liſoit que peu-à-peu, retint plus de 4 jours celle que vous m'addreſſiez; & lorsque je n penſois plus à rien, il me dit tout d'un coup qu vous m'aviez écrit la plus belle lettre du mond Je ſentis durant ces 4. jours une paix ſi profonde dans la vuë de la juſtice que je croyois que vou m'aviez faite en ne m'écrivant pas, que je con nois très-certainement que, lorsque vous aur cette bonté, elle eſt toute gratuite, & que je n trouve nullement mauvais que vous me retranchie cette conſolation quand vous le voudrez; ma j'eſpère que vous ne le ferez pas.

La méditation de ce que vous me dites a été ma plus grande conſolation dans ces ſaintes fêtes de Pâque. Car d'ailleurs cette fête, qui réjou toute la terre, ne réjouït point ceux qui ſont à Baſtille & qui y ſont comme nous. Mr. le Gou verneur, qui ne croit pas devoir témoigner tro de tendreſſe pour ſes priſonniers, fût touché néa moins de notre état, & nous vint voir au ſort de ſes devotions. Mr. l'Abbé lui dit qu'il éto

ravi de le voir pour lui demander ſi l'ordre qu'il avoit de ne nous point laiſſer communier, enfermoit auſſi la communion de Pâque qui eſt d'obligation. Il ne ſut que dire, & dit qu'il verroit Mr. le *Tellier*. Mr. le *Tellier* hauſſa les épaules, & renvoya à Mr. de Paris. Mr. de Paris n'aima point de nouvelles affaires, & pria le Gouverneur de laiſſer les choſes dans le même état, ſans dire qu'il l'eût trouvé. Ainſi on ne nous a répondu que par un ſilence. Nous vous avoüons néanmoins, Monſieur, que dans la ſenſible affliction où nous ſommes d'être dans un état ſi humiliant, Dieu ne laiſſe pas de nous ſoutenir de ſa grace, & de nous faire ſentir une conſolation qui paſſe au de-là de tous nos maux. Nous penſons ſi peu à nous ennuyer, que notre tems ſe paſſe ici avec la même rapidité qu'il nous paroiſſoit quand nous étions libres. Voilà bientôt l'année finie; & ce tems paroit ſi court, que nous croyons n'avoir encore été qu'une heure à la Baſtille, & que nous ſommes réſolus de ne compter à l'avenir nos années que comme des heures. Ainſi au bout de dix ans croyant n'y avoir été que dix heures, ce n'eſt pas un fort grand mal que d'être dix heures en priſon: mais cela ſuppoſe, comme vous le voyez fort bien, que Dieu nous faſſe toujours la même grace: car nous ſavons que c'eſt lui ſeul qui empêche qu'on ne s'ennuye, & qui fait trouver le tems court dans l'affliction. Vous me conſolez par les aſſurances que vous me donnez de votre ſouvenir de moi dans vos prières & à l'autel. Vous ſavez mieux que moi, Monſieur, que c'eſt le ſeul moyen ſolide de ſervir ſes amis, & que tout autre ſecours manque quand celui-là manque. Je ne vous prie donc point de continuër: je ne le pourrois faire ſans faire tort à votre charité qui n'a pas beſoin d'être ſollicitée. Vous me comblez de confuſion quand vous voulez à la fin de votre lettre que j'uſe à l'avenir avec vous du nom de

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XVII.

Prison de M. de Sacy. Chapitre XVIII.

tretien, Mr. *Desloges* demanda à Mr. l'Abbé si par hazard il trouvoit dans la prison toutes les commodités pour dire la Messe, il ne le feroit pas; qu'il n'y avoit aucune loi qui l'en empêchât; que Monseigneur l'Archevêque n'avoit prononcé contre lui aucune sentence; que des Séculiers avoient, je ne sai comment, reçu des ordres de travers; que c'étoit contre toutes les règles de l'Eglise, après l'avoir interdit de dire la Messe, de lui ôter encore la communion Laïque; que nulle règle aussi n'avoit pu porter cet Archevêque à empêcher Mr. *Desloges*, qui n'étoit que Laïc, de communier, comme tant d'autres; qu'il ne falloit pas faire de violence ni de scandale, mais que si Dieu présentoit les commodités de pouvoir s'aider dans ces rencontres, il croyoit que c'étoit une partie du respect qu'on devoit à un si grand mystère de lui témoigner sa foiblesse & d'approcher de lui dans le sentiment & la connoissance de sa vertu efficace & de sa force divine.

Mr. l'Abbé de *Sacy*, qui voyoit sa pensée, lui dit; „ qu'il est vrai qu'il ne voyoit aucune règle „ de l'Eglise qui pût empêcher cela, & qu'il n'au„ roit garde de condamner une personne qui en „ useroit de la sorte, mais que pour lui il ne le „ voudroit pas faire; qu'il faut respecter la puis„ sance de Dieu dans les ordres même injustes des „ Supérieurs, & que c'étoit le suivre que de de„ meurer dans cet état humble; qu'il falloit bien „ prendre garde de ne pas sortir de soi-même de „ l'état où Dieu nous met, & que si les hommes „ mettent d'autres hommes en pénitence, Dieu „ pouvoit bien aussi les y mettre; qu'il étoit bon „ que les foibles vîssent qu'on peut se passer „ de la communion quand Dieu y engage si visi„ blement, & qu'ils ne crussent pas que tout se„ roit perdu, lorsque la violence des hommes „ les condamneroit à ce mal, en voyant qu'il se„ roit tel, que les plus forts-mêmes ne pourroient

„ l'en

„ l'endurer & chercheroient des artifices pour s'y maintenir ; que c'étoit trop donner aux hommes que de croire que leurs Loix injuſtes puiſſent nous ravir notre joie & notre paix, & qu'il ne doutoit pas qu'en demeurant humblement dans cet ordre, Dieu ne ſuppléât par lui-même à ce qui manquoit de la participation extérieure de l'autel."

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XVIII.

CHAPITRE XVIII.

Les trois Tréſoriers de l'Epargne obtiennent leur élargiſſement, mais à condition d'aller en exil à Limoges.

Jalouſie & trahiſon de quelques priſonniers contre Mr. de SACY. *Image terrible des Geoliers de la Baſtille.*

Comparaiſon de ces Geoliers avec les Geolières des Religieuſes de Port-Royal.

QUELQUE tems après Pâque, il arriva dans la Baſtille une délivrance éclatante : ce fut l'élargiſſement des trois Tréſoriers de l'épargne qui étoient les ſeuls de tous les gens d'affaire qui y étoient reſtés depuis quelque tems. Ces pauvres Meſſieurs faiſoient au-moins ce bien dans la Baſtille, qui d'ailleurs ne leur ſervoit guères pour eux-mêmes, que les autres priſonniers voyant des perſonnes tombées du comble des délices dans l'abîme de tous les maux, en trouvoient pour eux enſuite leur priſon bien moins pénible ; & c'étoit l'argument dont le Gouverneur ſe ſervoit pour encourager tous ſes priſonniers à la ſouffrance, en leur propoſant que Mr. de la *Baſtière*, Mr. *Janin* &

& Mr. de Guénégaud avoient tous [illegible] qu'eux. Il est vrai qu'ils pâtirent [illegible] les premières années, mais enfin à force [illegible] res la Cour s'étant relâchée, ils revirent [illegible] coup de monde. La Bastille n'étoit [illegible] une prison, mais une affluence continuelle [illegible] de monde; & Mr. l'Abbé pouvoit [illegible] toutes ces personnes dans le jardin, mais il [illegible] arrêta guères. Il vit néanmoins le lendemain [illegible] Pâque une Abbesse avec des Religieuses qui [illegible] se promener dans le jardin; & comme elle [illegible] menoit fort gaiement, courant après son [illegible] chien, qu'elle étoit leste & fort propre, [illegible] par-tout de ses petites Sœurs, Mr. l'Abbé [illegible] paraison de ces Religieuses avec d'autres [illegible] voient pas à se jouer dans un jardin dans un [illegible] tems, & crut que ce n'étoit pas un si grand [illegible] de n'avoir pas la liberté qu'avoient ces pauvres [illegible] qui eussent été plus heureuses d'être bien enfermées [illegible] dans leur Monastère. Ces Messieurs donc [illegible] lant laissèrent à la Bastille la solitude qu'[illegible] avoient ôté; mais ils donnèrent une grande [illegible] ction [en ne sortant de-là que pour aller à [illegible] ges, à quoi ils eussent préféré cent fois [illegible] son] qu'il ne faut pas aisément presser la Cour [illegible] qu'on voit qu'elle n'est pas bien disposée, [illegible] tous les placets qu'on lui présente ne font [illegible] grir & attirer de nouveaux malheurs. Ce [illegible] grand exemple de la révolution des choses [illegible] nes, où l'on vit que les plus heureux ont [illegible] à craindre, & qu'un homme en tête à [illegible] hommes leur est souvent une source de [illegible] maux; car le Ministre de faveur étoit un [illegible] Paris pour eux, comme Mr. de Paris étoit [illegible] Colbert pour Mr. l'Abbé. Ces trois Messieurs [illegible] toujours beaucoup de compassion à Mr. l'Abbé [illegible] bey, & d'autant plus que leur malheur, qui [illegible] leur être si précieux pour le salut, leur parut [illegible] bien inutile. Ils avoient tous beaucoup d'[illegible]

pour Mr. l'Abbé, & témoignoient dans toutes les rencontres l'eſtimer très-particulièrement. Ils furent aſſez mal ſatisfaits du Gouverneur; & ayant ſû qu'il avoit dit que, ſi le Roi lui commandoit de les empoiſonner, il le feroit, ils ſe donnoient d'abord de garde de lui. Il eſt vrai que ce bon homme paroiſſoit bien dévoüé; & il dit une fois qu'il ſe regardoit comme le Boureau du Roi: „ Bien „ donc, lui répondit un, Mr. le Boureau, je vous „ prie de me permettre que je voie un tel, avant „ que vous le faſſiez mourir." Priſon de M. de Sacy. Chapitre XVII.

UN de ceux qui perdit le plus à leur ſortie, fut cet Officier Gascon qui étoit venu depuis peu, & qui étoit ravi de ſe tenir à la porte pour voir toutes les Dames qui entroient, & les recevoir. Car, hélas! comme il le portoit fort haut, il n'avoit plus perſonne qui le conſolât, & étoit miſérablement réduit à renfermer toute cette bravoure, & cette haute eſtime qu'il avoit de lui-même, à garder un méchant petit jardin & ſon pré: mais il le faiſoit exactement, & menaçoit du canon le moindre petit enfant qu'il voyoit marcher dans ſon pré, & délibéra même de lui tirer un coup de mouſquet pour le bleſſer ſeulement par derrière. Un méchant prunier de prunes ſauvages lui paroiſſoit ſi important, qu'il vouloit mettre une Sentinelle au pié pour les garder juſqu'à ce qu'elles fuſſent mûres, & l'on voyoit en tout ce qu'il diſoit & faiſoit une extrême baſſeſſe d'un petit Gentilhomme de Gascogne, jointe à une haute ſuffiſance. Le reſte de ceux qui demeuroient à la Baſtille, étoient ou fous, ou presque fous, ou en état de le devenir.

LE branle que ces Meſſieurs les Tréſoriers donnoient aux autres, faiſoit que toute la Baſtille aimoit aſſez Mr. l'Abbé: mais dés-lors qu'il en devint le prémier priſonnier, & qu'on lui donnoit les belles heures de la promenade à l'excluſion des autres, cela leur donna de l'envie, & changea leur reſpect en railleries, & leur amour en haine. Un

Prison de M. de Sacy. Gouverneur Allain.

certain Mr. *Deschenets* entre autres fit [illegible] pour l'emporter sur Mr. de *Sacy*, mais [illegible] tous inutiles. Un certain Mr. *Allain*, qui n[illegible] voit obtenir quelque grace qu'il demand[illegible] Gouverneur, crut qu'il n'y auroit point de leur moyen de l'obtenir que de l'avertir qu[illegible] l'Abbé avoit des nouvelles, & de lui marq[illegible] particulier toutes les voies par où il en av[illegible] ce qu'il faudroit faire pour y apporter du re[illegible] C'est une ame étrangement noire, & toute [illegible] stille eut horreur de ce procédé. On le r[illegible] comme une peste, car il n'y a rien de plus [illegible] rei entre les prisonniers, que de s'entre-fe[illegible] les uns les autres. On n'est en peine d'or[illegible] que de trouver des personnes assez sages po[illegible] la, car pour de la bonne volonté on n'en m[illegible] guères.

Mais ce seroit une longue histoire, q[illegible] parler des voies de communication, c'est u[illegible] me d'où l'on ne sort pas aisément. Il y eut [illegible] re un autre prisonnier assez peu gracieux p[illegible] rendre délateur, mais il eut au-moins l'espri[illegible] tendre à le faire en sortant de la Bastille. Mr. de *Traqueville*, qui ayant obtenu d'être [illegible] féré de la Bastille à Luxembourg, où ses a[illegible] l'obligeoient de se tenir en sureté, il dit e[illegible] min à l'Officier qui l'accompagnoit que s'i[illegible] loit il lui diroit bien des choses, & lui a[illegible] droit toutes les voies par où Mr. de *Sacy* [illegible] des nouvelles. Cet Officier fut trop sage [illegible] prêter l'oreille à ces discours, & ayant h[illegible] d'une si grande lâcheté & d'une si horrible [illegible] se, il le pria de ne lui en rien dire. Mais la [illegible] toisie de ce bon prisonnier fut payée sur l'h[illegible] car étant arrivé à Luxembourg, le Suisse, q[illegible] une si grande escorte, & un Officier qui an[illegible] un homme dans ce Palais, crut que c'éto[illegible] prisonnier qu'il falloit garder, & non un h[illegible] qui y venoit chercher de lui-même un azile

pourquoi ce prisonnier voulant par civilité reconduire jusqu'à la porte l'Officier qui l'avoit conduit, le Suisse, qui crut qu'il se vouloit sauver, sans entendre raillerie ni écouter raison, lui donna cinq ou six coups de Hallebarde qui abrégèrent ses civilités & qui le firent retirer plus promptement qu'il n'avoit pensé. Je croirois perdre le tems de marquer en particulier quels sont les autres prisonniers de la Bastille: c'est la plus grande misère qu'on se puisse imaginer: c'est une image de l'enfer; & rien n'est plus horrible qu'un lieu où presque tous les Officiers, depuis le Gouverneur jusqu'aux Porte-clefs, & où tous les prisonniers avec toute la Garnison n'ont pas une once de charité. Ceux qui ont dequoi, boivent, fument & joüent: les autres qui n'ont rien, tempêtent & crient: d'autres qui sont enfermés se consolent en jettant des hurlemens, qui font au-moins qu'on les entend si on ne les voit pas. Prison de M. de Sacy, Chapitre XVIII.

Rien n'est plus pitoyable que ces pauvres cadets qui venoient promener Mr. l'Abbé, l'épée au côté; l'humeur de Gascon, le titre de Gentilhomme, dérangent bien ces petits esprits. Mais rien n'est plus plaisant que ce Porte-clefs qui sert les enfermés, comme étoit Mr. l'Abbé: il est Saoul dès six heures du matin, & ne fait que se saouler de plus en plus jusqu'au soir, ou quelquefois il a des yeux sans voir & des oreilles sans entendre, & l'on ne monte que par une certaine routine, sans laquelle il ne pourroit pas même ouvrir une porte.

Mais Mr. l'Abbé se voyant avec ces ames brutales ne pensoit point à s'en divertir. Il comparoit ces gens de sac & de corde avec ces servantes si officieuses qu'on donnoit aux pauvres Religieuses de Port-Royal lorsqu'elles étoient prisonnières dans des Monastères; & lorsqu'il voyoit d'un côté des filles de piété qui mettoient toute leur devotion à tourmenter bien ponctuellement de pau-

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XVIII.

vres filles, il avoüoit que Dieu le traitoit bien doucement de le mettre parmi ces yvrognes, & il trouvoit beaucoup plus d'humanité parmi ces derniers que parmi ces Religieuſes ſi cruellement obéiſſantes. La comparaiſon des Religieuſes avec les Geoliers de la Baſtille ſeroit un outrage inſupportable, ſi l'expérience n'avoit fait voir que l'un eſt un bien préférable à l'autre, & que l'inhumanité des filles, & des filles conſacrées à Dieu, a ſurpaſſé toute la brutalité des hommes, & des hommes ſans piété, aux portes d'une priſon, qui ne ſont partagés qu'entre deux paſſions qui rempliſſent toute leur vie, une avarice baſſe & une grande yvrognerie.

CHAPITRE XIX.

LETTRE *de Mr.* FONTAINE *à Mr.* HAMON, *du* 13 *May* 1667. *qui étoit le jour anniverſaire de ſa priſe & de celle de Mr. de* SACY.

On fait bien voir, mon très cher frère, que ce n'eſt ni à regret ni comme par bienſéance que l'on écrit à ſes amis, lorſqu'on leur écrit ſi peu de tems après l'avoir fait, & dans une rencontre où l'on eſt preſſé, & d'une maniére ſi étenduë. Ce ſont 3. circonſtances qui m'ont rendu votre lettre précieuſe, ſans vous rien dire davantage, pour vous témoigner que je me rends de tout mon cœur aux avis que vous me donnez, & que je les ai reçus avec toute la ſoumiſſion poſſible. Je vous écris en un jour qui eſt pour nous le jour d'une grande fête. C'eſt celui de notre priſe. Nous

l'avons

l'avons regardé durant tous les mois de l'année comme un jour remarquable, & que nous considérions très-particulièrement. Mais l'Anniversaire a quelque goût pour nous de plus doux, & qui nous console davantage. Je vous assure, mon très cher frère, que nous devons bien rendre graces à Dieu de la joie intérieure qu'il nous donne, car c'est en vérité tout ce qui nous soutient. Prison de M. de Sacy. Chapit. XXI.

L'ETAT où nous sommes est en soi fort sombre, & les hommes qui pourroient y apporter quelque soulagement paroissent fort durs. Nous voyons dans ce lieu des gens de toutes sortes : il y a des meurtriers, des faux monnoyeurs, des gens qui ont mérité la corde & la rouë, mais il est rare d'en tenir enfermés autant de tems que nous le sommes, sans leur donner plus de liberté. Il n'importe : cet état nous plaît, & nous ne nous plaignons de rien. C'est beaucoup que d'avoir la liberté de la terrasse durant 2. heures, & quand nous ne l'aurions pas même, nous nous en consolerions.

LA cause qu'ils prennent de ces duretés, & de tous les refus qu'ils font aux prières des amis, est la consolation-même de leur refus ; & en même tems qu'ils font le mal ils y apportent le remède, puisque tout leur prétexte est que Mr. l'Abbé a écrit aux Religieuses de Port-Royal. Jugez s'il nous en faut davantage pour agréer sous cette raison tout ce qui leur plaira de faire. Mr. l'Abbé tient cette accusation très-glorieuse, & s'il ne tenoit pour sortir d'ici qu'à promettre qu'il n'écriroit jamais à ces saintes filles, il ne le feroit pas, & dit qu'il ne pourroit faire cette promesse sans être impie. Nous bénissons Dieu de tout notre cœur d'être enfin entrés en union de souffrances avec ces saintes Religieuses; & je me souviens que lorsque nous étions libres encore, lorsqu'elles étoient déjà captives, nous nous entredisions souvent qu'il étoit bien dur, & en même tems bien honteux, de ne souffrir rien pendant qu'elles souffroient

Poésie de Mr. Fontaine. XIX.

sera jusqu'à la fin. Dieu veuille seulement que
titions de cet état d'humilité tout l'avantag
nous devons. C'est ce que j'espère de sa b
& des prières de nos amis. Vous me co
tout-à-fait, mon très-cher frère, quand
m'assurez des vôtres : je m'y attends, & re
toujours le Port-Royal comme mon bercea
dont je tire encore le lait dont j'ai besoin pou
enfance. Je prie Dieu de tout mon cœur d'y
sur ses bénédictions pour la suite de tous le
vies. Je vous embrasse *in osculo sancto*.

CHAPITRE XX.

Autre Lettre de Mr. Fontaine à
Lisbon, à peu-près du même tems que la
[illegible]

[illegible], mon très-cher fr
[illegible] la bonté d
[illegible]. C'est une
[illegible] Dieu pouvoit m
[illegible] âme lui-
[illegible] ne refusent
[illegible]

est venu, s'acquitte parfaitement bien de cette mission ; & comme les Gascons d'ordinaire ont ne opinion d'eux-mêmes, dés qu'il sut que Mr. bé étoit ici, & que c'étoit un homme qui pas- pour homme d'esprit, il eut l'ambition de le ander pour son partage, & de le vouloir gar- . Mais après la conversation de 3. semaines ou mois, il s'est un peu réfroidi, & dit qu'il n'a trouvé dans Mr. l'Abbé tout ce qu'on lui en it dit. Il a étudié autrefois, & ayant fait ses ses jusqu'à la 3ème. à Ausch, il avoit retenu lques mots latins par la nécéssité qu'il avoit étant en Allemagne d'en faire usage. Et ce- dant la dernière fois qu'il vit Mr. l'Abbé, lt en descendant à d'autres Soldats qui l'accom- noient, que ces bonnes gens (parlant de nous) oient que le sens commun, & qu'autre- il avoit sçu plus de Latin qu'eux. Le Sol- , à qui il le répéta, trouva cela si insupporta- qu'il nous le redit comme une marque de la haute vanité d'un Gascon. Mais je ne sais de i je vous entretiens, si ce n'est pour vous faire entre les mains de quels gens on est ici à la ille : car quelles que soient ces personnes on end d'elles, & ils ordonnent de toutes choses, me il leur plaît. La moindre fantaisie leur fait ner de nouveaux ordres ; & l'on ne se peut pro- tre aujourd'hui ce qu'on sera demain. On est ours en danger de voir une chambre boulver- pour chercher s'il n'y a point de papier & cre ; & quelque mal que l'on soit, on craint ours pis.

'EST proprement en cela qu'on sent qu'on n'est libre, & non en ce qu'on se voit enfermé en- . murailles. Mais tout est du Calice, & il le boire & le boire gaiement. Dieu soit béni de . Ce n'est pas d'aujourd'hui que ses serviteurs isent, *imposuisti homines super capita nostra*. Ce- t vrai dés le commencement du monde & le

Prison de M. de Sacy. Chapitre XIX.

sera

Prison de M. de Sacy. Chapitre XIX.

sera jusqu'à la fin. Dieu veuille seulement
tirions de cet état d'humilité tout l'avan
nous devons. C'est ce que j'espère de s
& des prières de nos amis. Vous me
tout-à-fait, mon très-cher frère, qua
m'assurez des vôtres : je m'y attends, &
toujours le Port-Royal comme mon be
dont je tire encore le lait dont j'ai besoin
enfance. Je prie Dieu de tout mon cœur
ser ses bénédictions pour la suite de tou
cles. Je vous embrasse *in osculo sancto.*

CHAPITRE XX.

AUTRE LETTRE *de Mr.* FONTAIN
HAMON, *à peu-près du même tems qu*
cedente.

RIEN n'est plus tendre, mon très-ch
que la charité que vous avez la bont
témoigner dans votre lettre. C'est
plus grandes consolations que Dieu pouv
voyer ; car je m'imagine qu'il nous aime
me, lorsque ceux qui sont à lui ne refu
de nous aimer. Je vous en rends donc
humbles actions de graces. Je vous assu
lorsque j'envisage trop quelquefois jusqu
haine de quelques personnes, je ne trouv
de plus grand addoucissement que de la
avec le grand amour que nos amis témoig
la douceur qu'on y goûte dissipe toutes
nes qu'on sentoit de l'autre côté. Dieu
admirablement les choses ; & il a permi

ie jamais reçu tant d'effets de votre charité que
uis que je suis ici. Il savoit que par-là, en
ppant d'une main, il addouciroit de l'autre les bles-
es qu'il feroit ; & pendant que d'autres person-
avoient soin d'y verser du vin, il semble qu'il
ıs ait donné la commission d'y verser de l'hui-
& de l'y répandre avec plus d'abondance même
: les autres ne font le vin. Je ne voudrois ja-
is cesser de vous remercier de cette grace ; & il
semble que j'en rends à Dieu la reconnoissance
e je lui en dois, lorsque je vous la témoigne à
us-même. Tout est assez uniforme ici, & Mr.
bbé s'y porte assez bien. Il ne tient pourtant
à lui qu'il se porte un peu mieux, & s'il vouloit
ndre un peu plus de sommeil & de nourriture,
ıe seroit pas si échauffé. Que l'on est heureux
ître en prison avec un tel homme ; & où ne seroit-
pas heureux d'être avec lui, quand ce seroit
ns le fond des Indes. L'égalité de sa vie force
les cœurs les plus durs d'avoir quelque respect
ur lui ; & ceux qui jusqu'ici n'ont eu que beau-
up de duretés pour les Prisonniers, ne témoi-
ent être doux qu'à son égard. Il goûte sa solitude
plus en plus, & il ne passe point de jour qu'il
ın chante à Dieu un Cantique. Il me disoit en-
re hier que l'homme ne sait ce qu'il désire, &
e souvent on désire une misérable liberté que l'on
rroit craindre. Que ce seroit un grand mal d'ou-
er de rendre à Dieu la reconnoissance qu'on lui
it de ce qu'il nous met dans un tel état, & que
nme les biens du monde sont des maux, les
ux apparens de Dieu sont de véritables biens.
la fait qu'il ne recommande autre chose que l'a-
ur des ennemis, & qu'il les plaint très-sensible-
nt de voir qu'ils se perdent eux-mêmes en per-
ıt les autres par leurs calomnies, & qu'on nous
se renouveller tous les jours. Mais, hélas !
pauvres gens se font plus de tort qu'ils n'en
ıt aux autres. Il faut que je vous raporte une his-

toire

ju'il calomnioit, ne peut qu'il ne nous faſſe ce que doivent attendre un jour ceux qui lui mblent, lorsque ceux qu'ils auront calomniés, it approuvés de Jéſus-Chriſt & de ſes Anges.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XXI.

CHAPITRE XXI.

cution de la Traduction du Nouveau Teſtament de r. de SACY (*dite de Mons.*) *Madame de* POMNNE *ſollicite la permiſſion de voir Mr. de* SAr *à la Baſtile. Monſeigneur de* PE'RE'FIXE *nt de n'avoir point de part à ſa priſon, & cendant fait reſtraindre cette permiſſion qu'il n'avoit empêcher avec honneur après ſa feinte.*

N parla fort en ce tems du nouveau Teſtament de Mr. l'Abbé, & l'on voyoit une grande diſpoſition à perſécuter ce pauvre li- On mit des gens en embuscade qui ne tâent qu'à le découvrir chez les Relieurs; & un eur de Sorbonne demanda que ſi l'on découvroit toit l'impreſſion, on la lui donnât. On voit regret ce pauvre enfant perſécuté même t que d'être né; & l'on s'attendoit à de granolences, mais elles furent toutes renverſées, livre eut l'approbation de tout le monde, ls des principaux amis; ce qui ſeroit le ſujet grand diſcours, & qui a le plus occupé Mr. cy dans ſa priſon, mais dont il a tiré un grand par ſa douceur qui met la paix par-tout, & vite toujours les contentions & les diſputes. ſivre donna lieu de penſer à celui qui y tant de part, & fit parler dans le monde de l'Abbé de *Sacy*. On trouvoit dur de laiſſer un

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XXI.

un homme de ce mérite & de cette cap
travailler, lorsqu'il pouvoit faire des choi
tes & ſi utiles; & l'on dit de bonne part qu
dia un ordre de lui donner la liberté d'avo
pier & de l'encre, & qu'on l'envoya à Mr
qui le retint. On ſait auſſi que pluſieurs E
ſolurent d'aller chez ce Prélat, lui re
quelle cruauté c'étoit que de laiſſer perdi
bé de *Sacy* un tems ſi précieux; ce qui e
fort ce bon Prélat. Madame de *Pompo*
cependant quelques efforts pour voir Mi
& crut que cette rencontre ſeroit aſſez f
On fit agir des perſonnes inconnuës po
l'eſprit de Mr. de Paris touchant ce poin
lon ſa manière ordinaire, diſoit toujc
n'avoit aucune part à la priſon de Mr.
que le Roi ſeul faiſoit cela de ſon
qu'il eſtimoit fort cet homme & ſes ouvi
toute la part qu'il avoit en ſa priſon,
lui étoit venu demander permiſſion de
dire la Meſſe, & qu'il n'avoit pas pu la l
der qu'il n'eût ſigné. Lorsqu'on
défaite de Mr. de Paris, qui ne rougiſſoit
déguiſement ſi groſſier, on crut que pou
l'affaire il falloit au-moins une perſonn
rendre un témoignage public de ce que
de Paris, afin de dire au Roi qu'il ne te
à Mr. de Paris, & qu'il avoit lui-même
abandonnoit cette affaire. On ne vit p
cela de perſonne plus propre que Madam
ponne, qui réſolut de s'y faire mener pa
frère le Maître des Requêtes; mais la pa
faite pour le Lundi, le Dimanche Mr.
le maître des Requêtes ſe trouva à St.
pour dire adieu à la Cour qui alloit par
demain pour la Flandre. Mr. de Par
garde auſſi d'y manquer; & Mr. l'Avoc
trouvé dans la chambre du Roi, lui dit q
le plus heureuſement du monde qu'il

roit; qu'il avoit réſolu de l'aller trouver chez lui avec ſa ſœur pour lui demander permiſſion de voir Mr. de *Sacy*; que s'il ne vouloit pas accorder cette grace en conſidération de Mr. de *Sacy*, il ne la refuſeroit pas au-moins en conſidération de ſa ſœur, & qu'elle méritoit cela. Mr. le Paris eut recours à ſes gliſſades ordinaires, & dit qu'il n'avoit point de part à cela: mais Mr. l'Avocat qui ne ſe paye pas de contes, & qui preſſe vertement une affaire, lui dit franchement qu'il avoit beau dire, que perſonne n'en croyoit rien, mais que pour le témoigner, le Roi étoit là préſent, & qu'il n'avoit qu'à lui aller dire un mot, & que cela ſe feroit. Il le fit, & Mr. de Paris revint un moment après trouver Mr. l'Avocat pour lui dire que le Roi l'agréoit, & que Madame de *Pomponne* étoit ſage. Mr. l'Avocat crut qu'il falloit travailler ſur l'heure à l'ordre, & menagea une entrevuë de Mr. de Paris avec Mr. le *Tellier* qui paſſa dans un lieu où ils ſe rencontrèrent tous deux. Il ſe dit là mille biens de Mr. l'Abbé, & Mr. le *Tellier* dit qu'il s'étonnoit pourquoi on traitoit avec tant de dureté un ſi honnête homme. Mais Mr. le *Tellier* n'ayant eu qu'un moment pour parler au Roi, il ne put lui parler de Mr. l'Abbé, & revint à Paris ſans rien faire & dans le deſſein de n'aller rejoindre le Roi en Flandre que dans dix ou douze jours. Cependant on nous donna des nouvelles de ce qui s'étoit paſſé, avec les plus belles eſperances du monde. Mais quelques perſonnes ſages, qui ſavent comment vont les affaires de la Cour, crurent qu'il n'y avoit encore aucun ſujet de ſe réjoüir, qu'il falloit voir l'ordre, & ce que produiroit cette négotiation de Mr. de Paris; qu'il étoit fort difficile qu'il eût été le canal d'une grande grace, & que ce mot qu'il avoit dit à Mr. l'Avocat, que le Roi en étoit d'accord, n'étoit pas trop ſûr, ſi on n'en avoit des aſſurances d'ail-

Preface de M. de Sacy, Chapitre XXI.

Prêtre de M. de Bacy. Chapitre XXI.

d'ailleurs; que depuis peu de jours il avoit j
un tour à-peu-près semblable à Mr. de *Verthe*
&c. (Voyez le chapitre XII.) L'on craignit d
avec quelque justice cet ordre qu'on promet
On fut bien six semaines à l'attendre, ou pl
on ne l'attendoit plus, parce qu'on croyoit
c'étoit une affaire desespérée, ou que cet o
seroit si restraint, que cela seroit plus de
que de bien. On ne fut pas trompé: car e
l'ordre vint de ne le voir qu'une seule fo
en présence de témoins, & parler tout haut.
rejetta cet ordre, mais sans mépris; & l'on
que cela nuiroit beaucoup plus qu'il ne p
roit faire de bien; & que si l'on n'enten
jamais parler de communication, on rejette
tout sur cette visite, & qu'on l'empêcheroit
suite pour toujours. Il y eut du pour; il y
aussi du contre; & cela fut fort discuté avec
amis.

CHAPITRE XXII.

Le Gouverneur de la Baſtille, à l'occaſion de la Pentecôte de l'an 1667. va demander à Mr. de Paris la communion pour Mr. de SACY.

Entretien de ce Gouverneur avec Mr. de SACY, *où il lui apprend que Mr. de Paris veut le venir voir, & où il l'exhorte à s'accommoder.*

Inquiétude de Mr. de SACY *ſur cette viſite future, & ſa réponſe au Gouverneur qui eſt enſuite altérée.*

Le Gouverneur ſe détermine enfin à refuſer l'entrée de la Baſtille à Mr. de Paris, s'il y venoit ſans ordre de la Cour.

Lettre de Mr FONTAINE *à Mr.* HAMON *ſur cette viſite qui ne ſe fit point.*

CEPENDANT la fête de Pentecôte arriva; & Mr. le Gouverneur, qui ſe ſert toujours de ſes priſonniers pour faire ſa cour & ſes affaires, alla trouver Mr. de Paris de ſon chef, comme pour lui demander, au nom de Mr. de *Sacy*, permiſſion de communier. Mr. de Paris ne ſavoit que croire de Mr. de *Sacy*, & ſuppoſant que c'étoit lui qui l'envoyoit toujours importuner de ce, il crut qu'étant ſi ſenſible à cette privation, & apprenant d'ailleurs que c'étoit un homme fort doux qui pourroit entendre quelque propoſition & conſer à quelque accommodement, il dit au Gouverneur qu'il le vouloit venir voir, comme pour faire un mérite ſans doute de la permiſſion qu'il avoit de donner à Madame de *Pomponne*.

MR. le Gouverneur vint le lendemain voir Mr. *Sacy*; & comme Mr. *Deslages* lui dit en entrant:

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XXII.

trant: „ Hé bien, Monſieur, ne nous ap „ vous jamais de bonnes nouvelles?" Il étoit un miſérable, qu'il n'avoit jamai bon, mais qu'il n'avoit auſſi rien de ma que même ſi l'on vouloit un peu s'aider. Il avoit une bonne nouvelle. Il s'aſſit, choſe à Mr. l'Abbé, & que Mr. de Pari loit venir voir, qu'il avoit pris toutes ſ res, qu'il iroit dans le Pavillon, & qu'il roit point dans la priſon; qu'aſſurément ſi loit un peu s'aider il en eſperoit du bie auſſi qu'il le falloit faire.

Mr. l'Abbé l'écouta aſſez longtems, & eut ceſſé de parler, il dit qu'il ne pouvoit combien il s'eſtimoit obligé à la bonté de Paris, & qu'il n'oſoit penſer ſans confuſion neur de cette viſite, mais qu'il étoit vrai qu'il n'auroit garde de s'attirer volontaire viſites, parce que comme on reſpecte extr rement ces perſonnes & qu'on porte t d'honneur à leur dignité, on craint tant q propoſe quelque choſe qui oblige à leur fa que refus, qu'on aime beaucoup mieux de cet honneur que de s'engager dans c ne. Il dit tout cela avec une modération ble. Mr. le Gouverneur lui dit: „ Vous „ Monſieur, vous vous accommoderez; „ bien, pourquoi toujours religion cor „ gion, & autel contre autel?" Mr. l'A cha de le desabuſer de cette parole, & lui ne s'agiſſoit ici d'aucun point de religion. ta fort paiſiblement, & parut ſurpris du choſe dont il s'agiſſoit dans le fond; mais quitta ces discours en diſant qu'il n'entenc à cela. Il dit qu'il plaignoit ſes priſonn qu'il ſouhaitoit leur pouvoir donner quelq gement, mais qu'il avoit les mains liées, le monde le maudiſſoit, mais qu'il ne pou autrement, car enfin ne faut-il pas qu'il

dres du Roi? Il nous dit qu'il n'oſoit aller Priſon de M. de Sacy. Chapitre XXII.
ſon jardin, parce qu'il croyoit que tout le
le le chargeoit de malédictions, mais fort in-
, parce qu'il falloit que le Roi fût obéï.
ilà, par exemple, Mr. *Deschenets* qui a eu
miſſion de voir ſa femme. Qui voit une fem-
, voit toutes les femmes de Paris, & cepen-
it, parce que je ne veux laiſſer entrer perſon-
avec elle, je ſuis un miſérable, je ſuis un
urreau, je ſuis un Tyran." Cela fut dit ſans
malicieuſement; & comme Mr. de Paris lui
parlé de Madame de *Pomponne*, le bon Pré-
il recommanda fort de ne laiſſer entrer per-
avec elle; & pour nous y diſpoſer, il nous
et exemple dont nous fimes bien notre pro-
our rompre des meſures qui avoient été pri-
our faire venir avec Madame de *Pomponne* quel-
perſonnes amies. Enfin ayant dit pluſieurs choſes
terre qu'il alloit achetter plus de 40000. écus,
outre leſquels il ne devroit pas une pièce
, & ſe loüant fort de la bonté de Madame
mgueville & de ſon conſeil, principalement
r. de *Ste. Beuve*, il quitta Mr. l'Abbé en lui
it d'uſer de la Terraſſe comme il lui plairoit,
ue c'étoit toute la grace qu'il lui pouvoit

t. de *Sacy* commença d'être inquiet de cette
. Il fut agité de diverſes penſées pour en pénè-
e but; &, comme il arrive en ces rencon-
on penſe à mille choſes où les autres ne
nt pas. Il fut divers jours à prévoir ce qu'il
urroit demander & ce qu'il lui pourroit ré-
e, & avoit plus que jamais recours à la priè-
invoquer Dieu qui étoit ſon ſeul conſeiller
tte rencontre. Il paroiſſoit fort réſolu à lui
toujours avec douceur, ſans s'aigrir. Mais
ui demander aucune grace; & s'il lui eût fait
on de Madame de *Pomponne*, il ne lui en eût
que fort foiblement, & cela en s'en réjouïſ-

[illegible]

sant plutot pour elle que pour lui, afin de
point paroitre obligé pour ces bagatelles. Il
ce qu'il pourroit lui dire, s'il lui parloit de
& de la communication, & attendit avec un
ble patience cette visite qu'il eût pourt
bien-aise que Dieu eût voulu détourner.
accomplit sa prière, quoiqu'il fut long-te
en être informé Mr. le Gouverneur allant v
de Paris deux ou trois jours après, dont
avoit dit à la traverse qu'il étoit le gran
quoiqu'il nous dit à Pâque qu'il ne le voy
mais, il lui parla de la manière dont Mr. d
avoit reçu la proposition de cette visite; &
la parole que Mr. de *Sacy* lui répéta; „ q
„ qu'il s'agiroit de quelque chose qui bless
„ conscience, cent Bastilles ne lui feroient
Ainsi voyant bien qu'il n'y avoit point d'
modement à esperer avec un homme si fe
changea de dessein, sans pourtant le dire,
sant croire à tout Paris que cette visite se f

On vit là ce que font les rapports, & c
les choses s'altèrent en passant par plusieu
ches: car Mr. de *Sacy* ayant dit à Mr. le G
neur avec une civilité & une honnêteté ex
naires, que ce seroit beaucoup d'honneu
lui, mais qu'il craignoit néanmoins, parc
comme on doit un grand respect à ces per
il avoit peur de quelque proposition qui l'e
à un refus, ce qui lui seroit fort sensible; l
courut dans le monde qu'il avoit dit brusqu
„ Mr. de Paris, pourquoi me voir? il ne
„ ra rien avec moi, c'est peine perdue:"
sans doute est bien éloigné de la manière
& civile de Mr. l'Abbé.

Le pauvre Mr. le Gouverneur fut bien
de voir qu'il avoit promis dans trois jours
site, & qu'elle ne se faisoit point. Il fut au
pris que Mr. de Paris lui eût dit qu'il avo
né les mains à ce que Madame de *Pomponn*

l'Abbé, & que néanmoins cela ne se faisoit point. Il commença à faire des réflexions en lui-même, & à juger que Mr. de Paris donc n'étoit pas souverain dans cette affaire, puisqu'ayant permis cette entrevuë, elle ne s'exécutoit pas. Cela commença à lui donner un scrupule assez bien fondé de s'être engagé à laisser voir Mr. l'Abbé à Mr. de Paris sans en avoir ordre, ce qui est contre les règles de la Bastille. Il écrivit donc vite à Mr. le *Tellier* pour l'avertir de cela, & lui demander le consentement du Roi: mais ce Ministre étant bien-aise peut-être de les voir brouiller tous 2. ne fit aucune réponse. Cela mit encore l'allarme dans l'esprit du Gouverneur qui attendoit à tout moment Mr. de Paris. Ainsi dans cet embarras, craignant plus la Cour que l'Archevêque, il ordonna au Lieutenant de lui refuser cette entrevuë sans un ordre exprès du Roi; ce qui eut été assez plaisant; & l'Archevêque étant de l'humeur qu'il est, eût beaucoup mieux aimé ne voir jamais Mr. l'Abbé, que de laisser croire qu'il eût besoin du Roi dans une affaire dont il se croyoit le souverain. Ainsi tous ces pauvres gens demeurèrent dans l'embarras, pendant que Mr. l'Abbé rendoit graces à Dieu de l'avoir délivré d'une visite si embarrassante. Toute sa peine se réduisoit à ceci: „ Si je parle doucement, „ comme je m'y sens porté, on fera courir le bruit „ que je vais signer dans trois jours: si je parle „ fortement, on dira que je suis opiniâtre & un „ rebelle, & que tous les Jansénistes se rassem„ blent. Un pauvre prisonnier ne se peut justi„ fier. Qu'on avoit vu cela dans la Mère Ag„ nès, qui ayant parlé avec sa douceur ordinai„ re, donna lieu à cette frayeur qui tint si long„ tems le monde en suspens qu'elle alloit signer." Mais on concluoit toujours néanmoins du côté de la douceur, n'y ayant rien de plus dangereux que de s'échauffer avec ces sortes de personnes, & l'on sut que c'étoit ce que les amis craignoient le plus.

Prise de M. de Sacy. Chapitre XXII.

Epître de M. de Sacy. Chapitre XIII.

Lettre de Mr. FONTAINE *à Mr.* H. *ſur cette même viſite de Monſeigneur* [illegible] *que qui ne ſe fit point.*

NOUS avons lu avec joie, mon très-c re, toutes les hiſtoires dont il vous a p faire part, tant les tragiques, que celle plus gaies; & nous y avons trouvé par-to lité qu'on en doit tirer. Je ſuis bien aiſe tre petite colombe ſoit tombée entre vos Je la trouve heureuſe d'être avec vous. J en général juſqu'ici que vous aimiez les bes; mais je ne croyois pas que cela allât un tel point, & que vous vouluſſiez bien le ſoin de leur donner leur nourriture, n'y a plus perſonne pour en prendre ſo vous laſſez donc pas, s'il vous plait; je recommande de tout mon cœur, & je pre à tout le bien que vous lui faites. Vous pour cela: car je vous avouë que pour m entendois rien. Quelque longtems que avec cette colombe, elle n'a jamais été ſi re avec moi qu'elle eſt avec vous; elle tout, & vous entendez parfaitement tout le veut vous dire; & non ſeulement vous dez vous-même de près, mais vous le fa core entendre de loin aux autres. Je voud ce pigeon fût un de ceux dont Mr. notre neur nous parloit ces jours paſſés. Il lorsqu'on lui demandoit ſi nous n'avions nouvelles, il diſoit qu'il faiſoit le Diable pêcher que nous n'en euſſions & pour n per toutes les voies, mais qu'avec cela il voit tout-à-fait les empêcher, & que

* Sous ce langage figuré, Mr. *Fontaine* entend les Ecri que Mr. *Hamon* compoſoit aux Religieuſes de Port-Roya leur captivité en leur Monaſtère des Champs, où il étoit Voyez ci-deſſus chap. XVI.

nous étions ſur les Terraſſes, il venoit toujours quelque pigeon qui nous en apportoit: c'étoit à Mr. de Paris qu'il diſoit cela, lorſqu'il le queſtionnoit fort pour ſavoir ſi nous n'avions point de nouvelles: car il le va voir maintenant aſſez familièrement depuis la priſon de Mr. l'Abbé; & comme il tâche de ménager tous les avantages qu'il peut tirer de ſes priſonniers, il croit faire fort bien ſa cour d'aller ſouvent rendre compte à Mr. notre Prélat de la conduite de ſon priſonnier. Comme Mr. l'Abbé crut être obligé de lui faire demander à Pâque ſi ſon intention étoit qu'à cette fête-même il ne communiât pas, Mr. le Gouverneur a cru depuis que c'étoit une bonne invention pour avoir un ſujet plauſible d'aller voir Monſeigneur l'Archevêque toutes les bonnes fêtes, que de lui aller demander, comme au nom de Mr. l'Abbé, s'il ne veut point lui permettre de communier. Tant de ſollicitations ſi inſtantes auxquelles Mr. l'Abbé n'a aucune part, & des empreſſemens qui témoignoient plus de foibleſſe que de zèle, & qui euſſent été une marque de découragement dans Mr. l'Abbé s'ils euſſent été véritables, firent venir en la penſée de Monſeigneur l'Archevêque un deſſein d'accommodement qu'il eût eu raiſon de concevoir, ſi toutes les ſoupleſſes & toutes les inſtances qu'on lui faiſoit en ſon nom euſſent été de lui; & ſachant d'ailleurs par le bruit public que Mr. l'Abbé eſt une perſonne fort modérée, ou il prit tout-à-fait réſolution de le venir voir ou il le feignit. Toutes les meſures ſe prirent: on convint du lieu; qu'il n'entreroit pas dans la priſon-même, mais qu'on feroit aller Mr. l'Abbé dans le logis du Gouverneur qui eſt hors de la priſon, où le Prélat ſe trouveroit. Mr. le Gouverneur, qui diſoit tout cela comme de bonnes nouvelles, diſoit ſouvent à Mr. l'Abbé qu'il devoit un peu s'aider dans cette entrevuë, & que chacun de ſon côté devoit un peu

Priſon de M. de Saci. Chapitre XXII.

[illegible] se relâcher. Comme Mr. l'Abbé ne
soit pas de répondre, & qu'il l'écoutoit
re d'un grand sang froid, après qu'il
tems tourné sa nouvelle en tout sens, M
bé lui dit avec sa douceur ordinaire, q
l'Archevêque lui feroit beaucoup d'honne
qu'il est vrai qu'il ne faudroit pas avoir
pour s'attirer ces visites, & que comm
pour ces personnes un profond respect, le
prévoit qu'on ne pourra pas entrer tou
dans leurs sentimens, on craint d'être ob
leur témoigner à eux-mêmes l'impossib
l'on se trouve de leur accorder tout
désirent. Il accompagna cette réponse
les témoignages possibles de déférence : m
l'accommodement, quelque peu d'esprit
eût, on pouvoit juger aisément qu'il n'y
rien à faire : car comme Mr. le Gouvern
noit de lui parler de quelque différend
voit eu pour l'achapt d'une terre de 4000
Mr. l'Abbé lui dit que dans ces sortes d
tes, on ne pouvoit pas faire comme
marché d'une terre où l'on s'accorde enfi
cun lâchant quelque chose de son côté
que lorsqu'il y va de la conscience, on
voit céder que jusqu'à un certain point.
il ajouta dans la même froideur, que p
il n'avoit que sa conscience à garder
monde, que la crainte d'aucun mal ne lu
rien faire qui la blessât, & que 100. ans
stille ne lui étoient rien. Depuis ce te
mon très-cher frère, nous n'avons plus c
ler de visite.

Nous roulons toujours notre petit trai
tôt en paix, tantôt en guerre, car la face
théatre-ci change à tout moment. Demar
peu à votre petit pigeon quand on aura l
& s'il ne nous apportera point bientôt le
d'olive. Je vous avouë que je la souhaite

je ne l'espère pas. Trop heureux, si Dieu ent de sa grace jusqu'au bout ceux qu'il n'a bandonnés jusqu'ici." C'est une espèce de paix l'être en repos au milieu du trouble. Je vous de tout mon cœur & vous embrasse *in oscula*, vous conjurant de ne pas dédaigner de vous nir de moi, comme vous m'avez assuré que le faisiez.

Prison de M. de Sacy. Chapitre XXII.

ferai toute ma vie tout à vous; &c. *

aroit que Mr. *Hamon* répondit par une longue Lettre de 12. Ce sont des pensées pieuses & affectives, pour faire voir à malade le prix des souffrances & en particulier de la prison, pas jugé à propos de la transcrire. Elle commence ainsi: vous écrivis hier assez pour vous, mon très-cher frère, mais vous écrivis pas assez pour moi. Et comme il se peut bien que le paquet ne sera pas encore parti, j'ai cru que je pouvais me donner la satisfaction de m'entretenir un peu plus longtemps avec vous, n'étant pas difficile d'en rencontrer quelques fois puisque la liberté & la familiarité qu'on doit avoir avec un frère & avec un ami, permettent de dire tout ce que l'on veut. Quand il n'y auroit que notre colombe dont j'ai hérité, elle peut bien donner souvent l'occasion de vous écrire; & c'est comme si elle m'apportoit de votre part une branche d'olivier, quand elle me fournit le moyen de faire comme revenir la charité que je vous avois pour vous, en m'entretenant avec vous, &c."

CHAPITRE XXIII.

Prison de M. de Sacy. Chapitre XXIII.

Visite que Madame de POMPONNE *rend de* SACY *dans la Bastille, & qui n'a rien.*

PENDANT que tout cela se passoit dans stille, Madame de *Pomponne* étoit bie barrassée avec son ordre, mais enfin se lui conseillèrent de s'en servir, & qu'il fallo se donner de garde que la Cour sût qu'elle mépriſé cette petite grace, puisque c'étoit la porte à toutes les autres. Elle se rendit avis, & résolut de venir à la prémière comm qui se rencontra juste le jour de notr nion qu'elle avoit tant sollicitée un an vant, & dont nous fûmes ravis de lui e voir rendre graces à elle-même. Elle vint & laissant son monde à part, elle mont le avec beaucoup de peine, & le rhume f commode qu'elle avoit encore l'empêcha d' ter tout-à fait l'ordre qui étoit de parler ha qui n'a jamais été mis dans aucun ordre jamais été envoyé à la Bastille: mais ces tés nouvelles sont des faveurs pour ceux vent les prendre avec la modération de Mr bé. Cette pauvre Dame après les prémière velles qu'on se demandât l'un à l'autre de té de tout le monde, dit qu'elle avoit bi choses à dire, mais que l'état de cette visi avoit des témoins ne lui permettoit point lui communiquer. Elle lui dit en général qu'i mît point en peine de ses affaires, qu'elle e

ı, & qu'elle esperoit que bientôt la bonté du lui permettroit de lui parler plus particuliè- ent. Elle lui dit qu'elle avoit ordre de Mr. *Tellier*, sans pourtant le lui nommer, parce ce Ministre ne le souhaitoit pas, de lui de- ıder s'il trouveroit bon qu'on prît parmi ses iers les Traductions qui y étoient, & qu'on les voir à des Docteurs, afin qu'il les fît imprimer ıite à Paris, & qu'on lui en donneroit le Pri- ge, sans être obligé, comme pour le Nouveau tament, d'aller dans les Pays étrangers, ce qui soit d'effroyables dépenses. Mr. l'Abbé répon- à cela que ses Traductions n'étoient enco- ıue des projets, qu'il n'y avoit rien d'ache- & qu'il seroit très-fâché qu'elles parussent s l'état quelles étoient, parce qu'il n'étoit pas essaire qu'il traduisît rien de la Bible, mais que en produisoit quelque chose, il étoit absolu- ıt nécessaire que tout ce qui en paroitroit fût evé. Madame de *Pomponne* lui demanda un noire de ces Traductions, mais l'Officier dit l ne pouvoit permettre qu'on donnât ce mé- re, à moins que d'en avoir un ordre du Roi. si cette visite si longtems attenduë, si long- s briguée, se termina en fort peu de tems & éduisit presque à rien, laissant plus de douleur toutes ces circonstances qui l'accompagnoient, de consolation de voir des personnes si inti- & à qui l'on a tant d'obligation. Elles ser- t presque plus à faire sentir davantage l'état où est, représentant de plus près ce dont on est ıré, & à reconnoitre que la prison est comme longue mort, où l'on va sans pouvoir voir ı de tout ce qui est dans le monde. C'est beau- p que cela reveille l'esprit afin de s'offrir à u avec une vigueur nouvelle. Notre bout de de la réünion nous donna une joie dominante effaça tout le reste, & nous ne pensâmes qu'à dre graces à Dieu d'un si grand coup. Mr.

Prison de M. de Sacy. Chapitre XXIII.

Priſon de M. de Bezy. Chapitre XXIII.

de *Bezemaux* * n'étoit pas préſent à la viſite. ſe fit informer de tout très-exactement par l'Offi cier qui lui en dreſſa un mémoire par écrit. lui dit que l'Archevêque enrageroit de cette vi te, que comme il le voyoit en ami, il pourro ſavoir tous ſes ſentimens. Il lui dit: „ mais j' „ ouï parler d'un Nouveau Teſtament; apparem ment . . . .

* C'eſt le nom du Gouverneur.

L'OFFICIER lui répondit que Madame d *Pomponne* avoit eu aſſez de ſageſſe pour ne lui par ler d'aucune choſe de leurs affaires. On envoy le mémoire de l'Officier en Cour. Madame d *Pomponne* vit Mr. de Paris qui la traita civilement Il dit que ce n'étoit point lui qui avoit reſtraint cet ordre à une ſeule fois, mais il ne s'excuſa pas de l'Officier, & dit par deux ou trois fois que Mr. de *Bezemaux* n'y étoit pas. Il promit d'écrire au Roi. Mr. l'Avocat dit qu'il viendroit donc quérir la lettre.

CE fut en ce tems qu'un ami touché de la lon gueur de notre priſon écrivit à Mr. *Desloges* dan l'appréhenſion qu'il s'ennuyât, de quoi néanmoins il paroiſſoit aſſez éloigné.

CHA-

CHAPITRE XXIV.

Prison de M. de Sacy. Chapitre XXIV.

Mr. de SACY *ſe recommande aux prières de Mr. l'Evêque d'*ALET, *par Mr.* LANCELOT *qui fit en ce tems un voyage à Alet.* *

Il apprend des nouvelles de Meſſieurs THOMAS *de* LONGUEIL.

Celui-ci écrit une belle Lettre à Mr. FONTAINE.

Réponſe de Mr. FONTAINE *à Mr. de* LONGUEIL.

Lettre de Mr. FONTAINE *à Mr.* HAMON *du 6. Août* 1667.

NOUS ſûmes comme miraculeuſement en ce tems-là que quelques-uns de nos amis alloient voir Mr. d'*Alet*. Mr. de *Sacy* trouva favorablement un moyen de ſe recommander à ſes prières, de lui témoigner le profond reſpect qu'il avoit pour lui, & que dans l'abſence des Sacremens où il étoit, ſa conſolation & ſa joie étoit d'aſſiſter tous les jours en eſprit à ſes ſacrifices, dont il l'avoit déjà aſſuré tant de fois qu'il lui donnoit part.

LE pauvre Mr. *du Foſſé* nous fit alors ſavoir de ſes nouvelles. La vie qu'il avoit mené au Foſſé depuis ſa priſon, étoit preſque auſſi pénible que la Baſtille, & aſſurément pluſieurs préféroient la priſon à un état ſi agité. Il ne ſavoit ce qu'il devoit faire. Il n'aimoit point la Normandie, & il n'oſoit

* Mr. *Lancelot* a fait, comme l'on ſait, une Relation de ſon Voyage à Alet, qu'il addreſſa à la ſœur *Angelique* de St. *Jean Arnauld*. Elle ſe trouve dans le 2. Volume de ſes Mémoires.

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XXIV.

ſoit pourtant en ſortir, parce qu'il avoit un ordre d'y reſter. La ſolitude où il étoit là ſans voir ſes amis parmi leſquels il avoit toujours été, la difficulté de continuër ſes occupations, & cent autres raiſons lui faiſoient ſouhaiter de venir s'établir à Paris: mais Mr. l'Abbé ne voyant rien de ſûr dans tout ſon deſſein, lui dit toujours qu'il ſembloit que Dieu le vouloit-là, qu'il avoit un très-honnête homme, & qu'il devoit y travailler, en attendant que Dieu fît voir autre choſe.

Mr. ſon frère, qui étoit avec lui, ſe laſſa peu-à-peu de cette vie, & voyant que Mr. ſon frère pourroit lui faire des avantages, il pencha peu-à-peu du côté du monde, & réſolut d'aller loger à Rouën, & de s'engager dans le mariage & dans le monde.

Le troiſième des priſonniers étoit Mr. *Duval* qui écrivit en ce tems-là la meilleure Lettre du monde. C'étoit à Mr. *Desloges* à qui il témoignoit que Dieu le traitoit comme une perſonne forte au-lieu que les trois autres avoient été chaſſés tout-d'un-coup comme foibles presque auſſitôt qu'ils étoient en priſon; que l'injuſtice des Prélats de l'Egliſe le privant des Sacremens ne le faiſoient que pour le mettre davantage dans une conformité toute entière avec ſon cher Père Mr. l'Abbé de *Sacy*.

Mr. *Desloges* répondit que Dieu l'avoit diſcerné d'avec cette autre jeuneſſe pour le tenir plus long-tems en priſon, parce que lorsqu'ils étoient tous libres, c'étoit lui qui abuſoit le plus de ſa liberté & qui ne ſavoit pas ſe contenir comme les autres dans une juſte modération, & qu'il ſeroit trop heureux ſi le ſcandale qu'il pouvoit leur avoir causé en ce point étoit effacé par la longueur de ſa priſon. Que pour cette conformité avec Mr. l'Abbé de *Sacy*, il n'avoit garde d'y prétendre, & qu'il ſavoit bien que les mêmes peines ne rendoient pas pour cela égaux ceux qui les ſouffrent: qu'il ſoû

ſouvenoit toujours de cette parole de St. Augustin, & que trois qu'ils étoient enſemble dans la prison ne lui permettoit pas d'oublier les trois qui pendoient autrefois ſur le Calvaire : *Quid ſimilius iſtis crucibus, quid diſſimilius iſtis pendentibus?* Priſon. de Chapitre XXIV.

Lettre de Mr. FONTAINE *du 6. Août 1667. à Mr.* HAMON.

ENFIN, mon très-cher frère, après pluſieurs remiſes, le tems de Mr. l'Abbé que j'attendois pour vous écrire ſe rencontre heureuſement au jour de la mort de la Mère Angelique votre bonne amie. Je ne puis vous dire les ſentimens que j'ai de cette bonne Mère. Je crois qu'elle eut grande part à notre réunion l'année paſſée qui ſe ſollicita, qui s'obtint & qui s'exécuta dans ſon octave. Je fus par-expérience que c'étoit une bonne médiatrice, & que ceux qui s'addreſſent à elle ne ſeront pas aiſément confondus.

TOUT ce mois d'Août où nous ſommes eſt pour moi un mois de reconnoiſſance, & l'idée que j'ai de la grace que Dieu m'y fit l'année paſſée, ſe renouvelle & groſſit tous les jours de telle ſorte que je ne ſai comment témoigner à Dieu mes ſentimens.

JE ſerois heureux, mon très-cher frère, ſi vous vouliez partager ma peine avec moi & vous charger d'une partie des actions de graces que je dois à Dieu de cette faveur. C'étoit la plus grande qu'il me pût faire. J'en ai l'eſprit ſi rempli que j'oublie presque à vous remercier de vos Lettres. Mais la reconnoiſſance qu'on doit à Dieu n'empêche pas celle qu'on doit aux hommes. Je vous en rends donc de très-humbles actions de graces, & je les mets au rang des biens qu'il a plu à Dieu de me faire dans ma priſon, & par ma priſon. Je vous prie de me les continuer, & s'il vous vient quelque penſée qui puiſſe m'aider à eſti-

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XXIV.

eſtimer de plus en plus l'état où je ſuis, à le
nager, à craindre qu'il ne me ſoit pas aſſez utile
quelque autre conſidération ſemblable, je v
conjure de tout mon cœur de ne me la pas re
ſer, car vous ſavez qu'on s'accoûtume aux m
leures choſes, & encore plus les foibles & les
parfaits que les autres. Je vous aſſûre que c
faire une grande charité que de procurer ces ſou
gemens à ceux qui n'en ont point d'autres; & c
une grande dureté à ceux qui nous tiennent ici c
tre ſi opiniâtres à les refuſer.

N'AVEZ-vous pas eu envie de rire quand v
avez ouï parler de ce plaiſant ordre expédié p
Madame de *Pomponne*, de ne voir Mr. l'Abbé qu
ne ſeule fois, de ne lui parler que tout haut
en préſence du Gouverneur. Ces pauvres g
me font pitié, & bien loin de leur inſulter ſur
voies que Dieu nous ouvre d'éluder leurs m
vais déſirs, j'admire la bonté de Dieu ſur nous
fait comme des miracles par la liberté de la co
munication, lorsque les eſprits des puiſſans par
ſent ſi animés pour l'empêcher. Il faut bien q
voie qu'elle m'eſt néceſſaire, car Dieu ne fait r
inutilement. Il y a du plaiſir à ſe conſidérer en
ſes mains, & à ne voir aucun moyen humain p
ſe tirer de l'état où l'on eſt. La bonne Madame
Pomponne, qui eſt l'unique qui pouvoit publiquem
agir & prêter ſon nom aux pourſuites que faiſoi
les autres, s'eſt déclarée nettement qu'elle
peut pas ſe mêler de notre affaire: elle a les p
ſions de Mr. ſon mari à ſolliciter. Il faut p
cela quelque menagement, & elle agit ſans do
fort ſagement: nous ſerions très-fâchés qu'elle ſo
frît quelque mal pour le bien qu'elle nous procu
& nous pouvons nous paſſer plus aiſément des
douciſſemens qu'elle prétendroit de la Cour p
nous, que Mr. de *Pomponne* ne peut ſe paſſer
ſa penſion en Suède. Dieu aura ſoin des pauv
s'il lui plaît, & des pauvres *quibus non eſt adju*

C

Cela ne nous rend pas notre priſon plus triſte : nous y paſſons les heures & les jours dans une grande uniformité : jamais Monaſtère ne peut être plus réglé que celui-ci. Quoique tous ceux qui nous y ſervent ſoient yvres dés huit heures du matin, nous nous gardons bien de nous affliger d'être dans de telles mains ; & quand nous comparons nos Porte-clefs avec les Religieuſes où nos chères Sœurs étoient en priſon, nous trouvons que Dieu épargne bien notre foibleſſe ; & ſi les ſens ſont un peu plus frappés ici, nous reconnoiſſons que l'eſprit en eſt bien plus dégagé. Nous voyons de nos Terraſſes le Monaſtère de Sainte Marie juſques dans le Chœur ; mais la manière dont y fut traitée une de vos colombes, nous rend douce la manière dont on nous traite en ce lieu. Vous ſerez bien-aiſe que je vous diſe que Mr. l'Abbé s'y porte fort bien, à quelques rougeurs près que vous ſavez lui être inévitables : ſon application continuelle à Dieu ne les diminuë pas. Il ſe ſanctifie de jour en jour dans ſa priſon, & étant dans l'impoſſibilité de faire du bien à perſonne, il s'occupe tout de lui-même. Il n'y a que les pauvres priſonniers d'ici pour qui il a beaucoup de tendreſſe, & qu'il recommande ſouvent à un Officier qui paſſe au-moins la moitié du jour avec nous, & j'oſe vous dire que ſes recommandations ont fait quelque effet. Il y avoit au bas de notre dégré un pauvre Eccléſiaſtique que tout le monde faiſoit paſſer pour un fou . . . il eſt maintenant dehors. Si vous ſaviez la miſère de ce lieu-ci, vous en gémiriez, & quand on en demande la cauſe on a encore envie d'en gémir davantage. Mais ce n'eſt pas un malheur que d'être du nombre des malheureux en ce monde, & d'être mis avec les voleurs & les ſcélérats. Nous ſerons trop heureux ſi Dieu nous regarde favorablement, & s'il nous ſépare dans l'autre vie de ceux avec leſquels il nous unit en celui-ci. C'eſt lui ſeul qui

Priſon de M. de Sacy. Chapitre XXIV.

que nous ne sentons point ce qu'il y a de plus terrible dans la prison, & que la bonté de ce bon jeune-homme en a banni pour nous les plus grandes amertumes. On peut dire aussi que ç'auroit été pour lui une affliction inconsolable s'il eût été obligé de nous quitter sans ce secours, auquel il a presque tout contribué & qui est véritablement son ouvrage, quoique cela ne paroisse pas. Mais Dieu enfin a voulu épargner aux uns & aux autres cette peine, & jamais nous n'avons compris par des expériences plus sensibles qu'il est, *Adjutor in opportunitatibus.*

Je ressens pour mon particulier tant de joie de ce changement pour des raisons que Dieu seul peut connoître, que je puis assurer que c'est une des plus grandes graces qu'il m'ait faites, & je serois ingrat si je ne reconnoissois qu'il s'est servi jusqu'ici de cette Dame pour me procurer de grands biens & des plus solides. Je crois vous en avoir assez dit, mon très-cher frère, pour vous porter à rendre à Dieu les actions de graces que nous désirons que tous nos amis lui rendent de cette faveur. Vous savez mieux que moi quelle doit être la reconnoissance des Chrétiens. Nous avons pris grande part à ce qui est arrivé à votre désert ces jours passés. La perte d'une si sainte ame †, & la crainte d'en perdre une autre, nous ont beaucoup affligés: l'intérêt que nous prenons à cette Maison persécutée nous fait beaucoup sentir ces grands vuides, & la douleur de celles qui font ces pertes est notre douleur. Si celles qui s'en vont sont bienheureuses, & qu'en les considérant on ne puisse plus les plaindre, il ne se peut faire qu'on ne plaigne celles qui restent. Il me semble que je comprends ce qu'elles sentent dans ces rencontres, &

† Il parle ici, je crois, de la mort de Madame *Ste. Ange*, dite en Religion *Anne de Ste. Euphémie*, morte à Port-Royal des Champs le 13. Décembre 1667.

qu'en considérant cette union si étroite que la persécution forme entre elles, c'est leur arracher les entrailles que de leur arracher une de leurs sœurs qui s'en vont maintenant sans qu'il en revienne d'autres, comme autrefois, pour remplir la place. Tout ce qui m'arrête dans ces événemens fâcheux, est que je suis très-persuadé qu'il y a point de lieu sur la terre sur qui Dieu tienne tant les yeux ouverts. On nous dit aussi beaucoup de choses qui ont bien des desagrémens, si elles sont véritables. Il court certains bruits d'une dispersion nouvelle, mais nous ne les pouvons croire. Il pourroit y avoir quelque chose de réel dans la nomination d'une Abbesse, qui feroit un grand désordre. Cette pauvre Maison de Paris, qui en est toute allarmée, me fait grande pitié, & toute cette belle musique du Jubilé qu'on y a chanté ne me réjouit guères. C'est un étrange évènement de nos jours, & plus j'y pense moins je le comprends. Je vous supplie, mon très-cher frère, de me conserver vos prières. Je vous embrasse au travers de nos grilles & de nos ferrures, *in osculo sancto*, & je vous rends de très-humbles actions de grâces des témoignages de bonté que vous me donnés dans toutes vos lettres, qui sont une grande consolation dans un lieu sec & stérile, où il en vient guères d'autres. Je suis & serai toute ma vie à vous, &c.

II. Lettre à *Mr.* Hamon.
Du 26. Janvier 1668.

J'ai souvent remarqué, mon très-cher frère, que le paquet de vos lettres nous étoit rendu en des jours de fêtes considérables. Votre dernière lettre me fut donnée hier, le jour de la conversion de St. Paul, qui étoit pour nous une grande fête pour des raisons encore plus importantes que

que celles de la Paroisse de laquelle nous t

J'eus l'esprit occupé durant tout le jo cérémonie qui se fit en ce même jour de mière Messe de Mr. l'Abbé, il y a 18. a est le tems aussi, si je ne me trompe, qu vintes à notre cher désert des Champs. plaisir à considérer tout le jour d'hier la c ce de ces deux états, de Mr. l'Abbé qui t tenant interdit de l'autel, d'où il approch pour la première fois avec la joie de tout & la consolation de tous ceux qui craignen & pour vous dire la vérité, je ne puis v lequel des deux états me le rendoit plus ble : car d'un côté c'est une grande chose un grand serviteur de Dieu monter par se à l'autel, pour lui offrir les Sts. Mystère c'est aussi d'ailleurs un grand objet que de te même personne réduite à entendre un avec une douzaine de fous, ou en chemin tre bientôt, & n'avoir pas même au sac même part que l'on y donne à ces fous dans cet état humiliant qu'il fait invisiblem tres sacrifices que Dieu seul connoit, & crois lui être bien précieux. Au-moins assure qu'ils sont bien volontaires, & que facilité qu'il pût trouver à s'aider dans c il ne le voudroit pas faire. Ne vous sca pas, s'il vous plait, de ce que je donne ment le nom de fous à nos chers confr ne le ferois pas, s'ils n'étoient déclarés qu'on ne vît manifestement que la Bastill point ne cède point aux petites Maisons.

Toute la différence est que dans leur parlent trop librement des personnes, & de de l'Etat. Il semble que le pauvre Mr. l'Ab est traité avec plus de mépris qu'eux, s

* Mr. de Sacy dit sa première Messe le 25 Janvier 1650. Champs, âgé de 31. ans.

ci pour être leur Père. Comme ces pauvres gens ont dans le dernier abandonnement, & qu'ils paſſent out l'hyver dans une chambre ſeuls, ſans habit & ans feu, il a à l'entrée de l'hyver un ſoin prodi-ieux de faire acheter du linge & des habits, & de eur faire diſtribuër quelques voies de bois pour aſſer un peu moins mal leur hyver. Il faut qu'il e cache même dans ces aumônes que l'on n'ap-rouveroit pas ; mais je vous aſſure qu'il n'y a oint de charité plus néceſſaire, parce que les au-res priſons ſont viſitées de bien du monde : il n'y i que la Baſtille qui paroit inacceſſible à la chari-é des Chrétiens, & où les pauvres miſérables gé-niſſent ſans eſperance de la moindre conſolation. Je connois votre charité, mais je ſuis sûr que le œur vous ſaigneroit de douleur, ſi vous voyiez le près l'état de ces choſes qu'on ne peut s'imaginer le loin : car il eſt vrai qu'il faut que des hommes l'aient plus le cœur d'hommes, pour traiter d'au-res hommes avec une telle rigueur. Je ne puis rop le bénir de ce qu'ayant été jetté dans la même ournaiſe, il lui a plû d'envoyer ſon Ange, our empêcher que les flammes ne nous dévoraſ-ent. Il ne faudroit qu'un rien ſi ſa main nous aban-lonnoit : un petit ennui, un je ne ſçai quoi qui ie feroit rien d'abord, nous meneroit bien loin. l y a du plaiſir, mon très-cher frère, de dépen-lre viſiblement de Dieu, & de voir à tout mo-nent que ſes avantures ſont dans ſes mains. Je ne loute point que nos amis comme vous, mon très-her frère, n'aient pitié de nous dans cet état, t qu'ils ne conjurent Dieu dans leurs prières de ious continuër la grace, par laquelle juſqu'ici il ious l'a rendu ſi doux. Nous eſperons qu'il le fe-a, pourvu que nous ſoyions bien humbles dans le ems préſent, & bien reconnoiſſans pour le paſſé. Je ne puis vous remercier aſſez des témoignages l'amitié que vous me donnez dans vos lettres. Je vous aſſure que j'en ai tout le reſſentiment que

je

Les nouvelles de vos Tourterelles, mo
cher frère, ſont plus agréables que les n
qu'on nous a mandées ces jours paſſés de
tres Tourterelles, & nous avons ſenti en n
ſuſpenſion de tous nos maux, pendant
nous n'avons été ſenſibles qu'à ceux de vo
ſert. Ce tems-ci eſt un tems bien fertile
tes ſortes de deſagrémens ; & quand on
part à tout ce qui arrive à ſes frères, on n'
le loiſir de demeurer en repos ; & lorſq
ceſſé de gémir pour les uns, il faut recomm
gémir pour d'autres. Car nous avons ét
juſqu'au fond du cœur de cette ſurpriſe de
&, comme cela arrive toujours à des
nes qui ne ſavent les choſes qu'à demi, le
que nous en avons craints, ont encore
grands que ceux qui en ſont arrivés. Ce q
conſole eſt que Dieu règle tout dans le
& juſqu'aux moindres momens, qui ſemble
été comptés & étudiés dans ces lettres i
tées, tant, à ce qu'on dit, tout s'eſt renc
juſte pour être ſurpriſes. Nous ſommes a
repos ici depuis un mois, ſi nous pouvon
moins être fort en repos, étant tous les jo

ntre nos amis qui paroiſſent les plus zélés. Dieu
us l'a donné, & Dieu nous le va ôter. Il nous
donné pour nous accoûtumer à ce lieu, où il
dangereux de s'effaroucher d'abord ; & main-
ıant que nous y ſommes apprivoiſés, il nous le
ire, afin que nous apprenions à ne nous ap-
yer que ſur lui-ſeul, & à ne plus chercher au-
ıe conſolation dans le monde. Il eſt le maître.
'il faſſe ce qui lui plaira : pourvu qu'il nous
ıne toujours la conſolation de ſes divines Ecri-
es, nous nous croyons bien partagés. Je le bé-
de ce que juſqu'ici par ſa grace il nous a mis
deſſus de nos maux, & qu'il eſt deſcendu avec
us dans la foſſe, pour nous y faire trouver cet-
ioie & cette étenduë que lui ſeul y fait trou-
. Nous n'avons eu, par ſa miſéricorde, que
; bénédictions pour notre priſon qui nous a été
cieuſe. Nous ne perdons guères le ſouvenir
feu Mr. *de St. Cyran*, & la perſpective la plus
éable qui arrête nos yeux ſur nos Terraſſes,
ſque nous y montons, eſt le Donjon du bois
Vincennes. Nous voyons tous les jours le lieu
il étoit, & nous liſons tous les jours ce qu'il
aiſoit. Et nous ſommes charmés lorſque nous
ons dans ſes conſidérations ce qu'il dit ſur quel-
s ſujets, & particulièrement ſur la priſon de
Jean, que l'Egliſe nous propoſe dans ſes Evan-
s. J'avois par bonheur autrefois écrit toutes
conſidérations en fort petites lettres à la mar-
de mon Nouveau Teſtament, & cette lecture
dans ce lieu notre lecture principale, où nous
nvons en même tems notre inſtruction & notre
ıſolation. Nous ſerons trop heureux, mon
-cher frère, s'il plait à Dieu de nous conſer-
toujours ainſi dans le ſécret où il nous a mis
ır nous mettre en ſureté contre l'agitation des
nmes. Je crois qu'ils ſouffrent plus que nous,
lls ſont ſans doute plus à plaindre que nous-
mes.

Mr. de Paris vient de refuſer à Madame de. *ponne* la permiſſion de voir Mr. l'Abbé, parce il, qu'on vient de condamner ſon Nouveau T ment. Il a fait une injuſtice, & il faut que te injuſtice, qu'il a déjà faite, ſoit le fonde d'une nouvelle injuſtice. Nous prions Dieu le béniſſe, & nous conſentons de n'avoir p d'autres graces par ſon entremiſe que celles nous fait ſans le ſavoir, & peut-être ſans le ſoir.

* IV. LETTRE *à Mr.* HAMON, *écrite dant le Carême de* 1668. *qui dura cette anné puis le* 14. *Février juſqu'au* 31. *Mars.*

LE ſaint tems de Carême où nous ſommes, très-cher frère, me fait penſer avec plaiſir à tre chère ſolitude d'autrefois, & aux perſo qui ont le bonheur de l'habiter maintenant qu eſt plus belle que jamais, & qu'elle joint enſe la priſon avec le déſert. Notre ſolitude eſt d nue depuis peu plus grande qu'elle n'étoit. Un t honnête homme d'Officier juſqu'ici l'avoit touj interrompuë par la conſolation de ſes viſites; & la nière obligeante avec laquelle il nous traitoit, n avoit bien addouci la rigueur de ce lieu, & n l'avoit fait regarder comme un nouveau mon où en perdant ſes amis au-moins de vue, on a le bonheur d'en retrouver d'autres qui éto d'autant plus chers & plus précieux qu'ils éto les ſeuls qui puſſent nous conſoler dans l'éta nous nous trouvions. Mais la Providence de I nous l'a ôté le mois paſſé, & nous nous retrou ſeuls, ou avec des perſonnes qui occupent la p

* Mr. de *Sacy*, & Mr. *Fontaine* n'ont paſſé que 2. Carêmes à l titie, celui de 1667. & celui de 1668. Ce qui me fait croire que lettre eſt du Carême de 1668. eſt que Mr. *Fontaine* appelle ici *Hamon* frère. & qu'il n'a commencé à l'appeller ainſi qu'après que de 1667. Voyez ci-deſſus, chap. 17.

de l'autre, mais qui ne la rempliſſent pas. Ils tâchent autant qu'ils peuvent de vivre à notre égard comme faiſoit celui qui les avoit précedé, mais nous éprouvons qu'il y a bien de la différence entre contrefaire l'honnête homme, & l'être en effet. Nous prenons pourtant bien garde de témoigner rien de cette différence que nous voyons, & nous traitons également des perſonnes qui nous traitent d'une manière bien inégale, parce qu'il ſeroit très-dangereux pour nous qu'on reconnût que nous euſſions quelque attache particulière avec celui qui eſt ſorti, & que cela ſuffiroit pour nous attirer de fâcheux inconvéniens. Ainſi toute notre vie, depuis ce tems-là, eſt devenuë une contrainte continuelle, & au-lieu de la liberté qui nous reſtoit au-moins de dire ce que nous penſions, il faut étudier toutes nos paroles, & gémir d'être obligés de parler en préſence de perſonnes qui comptent juſqu'aux ſyllabes, pour en faire leur rapport. Je vous aſſure, Mr. qu'il faut que Dieu verſe bien de la patience dans le fond du cœur, pour ſouffrir ſans chagrin les viſites & les fadaiſes de ces perſonnes. Je ſouhaiterois de tout mon cœur avoir été auſſi exact à ſouffrir autrefois toute l'humeur des perſonnes les plus bizarres, que je me vois obligé de l'être ici pour ſouffrir des perſonnes fort deſagréables, ſans qu'il paroiſſe aucune marque de ce deſagrément que j'y trouve. La charité ne fait pas toujours ce que fait l'amour propre; & le danger viſible des maux, auxquels le témoignage de mon mécontentement m'expoſeroit en ce lieu, me le fait ſupprimer ſans peine. Je ſouffre de bon cœur ces embarras, de peur de tomber dans d'autres, & la plénitude de puiſſance qu'ont ces perſonnes m'effraye, & me fait ouvrir les oreilles, pour écouter leurs diſcours fades, ſans aucune attache à la vérité, mais au-moins avec quelques petits témoignages, quoiqu'aſſez forcés, du plaiſir que je feins d'y prendre. Voilà notre vie, une grimace continuel-

tinuelle, & une comédie peut-être de part & d'autre. Nous avons été même contraints de prier ces personnes à manger quelquefois avec nous ; & après avoir longtems balancé, s'il valoit mieux s'aider par ces petits moyens de politique que d'aller trop rondement son chemin, en s'exposant de bon cœur à toute la fierté de la Gascogne, nos amis considérant le particulier de notre engagement, ce que nous avions fait avec l'Officier précedent, & ce que celui-ci pouvoit attendre de nous, nous ont déterminé à ce parti, & l'on voit ici à une même table des personnes qui ne sont pas *unius moris in domo.* Vous qui êtes exercé depuis longtems à souffrir par une grande charité tous les fardeaux des imparfaits, vous vous ririez sans doute de ma peine, & vous vous scandaliseriez par exemple, que des Prisonniers, qui devroient être prêts à toutes sortes d'évènemens, se trouvent en danger de perdre la patience en de si petits exercices, & infiniment moins considérables que ceux auxquels ils devroient se préparer. Mais je vous parle comme à moi-même, & je vous fais les mêmes reproches que vous me feriez. Nous aurons fort affaire encore, avec toutes nos complaisances, d'addoucir la fierté des Lions, & de briser les dents qui pourroient nous faire de bien sensibles blessures. Si les choses continuent comme elles ont commencé, & que ces nouveaux Officiers témoignent toujours la même bonne volonté, j'en rendrai graces à Dieu, comme d'un miracle pareil à celui par lequel il fermoit la gueule des Lions pour les empêcher de dévorer ses serviteurs. Je le prie, mon très-cher frère, de vous remplir de plus en plus de sa sainte grace, & d'écouter favorablement les prières que votre charité veut bien lui addresser pour moi, qui suis en vérité votre très-humble serviteur, & entièrement à vous.

V

V. LETTRE *de Mr.* FONTAINE, *à Mademoiſelle* * *

IL faut que je vous avouë, Mlle. que j'ai tant de joie de la lettre que vous venez de nous envoyer des Monts, que je ne puis m'empêcher de vous la témoigner. Mr. l'Abbé a été ſi touché en voyant que la perſonne, que vous ſavez, lui avoit écrit de ſa propre main, qu'il me fit connoître ſur l'heure la reconnoiſſance qu'il en avoit, & voulut bien me donner la lettre à lire, où je vis avec bien de la confuſion, mais en même tems avec bien de la joie, qu'un homme pour qui j'ai un reſpect ſi profond, ne dédaignoit pas de ſe ſouvenir de moi, & qu'il m'en donnât lui-même des aſſurances de ſa propre main.

LA déciſion que je vis enſuite touchant une difficulté qui tenoit depuis longtems Mr. l'Abbé en ſuſpens & dans l'irréſolution, acheva de me combler de joie. Je craignois toujours que l'humilité de cet humble Priſonnier, qui s'augmente de jour en jour, ne le fortifiât dans la penſée où je le voyois tout prêt d'entrer, de perdre le deſſein de travailler à l'avenir à des ouvrages qui pouvoient être ſi utiles au monde; & je vous aſſure que, dans le penchant où je le voyois de ce côté-là, il ne falloit pas une autorité moindre que celle d'une telle perſonne pour le déterminer entiérement. J'oſe vous aſſurer, Mademoiſelle, que celui qui lui écrit ne ſe trompe pas dans la penſée qu'il a que ſon état préſent pourra attirer quelque bénédiction ſur ſes travaux. Je ne crois pas que jamais homme ait mieux ménagé ſa priſon que lui. Son exercice continuel eſt la prière & les larmes : il y donne le jour entier, & autant qu'il peut de la nuit. Il dérobe même de plus en plus du tems de ſa promenade ſur les Terraſſes, où ſou-

VI. LETTRE à *Mr.* HAMON, *écrite après la Pentecôte de l'an* 1668, *qui étoit cette année-là le* 20 *May*.

JE voudrois bien voir, mon très-cher frère, ce que vous témoignez dans votre lettre avoir crit de la mort de nos deux autres frères * qui ont allés à Dieu les derniers. Nous n'avons vu ue la relation qui parloit des deux prémiers, & ui nous a fort édifiés. Le souvenir qui nous en este nous est précieux ; & la mémoire de ces personnes sera toujours en bénédiction parmi tous ceux qui s ont vus & connus. Nous craignons que le soin ue vous avez eu de ces malades ne vous ait inisposé vous-même : & la rareté de vos lettres ous donne de sécrettes appréhensions, dont nous oserions presque nous éclaircir, de peur de les ouver trop bien fondées. Je bénis Dieu qu'il t conservé à nos chères Mères Mr. d'Onis. † Il mble par quelques lettres qu'on a vuës, qu'il ait é en danger.

Nous nous portons bien tous ici, graces à Dieu, ns l'humble attente des évènemens bons ou mauais qu'il plaira à Dieu de faire naître, quoiqu'il e puisse y avoir rien de mauvais dans ce qui ra réglé par sa sagesse. Nous avons senti deuis peu dans nous-mêmes que ce qu'on appelle aux dans ce monde, comme est l'état d'une prin, est un vrai bonheur. On nous a fait savoir bénédiction que Dieu a répandu sur une Requête qui

* Depuis le 29. Mars 1668. jusqu'au 17. Avril suivant, il mourut s Granges (qui étoit une Ferme de Port-Royal des Champs) sept rsonnes, dont il y avoit quatre solitaires de Port-Royal, savoir ssieurs de la *Rivière*, *Bouilly*, *Moreau*, & *Beslandes*. C'est apparemment de ces quatre Messieurs que parle ici Monsieur ntaine.

† Mr. *d'Onis* est apparemment Monsieur *Charles Duchemin*, qui oit aussi alors aux Granges, le seul qui restât après la mort des tre autres.

vent il n'iroit pas, s'il suivoit son mouv
Mais, comme il croit nous devoir cette cha
y va, mais il se retire presque durant tout
dans un petit cabinet qui est sur la Terrass
retiré de tout bruit, où il empêche bien
source de ses larmes ne se tarisse. L'Offic
le promène en est tout étonné; & quand i
reprendre, il n'ose le regarder en face. Il
soit l'autre jour, en s'entretenant avec moi
ses assez indifférentes, pendant que Mr.
étoit seul: „ Que faisons-nous, Monsieur,
„ fait maintenant Mr. l'Abbé? serai-je,
„ il, toujours misérable, & ne craindrai-je
Dieu? „ Je ne doute point, Mademoiselle
Dieu ne bénisse tout ce qui sortira d'un he
plein de Dieu; & je suis ravi qu'il n'y
moyen, après la décision de celui qu'il ho
profondement, de se dispenser d'une occu
dont son humilité sembloit l'éloigner. Je
Mademoiselle, que, comme vous avez négoc
te affaire, vous devez avoir une grande joi
si heureux succès. Je ne crois pas que Mr
bé soit dans la disposition d'écrire sitôt à ce
vient de l'honorer d'une lettre. Il sera bien
voir ce que deviendra son voyage. Je vou
Mademoiselle, lorsque vous lui écrirez, de
rer de ma profonde reconnoissance pour la
qu'il veut bien avoir pour moi. Je suis
respect que je vous dois, Mademoiselle, vot

VI. LETTRE *à Mr.* HAMON, *écrite après la Pentecôte de l'an* 1668, *qui étoit cette année-là le* 20 *May.*

JE voudrois bien voir, mon très-cher frère, ce que vous témoignez dans votre lettre avoir écrit de la mort de nos deux autres frères * qui sont allés à Dieu les derniers. Nous n'avons vu que la relation qui parloit des deux prémiers, & qui nous a fort édifiés. Le souvenir qui nous en reste nous est précieux ; & la mémoire de ces personnes sera toujours en bénédiction parmi tous ceux qui les ont vus & connus. Nous craignons que le soin que vous avez eu de ces malades ne vous ait indisposé vous-même : & la rareté de vos lettres nous donne de sécrettes appréhensions, dont nous n'oserions presque nous éclaircir, de peur de les trouver trop bien fondées. Je bénis Dieu qu'il ait conservé à nos chères Mères Mr. d'Onis. † Il semble par quelques lettres qu'on a vuës, qu'il ait été en danger.

Nous nous portons bien tous ici, graces à Dieu, dans l'humble attente des évènemens bons ou mauvais qu'il plaira à Dieu de faire naître, quoiqu'il ne puisse y avoir rien de mauvais dans ce qui sera réglé par sa sagesse. Nous avons senti depuis peu dans nous-mêmes que ce qu'on appelle maux dans ce monde, comme est l'état d'une prison, est un vrai bonheur. On nous a fait savoir la bénédiction que Dieu a répandu sur une Requête qui

* Depuis le 29. Mars 1668. jusqu'au 17. Avril suivant, il mourut aux Granges (qui étoit une Ferme de Port-Royal des Champs) sept personnes, dont il y avoit quatre solitaires de Port-Royal, savoir Messieurs de la *Rivière*, *Bouilly*, *Moreau*, & *Deslandes*.

C'est apparemment de ces quatre Messieurs que parle ici Monsieur *Fontaine*.

† Mr. *d'Onis* est apparemment Monsieur *Charles Duchemin*, qui étoit aussi alors aux Granges, le seul qui restât après la mort des quatre autres.

qui fut préſentée au Roi à la Pentecôte ; & on nous a mandé avec aſſez de ſoin tous les bons effets que cette pièce avoit produits. On nous diſoit enſuite bien des choſes des Evêques qui ſe remuent, & que quelques-uns d'eux avoient bien à cœur la liberté de Mr. l'Abbé. Comme dans ces nouvelles, qui ſont aſſez extraordinaires en ces mauvais tems, il eſt difficile de retenir ſon eſprit, & de l'empêcher de courir à perte de vuë, ces bruits favorables nous faiſoient entrevoir de loin quelque eſperance de liberté. Et comme lorſque nous ſommes dans notre aſſiette d'eſprit la plus ordinaire, nous nous offrons à Dieu, comme devant mourir au lieu où nous ſommes, ces foibles vuës d'une liberté future nous ôtoient, comme malgré nous, cette paiſible diſpoſition de cœur, & nous faiſoient prendre une certaine fierté qui nous faiſoit ſentir combien l'état d'humiliation eſt plus heureux dans ce monde, & combien il eſt plus aiſé de ſe conſerver dans les maux de cette vie que dans les biens. Je ne juge point des autres par moi-même, & je n'ai garde de croire que les autres ſoient auſſi foibles que je le ſuis, pour avoir beſoin des mêmes remèdes que moi. Mais je reconnois que l'état où je ſuis maintenant eſt un des plus heureux où j'ai été de ma vie, & je ne regarde la liberté qu'avec frayeur. Je ſai qu'il faut beaucoup de force pour ſe faire une priſon volontaire ; & je craindrois que Dieu me rendant un peu plus à moi-même, la loi de l'eſprit n'eût pas la même force ſur moi que la loi des hommes, & que je ne fuſſe pas auſſi exact à m'impoſer des barrières, des portes & des ſerrures, qu'ils le ſont pour nous renfermer dans notre chère ſolitude. Mais j'eſpère que je n'ai rien à craindre de ce côté-là, & que je pourrai continuër de dire toujours à Dieu, *Bonum mihi quia humiliaſti me.* Il ſauve dans les biens & dans les maux. Tous ces états ne lui ſont rien, quand il étend ſa main pour protéger ceux qu'il aime.

Mais

Mais quoique je l'adore dans tous les ordres qu'il lui plaira tenir sur moi, & que je me confie toujours en sa miséricorde, j'ai pourtant un goût particulier à lui dire : *Bonum mihi quia humiliasti me.*

Je sais qu'on doit souhaiter la sanctification de son nom, la paix de son Eglise, la victoire de sa vérité, & l'édification des Peuples, mais je ne sais comment sa sagesse a allié admirablement ces choses avec l'oppression des personnes, & qu'il les tient toujours sous la main des hommes, pendant qu'il fait de plus en plus éclater sa vérité. C'est un moyen admirable pour accorder en même tems tout ce que nous lui pouvons demander.

Obligez-moi, Monsieur, de vous souvenir quelquefois de moi dans vos prières. La charité que vous daignez bien avoir pour moi qui le mérite si peu, m'est une preuve, & comme un gage de celle de Dieu. Je sais que vous m'aimez, & je n'oserois pas vous en prier, si vous ne m'en aviez donné des assurances. Je ne vous prie de continuer de le faire que parce que vous l'avez commencé tout volontairement. L'amour que les serviteurs de Dieu ont pour des gens faits comme moi, tient quelque chose de celui de Dieu-même. Nous ne pouvons les mériter les prémiers ; mais lorsque d'eux-mêmes ils se sont engagés à nous aimer, nous avons quelque droit ensuite de les conjurer de ne pas cesser. C'est la grace que je vous demande, mon très-cher frère, en vous embrassant de tout mon cœur, &c.

VII. *Lettre de Mr.* FONTAINE *à Mr.* HAMON, *écrite quelque tems avant la Paix de l'Eglise, & avant sa sortie de prison, arrivée le* 31 *Octobre* 1668.

Je suis confus, Monsieur, de toutes les bontés que vous me témoignez. J'ai bénis cent & cent fois ma prison de ce qu'il semble qu'elle vous avoit donné tant de charité pour moi ; & j'ai presque peur qu'elle ne finisse, dans la crainte que vous ne croyiez que je n'aie plus tant besoin de votre assistance. On nous faisoit néanmoins esperer ces jours passés que notre liberté viendroit bientôt, & je vous avouë que pendant un ou deux jours, j'avois l'esprit un peu en suspens dans cette attente.

Mais comme on nous a dit depuis, non pas qu'elle soit desespérée, mais qu'on ne nous l'accordera pas sitôt, je ne puis vous exprimer dans quelle profonde paix je me suis retrouvé d'abord. J'espère, quoiqu'il arrive dans la vie, de ne me pas reprocher un jour de n'avoir pas compris le bien de la prison, lorsque j'y étois; car il m'a été toujours nouveau, & je vous assure que quand elle dureroit encore plus longtems qu'on ne le pense, je croi qu'avec le même secours de la miséricorde de Dieu, je ne m'y ennuyerois point, & que j'en rendrois de tout mon cœur des actions de graces à Dieu comme d'une nouvelle faveur. Il me suffit que la paix, dont on nous parle tant, fasse triompher la vérité, & relève ceux qui l'ont soutenuë, en remplissant de confusion les ennemis qui l'ont attaquée. J'aime presque mieux avoir part un peu de loin tant de belles choses qu'on nous apprend, que de les voir de plus près, de peur de la contagion qui y est à craindre. C'est, par exemple, par une miséricorde toute particulière sur nous que Dieu permet qu'au milieu de la paix jamais nous n'ayons tant senti les effets de la guerre.

Nous

Nous nous voyons tous les jours ici dans de nouvelles contraintes & dans de nouveaux retranchemens de quelques petites conſolations.

On a interdit depuis cette ſemaine la Terraſſe à *Meriſſent*, notre très-cher frère, & par conſéquent [illegible]oi qui ne puis le laiſſer ſeul dans la chan-

On a défendu à un Officier qui nous aimoit de venir manger avec nous, comme il l'a fait depuis longtems. On ne peut ſouffrir que de nos fenêtres nous recevions quelque témoignage d'affection de nos amis; & pour empêcher que nous n'ayions aucune familiarité dans la Baſtille, Mr. le Gouverneur nous fait ſervir par ſon Palefrenier. Ce bon homme, qui n'eſt point diſſimulé, témoigne par toutes ces marques la douleur qu'il a que nous lui échappions; & après avoir tenté, de concert avec les Jéſuites, inutilement tous les moyens de nous retenir, il ſe venge de la perte qu'il va faire d'une piſtole par jour par ces petits desagrémens.

Je crois que lui & ſon bon Confeſſeur le Père *Annat* ſont les deux qui ſoient les plus fâchés de cette paix; & je crois qu'il aura bien de la peine malgré cela de parler mieux à l'avenir de Mr. l'Abbé; car il dit tout franchement dans une viſite qu'il lui rendit il y a quinze jours, qu'il l'eſtimoit dans le cœur, mais que néanmoins il parloit de lui à tout le monde comme d'un Pendart & d'un Bourreau, parce que le devoir de ſa charge l'y obligeoit. Il ne ſeroit pas fâché que tout le monde eût de lui cette penſée: mais je ne crois pas que, quoiqu'il diſe, il y réüſſiſſe. Pour empêcher de même le pauvre Mr. *Ancheman* de ſortir, il fait accroire aux Miniſtres que c'eſt un fou à lier. On ne peut pas dire ce que c'eſt que la Baſtille: en vérité cela paſſe toute imagination; & plus nous y ſommes, plus nous apprenons que nous ne le comprenons pas encore. Avec tout cela nous

te de grands tréſors dont il peut maintenant fai
part aux autres, je puis dire que, lorſque la ch
rité parle en vous, la vérité rougit auſſi en mo
& conſidère vos loüanges comme le ſujet de
douleur. Vous me ſuppoſez en l'état où je devr
être, & moi je me ſens tel que je ſuis. Vo
loüez un Pauvre de ſes richeſſes & un Malade
ſa ſanté. Il ne laiſſe par pour cela de demeur
ce qu'il étoit, parce que les paroles ne peuve
ni enrichir ni guérir perſonne.

MAIS ce que vous me dites avec tant de bo
té ne laiſſe pas de me pouvoir être utile, par
qu'il me tiendra lieu ou d'un avertiſſement
mauvais uſage du paſſé, ou d'une exhortation
une plus grande vigilance pour l'avenir: *fuc
laus*, diſoit autrefois Mr. de St. Cyran, *laudabi
ad virtutem invitatio.*

NE croyez pas néanmoins, Monſieur, que
me veuille ſervir de ce que je vous dis de ma d
poſition préſente, qui a plus beſoin de votre comp
ſion & de vos prières que de votre eſtime, po
m'exempter de répondre par ma conduite à ce
chaleur de charité que feu mon frère * a toujou
témoignée pour vous: au-contraire, Monſieu
je me ſens porté à vous donner de tout mon cœ
le peu que je puis, & par mon inclination par
culière, & pour conſerver en votre perſonne
dépôt d'amitié & cet héritage ſi précieux que n
laiſſé un frère dont la mémoire m'eſt non ſeu
ment chère, mais même en vénération pour l
dons de grace que Dieu avoit mis en lui, & qu
pour ne dire rien davantage, auroit été digne
ſurément d'avoir un frère qui lui fût plus ſemb
ble que je ne le ſuis. J'aurai ſoin comme lui de vo
avoir toujours préſent devant Dieu, & de lui
frir mes prières pour votre ſalut comme pour
mi

* Si cette lettre eſt de Mr. de *Sacy*, comme je le conjecture, c
Mr. le *Maître* dont il eſt ici parlé.

bien propre. Vous faites bien cependant de suivre les desseins de la providence de Dieu sur vous touchant le lieu de votre demeure. Dieu est immuable: il n'aime point la légèreté de l'esprit humain, & il n'approuve dans notre vie que les changemens dont il est l'auteur. Nous sommes ici nous-mêmes dans l'incertitude de ce que nous deviendrons: car la tranquillité publique ne s'est pas encore étenduë jusques sur les filles de Port-Royal; & celles qui ont eu le plus de part à la persécution, sont les seules qui n'en ont point à la paix.

Je vous demande vos prières, Monsieur, comme vous vous pouvez assurer des miennes; & je vous prie de me croire, & au nom de feu mon frère & au mien propre par le lien d'une double amitié, Monsieur, votre, &c.

IX. *Lettre de Mr.* Fontaine, *à la Sœur Isabelle Agnès* le Feron.

A Port-Royal des Champs, le 16. Mars 1691.

J'ai eu beaucoup de peine, ma très-chère Sœur, de n'avoir point eu l'occasion de répondre plutot au billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Le commerce sûr de notre pauvre solitude à Paris est rare; mais heureusement Madame *Pepin* vient ici pour une demie journée, qui m'a promis de faire tenir ceci à Madame de *Pontpertuis*, sa bonne amie.

Vous direz, s'il vous plait, à nos révérendes Mère, & celle d'à présent & à l'ancienne, que je leur suis très-obligé d'avoir jetté les yeux sur moi pour les traductions dont vous me parlez: j'y travaillerai de mon mieux, mais je crains de perdre beaucoup de la force des expressions latines. Vous m'obli-

ge-

gerez aussi d'assurer Mademoiselle de *Ver* mes profonds respects, & de lui dire que j haiterois que cet ouvrage, où elle prend pa durer jusqu'à ma mort, afin de mourir en t lant à ce que désireroit de moi une pers qui j'ai tant d'obligations. Je vous prie cep de les prier d'avoir quelque égard à mes infirmités qui m'empêcheront d'avancer da ouvrage aussi promtement que je le voudro fuis avec respect, ma Sœur, tout à vous, *Fo*

X. *Lettre du même à la même.*

Le Lundi Saint 1691.

J'AI reçu un billet de votre part, ma daté des prémiers jours du Carême, & n'ai reçus qu'un peu avant la mi-Carême observé tous les voyages surs qu'on fer lieu où je suis à Paris, pour vous y répondr

ENFIN je l'ai fait par Madame *Pépin*, qui ét nuë maison située au lieu où je suis; & c elle est voisine & amie de Madame de *Fontp* je l'ai prié de lui donner ma lettre pour v faire tenir. Comme je n'ai rien entendu d de peur de quelque équivoque, je prends la té de vous écrire une seconde fois de Paris fête de Pâque m'appelle.

JE vous disois dans mon billet, ma Sœu j'étois bien obligé à nos révérendes Mèr nouvelle & l'ancienne, de m'avoir fait l'honn jetter les yeux sur moi pour l'ouvrage dont me parlez. Je tremble quand je compare foible génie à la force de celui de l'Auteur, d sera difficile d'égaler les expressions vives é chantes, mais je ferai de mon mieux.

JE vous prios encore de dire à Madem de *Vertus* que je souhaiterois de tout mon que ces traductions durassent jusqu'à ma mor

voir la consolation de mourir en travaillant un ouvrage auquel elle me fait témoigner elle prend part. Je finissois en vous priant de e que l'on eût un peu égard à mes petites inités qui m'empêcheront d'aller aussi vîte que le voudrois. Je suis avec un très-profond reset tout à nos chères Mères, tout à Mademoile de *Vertus*, & tout à vous, ma Sœur, votre, *Fontaine.*

XI. *Lettre du même à la même.*

Le 8. Septembre 1691.

Je crains également, ma très-chère Sœur, & vous renvoyer vos originaux latins, à cause de dification que j'en retire tous les jours, & de us envoyer ma traduction Françoise, à cause de disproportion que j'y trouve avec l'original. l y a encore quelque suite, ce sera pour moi e continuation de joie & un redoublement d'o gation. Il y a environ un mois qu'on me perdit e lettre de ma Sœur, Religieuse à Villeroi, & n me dit chez Mr. *Barail* qu'on l'avoit envoyée ec une de Port-Royal, qui par conséquent a é aussi perdue. J'en ai beaucoup de douleur, ais il est bon que vous en soyiez avertie. Si je craignois d'être importun, je vous demande- ls si on taille encore des plumes de cuivre chez us, & en ce cas je prierois notre révérende ère de m'en donner quelques-unes. Ce seroit e grande charité pour un petit peuple de la npagne où nous sommes dont on veut bien pren- quelque soin. Je prends la liberté de lui offrir s très-humbles respects & de lui demander ses ères: c'est aussi la grace que je vous demande, Sœur. Je suis votre très-humble & très-obéis- t Serviteur, *Fontaine.*

XII.

XII. *Lettre du même à la même.*

Le 13. Novembre 1691.

Je vous envoye vos papiers traduits, tou
rempli de la piété qu'ils renferment, tou
dans la confusion de ne les pouvoir égaler en
çois, & toujours dans la crainte qu'ils n'aient
de suite, Je vous supplie, ma Sœur, de vo
bien tout ramasser, & qu'il n'échappe pas un
mot que vous n'ayiez la bonté de continu
m'envoyer. Quand ma traduction seroit telle q
le ne pût être bonne à rien, c'est trop de
heur de s'occuper à des choses si édifiante
nous remplissent l'esprit des personnes don
paroles & les actions s'accordant si à
& qui ne parloient que de l'effusion de
cœur. Je vous supplie, en assurant notre sér
de Mère de mes très-humbles respects, de lui
mes remercimens des plumes de cuivre: elle
été reçuës ici avec bien de la reconnoissance
y avoit encore quelques vases vuides qui se
présentés: c'est-à-vous à voir si l'huile co
encore. Votre dernier billet m'a réjouï, en
faisant voir qu'il n'y avoit point eu de lettres
rées. Pour ce qui est de me nommer dans l
soin, je n'y vois point d'obstacle. On fait sou
des mystères qui tôt ou tard sont découverts.
suis avec respect tout à vous, &c. *Rutaine.*

XIII. *Lettre du même à la même.*

Du 8. Décembre 1691.

RRIVAI heureuſement à Paris au même mo- qu'on apportoit votre lettre qui étoit datée ême jour. J'en ai reſſenti, ma Sœur, une grande joie.

UR la propoſition que vous m'y faites, je is vous en remercier aſſez, & en général je ſupplie très-humblement de ne pas tant me ger, mais d'être très-perſuadée que plus vous erez l'honneur de m'employer, plus je vous rai d'obligation. Si donc vous croyez que ne faſſe point de peine à la perſonne qui y a travaillé, vous donnerez les ordres pour re- les papiers que l'on portera s'il vous plaît à naire chez Mr. *Barail*; mais en diſant que me les y garde juſqu'à ce que je vienne les ire moi-même. Je retourne demain à la cam- e, n'étant venu ici que pour la fête, mais viendrai, s'il plaît à Dieu, paſſer les fêtes oël, & alors je prendrai les papiers. La let- ue je vous renvoye eſt de Mr. de *Sens*, & de *Sacy* l'admiroit. Permettez-moi de pré- r mes très-humbles reſpects à notre révéren- lère, de demander vos prières, & de vous r que je ſuis avec reſpect tout à vous, &c. *Fontaine.*

XIV. *Lettre du même, à la même.*

Du 27. Février 1692.

Le mauvais tems & les chemins impratiquables m'ont empêché, ma Sœur, de pouvoir venir plutôt à Paris, & d'y apporter les papiers que vous aviez eu la bonté de m'addresser. Je vais les faire porter chez *Jeanne*. Je n'y ai guères trouvé que des mémoires peu suivis, qui apparemment ont servi à autre chose. Je n'ai pas laissé, pour ne rien perdre, de tâcher d'y mettre quelque suite, comme vous m'aviez fait l'honneur de me témoigner que vous le désiriez. Si vous ne le trouvez pas bien, vous avez toujours les originaux. Je n'ai pas cru par respect devoir toucher à ce que d'autres avoient fait avant moi. En visitant une petite cassette de papiers, j'y viens d'appercevoir de l'écriture du défunt. J'ai tout pris, & l'ai mis dans le Portefeuille que je vous envoye. Je ne sai si cela n'a pas été imprimé, car après avoir lu les livres qu'on m'a fait la grace de me donner, je les ai envoyés à Mr. *Hamon*, son Parent, qui est un Ecclésiastique des plus vertueux & des plus exemplaires de Bayeux, qui a conduit très-sagement une personne qui est avec moi depuis sa plus tendre enfance. Ainsi dans l'incertitude si cela étoit imprimé, ou si on n'en avoit point tiré copie avant de nous les envoyer à la Bastille, je vous ai addressé ce que j'ai pu ramasser des originaux, sans rien transcrire: un coup d'œil vous fera juger de tout. Je vous supplie, en présentant mes profonds respects à la révérende Mère, de lui demander si elle pourroit nous faire la charité de nous envoyer quelque fiole de beaume ou d'huile pour les plaies, & quelque rouleau de cet excellent onguent dont on se servoit tant autrefois dans votre Maison pour guérir les malades. Nous sommes dans un endroit

droit de la campagne où cela seroit fort nécessaire. On auroit la bonté de marquer exactement toutes les circonstances pour s'en bien servir. Je vous demande pardon de ma liberté, mais la charité souffre tout.

Je suis avec respect tout à vous, ma Sœur, & vous demande vos prières. *Fontaine.*

XV. *Lettre du même à la même.*

Le 26. Mars 1692.

Je suis venu tout-à-propos à Paris passer la fête d'hier pour recevoir tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je ne puis assez vous en témoigner ma joie & ma reconnoissance. Pour le travail que vous me faites la grace de me proposer, & que je reçois de tout mon cœur, j'ai deux choses à vous dire: la prémière, que ne m'attendant plus à rien de votre part, selon ce que j'avois vu des plus petits fragmens que l'on avoit ramassés avec tant de soin, j'ai mis un autre ouvrage sur le métier qui me tiendra assez longtems: c'est une traduction de St. *Paulin* faite par feu Mr. *Santeuil*: sa veuve avec d'autres personnes de poids ont tant sollicité Mr. *Barail*, pour le prier de me faire agréer cette revuë, que je n'ai pu la refuser. C'est une Père de l'Eglise que Mr. de *Sacy* estimoit beaucoup. L'autre chose est que jettant les yeux sur ces lettres, j'y ai vu assez de verbiage & bien des choses inutiles qui n'ont rien de la gravité que doivent avoir des lettres qu'on garde, & qui ne peuvent souffrir qu'en écrivant à un ami, & lui disant sans beaucoup de choix tout ce qu'on a dans le cœur, on l'entretien de minuties. Vous me permettrez donc de faire un discernement de tout cela, & de ne transcrire que ce qui m'édifiera. Il y en a une grande quantité où il parle, à ce que j'ai entre-

trevu des bouillons & des potages qu'il pr
Tout cela ne mérite pas qu'on en tienne m
tre : mais je vous renverrai exactement tous v
ginaux avec mes copies, & marquerai ce qu
rai laiſſé, ou ce que j'aurai tranſcrit ; & vo
viendrez enſuite aux avis. Il faut tâcher dan
où je ſuis de ne rien donner à la bagatelle.
j'aurai mieux vu les choſes, j'en pourrai parl
certainement. Je parts pour la campagne,
avec un profond reſpect, ma Sœur, le très
ble ſerviteur de notre révérende Mère, & de
votre Maiſon. *Fontaine.*

XVI. Lettre *du même à la même*

Du 8. Avril 1692.

Je me donnai l'honneur de vous écrire avan
retour à la campagne, pour vous dire ſeule
ma Sœur, que vous pouvez vous aſſurer &
cret & de la ſureté des Papiers dont vous m
rendu le dépoſitaire. Il ſuffit que je vous di
j'en connois le prix, quoiqu'il y ait de petite
ſes que je crois devoir retrancher, afin qu
ait rien que de très-grave, & qui ne ſoit
trop diffus. Je vous remercie en même tem
aſſurances que vous me donnez des nouveau
vrages qui pourront ſuivre celui-ci, qu
long en ſoi, mais toujours très-court pour

Permettez moi de préſenter à notre révé
Mère mes profonds reſpects, de lui dem
ſes prières, comme je prens la liberté de vo
mander auſſi les vôtres, ma Sœur, & de vou
rer que je ſuis très-humblement tout à vous
Fontain

XVII. LETTRE *du même à la même,*

Vendredi . . . . 1692.

Nous reçûmes hier au soir des fruits de votre ert. Tout étoit dans la joie en voyant des ſonnes de votre quartier. Je me ſouviens de que Mr. de *Beaumont* diſoit autrefois à Mr. de *Cyran* qu'il étoit allé voir, & à qui il marquoit reſpect qu'on avoit pour lui à Port-Royal : „ſi n oiſeau de St. Cyran paſſoit par Port-Royal ; out le monde coureroit aux fenêtres pour le voir ; „ car il eſt vrai que hier, pendant : l'on déchargeoit le Cidre dans la Cour, is nous jettâmes au cou des chevaux J'a- s déjà préparé l'argent pour le faire por- à *Jeanne*, & je n'en fus empêché que par- que le ſoir étoit fâcheux en ces quartiers-là ; s *Roullard*, que j'envoyai eſcorter la charette, yant apporté votre lettre qu'un garçon de pié it porté tout droit chez *Jeanne*, je fus bien ſur- de la bonté de notre révérende Mère. Ma on voulut répliquer d'abord quelque choſe, s je fus bien aiſe de voir que le poids de ſon au- té, & la crainte de lui manquer de reſpect & béiſſance, l'emporta ſi fort ſur mon eſprit, que lemeurai ſans rien dire. Il m'en eſt ſeulement é une confuſion de la liberté que j'ai priſe, & inſtances un peu trop peſſantes que j'ai faites e ſujet. Une autre fois je tâcherai d'être plus e.

e ne vous enverrai les traductions qu'au prémier yage.

Pour Mademoiſelle de *Vertus*, vous pouvez bien er de la joie que j'aurois de mettre par écrit que j'en ſai, & de vous témoigner mon ſiſſance en ce point, mais il ne me vient rien particulier dans l'eſprit lorſque j'y penſe. Auſſi

ai-je

Madame de *Longueville* : leur union & leu
tion bien décrites ſeroient deux fort beaux
Je vous ſupplie, ma Sœur, de témoigne
révérende Mère ma profonde reconnoiſſan
bontés qui paſſent tout ce que j'en aurois
giner. Qu'elle les étende encore un peu
lui plait, en priant Dieu d'avoir pitié de n
Je vous demande la même grace, ma Sœu
avec reſpect tout à vous. *Fontaine.*

XVIII. LETTRE *du même à la même.*
Novembre ou 5. *Décembre* 1692. *ſur la mor*
demoiſelle de VERTUS, *décedée le* 21 *Novem*

EN recevant votre billet hier, ma Sœ
d'abord de la joie, & me promettois que
vrage nouveau, mais elle fut changée bi
triſteſſe, en y apprenant la nouvelle que v
vez fait la grace de me mander. Je ne ſa
quoi le jour de la *Ste. Catherine* j'avois cett
rable perſonne continuellement devant le
Je ſavois que c'étoit ſa fête, mais je ne ſa
qu'elle l'étoit allée fêter dans le ciel. J
prends quelle a été la douleur de toute vo
ſon à cette perte. Peut-on jamais trou
ſonne qui l'ait tant aimée, & qui l'ait ſer
plus de ſageſſe & plus d'affection. J'ai e
neur de la connoître aſſez pour être tén
ſon zèle pour tout ce qui vous regardoit
peut dire d'elle, à l'imitation de Mr. de *St*
qu'elle n'aimoit que Dieu dans le ciel, &

en la terre, & qu'elle avoit beaucoup de mépris pour tout le reſte, ſe mettant elle-même au rang des choſes qu'elle mépriſoit. Que de perſonnes l'auront reçuë dans l'autre monde, & qu'elle n'y aura pas été inconnuë. Tous les amis & toutes les amies de la vérité, dont elle a été une ſi grande protectrice, n'auront pas manqué de la ſécourir dans ce paſſage.

Il faut bénir Dieu d'avoir ſi ſaintement accompli ſon ouvrage en elle, & le prier de couronner maintenant ſes dons. Je ne ſais, à bien parler, ce que je vous dis, ma Sœur. Tant de différens ſentimens de douleur, de reſpect, de reconnoiſſance, partagent mon cœur, que je ne ſais où j'en ſuis; que je ſouhaiterois que Mr. *Hamon* lui eût ſurvêcu de quelques jours! il auroit trouvé dans ſa bonne amie une belle matière pour exercer tout le brillant de ſon eſprit, mais le recit ſimple & fidèle de tout ce qu'elle a fait, ne ſera que trop ſuffiſant pour faire voir [illegible]e doit être regardée comme une vraie Mère [illegible]lſraël. Je crois que notre révérende Mère trouvera un vuide maintenant, car quoiqu'elle ait un ſi grand fonds de ſageſſe, je m'imagine néanmoins qu'elle ne laiſſoit pas de ſe trouver bien quelquefois de ſes conſeils.

Pour le Cidre, ma Sœur, ſi je ſavois le jour que l'on me fera la grace de me l'envoyer, je ferois tenir une perſonne aux portes pour l'attendre, mais en tout cas la bonne *Jeanne* me le fera tenir.

Je vous ſuis bien obligé de vos bontés. Je rends par avance de très-humbles actions de graces à notre révérende Mère, & ſuis, ma Sœur, avec un profond reſpect, votre très-humble, &c.

Fontaine.

XIX. Lettre *du même à la même.* 1692.

Pour Mademoiselle de *Virtus*, l'admira
que j'ai d'elle fait que je n'ai qu'un so
nir confus, tant d'excellentes qualités qui me r
de ce que j'en ai vu autrefois. Son zèle pour
de *Sacy* m'a tout rempli l'esprit. Elle étoit pr
gue pour prévenir ses besoins. Elle a semé
cette occasion avec abondance. Aussi quelle
dresse de part & d'autre ! quel soin de lui,
qu'il étoit à la Bastille ! je lui ai toujours attr
la paix de l'Eglise, qui fut la délivrance de
qu'elle aimoit, & qui semble n'avoir été faite
pour lui rendre Mr. de *Sacy*, puisque quinze j
après, toutes les brouilleries recommencèrent
après ce coup tout miraculeux elle ne pensa
comme *Judith*, qu'à s'aller renfermer chez
avec ses bonnes filles, [illegible]*udent illam in portis e*
ejus. Elle étoit digne [illegible] vivre & de mourir e
vos bras ; & il y avoit peu d'autres mains qu
vôtres qui fussent dignes d'elles. Tout me
que quand je parle d'elle : il n'y a que mes
qui viennent au secours. Je suis avec respect
à vous, ma Sœur, & avec votre permission
ffre mes très-humbles obéissances à notre révé
de Mère. *Fontaine.*

X. LETTRE *de Mr.* FONTAINE *à Mr.* THOMAS DU BOROGER, **qui demeuroit alors dans la rue neuve St. Etienne à Paris. Sur la mort de Mr. de* TILLEMONT, † *& de Mr.* DUFOSSE'. §

De Melun, le 10 Novembre 1698.

MONSIEUR,

J'AI appris ici de Mr. *Racine* la triſte nouvelle Mr. votre frère, que Mr. *Weillard* venoit de lui nder. Elle nous a extrêmement affligés, & a angement troublé la joie que nous cauſoit la ɔfeſſion de Madame ſa fille, & toutes les cirɔſtances qui l'accompagnoient. Vous pouvez er, Monſieur, qu'encore que cette perte vous t très-particulière, elle ne laiſſe pas d'être comne à beaucoup de perſonnes; & je puis dire à ite l'Egliſe, car qui pouvoit aimer l'Egliſe, & pas aimer Mr. votre frère, qui la ſervoit ſi utilent. Je ne croyois jamais ſurvivre à deux exlens amis qui ſe ſont ſuivis de bien près l'un itre; j'entens Mr. de *Tillemont*: je les ai pleuré, les pleure encore, & les pleurerai longtems. us deux élevés dans le même Port-Royal ont ſervé juſqu'à la fin l'innocence de leurs mœurs. us deux ont ſoutenus les eſperances que l'on ɔit de bonne heure conçuës d'eux, en les diſguant d'une foule d'autres enfans de qui on atɔdoit moins. Tous deux amis de deux excels frères avec qui ils ont toujours eu une liaiſon -particulière, l'un ayant rempli pour l'hiſtoire que Mr. *le Maitre* avoit déſiré, l'autre ayant rem-

teigneur de Boroger, qui eſt une Paroiſſe du Pays de Caux, née d'un quart de lieuë de Buchy, Bourg célèbre par ſes Foires & Marchés

†ort le 10 Janvier 1698.

‡ort le 4. Novembre 1698. Voyez leur article dans le Nécrologe. ie de Mr. de *Tillemont*, & les Mémoires de Mr. du *Foſſé*, où a mis un extrait de ſa vie.

rempli pour l'explication de l'Ecriture, ce
de *Sacy* avoit déjà commencé. Tous d
donné un grand exemple en ce ſiècle. L
nant la vie d'un Prêtre retiré, a appris au
ſiaſtiques à ne pas ſe fourrer dans des bené
dans les emplois de l'Egliſe, quand Dieu
pelle pas ; l'autre, en vivant en très-honné
me, & en Laïque retiré & ſavant, a app
Laïques à ne pas s'ingérer témérairement
mêmes aux ordres ſacrés quand Dieu
pelle pas, & leur a fait voir qu'il ne ſ
d'avoir de la piété, de l'érudition & de l'é
ce, pour monter à ces miniſtères divins où
monde ſe pouſſe.

QUE leur mémoire ſoit à jamais en bén
ſur la terre, & que leur ame ſoit reçuë
dans le ſein de ceux qu'ils ont aimés & de
ont été ſi chéris. C'eſt ce que leur ſouhaite
mande pour eux une perſonne qui les hon
niment, & à qui leur mort ſi chrétienne re
le encore le profond reſpect qu'il avoit po

POUR vous, Monſieur, je crois que v
doutez pas que Monſieur votre frère ne cc
d'où il eſt, de jetter des regards ſur vous
encore ſur la terre, & d'avoir toujours u
rité vraiment fraternelle pour vous, pour
me votre épouſe, ſa belle ſœur, & pou
votre famille, dont je ſuis avec un profo
peſt,

Monſieur,

Le très-humble & très-obéiſſ
Serviteur,

Signé, *F*

XXI. *Lettre de Mr. de* SACY *aux Religieuſes de Port-Royal.*

Le 10. Sept. 1665.

IL tire de tout ce qu'ont ſouffert les Religieuſes de Port-Royal juſqu'à leur réünion de puiſſans motifs de conſolation, de joie, de courage & de fidélité, dans laquelle elles doivent perſévérer juſqu'à la fin.

JE me ſens preſſé d'écrire ſans bien ſavoir à ui, ni comment ce que j'écris pourra être vu. Mais joie que j'ai & l'admiration où je ſuis du mira- e que Dieu a fait, en réüniſſant * ſes filles & ſes rvantes diſperſées, fait qu'il me ſemble qu'on ne uroit mieux le louër qu'en prennant part aux ûanges que vous lui donnés pour vous avoir ti- es d'un ſi grand péril, après vous avoir renduës mme un ſpectacle aux anges, aux hommes, & toute l'Egliſe, qui eſt elle-même ſi intéreſſée ns le grand combat où il a plu à Dieu de vous gager. Il eſt vrai que le péril dure toujours, & 'on peut dire encore de vous ce que St. Paul ſoit de lui-même: *Nous avons la guerre au dehors la crainte au dedans.* Mais en vérité après que ieu s'eſt déclaré ſi viſiblement pour vous, après ne par un prodige ſi peu attendu il a ouvert tout 'un coup les priſons, & a rompu les liens des ptives, pour réünir les filles aux Mères, & les eurs aux Sœurs, il me ſemble que ce qu'il a éjà fait eſt plus que tout ce qui reſte à faire, & que

* On avoit réünies à Port-Royal des Champs toutes celles qui 'avoient pas voulu ſigner le Formulaire & celles qui l'ayant ſigné étoient repenties de l'avoir fait. On avoit pour cela rappellé ns le mois de Juillet précedent toutes celles qui étoient en exil & captivité. Voyez en l'hiſtoire dans les grandes Relations.

que tout ce qui vous arrivera à l'avenir, quoi que ce puiſſe être, vous paroîtra aiſé à ſouffrir, par la charité qui vous fait ſupporter les peines les unes des autres, & qui ſoutient les foibles par le ſecours & la conſolation des plus fortes. C'étoit au commencement de ces troubles qu'il y avoit bien plus grand ſujet de craindre; car vous entriez dans une guerre inconnue, voyant de grands maux de toutes parts ſans ſavoir ſi vous auriez aſſez de fermeté pour y réſiſter, avec cette confiance néanmoins que Dieu meſure le péril où il engage aux forces qu'il donne. Mais maintenant vous avez l'expérience, au-lieu que vous n'aviez alors que la foi. Il a mis la fidélité, qu'il vous avoit donnée, dans la fournaiſe de l'affliction; & lorſque chacune de vous avoit ſujet de craindre que la ſienne n'y fût réduite en cendres, comme la paille, elle en eſt au-contraire ſortie plus pure, comme l'or qui a paſſé par le feu. Ainſi vous n'avez qu'à vous ſouvenir du paſſé pour prendre une ferme confiance pour l'avenir; car je ne puis aſſez admirer ce que je vois quand je conſidère ce que nous avons appréhendé autrefois; des prémices d'entre vous diſoient alors que ſi vous demeuriez toutes enſemble vous pourriez vous défendre contre le dehors, mais que ſi on en ôtoit ſept ou huit il y avoit lieu de tout craindre. C'étoit auſſi la penſée de tout le monde. On en a ôté douze d'abord, & d'autres enſuite, & néanmoins une Communauté ſans Supérieures, ſans Directeurs, ſans Sacremens, ſans ſoutien, ſans conſolation, dans une crainte continuelle d'être diſperſées, attaquées au dedans & au dehors, ou par des careſſes ou par des menaces, ou par de fauſſes ſuppoſitions très-propres à ſurprendre des perſonnes ſimples & ſans conſeil, une Communauté, dis-je, en cet état s'eſt ſoutenue dans une parfaite union, *étant ſoumiſes les unes aux autres*, comme dit St. Paul, *dans la crainte de Jéſus-Chriſt*, & dans le ſouvenir de

leurs

rs Mères, dont on n'a jamais pu les séparer piqu'on leur ait assuré qu'elles ne les reverent jamais. Et ce qui est encore plus admira-, c'est que lorsque les 40. ont été réduites à elles se sont soutenues comme les 40. & lorse les 8. ont été réduites à deux, elles se sont itenues comme les huit, tant il est vrai que t Dieu qui fait tout dans ceux qui le craient, qu'il supplée lui seul à tous les moyens mains, & qu'une ame peut tout lorsque la foi a bien persuadé qu'elle ne peut rien. Mais les qui se sont trouvées seules dans leur exil t été sans doute soutenues de Dieu par une graencore plus puissante; car en vérité cette captié a dû avoir, ce me semble, des peines & des ablemens d'esprit & de cœur qui ne peuvent e comprises que par celles qui les ont éproues. Que s'il a permis que quelques-unes se ent affoiblies, c'est pour leur faire tirer à elles-mes un avantage de cet affoiblissement, & pour e voir à toutes les autres combien est puissante main qui les a empêché de tomber. Cette blese n'a pas été à la mort, mais à la vie, & il en ivera ce que St. Augustin dit des Elus, que tant un peu égarés du droit chemin ils y rent ensuite avec plus d'ardeur, étant plus instruits auparavant parce qu'ils ont éprouvé leur pro-foiblesse, & étant plus forts parce qu'ils sont s humbles. Après tant de gages de la miséride de Dieu, je ne doute point que vous ne met-z toute votre devotion à les reconnoitre par continuelles actions de graces, & que chacune vous ne lui dise souvent comme Jacob : *Minor t cunctis miserationibus tuis.* Vous m'avez acca-e heureusement de vos bienfaits. Ajoutez y un sentiment qui les égale. Assurez-vous de l'affe-on & des prières des amis de la vérité, & ne leur usez pas aussi les vôtres auxquelles ils ont plus confiance que jamais.

Comme les cinq lettres ſuivantes ſont écrites aux mêmes Religieuſes, dans le même tems & ſur le même ſujet, nous croyons faire plaiſir au Lecteur de les mettre ici, avant que de continuer celles de Mr. de *Sacy*.

XXII. *Lettre de Mr.* ARNAULD *aux mêmes.*

LA Signature du Formulaire eſt un grand péché, en quelque ſens qu'on la regarde, lorſqu'on la fait ſans avoir la certitude requiſe pour faire un ſerment. Différens dégrés de péché ſelon les différentes perſonnes qui le ſignent.

QUAND on dit que les Religieuſes ne peuvent ſigner dans la diſpoſition où elles ſont, on parle ſelon la vérité, & l'on veut faire connoître en même tems qu'il eſt impoſſible qu'elles en aient jamais une autre qui les porte à ſigner; car la diſpoſition où elles ſont, eſt qu'elles n'ont aucune aſſurance, mais au-contraire qu'elles ont de grandes raiſons de douter de ce fait. Pour en changer il faudroit qu'elles en euſſent une entière évidence: or c'eſt de quoi elles ſont incapables par elles-mêmes: elles douteront donc toujours, & par conſéquent il ne leur ſera jamais permis d'en jurer, puiſque c'eſt un péché, ſelon le Rituel-même de Paris, de jurer d'une choſe qu'on ſait, ou qu'on croit, être fauſſe. C'eſt ce qui eſt en deux endroits de ce livre pag. 71. de l'Edit de 1646. *De Sacramento Pœnitentiæ.* Une des choſes ſur leſquelles les Prêtres doivent interroger les Pénitens ſur le ſecond précepte, eſt celle-ci, *An juraverit de re quam ſciebat vel dubitabat eſſe falſam etiam in re levi;* & dans la confeſſion générale qu'on fait devant l'Ab-

l'Abſoute pag. 489. il y a ces paroles: *J'ai juré en vain jurant d'une choſe que je ſavois, ou croyois, être fauſſe.* Si c'eſt un péché dans une matière de peu d'importance, à combien plus forte raiſon en ſera-ce un dans une d'auſſi grande conſéquence que la condamnation d'un Evêque, &c.

On pourroit peut-être s'imaginer que, quoiqu'on eût toutes les mêmes raiſons de douter de la vérité de ce fait, néanmoins ſe laiſſant aller & perſuader à d'autres raiſons, on pourroit tellement changer de diſpoſition que n'ayant plus d'égard à tout ce qui nous fait douter du fait de *Janſénius*, on ſe porteroit à ſigner, & qu'en ce cas on ne ſeroit pas coupable, puiſque l'on ne ſeroit plus dans la même diſpoſition. Mais tant s'en faut que cela excuſât notre péché que cela ne ſerviroit qu'à l'augmenter; car ayant toujours les mêmes raiſons invincibles de douter, il eſt impoſſible qu'on change de diſpoſition, c'eſt-à-dire qu'on ne doute plus dans le fond de ſon cœur; & ſi nonobſtant ce doute on ne laiſſoit pas de ſe porter à ſigner, tous les prétextes qu'on en pourroit prendre ne ſeroient que des illuſions de notre cupidité & non pas de véritables raiſons. Elles ajouteroient un aveuglement volontaire à notre crime, mais elles ne pourroient pas mettre notre conſcience en ſureté. Elles pourroient nous aveugler aſſez pour nous cacher notre faute, mais nous n'en ſerions que plus coupables devant Dieu.

Il y a un autre état, qui eſt celui d'une entière ignorance, telle que peut être celle de pluſieurs Religieuſes qui n'auroient jamais ouï parler de ces queſtions, & qui par une erreur de fait croiroient qu'il n'y a pas lieu de douter que les propoſitions condamnées ſoient de *Janſénius*. On peut dire à l'égard de ces perſonnes, que c'eſt à Dieu ſeul à en juger; car peut-être la ſimplicité & la diſpoſition de leur cœur eſt telle, que ſi elles connoiſſoient la vérité elles la ſuivroient courageuſement,

& ainsi leur ignorance ne les rend pas co
Peut-être aussi que Dieu permet quelle
dans ces ténèbres par un juste jugement,
les punir de quelque faute cachée qu'il vo
les, selon cette parole de St. Augustin: *Sp
nales cæcitates super illicitas cupiditates*; &
état est à plaindre & à déplorer. Nous
rendre graces à Dieu de ce qu'il nous
vec plus de bonté, & qu'au-lieu qu'
roit punir nos péchés de la même ma
veut au-contraire les purifier, en nous ex
souffrir quelque chose pour la vérité qui e
grand bonheur d'un Chrétien: *Vobis donatu
Christo non solum ut in eum credatis sed ut
illo patiamini.* Que s'il y avoit des perso
pables d'avoir regret de connoitre la vérit
que cette connoissance les oblige à souf
elle, au-lieu que ce doit être la joie & l
lation de tous ceux qui l'aiment & qui
Jésus-Christ, elles sont bien à plaindre,
doivent reconnoitre que cette disposition
est si mauvaise, que quand même elles
noitroient point la vérité, & quand elle
roient pas exposées à souffrir pour elle, e
seroient que plus malheureuses, & Dieu
neroit leur lâcheté, leur infidélité, & la
de leur cœur, encore que tout cela fût
d'une ignorance qui leur donneroit un fau
au-lieu que peut-être la vue de leur foi
capable de les humilier, & cette humilit
rer sur elles la grace pour les rendre plu
de souffrir pour la vérité.

XXIII. *Lettre de Mr. de* STE. MARTHE *aux mêmes.*

BONHEUR de ceux qui ſont réduits, par la perſécution, à un état d'inaction dans les choſes extérieures.

SI nous étions bien perſuadés que nous ſommes
:s ſerviteurs inutiles, nous nous trouverions
:ureux d'être réduits à la néceſſité de ne plus fai-
notre volonté; mais ſeulement celle de Dieu;
nous lui rendrions mille actions de graces, s'il
ous mettoit dans un parfait loiſir où nous n'eus-
ons rien à faire qu'à penſer à lui. Comme tout
monde eſt plein de corruption, toutes les af-
ires du monde y participent. Pour ne rien faire
: mal il faudroit ne rien faire; mais nous y ſom-
es encore plus obligés quand Dieu ne nous de-
ande rien ſinon que nous le laiſſions agir tout
ul. Les plus gens de bien gémiſſent de ce que
ns l'engagement où ils ſont d'agir, même dans
s affaires de Dieu, l'eſprit de Dieu n'agit pas
ul, & de ce que la cupidité prend toujours
uelque part à leur ouvrage, & c'eſt ce qui leur
it déſirer le repos. Que ſera-ce de nous ſi nous
e pouvons ſouffrir ce que les Saints cherchent
vec tant d'ardeur.

XXIV. *Lettre de Mr. de* Ste. Marthe *aux mêmes.*

Il n'y a que les Pauvres qui ſoient dignes de la croix. On doit ſe réjouïr quand on nous enlève notre bien & nos aiſes dans la perſécution.

On dit qu'on veut vous ôter tout votre bien. Vous commencerez d'être véritablement pauvres ſi toutefois vous vous en réjouïſſez. Quand vous ſerez bien pauvres, vous ſerez bien propres à être crucifiées avec Jéſus-Chriſt: car il n'y a que les Pauvres qui ſoient dignes de la croix; & dans cette croix ſi nous avons les mains & les pieds cloués, ſi nous ſommes dans une entière impuiſſance d'agir, que c'eſt un grand bonheur d'être dans un parfait repos & comme dans l'impuiſſance d'agir quelque haine que le monde nous porte. Il n'y a que notre ſang, ſi nous le repandons, qui doit avoir de l'activité, mais une activité de charité qui couvre les péchés de nos frères & les nôtres. Voilà des ſpéculations que je vous donne. Priez Dieu qu'il me faſſe la grace d'être dans la pratique & de vous ſuivre.

XXV. *Lettre du même aux mêmes.*

Comparaison des Paſteurs qui perſécutent avec *Hérode*. Ce qu'on doit faire quand il y en a qui nous perſécutent.

A la naiſſance de Jéſus-Chriſt il ſe trouva qu'*Hérode* règne dans Jéruſalem, qu'il eſt le maître du Temple, qu'il perſécute des innocens, & qu'il s'efforce de faire mourir le Sauveur du monde.

Ceux

Ceux qui dans les prémières charges de l'Egliſe, qui eſt le Royaume de Dieu, ne cherchent qu'une domination temporelle, ſont ſemblables à ce mauvais Prince; ils ſont maîtres du dehors de l'Egliſe, ils lient & délient, ils ôtent & donnent les Sacremens comme il leur plait, & comme il plait à la paſſion qui les domine: ils ont une extrême crainte de voir croître Jéſus-Chriſt dans les ames, de peur qu'étant plus à Jéſus-Chriſt elles ſoient moins à eux, & qu'ils ne perdent quelque choſe de leur puiſſance temporelle. C'eſt pourquoi ils tâchent de le faire mourir, c'eſt pourquoi ils ſe ſervent pour ce ſujet de méchans prêtres, qui dépendent d'eux & qui ſont toujours eſclaves des Grands, dont ils eſpérent des faveurs ou appréhendent quelque mal. Mais ce qui nous doit être un grand ſujet de conſolation, il y a un lieu ſaint dans Jéruſalem & au milieu du Temple où *Hérode* n'a aucune puiſſance. Il y a une grotte dans Bethléem où Jéſus-Chriſt eſt en ſureté contre les entrepriſes des hommes, & ſi quelques Innocens ſouffrent & meurent même dans leur ſouffrance, il en faut louër Dieu, puiſque c'eſt un admirable moyen que Dieu choiſit pour conſerver & pour faire croître Jéſus-Chriſt dans l'Egliſe & en particulier dans ces ames.

PENDANT que toute la ville de Jéruſalem eſt émue & qu'*Hérode* eſt en colère, retirons-nous dans la grotte de Bethléem avec Jéſus-Chriſt pour y être en ſureté, & que notre cœur ſoit une grotte pour mettre en ſureté Jéſus-Chriſt: recevons de lui des préſens, & lui en donnons. Il nous prépare de la myrrhe pour conſerver notre eſprit & nos ſens dans une entière incorruption, donnons lui de l'encens, c'eſt-à-dire des prières & des adorations continuelles, puiſque c'eſt à lui ſeul qu'eſt due toute ſorte de gloire. Il nous donnera auſſi de l'or, c'eſt-à-dire qu'il répandra dans nos cœurs la charité & le St. Eſprit-même qui eſt

une source infinie de charité. Que feron de cet or ? Si nous en sommes avares, nous siterons de le perdre : pour l'augmenter il l donner à nos frères, il en faut même en nos ennemis, & aimer tout le monde ave cœur pur & une conscience sans tache. Don tout sans réserve comme nous désirons tout voir de Jésus-Christ, & prions Dieu qu'il ne mette pas qu'un mauvais ménagement, q fausse prudence, que nos jugemens téméra que nos défiances, nous resserrent le cœur, & empêchent de donner de sa plénitude ; de que nous ne donnions rien en ne donnant pa fez, donnons aux autres autant que nous drions qu'ils nous donnassent, & s'il est vrai abusent de nos dons, s'ils nous rendent du du plomb, de la paille pour de l'or, s'ils haïssent autant que nous les aimons, ne cro pas avoir rien perdu, nous n'avons qu'à nou dresser à Jésus-Christ, il nous tiendra compt tout, nous n'aurons qu'à lui représenter tou mauvaise monnoie que nos frères nous ont née, & il nous donnera de son or au cent sans compter ce qu'il nous réserve dans l'éte

XXVI. *Lettre du même aux mêmes.*

CONDUITE qu'on doit tenir envers ceux nous persécutent.

IL n'y a rien qui soit si capable d'affermir ames dans la paix & l'humilité que la vue c nuelle que vous devez avoir que toutes les sonnes, qui vous traitent avec le plus d'injus ne font rien que vous ne soyiez capables de re. Vous devez avoir la même frayeur du ger de tomber où vous êtes, que de la c

qu'elles ont déjà faite. Nous avez le même besoin d'appaiſer la colère de Dieu pour vous que pour elles, & vous avez besoin toutes de la même miſéricorde. Le fruit de cette conſidération doit être de ne vous jamais emporter contre elles, ni dans vos penſées; ni dans vos paroles, & de faire paroître devant Dieu & devant les hommes que ce que vous ſouffrez ſert à augmenter la charité que vous avez pour elles, afin d'imiter Jéſus-Chriſt, qui ne nous a jamais rendu de ſi grands témoignages de ſon amour qu'au tems que nos péchés le faiſoient mourir à la croix.

XXVII. *Lettre de Mr.* LE MAÎTRE DE SACY *à un de ſes amis.*

IL lui marque quelques-uns des principaux devoirs de ceux qui ſont chargés de l'éducation des enfans.

IL me ſemble, Monſieur, que s'il m'étoit permis de me deſtiner à quelque emploi, je porterois volontiers envie au vôtre, tant je l'eſtime, & vous crois heureux d'y être appliqué. Je ſuis perſuadé qu'il n'y a point d'occupation pareille à la vôtre, ni plus digne d'un Chrétien, quand on la fait par une pure charité. C'eſt aſſez de dire que Jéſus-Chriſt nous l'a recommandée, & que pour nous obliger davantage à nous en bien acquitter, il nous exhorte de nous transformer en enfans, & nous aſſure qu'il le faut être pour entrer dans ſon paradis.

LES enfans, dont le naturel eſt bon & qui ont de la docilité, rendent leur inſtruction plus aiſée & plus agréable: mais les autres, qui exercent beaucoup la patience, donnent auſſi ſujet de mériter davantage. Il faut travailler à effacer en eux les fruits du vieil homme; & cela ſe fait beaucoup

mieux

mieux par les actions & par les exemples que par des diſcours qui ne ſervent guères aux enfans, s'il ne ſont un peu rares, courts & proportionnés à leur âge, & s'ils ne paroiſſent naître des circonſtances plutot que d'un deſſein formé de les exhorter ou de les reprendre. Ils ne ſont pas d'ordinaire ſi capables d'être inſtruits par la raiſon que par les ſens & par la coutume qui leur imprime inſenſiblement l'eſprit de modeſtie & d'humilité, l'amour des choſes du ciel & le mépris de celles de la terre; ſur-tout lorsque ceux qui les conduiſent ont ſoin de joindre l'eſprit de prière à leur travail, & de les offrir tous les jours à Dieu, ſe ſouvenant que celui qui plante & qui arroſe n'eſt rien, & que c'eſt Dieu ſeul qui poſſédant toute vertu produit auſſi l'effet. Comme la principale fin de leur éducation doit être de les ſauver en nous ſauvant avec eux, il faut auſſi avoir plus de confiance en celui qui eſt le vrai Sauveur & le vrai maître, qu'en tous les moyens & toute l'induſtrie des hommes, ſe conſidérant comme des inſtrumens qui ne peuvent avoir aucun mouvement que celui qu'il leur donne, afin de faire ainſi couler ſes bénédictions par les maîtres dans les diſciples. C'eſt-là tout le ſouhait de mon cœur tant pour ces enfans, que pour vous, Monſieur, qui êtes employé à les inſtruire. Si vous reconnoiſſez du bien en eux, loüez en Dieu qui l'y a mis; mais que ce ſoit dans le ſécret, & prennez garde d'en parler peu: que ſi au-contraire vous trouvez qu'il y ait beaucoup à travailler, ne deſeſperez pas à cauſe de leur âge.

On voit tous les jours dégénérer ceux qui paroiſſoient bons dans leur enfance; & ceux au-contraire, en qui on ne voyoit rien de bon, étant enfans, ſe régler à meſure qu'ils croiſſent. C'eſt du bled en herbe qui rapporte ſouvent plus ou moins qu'on ne penſe. Il ne faut point trop s'inquiéter de leurs défauts, ni être trop exact à ne

leur

leur en paſſer aucun. S'il y a quelque conduite où il ſoit beſoin de diſſimuler, c'eſt celle des enfans qu'on doit ſe contenter d'éloigner des fautes principales, fermant les yeux ſur les autres, quoiqu'elles ne paroiſſent pas petites. C'eſt aſſez de ne les point entretenir par trop d'indulgence dans le libertinage; & pour ce qui eſt du reſte, il faut travailler peu-à-peu, & comme par parties, à les guérir, ayant pour eux une charité infatigable; autrement on ſe tuë, & on ne leur ſert de rien: on aigrit même leur eſprit par des repréhenſions trop fréquentes & indiscrettes. Il faut tâcher de leur imprimer quelque mouvement de piété & de crainte de Dieu; & s'ils y entrent un peu, ne les pas priver de l'uſage des Sacremens, & les en faire approcher pour le moins aux fêtes principales, comme à Pâque, à Noël, leur faiſant concevoir l'importance qu'il y a de ſe bien préparer pour recevoir ces graces, & en profiter enſuite par un accroiſſement de vertu & de bonnes habitudes. Il faut ménager la confiance qu'ils ont en ceux qui les conduiſent, & l'entretenir, pour la faire ſervir à leur ſalut. Quand il eſt néceſſaire de les reprendre & de les avertir, il faut que ce ſoit bien à propos, pour ne les pas rebuter. En omettant une partie de leurs défauts, on remédie aux autres qui ſont de plus grande conſéquence; & c'eſt par la prière, plus que par les paroles, qu'on met ordre aux petits déréglemens que l'on veut arrêter dans les enfans: Dieu alors fait bien mieux voir quand il eſt tems de leur parler; & le plus ſouvent on trouve qu'il n'y avoit rien à dire. On ne peut connoître ces petites ames qu'en s'accommodant à elles, & ſe proportionnant à leurs diſpoſitions, autrement elles ne reçoivent pas nos paroles: ce qui oblige à une prière & à une attention continuelle pour nous & pour eux, ne leur diſant pas tout ce qu'ils devroient faire, mais ſeulement ce qu'ils peuvent porter ſelon leur foibleſſe,

dre, il faut le retirer & diminuer, i
plutot dans de petites imperfections pou
tems, que de faire trop de violence à le
à quoi on ne gagne rien; ce qui pourr
les aigrir.

Sur-tout il ne faut jamais les laiſ
& ſoit qu'ils étudient, qu'ils ſe divertiſſe
faſſent autre choſe, il faut toujours êt
moin par ſoi-même, ou pas des perſonn
qui on en confie le ſoin, de toutes leurs

Enfin il n'y a point de vertu qu'
plus pratiquer parmi les enfans, que la
& le ſilence, retranchant par la patience
henſions précipitées, & prennant garde
lence de ne point dire plus de choſes q
peuvent porter.

Jésus-Christ s'eſt ſouvent ſépar
diſciples pour prier avec ſon Père, afin
pas obligé de les reprendre inceſſamment
leur état imparfait lui en donnoit aſſez
Ainſi vous ferez bien de prendre pour d
deux paroles, *Patience* & *Silence*, & ce
Pſalmiſte, *Adhæreat lingua faucibus meis*,
que les paroles vous tariſſent dans la bou
tot que d'en avancer aucune qui puiſſe b
enfans.

XVIII. *Lettre de Mr. de* SACY *à Mr.* PE-RIER, *Beau-frère de Mr.* PASCAL.

MONSIEUR, l'extrême joie que vous ressen de la paix de l'Eglise, est digne de votre u; & celle que vous témoignez de ma déli ce est un effet de votre bonté. C'est votre ction, Monsieur, qui vous fait prendre tant part aux biens & aux maux de celui que vous orez de votre amitié, que Dieu n'a peut-être é quelques années dans cet état peu agréable fens, que parce qu'il voyoit que rien ne lui it plus utile que le silence, & qu'il ne pouvoit rir la vérité qu'en cette manière. C'est à cette me bonté, Monsieur, que vous avez pour moi, je dois tous les bons offices qu'il vous a plu endre à Mr. *Barbail*: tant qu'il a été à la Bastil il a observé très-religieusement les ordres du i & tous les devoirs de sa charge, mais il n'a cru que l'on fût ce que c'est que d'être inhu in envers ceux qui souffrent; & il a toujours né tant de preuves de son honnêteté & de té à tous ceux qui ont été aux lieux où j'é s, que je crois qu'il n'y a peut-être personne France de sa condition qui ait tant d'amis que , & qui fait si estimé de ceux qui le connois t.

e me souviens sur cela de ce qui m'arriva dans le carosse de Mr. l'Evêque de Châlons, m'avoit fait l'honneur de me présenter à Mr. Nonce, car il me dit tout d'un coup de lui me: „ Qui est donc Mr. *Barbail*? Toute la terre en dit mille biens." Mais comme vous onorez de votre amitié, Monsieur, je sai aussi il ne se peut rien ajouter à l'estime qu'il a pour us & pour Mademoiselle *Perier*, en quoi il est ccord avec tous ceux qui ont le bonheur de u connoître.

J'AI

J'ai appris avec une extrême joie que Dieu l'avoit tiré de la mort après avoir appréhendé de le perdre, sans avoir pu lui témoigner les obligations que je lui ai, & l'estime que je fais de sa personne. Vous m'obligerez, Monsieur, de l'assurer de ceci, si vous le voyez avant nous, car on m'a dit depuis peu qu'il doit être à Paris dans peu de jours, c'est pourquoi je ne me donne pas l'honneur de lui écrire ignorant le lieu où il est. Nous sommes comme vous, Monsieur, dans l'incertitude de ce que Dieu fera pour étendre les fruits de la paix jusques sur ces saintes filles qui ont le plus souffert, & avec le plus de fermeté & de constance, pendant tout le tems des maux de l'Eglise. On ne sauroit dire encore par où peut venir leur délivrance: il semble que toutes les voies en soient fermées; mais Dieu est leur protecteur, & les entreprises des hommes sont vaines quand elles ne s'accordent pas avec ses desseins. Lorsque tout paroit non seulement difficile, mais même impossible, il agit quand il lui plait, & il fait réüssir ce qu'il a résolu avec une facilité toute puissante. J'ai eu l'honneur de voir, Monsieur votre fils en un tems où je ne faisois autre chose depuis le matin jusqu'au soir que de faire & de recevoir des visites; mais j'apprends de ceux qui ont le plus de liberté de l'entretenir qu'il a une solidité d'esprit & de jugement, qui le fait estimer de plus en plus par tous ceux qui ont avec lui quelque liaison & quelque commerce. Je ne doute point que Messieurs ses jeunes frères n'avancent de même selon leur âge: la nature a commencé en eux tout ce que l'art peut achever, & ils ont l'avantage de trouver dans leur famille même des exemples de la vertu la plus pure & de parfaits modèles de tout ce qu'il y a de plus excellent dans les sciences ou divines ou humaines. Vous voulez bien, Monsieur, me faire la grace d'assurer Madame *Perier* & Mesdemoiselles

vos filles du respect & de l'estime que j'ai pour
s, & me croire de tout mon cœur, Monsieur,
re, &c. Signé, *Sacy.*

XXIX. *Lettre du même à Mademoiselle* PERIER.

Le 24. Août 1662.

MADEMOISELLE, si nous étions en un autre tems
celui-ci, je n'oserois pas me donner l'honneur
vous écrire ce que je vous écris dans cette let-
L'affliction qui vous est arrivée, Mademoiselle,
si grande, que les paroles des hommes sont sans
te peu utiles pour la soulager; car quoiqu'il y
quelque satisfaction dans votre douleur de voir
lle soit sensible à beaucoup d'autres, néan-
ns lorsqu'elle est aussi grande & aussi juste
st la vôtre, il est bien difficile, sur-tout dans
commencemens, que l'esprit s'occupe d'aucune
e chose: les circonstances d'une si grande per-
ont encore pénibles & affligeantes; car la mort
e Sœur qui vous étoit chère par tant de rai-
, & dont la vie pouvoit être si utile, à été
ie de bien près de celle d'un frère que tant
cellentes qualités avoient rendu digne de l'esti-
& de l'amitié que vous avez toujours eu pour
Je ne doute pas, Mademoiselle, que vous
iez éprouvée en cette rencontre l'avantage que
u vous a donné de vous avoir attiré à lui de-
si longtems. A-moins de cela, il vous au-
été difficile de trouver quelque soulagement à
grand mal; mais Dieu vous ayant fait la gra-
e vous donner tout à lui, vous lui avez donné
même tems celui qui ne vous étoit pas moins
que vous-même; & quoique les ressenti-
s de la nature étouffent d'abord ceux de la
, néanmoins je ne doute pas que Dieu ne de-
vien-

vienne votre consolateur, selon que l'Ecritu
qu'il guérit lui-même la plaie qu'il a faite:.
moit celui que vous aimiez, & c'en est mêm
marque de l'avoir tiré à lui par une fin si chr
ne, en un tems où ceux qui le connoissent
blement, ne voyent presque rien que de p
& dangereux dans le monde: il l'a traité e
comme d'autres que vous connoissiez, dont la
est bien affligeante pour les leurs, & h
se pour eux-mêmes. J'espère, Mademoiselle
Dieu recevant la soumission avec laquelle vo
avez fait un si grand sacrifice, vous donner
à la grace qu'il a faite à celui que vous r
tez, & qu'il remplira lui-même le vuide, q
privation d'une personne si chère fait dans
cœur.

C'EST ce que nous continuerons à lui d
der pour vous & pour lui, afin que Dieu s
de lui donner le parfait repos, & à nous
paix & cette consolation qui n'est connuë q
ceux qui l'aiment. Je suis en lui de tout
cœur, Mademoiselle, votre, &c.

Signé, *Sacy*

XXX. *Lettre du même à la même.*

Le 2. Mars 1672.

JE viens d'apprendre de Mr. de *Rebergue*
ction que Dieu vous a envoyée en retirant
Mr. *Périer* d'une manière si prompte & si p
tendue. J'espère, Mademoiselle, que vous n
rez la grace de croire que je prends la part c
dois à votre douleur; & je m'y sens obligé
les autres raisons par le mérite-même de
que vous regrettez: car Mr. *Périer* (prémier
toujours intéressé avec tant d'ardeur dans tc
qui regardoit les personnes & les choses qui

toient les plus chères, dans le tems où les vrais amis étoient très-rares ; & il s'y est employé avec tant d'affection & de sagesse, que je ne pourrois pas n'être pas touché sensiblement de ce qui le regarde, sans manquer à la reconnoissance, & en même tems à Dieu qui nous la recommande avec tant de soin. Pour ce qui est de lui, Mademoiselle, on peut dire que sa mort n'a pas été imprevuë à son égard: elle l'a peut-être été à l'égard de ceux qui se sont vus privés de sa présence qui leur étoit chère, sans avoir été préparés par les suites d'une longue maladie: mais pour lui, sa vie-même a été une préparation à la mort; & c'est dans ces rencontres que la parole d'un Saint est véritable: „ Que celui qui vit bien ne peut mourir mal, „ parce que la bonne mort est la recompense de „ la bonne vie." Pour ce qui est de vous, Mademoiselle, il n'y a que Dieu qui vous puisse consoler, & remplir le vuide que vous cause cette perte: mais pour ce qui est de Messieurs vos enfans, vous pouvez leur être d'une grande consolation, parce que ce qu'ils ont perdu se peut réparer en beaucoup de choses par votre sagesse & par vos conseils. J'ai vu il y a quelque tems, Mademoiselle, une lettre de Messieurs vos enfans, les plus jeunes; ce qui m'a bien fait voir ce que peut une éducation aussi sage & aussi chrétienne que celle qu'ils ont reçuë.

Je vous envoye, Mademoiselle, pour vous & pour votre fils deux livres des Proverbes de Salomon: je vous prie de me faire l'honneur de les recevoir comme une petite marque, mais sincère, de l'affection & du respect avec lesquels je suis, Mademoiselle, votre, &c.

Signé, *Sacy.*

communiquée à tous nos amis, mais il
par je ne ſai quelle rencontre que Mr. v
qui eſt à Paris, m'ayant écrit un mot de
die de Mr. ſon frère aîné & ne m'ayant r
dé depuis, parce qu'il crut apparemment
vois ſçu cette triſte nouvelle par quelqu't
amis, je pris ce ſilence pour une marqu
toit guéri, n'ayant ſçu le contraire que p
dans une maladie dont je ne fais que de r
qui ne m'a laiſſé que depuis quelques j
de liberté pour pouvoir écrire. J'eſpère, M
ſelle, que vous me ferez la grace de c
moins d'une rencontre pareille je n'aurois
qué de vous rendre ce que je vous dois, &
devois à la mémoire d'une perſonne qui no
chère pour tant de raiſons, & pour qui j'
eſtime toute particulière. Je ſuis perſua
demoiſelle, que, comme il n'y a que Die
che juſqu'où va l'affliction d'une Mère
vous êtes en la perte d'un tel fils, il n'
lui auſſi qui puiſſe tempérer d'abord la
d'une ſi juſte douleur, & eſſuyer enſuite
les larmes de la nature par l'eſperance qu
nous donne, & par la conſolation ſécre
imprime lui-même par ſon eſprit dans le
cœur de ceux qu'il afflige. Je ne doute

, ſtant à avoir une volonté oppoſée à celle que
, nous connoiſſons en Dieu, il eſt viſible, ce me
, ſemble, que quand il nous découvre ſa volon-
, té par les évènemens, ce ſeroit un péché que
, de ne s'y pas conformer. Cette parole eſt
, d'autant plus conſidérable que celui qui l'a dite
, l'a pratiquée, & qu'elle eſt encore plus l'effu-
ſion de ſon cœur que de ſon eſprit." Mais la rincipale conſolation que Dieu nous donne, Ma- emoiſelle, c'eſt qu'il eſt viſible qu'il comble vo- re famille de ſes bénédictions & de ſes graces; 'il retire à lui Mr. votre fils aîné dans un âge a- ancé, il vous donne la conſolation de voir u'après avoir rendu ſa mort auſſi chrétienne que a vie, vous avez tout lieu de croire, qu'il ne le épare de vous que pour l'unir éternellement à ui. Il vous en reſte deux qui ſont non ſeule- ent votre joie, mais celle de l'Egliſe, à la- uelle ils ſe donnent avec tant de desintéreſſe- ent, de bonne volonté, & de capacité pour la ervir.

RIEN n'eſt ſi rare, Mademoiſelle, que de jeu- es hommes qui ſe donnent à l'Egliſe de cette orte; & ce fut avec une extrême joie que j'ap- ris il y a quelques mois de la bouche de Mr. vo- re deuxième fils, qu'il étoit comme Mr. ſon frère ntièrement déterminé à prendre l'état Eccléſiaſti- ue. Si vous ajoutez encore à cela, Mademoi- elle, la grace que Dieu a faite à Mesdemoiſelles vos filles, qui ſont Religieuſes dans la maiſon pa- ternelle, comme l'étoient autrefois les Vierges conſacrées à Dieu dans les prémiers ſiècles, & en l'une desquelles Dieu a fait le miracle le plus aſſu- ré qui peut-être a été fait dans l'Egliſe depuis cinq cens ans, vous trouverez, Mademoiſelle, de- quoi vous conſoler dans le ſein de Dieu & dans vo- tre famille, même de la ſéparation d'un fils ſi digne d'être regretté. Je ſuis avec beaucoup de reſpect, Mademoiſelle, votre, &c. Signé, *Sacy.*

XXXII. *Lettre de Mr. de* Sacy, *ou de Mr. de* Ste. Marthe, *à la même.*

Si je ne ſavois, Mademoiſelle, que vous êtes très-inſtruite des maximes de l'Evangile, je n'aurois pas oſé prendre la liberté de vous écrire pour vous parler de votre dernière affliction, étant certain qu'elle eſt de la nature de celles dont il eſt impoſſible de recevoir d'autre conſolation que de Jéſus-Chriſt & en Jéſus-Chriſt.

Une Mère qui n'eſt pas Chrétienne ne ſauroit rien trouver dans le monde qu'elle puiſſe mettre à la place d'un fils tel qu'a été Mr. *Périer*; & tout ce qui lui remet une perte ſi inréparable devant les yeux, ne peut ſervir qu'à la rendre plus déſolée. Mais des Mères comme vous, Mademoiſelle, qui ont tout donné à Dieu, ne ſauroient rien perdre; & celles qui ſont aſſez heureuſes pour pouvoir dire que Jéſus-Chriſt eſt leur vie, ne craignent plus de mourir dans les perſonnes qui ſont comme les parties les plus tendres de leur propre cœur, puiſque ces morts-mêmes leur deviennent avantageuſes & font croître la vie de la grace. Vous ſavez, Mademoiſelle, que l'on ne poſſède véritablement & utilement pour ſon ſalut que ce qu'on poſſède en Dieu. Ce n'étoit donc pas une préſence corporelle & la vuë de l'homme extérieur qui vous faiſoit poſſéder Mr. votre fils avec tant de ſatisfaction, mais c'étoit l'aſſurance que vous aviez qu'il vous aimoit véritablement & qu'il aimoit plus que vous la vérité, la juſtice, votre ſalut & le ſien; & la joie que vous aviez de lui étoit toute fondée ſur l'eſperance qu'il perſévéreroit dans cet état juſqu'à la fin; vous avez trop de foi pour croire que depuis qu'il eſt plus intimement uni à Dieu, il l'eſt moins à vous, & qu'il vous a quitté pour retourner à ſon prémier principe, j'eſ-

ère au-contraire que vous conſidèrerez le
de Dieu où il eſt, comme un lieu de ſure-
pour lui & pour vous; car c'eſt-là ou per-
ne ſauroit empêcher que vous ne le trou-
en tout tems: c'eſt-là où l'amour qu'il a
vous devient tous les jours plus parfait &
immortel. J'eſpère que de votre part, pour
plus proche de lui que vous n'avez jamais
vous ſuivrez en eſprit celui que vous ne
riez pas rappeller dans les miſères de cet-
ie: j'eſpère que vous transporterez toutes
affections où ſont les ſiennes, & que vous
rendrez digne de l'état où il eſt, en ne
recherchant plus vous-même, mais la ſeu-
olonté de Dieu, qui deviendra, comme je le
iite, votre ſanctification. Comme on ne peut
s'imaginer une plus grande union que cel-
l'ont Mesdemoiſelles vos filles avec vous,
ai rien à leur dire en cette rencontre que
ne je vous dis à vous-même; & leur état,
es unit particulièrement à Jéſus-Chriſt, les
it aſſez que c'eſt lui ſeul qui doit être l'u-
objet de tous les mouvemens de leur
: toute leur joie doit venir de lui pour
pure, & tous leurs gémiſſemens doivent
ſemblables aux ſiens pour être utiles à leur

XXXIII. *Lettre de Mr. de* SACY *à la Mère* MELTHIDE. (*Thomas du Foſſé*) *Religieuſe de Port-Royal des Champs.*

Sur la mort du ſecond fils de Mr. du FOSSÉ, ſon frère. †

J'ÉTOIS en peine, ma chère Sœur, de modérer votre joie ſur la naiſſance & la renaiſſance du petit enfant, qui étoit votre neveu comme le nôtre: je ſuis en peine maintenant de modérer votre douleur ſur ſa mort ſi promte. Je ne m'étonne pas que vous ayiez été ſurpriſe d'abord comme je l'ai été moi-même, m'étant attendu qu'il vivroit longtems, & eſperant que ce germe de grace, que Dieu avoit mis dans ſon cœur, croîtroit avec ſon âge, comme étant né dans une famille toute à Dieu & qui ne déſire que de lui rendre tout ce qu'elle a reçu de lui.

MAIS après que l'on a ſatisfait à une certaine compaſſion naturelle de voir un enfant ſi innocent condamné ſitôt à la mort ſans avoir rien fait qui le rendît indigne d'une vie plus longue, lorsque l'on conſulte la foi, & que l'on apprend d'elle les périls communs à tous les hommes & aux plus ſaints-mêmes, auxquels cette ame auroit été expoſée très-certainement, on ne doit plus appeller ſa mort une mort, mais un paſſage à une immortalité bienheureuſe; & l'on doit s'eſtimer très-honoré d'avoir été ſi proche de celui que Dieu a rendu une même choſe avec lui-même & qu'il a fait entrer dans la participation de la Royauté de Jéſus-Chriſt. La divinité de notre Religion ne paroît en rien plus que dans l'élevation ſi promte & ſi incompréhenſible d'une ſi petite créature: car au-lieu

† Il avoit épouſé le 25. Janvier 1677. Mademoiſelle de *Stricour*, fille de Mr. de *Stricour*, qui étoit le frère de Mr. de *Sacy*.

qu'on peut dire qu'elle n'étoit pas encore, lle ne vivoit pas encore de la vie des hommes, u'il lui falloit pluſieurs années pour faire pa- e les prémières étincelles de la raiſon, elle ent tout d'un coup non ſeulement un homme it, mais un pur eſprit, égal aux Anges, plus ré que n'étoient les plus grands Saints en cet- ie, non que la grace de ces enfans bienheu- ne ſoit ſans comparaiſon moindre que celle Saints, mais parce que l'état de gloire où ils entrés, qui les rend ſouverainement purs & fait voir Dieu face à face, eſt tout différent elui de cette vie où les Saints auſſi éclairés St. Paul ne voient Dieu que comme en un mi- & en des énigmes, comme il dit lui-même.

INSI, ma chère Sœur, ne penſons qu'à ren- graces à Dieu du bonheur infini de cet enfant, fuir comme la mort tout ce qui pourroit nous re indignes ou moins dignes de le poſſéder.

EILLONS ſur nous-mêmes, arrêtons les mou- ens de la nature, rendons-nous ſuſceptibles de de la grace par le ſoin que nous aurons de mander ſans ceſſe dans nos prières & dans le de notre cœur, & prions Dieu qu'il nous e la paix & la joie que Jéſus-Chriſt reſſuſci- donnée à ſes Apôtres, & en particulier à St. e, qui n'a pas pour cela arrêté ſes larmes, qui les a répanduës depuis avec une humilité pleine de paix, de reconnoiſſance & d'a- r.

ENSEZ à l'avenir, ma chère Sœur, quand chanterez les loüanges de Dieu, que votre u les chante dans le ciel avec les Anges, & voit en Dieu dont il eſt tout rempli, & pren- garde qu'il ne ſe paſſe rien ni dans votre chant ans vos penſées qui puiſſe bleſſer des yeux ſi Je vous ſouhaite, ma chère Sœur, l'eſprit, ailité & la paix de Jéſus-Chriſt reſſuſcité, & is en lui tout à vous, &c.

XXXIV. *Lettre du même à Mr. du Foss sur le même sujet.*

Je vous suis très-obligé, Monsieur, de l
tre pleine de bonté que vous m'écrivez tou
la mort si prompte de notre commun neve
Je sai comment il est arrivé qu'elle m'a été
duë un peu tard. C'est pourquoi ayant s
paravant ce tte nouvelle affligeante, j'écrivis
tot la lettre que, ai envoyée à ma nièce sur c
qui est pour mon neveu comme pour elle.
vrai, Monsieur, que cet accident m'a fait l
me impression que vous avez cru qu'il m'
fait. J'en fus fort surpris d'abord, & je d
même si ce a étoit bien vrai. J'en ressentis
te de la douleur & une certaine compassion
enfant si innocent eût été sitôt condamné
mort à cause du seul péché originel, dont il v
d'être délivré d'une manière si parfaite par l
tu du sang & de l'esprit de Jésus-Christ. Il me
ble aussi que je lui souhaitois la vie avec d'
plus d'ardeur que j'avois une ferme espérance
vivroit selon toutes les obligations de la rem
ce divine qu'il venoit de recevoir, ayant
bonheur de naître en une famille si chrétien
les Pères & les Mères inspireront toujours à
enfans les sentimens de piété qu'ils ont re
leurs Pères.

Toutes ces considérations me persua
Monsieur, que Dieu n'improuve point qu
regarde avec douleur & avec une compassion
geante une telle mort; & j'avouë que j'é
avec quelque peine certaines personnes qui
hardiment en ces rencontres: *Cet enfant n
que quinze jours, il a été bâtisé & il est*
Quelle joie pour la Mère d'avoir mis un
dans le ciel. Dieu aime la foi, mais il aime
la charité tendre & compatissante; & je ne

oi eſt auſſi chrétienne qu'elle devroit être
d elle eſt dure. Ceux qui parlent de la ſorte
ivent ce que c'eſt que d'être Père & d'être
:; ils ne comprennent point la violence de
douleur qui déchire les entrailles d'une Mè-
rsqu'elle voit qu'un enfant, qu'elle a aimé a-
que de le connoître, qu'elle a porté dans ſon
ivec tant de péril, qu'elle a mis au monde
tant de douleur, qu'elle a vu né & bâtiſé
tant de joie, paſſe tout d'un coup de la lu-
e de la vie, où elle eſperoit de le voir long-
, dans les ténèbres de la mort & du tom-

Je crois donc, Monſieur, que le moyen
mettre en état de ſoulager un peu ces per-
:s, c'eſt d'approuver leur douleur, de compa-
leur peine, & de ſe rendre digne par cette
affion même d'attirer ſur elles la grace de
it conſolateur qui eſt le ſeul médecin d'une
fonde plaie.

RE'S cela je ne doute point que le tems
ouciſſe peu-à-peu un mal ſi ſenſible, &
Père & une Mère, qui ſont Chrétiens, &
ivent qu'on ne peut être diſciple d'un Dieu,
tant ſouffert pour nous, ſans ſouffrir auſſi
ue choſe, ne travaillent à modérer les ſenti-
de leur tendreſſe naturelle, & qu'ils ne
ent dans leur propre foi la lumière qu'ils ont
; d'abord de celle des autres.

TANT occupé, Monſieur, durant ces ſaints jours
Paſſion de notre Seigneur, & de ſa Réſurre-
qui l'a ſuivie, il m'eſt venu dans l'eſprit de
ire une petite prière pour lui demander l'hu-
& la patience, qui ſont deux vertus qui ren-
ent toutes les autres. Je l'ai miſe en vers,
us y verrez en un ſeul vers les trois dégrés
ſouffrance marqués par St. Auguſtin: *Souf-
vez patience*, c'eſt-à-dire, en ſoumettant ſa
té à celle de Dieu, ce qui eſt d'une obliga-
indiſpenſable: *Souffrir avec force*, ce qui eſt

l'état de ceux qui s'avancent dans la vertu: *frir avec joie*, qui eſt l'état des Parfaits. Je vais écrire la prière ſur une image que vous nerez s'il vous plait à ma nièce. Vous la voir comme il vous plaira à Madame *Thomas* je vous ſupplie de vouloir bien aſſurer de très-humbles reſpects, & à toute la famille cette affliction eſt commune; mais je vous pri même tems que cela demeure uniquement vous, & ne paſſe point au-dehors ſous que prétexte que ce puiſſe être. Ce 28. Avril 1

Mr. de *Luzancy* ſe tient très-obligé de l'hon de votre ſouvenir. J'ai bien de la joie votre ſanté vous permette de vous occu Je ſuis à vous de tout mon cœur, &c.

XXXV. *Lettre du même à la Mère Angeliq* ST. JEAN, *Abbeſſe de Port-Royal des Ch ſur les vérités de la foi qui font voir qu'il faut ver ſa conſolation & ſa joie dans les ſouffrance*

Le 7. Mars 1680.

J'APPREND par ce que vous mandez, chère Mère, que l'on doit redoubler ſes pr plus que jamais, parce que ce qu'on avoit ap hendé juſqu'à cette heure, ſemble être pro J'avoue que cette nouvelle quoique je m'y a diſſe m'a ſurpris d'abord; & c'eſt ce qui m'a faire plus d'attention à ces paroles de St. P que je liſois hier au ſoir:

Mes frères, ne ſoyez point ſurpris lorsque vous éprouve par le feu des afflictions, com quelque choſe d'extraordinaire vous arrivoit: mai jouiſſez vous plutôt de ce que vous participez aux frances de Jéſus-Chriſt, afin que vous ſoyiez comblés de joie dans la manifeſtation de ſa g

Ce Saint non ſeulement ne veut pas que l'affli

nous abbatte, il ne veut pas qu'elle nous ſurprenne, mais qu'elle nous réjouiſſe. Il peut venir dans l'eſprit qu'il parloit aux Chrétiens de ſon tems qui étoient forts: mais il eſt certain qu'en tout tems il y a eu des foibles dans l'Egliſe, & que de plus ce Saint ſavoit qu'il parloit pour les Chrétiens de tous les ſiècles & encore plus pour les foibles que pour les forts, puiſque ceux-là ont le plus beſoin que la vérité les guériſſe & les fortifie.

Il me ſemble donc que notre remède, comme notre joie, doit être en ce que, comme il dit, nous participons aux ſouffrances de Jéſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, non ſeulement nous ſouffrons comme Jéſus-Chriſt a ſouffert, mais que comme les ſouffrances de Jéſus-Chriſt ſont les nôtres par la part qu'il nous donne au mérite de ſon ſang, nos ſouffrances auſſi ſont les ſiennes & encore plus véritablement parce que c'eſt lui qui ſouffre dans nous.

Saint Paul nous aſſure de cette même vérité d'une manière encore plus forte, lorſqu'il dit: *Je me réjoüis maintenant dans les maux que je ſouffre, moi qui accomplis dans ma chair ce qui reſte à ſouffrir à Jéſus-Chriſt.*

Jésus-Christ donc outre ſes ſouffrances qui ont paſſé avec le tems, en a d'autres qui durent dans tous les ſiècles, puiſque c'eſt lui qui ſouffre en chacun de nous, le chef n'étant pas ſéparé de ſon corps, mais ſouffrant véritablement ce que le corps ſouffre. *Quel que vous ſoyiez*, dit Saint Auguſtin, *pourvu que vous ſoyiez Chrétien & membre de Jéſus-Chriſt, tout ce que vous ſouffrez étant membre de ce divin chef manquoit aux ſouffrances de Jéſus-Chriſt, & Dieu l'y ajoute parce qu'il y manquoit.* Ainſi la meſure de vos ſouffrances eſt celle de ce qui manquoit encore à la Paſſion du Sauveur qui a ſouffert en la perſonne du chef, & qui ſouffre maintenant dans ſes membres, c'eſt-à-dire, dans chacun de nous. *Tantùm pateris, quantùm*

tùm ex paſſionibus tuis inferendum erat univerſæ
ni Chriſti qui patitur in capite noſtro & patit
membris ſuis, id eſt, in nobis-ipſis.

CETTE vérité étant ſuppoſée, il ne nous
que plus que la foi, & de dire à Jéſus-Chr
vec cet homme de l'Evangile: *Mon Dieu, je*
ce que vous me dites, mais aidez-moi dans m
crédulité. Faites que je croye fortement ce que
crois encore que foiblement. Car ſi nous cr
avec St. Pierre que ſouffrant ſelon votre vo
nous n'avons qu'à remettre notre ame entr
mains, comme en étant non ſeulement le
mais le Créateur: ſi nous croyons avec St.
que vous êtes fidèle à ceux qui eſpèrent en v
que vous ne permettez point que la tentation
nos forces, parce que vous êtes égaleme
maître de celui qui fait ſouffrir & de celu
ſouffre: ſi nous croyons que c'eſt vous qui
frez en nous, & que ce que nous ſouffro
marqué de toute éternité, & eſt meſuré d
tems comme faiſant partie de la Paſſion d'un
nous trouverons aſſurément dans nos ſouffr
non ſeulement notre conſolation, mais notre

CETTE foi peut bien ſoûtenir les foibles,
que c'eſt elle qui fait les forts, qui a fait les
tyrs & les Martyres, qui a fait dire aujourd
Ste. *Perpetuë*, lorsque ſon Père lui exagero
maux qui la menaçoient: „ Il ne m'arrivera rig
„ ce que Dieu aura ordonné," & à Ste. *Fe*
„ C'eſt moi qui ai ſouffert dans la doule
„ l'enfantement, mais c'eſt Jéſus-Chriſt qui
„ frira dans moi lorsque je ſerai pour lui ex
„ aux bêtes."

NE nous imaginons point que ces Saintes
été d'une autre nature que nous ne ſommes:
étoient dans les engagemens du monde & d
ſage, ce qui produit, ſelon St. *Auguſtin*,
certaine foibleſſe dans les Saints-mêmes; &
voyons que Ste. *Perpetuë*, fut ſurpriſe d'abo

rant dans la priſon, dont la puanteur & l'obrité lui parurent inſupportables. Qui a donc pu e croire à ces deux jeunes femmes, qui ſenent mieux leur foibleſſe que nous les nôtres ; ce qu'elles étoient plus humbles que nous, que eu leur donneroit aſſez de force pour être dérées avec joie par les bêtes les plus cruelles, our s'élever ainſi à la gloire des Apôtres-mês dans leſquels il n'y a rien de plus grand que le rtyre ? C'eſt qu'elles ont eu une foi humble & humilité fidèle. Leur humilité leur a fait croiqu'elles étoient ſans comparaiſon plus foibles & s indignes du martyre, non ſeulement que la indre des Vierges, mais que la moindre des mes Chrétiennes ; & leur foi enſuite leur a fait erer avec une ferme confiance, que, puiſque eu les engageoit dans un grand péril, lui-même ſi les y ſoutiendroit, & que plus elles trouveent d'obſtacles à une ſi grande gloire & dans r ſexe & dans leur condition de perſonnes maes, dont l'une étoit groſſe & l'autre nourrice, & s leurs propres défauts dont elles étoient très-cèrement convaincuës, plus elles releveroient r courage par la foi vive qu'elles avoient en la ndeur & la bonté de Jéſus-Chriſt, qui ſouvent ve ce qui n'eſt rien & qui ne paroit digne que mépris, pour confondre l'orgueil des ſuperbes, qui ſe plaît à faire éclater dans la foibleſſe de omme la toute puiſſance de ſa grace.

Nous avons offert aujourd'hui à Dieu le ſaint crifice à l'honneur de ces Saintes, afin qu'elles ent les protectrices de votre Maiſon à laquelle déſire comme à vous, ma chère Mère, de tout n cœur la paix de Dieu, la grace de Jéſus-Chriſt, & la vertu de ſon Eſprit ſaint.

XXXVI. *Lettre du même à M * *. au ſujet d'une Eſtampe de M.* VARET, *pour laquelle il a fait, à la prière du Graveur, 4. vers qu'il lui envoye.*

Le 19. Novembre 1680.

J'AI reçu, Monſieur, de la main de Mr. de *Tillemont*, l'image de feu Mr. *Varet* * qu'il vous a plu de m'envoyer. Je l'ai montré à Mr. de *Luzanci*. Comme on nous avoit aſſuré qu'il n'avoit jamais été peint, nous avons admiré comment vous avez pu ſi bien réüſſir à le faire tirer dans cette image : car aſſurément c'eſt lui-même, & c'eſt ſon air naturel, ſinon que ſon viſage même étoit encore plus agréable, plus vif, plus attirant, plus majeſtueux que n'eſt celui-ci. Nous croyons que ſi vous pouviez faire ajouter quelque choſe à la vivacité des yeux, & rendre les joües plus pleines, le portrait en ſeroit encore plus beau & plus reſſemblant. Mr. de *Luzancy* croit auſſi, que ſi les cheveux accompagnoient un peu plus le front, cela ſeroit mieux. Mais quand on ne pourroit faire autre choſe que ce qui eſt fait, il me ſemble que l'on devroit être fort content : car c'eſt aſſurément Mr. *Varet*, ſinon qu'il ſemble qu'il ſort d'une maladie, & qu'il n'a pas toute ſa vivacité accoutumée. Je ſuis bien fâché qu'il n'a pas été peint au naturel : car à mon gré c'étoit un mo-

* Grand-Vicaire de Sens mort le prémier Août 1676. Deux ans avant ſa mort il avoit accompagné Mr. de *Gondrin* ſon Archevêque dans la viſite qu'il faiſoit de ſon Diocèſe. Dans le cours de cette viſite les ennemis de Mr. de *Gondrin* voulurent le faire empoiſonner & lui firent ſervir chez un Curé un mets dont il mangea ſans ſe défier de rien. Mais il ne tarda pas à en ſentir tout l'effet, & mourut preſque auſſitôt le 20. de Septembre 1674. (C'eſt le ſort de Monſeigneur l'Archevêque de Tours décedé depuis peu par les mêmes moyens employés par les mêmes ennemis.) Mr *Varet*, qui mangea peu du mets empoiſonné, n'en mourut pas ſitôt, mais il traina une vie languiſſante pendant près de deux ans, & termina le prémier Août 1676. une vie toute conſacrée à la piété, & aux bonnes œuvres.

e achevé du viſage d'un Saint & d'un par-
ccléſiaſtique. Mais après vous avoir parlé,
leur, du portrait que vous avez fait faire,
: que je vous parle de celui que vous m'a-
emandé, où j'ai bien ſujet de craindre de
ir pas réüſſi comme vous dans le vôtre.
ffection, Monſieur, & la parfaite eſtime des
és excellentes d'un homme d'un rare méri-
nnoit des penſées juſtes & vives pour le
louër, vous ne pourriez peut-être guères
; choiſir que vous avez fait en vous addres-
à nous, & apparemment j'aurois réüſſi.
comme cela n'eſt pas, je vous avoue que
· fuis trouvé dans une extrême peine lors-
'on m'a témoigné ce que vous déſirez de
car il m'a paru impoſſible de faire cette
ıtion en proſe, y ayant trop peu de place
rien dire qui repréſentât la perſonne ; & je
ɔyois encore beaucoup plus impoſſible en
où j'ai éprouvé que l'on fait ſouvent des
s très-grands & très-inutiles. Pour vous
ire néanmoins, Monſieur, voilà quatre vers
e vous envoye pour l'inſcription de l'image,
ſi la compoſition eſt mauvaiſe, au-moins
ıtion, ſi je ne me trompe, a été fort bonne.

foi, l'humble ſcience, & la grave douceur
mour vif de Dieu ſeul, & de l'Egliſe ſainte,
candeur ſans détour, & le zèle ſans crainte,
t luſt ſur ſon viſage, & brûlé dans ſon cœur.

voulez bien, Monſieur, que Mademoiſelle
trouve ici les aſſurances de mes très-humbles
ts. Je demande la continuation de l'honneur
tre amitié, & de me croire de tout mon cœur,
ieur, votre très-humble & très-obéiſſant
eur, *Sacy.*

J'ai différé à vous écrire, ma chère
plus que je n'aurois souhaité. Nos amis
prie d'user de cette suspension après ce q
rivé, en attendant que les chemins fus
furs.

J'ai écrit il y a quelques jours à vo
Malade dont nous étions bien en peine
bien à vous remercier du soin & de la fag
laquelle vous en avez manqué ici des n
marquant le mal & ce qui donnoit lieu
espérer.

Je vous écris aujourd'hui étant en p
votre état, selon que vous me le marquez
de mots & qu'il est aisé de se le figurer.

Assurément vous êtes à plaindre
te rencontre: le mal est très-grand en soi
imprévu est encore plus grand: un mal
privé d'un bien avantageux en tant de
est encore plus sensible: mais il faut voi
me tems d'où nous vient ce mal, ce q
la cause, & quel soulagement nous pouv
ner à la peine qu'il nous fait. Je crois q
met dans la désolation, selon que vous

ɔſitions où nous devons être y ſont compriſes.
ɔnc vous êtes la fille de Dieu qui veut bien que
s l'appelliez votre Père, & par conſéquent la
r de Jéſus-Chriſt, qui a dit que celle qui fait
ɔlonté de ſon Père eſt ſa Sœur & ſa Mère,
ez-vous honorer aſſez ce Père ineffable de
s abbattre ſi fort d'une choſe qui n'a pu arri-
ſans qu'il l'ait permiſe? Si vous l'adorez com-
régnant dans le ciel, & par conſéquent comme
ɔnnant tout ce qui ſe paſſe ſur la terre, qui
faire ce mal ou à vous ou à ceux qu'il regar-
ân● en avoir reçu le pouvoir du Dieu du ciel
vous appellez, & qui eſt en effet, votre Père?
e vérité étant ſuppoſée, d'où vient que vous
s à ceux, dont la conduite vous eſt ſi péni-
un honneur ſi grand & ſi faux que de les met-
en la place de Dieu, & de croire que c'eſt
ıx que vient un ordre & un pouvoir qui ne
: venir que de Dieu ſeul, & que Dieu ne donqu'avec la bonté d'un Père envers ſes enfans:
: pour cela que vous demandez dans cette mê-
prière que Dieu Règne dans votre cœur & l
vous faſſe faire ſa volonté ſur la terre com-
les Saints la font dans le ciel.

ʀ ſai que ſur cela il vient aiſément dans l'e-
t: mais comment ne pas s'affliger quand Dieu
net que l'on nous ôte un ſecours très-avanta-
ʀ pour aller à lui? on peut, & l'on doit en effet
affliger; mais comme la foi s'afflige dans un
ınt de Dieu de ce qu'elle reçoit de la main de
u; elle ne fait point cette injure à Dieu de
re qu'un homme ait eu le pouvoir ſur la terre
troubler ſon ordre. Elle lui dit comme ce
ıce ſi humble: *vous m'aviez donné ce Bien, vous l'avez ôté, j'adore votre volonté qui eſt toujours ju-*
& ſi vous me faites la grace de m'y ſoumettre
: une foi pleine de reſpect, je ſuis aſſurée que ce
ſe changera pour moi en un bien, que vous rem-
ez ce vuide, & que vous ſupplérez à ce qui me
man-

manque. Mais de plus faut-il mettre le moy
la place de la fin, & l'homme à la place D
Quand celui que vous déſireriez ſeroit ſaint l
même, il vous diroit comme cet Apôtre:
*n'eſt rien ni Apollon ; Dieu eſt Tout , & c'eſ
ſeul qui donne l'accroiſſement.* Le Miniſtre
peut rien ſans lui, & il peut tout ſans aucun
niſtre.

Et en effet, ma chère couſine, comparez-
avec vous-même. Quand vous avez eu la Mère A
qui vous pouvoit ſeule tenir lieu de tout, &
elle quelque autre ſecours, étiez-vous plus à
que vous n'êtes depuis le tems de votre aban
nement? Celle qui vous aime, qui vous voi
qui vous connoit mieux que vous-même,
tout le contraire. Continuez donc, je vous
à vous addreſſer à Dieu comme à votre Père
a pour vous en même tems & la bonté d'un
& la tendreſſe d'une Mère.

Repoſez-vous dans ſon ſein, & il chan
votre trouble en paix & votre amertume en
ceur. Ne conſidérez pas tant ce qu'il vous a
que ce qu'il vous laiſſe : car tant qu'il demeure
même dans notre cœur par l'humble ſoumi
qu'il nous donne à ſa volonté, tout ce qu'il
ôte ne nous peut nuire.

Nous vous avons recommandé aujourd
particuliérement aux deux grandes Martyres,
te Perpétuë & Ste Felicité.

L'Estime que Saint Auguſtin en témoi
& que toute l'Egliſe d'Afrique en faiſoit de
tems eſt ſurprenante. Cela paroit bien clairen
dans l'oraiſon que l'Egliſe dit pour elles. Je
prie de la dire pour vous & pour toutes c
qui vous ſont unies. J'en envoie la traduction
Madame de CO. * & je la prie de vous la r
trer. Je ſuis tout à vous, &c. je vous ſouh
la paix de Dieu de tout mon cœur.

XXX

XXXVIII. *Lettre du même à la même Abbesse, sur l'explication d'un passage de St. Jean.*

Le 9. Mai. 1681.

Il faut que je vous dise, ma chère Mère, une pensée qui m'est venue touchant l'explication de l'Evangile de cette semaine, qui me paroit assez difficile. Il y a près de 20. ans que la persécution étant commencée, & n'allant vous voir à Paris qu'en secret, je vis cette même semaine la Mère Agnès; & m'entretenant avec elle sur cet Evangile, il me vint dans l'esprit un sens que je lui dis, qui lui parut propre à l'état où vous étiez alors, & où vous êtes encore à présent, & dont elle me témoigna être touchée.

Depuis ce tems-là toutes les années qu'on a redit cet Evangile, j'ai voulu me rappeller ce sens, mais tous mes efforts à cet égard ont été inutiles: tout ce que j'ai pensé sur ce sujet m'a paru différent de ce que je pensois alors. Enfin Dimanche passé je voulus rappeller encore en ma mémoire ce prémier sens, & il m'en est venu un que je n'oserois dire être tout-à-fait le même, mais qui m'a paru y avoir assez de rapport. Je vous écris, ma chère Mère, de peur qu'il ne m'échappe une seconde fois, dans la pensée que si cette prémière ouverture me fut donnée alors pour la Mère Agnès & pour celles à qui elle parloit, cette seconde m'a peut-être été donnée pour vous & pour celles qui ne sont avec vous qu'une même chose.

Je vous dirai confusément ce qui m'est venu sur cela dans l'esprit. Il vous sera aisé de l'éclaircir & de le remettre en meilleur ordre.

L'Evangile de ce jour consiste principalement dans ces trois paroles: *Lorsque le St. Esprit sera venu il convaincra le monde touchant le péché, touchant la justice & touchant le jugement: touchant*

la

& q[illegible]

Ces [illegible] marquent les principaux
Saint Esprit [illegible] notre ame, & sont a[illegible]
pour la Pentecôte [illegible] cette sem[illegible]
qu'elles [illegible] à [illegible] interieur
[illegible] dans [illegible]

Le St. Esprit reprendra le monde.

Le monde, [illegible] St. Augustin, signi[illegible]
de [illegible] & le monde [illegible], le [illegible]
& le monde [illegible], le monde de Jesus-
[illegible]

Le St. Esprit reprendra les ames he[illegible]
ce monde sauve: il les reprendra de p[illegible]
qu'elles n'ont pas cru en lui. Il y a une gr[illegible]
rence, dit St. Augustin, entre croire [illegible]
croire en Dieu: nous croyons à un [illegible]
bien quand nous sommes tres-persuades [illegible]
de ce qu'il dit, parce que nous le croyons [illegible]
de mentir; mais il n'y a qu'en Dieu seu[illegible]
devons croire. *Credere in Deum*, dit St. [illegible]
est credendo ire in Deum, credendo diligere
& incorporari Christo. Croire en Dieu
en J. C. c'est nous abandonner à J. C.
tir aussi bien notre cœur par notre amou[illegible]
tre esprit par notre foi, nous tenir
comme à notre tête & a notre Chef, de
duquel nous recevons à tout moment

ſieu. D'où vient, par exemple, que nous tirons
en d'avantage de la ſainte Communion, & que
ous demeurons foibles en nous nourriſſant de
ette viande divine qui guérit les foibles & qui
ortifie les forts? Eſt-ce que nous manquons de
oi? nous croyons certainement à la parole de
ſus-Chriſt & qu'il eſt réellement ſur le St. Autel
dans notre cœur; mais croyons-nous de même
Jéſus-Chriſt? nous abandonnons-nous à lui
mme un enfant entre les bras de ſa nourrice &
ſa Mère, comme un malade ſe repoſe en tout
r ſon Médecin dont il croit être aimé tendre-
ent, & qu'il ſait avoir le pouvoir de le guérir
ès-certainement quand il voudra, & comme un
uvre attend tout de la bonté d'un riche qu'il
it avoir autant de charité qu'il a de bien, & qui
ui a promis qu'il ne manqueroit de rien pourvu
u'il attendît toute choſe de lui ſeul.

POURQUOI de même avançons-nous ſi peu
ans l'amour du prochain? C'eſt que nous ne
royons pas auſſi ſincèrement que nos frères ſont
s membres de Jéſus-Chriſt, comme ils ſont les
ôtres; qu'ayant de la complaiſance & du ſupport
our eux, cette complaiſance & ce ſupport ſont
our Jéſus-Chriſt, & qu'il les reçoit comme lui
tant rendus, & que lorſque nous bleſſons le
oindre d'entre eux nous bleſſons J. C. même, com-
e dit St. Paul.

Le St. Eſprit reprendra le monde touchant la juſtice, parce que je m'en vas vers mon Père, & que vous ne me verrez plus.

IL n'y a de même que le St. Eſprit qui nous re-
rende, par ſa préſence & ſon opération ſécrette
ans notre cœur, des fautes que nous faiſons ſou-
ent contre la vraie foi ſans y faire de réflexion:
ar qu'eſt-ce que la foi ſinon croire ce qu'on ne
oit point. Tant que les Apôtres ont vu Jéſus-
hriſt & qu'ils n'ont cru que ce qu'ils voyoient,
s ont été foibles. Quand il a diſparu de leurs
yeux

[illegible] & qu'il s'est retiré vers son Père, ils sont devenus forts & bienheureux, selon cette Parole que Jésus-Christ dit à St. Thomas: *Vous avez cru parce que vous avez vu; heureux ceux qui croiront sans voir.*

Celui-là est heureux, selon Jésus-Christ qui croit sans voir; & celui-là est juste, selon St. Paul, qui vit de la foi, c'est-à-dire, qui vit de cette foi véritable qui ne veut point voir les choses visibles, & qui voit en quelque sorte les invisibles, puisqu'elle est, selon St. Paul, une preuve certaine & comme une démonstration de ce qui ne se peut voir, & qu'elle règle toutes les passées, les craintes, les espérances, les goûts, les sentimens & les mouvemens de l'ame.

Examinons-nous par cette règle. Quand les Apôtres ont vu Jésus-Christ ils ont été foibles, quand il s'est retiré & qu'ils ont cessé de le voir ils sont devenus forts. Croyons-nous de même que, comme la séparation de Jésus-Christ avec ses Apôtres au-lieu de leur nuire leur a servi, s'il arrive aussi que Dieu sépare de nous par son ordre ceux dont il s'étoit pu servir pour nous mener à lui, cette séparation, qui vient d'en-haut, quoiqu'elle s'exécute sur la terre, pourra nous être utile au-lieu de nous affoiblir, si nous la recevons de la main de Dieu avec l'esprit d'une véritable foi.

Puisque la foi, comme nous venons de dire, est la vie du juste, & qu'elle doit régler tous nos goûts & nos sentimens, avons-nous soin de nous défendre de cette peine & de cette inquiétude sécrette que nous donne son obscurité & son insensibilité? Combien peu sommes-nous touchés de cette plénitude de graces que nous recevons en Jésus-Christ dans la Ste Communion qui en est la source, parce que tout s'y passe dans un merveilleux sécret, & que tout y est au-dessus des sens.

De

De là vient cet excellent avis que Mr. de St. en nous donne à méditer la veille de la Pente- : pour nous disposer à recevoir la grace du St. rit : on tombe, dit-il, quelquefois dans une ide tiédeur à cause d'un déplaisir sécret que a de ce qu'on n'a pas dans l'oraison, ou dans ste Communion, quelque douceur ou quelque iment de Dieu, quelque affection sainte ou lque bonne pensée, comme si on n'étoit pas tent de Dieu, & comme s'il ne nous suffisoit que la foi nous assure que nous le regardons s l'oraison & que nous le recevons dans la te Communion.

. E *St. Esprit convaincra le monde touchant le ju- ent, parce que le Prince du monde est déjà jugé.*

ESUS-CHRIST par ces paroles prépare les ôtres à ce qu'il leur a prédit dans le même ser- : *Le tems va venir que quiconque vous fera rir croira faire un sacrifice à Dieu:* Comme s'il : disoit ce que St. Pierre a dit depuis: *C'est ici ems auquel Dieu doit commencer son jugement par ropre maison. Vous allez être maltraités & per- tés par les hommes, aussi bien que tous ceux qui ront en moi après vous, comme je vas l'être moi- ie, parce que le disciple & le serviteur n'est pas grand que son maître & que son Seigneur: mais craignez point: le St. Esprit que je vous enverrai qui doit vous enseigner & vous imprimer dans le r toute vérité, vous fera connoitre que ce juge- t, que je vas exercer sur ma maison & sur ceux seront mes amis & mes serviteurs comme vous, pour eux un jugement de grace & de misericor- & la source de leur sanctification & de leur sa- ; & qu'au-contraire ce sera un jugement de co- & de condamnation contre le Démon & contre ceux dont il se servira comme des membres dont st le Chef & comme des instrumens de sa haine de sa malice contre Dieu.* C'est le sens de cet- parole que Jésus-Christ dit à Judas & aux Juifs lors-

lorsqu'il ſe livra volontairement entre leurs m
jusques-ici j'ai enſeigné au milieu de vous & ***ne m'avez pas pris***; mais c'eſt ici votre h
C'eſt ici l'heure où la meſure de vos péchés
comblée, & où tous les foudres de la colè
Dieu ſont tombés ſur vous en vous permettan
ſatisfaire l'envie cruelle que vous avez co
contre celui qui n'eſt venu ſur la terre que
vous ſauver. Et c'eſt ici l'heure encore où le P
du monde & des ténèbres à reçu pour ſa p
condamnation le pouvoir funeſte d'attenter
perſonne-même de l'agneau ſans tâche, afin
perde tres-juſtement l'empire qu'il avoit ſu
les hommes criminels pour avoir oſé traiter
me le plus criminel & le plus ſcélerat de to
hommes celui qui étoit non ſeulement le Sai
Saints mais la Sainteté-même.

C'EST ce que le St. Eſprit avoit perſuadé
Pierre & à tous les diſciples de l'Egliſe qui n
ſoit que de naître, lorsqu'après avoir apport
grandes menaces qu'avoient fait aux Apôtre
prémiers Juifs, ils diſent à Dieu dans cette e
lente prière qu'ils lui addreſſent tous enſer
Nous voyons véritablement, ſelon la prédiction d
vid, qu'Hérode & Ponce-Pilate avec les Genti
le Peuple d'Iſraël ſont unis enſemble contre
ſaint fils Jéſus que vous avez conſacré par
onction pour faire tout ce que votre puiſſanc
votre conſeil avoient ordonné devoir être fait.

VOILA la foi qui a ſoutenu l'Egliſe affligée
Saints perſécutés dans tous les ſiècles. Le
St. Eſprit, qui étoit alors dans les cœurs de
miers diſciples, & qui leur inſpiroit ces ſentim
eſt encore & ſera juſqu'à la fin du monde da
cœur de tous les vrais fidèles, puiſque Jéſus-C
nous aſſure que ſon Eſprit, auſſi bien que
demeurera éternellement avec ſon Egliſe, &
nul n'eſt Chrétien, ſelon St. Paul, qu'autant q
le Saint Eſprit en lui & qu'il agit par ce même E

VOILA la ſource de la paix des Saints, de cette paix que Dieu donne à tout Chrétien qui eſt gé par ſon ordre, de celle enfin que le monde nous peut donner, & que le monde ne nous ut ôter.

I les ſouffrances & la mort-même de Jéſus-riſt n'ont été la condamnation que du Démon le ceux qui ont été les inſtrumens d'une oeuvre xécrable, & ſi ce qui parut d'abord un ſi effable renverſement à la foi chancelante des Ames, a été conſidéré enſuite par eux-mêmes nme l'accompliſſement des oracles de Dieu, nme l'exécution de ſes deſſeins éternels, com- la ſouveraine gloire de Jéſus-Chriſt, comme Sanctification des Saints & le ſalut du monde, nbien devons-nous trouver de paix & de conation à la vuë d'une ſi grande vérité? combien us devons-nous trouver honorés & favoriſés voir que Dieu nous traite comme il a traité ſon ›pre fils, & comme il a traité ceux dont il dit il les tient cachés ſous l'ombre de ſes ailes, & 'il les garde comme la prunelle de ſon œil?

CAR nous devons toujours croire que Dieu dit chacun de nous dans le fond du cœur ces paroſi pleines de conſolation, par où il finit ce ſer›n tout divin qu'il fait aux Apôtres, allarmés ſa Paſſion: *Je vous ai dit ceci, afin que vous uviez la paix en moi:* auxquelles on doit ajou· celles qu'il leur avoit dites un peu auparavant: *vous laiſſe la paix, je vous donne ma paix: Je vous la donne pas comme le monde la donne; Que re cœur ne ſe trouble point & ne s'épouvante point: us aurez des afflictions dans le monde, mais ayez fiance, j'ai vaincu le monde en ma perſonne; je vaincu en la perſonne de tous mes diſciples qui été maltraités & affligés comme moi, & je le incrai encore dans le dernier & le plus foible de s ceux qui vivent & qui ont part à mon élem, puiſque je ſuis auſſi invincible dans le plus foi-*

foible de tous mes membres, que je l'ai été à plus grands Saints.

Je ſouhaite, ma chère Mère, que ces p qui ne ſont que des paroles dans ma bouch viennent ſaintes par la grace & l'impreſſion Eſprit qu'y ajoutera le mérite de vos prière celles de nos Sœurs. Nous ſerons en eſpr vous pendant ces ſaints jours: nous vous o à Dieu dans le ſaint ſacrifice, comme nou rons que vous nous ferez la grace de nous auſſi; & nous eſperons que la diſtance de n'empêchera point que ceux-là ne ſe tr parfaitement unis dans cette fête de l'unior la formation de l'Egliſe, qui ſont les mem même corps, qui ſont aſſis à la même tabl ſe nourriſſent du même pain du ciel, qui ſ ſent dans le même ſein de Jéſus-Chriſt, trouvent toute leur force & leur conſolatio la paix & la joie du même Eſprit ſaint.

XXXIX. *Lettre du même à la Sœur M. C. ce qu'ont à faire les Religieuſes de Port pour ſe préparer aux maux qui les menacen*

Il faut bien prier Dieu préſentement qu'i donne ſa lumière, afin que l'on puiſſe disce qu'il y aura à faire dans ce tems de nua d'obſcurciſſement qui paroit ſi proche. Apr l'on aura tâché d'approcher le plus que l'on ra des règles de ſa vérité & de ſa ſageſſe, il que ſe remettre entre ſes mains & lui dir David: *Exurge, Domine, judica cauſam mea* cauſe eſt la même qu'elle a été jusqu'à cette On a vu ce qu'il a fait, il ne faut qu'atten qu'il fera. Lorsque la tempête eſt grande, & ſe laſſe de s'y oppoſer inutilement, on s'i quelquefois que toutes les promeſſes de D ſa protection & lui-même ſons devenus un

, voyant que la vérité eſt impuiſſante en tou-
oſes, & que tout prévaut contre elle : *Putave-*
Phantasma eſſe, comme il y avoit dans l'E-
le de ſamedi ; & c'étoit là alors la penſée
ıpôtres dont la foibleſſe figuroit la nôtre :
c'eſt alors que Jéſus-Chriſt-même marche
es flots, qu'il entre dans le vaiſſeau, qu'il
le les ſiens, & qu'il leur dit : *Confidite, ego*
nolite timere. Ce à quoi vous devez le plus
:, ma chère Sœur, c'eſt à confirmer vos jeu-
erſonnes dans l'amour de leur vocation, de
arité, de l'humilité, du ſilence, de la régu-

deſſein de l'ennemi eſt de détruire le dedans
)tre Maiſon, & de perdre les ames. Tout
ınd bruit & ce grand appareil n'a que cette
ins ces eſprits de malice. S'il y a quelque
avis à donner & à ſuivre, d'autres qu'elles
ront chargées : mais pour elles, elles n'ont
lemeurer fermes dans la voie où Dieu les a
, & à ſuivre ce divin Paſteur comme des ag-
que les hommes regardent comme deſtinés
boucherie, & qu'il conſerve comme deſti-
à une gloire éternelle. Tant qu'elles ſeront
neaux, ce Paſteur ſuprême les ſoutiendra de
in, & nul ne les lui pourra ravir. *Si Dieu peut*
aincu, dit St. Auguſtin, *elles ſeront vaincuës :*
elles ne ſeront point vaincuës parce que le
- Puiſſant eſt immuable. La ſeule choſe
es doivent craindre, & la ſeule choſe à la-
: le Démon tend, c'eſt qu'elles ceſſent d'être
;neaux, qu'elles ceſſent de repréſenter dans
penſées, dans leurs actions, dans leurs paro-
dans leur ſilence, la douceur & la modeſtie
us-Chriſt. Mais j'eſpère que la crainte-mê-
'elles auront d'un ſi grand mal, les mettra
it d'obtenir la grace de s'en préſerver.

XL. Lettre du même à Mr. Thomas de

Le 16. Août 1683.

Je ne doute point, Monsieur, que vou
été touché sensiblement de l'accident arri
tre ami. Car quoique St. Pierre nous
se de n'être point surpris dans ces renco
faut reconnoître néanmoins que nous ne
pas d'ordinaire assez forts pour envisager
ses d'un œil vraiment chrétien, & pour ne
pas davantage aux sentimens de la nat
ceux de la grace. J'espère néanmoins, M
que, lorsque vous vous serez mis devan
vous considérerez cet évènement dans sa p
ce, & qu'il vous paroitra l'accomplisser
cette prière que vous faites & que nous
tous à Dieu tous les jours; *Que votre vo
accomplie sur la terre comme elle l'est dan*
Car un des sens de cette parole est que no
ons, & que nous souhaitons que Dieu fa
ce qu'il lui plaira, & pour ce qui nous r
& pour ce qui regarde les personnes q
sont les plus chères; & comme nous désir
ces paroles que tout ce qu'il lui plaira d'o
soit accompli, nous lui demandons aussi q
mette par son esprit notre volonté à la sien
que nous demeurions assujettis à sa volont
me, autant que nous en sommes capables
me les Anges & les Bienheureux le sont
ciel.

Ce qui nous reste, Monsieur, c'est de pri
coup pour lui, comme je ne doute pas que
faillez, & de vérifier dans nous cette parol
Paul *Momentaneum vinctorum tanquam simul*
laborantium tanquam & ipsi in corpore morante
vous réservoit encore cette épreuve, Mo

rous donnera, comme à votre ami, ce qui vous it rendre vraiment utile.

Lettre du même à Monsieur THOMAS DU FOS *sur la liberté rendue à Mr.* * *

Le 4. Nov. 1683.

n'appris qu'hier, Monsieur, la délivrance heu- de Mr. Ch. * dans laquelle je crus apprendre la vôtre ; car je ne doute point, Monsieur, rous n'ayiez pratiqué à son égard cette excel- parole de St. Paul : *Souvenez-vous de ceux nt Prisonniers, comme étant Prisonniers avec* Il est donc bien juste qu'ayant été le com- n de sa douleur, vous le soyiez maintenant joie. Nous sommes en un tems où les joies tte sorte sont rares, & en cela même elles doivent être plus sensibles. Dieu mêle ainsi iens avec les maux, afin qu'il paroisse qu'il e en Père, & que s'il frappe d'une main, il ge de l'autre.

UR moi, Monsieur, je ressens dans cette oc- une triple joie qui m'oblige aussi à une tri- tion de graces : la prémière, parce que j'esti- aucoup Mr. Ch. * que je suis persuadé que mété que Dieu lui a donnée en cette rencon- ginentera encore beaucoup sa vertu, & que re qu'à l'avenir il pourra s'appliquer tout en- la recherche & à l'amour de la vérité avec dmiration pleine de paix, *cum pacificâ admi-*, selon l'expression de St. Augustin. La se- joie que je recois en cette rencontre, Mon- c'est de [illegible]part que je prens à ce qui vous e, & de voir que Dieu vous ait fait passer d'un coup d'une grande tristesse à une conso- si sensible, & qu'il vous ait fait éprouver ité de cette parole que la jeune Sara lui dit

dans le livre de Tobie: *Post tempestatem tranquillum facis, & post lacrymationem & fletum delectationem infundis.* Le troisième sujet de joie, c'est qu'il me semble que ce traitement favorable d'un particulier nous promet quelque chose de plus doux pour le général de l'Eglise, à laquelle nous devons toujours souhaiter cette paix que St. Paul exprime en ces termes: *Ut tranquillam & quietam vitam agamus in omni pietate & castitate.* Il faut demander à Dieu, Monsieur, que les étincelles de cette paix passagère, qu'il nous fait voir quelquefois en cette vie, nous fassent désirer avec plus d'ardeur l'éternelle paix de cette société des Anges & des Saints dont nous venons de faire la fête dans l'Eglise, qui sont tous abimés dans la paix de Dieu & qui jouissent encore l'un de l'autre en Dieu, sans que l'inégalité de leur bonheur puisse causer en eux ou la moindre division ou la moindre envie: *Non erit ibi invidia disparis claritatis, quoniam regnabit in omnibus unitas charitatis.*

XLII. *Lettre de Monsieur de* Ste. Marthe, *Prêtre, sur l'empriſonnement de Mr. de* Sacy.

La nouvelle que j'appris seulement hier de la détention de Mr. de *Sacy*, ne me donne aucune émotion*. Je ne fus point surpris de voir arriver ce que je savois pouvoir arriver tous les jours; & je ne considérai point comme un malheur, un évènement dont j'espère que Dieu veut tirer de grands avantages & de grands biens. Il est vrai qu'étant aussi insensible que je le suis à tant de choses qui me devroient toucher, il se peut faire que je ne le sois maintenant que par dureté & par inapplication, & qu'il n'y ait que mon amour propre qui me procure le repos où je me trouve: c'est

* Mr. de Sacy fut arrêté prisonnier le 26. Mai 1666.

:ſt pourquoi j'ai cru qu'il étoit bon d'examiner, tant qu'il m'eſt poſſible, non pas l'état où je ls, mais celui où un Chrétien doit entrer dans : ſemblables occaſions : voilà, Monſieur, ce que i deſſein de faire par ce diſcours.

C'EST un grand avantage de porter le joug de ſus-Chriſt dés ſes plus tendres années ; mais :ſt un avantage bien rare en ce tems-ci ; le ɔnde tâche de nous corrompre avant que nous ions aſſez de raiſon pour diſcerner le mal qu'il ıus fait faire. On accoutume les enfans à men- , à jurer, à ſe venger. On les familiariſe avec utes ſortes de vices ; on les y porte, on les y ıuſſe, & ils s'y voient miſérablement engagés, ant qu'ils ſachent rien des obligations de leur ba- ne. Ces vices commencent avec l'enfance, & fortifient avec l'âge. On s'accoutume à faire ıs ſcrupule ce qu'on a commencé à faire avant e d'être capable d'aucun ſcrupule. En un mot, :ſt l'uſage de presque tous les hommes, ils vi- nt comme ils ont commencé à vivre, & ils :urent comme ils ont vêcu. Parmi tant d'enfans qui iſſent dans le monde, il y en a peu qui ſe ſoient éſervés de cette corruption générale. Il y en a u comme Moïſe qui conſervent leur vie au ilieu du Nil, & qui ne tombent point dans les piéges du Démon, dont Pharaon n'étoit que la figure. Il y a peu de ces enfans bien aimés qui : ſortent jamais de la maiſon de leur Père, qui : mangent qu'à ſa table, qui ne font rien que r ſa conduite, qui ne connoiſſent point le mon- , & que le monde ne connoit pas.

MR. de *Sacy* a été de ces heureux enfans, Dieu yant prévenu de ſes plus douces bénédictions, ſa :rtu s'eſt fait remarquer dés ſes prémières années. a été réglé dans un âge qui ne ſouffre presque ja- ais de règle. On l'a toujours vu dans une modeſtie, ns une retenuë, & dans une égalité, qui étoit ıe marque infaillible du dégagement où il étoit

ce & ceux de la nature, que les dernier
ils ont quelque chose d'éclatant, nous re
aussitôt de la bonne opinion de nous-m
ne servent qu'à nourrir notre orgueil;
dons de la grace au-contrrire nous hum
nous faisant sentir le besoin que nous
Dieu: le même esprit qui nous forti
apprend à gémir de nos foiblesses, & Jés
ne devient notre secours que parce
n'en esperons point de nous-mêmes.

TOUTES les bonnes qualités de Mr.
lui auroient été inutiles, s'il s'en étoit s
me plusieurs personnes du monde: il y
ont reçu de grands avantages de la natur
de l'esprit & de la science; ils savent les m
l'Evangile; ils les publient avec applaud
mais leur principale étude est de faire t
à leur intérêt, d'accommoder tout à leur
& d'employer le bien & le mal qui est en
s'élever, s'ils le peuvent, aux dignités de
sans prendre conseil dans ce qu'ils fon
leur amour propre.

MR. de Sacy avoit des qualités qui p
le rendre considérable dans le siècle, &
voulu s'employer pour le monde, il en
esperer les recompenses qui en revienn

Sacerdoce, pour ſe procurer parmi les hommes des richeſſes, de l'honneur & du repos: les perſonnes de qualité & de mérite croient qu'on leur doit des Bénéfices auſſitôt qu'ils ſe ſont mis en état de les recevoir, & ils n'acceptent les premiers qu'on leur offre, que dans l'eſperance d'en avoir enſuite de plus riches & de plus conſidérables. Mais Mr. de *Sacy* connoiſſant la grandeur & la ſainteté du Sacerdoce, n'a cherché qu'à s'y conſacrer tout à Dieu. Comme il n'y étoit entré que par obéiſſance, il en a toujours regardé les moindres emplois, quoique vils ſelon l'eſprit du monde, au-deſſus de ſes forces, & il ſe ſeroit contenté de ne s'occuper que de la parole de Dieu, & du ſacrifice qu'il faiſoit tous les jours du corps de Jéſus-Chriſt, ſi on ne l'avoit appliqué au gouvernement d'un Monaſtère, où il exerçoit ſa charité, ſans être obligé de ſortir du ſilence de ſa retraite, & de la vie cachée qu'il aimoit ſur toutes choſes.

Quelque zèle qu'il eût pour la vérité, il n'a jamais pris de part dans les diſputes qui ont fait tant de bruit dans ces tems-ci. Il a laiſſé aux autres le ſoin de combattre contre les ennemis de Dieu, ſe contentant de tenir ſes mains élevées au ciel pour en obtenir la victoire, ne pouvant ignorer que Dieu nous apprend par ſon choix toutes ſes vérités. Il s'eſt cru obligé de mettre tout ſon ſoin à publier des livres de piété, qui ſervi-ſent à purifier les ames, & à les remplir de ce parfait amour, qui eſt la ſource de la parfaite lumière.

Il n'y a preſque perſonne qui ait tellement perdu tout ſentiment de Dieu, & de ſon ſalut, qui ne ſe forme quelque règle de conſcience & de morale pour ſa conduite; mais comme les gens du monde ſont pleins d'ambition, d'orgueil, d'avarice & d'autres paſſions, il ſe font des règles conformes à ces vices; & quand une fois leur eſprit

eſt capable de ſe contenter de ces maximes ſi fauſſes, il n'y a point de déréglement où ils ne puiſſent ſe porter ſans ſcrupule, & quelquefois même par une fauſſe Religion. Mais au-contraire ſi les hommes au-lieu de ſe ſuivre eux-mêmes, choiſiſſoient une bonne morale, s'ils ne ſuivoient que les maximes de l'Evangile, ſi l'œil de leur ame étoit toute lumière, ils ſeroient auſſi lumière en toutes choſes, ils ne manqueroient jamais de la rencontrer dans toutes leurs actions, & de quelque nuit dont la malice des hommes pût couvrir la vérité, ils la connoitroient toujours telle qu'elle eſt en elle-même. Quoique Mr. de *Sacy* ne ſe ſoit jamais employé à défendre la grace contre les entrepriſes des nouveaux Pélagiens: quoiqu'il n'ait point écrit pour ſoutenir les règles de la pénitence contre ceux qui tâchent de les abolir: quoiqu'il ne ſe ſoit point élevé contre l'inſolence des Caſuiſtes, on peut dire qu'il a fait tout cela en donnant aux fidèles des livres de piété, où ils trouvent dequoi reconnoitre leurs foibleſſes, & le beſoin qu'ils ont de la grace de Dieu, où ils apprennent la condamnation de toutes les fauſſes maximes du monde, & la néceſſité de faire pénitence comme l'ont faite les Saints.

VOILA' tout le mal que je connois dans la vie de Mr. de *Sacy:* par laquelle de ſes actions a-t-il donc mérité le traitement qu'on lui fait? Eſt-ce à cauſe qu'il n'a point cherché une vaine reputation par des prédications à la mode? Eſt-ce parce qu'il n'a rien fait pour trouver les moyens d'entrer dans les dignités de l'Egliſe? Eſt-ce à cauſe qu'il a toujours vêcu dans l'humilité & la retenuë? Eſt-il coupable parce qu'il a toujours marché dans une voie de paix, & qu'il l'a conſervée avec tout le monde? Les hommes ne ſavent jamais moins ce qu'ils font, que quand ils perſécutent ceux qui tâchent de ſervir Dieu: ils marchent dans les ténèbres, & font ſouvent le contraire de

ce

ce qu'ils veulent: ils prétendent accabler leur ver-
u, ils la fortifient: ils entreprennent de laſſer leur
atience, ils rendent leur charité parfaite: ils font
eurs efforts pour obſcurcir la vérité, ils ajoutent
l ſa lumière un nouvel éclat; mais Dieu qui ſe
ert d'eux, & qui leur donne la puiſſance de fai-
e ce qu'ils font, ne ſe trompe point. Il veut
ous apprendre que ceux qui ont ttavaillé le plus
érieuſement à ſe purifier, ont encore beſoin que
Dieu les purifie, & que la perſécution eſt une des
;randes recompenſes que les Saints doivent at-
endre de leurs bonnes œuvres.

XLIII. *Lettre de Mr. de* PONTCHATRAU *à Mr. de* PE'RE'FIXE, *Archevêque de Paris, pour lui demander la liberté de Mr. le* MAÎTRE DE SACY *& des Religieuſes de Port-Royal.*

Le prémier Novembre 1667.

MONSEIGNEUR,

J'AI ſouvent pris la plume depuis trois ans pour ne donner l'honneur de vous écrire; mais diver-es réflexions me l'ont fait quitter autant de fois; non peu de capacité, & le reſpect que je dois à u-e perſonne qui tient un rang ſi conſidérable dans Egliſe, me perſuadant que je devois demeurer ans le ſilence. Néanmoins après y avoir beau-oup penſé devant Dieu, & lui avoir demandé ſa umière en cette rencontre, je me ſuis trouvé plus orté que jamais à vous ouvrir mon cœur avec oute la ſincérité que vous devez attendre d'une erſonne qui croiroit manquer au reſpect, & à l'af-ection que Dieu lui a donné pour vous, s'il vous achoit plus longtems des choſes qu'il vous eſt ſi important de ſavoir, & dont peut-être aucun de

ceux qui vous approchent n'oseroient vous parler, parce qu'ils sont auprès de vous plutôt dans le dessein de chercher leurs intérêts que les vôtres. J'ai aussi jugé que mon long silence vous seroit une preuve que je ne me suis pas laissé emporter à la passion; & si vous pouviez voir le fond de mon cœur comme je le souhaiterois, vous auriez des preuves sensibles que mon unique but est de contribuer quelque chose à votre service, à quoi je me porte avec d'autant plus de liberté, qu'il me semble que vous me supporterez avec plus de bonté & de patience que vous ne feriez beaucoup d'autres personnes.

Je pourrai bien, Monseigneur, vous dire quelques vérités qui ont été déjà mises dans des écrits publics, mais auxquelles vous n'avez peut-être fait aucune attention, ou qui ne vous auront point touché, parce que c'est une chose bien rare de se laisser persuader par des personnes que l'on regarde comme ses ennemis; cependant, Monseigneur, je vous dirai en passant que je suis assuré que les auteurs de ces écrits ont toujours été très-éloignés de vous traiter en ennemi, qu'ils ont tâché de ne dire que ce qui étoit absolument nécessaire pour leur justification & celle des Religieuses, qu'ils ont retranché à dessein toutes les choses qui pouvoient vous blesser le plus, qu'ils en ont même supprimé par respect quelques-unes qui étoient déjà imprimées, & qu'ils n'ont jamais parlé de beaucoup d'autres que vous pouvez bien juger qu'ils n'ignorent pas & qu'ils n'auroient pas oublié s'ils étoient poussé par un esprit de vengeance & d'animosité: mais quand vous auriez tout sujet de vous plaindre d'eux, je dois, ce me semble, être assuré que vous n'avez aucune aversion pour moi; & c'est ce qui me fait espérer que vous prendrez en bonne part ce que je me donnerai l'honneur de vous écrire. Vous me ferez bien la grâce de croire qu'étant encore, comme j'ai toujours été

été votre ſerviteur, je n'ai d'autre intérêt que de vous en donner ici des marques; & je croirois me faire tort ſi je me perſuadois que vous me regardaſſiez d'une autre manière, puiſque ne vous en ayant jamais donné occaſion, il faudroit que les vérités que j'ai à vous repréſenter en fuſſent cauſe, ce qui m'obligeroit à vous dire : *Ergo factus ſum vobis inimicus verum dicens vobis.*

PERMETTEZ-MOI, Monſeigneur, de commencer ce diſcours en vous repréſentant l'extrême tort que vous vous faites à vous-même en tenant dans la Baſtille une Eccléſiaſtique auſſi conſidérable qu'eſt Mr. le *Maître*. Il a cela de ſingulier qu'il n'y a peut-être perſonne en ce tems qui ait fait paroître dans ſes livres une ſcience plus remplie de piété, ni une piété plus éclairée, que lui dans les ſiens. Il n'a jamais travaillé qu'à des ouvrages qui, étant très-éloignés de toutes conteſtations, ont édifié toute l'Egliſe; & ce qui eſt fort extraordinaire, pendant que tout le monde a lu ſes livres avec beaucoup d'approbation, il a toujours eu un très-grand ſoin de ſe cacher, de couvrir par ſon humilité l'eſtime qu'il méritoit, de demeurer dans le ſécret de ſa ſolitude pour attirer d'autant plus ſur lui-même, ſur ſes ouvrages & ſur ſes lecteurs, les bénédictions du ciel, qu'il demeuroit plus inconnu aux hommes.

JE m'étois toujours perſuadé que l'innocence de ſes mœurs & celle qui paroit dans tous ſes écrits le mettoient à couvert de la haine du monde, & qu'on ne voudroit pas perſécuter une perſonne qui n'a jamais donné le moindre prétexte de ſe plaindre de lui. Et en effet je crois aſſez facilement ce que l'on dit, qu'on ne l'auroit jamais arrêté ſi on l'avoit connu. Dans un autre tems une perſonne de ſa capacité & piété n'auroit pu être connu ſans danger d'être forcé de ſortir de ſa ſolitude; on auroit fait violence à ſa modeſtie, & on lui auroit donné un rang dans l'Egliſe qu'il

mérite d'autant plus qu'il a toujours été très-éloigné de le désirer. Mais Dieu a d'autres recompenses à donner à ses Serviteurs, il les met à l'épreuve, il perfectionne leur charité par la patience, & les maux qu'il leur envoie deviennent pour eux de grands biens. C'est une grace singulière à un homme de bien de souffrir; mais c'est une grande marque de la colère de Dieu que l'Eglise soit profanée par les déréglemens, par l'ambition & par l'avarice d'une infinité d'Ecclésiastiques, en même tems que les prisons, qui n'ont été faites que pour les criminels, sont sanctifiées par la présence des Serviteurs de Dieu, & servent à les sanctifier.

Je vous avoue, Monseigneur, que je ne puis penser à Mr. le *Maître*, sans vous demander en même tems dans mon esprit raison de votre conduite. Par quel principe de Théologie, par quelle règle du monde, par quelles nouvelles lumières tenez-vous depuis si longtems en prison cet Ecclésiastique, dont l'innocence est si connue, sans même lui permettre de dire la messe, ni de communier? Comment osez-vous exercer une telle rigueur contre lui sans aucun jugement précedent? Et qu'est-ce que faire une injustice, sinon de faire souffrir ceux que nous haïssons par voie de fait, sans avoir aucun soin ni de la justice de leur cause, ni de notre reputation, ni de notre conscience. Une affaire de cette importance se peut-elle passer dans Paris sans que vous y preniez garde; & pouvez-vous ne point faire attention sur un excès qui paroit si étrange à souffrir? Combien faut-il que la passion qu'on a contre cet Ecclésiastique soit grande pour suppléer à tous les crimes dont il devroit être coupable pour être traité avec une rigueur qu'on n'exerce que contre lui seul? Est-il donc plus coupable que tous ceux dont on n'oseroit nommer les crimes, qui sont en pleine liberté, qui ne laissent pas de communier quand

ils

veulent, de dire la meſſe & de trouver des
ıfeſſeurs qui ne les en empêchent point.
E ſai, Monſeigneur, que les perſonnes, qui
oignent depuis tant d'années une ſi grande aver-
ı contre Port-Royal, ſont capables de ſe ſcan-
ſer des actions les plus innocentes de Mr. le
ître, ſa vertu leur eſt ſuſpecte parce qu'il en a
ı les prémières ſemences & l'accroiſſement
s cette Maiſon ; ſes lumières leur paroiſſent
ſes ; parce qu'il les a employé à inſpirer l'eſprit
piété à des Religieuſes qu'ils haïſſent ; ils peu-
t même être aſſez aveuglés & aſſez injuſtes
r l'accuſer de n'avoir pas abandonné ces filles
ı leur affliction, & de n'avoir pas fait comme
Paſteurs mercenaires, qui quittent leur trou-
ı, quand il n'y a plus qu'à ſouffrir : mais pour
ı, Monſeigneur, il paroit bien que ces ſortes
cuſations ne vous ſemblent pas aſſez conſidé-
es pour faire le procès à cet Eccléſiaſtique, &
ı l'avez aſſez juſtifié devant le monde en le
ant plus de 15. mois ſans l'accuſer d'aucune
e, ni dire de quoi vous le trouviez coupable.
ıt ce qu'on a gagné en le rendant captif, c'eſt
ın l'a mis dans l'impuiſſance de continuër ſes
rages qui édifient toute l'Egliſe.
E ſai, Monſeigneur, qu'il eſt néceſſaire qu'il
ve des ſcandales dans l'Egliſe, & je ne m'é-
ıe pas qu'il ſe rencontre des perſonnes char-
es, intéreſſées, aveugles, qui exercent ceux
font profeſſion de ſuivre les règles de l'Evan-
; mais je vous plains, Monſeigneur, de ce
u-lieu de remédier à ces maux, vous voulez
ı y contribuër vous-mêmes, & qu'on ſe cou-
pour cela de votre nom & de votre autorité.
econnois que ce n'eſt pas à moi à donner des
à une perſonne qui eſt dans une dignité ſi éle-
, mais il m'eſt permis au-moins de vous re-
enter humblement la penſée que tout le mon-
ı ſur ce ſujet. On ne déſire point que vous

[illegible] des faveurs à Mr. le *Maître*, on sait
ne les appréhende pas moins que les autres
les châtimens, mais on désireroit seulemen
vous que vous eussiez autant de bonté & de
cœur pour lui que vous en avez pour les
grands criminels. Il n'y en a point de si mi
ble que vous ne renvoyiez à son Bénéfice
trois mois de retraite beaucoup moins dure
celle de la Bastille. Je le dis avec confusion,
tez du moins un des plus saints Prêtres de
Diocèse comme vous traitez les plus déréglé
l'on croira vous avoir beaucoup d'obligation.

Trouvez-bon, s'il vous plait, Monseign
que je continue à vous parler avec la même l
té des Religieuses de Port-Royal, qui sont
ves depuis si longtems. Je vous avouë que
toujours eu beaucoup d'estime pour elles;
je n'en ai jamais eu tant que depuis qu'elles
dans l'exercice de la souffrance. C'est une
si extraordinaire de voir un si grand nombr
filles conserver la paix, l'union, la régularité
une tentation si effroyable, qu'il n'y a pers
qui les considère, qui n'ait sujet de les admire
faut que l'union qu'elles ont avec Dieu soit
intime pour la conserver au milieu de tant de
pêtes. Il faut qu'elles possèdent bien l'espri
Religion pour ne le pas perdre dans une si gr
épreuve. Il faut que leur paix intérieure soit
grande pour resister à tous les troubles qu'on
suscite.

Je les trouve si heureuse de souffrir avec
de patience que, selon la pensée de *S. Basil*
souhaiterois que leurs souffrances augmenta
pour rendre leur charité plus parfaite & pour
rendre plus semblables à Jésus-Christ, si cel
pouvoit faire sans que ceux qui en sont les au
en deviennent plus criminels devant Dieu. La
vation des sacremens & des autres secours
tuels, où vous les réduisez, ne peut être préjud

à des perſonnes innocentes; & cette croix, eſt ſi dure & ſi ſenſible en les faiſant ſouffrir ju'à la mort, les ſoutient en même tems, les ifie & les rend plus conformes à Jéſus-Chriſt cifié, qu'elles ont choiſi pour leur Epoux.

'UISQUE ces Religieuſes ſe ſanctifient & ſe vent dans cette voie étroite, je n'ai garde de plaindre, mais permettez-moi de vous dire, onſeigneur, que je plains beaucoup ceux qui : pour elles tant de dureté & tant de rigueur. crains pour ceux qui les jugent ſans miſericor- ; je crains que la voix de leur ſang n'accuſe rs perſécuteurs devant le tribunal de Dieu.

Vous ne pouvez ignorer, Monſeigneur, qu'il ait mille desordres dans votre Diocèſe, & dans Cures & dans les Monaſtères: vous avez une nde tolérance pour un nombre infini de grands heurs & de mauvaiſes Religieuſes, toutes ces tes de perſonnes vivent dans une entière ſécu é. Vous n'avez de rigueur que contre les Reli- uſes de Port-Royal, qui ſont exemtes de tout me & de tout déréglement. D'où peut venir e ſi étrange conduite? Suivez-vous en cela les ouvemens de votre conſcience, & la lumière du Eſprit vous fait-elle voir qu'il n'y a que ces ouſes qui méritent votre indignation & de por- les effets de votre colère? Pardonnez-moi, onſeigneur, ſi je prens la liberté de vous dire e je vous connois aſſez pour ne pas croire que us puiſſiez avoir aſſez peu de lumière pour con- mner la conduite de Mr. d'*Alet*, & de tant d'au- s Evêques avec qui vous êtes uni de commu- on. Vous êtes bien éloigné de ce zèle aveugle i fait regarder ces Sages & vertueux Prélats mme des hérétiques: vous ſavez & vous l'avez claré publiquement que ces penſées ne peuvent mber que dans la tête de perſonnes malicieuſes, ignorantes, qu'il ne s'agit plus maintenant de foi, que toute la diſpute préſente eſt réduite à

la

la queſtion de fait de foi humaine qui ne pe
d'aucune importance: vous connoiſſez aſſez d
les Religieuſes de Port-Royal, & vous n'ign
qu'elles n'agiſſent que par la ſeule crainte d
vous êtes demeuré d'accord qu'elles étoient
bonnes Religieuſes: vous n'avez rien trouv
dire ni à leur foi ni à leurs mœurs; & elle
bonheur de ne rien faire qui ne ſoit appro
pluſieurs des plus ſaints & des plus célèbr
lats de la France.

J'OSE ſur cela vous dire avec confian
toutes vos lumières vont à les traiter avec
& avec condeſcendance, & c'eſt ce qui m'ol
croire que vous n'agiſſez point en ceci
propres mouvemens, puiſque ſans vous do
peine de conſidérer la juſtice de leur cauſe
les avez abandonné à la conduite de Mr. Che
qui a des principes tout contraires aux
qui eſt prévenu de l'héréſie des Jéſuites,
comme eux l'infaillibilité du Pape dans le
& qui s'imagine que ceux qui ne ſont pa
ſentiment ſont dignes de toutes ſortes d'an
Son faux zèle ſi éloigné de la douceur &
charité chrétienne ne lui inſpire que des vi
contre ces pauvres Religieuſes; & comme
toit une choſe qui ne vous touchât plus, n
lement vous laiſſez cet homme ennemi dan
berté de leur faire tout le mal qu'il veut
vous-même l'autoriſez. C'eſt lui qui cherc
Prêtres pour cette Maiſon affligée, & il n'y
qui montre plus évidemment, que preſque
monde condamne ſon procédé, que la di
qu'il a d'en trouver qui ſoient & agiſſent d
eſprit. Il ne peut rencontrer que des per
extrêmement ignorantes ou paſſionnées; &
d'autant plus embarraſſé dans ce choix que,
hazard il en met quelques-uns qui aient u
plus de lumière & moins de malignité qu'à
faire, ils ouvrent bientôt les yeux pour déc

ſtice de cette affaire ; & ils ſont les prémiers condamner, comme il eſt arrivé à quelques-le s'être ainſi détrompés.

s Religieuſes, Monſeigneur, ſont vos bre-t vous êtes leur Paſteur, vous n'avez point de les abandonner à un ennemi déclaré, & ques grandes que puiſſent être vos occupa-, elles ne peuvent empêcher que vous ne ré-iez devant Dieu de toutes les injuſtices dont s opprime ſous votre autorité. Conſidérez, us prie, que le mal que ce Docteur a fait Monaſtère retombe ſur vous, & que Dieu vous emandera compte.

s perſécutions que ces Religieuſes ſouffrent ont regarder de la plupart du monde comme Saintes, & c'eſt maintenant un langage ordi-que le refus de la Signature n'empêche pas n ne devienne Saint. Il ne vous ſeroit pas, e ſemble, trop mal aiſé, Monſeigneur, de tirer de tous les embarras que cette affaire donne devant Dieu & devant les hommes. n'avez qu'à vous mettre une bonne fois au-s du Père *Annat* & de Mr. *Chamillard*, en a-it ſelon les obligations de votre charge, & les mouvemens de la charité de Jéſus-Chriſt. perſonnes abuſent de la bonté que vous avez elles, elles ſe mettent fort peu en peine de conduite odieuſe à tout ce qu'il y a de de bien, pourvu qu'ils ſe couvrent de votre rité & qu'ils puiſſent exercer leur paſſion & vengeances particulières : c'eſt ce qui donne ent ſujet à pluſieurs de vos amis de vous plain-car il n'y a rien de plus honteux que de ſer-'inſtrument à la paſſion des perſonnes manie-nent injuſtes. Rien ne vous peut être plus eux que de vous tirer de cette ſervitude, & à r même humainement, vous êtes dans un état s Jéſuites ont plus beſoin de vous que vous pouvez avoir d'eux.

Ce n'eſt pas une raiſon de traiter toujours c durement, parce qu'on les a ainſi traité plusieurs années, mais c'eſt au-contraire ſon de condeſcendre à leur foibleſſe, puis cette épreuve vous ne pouvez plus douter conſcience. Pour vous les rendre parfa ſoumiſes & obéiſſantes, vous n'avez qu'à ſpenſer d'une loi dont vous êtes le maître n'avez qu'à ôter de deſſus leur tête le joug Jéſuites leur ont impoſé pour les accable n'avez qu'à les tirer des mains de Mr. *Cha* qui s'eſt déclaré leur ennemi par de miſera belles ſi remplis d'emportemens qu'ils d rent votre conduite au-lieu de la défendre n'avez qu'à leur donner des Prêtres raiſo que vous pourriez trouver ſans peine ſi v faiſiez dans le droit qu'elles ont de nomi Supérieurs & des Confeſſeurs du nombre que vous approuvez & qui travaillent ſou conduite au ſalut des ames.

Il y a de certaines occaſions uniques & lières d'où dépend notre bonheur ou noti heur éternel. Dieu a des yeux ſur nous po ſi dans ces momens nous écoutons ſa voix, préférons ſa lumière & ſa volonté à nos inté à toute conſidération humaine, & enſuite i traite ſelon que nous avons traité ceux qu'il ſous notre conduite. Vous jugez bien, Monſei que plus la dignité, où vous êtes élevé, eſt de plus vous êtes en danger d'y périr. C'e choſe ſi rare que d'être bien appellé à l'Ep que les meilleurs Paſteurs, & qui s'attachen le plus de ſoin à remplir les obligations d miniſtère, ont ſujet de trembler, & vou trop de lumière pour y être dans une enti ſurance. Vous m'avez dit autrefois que malgré vous que vous étiez entré dans l'ar ché de Paris: que le Roi l'avoit voulu abſolu quoique vous euſſiez prié & conjuré ſa Maje

vous en point charger. Si vous parliez ſincè-
ent, ce ſentiment étoit de Dieu. Si en effet
s vous reconnoiſſiez trop foible pour un far-
1 qui donne de la frayeur aux perſonnes-mê-
les plus ſaintes, n'avez-vous point à craindre
vous ne ſoyiez entré dans cette charge qu'en
iffant en vous toutes les lumiéres que Dieu
s donnoit, & que vous ne ſoyiez chargé de
:hevéché de Paris dans la colére de Dieu, &
ɔunition du peu de ſoin que vous avez pris de
s acquiter de ce que vous deviez au peuple
votre Evéché de Rhodes où vous n'avez ja-
s réſidé. Il eſt aiſé, Monſeigneur, de ſe por-
par cupidité à poſſéder une dignité auſſi riche
uſſi honorable que celle où vous êtes: mais il
certain que cette cupidité injuſte eſt presque
jours punie d'un juſte aveuglement, & qu'il ar-
: ſouvent que ces ténébres ſont palpables
sque à tout le monde, excepté à ceux qui
ſont le plus engagés. Je ne conſidére pas,
ɔnſeigneur, vos autres actions; mais le ſeul
tement que vous ſouffriez qu'on faſſe aux Reli-
uſes de Port-Royal, ſuffit pour faire dire à une
nité de perſonnes cette parole: *J'ai vu les lar-
mes que l'on fait ſous le ſoleil & les larmes des
innocens. J'ai vu que perſonne ne ſe mettoit en peine de
conſoler & qu'ils ne pouvoient réſiſter à la violence
leurs ennemis étant abandonnés du ſecours de tout
monde. J'ai vu ſous le ſoleil l'impie à la place de
le & l'iniquité à la place de la juſtice; & j'ai dit
is mon cœur: Dieu jugera le juſte & l'impie.*

PARDONNEZ-MOI, Monſeigneur, ſi j'oſe vous
e que ſi vous conſidériez les choſes par la foi
nme on le doit toujours faire, vous pourriez
onnoître que Dieu exerce déjà ce jugement ſur
is. C'eſt le plus grand malheur qui vous pût
iver que d'avoir été choiſi pour ruïner une Mai-
ſainte, pour tourmenter des Religieuſes, pour
e le miniſtre de la paſſion & de la vengeance

des

des Jésuites & de Mr. *Chamillard*. Si vous avez été surpris que Mr. l'Abbé de *Rancé* refusa les sacremens à une Carmelite parce qu'elle ne lui obéissoit pas, quoiqu'en effet il ne les lui refusât que parce que de tous les Prêtres du Royaume il n'y en avoit qu'un seul à qui elle voulût se confesser, soyez surpris de ce que vous faites vous-même à l'égard des Religieuses de Port-Royal; soyez surpris de ce que vous ayiez pu pendant plusieurs années leur refuser les Sacremens & laisser même mourir plusieurs d'entre elles sans secours, parce qu'elles ne vous obéissent pas & qu'elles refusent de signer un fait de foi humaine qui ne sert de rien à leur salut, & qu'il ne tient qu'à vous de ne point commander; soyez surpris d'avoir été le premier de tous les Evêques non seulement de ce tems, mais depuis la naissance de l'Eglise, qui ait fait une action si extraordinaire. Craignez que ces personnes mortes, qui sont auprès de Jésus-Christ, ne vous accusent devant son trône de la mort de leurs ames, puisqu'encore qu'elles vivent vous ne laissez pas de les avoir tuées autant qu'il a été en vous. *Et illæ vivunt, & tu homicida es.*

Je sai bien, Monseigneur, que pendant qu'on est tout occupé d'affaires du monde, environné de personnes qui nous flattent & qui ont de la complaisance pour tous nos désirs, on ne fait guères de réflexions sur le tems de sa mort & de l'éternité, & qu'on tâche même d'en éloigner les pensées: mais cette mort ne laisse pas de venir bien vîte quoique l'on n'y pense point: ces dignités, ces pompes, ces grandeurs, ces affaires, ces flatteurs, ces courtisans, nous quittent, & la maladie nous met enfin en état de nous trouver seuls devant Dieu. C'est alors que nos injustices se représentent vivement à nous malgré nous, que le souvenir des Innocens que nous avons fait souffrir nous inquiette: c'est alors que ces personnes que nous méprisions, à cause de leur foiblesse,

nous

nous accuſent devant Dieu; & enfin c'eſt dans ce dernier moment que notre conſcience s'élève contre nous, qu'elle porte témoignage devant notre juge pour nous convaincre & qu'elle eſt le bourreau qui nous tourmente.

Je vous conjure, Monſeigneur, de prévenir de ſi terribles jugemens pendant qu'il eſt encore tems: ils me font trembler pour vous, & c'eſt cette crainte & l'affection que je ſens pour vous qui m'engagent à vous dire ſi librement ces vérités. Faites moi, je vous prie, la juſtice de me croire, que ce n'eſt point pour m'élever au-deſſus de vous, Dieu me garde de cette préſomption, il me ſemble que je ſuis dans une diſpoſition toute contraire, je me tiens proſterné à vos piés en vous les diſant, & je n'ai d'autres vues en cela que de vous rendre le plus important ſervice que vous puiſſiez recevoir de perſonne. L'unique avantage qui vous reſte, c'eſt que vous pouvez aiſément remédier à tous ces maux, & peut-être que Dieu attend cet heureux moment pour vous faire miſericorde. Au-lieu que juſqu'à préſent vous avez ſuivi la paſſion de Mr. *Chamillard* & des Jéſuites dans le gouvernement des filles de Port-Royal; confiez-vous maintenant à quelque vertueux Eccléſiaſtique à qui vous laiſſiez une entière liberté d'agir ſelon ſes lumières; & quand vous croiriez que ces Religieuſes auroient fait quelque faute en cette affaire, contentez-vous des peines qu'elles ont ſouffertes. Faites ſi vous voulez à leur égard ce que les Directeurs les plus éclairés ſont ſouvent obligés de faire dans les affaires obſcures & douteuſes; laiſſez les à leurs conſciences & à la conduite du Prêtre que vous leur donnerez, afin qu'il en réponde devant Dieu. Enfin traitez les avec miſericorde, puiſque Dieu nous aſſure qu'il ne la fera qu'à ceux qui en auront uſé envers leur prochain.

Je ne crois pas, Monſeigneur, que les raiſons

que

que quelques perſonnes qui vous approchent, & qui ſont de votre conſeil, allèguent, ſoient capables d'étouffer en vous les ſentimens de la charité & de la juſtice que vous devez à ces Religieuſes ſi affligées. Ils diſent à tout le monde qu'il n'eſt pas raiſonnable qu'un Archevêque cède à des Religieuſes & qu'il en ait le démenti. En vérité, Monſeigneur, ces perſonnes ſavent peu ce que c'eſt que d'être Archevêque, que d'être Prêtre, que d'être Chrétien. Ceux qui commandent ne le peuvent faire avec juſtice & chrétiennement, s'ils ne ſont toujours prêts de céder, non à la force, mais à la foibleſſe de ceux ſur qui ils ont autorité. Un Père cède toujours à ſes enfans par condeſcendance, les forts cèdent tous les jours aux foibles, & ſi dans cette occaſion particulière vous avez agi par principe de conſcience, & que vous ayiez cru que ces Religieuſes méritoient tous ces châtimens parce qu'elles ne vous reſiſtoient que par opiniâtreté & par fantaiſie, maintenant que de ſi longues ſouffrances vous font aſſez voir que ce n'eſt que la conſcience qui les empêche de vous obéir, ce n'eſt pas une foibleſſe de leur céder, mais c'eſt une charité de ceſſer de les tenir dans un état de ſouffrance, car il n'y a rien de plus honorable pour vous que de vous laiſſer fléchir à leurs larmes & de faire céder votre rigueur à la bonté que vous devez à ces Vierges, qui gémiſſent il y a ſi longtems ſous les différentes peines dont vous les accablez.

Trouvez bon, Monſeigneur, que je vous diſe, que pour une perſonne qui approuve maintenant votre conduite par une fauſſe complaiſance, il y en a mille qui la condamnent; mais il y en aura une infinité qui loueront votre douceur & votre charité pour ces ſaintes Religieuſes. Elles-mêmes, qui dans toutes leurs afflictions n'ont jamais regardé que Dieu, ſe voyant par vous traitées de la ſorte, n'auront pour vous que l'obéiſſance, la ſoumiſſion

&

& le reſpect qu'elles ſouhaitent vous pouvoir rendre il y a ſi longtems, & elles loüeront Dieu de ce qu'après les avoir puni par les mains de leur Paſteur, pour les purifier du reſte de leurs péchés, il ſe ſert de leur même Paſteur pour leur rendre la tranquilité & la paix.

Je ne vous parle point ici, Monſeigneur, des Gardes, votre bonté ſe portera d'elle-même à les délivrer de ce joug, & elle leur donnera la joie de ne plus voir des gens d'épée, dont les diſcours & les mœurs ſont ordinairement peu réglés, entrer jour & nuit dans leurs jardins & être maîtres de leur cloître dont ils ont les clefs. Si ces ſortes de gens n'étoient qu'au-dehors & ne ſervoient qu'à éloigner le monde & les viſites de leur Maiſon, ſans commettre de desordre, elles ne s'en metroient nullement en peine; elles ſeroient bien aîes au-contraire d'avoir cette occaſion de demeurer davantage dans la retraite & la ſolitude: mais elles ne peuvent voir ſans une extrême douleur leur clôture profanée, & cela par leur propre Archevêque. Je ne doute point que vous n'en ayiez vous-même de la peine; faites donc s'il vous plaît enſorte qu'une choſe ſi extraordinaire ceſſe au plutot. Traitez ces Religieuſes avec la même bonté que toutes les autres de votre Diocèſe, vous reconnoitrez bientôt qu'il n'y en aura point qui vous ſoient plus véritablement ſoumiſes qu'elles, ni qui revèrent avec un plus profond reſpect la dignité & le rang de Père & de Paſteur que vous tenez à leur égard.

J'espère, Monſeigneur, que vous vous laiſſerez enfin toucher aux larmes & aux gémiſſemens continuels de ces Religieuſes & que leur douleur, qui eſt aſſez forte pour pénétrer jusqu'au ciel, vous donnera de la compaſſion. On peut dire que depuis qu'elles ſont entre les mains de leurs ennemis, leurs ames ſont accablées de maux: depuis que vous les avez effacé de votre mémoire, & que

que vous les avez retranché du nombre des vivans, leur Monaſtère ne ſemble plus être qu'un ſepulchre, & elles ſont comme enſevelies dans les ténèbres de la mort: depuis que votre indignation eſt venuë fondre ſur leur Maiſon, on a éloigné d'elles tous leurs proches; & l'on a tâché de donner à tout le monde de l'horreur de leur conduite: elles ont été reſſerrées commes des criminelles, & elles ont vu le temple de Dieu, qui jusqu'ici a été un lieu d'oraiſon, devenir la Maiſon des gens de guerre; & comme ſi tous ces maux n'étoient par encore aſſez grands, leurs ennemis les couvrent tous les jours d'opprobres & s'animent contre elles avec une fureur inſenſée. Ils les maudiſſent avec toutes ſortes d'imprécations: elles ſont deſtituées de toute aſſiſtance humaine; mais il y a un Dieu dans le ciel qui ne mépriſe pas la prière des humbles; & c'eſt principalement aux Prélats de l'Egliſe qu'il eſt commandé d'être miſericordieux à l'égard de ceux dont ils ont la puiſſance entre les mains, afin qu'eux-mêmes ne ſe rendent pas indignes de la miſericorde dont ils ont beſoin.

Elles ſont ſans conſolation de la part de la terre où elles ne rencontrent que des épines, mais l'eſprit qui gémit en elles ne les laiſſe point ſans conſolation. Cela n'empêche pas néanmoins que ce ne ſoit un devoir indiſpenſable aux Paſteurs de ne pas ſurcharger les ames d'affliction; & ils répondront à Dieu de leur ſalut ſi elles demeurent abbatues par un excès de triſteſſe.

Cette Maiſon ne ſemble être qu'une grande ruïne & un peu de pouſſière, mais les Serviteurs de Dieu aiment jusqu'à la pouſſière de Jeruſalem, ils eſtiment le plus ce qui eſt mépriſé des hommes; mais ſauvez les parce qu'elles ſont ſaintes aux yeux de Jéſus-Chriſt; appaiſez les tempêtes qui les menacent, délivrez les de la tentation où elles ſont expoſées, qui eſt encore plus dangereuſe pour

vous

que pour elles, puisque Dieu les peut ſau-
quelque deſſein qu'on ait de les perdre; mais
aſteurs ſont toujours reſponſables du ſang des
s qu'ils abandonnent.

SQU'A cette heure Dieu a permis, par un
t impénétrable de ſa providence, que vous les
traité comme des perſonnes étrangères au
le de Dieu, & comme indignes du pain des
is. Vous leur avez même refuſé les miettes
omboient de votre table, mais vous vous ſou-
drez enfin de votre bonté, & vous ne refuſe-
pas toujours à ces Epouſes ce que vous êtes
nt contraint d'accorder aux chiens; & ſi la
de Dieu qui les a frappé les met à votre por-
même état qu'étoit Lazare à la porte du Ri-
vous n'aurez pas à leur égard la dureté de
iſérable pour n'être pas condamné avec lui au
e tems qu'elles ſeront portées par les mains
nges dans le Sein d'Abraham.

JOIQUE je ſois indigne de mêler mes prié-
vec celles de ces Servantes de Jéſus-Chriſt,
pourtant le faire & vous conjurer, par la
té & le ſang du Sauveur qui eſt mort pour
auſſi bien que pour vous, de leur donner la
qu'elles déſirent il y a ſi longtems, & de
la donner à vous-même: puiſqu'il eſt im-
ble que votre ame ſoit en repos, pendant que
voyez celles qui ſont commiſes à vos ſoins
ilieu de tant d'agitations. Leur affliction ſe
gera tout d'un coup en joie & ne leur paroi-
voir duré qu'un moment, auſſitôt que vous
z de deſſus leurs têtes un joug qu'elles ne
ent porter, & qui en les ſacrifiant eſt capa-
le les accabler.

OUS avez entre les mains leur vie & leur
. Si votre colère leur a paru jusqu'ici plus
que la mort-même, donnez leur maintenant
e bénédiction. La moindre parole de paix
vous leur direz deviendra pour elles une pa-

force de battre ſur le fer on en fait ſortir des étincelles. Au-moins eſt-il aſſuré que votre paix retournera à vous-même, ſi elle ne demeure ſur celui à qui vous la ſouhaitez. Vous nous faites voir l'accompliſſement de cette promeſſe de l'Ecriture, qu'il y en a plus pour nous que contre nous; car une perſonne qui peut parler de la ſorte en peut terraſſer un grand nombre qui nous chargent de malédictions.

ENFIN quoi qu'il arrive vous ne pouvez que mériter beaucoup par cette action que vous avez faite pour l'honneur de la vérité, par charité, & un grand zèle que vous avez pour ceux en qui on la perſécute. Je vous ſupplie très-humblement de croire que j'en ſuis toute pénétrée de reconnoiſſance. Ha! que je voudrois que mes prières fuſſent aſſez pures pour monter juſqu'au trone de Dieu, je tâcherois de les proportionner à un ſi grand bienfait, que vous comblerez, en demandant à Dieu qu'il nous rende telles que l'on juge que nous devons être, pour tenir le rang où il lui a plu de nous mettre en nous aſſociant à des perſonnes qui le glorifient par leur confeſſion & par la ſainteté de leurs mœurs.

Signée, Sœur Catherine-Agnès de Saint Paul (*Arnauld*) Religieuſe indigne.

Monſieur HAMON, *Médecin à Port-R*
Champs, fit l'Epitaphe ſuivante pour
fit ſur le Tombeau de la Mère Ange
S. Jean (ARNAULD) *Abbeſſe d*
Royal des Champs.

EPITAPHE.

Hic ſita eſt Mater Angelica Arnauld de Sancto Joanne, hujus Monaſterii Abbatiſſa, in quo a teneris annis educata fuerat. Crevit cum ea virginitatis amor, & penè adhuc infanti votum fuit ut Chriſto nuberet. Sacra velo donata virgo virginitatis amatrix, omnes ſenſus tanto virtutis ornamento inſigniri ita ſemper ſtuduit, ut ipſe inceſſus gravitatem & modeſtiam virginis ſpirare videretur. Dotibus ingenii magna, ſed major contemtu: pretioſæ lampadis magnitudinem ſola non magnificit; hoc unum curavit ut æterno oleo impleretur. Sponſo Chriſti

Ici repoſe la r
Mère Angeli
St. Jean, Abbe
Monaſtère, où
été élevée dés
tendres années.
de la ſainte virgi
en elle à pr
qu'elle croiſſoit
& tous ſes vœ
qu'elle n'étoit
qu'enfant, furen
Jéſus-Chriſt pou
Ayant reçu le
cré, elle aima
nité, & travaill
que cette admir
tu régnât de
te ſur tous ſes
ſon marcher - mê
bloit reſpirer la
& la gravité d'
ge. Elle fut gr

ires qualités natu-
dont Dieu l'avoit
, mais elle le fut
e plus par le mé-
u'elle en fit. Elle fut
ule qui n'eſtima
la riche matière de
mpe enrichie de
es précieuſes ; tout
oin & ſon déſir n'é-
que cette lampe fût
lie de l'huile du
Etant l'Epouſe de
-Chriſt, elle aima
erviteurs de Jéſus-
t. Elle aima ſon E-
ſainte dont les avan-
faiſoient ſa joie &
ertes ſa douleur.
ſes myſtères la te-
it dans une telle ad-
ion, qu'elle reſpe-
juſqu'à la frange de
êtemens, & qu'elle
ouvoit regarder rien
ne peu important de
ce qui regardoit Jé-
Chriſt & ſon Egliſe.
avoit acquis une
le lumière dans l'in-
gence de l'Ecriture
e, plus par la piété
s méditations & par
tion intérieure, que
'aſſiduité de la lectu-
& ſon amour pour
Epoux fut l'excel-
& unique interprête
elle ſe ſervit pour

amavit Eccleſiam Chriſti, lucris ejus gaudens & damnis mœrens, ſicque omnia ejus Sacramenta admirata eſt, ut vel fimbriam veſtimenti veneraretur : nihil parvum arbitrata quod ad Chriſtum & Eccleſiam pertineret. ſcientiam Scripturarum piâ meditatione magis & unctione quàm lectione conſecuta, optimo interprete uſa eſt amore Sponſi. In proſperis humiliter, in adverſis fortiter, in parvis ſtudioſè, in magnis & arduis magnificè ſe geſſit. Pulſanti Spouſo in magni morbi vehementiâ gaudens aperuit, & in morte quam horret natura, fide ſenſuum victrice, acquievit, ſperans ſe Sponſum ex miſericordiâ ejus perfectè laudaturam, quem imperfectè à ſe laudatum piè gemens querebatur. Obiit IV. Kal. Febr. 1684. *annos nata* 59.

la pénétrer. Elle
humble dans la p
rité, constante dan
versité, exacte &
lante dans les
choses, magnifiqu
celles qui étoient
des & difficiles.

Lorsqu'une m
violente lui fit sent
l'Epoux frappoit à
te, elle lui ouvri
joie; & sa foi la r
victorieuse des sen
envisagea paisible
mort dont la nat
tant d'horreur, e
que ce seroit alor
par la miséricor
Dieu, elle feroit
de loüer bien pl
faitement son E
qu'elle se plaignoi
jours avec gémiss
& avec larmes
loüé d'une manièr
imparfaite. Elle e
te le 29. Janvier
étant agée de 59.

Ceux qui désireront voir le détail de la
la Mère *Angelique de St. Jean*, la trouveron
le troisième volume des *Mémoires pour servir*
toire de Port-Royal, donnés au public en 17

RECUEIL
DE LETTRES
SUR LA MORT DE LA MÈRE
ANGELIQUE DE ST. JEAN,
& sur son élection à la dignité d'Abbesse, suivi de quelques-unes de ses Lettres.

Lettre de Mr. le Nain de TILLEMONT, *sur la mort de Mr. de* SACY *& de la Mère Angelique de* ST. JEAN.

Le 1. Févr. 1684.

MADEMOISELLE,

APPRIS hier la triste nouvelle de la mort de la Mère Abbesse, c'est-à-dire, comme je crois, la plus grande affliction qui vous arrivera jamais, & d'autant plus grande que c'est un second coup qui survient immédiatement après un autre qui vous avoit déjà extrêmement abbatuë. J'avois bien que vous perdiez moins que d'autres par la mort de Mr. de *Sacy*, parce que vous aviez encore beaucoup dans la Mère que Dieu vous laissoit, &

vous perdez maintenant ce qui vous servoit alors de consolation, sans pouvoir espérer de retrouver rien de pareil sur la terre. Vous pouvez dire plus véritablement que jamais ce qui est dans le Psaume XXVII. 10. *Mon Père & ma Mère m'ont abandonné.* Mais j'espère, Mademoiselle, que vous ajouterez aussi ce qui suit: *Mais le Seigneur m'a reçu entre ses bras.*

En ôtant à ses fidèles Serviteurs ceux qu'il leur avoit donnés pour aller à lui, il se met lui-même en leur place, il nous exhorte de nous jetter entre ses bras, & il nous assure qu'il ne se retirera point, & ne nous laissera point tomber à terre. Il faut plus de foi pour marcher ainsi sans la consolation sensible que nous trouvons dans les hommes. Mais la vie que vous menez depuis tant d'années nous est un gage assuré de la force intérieure de votre ame. Ainsi je ne doute point que vous ne donniez à l'Eglise l'exemple qu'elle attend de vous, en ne vous laissant point abbattre par une si extrême affliction, en vous soutenant par la vigueur de votre foi, pour ne vous pas laisser abbattre d'une manière qui puisse affoiblir le peu que vous avez de force, de peur de causer affliction sur affliction à ceux qui aiment en vous les dons de Dieu, & la sainte Maison où vous le servez.

Je vois assez, Mademoiselle, ce qui vous est peut-être encore plus sensible, que la perte-même d'une personne qui vous étoit si chère: car il est vrai que cette mort peut avoir de terribles suites, & deux personnes si utiles à l'Eglise, que Dieu enlève tout d'un coup, nous doivent faire craindre qu'il ne soit extrêmement en colère contre nous. Il faut songer à l'appaiser par tous les moyens qu'il nous a prescrits par son Ecriture; & je voudrois être digne de me joindre en cela avec vous & avec toute cette sainte Maison. Mais je pense que l'humble soumission aux ordres de Dieu & la confiance paisible en sa misericorde, sans se troubler

quiéter trop de l'avenir, eſt un des moyens
s qui peuvent le plus flêchir ſa juſtice, puis
eſt une diſpoſition qu'il nous recommande
ıt.

milieu de ſes plus grandes menaces il dit
ıx-mêmes qui ſont ſes ennemis, qu'ils
ſauvés s'ils reviennent à lui & s'ils demeu
n paix, & que leur force ſera dans l'eſpe
& dans le ſilence. L'Egliſe a perdu dans
mmencemens, non en un mois, mais en un
our, les deux prémiers Apôtres; & elle n'a
ſſé de ſubſiſter, parce que les ouvrages de
ıe ſont pas fondés ſur les hommes mais ſur
ème qui ne meurt jamais. Et je ne ſai ſi
: peut point appliquer à-ees ſortes d'occaſions
ɔit du Prophête Eſaïe, qui promet les plus
s bénédictions de Dieu *lorsque beaucoup au-
t tués & que les Tours ſeront tombées.* Mais
u'il arrive la Parole de Dieu eſt ſtable &
lle, *que l'homme qui eſpère en lui eſt heureux;
ie manque rien à ceux qui le craignent; qu'il
ɔera au milieu de toutes les tribulations, & que
ère en lui ne ſera jamais confondu.* C'eſt ſur
ıſſurance qu'il nous commande de le bénir
.t tems. Et qui peut avoir plus de part à
omeſſes que des perſonnes qui ſervent Dieu
longtems dans la pénitence, dans la priè-
ıns l'union du cœur, & dans toutes ſortes
ınes œuvres? Ceux-là ſans doute ont droit
'er que, quelque tentation qui leur arrive, ils
:iront toujours avec avantage. Je me conſole
ıême, Mademoiſelle, en cherchant à vous
er: car vous ne doutez point que je ne prenᵗe la part poſſible à votre affliction & à celoute une Maiſon dont je tiens à gloire d'émbre, quelque indigne que je ſois de cet
ır; & je voudrois que ma conſcience me rendît
ıage que j'ai autant ſujet de prendre part
e conſolation qu'à votre douleur. Mais tel

que je sois, je suis à votre sainte Maison [illegible] des liens, que tous les hommes ne [illegible] pre. Permettez-moi, s'il vous plaît, [illegible] ici tant de Saintes qui viendront se consoler [illegible] vous, particulièrement ma Sœur Angélique [illegible] qui a tant de sujet d'espérer de s'aller [illegible] jour à celle qu'elle a encore plus aimé [illegible] Mère que comme sa Sœur, & la Mère Pri[illegible] qui je souhaite de tout mon cœur la force de [illegible] pour ne se point abbattre dans cette occasion [illegible] de conserver le peu qu'elle a de force pour [illegible] consolation de cette Maison affligée.

Je vous demande, Mademoiselle, comme [illegible] très-grande grace, que, quand Dieu aura [illegible] une nouvelle Mère à votre Maison, j'en [illegible] avoir bientôt la nouvelle, afin de l'en [illegible] J'espère que vous me ferez cette grace [illegible] me comme une marque du profond respect [illegible] lequel je suis,

Mademoiselle,

votre très-humble & très-obéissant Serviteur

Sébastien le Nain de Tillemont.

II. *Lettre de Mr. Arnauld de* LUZANCI, *à de ses Nièces Religieuse à Port-Royal, sur la de la Mère Angelique de* S. JEAN.

Le prémier Février 1684.

QUEL coup, ma très-chère Nièce, à un [illegible] aussi tendre que le vôtre, & qui venoit de [illegible] voir une si grande plaie qui n'étoit pas encor[illegible] fermée. Mais c'est dans ces rencontres o[illegible] faut se souvenir qu'on est Chrétienne & Reli[illegible] se, & que ces deux qualités doivent régler [illegible] les mouvemens du cœur. Un vrai Chrétien [illegible] est tout à Jésus-Christ, ne vit plus que pour J[illegible]

Ch

Chriſt, & ne doit juger des choſes que par rapport
Jéſus-Chriſt. Il ne doit donc pas regarder com-
ne une perte, mais comme un gain, ce qui eſt
n gain pour Jéſus-Chriſt; & c'en eſt un pour
ui quand les pierres vivantes, deſtinées à entrer
ans la ſtructure du Temple divin qu'il élève à la
loire de ſon Père, y vont prendre leur place dans
e tems preſcrit par les ordres de ſa providence.
l eſt vrai que celles qui demeurent ſur la terre
e ſe peuvent voir ſéparées de celles que Dieu en
nlève ſans en reſſentir de la douleur; mais ce
ntiment, que Dieu pardonne quand il dure peu,
oit être bientôt réprimé *par la joie de la foi*,
omme dit St. Auguſtin; & il le doit être plutôt
ans une ame Religieuſe, qui a de plus étroites
bligations que le commun des Chrétiens, afin de
ourir au monde & aux ſentimens de la nature,
our ne plus vivre que de la vie de la foi, & de
e plus déſirer, tant pour elle que pour les per-
onnes qu'elle aime, que *la diſſolution de ce corps*
ortel, comme parle l'Apôtre, *pour aller régner*
vec Jéſus-Chriſt. Je ne prétens pas, ma très-
hère Nièce, que l'on doive ſe décourager lors-
u'on ne ſe trouve pas dans un ſi grand détache-
ent. Il ſuffit qu'on y tende & qu'on y aſpire,
ue l'on ſoit perſuadé que l'on y devroit être &
ue l'on s'humilie de n'y être pas. Cela fait au-
oins qu'on ne s'entretient pas volontairement
ans une triſteſſe qui n'eſt pas agréable à Dieu,
uiſque Saint Paul la défend aux Chrétiens, & qui
e peut plaire aux perſonnes que nous regrettons,
uiſque leur volonté étant parfaitement ſoumiſe à
elle de Dieu, elles ne peuvent déſirer, pour ceux
vec qui la charité les unit encore, qu'un ſemblable
ſſujettiſſement à ſes volontés adorables.

J'ai ſai bien, ma très-chère Nièce, que c'eſt à
Dieu à vous donner cette force; j'ai auſſi une
rande confiance qu'il vous la donnera; & je l'en
rie de tout mon cœur, &c.

III. *Lettre du Curé de St. Etienne à une Reli de Port-Royal, ſur la mort de Mr. de S & de la Mère Angelique de S.* JEAN.

Le 3. Février 1684.

C'EST avec une douleur ſenſible, ma très- Sœur, que j'ai appris le ſujet de votre affli Dieu vous a ôté dans un mois de tems ce que aviez de plus cher en ce monde; & ſi ſainte Maiſon ne poſſédoit encore l'eſprit Père & de la Mère que vous pleurez, qui e qui ſeroit capable d'eſſuyer vos larmes? Il n'a tient qu'au Père des miſericordes & au Die toute conſolation d'eſſuyer les vôtres. Je l' prié, ma très-chère Sœur, & lui demande ceſſe que dans cette occaſion ſi affligeant vous ſoutienne & vous fortifie par ſon Eſpr vin.

VOUS ſavez que le Sauveur du monde dit; *a été envoyé pour prêcher l'Evangile aux Pau* c'eſt à-dire, pour annoncer l'heureuſe nou du ſalut à ceux qui ſont dans la déſolation. doctrine du St. Evangile eſt ſi ſalutaire, quelque état de peine, d'affliction, de disgra de miſère qu'on ſe trouve, écouter l'Evangil goûter les maximes & les mettre en pratique, être heureux. N'eſt-ce pas auſſi, ma très- Sœur, l'unique bonheur que vous avez env & qu'on vous a fait eſperer à votre profeſſio m'en ſouviens encore, & remercie tous les de Seigneur qui voulut bien vous choiſir & élever à ſon alliance pour vous faire part d richeſſes les plus précieuſes, de ſes délices ſa gloire. Tous ces avantages ſe trouvent l'Evangile; & la croix, qui en eſt comme le maire & l'abrégé, les renferme tous admi

enſorte que l'embraſſer & la chérir c'eſt le
: de la perfection & la ſainteté conſommée
Chrétien, comme la ſainteté de Jéſus-Chriſt
ien que ſa charité ſe trouve conſommée ſur
x. Auſſi, ma Sœur, il ſemble que la croix
ut votre partage, c'eſt la marque à laquelle
is connoît, c'eſt le ſçeau de votre profeſſion:
ous rend familier, agréable & précieux ce
rprendroit le plus les autres, ce qui leur
oit étrange & ſeroit le plus capable de les
r.

Issez donc à la bonne heure, ma très-
Sœur, du privilége de votre croix. Eſtimez-
oujours heureuſe de la poſſéder: elle eſt
: cet arbre, dont parle St. Jean, *qui porte*
t en tout tems, ſans qu'aucun des mois de
: ſoit ſterile. Que d'amertume pour vous dans
nier mois de cette nouvelle année! mais l'es-
la croix venant à conſacrer les plus grandes
rs, il meurit les fruits les plus amers, il
la rigueur & les épines, le fruit demeure
digne de l'éternité. N'eſt-ce pas auſſi cet
nt fruit dont le fils de Dieu diſoit à ſes Diſ-
que *les ayant tiré du monde, il les avoit mis en*
es chargeant de ſa croix, de rapporter du fruit,
n fruit qui fût de durée autant que l'éterni-
me. Nous ſommes tous prétendans de cette
é: elle vous a tout fait quitter, elle vous
ſſi tout faire ſouffrir.

vous en ſouhaite la grace, & ſuis, ma très-
Sœur, votre très-humble & très-obéiſſant
eur,

Signé, *Le Curé de St. Etienne.*

quence.

Be'ni ſoit Dieu, ma très-honorée Sœ
re de notre Seigneur Jéſus-Chriſt, le Di
te conſolation qui ſait nous ſoutenir d'
tandis qu'il nous frappe de l'autre.

Et qui vous ſoutiendroit en effet, i
dans ces deux rencontres ſi accablantes,
neur ne fermoit lui-même la bleſſure qu'
faite? Les ſens & la raiſon, la nature &
tout ſemble aigrir le mal, bien loin d'y
mais la foi dont le juſte vit, ma Sœur,
fait eſperer contre toute eſperance, trou
jets de conſolation dans les ſujets les plus
Nous perdons deux des plus grands orn
l'Egliſe de Jéſus-Chriſt. Nous perdons
ſonnes que leur rare mérite & nos beſ
très-honorée Sœur, nous rendoient ſi c
néceſſaires. Mais *on ne perd rien*, ainſi
l'enſeigne St. Auguſtin, *quand on ne po
qu'en celui qu'on ne peut perdre.* Que ces
notre foibleſſe & de notre douleur ſe
donc. Qui croit en Jéſus-Chriſt mort &
té pour nous, ne regarde jamais comm

Lazare. Ils dorment de ce ſommeil heureux ranquile que Dieu donne à ceux qu'il aime r les faire paſſer à ſon héritage. Ils vivent, Sœur, ils vivent, quoiqu'ils ſoient morts, & vivent même que parce qu'ils ſont morts. La ère & le péché partagent ici la vie des plus tes ames. Eſt-ce vivre, Seigneur, que de ;uir toujours par cupidité ou par charité? Eſt- vivre que de ſentir en ſoi le poids de la mort nous entraîne vers la terre, malgré tous les rts que nous faiſons pour nous élever jusqu'au ? Eſt-ce vivre, ma Sœur, que de traîner ;tems notre mort? Malheur à nous ſi nous ai- is encore cette vie que nous ne pouvons con- er qu'en courant risque de perdre notre ame. UR les habitans de Babilone cherchent ici, & ivent s'ils peuvent, des objets d'amour & d'at- ie: pour nous, ma Sœur, ſi nous ſommes en- ; de Jéruſalem nous ne pouvons que ſouffrir c patience notre captivité & déſirer avec em- Tement notre délivrance.

i DIEU ne plaiſe donc que nous ſoyions in- ſolables, comme ceux qui n'ont point d'eſpe- ce. Nos frères & nos ſœurs, l'Egliſe des pré- rs nés, mangent maintenant dans la Maiſon notre Père ce pain qui donne la vie. Souhai- ons-nous qu'ils fuſſent réduits à ſe nourrir en- e, dans cette terre étrangère & maudite, des ſſes des animaux? Ah! non: jouïſſez, ſaintes :s, de l'abondance des biens qui vous ont été parés: enyvrez-vous de ce torrent de délices it le Seigneur enyvre ſes bien-aimés; mais ſi s cette ſainte yvreſſe vous oubliez les miſéres cette vie, n'oubliez pas, s'il vous plait, ceux les reſſentent. C'eſt ce qu'ils n'ont garde de e, ma Sœur: leur charité n'a jamais été ſi ar te qu'elle eſt dans le ciel, ou tout ce qu'il y a terreſtre ayant été conſumé, ils nous aiment même amour dont ils aiment leur Dieu. Ja-

mais

mais aussi leur pouvoir ne fut plus grand
puis qu'ils sont affis, selon les promesses de
ture, dans le trône-même du Tout-Puissa
nous affligeons donc plus ni pour eux ni pou
d'un état qui nous peut être aussi avantageux qu
à eux-mêmes. Ils n'ont plus rien à craindr
eux, ma très-honorée Sœur, & nous avon
à espérer de leur intercession. Tandis qu
voient parmi les enfans des hommes, on pe
& l'on devoit, craindre pour ces Anges de
re & la chûte des Anges & le malheur de
mes. Il fut dit à l'homme & à la femme dan
nocence, selon la remarque de St. Auguſti
pécher pas de peur de mourir; & Dieu dit à
me depuis sa chûte, *mourez pour ne plus pé*

Ra'jouissons-nous donc, ma très-honorée
malgré le serrement de cœur que nous reſſe
de voir le péché détruit jusqu'à la racine da
mes qui ont gémi jusqu'à leur mort de ce
de péché qui faisoit leur peine & leur crainte
bien que leur épreuve & leur mérite. Réjou
nous qu'il n'y ait plus rien que de Dieu dan
que nous n'aimions que pour Dieu. *O mo
eſt maintenant ta victoire*? Qu'eſt devenu le
cet aiguillon dont tu perce les enfans d'A
leur naissance & durant leur vie?

Et pour nous, ma Sœur, quoique mille
nous faſſent ſentir la perte de ces deux
ames, ſouvenons-nous, s'il vous plait, que
a beſoin de perſonne, & qu'il tient lieu de
à ceux qui lui veulent être fidèles. Ne reg
pas même leur mort comme une interrupti
commerce ſpirituel, puisqu'élevés à la régio
eſprits, ils n'ont beſoin ni de lieu ni de tems
nous entendre & pour nous ſécourir. Peu
même ſentirons-nous plus d'impreſſion de
lumière & de leur charité dans cet éloigne
qui ne les a ſéparés de nous que pour les
plus intimement à notre Dieu. Et comme E

né au ciel transmit à son disciple Elizée le dou-
e esprit dont il avoit été animé; comme Jésus
ur joindre les membres au chef, répandit par sa
ort dans ses disciples plus de lumière & de force
'ils n'en avoient eu durant sa vie, j'espère, ma
s-honorée Sœur, que la mort de ces deux il-
tres personnes que nous regrettons deviendra
ur nous une source abondante de bénédictions
de graces. C'est déjà une très-grande faveur
e Dieu nous détache de cette vie pour ne nous
cuper que de l'heureuse éternité; & je ne vois
n, ce me semble, qui soit plus capable de rom-
e les liens qui retiennent notre cœur sur la
re, que la séparation des personnes dont la so-
té pouvoit rendre l'exil supportable. C'est là
nique attache de ames putes comme la vôtre,
Sœur, qui n'aimant ni le monde ni ce qui est
ns le monde, trouvent dans ceux qui ne sont
s du monde quelque chose qui les amuse innon-
nment s'il ne les occupe. Que tout disparoisse
nç ici bas afin que nous ne pensions plus qu'à
tre patrie. Que Jésus-Christ homme se dérobe
me à nos yeux, afin que nous soyions obligés
aller chercher dans le ciel où nous le trouve-
ns sans aucun danger de le perdre. Priez, s'il
us plaît, ce Dieu de toute bonté, ma très-ho-
rée Sœur, qu'il daigne pénétrer mon cœur de
s vérités, & qu'il me fasse autant aimer la vie
reuse, que je suis dégouté de cette vie miséra-
. Priez-le qu'il m'inspire ces saintes disposi-
ns de détachement & de mort où vous vivez
ns l'attente du St. Epoux. Que le Seigneur Jé-
vienne, ma Sœur, & qu'il nous enlève à lui.
est tems que le péché finisse pour finir notre mi-
e & commencer notre bonheur. *Dans le ciel*
re être ne sera plus sujet à la mort, disoit le
nd Augustin, *ni notre connoissance à l'erreur, ni*
e amour au déréglement.

Hélas! notre pélérinage sera-t-il encore bien
long?

long? Habiterons-nous encore longtems dans les tentes de Cédar? Quand viendra la fin de notre vie pour commencer à voir ce Dieu qu'on ne voit jamais en vivant! Alors, ma Sœur, nous le contemplerons ſans fin; nous l'aimerons ce Dieu & nous l'aimerons ſans dégoût, nous le loüerons ſans laſſitude; il ſera notre Tout. Auſſi eſt-ce en lui que je ſuis dés maintenant avec un très-profond reſpect, ma très-honorée Sœur, votre très humble & très-obéiſſant Serviteur, Signé, *Boileau*, Archidiacre de Paris.

Je n'oſe pas fatiguer Mademoiſelle de *Vertus* de mes Lettres, auſſi lui ſont-elles très-inutiles. Elle m'a fait confuſion par les ſentimens qu'elle m'a témoigné ſur la douleur peut-être trop humaine que j'avois reſſentie à la mort de Mr. de *Sacy*. Je la crois pénétrée jusqu'au fond de l'ame, mais celui qui a mis ſon unique confiance au Seigneur, n'eſt ni abbattu ni ébranlé.

V. *Lettre de la Sœur* Angélique-Thereſe, *Religieuſe de Port-Royal, a M. de* Luzanci, *ſur la Mort de la mere Angelique de* St. Jean, *Abbeſſe de Port-Royal, & ſur celle de M. de* Sacy.

Le 6 Février. 1684.

Gloire à Jéſus au très-ſaint Sacrement.

Helas! Monſieur, mon très-cher frère, que la main de Dieu eſt peſante ſur nous; il nous a frappés en trois ſemaines de deux terribles coups. La mort ſi peu attendue de notre chère Mère a mis notre Communauté dans la dernière déſolation: jugez de la mienne par l'intérêt particulier que j'y ai. Je me vois ſeule d'une famille où j'avois tant de perſonnes rares en vertu & en mérite, leſquelles conduiſoient toute la Maiſon. Dieu me les ayoit

oit données, & il me les a ôtées. Il faut que dore ſes ordres & que je lui diſe de tout mon eur : *Que ſon nom ſoit béni.* Je ſuis dans une crain- mortelle que cette perte n'accable Mr. *Dangers* affliction : rien ne le pouvoit, ce me ſemble, tou- ier davantage, car ma Sœur étoit ſa conſolation. vous ſupplie, Monſieur mon très-cher frère, vouloir bien ſoulager mon inquiétude en me andant comment il aura reçu cette douloureuſe ouvelle. Je vous envoie une Image, faite de main de notre chère Mère, que j'ai trouvée ans ſon livre d'Egliſe : je ne doute point que ous ne la receviez avec vénération. Je vous emande, Monſieur mon très-cher frère, plus e part dans l'honneur de votre amitié, puiſque vous reſte ſeule. Votre tendreſſe aſſurément ous fera avoir de la compaſſion, en me voyant rivée d'une telle Mère & d'une telle Sœur ; & ignez à cela la perte de Monſieur de *Sacy*, qui ſt terrible pour moi. Aſſurez-vous que j'y ré- ondrai par la plus parfaite reconnoiſſance, & ue je ſerai toute ma vie avec affection & reſpect.

Monſieur, mon très-cher frère,

Votre très-humble & très-obéiſſante Ser- vante & Sœur,

Sœur *Marie-Ang. de Ste Therèſe*, Religieuſe indigne.

I. *Lettre à la Sœur Angelique-Therèſe* ARNAULD, *ſur la mort de la Mère Angelique de* ST. JEAN.

Le 10. Févr. 1684.

DIEU vous a donc frappée du ſecond coup que ous craigniez lorſque vous m'avez écrit, ma ès-chère Sœur ; mais c'eſt Dieu lui-même qui ous frappe ; & ſi vous l'aimez il ne vous frappe ue pour vous ſauver. Ne croyez pas avoir per-

du

de ce qui vous est enlevé. Celle qui aimoit votre Sœur & votre Mère n'avoit chargé de vous autre pour vous consoler & soutenir. Croyez-vous qu'elle vous aime moins, & qu'elle ait moins soin de vous présentement qu'elle vous voit à Dieu & qu'elle est dans la consommation de la charité. Les deux flambeaux qui vous éclairoient sur la terre ne sont pas éteints, mais plus lumineux que jamais & plus puissans pour vous obtenir la grace de profiter de leurs lumières.

Sanctifiez votre douleur, ma chère Sœur, & tournez vos pertes à votre avantage par une humble soumission, par une adoration profonde de la conduite de Dieu, par un sacrifice sincère de ce que le Seigneur vous ôte, en reconnoissant que vous n'avez pas besoin de moindres afflictions sur la terre pour expier vos imperfections, pour vous détacher de toutes choses, pour être entièrement à Dieu. Ne pensons qu'à suivre ceux qui nous précèdent, & à mériter la grace que Dieu leur a faite par la part que nous y prendrons. Ce qui doit causer en nous des sentimens de consolation & de joie, c'est un voyage qu'ils sont allés faire, ils ne reviendront pas à nous, mais nous allons à eux, & nous devons travailler à les joindre. C'est de quoi il faut nous occuper, & cette occupation sera digne & de vous & de ceux que vous regrettez.

Que votre force soit la joie du Seigneur. C'est la grace que je lui demande pour vous; c'est celle que je vous prie de lui demander pour moi, vous assurant que je suis toujours en lui, ma très-chère Sœur, tout à vous, &c.

I. *Lettre à Mademoiſelle de* VERTUS, *ſur le même ſujet.*

HE'! mon Dieu, quel coup de foudre ſur cette ivre Maiſon, & quelle ſecouſſe pour vous, Manoiſelle, qui l'avez vu de ſi près. Cependant ſt la main de Dieu, il faut l'adorer, il faut la ſer, il faut l'aimer, quelque péſante qu'elle t en cette occaſion. C'eſt toujours la main ne bonté infinie & d'un amour ſans meſure, e main bienfaiſante dans les plus ſévères châti- ns qu'elle exerce ſur ſes Elus; & ſi nous pou- ons voir dans l'abîme de la ſageſſe éternelle les ſons divines par leſquelles elle règle & ordon- ces ſortes d'évènemens, qui nous paroiſſent it renverſer, nous avouërions qu'il n'y a rien ſi beau ni de ſi aimable que les conſeils de eu, que ſes penſées ſont plus élevées au-deſſus s nôtres que le ciel au-deſſus de la terre, & e, quand il ſemble avoir une verge de fer à la ain pour nous briſer comme des pots de terre, ſt peut-être alors qu'il a un cœur & des entrail- de Père pour nous.

C'EST dans les raiſons de la foi, Mademoiſel- , qu'il faut chercher ſa conſolation dans ces ſtes & déſolantes occaſions, où celles de l'eſprit main ne peuvent qu'achever de vous accabler. faut que ces ſéparations ſi douloureuſes, qui ivent coup ſur coup, nous apprennent à nous re à tout comme St. Paul, & à ne nous attacher rien en cette vie, & qu'elles nous faſſent ſou- nir que le deſſein de Dieu, en nous ôtant les rſonnes qui avoient une partie de notre cœur & notre confiance, eſt de nous faire connoître de us en plus que ce monde doit être un déſert & e ſolitude pour nous, & que nous ne devons s être ſurpris, ſi nous venons enfin à nous aperçevoir en regardant autour de nous que tout

le

grace de profiter de leurs lumieres.

Sanctifiez votre douleur, ma chère tournez vos pertes à votre avantage par ble soumission, par une adoration profo conduite de Dieu, par un sacrifice sinc que le Seigneur vous ôte, en reconno vous n'avez pas besoin de moindres affli la terre pour expier vos imperfections, détacher de toutes choses, pour être en à Dieu. Ne pensons qu'à suivre ceux précèdent, & à mériter la grace que Di faite par la part que nous y prendrons. doit causer en nous des sentimens de c & de joie, c'est un voyage qu'ils font a ils ne reviendront pas à nous, mais nou eux, & nous devons travailler à les join de quoi il faut nous occuper, & cette o sera digne & de vous & de ceux que vous

Que votre force soit la joie du Seigne la grace que je lui demande pour vous; que je vous prie de lui demander pour n assurant que je suis toujours en lui, ma re Sœur, tout à vous, &c.

I. *Lettre à Mademoiſelle de* VERTUS, *ſur le même ſujet.*

HE'! mon Dieu, quel coup de foudre ſur cette ivre Maiſon, & quelle ſecouſſe pour vous, Manoiſelle, qui l'avez vu de ſi près. Cependant ſt la main de Dieu, il faut l'adorer, il faut la ſer, il faut l'aimer, quelque péſante qu'elle t en cette occaſion. C'eſt toujours la main ne bonté infinie & d'un amour ſans meſure, e main bienfaiſante dans les plus ſévères châti- ns qu'elle exerce ſur ſes Elus; & ſi nous pou- ons voir dans l'abîme de la ſageſſe éternelle les ſons divines par leſquelles elle règle & ordon- ces ſortes d'évènemens, qui nous paroiſſent it renverſer, nous avouërions qu'il n'y a rien ſi beau ni de ſi aimable que les conſeils de eu, que ſes penſées ſont plus élevées au-deſſus s nôtres que le ciel au-deſſus de la terre, & e, quand il ſemble avoir une verge de fer à la ain pour nous briſer comme des pots de terre, ſt peut-être alors qu'il a un cœur & des entrail- de Père pour nous.

C'EST dans les raiſons de la foi, Mademoiſel- , qu'il faut chercher ſa conſolation dans ces ſtes & déſolantes occaſions, où celles de l'eſprit main ne peuvent qu'achever de vous accabler. faut que ces ſéparations ſi douloureuſes, qui ivent coup ſur coup, nous apprennent à nous re à tout comme St. Paul, & à ne nous attacher rien en cette vie, & qu'elles nous faſſent ſou- nir que le deſſein de Dieu, en nous ôtant les rſonnes qui avoient une partie de notre cœur & notre confiance, eſt de nous faire connoître de us en plus que ce monde doit être un déſert & e ſolitude pour nous, & que nous ne devons s être ſurpris, ſi nous venons enfin à nous aperçevoir en regardant autour de nous que tout

le

le monde nous a quitté, & que ceux qui faiſoient toute notre douceur dans cet exil nous ont été enlevés. Il nous veut forcer par-là à n'avoir plus de yeux pour chercher autour de nous ces foibles ſoutiens de nos peines, mais de les lever vers le ciel pour y ſuivre de la vuë ceux qui nous quittent, & plus encore par les deſirs & par les ſoupirs de notre ame, qui par ce moyen trouve celui en qui elle doit chercher tout ſon ſecours, en cherchant en lui ceux qui y ont enfin trouvé leur repos pour l'éternité.

VIII. *Lettre de Mr.* NICOLE, *ſur la mort de Mr. de* SACY *& de la Mère Angelique de* St. JEAN.

Le 12. Février. 1684.

JE ne crains point de vous dire, ma très-chère Sœur, que je ne ſongeois point du tout à vous écrire, ſi des perſonnes que vous connoiſſez ne m'y euſſent excité; mais je puis vous dire en même tems que ce n'eſt point du tout manque d'eſtime & d'affection pour vous. Quand il n'y auroit que la liaiſon ſi étroite & de nature & de grace que vous avez avec des perſonnes que j'ai ſi particulièrement honorées, je ne pourrois être indifférent à tout ce qui vous regarde. La ſeule raiſon en eſt donc que je ſuis fort perſuadé que mes lettres ne ſont bonnes à rien. Ainſi je n'en écris guères que pour ſatisfaire à certains devoirs établis par la coutume; & je cherche en tout autre cas des raiſons pour en décharger les perſonnes que j'eſtime le plus.

IL me paroit de plus qu'il n'y a guères d'occaſion où les Lettres vous ſoient plus inutiles que dans celle-ci. Vous n'avez pas vêcu ſi longtems au lieu où vous êtes, ma très-chère Sœur, ſans

y

y apprendre tout ce que l'on peut vous dire ſur la ſoumiſſion que l'on doit aux ordres de Dieu ſur le bonheur d'une mort pareille à celle des deux perſonnes que vous regrettez, & ſur la juſte confiance que vous devez avoir qu'elles vous ſeront plus utiles dans ce ſéjour de paix, où Dieu les a retirées, que dans ce lieu de troubles & de miſères, où la charité-même qu'on a pour les ames tient de la foibleſſe & de l'imperfection de cette vie. Vous ſavez donc beaucoup mieux que moi tout ce qui fait la matière ordinaire de ces ſortes de Lettres. Cependant ces vérités, dont vous êtes très-perſuadée, laiſſant ſubſiſter la ſenſibilité de la nature, & demeurant, pour ainſi dire, au fond du cœur pendant que la douleur en occupe toute la ſurface, ce ſeroit bien vainement que j'entreprendrois de vous en délivrer.

Il eſt même à craindre que tout ce qu'on vous en pourroit dire n'augmentât votre douleur au lieu de l'addoucir; car on ne ſauroit s'empêcher de vous parler du mérite très-extraordinaire de deux perſonnes qui la cauſent; & on ne le ſauroit faire ſans en rendre l'image plus vive, & ſans vous éloigner ainſi de l'état où vous devez tendre, qui eſt de les regarder d'une vuë toute ſpirituelle qui vous porte à bénir Dieu des graces qu'il leur a faites, ſans qu'il en paſſe rien dans l'imagination & dans les ſens. Les perſonnes affectives, comme vous, ſont ſujettes à n'avoir pas de dévotion à cet état & de le regarder même comme une marque d'indifférence & de manquement d'affection; & je ne veux pas nier qu'il n'y ait des gens à qui il ne coûte guères de faire paroître au dehors cette tranquillité. Mais cela n'empêche pas qu'on ne doive tendre à ſe délivrer de ces ſenſibilités, & que la manière de regarder ces évènemens d'une vuë ſpirituelle & dégagée du trouble des ſens, ne ſoit celle qui convient à des ames vraiment chrétiennes. L'état où Dieu met par

par la mort celles qui ſont le plus à lui en eſ
une preuve manifeſte. Mr. de SACY & la Mèr
Angelique ont actuellement pour vous beaucou
plus de charité qu'ils n'en ont eu en ce monde
Cependant ils vous regardent avec une tranquillit
parfaite. Ils ne voient que Dieu en vous, & i
ſont incapables d'y voir autre choſe.

C'EST le modèle, ma très-chère Sœur, qu
vous devez vous propoſer. Vous les devez aime
comme ils vous aiment, & n'avoir plus pour eu
d'autre paſſion que celle qu'ils ont pour vous
Comme ils ſont morts par leur état à tous le
mouvemens humains, ils vous exhortent à y mou
rir par vertu, & à mettre dans cette mort une par
tie du ſacrifice que vous devez à Dieu en qualit
de Chrétienne & de Religieuſe. Je dis de Chré
tienne & de Religieuſe, car étant condamnés à l
mort par la prémière ſentence renduë contr
l'homme pécheur, & cette mort n'enfermant pa
ſeulement la privation de la vie du corps, mai
auſſi celle de toutes les créatures que nous méri
tons de perdre par le péché, la Religion Chré
tienne ne nous fait pas ſeulement accepter cett
ſentence comme juſte, mais elle la change en ſ
crifice, & elle nous oblige d'offrir à Dieu no
ſeulement la privation de la vie du corps, mai
auſſi celle de toutes les créatures, & de joindr
ce ſacrifice entier de tout le monde au ſacrifice d
corps de Jéſus-Chriſt, auquel nous ne pouvon
aſſiſter comme il faut ſans offrir à Dieu notre vi
& la privation totale du monde que nous avon
méritée.

VOUS avez donc ſouvent offert à Dieu, m
très-chère Sœur, la privation de M. de *Sacy*
de la Mère *Angelique*; & il ne ſeroit pas juſte d
rétracter cette oblation quand le tems en eſt v
nu, & que Dieu veut que vous l'accompliſſie
non ſeulement dans la préparation du cœur ma
réellement.

C'ES

est pour pratiquer ce ſacrifice avec plus délité & de perfection que vous êtes Relie-e; & bien-loin que vous y ſoyiez venuë vous attacher à aucune créature, vous n'y venuë que pour y mourir & pour vous rer à en être privée: mais la vérité eſt que ne perd rien par ces renoncemens & ces ces. On trouve Dieu par la privation des ures, & l'on trouve même plus parfaite-les perſonnes que l'on aime, parce que e détachement on ſe rend plus capable de être uni par une charité plus pure & plus uelle.

ous voyez, ma très-chère Sœur, que je dis ſans diſcernement ce qui me vient dans it. Je ne ſai pas trop ſi cela vous con-, & c'eſt la raiſon qui me rend ſi diffi-écrire. Mais pour ce coup c'eſt à ceux qui ont ſollicité à qui vous vous en devez pren-car je n'ai eu de ma part pour unique vuë celle de vous témoigner que je ſuis très-rement, ma très-chère Sœur, votre très-ble, &c.

Signé, *Nicole.*

IX. *Lettre de Mr. de* STE. MARTHE *à la Mere Marie-Angelique de Ste. Thérèse* ARNAULD D'ANDILLY*, *sur la mort de la Mère Angelique de* ST. JEAN, *& de Mr. de* LUCI †.

IL n'y a rien de si juste, ma Sœur, que c touché de la mort de ses proches, sur-tout q ils sont tels que ceux que Dieu vous a ôtés on ne trouve point étrange que les personne monde soient dans l'affliction, quand ils pe ce qu'ils appellent leurs biens, ceux qui son sez heureux pour avoir renoncé à ces faux bi & qui ne comptent pour biens que ce qui servir à leur salut, ont sans doute raison de fliger quand Dieu les sépare des personnes q toient à leur égard comme le Samaritain de l'E gile, qui les portoient à la piété encore plus leur exemple que par leurs paroles. Je n'ai besoin de vous expliquer ce que vous avez a par une longue expérience, de quel secours la Mère *Angelique* à toute la Maison & à vou particulier. Plus elle étoit sévère à elle-mê plus elle étoit forte pour soutenir votre foibl Si elle avoit un zèle extrême pour votre ava ment, elle avoit aussi toute la patience & la b nécessaires pour vous aider à marcher, & trouviez en elle l'esprit de la Mère *Angeliq* de la Mère *Agnès*.

SI après avoir renoncé à l'amour du mond de tout ce qui est dans le monde, nous ne vons plus aimer que la vérité & la vertu; si doivent seules faire toute notre consolation & tre joie, combien nous doivent être chères

* Sœur de la Mère Angelique de *St. Jean* & de Mr. de *Lu* morte à Port-Royal le 8. Janvier 1700. Voyez son Article da Supplément au Nécrologe de Port-Royal.

† *Charles-Henri de Luxeuil*, quatrième enfant de Mr. *Ar d'Andilly*, naquit en 1623. après avoir été Page de M. le Car de Richelieu: il prit le parti des armes. Mais Dieu l'ayant bi

rſonnes où ces dons de Dieu nous paroiſſent
ec une plénitude & un éclat extraordinaire. Il
comme impoſſible de ſentir arracher ſes yeux
couper ſes bras ſans une extrême douleur; mais
e Supérieure & une Sœur, telle que la Mère *An-*
gique, étoit à votre ame plus que ne ſont les
ux & les bras à votre corps. Je ſerois donc
uſte ſi je prétendois que vous fuſſiez ſans dou-
r dans une telle rencontre; mais ce que je dé-
, ma Sœur, & ce que vous devez demander
Dieu de tout votre cœur, c'eſt que, comme
us faites profeſſion de renoncer au monde,
us renonciez auſſi à la manière dont s'affligent
perſonnes du monde; que votre triſteſſe n'ait
n de la triſteſſe du ſiècle qui opère la mort,
is que vous ayiez une triſteſſe chrétienne, reli-
uſe, ſage, modérée, qui vous porte à la pé-
nce, à la mortification & à la patience; une
teſſe qui vous rende parfaitement ſoumiſe &
iſſante aux ordres de la divine providence.

L eſt vrai que vous pouvez regarder ce qui
s eſt arrivé comme un châtiment de Dieu,
is ayez ſoin de le loüer de ce ſentiment; ai-
; ſa juſtice, ſouffrez la peſanteur de ſa main
c humilité, & le châtiment deviendra pour
s une grande miſericorde. Tâchez autant qu'il
us ſera poſſible de mourir avec vos Mères, à
Dieu a fait la grace de mourir ſi ſaintement, que
ort à leur égard a été comme un feu ſacré, qui
fait mourir en elles que ce qui leur reſtoit de
le & d'imparfait; qui n'a conſumé qu'un corps
éché; qui les a délivrées d'un corps qui les
oit gémir, pour leur donner une vie toute
e, immortelle, heureuſe & divine. Mourez,
ma

lé à ſon ſervice. Il ſe retira en 1642. à Port-Royal des Champs. Il ne ſortit que malgré lui. Il mourut à Paris le 10. Février 24. jours après ſa Sœur la Mère Angelique de *St. Jean*. Son fut porté à Port-Royal des Champs. Voyez ſon Article dans crologe de Port-Royal, & dans le Supplément au Nécrologe, auſſi les Mémoires de Mrs. d'*Andilli* & de *Lancelot*.

charité, pénètre votre cœur, qu'elle
tir toute l'ardeur dont elles ont
fées. Mourez à vous-même, à
tions, à vos désirs, à votre pr
té, à votre propre esprit; & s'il e
vous aimez plus que toutes choses cell
vous a données pour votre conduite
ont servi & de Pasteurs & d'Anges vis
les vivre & ressusciter en vous, selo
de la grace que Dieu vous donne. N
que pour mourir parfaitement au péch
plus que pour faire vivre en vous
l'obéissance & la charité de Jésus-Ch
vez plus que pour porter sa mortif
votre corps & dans votre esprit: n'a
vie que pour vous charger de sa c
horreur des personnes du monde qui t
joug dur, pésant & insupportable, &
accablés, parce qu'ils en sont les en
aimez ce joug & cette croix. Acce
votre cœur toutes celles qu'il plaira à
Dieu de vous envoyer, & elles vo
de la terre au ciel. Embrassez ces loi
gile, quelques dures qu'elles par

chair plus péſant & plus dur que les pierres & le fer.

Soyez, ma Sœur, à la Supérieure que Dieu vous vient de donner, tout ce que vous voudriez avoir été à celles que Dieu a retirées dans ſon ſécret; & pour achever l'ouvrage que le St. Eſprit a commencé en vous, uniſſez-vous parfaitement à la Mère, qui vous reſte encore ſur la terre, & vous aurez l'avantage d'entrer dans une ſociété parfaite avec celles que vous avez dans le ciel; & ſi je l'oſe dire, vous ſerez reſſuſcitée avec elles, & votre vie comme la leur ſera cachée avec Jéſus-Chriſt en Dieu. Quelques grandes que ſoient ces graces, ma Sœur, je les eſpère pour vous, & vous y participerez autant que vous aurez de déſirs ſincères d'y participer.

Comme j'achevois, ma Sœur, de vous écrire, j'ai reçu les triſtes nouvelles de la mort de Mr. de *Luzanci*, & je n'ai eu loiſir que de dire la Meſſe pour lui. Oh! que l'on prie de bon cœur pour des perſonnes comme lui, qui ont vêcu depuis quarante ans dans la retraite, dans la prière, & dans un parfait renoncement au monde. Pour vous, ma Sœur, au-lieu de vous laiſſer accabler de douleur, levez vos yeux au ciel; adorez la bonté de Dieu ſur vos proches, qu'il ſanctifie d'une manière ſi extraordinaire. Ne faites rien d'indigne des graces que vous en avez reçuës; que tout ce qui vous reſte de vie ſoit un ſacrifice à Dieu, que vous offriez tous les jours! réüniſſez toutes les affections que vous aviez pour des perſonnes qui en étoient ſi dignes, pour les donner à Jéſus-Chriſt.

X. *Lettre de Monſieur de* STE. MARTHE *à la Sœur Hippolite* CLEMENT, *ſur la mort de Mr. de* SACY, *de la Mère Angelique de* ST. JEAN, *& de Mr. de* LUZANCI.

J'AI bien de la confuſion, ma Sœur, de ce qu'étant obligé indiſpenſablement de vous écrire, je l'ai différé ſi longtems. On m'aſſura d'abord que votre maladie & votre accablement étant extrêmes, vous n'étiez pas en état de recevoir des Lettres; & enſuite un voyage, qui a duré plus que je n'avois prévu, a fait que je ſuis demeuré juſqu'à cette heure dans le ſilence; mais je renonce à toute excuſe pour eſperer ma juſtification de vous ſeule; car je connois aſſez votre bonté pour m'aſſurer qu'il me ſuffit, pour vous faire oublier ma faute, que je tâche à la réparer; & c'eſt ce que je déſire de faire, en vous écrivant maintenant de notre commune affliction.

LE tems de triſteſſe & de croix eſt plus que tout autre le tems de Dieu, & celui où il s'engage à demeurer particulièrement avec nous pour être notre ſecours & notre force, & pour en faire un tems de grace & de bénédictions: mais afin de ne nous pas rendre indignes de ces faveurs, nous ſommes obligés de veiller avec ſoin ſur nous-mêmes, pour faire enſorte, avec l'aide de Jéſus-Chriſt, que notre triſteſſe ſoit réglée, ſoit ſainte & entièrement différente de celle des gens du monde, qui n'attendent point leur conſolation de Dieu. Il n'eſt pas étrange que les perſonnes qui aiment le monde, ne puiſſent ſe ſouvenir, ſans des inquiétudes mortelles, de la mort de leurs amis, qui l'ont aimé comme eux, puiſqu'ils ne ſauroient avoir de conſolation ſolide qui les puiſſe ſoulager de leur peine, & qu'ils ont ſujet de tout craindre pour ces ſortes d'amis, qui ne l'ont été ni

ni de Jésus-Christ, ni de leur salut: mais lorsque Dieu retire dans son secret ceux qui lui ont été fidèles, ceux qui ont vécu dans la pénitence & qui sont morts dans la grace, la foi nous assure que s'ils disparoissent à nos yeux, c'est pour être manifestés dans la gloire avec Jésus-Christ, & qu'ils ne quittent la terre que parce qu'ils sont dignes du ciel. Ce que nous leur devons dans ces rencontres, c'est de nous unir à eux plus que jamais, & de nous unir par eux à Jésus-Christ; c'est d'entrer dans toutes leurs saintes dispositions; c'est de mettre toutes nos inquiétudes entre les mains de Jésus-Christ, & de nous tenir comme eux dans un saint repos, où nous ne soyions appliqués qu'à faire la volonté de notre Père céleste. Il ne nous est pas permis de souhaiter que ceux qui vivent maintenant dans la société des Esprits bienheureux retournent vers nous, pour s'assujettir à nos foiblesses & à nos misères. Il est plus digne d'eux & de nous de les aller trouver où ils sont, d'élever notre cœur au ciel, de faire de ce lieu saint celui de notre conversation, de ne nous entretenir avec eux que de nos besoins spirituels, de ne les regarder que comme revêtus de Jésus-Christ, & de nous efforcer, pour leur être semblables, de mourir à toutes les choses visibles, & à toutes les passions humaines, pour vivre d'une vie toute nouvelle.

VOILA, ma Sœur, l'esprit des prémiers Chrétiens. Comme ils souhaitoient très-sincèrement de se voir délivrés de leur prison, & de sortir de leur exil, pour posséder l'héritage que Jésus-Christ leur avoit acquis, ils n'avoient garde de s'abandonner à la tristesse, lorsqu'il plaisoit à Dieu de retirer à lui quelqu'un de leurs frères. Ils ne considéroient pas la mort des Apôtres, des Martyrs & des autres Saints, comme un mal digne d'être longtems pleuré, mais ces morts leur paroissant autant de triomphes sur le péché & sur l'enfer,

ils en rendoient à Dieu de continuelles actions de grace; ils ſuivoient par de ſaints déſirs les pas de leurs frères, ils les regardoient par la foi monter dans le ciel, & ils prennoient grande part à leur bonheur. Ce ne ſeroit pas honorer la mémoire de Mr. de *Sacy*, de la Mère *Angelique*, & de Mr *Luzanci*, de ne point ceſſer de les pleurer. Si nous ſommes bien perſuadés de leur vertu, nous devons au-contraire être comblés d'une véritable joie, puiſque nous avons tous ſujet de croire que cette vertu a reçu ſon entière perfection, & que Jéſus-Chriſt eſt ſa recompenſe.

Il eſt vrai que nous ſommes encore dans une vallée de larmes, & que nous avons beſoin de pleurer; mais pleurons ce que la foi nous oblige de pleurer; pleurons nos péchés & nos propres miſéres, pleurons aſſez abondamment pour nous faire un batême de larmes; pleurons autant qu'il eſt néceſſaire pour laver les ſouillures de ce corps de corruption qui nous environne. Il n'y a que la triſteſſe de la pénitence qui puiſſe ſervir à nous ſanctifier, & à laquelle nous puiſſions nous abandonner ſans péril. Puiſque c'eſt l'Eſprit de Dieu qui nous la fait ſentir, c'eſt lui qui la tempère enſorte qu'elle ne nous jette jamais dans des excès de troubles & d'accablemens: c'eſt lui qui la remplit d'une vertu divine, capable de guérir nos plaies; c'eſt lui qui la ſanctifie & qui change peu à-peu toute ſon amertume en une conſolation toute céleſte. Nous devons nous repréſenter que les Serviteurs de Dieu, dont nous pleurons la mort, & qui vivent dans la joie du Seigneur, nous répétent à toute heure ce que Jéſus-Chriſt dit aux femmes de Jeruſalem le jour de ſa Paſſion. C'eſt l'état naturel des pécheurs de pleurer; mais les Saints déſirent que nous répandions nos larmes ſur nous & non pas ſur eux. Puiſqu'ils ſont avec Dieu, ils n'ont pas beſoin de nos pleurs; ce n'eſt que la componction & la douleur que nous de

devons ſentir de nos péchés, qui les doit tirer de nos yeux ; & il eſt de la prudence chrétienne de ne les employer qu'à amoſir la dureté de notre cœur & à fléchir la miſericorde de Dieu.

Il ſemble, ma Sœur, que Dieu vous appelle à cet exercice ; & que c'eſt dans ce deſſein qu'il vous envoye les maladies & les incommodités, qui vous exercent depuis ſi longtems. Vous n'avez, pour correſpondre à ſes deſſeins, qu'à ſouffrir avec une patience chrétienne un état qui eſt ſi pénible aux ſens, mais que vous devez bien juger vous être néceſſaire pour guérir les maladies de votre ame. Vous n'avez qu'à vivre parfaitement ſoumiſe aux ordres de Dieu, pour être du nombre de ceux que la vérité appelle heureux, parce qu'ils pleurent ſi ſaintement, qu'ils méritent que Dieu eſſuye leurs larmes, & qu'il devienne lui-même leur conſolation.

Nous ſuivrons dans un moment ces perſonnes ſi chères qui viennent de nous quitter. Le tems eſt court ; c'eſt le perdre que de l'employer à des ſentimens humains ; donnons le tout à Dieu. Faiſons enſorte que la ſeule foi nous faſſe ſouvenir de nos amis. Ne les repréſentons jamais à notre eſprit que d'une manière qui nous ſerve à imiter leur vertu, & prions Dieu qu'il nous donne la grace de ſuivre leur exemple avec la même fidélité qu'ils ont ſuivi celui de Jéſus-Chriſt.

XI. *Lettre de Mr. de* STE. MARTHE *à Madame de* S. M. *ſur la mort de Mr. de* SACY, *de la Mère Angelique de* ST. JEAN, *& de Mr. de* LUZANCI, *& ſur le retour du Père de* STE. MARTHE, *Général de l'Oratoire.*

DEPUIS quelque tems, Madame, je ne reçois de Paris que des nouvelles triſtes & accablantes; je n'apprends que des morts; & jugez combien ces morts me doivent toucher puiſque les perſonnes dont elles me ſéparent me ſont plus chéres que ma propre vie. Que ſeroit-ce d'un homme qui auroit perdu tout ce qui faiſoit ſa lumière, ſa force, ſa conſolation? Cet état ſi étrange eſt celui où je me trouve. Je ne ſaurois faire réflexion ſur ce que je ſuis, que je ne ſente avec douleur un corps de ténèbres, de péché & de mort qui m'environne, & que je porte au milieu de mon cœur. Je ſuis contraint d'avoüer que je ne trouve en moi rien de bon, ni de vivant. Ma vie n'a jamais conſiſté que dans l'union que j'ai euë avec quelques véritables amis. J'ai poſſédé en eux ce que je n'avois point par moi-même, & la joie ſincère que j'ai toujours reſſentie de tous les biens dont Dieu les a enrichis, me les faiſoit regarder comme mes propres biens.

QUELQUE éloigné que j'aie été depuis pluſieurs années de la demeure de Mr. de *Sacy*, l'extrême vénération que j'avois pour lui, me l'a rendu toujours préſent. Il a vécu dans mon cœur, & a été comme la lumière de mes yeux, du moment que j'ai eu le bonheur de connoître ſa vertu. Je ne pouvois penſer à cette paix d'eſprit toujours uniforme & conſtante, où il a été toute ſa vie ſans l'admirer, ſans la déſirer, ſans me la propoſer comme une règle ſainte & vivante, que Dieu me donnoit & que je devois ſuivre pour calmer

tous

tous les mouvemens déréglés de mon cœur. Je ne pouvois me représenter l'attention continuelle qu'il avoit sur son cœur pour le tenir toujours ouvert vers le ciel, afin de recevoir les eaux vives qui découlent du St. Esprit, & qui rejaillissent en la vie éternelle, sans me sentir obligé de gémir de voir mon cœur comme une terre sèche & stérile, ou comme un vase brisé & ouvert de toutes parts. Il y a plusieurs personnes qui lisent l'Ecriture Sainte & les saints Pères: mais le don particulier de ce fidèle Serviteur de Dieu, étoit de se nourrir de cette Manne sainte, & de n'en rien perdre. Il réservoit dans son cœur, comme dans un vase sacré, les grandes vérités de l'Evangile; il les adoroit avec un souverain respect; il y soumettoit toutes les puissances de son ame; il n'avoit point d'autre entretien dans sa solitude, & il en faisoit ses chastes & uniques delices. Cette nourriture sainte faisoit croître Jésus-Christ en lui de plus en plus; elle étoit la source de la santé intérieure de son ame, & se répandoit sensiblement dans toutes ses actions. Ce m'étoit une espèce de vie de voir & d'aimer toutes les graces de Dieu réünies dans une personne qui m'étoit si chère; & si je l'ose dire, j'avois quelque part à ses vertus, puisqu'elles me servoient au-moins à me faire voir le besoin que j'avois de me conformer à un tel modèle, & à me reprocher mon peu de génie pour les vérités les plus saintes, & mon peu de soin d'en remplir mon cœur & toutes les actions de ma vie.

S'IL est vrai que la charité est la vie des Saints, il me semble que Dieu m'en avoit donné une toute particulière, non seulement pour Mr. de *Sacy*, mais encore pour la Mère *Angelique*; & ces deux personnes vivant dans mon cœur, me donnoient sans doute quelque sorte de vie. Je ne pouvois pas n'être point touché de voir dans cette Religieuse une très-grande innocence unie à l'exerci-

actions rendoient témoignage à ses paro
zèle allant encore plus loin, elle
désir sincère d'achever l'ouvrage de D
le par ses souffrances. Il me semble
impossible d'être touché d'une telle
de la sentir sans quelque mouvemen
& cette vie servoit à me faire haïr ma
condamner mon peu de courage, & à
de mon extrême foiblesse. D'une part
mort de ne trouver presque rien en soi
de l'Evangile; mais de l'autre c'est un c
ment de vie de gémir de sa pauvreté,
forcer par l'exemple de ceux que nous a
sortir de nos misères avec le secours
ricorde de Dieu.

L'UNION toute de grace qu'avoit M
zani avec Mr. de *Sacy* & la Mère
montroit assez qu'il vivoit de la même v
deux personnes qui étoient pour lui de
très-pures dont il avoit soin de puiser
res. C'est-là où il avoit appris à ren
monde & à tout ce qui est dans le mon
passer sa vie dans la retraite, dans l'hu
& dans la prière. Sa docilité pour Mr.

auſſi un très-grand ſecours de la Mère Angélique. Toutes ſes vertus lui paroiſſoient fort au-ıs de la foibleſſe où il ſe ſentoit; & ce ſentiment-même le mettoit en état d'en profiter, & e ſon frère ſelon la grace, comme il l'étoit ſe-la nature. Que c'eſt une ſavante ignorance, de croire que l'on ne ſait rien! Que l'on eſt é-é, quand on eſt aſſez humble pour ſuivre les ères de ceux qui nous conduiſent, lorſqu'ils eux-mêmes conduits par l'Eſprit de Dieu. Il oit impoſſible de connoître une perſonne ſi ble ſans l'aimer, & cet amour faiſoit une partie ıa vie. Il me donnoit occaſion de penſer, que vois été aſſez heureux pour me mettre à ſon nple entre les mains de Jéſus-Chriſt ſans ré-e & avec une parfaite docilité, il auroit gravé mon cœur toutes les vertus dont j'ai beſoin. que j'aurois été ſavant de la ſcience du ſalut, vois, comme lui, toute ma vie tâché unique-t de ſavoir Jéſus-Chriſt humble, crucifié & rant!

IL eſt vrai que ce peu de vie que j'ai eue, n'a ıue conſiſté qu'en ces penſées & en ces déſirs, nprimoient dans mon eſprit & dans mon cœur perſonnes que j'honorois, & que je chériſſois que je ne puis exprimer; n'ai-je pas perdu la leure partie de ma vie, en perdant & n'ayant l'exemple de leur vertu devant les yeux? N'ai-ıs beſoin plus que jamais de vivre de la foi & rier Dieu, que ceux qui pendant qu'ils ont , ont été ma vie, la ſoient encore après leur ? Faites, ô mon Dieu, que mon amour pour croiſſe, puiſqu'ils en ſont plus dignes que ja-; faites qu'il devienne plus fort, plus ſpirituel, efficace pour me faire vivre de leur vie, & me lir comme ils le ſont de la vie de Jéſus-Chriſt.

APRÈS toutes ces nouvelles de mort, j'apprens, ame, la réſurrection d'une perſonne qui eſt digne de vivre. Il y a déjà longtems qu'il étoit

comme mort à l'égard du corps qu'il doit anir
Il avoit les piés & les mains liés, & quelque g
de que soit sa charité pour ceux que Dieu l
donnés, il ne pouvoit pas les aider selon les d
de son cœur. Le voilà maintenant dans la lib
de faire tout le bien qu'il voudra, & je ne dé
point qu'il ne fasse tout le bien qu'on attend d
charité.

Je n'ai pas besoin, Madame, de le consi
pour apprendre quelle est sa pensée sur l'état o
se trouve à présent. Je sai qu'il est pressé de to
partes; car il est à croire qu'il désireroit de
rompre les liens qui l'attachent à son corps, d
jouir d'une pleine liberté pour être tout à Jé
Christ; ce qui lui seroit sans comparaison plus a
tageux: mais je sai aussi que le zèle de s'acqui
de son ministère, & l'ardeur de servir ses frères, lui
souhaiter de demeurer uni au même corps, aut
pens de sa propre vie & de son repos. Je sai
l'amour de son salut le porta à la solitude, a
lence, à l'inaction & à ne s'occuper que du
nécessaire. Je sai qu'il ne peut être humble au
qu'il l'est, sans considérer que le poids dont il
chargé est infiniment au-dessus de ses forces &
pable de l'accabler. Un Supérieur ne peut
éclairé sans se voir environné de mille dang
& prêt à tout moment de tomber dans quel
abîme. S'il est vrai que les particuliers doiv
opérer leur salut avec crainte, & ce tremblem
redoublant infiniment dans ceux qui sont d
l'obligation de travailler au salut des autres;
partage des véritables Pasteurs est dans la dou
& le gémissement. Ils disent avec David: *C
tristatus sum in exercitatione mea & conturbatus s
quoniam declinaverunt in me iniqui, & furore
tis cecidit super me. Timor & tremor venerunt s
me & contexerunt me tenebræ.* (Au milieu de
occupations, je suis rempli d'affliction & de tr
ble, parce que les méchans se sont tournés co

m

moi, & que l'appréhenſion de la mort m'a ſaiſi. La crainte & le tremblement ſe ſont emparés de mon ame, & les ténèbres m'ont enveloppé.) Vous voyez, Madame, que la vie des Paſteurs eſt plutôt une mort qu'une vie; & que, ſi nous avons de la joie de la réſurrection de notre ami, rien ne peut empêcher qu'il n'en ait dans le fond du cœur une très-profonde triſteſſe; qu'il ne regrette ſa ſolitude & ſon tombeau; qu'il ne regarde ſa liberté comme une très-dure ſervitude, & qu'il ne diſe avec David: *Quis dabit mihi pennas ſicut Columba, & volabo & requieſcam? Ecce elongavi fugiens & manſi in ſolitudine.* (Qui me donnera des ailes comme à la Colombe, pour que je m'envole au lieu de mon repos? Voilà que je fuis, je m'éloigne & je vais fixer ma demeure dans la ſolitude.)

MAIS comment ſe peut-il qu'on aime avec paſſion la ſolitude, & que néanmoins on ſe porte avec joie à ſervir ceux qu'on ne peut ſervir qu'en renonçant à la ſolitude, & ſans ſe mettre en danger d'en perdre tous les avantages? Pour le comprendre, Madame, il faudroit avoir l'eſprit d'un véritable Paſteur. Celui qui aime ſes brebis d'un amour plus fort que la mort, expoſe ſa vie pour elles; il ne fuit point les dangers; il combat avec généroſité les Lions & les Loups, qui s'efforcent à les dévorer; il s'oublie lui-même pour ne ſe ſouvenir que de ceux que Dieu a commis à ſes ſoins, & ils ſont les ſeuls objets qui remuent ſon cœur. Il eſt plein de conſolation & de joie, quand il voit que ſes enfans marchent & avancent dans la voie de la vérité; & s'il ſent de la douleur, c'eſt une douleur de charité ſemblable à celle de St. Paul, qui vient du travail qu'il a de porter ces mêmes enfans dans ſon cœur, juſqu'à ce que Jéſus-Chriſt ſoit formé en eux; c'eſt une douleur qui vient de l'empreſſement qu'il a du ſalut de ſes frères, qui l'oblige de ſouffrir une infinité de fatigues

gues & de travaux pour leur ſalut, d'être foible avec ceux qui ſont foibles, de gémir avec ceux qui gémiſſent & d'être tout à tous. Mais je ne ſai pas pourquoi, Madame, je vous parle d'une grace à laquelle je n'aſpire point. Dieu a rompu mes liens & je lui en dois rendre, en actions de graces, un perpetuel ſacrifice de loüanges. Je ſerai aſſez heureux ſi je puis me tenir en paix dans mon tombeau, & ſi je travaille uniquement à mon ſalut dans la retraite & le ſilence.

POUR ce qui vous regarde, Madame, que voulez-vous que je vous ſouhaite? Je n'ai pas droit de rompre vos liens, ni de vous faire ſortir du monde: mais il m'eſt permis de vous dire conformément à l'Evangile, que vous devez en uſer comme n'en uſant pas. Vous devez tout votre cœur à Dieu, & n'aimer ni le monde, ni ce qui eſt dans le monde; & je puis vous aſſurer, que ſi vous n'avez plus d'affection pour le monde, vous n'aurez plus ni crainte, ni triſteſſe, ni joie, ni trouble, ni ſentiment de tout ce qui vous arrivera de la part du monde. Si vous faites paſſer toutes vos affections juſqu'à Dieu, vous n'aurez plus de crainte que de l'offenſer; vous ne vous affligerez que de vos péchés; vous aurez une triſteſſe que le St. Eſprit remplira lui-même de conſolation; & Dieu ſe mettant à la place de tout ce que vous aurez quitté pour lui, vous fera goûter combien il eſt bon à ceux qui ſont à lui. Je le prie que vous y ſoyiez pour toute l'éternité; & ne pouvant rien ſouhaiter de meilleur, je fais la même priére pour la perſonne que vous ſavez que j'honore parfaitement.

LET-

LETTRES
DE LA SŒUR
ANGELIQUE DE ST. JEAN (ARNAULD)
ſur différens ſujets.

Lettre de la Mère Angelique de ST. JEAN *à Madame* PERIER.

Le 30. Octobre 1661.

Je ne ſuis pas contente, ma très-chère Sœur, que vous témoigniez avoir eu une joie parfaite d'une nouvelle qui aſſurément vous auroit dû donner une très-grande crainte du péril où va être expoſé un de vos véritables amis. Je ne comprens pas comment votre affection vous permet d'agir ſi différemment qu'autrefois. Je vous ai vu dans la plus grande inquiétude du monde pour Monſieur votre fils quand il étoit queſtion de l'engager dans une charge qui lui étoit héréditaire, & qu'aujourd'hui vous voulez que ce ſoit votre amitié-même qui vous cauſe tant de joie de celle que le Roi vient de donner à Mr. de *Pomponne*, quoiqu'il n'y en ait guères de plus importante, & où il ſoit plus difficile de rendre également à Dieu & à Céſar ce

qui

Monſieur votre fils, car vos ſentimens
jet étoient parfaitement chrétiens & é
des maximes qui ne changent point, &
les mêmes aujourd'hui qu'elles étoient
tems-là. Pour moi, ma très-chère Sœu
avouë que j'en ſuis pénétrée; & que quan
ſe que, ſelon l'expreſſion de la vérité mê
auſſi impoſſible que mon frère ſe ſauve d
ploi qu'il va avoir, qu'il eſt impoſſible
paſſer un chameau par le trou d'une é
joie que tout le monde témoigne ne n
point de ma douleur; & je voudrois au-
que ſes amis ſe miſſent plutot en peine
ce grand miracle qui n'eſt pas impoſſibl
quoiqu'humainement parlant il ſeroit imp
demeurer humble dans l'élévation, pau
l'abondance, & diſciple de la croix de Jé
parmi le monde & les delices. C'eſt d
s'agit ici: car pour la probité, la fidélité
intéreſſement & l'honneur dans la conduit
faires, cela peut bien faire un homm
mais non un Chrétien; & il n'y a que cet
à déſirer pour ceux que nous aimons.

Je voulois finir ſans tourner le feuill
il faut pourtant vous témoigner la joie
avons eu de voir Mr. *Périer* & d'apprendr
que toute votre famille eſt en parfaite

s ſaluent très-humblement. Je ſuis de tout
ı cœur, ma très-chère Sœur, entièrement à
s & votre très-humble Servante, &c.

II. *Lettre de la même à Mr.* PE'RIER.

Gloire à Jéſus au très-St. Sacrement.

:E nous eſt, Monſieur, une double joie d'ap-
ndre que vous êtes à Paris, & d'eſperer que
ıs nous ferez l'honneur d'approcher encore da-
tage.

E remets à ce tems-là à vous demander des
ıvelles plus particulières de toute votre famil-

Nous l'honorons ſi fort, & nous lui ſommes
ınies que nous partagerons toujours tout ce
lui arrive. L'occaſion, Monſieur, pour la-
:lle vous demandez des prières eſt aſſurément
t importante; & je penſe qu'en ce tems-ci on
ıs pourroit bien répondre comme fit un Pro-
te: *Vous demandez une choſe bien difficile.* Il
ı un moyen de l'obtenir, c'eſt de regarder Jé-
-Chriſt montant au ciel pour y élever nos eſpe-
ces, & nous départir de-là ces dons parfaits
ne peuvent venir que d'en-haut. Les bons
eurs ſont le plus grand préſent qu'il puiſſe fai-
à ſon Egliſe, & celui auſſi qu'il nous oblige de
nander avec le plus d'inſtance.

Nous nous joindrons à vous, Monſieur, dans
deſſein, & je vous ſupplie auſſi très-humble-
nt que j'aie part dans vos prières pour mes pro-
s beſoins, puiſque je puis eſperer cette marque
votre charité, étant autant que je ſuis, &c.

Signé, *Sœur Angelique de St. Jean.*

III.

III. *Lettre de la même à Madame* PERIER.

Le 31. Août 1669.

Nous ne devions point, Madame, nous trouver ſurpriſes des marques obligeantes que vous nous donnés de la continuation de l'honneur de votre amitié; mais nous l'avons été de l'invention ſi agréable dont vous vous êtes ſervi pour prouver que vous nous conſervez toutes auſſi bien dans votre cœur que dans votre mémoire; & pour nous aſſurer que c'eſt votre famille toute entière que Dieu a unie avec la nôtre, enſorte qu'aucun changement, ni aucun éloignement n'ont pu donner atteinte à la charité, & que vous vous trouvez après tant de renverſement dans la même ſituation à notre égard, que vous étiez le 26. Avril 1664. excepté que la même amitié, qui nous donnoit de la compaſſion ce jour-là, vous donne aujourd'hui autant de joie: de quoi nous vous ſommes ſi obligées, que nous ne ſaurions, Madame, aſſez vous le témoigner, à Monſieur votre mari & à Meſſieurs vos enfans. J'avouë néanmoins que nous nous promettions tout-à-fait ce que nous éprouvons de votre amitié, & que quand tout le monde auroit été ſcandaliſé en nous, nous oſions nous flatter que vous ne le ſeriez jamais: l'occaſion de notre union avec votre famille vous avoit fortifié contre cette tentation ſi générale, qui porte la plupart du monde à abandonner Jéſus-Chriſt quand on le voit couronné d'épines, au lieu que pour nous, rien ne nous doit tant attacher à lui, après avoir éprouvé combien ſes épines nous ont été ſalutaires: ce ſont elles à la fin qui ont produit ces fleurs de la paix dont nous commençons à reſſentir la douceur; mais les véritables fruits ne s'en recueilliront pas ici-bas, parce que la vie que nous menons eſt, ſelon le Langage d'un Saint

qui

en avoit gouté les biens & les maux, une
re continuelle.

ous aviez bien jugé que notre rétabliſſement
s les Sacremens s'étoit fait au tems que vous
viez, car ce fut le 18. Février qu'on nous ap-
ta l'ordonnance de Mr. l'Archevêque ſur ce ſu-
avec de grandes promeſſes qu'on alloit tra-
ler à notre entier rétabliſſement dans notre
iſon de Paris & dans tout le reſte. L'affaire
t remiſe depuis de jour en jour, jusqu'à ce
le Roi pût avoir le loiſir de s'y appliquer;
s préſentement elle va ſe terminer d'une autre
e; à quoi on ne ſe ſeroit pas attendu, car après
ir ceſſé de nous rien demander, on prétend
s traiter comme des desobéiſſantes, & nous
ir par la perte d'une de nos Maiſons & d'une
tie du bien, pour recompenſer en cette vie la
miſſion ou l'ambition de nos pauvres Sœurs
ne le ſeroit point en l'autre. C'eſt à quoi
travaille préſentement, j'entens à régler ce
tage. Il y a des Commiſſaires nommés pour
, dont Mr. le Chancelier eſt le chef. En voi-
iſſez pour vous faire juger en quel état eſt no-
affaire.

'AI penſé, en voyant votre cachet que, com-
vous avez voulu conſerver dans vos armes un
nument de la grace que vous avez reçue de Jé-
-Chriſt par une de ſes épines, Dieu auſſi vou-
t vous donner une occaſion d'en ériger un de
grace qu'il vous a faite en vous donnant part
es épines, & que cette juſtice ſubſiſtante ap-
ndroit à tous ceux qui viendroient après nous,
el a été le ſujet qui nous l'a attirée. Quoi qu'il
ſoit, tout ce que Dieu permettra qui arrive,
a pour ſa gloire, & nous l'en béniſſons déjà.
ttes nous la grace de continuër toujours à le
nercier avec nous comme vous l'avez toujours
é pour nous, car, nous avons autant de beſoin
l'un que de l'autre, nous trouvant ſi chargées

des

des miſericordes de Dieu, que nous ſommes je nous-mêmes tout-à-fait incapables de les reconnoître. Je ne vois pas par où je m'y prendrai pour vous faire les remercimens dont je ſuis chargée de la part de nos Mères & de toute la Communauté, dont chacune en particulier voudroit vous témoigner combien elle vous eſt obligée de vous ſouvenir, excepté une ſeule qui n'eſt plus de ce rang, & qui reconnoit en une manière bien plus parfaite la charité qui la fait encore vivre dans votre mémoire, quoi qu'elle ſoit morte il y a deux ans. C'eſt ma *Sr. Antoinette de St. Auguſtin* que vous avez miſe dans votre liſte à la place de ma *Sr. Anne de St. Auguſtin*, qui vit encore quoique fort âgée & fort infirme; mais parce qu'il faudroit faire un livre & non une lettre ſi chacun de nous parloit ici pour ſoi, en imitant le modèle d'affection que vous nous avez donné, parce que notre famille eſt plus nombreuſe que la vôtre, trouvez bon, ma très-chère Sœur, que ma main & mon cœur ſuppléent à tant de mains & à tant de cœurs qui voudroient tous vous dire qu'ils conſerveront devant Dieu le reſſentiment d'une charité auſſi tendre que celle que vous leur témoignez, & qu'ils le prieront de bénir toute votre Maiſon où il a déjà répandu tant de graces. Je vous aſſure en mon particulier que je les lui demande de tout mon cœur, & que je ſuis, ma très-chère Sœur, de vous & de Monſieur votre Mari, de nos deux chères Sœurs, & de Meſſieurs vos fils qui ne ſont plus des enfans, votre, &c.

IV. *Lettre de la même à la même.*

POUR Port-Royal de Paris, il y a un cahos entre elle &.nous, & nous n'en ſavons aucune nouvelle: nous n'avons pas pu même pénétrer tout-à-fait le myſtère de ma Sœur *Flavie* dont vous avez ouï

oüi parler. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle ne l'a pas faite & qu'on a contrefait son écriture, le même qu'assurément on a composé la lettre qui n'est pas d'elle. Il est vrai qu'elle avoit donné occasion à la Mère Agnès de lui écrire par un compliment qu'elle lui fit faire accompagné d'excuses de ce qui s'étoit passé, & qu'elle n'y fit réponse qu'un mois après qu'elle étoit si proche de la fin, qu'il n'est guères croyable qu'elle eût pu écrire une grande lettre. Monseigneur de Paris a eu soin de défendre depuis sa mort que l'on parlât davantage de cela. Il ne s'est appaisé, qu'à cette condition: nous l'avons fait bien aisément, car le mal auſſi bien étoit sans remède pour elle, & il n'y a pas néanmoins sujet d'espérer qu'elle se soit véritablement reconnuë, car des personnes, qui l'ont vuë jusqu'à la mort, disent qu'elle paroissoit fort tranquille. Rien n'est plus terrible & ne fait tant appréhender le jugement de Dieu que ce grand silence qu'il garde jusqu'à ce dernier moment où l'on paroit tout d'un coup à ce grand jour qui porte la lumière jusques dans les plus sécrets replis de l'ame pour lui découvrir à elle-même tout ce qu'elle n'a jamais voulu confesser, ou ce qu'elle a été bien-aise de ne point voir, mais qu'elle ne peut plus cacher aux yeux de son juge qui l'accuse & qui la condamne. Je ne l'applique point à cette pauvre fille, & je ne la veux pas juger, elle l'est déjà: mais Dieu veut que les exemples nous fassent peur, & que nous prévenions cette dernière heure par notre vigilance, en ne différant pas la pénitence, qui est si douteuse quand on la diffère.

V. *Lettre de la même à Mr.* d'ANDILLY, *son Père.*

Le 12. Février 1672.

En le remerciant d'un tableau de crucifix, elle lui parle du rapport des images à la piété, & du rapport des crucifix à l'humilité.

VOUS nous faites un si beau présent, qu'il mérite bien deux remercîmens, & que je ne laisse pas de vous en rendre très-humbles graces, quoique notre Mère [redacted] voulu faire elle-même. Les bons tableaux servent à la piété, mais surtout quand ils représentent un objet si touchant dont la seule vuë arrête d'abord l'esprit & retient la curiosité qui prend aisément part dans les beaux ouvrages.

TOUTE la Communauté vient de l'honorer à la priére que l'on fait à la sainte épine le vendredi: mon intention a été que le fruit en fût pour vous, afin que votre piété soit encore augmentée de tout ce que vous avez ajouté à la nôtre, en nous remettant ce grand mystère de l'abbaissement de Jésus-Christ devant les yeux. Il n'y en a point qui soit si propre à faire disparoître dans notre esprit l'éclat de toutes les grandeurs, & les prospérités du siécle. Depuis fort longtems nous n'avons pas eu besoin de nous fortifier contre cette tentation: cependant l'occasion en est arrivée pour notre famille, & il n'importe pas moins d'être ferme dans la voie de Dieu en cette rencontre, que dans toutes les autres où Dieu nous a éprouvées auparavant en une autre manière. Les ennemis sont différens, mais c'est toujours l'humilité qui les surmonte. J'entrerois volontiers dans la pensée qu'eut autrefois un Roi de Syrie, que l'avantage du combat dépendroit un peu des lieux, & que l'on seroit plus fort dans

ins notre vallée qu'ailleurs, parce que notre ieu eſt le Dieu des vallées, c'eſt-à-dire, des imbles, & qu'il aſſiſte toujours le plus ceux qui nteut leur foibleſſe & qui cherchent leur aſſuran- dans l'éloignement & la fuite. Vous voyez com- e toutes ſortes de ſujets me ſont favorables & viennent tous à ma fin: elle eſt ſi bonne & ſort un cœur ſi parfaitement à vous, que vous ne uriez condamner ni ſes intentions ni ſa ſincérité. ne prétends plus rien gagner néanmoins par es paroles; mais j'eſpère toujours des prières de aucoup de perſonnes à qui je joins les miennes, ji pourront à la fin obtenir que Dieu vous met- dans le cœur pour Port-Royal, ce que Port- oyal a pour vous, puiſqu'on ne ſauroit vous ai- er autant que je le fais, ſans ſouhaiter ce que je uhaite; & en effet tout le monde le déſire & ous ſaluë très-humblement.

I. *Lettre de la Mère Angelique de* ST. JEAN *à Mademoiſelle de* SE'RICOURT, *au ſujet du mariage qu'elle alloit* * *contracter avec Mr.* THOMAS DE BOSROGER, *appellé dans la ſuite* THOMAS DU FOSSE'.

Le 25. Janvier 1677.

QUOIQUE j'euſſe ſouhaité de tout mon cœur ue Dieu vous eût fait la même grace qu'il fit à otre ſainte Grand-Mère † & à moi, il y a aujourd'hui ;. ans, je ne laiſſe pas de le remercier beaucoup de

* Ce mariage ſe célébra le même jour 25. Janvier 1677

† *Catherine Arnauld*, femme de Mr. le *Maître* Père de Mr. de *Séricourt*, Père de la Demoiſelle, à qui cette lettre eſt écrite. Monſieur de *Séricourt*, troiſiéme enfant de Mr. le *Maître*, naquit en 1611. deux ans ant Mr. de *Sacy*, ſon frère. (lequel naquit le 29. Mars 1613.) & parut à Port-Royal des Champs le 4. Octobre 1650. Voyez ſon ticle dans le Nécrologe, & les Mémoires de *Lancelot* & *Fon-ine*.

nent, par le bon usage que l'on en fait, le che
pour arriver aux biens éternels que nous c
chons. Dites-vous souvent cela à vous-mê
ma chère cousine, de peur de l'oublier; car si
y prennez garde, vous vous apperceevrez que
ne pense à rien moins dans ces engagemen
monde, & que toutes les personnes qui vous
lent, & vous-même, n'envisagent que tout ce q
se figure d'heureux & d'agréable dans un p
établissement; au-lieu que pour ne vous p
tromper, & même pour vous consoler, si vou
mez véritablement votre salut, il faudroit
dire ce que dit l'Apôtre de ceux des Chrétiens
s'engagent dans le mariage: *tribulationem carni
habent hujusmodi*: car en leur apprenant par-
quoi ils doivent s'attendre, il leur fait voi
moyen de leur salut qu'ils trouveront dans
condition, sans quoi ils seroient menacés de n
pas faire, puisque c'est un assez grand sujet po
tre banni du Royaume des cieux, que d'avoi
des biens & des consolations temporelles en
vie, & de n'avoir point rencontré cette voie é
te qui est la seule que le fils de Dieu nous a
cée par son exemple, & qu'il nous a ouv
quand il est entré dans sa gloire par ses souf
ces. Pratiquez donc, ma chère cousine,
du Sage: *Au jour des biens n'oubliez pas les m*
& dans ce nouvel établissement souvenez-vous
vous n'y entrez pas pour être plus à vous-m
& pour mener une vie exempte de peine
contrainte; mais au-contraire que vous y d
chercher ce que l'on ne manque point d'y trou
si on s'y veut bien acquitter de tous ses dev
c'est-à-dire, beaucoup d'assujettissemens, de f
de dépendance & d'occasion de renoncer
propres inclinations, pour ne manquer à au
de ses obligations, en se préparant encore
dessus cela à toutes les peines dont cet état
point exempt, & que l'on ne prévoit pas assez

qu'on s'y engage, & dont on s'abbat trop enſuite lorſqu'elles arrivent.

Il faut, ma chère Nièce, demander à Dieu une diſpoſition plus ferme d'amour & de confiance en lui qui nous tienne égale dans les inégalités de la vie, en ne regardant toujours que ſa volonté & la fin bienheureuſe que nous eſperons.

Je le prie qu'il nous faſſe la grace d'y arriver enſemble, quoique par différens chemins.

Je ſuis toute à vous, &c.

VIII. *Lettre de la Mère Angelique de* ST. JEAN *à Mademoiſelle de* SERICOURT, *appellée depuis ſon mariage, Madame* THOMAS DU FOSSÉ.

Le 15. Mars 1677.

Exhortation à contenter la famille de Mrs. *Thomas* : Que la reconnoiſſance envers les hommes fait partie de celle que nous devons à Dieu. Ce qu'il faut faire pour n'être point du monde. Avantage qu'elle a reçu de ſon éducation pour cela.

Gloire à Jéſus au très-St. Sacrement.

Nous commençons aujourd'hui le Jubilé. C'eſt une raiſon pour me priver, ma chère Nièce, de la ſatisfaction de vous écrire ſans néceſſité: mais la peine que vous auriez peut-être de voir retourner la compagnie ſans avoir un mot de moi, m'eſt un engagement de le faire comme une bonne œuvre, n'y en ayant pas de meilleure que celles qui ſe rapportent à entretenir la charité. Tout contribuë à rendre plus étroite celle qui nous unit depuis longtems: car je vous avouë que l'eſtime que j'ai pour les perſonnes à qui vous appartenez de nouveau, fait que je m'intéreſſe à préſent don-

blement en ce qui vous regarde, tant j
que la satisfaction que vous leur donnerez
pense dès cette vie la manière si chrétie
généreuse dont ils ont agi à votre égar
promets tout-à-fait cela de la piété q
mise dans votre cœur, & de votre bo
Dieu aime la reconnoissance; & celle
aurez pour ces personnes fera une parti
que vous devez à Dieu. La manière
Messieurs nous ont parlé de vous, nous
que vous vous en acquittez fort bien.
ma chère cousine, à vous acquitter de
tous vos autres devoirs envers Dieu,
de telle sorte dans le monde que l'on
que vous n'êtes point du monde, & qu
condamnez toutes les mauvaises maxim
afin qu'il soit vrai de penser cela de v
avez besoin de vigilance, de peur que
les entretiens des personnes, qui ne res
cet air empoisonné, ne fasse d'impressio
tre cœur: ce qui arrive quelquefois insé
si l'on ne s'observe de près, & que l'on
à toute heure l'esprit de vérité, pour d
certaine illusion de vanité qui se forme,
s'en apperçoive, dans l'esprit & dans le
qui fait qu'ensuite l'on ne voit plus les v
me auparavant, & qu'on met à la pla
gles saintes de l'Evangile, les usages &
me du tems où nous sommes, s'imagi
les sont devenuës innocentes, parce q
monde les suit. Mais je demande dans
contres que vous consultiez toujours v
science: car je me fie à elle, & je tiens
l'avantage solide qui vous doit rester d
ducation, de ce que vous ne pourrez ja
rer votre devoir quand vous désirerez si
de le connoître.

Je prie Dieu, ma très-chère cousine,
l'aimiez à proportion que vous le conno

ans la loi nouvelle Dieu ne regarde que le cœur, t il n'y a plus qu'un commandement, qui eſt elui de la charité, qui fait garder tous les au-res.

Je vous prie, ma chère couſine, de demander Dieu qu'il me la donne. Je ſalue mille fois très-umblement Madame & Mademoiſelle *Thomas*, en tendant le tems de leur pouvoir dire à elles-ſêmes tout ce que j'ai dans le cœur de reconnoiſ-ance & d'affection.

K. *Lettre de Mr. de* SACY *à Mr. Auguſtin* THOMAS DE BOSROGER *.

Le 4. Avril 1677.

Il lui témoigne la joie qu'il reſſent de la qualité d'Oncle qu'il vient de recevoir à ſon égard par ſon mariage avec Mademoiſelle de *Stricourt*, ſa Nièce.

Monſieur mon très-cher Neveu,

J'ai reçu avec une grande joie la qualité dont ous m'honorez; & je l'eſtime d'autant plus que la conſidère non ſeulement comme une marque e votre amitié, mais comme le ſçeau du bonheur du ſalut de ma Nièce; car voyant que vous voulez en me faire l'honneur de me conſidérer comme ous étant ce que je lui ſuis, j'eſpère après cela 'elle n'aura qu'à vous ſuivre & à faire ce qu'elle voit dans votre famille pour rendre à Dieu ce 'elle lui doit. Il me ſemble, mon très-cher eveu, que je ne puis aſſez reconnoître cet avantage

* Frère de Mr. *du Foſſé*, Auteur des Mémoires ſur Port-Royal imprimés en 1739. en un vol. Voyez dans le 9. volume des Lettres de M. *Arnauld* page 229. le diſcours que prononça Mr *Arnauld*, au mariage de Mr. de *Bosroger* avec Mademoiſelle de *Stricourt*.

tage qui me paroit encore plus grand, quand je conſidère ce que j'entends dire tous les jours; car plus j'enviſage les mariages, que l'on propoſe comme très-avantageux, parce qu'il y a du bien & de la grandeur humaine, ſans qu'il y paroiſſe une étincelle de chriſtianiſme, plus j'admire les graces dont Dieu a comblé le vôtre, & l'avantage ſingulier de ma Nièce d'être entrée dans une maiſon ſi pleine de vertu & de piété.

Je ne doute point, Monſieur, que, comme elle eſt perſuadée que cette alliance l'a renduë très-heureuſe, elle ne mette auſſi toute ſa joie à contribuër à votre ſatisfaction & à votre bonheur en tout ce qui pourra dépendre d'elle: ce qui lui ſera d'autant plus aiſé qu'elle ne voit devant ſes yeux que ce qui s'accorde parfaitement avec tous les principes que l'éducation qu'elle a reçuë lui a imprimés dans le cœur.

Vous voulez bien, mon très-cher Neveu, aſſurer Madame & Mademoiſelle *Thomas*, & Mr. *du Foſſé* de mes très-humbles reſpects. Je crains le Carême pour Monſieur votre frère, ſachant qu'il n'eſt pas favorable à ſa ſanté. Je ſuis à ma Nièce tout ce qu'elle déſire & tout ce que vous voulez que je lui ſois, & vous prie de me croire avec une affection pleine de reconnoiſſance,

Monſieur mon très-cher Neveu,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur, *Sacy.*

X. *Lettre de Mr. de* SACY *à Madame de* BOSROGER, *sur les obligations qu'elle a à la famille dans laquelle elle est entrée. Sur l'avantage des bons exemples qu'elle y trouve. Que hors les conseils de la virginité & de la pauvreté volontaires, tout l'Evangile oblige ceux qui sont dans le monde.*

Le 16. Août 1677.

SI les intentions pouvoient être des effets, ma très-chère Nièce, je vous aurois répondu à la lettre que vous m'avez écrite du Fossé aussitôt que je l'ai reçuë; car j'en eus le dessein dès-lors, en ayant été très-satisfait, parce qu'elle est pleine de marques de votre amitié qui m'est très-chère, & de la reconnoissance véritable des extrêmes obligations que vous avez à Madame *Thomas* & à toute sa famille.

JE suis bien aise, ma très-chère Nièce, de vous voir dans ces sentimens, qui sont conformes non seulement à l'honnêteté humaine & au bon sens, mais aussi à la plus solide piété, puisque toute la Religion, selon les Saints, consistant à faire que l'ame reconnoisse toutes les obligations qu'elle a à Dieu, elle manque sans doute à ce premier de tous les devoirs, lorsqu'elle ne ressent pas assez les graces qu'elle a reçuës des hommes, qu'elle doit mettre encore entre celles qu'elle doit à Dieu, puisque c'est lui qui étant le maître des cœurs donne aux hommes toute la bonne volonté qu'ils ont pour nous.

JE me réjouis, ma très-chère Nièce, que vous ayiez au Fossé une personne capable de vous aider dans le désir que vous avez de vivre selon Dieu dans l'état où il vous a mis. Mais ce que j'estime plus que toute chose, c'est le règlement de toutes

les perſonnes avec leſquelles Dieu vous a ſi étroitement unies ; car rien n'a tant de pouvoir ſur nous que l'exemple ; & les actions dans leur ſilence-même ſe font mieux entendre, & nous perſuadent plus que les paroles.

TACHEZ ſur toutes choſes de vous régler dans vos prières & dans la lecture de l'inſtruction de Mr. *Singlin* du Dimanche ou de la fête de chaque ſemaine, vous ſouvenant que hors les conſeils de la virginité & de la pauvreté volontaires, tout l'Evangile, ſelon les Saints, oblige ceux qui ſont dans le monde comme ceux qui l'ont quitté, & qu'en quelque condition que l'on ſoit, on ne ſe ſauve que dans la voie étroite, & en pratiquant cette parole que notre Seigneur a dit pour tous, qui eſt de *renoncer à ſoi-même, porter ſa croix, & ſuivre Jéſus-Chriſt.*

CETTE vérité, qui eſt éclaircie dans les inſtructions par l'autorité des Saints, ne vous eſt pas inconnuë : mais il eſt bon de ſe la repréſenter ſouvent, & de demander ſouvent à Dieu qu'il nous faſſe faire avec paix & même avec joie ce qu'il nous commande, lorſqu'il a touché votre cœur par l'impreſſion de ſon eſprit.

JE vous prie d'aſſurer Madame & Mademoiſelle *Thomas*, de mes très-humbles reſpects. J'écris à Monſieur du *Faſſé* & à mon Neveu.

Je ſuis à vous, ma très-chère Mère, de tout mon cœur, &c.

XI. *Lettre de Mr. de* SACY *à Madame* THOMAS DE BOSROGER, *ſur la piété de la famille dans laquelle elle eſt entrée, & ſur la manière dont il faut qu'elle faſſe ſes lectures de piété.*

Le 16. Mars 1678.

JE reçus hier votre lettre, ma très-chère Niéce, & j'y reconnus avec joie le déſir que Dieu vous conſerve pour votre ſalut. Vous avez été élevée d'une telle ſorte que vous auriez dû retenir ces ſentimens, quand même vous ſeriez entrée dans une famille peu chrétienne : mais vous en avez trouvée une au-contraire où Dieu eſt connu & ſervi depuis ſi longtems, & où vous voyez ſans ceſſe tant de bons exemples, que vous auriez dû en prendre ces ſentimens chrétiens, quand même vous n'y auriez pas été nourrie dés votre enfance. Je regarde, ma très-chère Nièce, comme un effet de cette double grace que Dieu vous a faite, le déſir que vous témoignez que je contribuë quelque choſe pour vous aider à vous donner à Dieu de plus en plus. Il me ſemble pour cela, ma très-chère Nièce, que ce n'eſt pas la connoiſſance qui vous manque. Vous avez les inſtructions de Mr. *Singlin*, où il eſt bon que vous liſiez exactement les Dimanches & les fêtes principales, & celles-là ſur-tout qui expliquent l'Evangile : mais ce que vous devez le plus conſidérer, c'eſt la manière dont vous les liſez, ſelon cette parole de Jéſus-Chriſt : *Videte quid, quomodo audiatis.* Ce que vous liſez eſt grand, mais le fruit en eſt tel que celui qui le lit ; ſi vous liſez ces choſes avec peu d'application & de reſpect & avec peu de ſentiment du beſoin continuel que vous avez du ſecours & de la lumière de Dieu, ou elles ne vous toucheront pas, ou elles ne vous toucheront que pour un moment ; & il faut craindre alors que la parole que

vous a faites vous donne une humble
n'en être pas assez reconnoissante, &
sectif de lui témoigner, par une vig
exacte sur vos actions & sur vos parole
reglement de toute votre vie, la rec
sincère que vous en avez, vos lecture
viendront utiles & agréables de plus e
ſui, ma très chere Nièce, qu'il arrive
contraire de ce que je dis, & que com
peu de goût à la lecture & à la prière,
aussi avec peine à l'une & à l'autre;
vient de ce que l'on agit plus humai
chrétiennement, & qu'on laisse endo
dans le chemin par lequel on marche,
dérer qu'il est plein d'ennemis qui nou
de toutes parts ou visiblement ou inv
& qu'il ne nous reste que la prière &
de la foi pour nous en défendre. Q
nourrit un peu de ces pensées, on s'ac
joie de tous ses devoirs à l'égard de
Dieu nous a unis ; & l'on prend plaisir
dre à lui-même ce qu'on lui doit, no
en assistant tous les jours avec beaucou
au saint sacrifice, qui est la source d

Je vous prie, ma très-chère Nièce, d'assurer de mes respects toute la famille, & de dire à mon Neveu que j'ai appris de Mr. de *Luzanci* qu'il l'avoit vu à Paris chez Madame de *Pomponne*, & qu'il avoit été très-satisfait de l'honnêteté & de la liberté avec laquelle il s'étoit démêlé de cette conversation.

Je vous souhaite, ma très-chère Nièce, la paix & la joie de Dieu, & je suis en lui tout à vous, &c.

XII. *Lettre de Mr. de* Sacy *à Madame de* Bosroger, *pour lui donner quelques avis sur la bienséance & sur le Christianisme.*

Le 11. Octobre 1678.

Je ne doute point, ma chère Nièce, qu'étant dans une maison comme celle de Madame la Présidente *Bignon* & auprès de Mademoiselle *Bignon*, vous ne veilliez encore plus sur vous-même pour répondre à ce que l'on attend de vous, & à la manière dont vous avez été élevée. Il est bon d'ajouter à cela le soin que l'on doit avoir par dessus ces considérations de rendre à Dieu ce qu'on lui doit, & de considérer avec l'attention que la foi nous donne, que s'il est maintenant témoin de toutes nos actions, il en doit un jour être le juge. Les jeunes personnes mettent d'ordinaire la mort si loin d'elles, que cette pensée ne les incommode point. Cependant ce n'est point le nombre des années, mais la seule volonté de Dieu qui dispose de notre dernière heure, & nous la croyons souvent très-éloignée, lorsqu'elle est plus proche que nous ne pensons. Dieu a tellement estimé ce souvenir de la mort, qu'il nous assure qu'il suffit seul pour nous rendre justes & pour nous défendre de tous les péchés; car considérant qu'il y a

une autre vie que celle-ci, vers laquelle nous marchons à tous momens, & qui nous ouvrira infiniment une éternité de biens ou de maux, me goûtons l'avantage qu'il y a d'avoir Dieu pour ami, & d'attendre sur la certitude de ses promesses une seconde vie après celle-ci qui nous doit rendre éternellement heureux.

Je suis un peu excusable, ma chère Nièce, si je vous entretiens ainsi de la mort, parce qu'outre que nous avons perdu en peu de mois une partie de nos amis, la mort de Mr. *Varet* m'est si présente, qu'il me semble que c'est une partie du respect & de l'amitié que je lui dois, de parler sagement de l'état où Dieu l'a mis, que je crois très-heureux, parce que sa vie a été une préparation continuelle à la mort sainte qui l'a terminée.

J'AURAI soin de vous procurer le plutôt que je pourrai une occasion pour nous venir voir, & de vous en faire avertir. Je vous prie de présenter mes respects à Mr. le Président & à Madame la Présidente *Bignon*, & de les assurer de la parfaite reconnoissance que j'ai de l'honneur & de la grace qu'ils vous ont faite.

Je suis tout à vous, ma chère Nièce, &c.

XIII. *Lettre de Mr. de* SACY *à Madame de* BOSROGER, *sur le succès de ses couches; sur le mérite de la vie qu'elle a eue de nourrir son enfant, & de la soumission qu'elle a eue aux raisons de le lui défendre.*

Le 14. Mars 1679.

J'AI eu bien de la joie, ma très-chère Nièce, d'apprendre par vous-même de vos nouvelles, & de vous voir délivrée si heureusement d'un si grand péril, & Mère d'un fils & d'un enfant qui a dans l'état

l'état où il eſt, ſelon que le témoignent ceux qui l'ont vu, tout ce qui peut le rendre digne d'être aimé.

Je loue Dieu, ma très-chère Nièce, de ce qu'il vous a donné en même tems le déſir d'être doublement ſa Mère ; & l'abondance du lait que Dieu vous a donné, avec l'humeur douce qui vous eſt naturelle, font aſſez voir que cet enfant auroit été très-heureux de vous être encore redevable de cette ſeconde vie que peu d'enfans de condition reçoivent aujourd'hui de leurs véritables Méres. Mais puiſque l'on a eu des raiſons qui ont fait trouver des difficultés dans ce deſſein, d'ailleurs très-loüable, vous avez très-bien fait, ma chère Nièce, de vous y rendre, & de préférer la volonté de ceux à qui vous devez toutes choſes, & qui ont d'ailleurs beaucoup de piété & de ſageſſe, à votre ſatisfaction particulière. C'eſt, ce me ſemble, en ces rencontres où nous pouvons rendre témoignage & à nous-mêmes & aux autres de la ſincérité de notre reconnoiſſance & du reſpect que nous avons pour ceux à qui Dieu nous a ſoumis, lorſque nous prennons quelque choſe ſur nous pour leur donner des marques ſenſibles que nous mettons notre joie à les ſatisfaire, & notre gloire à leur obéir. Je ſuis, &c.

XIV. *Lettre de Mr. de* Sacy *à Madame de* Bosroger, *pour lui ſouhaiter l'accroiſſement de l'amour qu'elle a de la Sainte Ecriture, & pour lui dire de demander à Dieu en faiſant cette lecture l'eſprit de vérité.*

Le 28. Juin 1680.

Il eſt bon quelquefois, ma chère Nièce, d'attendre que l'âge, la raiſon & l'expérience changent en fruit dans l'eſprit humain ce qui n'eſt encore qu'en

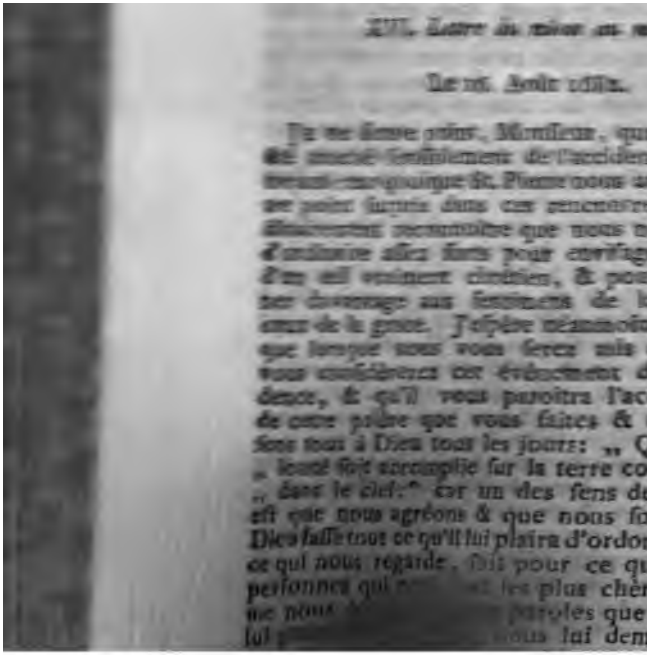

ans le ciel. Ce qu'il nous reste, Monsieur, le prier beaucoup pour lui, comme je ute point que vous ne fassiez, & de vé- dans nous cette parole de St. Paul: *Mo- r victorum tanquam simul victi, & laboran- anquam & ipsi in corpore morantes.*

dit que les personnes qui [illegible] sont pro- ou de parenté ou d'amiti[illegible]t ce qu'ils it pour lui procurer quelque soulagement 'état où il est. Dieu vous réservoit enco- te épreuve, Monsieur, & il vous donne- omme à votre ami, ce qui vous la doit vraiment utile.

vous demande la grace de votre souvenir Dieu, Monsieur, en vous assurant du & je suis en lui avec beaucoup de respect ment à vous, &c.

T. A.

TABLE

Des Matières contenu dans ce Volume.

Discours de M. de SACY *sur la mort de* I DILLI, *prononcé le* 10. *Octobre* 1674 *les Religieuses de P. R. des Champs, en rémonie qui se fait en leur Ordre de C la mort des proches parens de Religieuses.*

Lettre de la Mère Angelique de ST. JEAN *re de P. R. des Champs, à Madame * la mort de M. d'*ANDILLI, *son Père* 27. *Septembre, agé de* 86. *ans.*

Oraison funèbre de Messire Isaac-Louis le de SACY, *mort le* 4. *Janvier* 1684. *à P. R. des Champs; faite le jour de sa sepulture Janvier* 1684.

Nécrologe de M. de SACY.

*Lettre de *** sur l'exhumation des corps Royal.*

Lettre de M. de SACY *à M. l'Evêque d dans laquelle il lui rend compte de ce qui dans sa prison lorsqu'il demanda les Sacrem*

Epitaphe de M. de SACY *composée par mon.*

Lettre de la Sœur Angelique-Therèse ARI *à M. de* LUZANCI *demeurant à Pompo la mort de M. de* SACY.

Lettre de M. le TOURNEUX *à la Mère que de S.* JEAN, *sur le même sujet.*

Lettre de M. de TILLEMONT *à la Mère lique de S.* JEAN, *sur le même sujet.*

Lettre de M. de LUZANCI, *qui était sour*

M. *de* SACY, *ſon Couſin, particulièrement les dernières années de ſa vie.* 75
Lettre ſur le même ſujet. 76
Lettre de la Mère Angelique de S. JEAN, *ſur le même ſujet.* 79
Lettre de la Mère Angelique de S. JEAN *à Mademoiſelle* LE MAÎTRE, *ſur le même ſujet.* 81
Lettre de M. *le Duc de* LUYNES *à la Mère Angelique de* S. JEAN, *ſur le même ſujet.* 82
Lettre de M. CHERTEMPS *à la Mère Angelique de* S. JEAN, *ſur le même ſujet.* 83
Lettre de M. MARCEL, *Curé de S. Jaque du Haut-Pas, à la Mère Angelique de* S. JEAN, *ſur le même ſujet.* 86
Lettre de M. ISSALY, *Avocat au Parlement de Paris, à la Mère Angelique de* S. JEAN, *ſur le même ſujet.* 87
Lettre de Madame MARE *à la Mère Angelique de* S. JEAN, *ſur le même ſujet.* 88
Lettre de Mademoiſelle de CAMBRAI *à la Mère Angelique de* S. JEAN, *ſur le même ſujet.* 90
Lettre de M. BOILEAU, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Archidiacre & Grand Vicaire de Sens, enſuite de Paris, & mort Chanoine de S. Honoré, ſur le même ſujet.* 91
Lettre de M. BOILEAU *à Mademoiſelle de* VERTUS, *ſur le même ſujet.* 92
*Lettre de Madame d'*EPERNON, *Religieuſe Carmelite, à la Mère Angelique de* S. JEAN, *ſur le même ſujet.* 94
Lettre de la même, ſur le tranſport du corps de M. *de* SACY *à P. R. & ſur l'obligation que la Maiſon en a à Mademoiſelle de* VERTUS. 95
Lettre contenant une relation du tranſport du corps de M. *de* SACY *depuis Pomponne juſqu'à P. R. des Champs.* 96
Lettre de M. *de* POMPONNE, *Conſeiller & Sécretaire d'Etat, à la Mère Angelique de* S. JEAN, *ſa Sœur, ſur la mort de* M. *de* SACY. 97

Let-

TABLE

Des Matières contenuës dans ce Volume.

Diſcours de M. de SACY *ſur la mort de* M. D'ANDILLI, *prononcé le* 10. *Octobre* 1674. *devant les Religieuſes de P. R. des Champs, en une cérémonie qui ſe fait en leur Ordre de Cîteaux à la mort des proches parens de Religieuſes.* Pag.

Lettre de la Mère Angelique de ST. JEAN, *Prieure de P. R. des Champs, à Madame * * * ſur la mort de* M. *d'*ANDILLI, *ſon Père, mort le* 27. *Septembre, agé de* 86. *ans.* 1

Oraiſon funèbre de Meſſire Iſaac-Louïs le Maiſtre de SACY, *mort le* 4. *Janvier* 1684. *prononcée à P. R. des Champs, lieu de ſa ſepulture, le* 10 *Janvier* 1684. 2

Nécrologe de M. *de* SACY. 4

*Lettre de *** ſur l'exhumation des corps de Port Royal.* 5

Lettre de M. *de* SACY *à* M. *l'Evêque d'*ALET *dans laquelle il lui rend compte de ce qui ſe paſſa dans ſa priſon lorſqu'il demanda les Sacremens.* 6

Epitaphe de M. *de* SACY *compoſée par* M. *Hamon.* 6

Lettre de la Sœur Angelique-Therèſe ARNAULD *à* M. *de* LUZANCI *demeurant à Pomponne, ſur la mort de* M. *de* SACY. 7

Lettre de M. *le* TOURNEUX *à la Mère Angelique de* S. JEAN, *ſur le même ſujet.* 7

Lettre de M. *de* TILLEMONT *à la Mère Angelique de* S. JEAN, *ſur le même ſujet.* 7

Lettre de M. *de* LUZANCI, *qui étoit ſouvent avec*

M

le SACY, *son Cousin, particulièrement les dernières années de sa vie.* 75
sur le même sujet. 76
de la Mère Angelique de S. JEAN, sur le même sujet. 79
de la Mère Angelique de S. JEAN à Mademoiselle LE MAÎTRE, *sur le même sujet.* 81
de M. le Duc de LUYNES *à la Mère Angelique de S. JEAN, sur le même sujet.* 82
de M. CHERTEMPS *à la Mère Angelique de S. JEAN, sur le même sujet.* 85
de M. MARCEL, *Curé de S. Jacques du Haut-Pas, à la Mère Angelique de S. JEAN, sur le même sujet.* 86
de M. ISSALY, *Avocat au Parlement de Paris, à la Mère Angelique de S. JEAN, sur le même sujet.* 87
de Madame MARE *à la Mère Angelique de S. JEAN, sur le même sujet.* 88
de Mademoiselle de CAMBRAI *à la Mère Angelique de S. JEAN, sur le même sujet.* 90
de M. BOILEAU, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Archidiacre & Grand Vicaire de Sens, ensuite de Paris, & mort Chanoine de S. Honoré, sur le même sujet.* 91
de M. BOILEAU *à Mademoiselle de* VERTUS, *sur le même sujet.* 92
*de Madame d'*EPERNON, *Religieuse Carmelite, à la Mère Angelique de S. JEAN, sur le même sujet.* 94
de la même, sur le transport du corps de M. SACY *à P. R. & sur l'obligation que la Maison a à Mademoiselle de* VERTUS. 95
contenant une relation du transport du corps de M. de SACY *depuis Pomponne jusqu'à P. R. des Champs.* 96
de M. de POMPONNE, *Conseiller & Secretaire d'Etat, à la Mère Angelique de S. JEAN, sa sœur, sur la mort de M. de* SACY. 97

Lettre de M. MARCEL, *Curé de S Jaqu*
Haut-Pas, à la Mère Angelique de S. JE
ſur la mort & le tranſport du corps de M
SACY *de Pomponne à P. R. des Champs, q*
fit du 8. au 9.
Lettre de M. ARISTE *à la Mère Angeliqu*
S. JEAN, *ſur la mort de* M. *de* SACY.
Lettre de M. CRENET, *Curé de S. Benoît,*
Mère Angelique de S. JEAN, *ſur le mêm*
jet.
Lettre de Mademoiſelle de VERTUS *à Madam*
THEMERICOURT MENILLES, *ſur le*
ſujet.
Lettre de M. BOILEAU, *Archidiacre de Pari*
la Mère Angelique de S. JEAN, *ſur le*
ſujet.
Lettre de Madame l'Abbeſſe du Val de Grace
Mère Angelique de S. JEAN, *ſur le mêm*
jet.
Lettre de Madame le VAYER, *ſur le même ſujet.*
Lettre de M. *l'Abbé* ARNAULD *à la Mère A*
lique de S. JEAN, *ſur le même ſujet.*
Lettre de M. *l'Abbé* LE ROY *à la Mère An*
que de S. JEAN, *ſur le même ſujet.*
Lettre de M. MERCIER *de Pont-Château, ſu*
même ſujet.
Lettre de Mademoiſelle le TOURNEUX *à la*
Angelique de S. JEAN, *ſur la mort de* M
SACY, *& la perſécution des Religieuſes de l'*
tel-Dieu de Beauvais.
Lettre de M. *le* BRUN *à la Mère Angeliqu*
S. JEAN, *ſur la mort de* M. *de* SACY, *ſur*
même, & ſur les Jéſuites.
Lettre de M. TILLEMONT *à* M. *de* LUZAN
ſur la mort de M. *de* SACY.
Lettre de M. HERMAN, *Chanoine de Reim*
ſur le même ſujet.
Lettre de Madame de MONGLAT, *Abbeſſe de*
ſur le même ſujet.

le la Mère Angelique de S. JEAN à M. de LEMONT, *ſur le même ſujet.* 122
de M. de FRAMERY *à la Mère Angelique* JEAN, *ſur le même ſujet.* 124
le M. BURLUGUAI *à la Mère Angelique* JEAN, *ſur le même ſujet.* 126
de la Mère Angelique de S. JEAN *à Made-le de* BAGNOLS, *pour lui faire enviſager ort de M. de* SACY *comme la perte d'un : dont elle auroit dû ſe ſervir.* 128
de M. ARNAULD, *ſur la mort de M. de* Y. 129
*le M. * *, Docteur de Sorbonne, à M. * *, : même ſujet.* 131
l'un Religieux à la Mère Angelique de S. N, *ſur le même ſujet.* 132
de la Mère Angelique de S. JEAN *à M.* MAN. 133
de M. du FOSSE' *à M. de* LUZANCI, *même ſujet.* 135
ſur le même ſujet. 137
le M. LANCELOT, *exilé à Quimper, à la Angelique de S.* JEAN, *ſur la mort de M.* ACY. *Son Eloge. Diſpoſitions de Dom* LAN-OT *dans ſon exil, ſur les malheurs de ſa m, & ſur ceux qui en étoient les auteurs.* 140
de M. le MOYNE *à M. de* LUZANCI, *e même ſujet.* 143
de M. de STE. MARTHE *à la Mère Ange-de S.* JEAN, *ſur le même ſujet.* 144
du même à M. de LUZANCI, *ſur le même* 147
*lu même à la Sœur Marie-Angelique de St. The-Arnauld d'*ANDILLI, *ſur le même ſujet.* 149
lu même à Mademoiſelle de VERTUS, *au-ſ Lettres qu'il avoit écrites ſur la mort de M.* ACY. 155
de la priſon de M. de SACY, *par M.* DES-ES, *c'eſt-à-dire, M.* FONTAINE, *avec plu-*

plusieurs de ſes Lettres. Avant-Propos.

CHAP. I. M. *de* SACY *eſt arrêté avec* M. [illegible] TAINE *dans la ruë St. Antoine, & mis en* [illegible] *chez le Commiſſaire* VENDÔME; *& pendu* [illegible] *tems-là M. le Lieutenant Civil va avec des S* [illegible] *& des Archers au logis de* M. *de* SACY, *ſaiſi* [illegible] *du* FOSSE' *&* M. *de* LONGUEIL *& to* [illegible] *Papiers, & envoie un Commiſſaire viſiter la* [illegible] *ſon voiſine de* M. PETIT.

CHAP. II. *Interrogatoire de* M. *de* SACY [illegible] M. FONTAINE *devant le Lieutenant-Civ* [illegible] 13. *Mai* 1666. *& de ce qui ſe paſſa ce jour-là.*

CHAP. III. *Suite des procedures que fit* M. *le* [illegible] *tenant-Civil dans la maiſon de* M. *de* SACY, [illegible] *dant qu'il y étoit en arrêt.* - - - M. *du* [illegible] SE' *eſt confronté avec* M. SAVREUX *à la Ba* [illegible] - - - *Interrogatoire & calomnies porté* [illegible] *Cour par* M. *le Lieutenant-Civil.*

CHAP. IV. *Incertitude pénible de* M. *de* SAC [illegible] *de ſes compagnons pendant les* 13. *jours qu'i* [illegible] *rent gardés chez eux.* - - - *Inquiétude de* [illegible] *amis ſur leur état préſent & à venir.* - - - *de* PE'RE'FIXE *feint de n'avoir nulle part* [illegible] *priſe de* M. *de* SACY, *mais ſa colère, au* [illegible] *de la campagne de ce qu'il n'étoit pas encore en* [illegible] *ſon, le trahit. Affliction des Religieuſes de* [illegible] *Belle Lettre de la Sœur Angelique de S.* JE[illegible] M. *de* SACY. *On le même à la Baſtille ave* [illegible] 4. *compagnons.*

CHAP. V. *Comment* M. *de* SACY *& ſa comp* [illegible] *ſont reçus & logés en arrivant à la Baſtille. Gouverneur permet à* HE'RISSANT *d'y veni* [illegible] *meurer avec* M. *de* SACY, *ſon maître.* M. [illegible] TAINE *y eſt très-mal logé. Tranſport des* [illegible] *piers chez le Lieutenant-Civil, & des meubl* [illegible] *la chapelle & du logis chez Madame de* POM[illegible] RE. *Envie de* M. *de* PE'RE'FIXE *ſur la* [illegible] *pelle. Affliction des amis de* M. *de* SACY.

CHAP. VI. M. *de* SACY *eſt plus reſſerré &* [illegible]

cé de plus grands maux. Il eſt tenté par le Gouverneur de parler contre le Roi. Viſite de ce Gouverneur à nos cinq priſonniers qui trouvent le ſécret de s'écrire l'un à l'autre. Ils ſe confeſſent & communient à la Pentecôte, excepté M. *de* SACY. *Fauſſes menaces d'interrogatoire.* 196

CHAP. VII. M. THOMAS *&* M. *de* LONGUEIL. *ſortent de la Baſtille au bout de 27. jours, à condition de retourner dans leur pays. Avant que de partir, ils vont voir* M. *d'*AUBRAI, *Lieutenant-Civil, qui meurt de chagrin un mois après.* M. FONTAINE, *bien loin de ſortir de priſon, y eſt privé de la communion.* M. *de* SACY *apprend l'hiſtoire des trois priſonniers, Meſſieurs* FOUQUET, PEGUILIN *&* BUSSI-RABUTIN, *qui avoient logé dans ſa chambre. Il apprend l'ortographe à* HÉSISSANT *qui l'aide à recevoir des lettres de ſes amis.* 203

CHAP. VIII. *Hiſtoire de* M. THULLY *delivré de priſon par une équivoque. La ſanté de* M. *de* SACY *commence à s'alterer faute d'air. On lui donne la liberté d'un bout de Terraſſe deux heures par jour, deux mois après ſon entrée à la Baſtille. On ſollicite un ordre pour la réünion de* M. FONTAINE *avec* M. *de* SACY. *On l'obtient enfin trois mois après leur empriſonnement.* 210

CHAP. IX. *Lettre de* M. FONTAINE *à* M. HAMON, *Médecin de P. R. & alors renfermé volontairement comme en priſon dans P. R. après ſa réünion avec* M. *de* SACY, *avec un autre fragment de lettre ſur la vie de* M. *de* SACY *dans la Baſtille.* 219

CHAP. X. *Dieu délivre* M. *de* SACY *d'un Officier fâcheux de la Baſtille, dans un combat où cet homme eſt tué tout roide - - - Il ſauve de ce danger le Lieutenant de la Baſtille qui étoit fort honnête homme. Regrets du Gouverneur ſur la mort de l'Officier. Inſulte faite aux amis de* M. *de* SACY, *qui approchoient trop près de la Baſtille, & en par-*

ticulier à M. de SÉVIGNÉ. 221

CHAP. XI. M. *le Gouverneur de la Bastille va voir* M. *de* SACY *à l'allée & au retour de sa terre de Pison. Quelles sortes de gens c'étoient que les habitans de la Bastille du tems de* M. *de* SACY, *Officiers, Soldats, Valets & Prisonniers. Histoire d'un Prêtre Catalan.* 230

CHAP. XII. M. *de* PÉRÉFIXE, *Archevêque de Paris, se plaint au Roi de* M. *de* VERTHAMON, *Maître des Requêtes, qui avoit mal parlé de lui dans un factum. Cet homme rampe devant* M. *de Paris qui se joue de lui. Fermété de* M. *de* SACY *opposée à la lâcheté de ce Magistrat : il rejette la Proposition de sortir de la Bastille à condition de promettre de ne plus écrire aux Religieuses de Port-Royal.* 236

CHAP. XIII. *Lettre de* M. *de* SACY *à* M. *l'Evêque d'Alet, contre la promesse de ne plus écrire aux Religieuses de P. R. qu'on lui proposoit comme un moyen de sortir de la Bastille; avec la Réponse de ce saint Prélat, où il approuve les raisons contre cette promesse.* 239

CHAP. XIV. *Lettre de* M. FONTAINE *à* M. HAMON, *sur la vie que lui &* M. *de* SACY *menoient à la Bastille. - - - Ils sont méprisés comme de petits esprits par un Gascon qui les menoit promener sur la Terrasse. - - - Occupations & entretiens de* M. *de* SACY *sur cette Terrasse.* 250

CHAP. XV. *Renvoi de plusieurs prisonniers hors de la Bastille, dont le prémier est* M. SAVREUX *qui va remercier* M. *de* PÉRÉFIXE, *lequel témoigne appréhender* M. *de* SACY, *tout prisonnier qu'il fût. Deux prisonniers veulent se sauver, dont l'un se coupe tous les doigts de la main avec la corde. Inhumanité d'un Officier envers eux.* 254

CHAP. XVI. *Folies du Duc de* MONT-BASON *pendant le Carême de 1667. qu'il fut à la Bastille, qui exercent la patience de* M. *de* SACY. - - - *Histoire d'un Gentilhomme colomnié par son Curé li-*

ber-

bertin qu'il avoit fait chaſſer de ſa Cure. 259
CHAP. XVII. M. de SACY *demande la communion à Pâque de* 1667. - - - M. *de* PÉRÉFIXE *la lui refuſe & à* M. DESLOGES. - - - M. *de* SACY. *conſole* M. DESLOGES *de vive voix de la privation de la communion.* - - - M. HAMON *l'en conſole auſſi par écrit.* - - - *Réponſe de* M. DESLOGES *à* M. HAMON. - - - M. *de* SACY *s'entretient avec* M. DESLOGES *de ce pieux Médecin & des Religieuſes de P. R. & de ce qu'il feroit s'il trouvoit la commodité de dire la meſſe.* 264
CHAP. XVIII. *Les trois Tréſoriers de l'Epargne obtiennent leur élargiſſement, mais à condition d'aller en exil à Limoges.* - - - *Jalouſie & trahiſon de quelques priſonniers contre* M. *de* SACY. *Image terrible des Geoliers de la Baſtille.* - - - *Comparaiſon de ces Geoliers avec les Geolières des Religieuſes de Port-Royal.* 273
CHAP. XIX. *Lettre de* M. FONTAINE *à* M. HAMON, *du* 13. *Mai* 1667. *qui étoit le jour anniverſaire de ſa priſe & de celle de* M. *de* SACY. 278
CHAP. XX. *Autre Lettre de* M. FONTAINE *à* M. HAMON, *à-peu-près du même tems que la précedente.* 282
CHAP. XXI. *Perſécution de la Traduction du Nouveau Teſtament de* M. *de* SACY (*dite de Mons.*) *Madame de* POMPONNE *ſollicite la permiſſion de voir* M. *de* SACY *à la Baſtille. Monſeigneur de* PÉRÉFIXE *feint de n'avoir point de part à ſa priſon, & cependant fait reſſouvenir cette permiſſion qu'il n'avoit pu empêcher avec honneur après ſa feinte.* 285
CHAP. XXII. *Le Gouverneur de la Baſtille, à l'occaſion de la Pentecôte de l'an* 1667. *va demander à* M. *de Paris la communion pour* M. *de* SACY. - - - *Entretien de ce Gouverneur avec* M. *de* SACY, *où il lui apprend que* M. *de Paris veut le venir voir, & où il l'exhorte à s'accommoder.* - - - *Inqui-*

étude de M. de SACY fut cette visite finie
fa réponſe au Gouverneur que eſt enfuite alté
Le Gouverneur ſe détermine enfin à refuſer
de la Baſtille à M. de Paris, s'il y venoit
dre de la Cour. Lettre de M. FO
NE à M. HAMON ſur cette viſite qui n
point.
CHAP. XXIII. Viſite que Madame de POMP
rend à M. de SACY dans la Baſtille,
n'aboutit à rien.
CHAP. XXIV. M. de SACY ſe recommand
prières de M. l'Evêque d'Alet par M. L
LOT, qui fit en ce tems un voyage à Alet.
Il apprend des nouvelles de Meſſieurs THOM
LONGUEIL. Celui-ci écrit un
Lettre à M. FONTAINE. Réponſe de M.
TAINE à M. de Longueil. Lett
M. FONTAINE à M. HAMON du 6.
1667.
Recueil de pluſieurs Lettres de M. FONTAINE
Lettre à M. HAMON écrite après une viſ
Madame de POMPONNE & après le Jub
la fin de 1667.
Lettre du même au même.
Lettre du même au même.
Lettre du même au même, écrite pendant le Car
1668. qui dura cette année depuis le 14. F
jusqu'au 31. Mars.
Lettre du même à Mademoiſelle * *.
Lettre du même à M. HAMON, écrite après la
ſeclte de l'an 1668. qui étoit cette année-là
Mai.
Lettre du même au même, écrite quelque tems
la Paix de l'Egliſe, & avant ſa ſortie de p
arrivée le 31. Oct. 1668.
Lettre de M. * * du 13. Décembre 1668. apr
ſortie de la Baſtille, à M. * *.
Lettre de M. FONTAINE à la Sœur Iſabelle-
LE VERON.

lu même à la même. 328
lu même à la même. 329
u même à la même. 330
u même à la même. 331
lu même à la même. 332
lu même à la même. 333
lu même à la même. 334
lu même à la même. 335
lu même à la même, du 28. Nov. ou 5. Déc.
sur la mort de Mademoiselle de VERTUS,
e le 21. Nov. 1692. 336
u même à la même. 338
u même à M. THOMAS DE BOSROGER,
meuroit alors dans la rue neuve St. Etienne à
, sur la mort de M. *de* TILLEMONT, &
DU FOSSE'. 339
e M. *de* SACY *aux Religieuses de P. R.* 341
e M. ARNAULD *aux mêmes.* 344
le M. *de* STE. MARTHE *aux mêmes.* 347
u même aux mêmes. 348
u même aux mêmes. 348
u même aux mêmes. 350
e M. *de* SACY *à un de ses amis.* 351
u même à M. PE'RIER, *Beau-Frère de* M.
AL. 355
u même à Mademoiselle PE'RIER. 357
u même à la même. 358
u même à la même. 360
u même, ou de M. *de* ST. MARTHE, *à la*
362
u même à la Mère MELTHIDE (*Thomas*
OSSE'.) *Religieuse de P. R. des Champs,*
mort du second fils de M. *du* FOSSE', *son*
364
u même à M. *du* FOSSE', *sur le même su-*
366
u même à la Mère Angelique de ST. JEAN,
le de P. R. des Champs, sur les vérités de la
font voir qu'il faut trouver sa consolation &
sa

sa joie dans les souffrances.
*Lettre du même à M. **. au sujet d'une Estam*
M. VARET, *pour laquelle il a fait, à la prié*
Graveur, 4. vers qu'il lui envoie.
Lettre du même à la Mère Angelique de S. Je
au sujet d'une nouvelle vexation de P. R.
Lettre du même à la même Abbesse, sur l'explic
d'un Passage de St. Jean.
Lettre du même à la Sœur M. C. sur ce qu'on d
des Religieuses de P. R. pour se préparer aux
qui les menacent.
Lettre du même à M. THOMAS DU FOSSÉ.
Lettre du même au même, sur la liberté rend
M. **.
Lettre de M. de STE. MARTHE, Prêtre, sur
prisonnement de M. de SACY.
Lettre de M. de PONTCHATEAU à M. de
PEFIXE, *Archevêque de Paris, pour lui de*
der la liberté de M. de SACY & des Religi
de P. R.
Lettre de la Mère AGNES à M. de PONTC
TEAU, *au sujet de sa Lettre à M. de PE*
FIXE *en faveur de M. de SACY & de P. R.*
Epitaphe composée par M. HAMON pour être
sur le tombeau de la Mère Angelique de S. JEAN.
Lettre de M. le Nain de TILLEMONT, su
mort de M. de SACY & de la Mère Angel
de S. JEAN.
Lettre de M. Arnauld de LUZANCI à une de
Nièces Religieuse à P. R. sur la mort de la M
Angelique de S. JEAN.
Lettre du Curé de St. Etienne à une Religieuse de
R. sur la mort de M. de SACY & de la Mère
gelique de ST. JEAN.
Lettre de M. BOILEAU sur le même sujet.
Lettre de la Sœur ANGELIQUE-THERESE,
ligieuse de P. R. à M. de LUZANCI, su
même sujet.
Lettre à la Sœur Angelique-Thérèse ARNAULD,

rt de la Mère Angelique de S. JEAN. 427
à Mademoiſelle de VERTUS, ſur le même
429
de M. NICOLE, ſur la mort de M. de SA-
de la Mère Angelique de S. JEAN. 430
le M. de STE. MARTHE à la Sœur Marie-
lique de Ste. Therèſe ARNAULD D'ANDIL-
ur la mort de la Mère Angelique de ST. JEAN
e M. de LUZANCI. 434
du même à la Sœur Hippolite CLEMENT,
mort de M. de SACY, de la Mère Angeli-
le S. JEAN, & de M. de LUZANCI. 438
du même à Madame de S. M. ſur ces trois
, & ſur le retour du Père de STE. MARTHE,
ral de l'Oratoire. 442
de la Mère Angelique de ST. JEAN à Mada-
E'RIER. 449
le la même à M. PE'RIER. 451
le la même à Madame PE'RIER. 452
de la même à la même. 454
le la même à M. D'ANDILLY, ſon Père. 456
de la Mère Angelique de ST. JEAN à Made-
lle de SE'RICOURT, au ſujet du mariage
le alloit contracter avec M. THOMAS DE
ROGER, appellé dans la ſuite THOMAS DU
SE'. 457
de la Mère Angelique de ST. JEAN à Made-
lle de SE'RICOURT, au ſujet de ſon ma-
. 459
de la Mère Angelique de ST. JEAN à Made-
lle de SE'RICOURT, appellée depuis ſon ma-
, Madame THOMAS DU FOSSE'. 461
de M. de SACY à M. Auguſtin THOMAS
BOSROGER. 463
de M. de SACY à Madame de BOSROGER,
les obligations qu'elle a à la famille dans la-
e elle eſt entrée. Sur l'avantage des bons
ples qu'elle y trouve. Que hors les con-
de la virginité & de la pauvreté volon-
tai-

taires, tout l'Evangile oblige ceux qui fon le monde.

Lettre de M. *de* Sacy *à Madame* Thoma Bosroger, *ſur la piété de la famille da quelle elle eſt entrée, & ſur la maniére dont qu'elle faſſe ſes lectures de piété.*

Lettre de M. *de* Sacy *à Madame de* Bosro *pour lui donner quelques avis ſur la bienfa ſur le Chriſtianiſme.*

Lettre de M. *de* Sacy *à Madame de* Bosro *ſur le ſuccès de ſes couches; ſur le mérite vuë qu'elle a euë de nourrir ſon enfant, & ſoumiſſion qu'elle a euë aux raiſons de le fendre.*

Lettre de M. *de* Sacy *à Madame de* Bosro *pour lui ſouhaiter l'accroiſſement de l'amour qu de la Sainte Ecriture, & pour lui dire de a der à Dieu, en faiſant cette lecture, l'eſprit rité.*

Lettre de M. *de* Sacy *à* M. Thiboût.

Lettre du même au même.

SUPPLEMENT
AU
TOME QUATRIÈME.

VII. *Lettre de la Mère Prieure Angelique* (ARNAULD D'ANDILLY) *à Mr. de St. Jaque, au ſujet de Mademoiſelle de* COURCELLES, *qui déſiroit demeurer à Port-Royal.*

Le 2. Février 1678.

XVII. Lettre au ſujet de Mademoiſelle de Courcelles.

Si Mademoiſelle de *Courcelles* avoit préſentement la penſée de venir demeurer ici, je crois qu'il faudroit convenir de nouveau des conditions auxquelles nous lui avons accordé la retraite. Si elle déſiroit ſi fort; elle ſe ſouviendra que ce n'eſt point en qualité de bienfaitrice, c'eſt pour ſoi il ne s'agit pas de voir quel bien elle peut faire à la Maiſon. Mais elle nous a témoigné déſirer d'y être comme une perſonne qui ſe feroit Religieuſe ſi elle le pouvoit, & qui n'en étant empêchée que par ſon infirmité, ne laiſſeroit pas de s'aſſujettir à toutes les dépendances & les pratiques du noviciat, ſans autre diſpenſe que celle que ſon mal lui rendroit néceſſaire, & que l'on accorderoit à une Religieuſe-même, ſi elle étoit réduite dans le même état. Je crois cette en-

XVII. Lettre de Mademoiselle de Couvrelieu.

treprise bien forte ; elle m'a témoigné néanmoins avec beaucoup de zèle que c'étoit tout ce qu'elle souhaitoit. Mais on considère quelquefois mal les choses quand on est sur le point de l'exécution : ainsi, Monsieur, je vous supplie très-humblement de lui vouloir représenter de nouveau, & d'être témoin que c'est ainsi que nous nous sommes expliqués.

XVIII. *Lettre de Mademoiselle de* COURCELLES *à la révérende Mère Prieure de Port-Royal des Champs Angelique* (ARNAULD D'ANDILLY.)

Du Val de Grace, le 22. Février 1678.

ELLE témoigne un grand désir de demeurer à Port-Royal, sous les conditions qui lui étoient proposées.

J'ETOIS plus malade qu'à l'ordinaire, ma très-chère Mère, quand je reçus la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dont je vous rends de très-humbles actions de graces : c'est ce qui m'a empêché d'y répondre sur l'heure pour vous témoigner, ma très-chère Mère, combien j'ai été touchée des témoignages de votre bonté & charité ordinaire pour moi dont elle est remplie ; & quoique vous m'excluiez de la grace que je souhaite si fort, vous le faites avec tant de raison & de justesse, que je suis contrainte de m'y rendre & d'accepter le parti que je trouverai ici, si toutefois la chose réussit, parce que depuis les dernières propositions que j'ai eu l'honneur de vous écrire, elles ne m'ont encore rien répondu de positif, ou ailleurs en cas de refus jusqu'à ce que mes affaires soient réglées, desorte que je puisse aller profiter de la grace que vous continuez à me bien vouloir faire, que j'accepte de tout mon cœur. Je vous assure qu'il

qu'en quelque manière que la choſe ſe termine, je n'ambitionne en aucune façon le titre de bienfaitrice, & ne veut qu'un lieu auſſi ſaint que je crois le vôtre, pour y vivre, ſous votre conduite, dans toute l'auſtérité de la pénitence dont je ſerai capable. Ainſi je ſuis dans le déſir de vivre non ſeulement chez vous, mais dans la Maiſon-même, où j'entrerai de la manière dont vous me le marquez, & d'en ſuivre les règles autant que mes maux me le pourront permettre. Je commencerai d'en faire l'épreuve, & vous en rendrai un compte bien fidèle, vous aſſurant, ma très-chère Mère, que je crains encore beaucoup plus que vous de me tromper là-deſſus; & ainſi je n'ai garde que je ne vous faſſe connoître tous mes ſentimens, afin de pouvoir démêler ce que Dieu veut de moi & ce dont je ſuis capable, ne ſachant que trop que je n'ai pas même le moindre denier pour commencer l'édifice de mon ſalut, mais j'eſpère tout de la miſericorde de Dieu qui me fera la grace de commencer & de finir. Je ne crains préſentement rien ſinon que la mort me ſurprenne avant que d'avoir exécuté mon deſſein, & ne m'empêche de profiter de la grace que vous me voulez faire; mais il faut s'abandonner à la providence de Dieu, qui tient ſur moi un ordre bien terrible par toutes les peines que j'ai à parvenir à une retraite aſſurée, dont pourtant je ne laiſſe pas de le tenir.

XVIII. Lettre de Mlle de Courcelles ſur ſon déſir de demeurer à P. R.

A l'égard du bien temporel, vous ne me ſauriez empêcher d'en faire à votre Maiſon, tant que je le pourrai, quoique ce ſera toujours fort au-deſſous de ce que je voudrois; car ſi j'avois des millions, je m'en déchargerois à vos piés, étant ſi convaincuë des bons uſages que vous en faites, que je ne croirois aſſurément pas le pouvoir mieux employer; mais je ne prétends pas par-là vous engager à quoi que ce ſoit, ni avoir plus de diſpenſe & de liberté que ce que vous jugerez vous-

Remarques de la Mère Angelique de ST. JEAN (ARNAULD D'ANDILLY,) *mises de sa main à la suite dans la lettre originale.*

XVIII. Lettre de Mlle. de Coureelles sur son désir de demeurer à P. R.

LES conditions que nous lui avions prescrites & qu'elle accepte, étoient qu'elle seroit regardée comme une Postulante du noviciat en tout, hors qu'elle pourroit avoir une chambre où on la serviroit quand elle seroit malade, mais que pour tous les exercices du noviciat, elle s'y assujettiroit quand elle pourroit, comme entendre l'office au Chœur ou au noviciat, être au chapitre assemblé, conférences, lire & travailler avec les Novices, ne point parler aux Sœurs de la Communauté, garder le silence, &c. & enfin avoir dans le cœur la disposition de se faire Religieuse si sa santé devenoit assez bonne, ou que les personnes qui la conduiroient le lui conseillassent, parce qu'on ne la recevroit point comme bienfaitrice, mais comme une manière de Postulante que la seule infirmité empêche de s'engager à tout.

NOUS avons aussi mandé à Mr. le Curé de St. Jaque, son Directeur, que bien-loin de lui accorder de la recevoir en qualité de bienfaitrice, nous ne recevrions d'elle aucun bienfait, mais seulement une pension viagère, afin qu'elle fût entièrement libre de sortir.

XIX. *Lettre de la Mère Angélique de* St. Jean (Arnauld d'Andilly) *Abbesse de Port Royal des Champs, à Mademoiselle de* Courcelles, *morte au Val de Grace (où elle s'étoit retirée) en 1733. ou 1734. sur la mort de Madame* Longueville.

Le 21. Avril 1679.

XIX. Lettre sur la mort de Madame de Longueville.

Je vous plains dans vos peines, Mademoiselle, qui vous suivent par-tout, à ce que je vois; mais si Dieu veut vous sanctifier par-là, vous êtes heureuse dans toutes vos disgraces. Je ne doute pas que la grande perte que nous venons de faire, ne vous ait suspendu présentement le sentiment de vos autres peines, car vous la regardez par tous les endroits qui vous touchent en particulier, & qui touchent en général toutes personnes que vous aimez. Cependant on la trouve muet au plus fort de sa douleur: car qui se plaindre quand c'est Dieu qui l'a fait? Et comment oser se plaindre pour soi, quand on envisage le bonheur que c'est pour cette Princesse qui est passée d'une vallée de larmes dans la joie de son Seigneur. Sa piété & sa pénitence nous donnent lieu de l'esperer. Nous attendons son cœur comme un gage précieux de sa charité & de l'union que le St. Esprit avoit fait par elle entre des personnes si inégales.

XX. *Lettre de la même à la même.*

Du 6. Août 1679.

LA Communauté de cette Abbesse avoit des besoins très-pressants & très-grands. Celle à qui cette lettre est écrite offrit 10000. Ecus qu'elle pouvoit aisément donner, ce qui auroit remedié à la presse où elles étoient, mais l'Abbesse ne voulut jamais les recevoir, quoiqu'on l'en fît presser par celui en qui elle avoit toute confiance. Mr. *Arnauld* le trouva mauvais, la condamna, mais elle demeura ferme: par où l'on voit son grand desintéressement.

XX. Lettre par laquelle on reconnoît le desintéressement de la Mère Angelique.

DIEU vous tiendra compte, ma très-chère Sœur, de toutes les bonnes intentions que vous avez formées pour lui & pour nous: nous en aurons toujours la reconnoissance que nous devons, mais nous ne perdrons pas l'avantage de vouloir dépendre de Dieu, & attendre de la providence de sa grace notre pain de chaque jour, sans en recevoir d'aucun autre une provision pour si longtems. Faites-en de même, je vous supplie, à l'égard des consolations spirituelles: esperez que Dieu vous en donnera, ma très-chère Sœur, la mesure qui vous sera nécessaire dans tous les tems que vous aurez recours à lui de tout votre cœur. Il ne peut y avoir que notre défiance qui arrête le cours des graces, car de sa part il se plait à les répandre avec abondance sur tous ceux qui l'invoquent. Prions-le ensemble, ma très-chère Sœur, qu'il soit notre force & notre appui. Je le souhaite pour vous comme pour moi, étant très-sincèrement toute à vous & votre très-humble servante.

lières que Dieu leur fait, & dont vous vous sentez capable; comme elles ont part elles-mêmes à la science avec laquelle vous souffrez ces longues bleſſes & ces maladies qui ſe ſuccèdent les unes t autres, quoiqu'en même tems Dieu les con- ve dans une parfaite ſanté. C'eſt pourquoi c'eſt e penſée bien ſainte que Dieu vous donne, ma ère Couſine, de vous affectionner & de vous at- her aux vertus & aux pratiques qui ſe paſſent ites dans l'eſprit & dans le cœur, & qui ne de- ndent aucune force du corps. Joignez à cette oſition, ma chère Couſine, une grande affe- on & un profond reſpect vers l'enfance divine Jéſus-Chriſt, & ſuppliez-le qu'il vous faſſe la ce de voir la petiteſſe & la foibleſſe de votre e dans celle de ſon corps ſi petit en ſoi, & ex- é à tant d'incommodités, & à un ſi grand aban- nement dés ſa plus petite enfance, puiſque, on St. Auguſtin, *il ne s'eſt réduit en un état ſi diſ- portionné à ſa grandeur, que pour nous apprendre connoître & à combattre la préſomption de notre r, & pour nous faire entrer dans les ſentimens ibles que l'impuiſſance & la foibleſſe de notre ame s devroit inſpirer à tout moment.*

Nous devons lui demander & eſperer de lui te grace avec une ferme confiance, puiſque eu ne s'eſt rendu enfant que pour exécuter lui- me dans nous ce commandement qu'il nous fait ſtrer dans cette enfance divine & ſpirituelle, ame il ne s'eſt humilié ſi profondement & dans te ſa vie & dans ſa mort, que pour nous ren- humbles.

Je ne ſaurois aſſez vous remercier, ma chère uſine, de toutes les bontés que vous avez pour Nièce. Je ſouhaite qu'elle en ait toute la re- noiſſance, & qu'elle en faſſe tout l'uſage qu'el- oit. Je ſuis bien aiſe qu'elle goûte le petit li- du *Pater* qui eſt en effet bien utile. Je vous envoye un pour lui donner. Je voudrois que

XXI. Lettre à la Sœur Marie-Angelique, ſur ce qu'elle doit faire pendant ſa maladie.

Je ne vous parlerai point ici de ce que vous témoignez tant désirer. Il vous en entretiendra lui-même; & vous savez que ces choses se traitent mieux de vive voix que par écrit. Vous saurez par Mr. *de la Grange* toutes choses, & j'espère que vous serez contente de la disposition où l'on est sur ce sujet. Comme St. Paul met le devoir principal & de la prière & de la piété dans l'action de grace & la reconnoissance des dons de Dieu, je souhaiterois extrêmement que nous en fussions touchés autant que nous devrions l'être: car comme nous nous sentons presque tout occupés de nos craintes, & quelquefois même de quelques tentations de défiance lorsque nous sommes menacés d'un grand péril, il semble qu'à proportion nous devrions être tout occupés d'une sainte joie de sentimens de reconnoissance & de mouvemens d'amour envers Dieu, lorsqu'il nous fait une grace qui peut avoir de longues suites & très-favorables que nous désirions avec beaucoup d'ardeur & que nous n'aurions osé esperer. Voilà en effet comme nous devrions être; & nous ne devons pas néanmoins nous étonner que cela ne soit pas, à moins que nous n'ayions reçu cette disposition par une misericorde particulière de Dieu; car la nature toute seule suffit pour nous donner des craintes immodérées; & l'on a même de la peine à s'en défendre, au-lieu qu'il n'y a que le don du St. Esprit qui nous donne une connoissance véritable & une reconnoissance sincère des bienfaits de Dieu. C'est ce que je vous souhaite comme à moi, ma chère Cousine. XXIII Lettre à sujet de quelque bien fai P. R.

On nous a communiqué quelque chose de Mademoiselle de *Vertus* qui nous met fort en peine: car après nous avoir informé qu'elle étoit malade, sans spécifier de quelle maladie, on ne nous en a plus rien écrit. J'espère qu'à l'avenir on nous en fera savoir des nouvelles assurées, selon que j'en ai prié Mr. *de la Grange*. Je vous sou-

XXIII. Lettre sur les Fruits de l'Esprit. mencer, continuër & achever toutes nos prièr Et de-là naissoit encore cette paix de Dieu d ils ont été comblés de plus en plus, qui cons vant leurs cœurs & leurs esprits en Jésus-Chri les a rendu dignes de devenir les temples de l Esprit Saint. Il me semble que cette idée de l tat des Apôtres, formée sur les paroles de *Paul*, nous marque assez clairement ce que n devons demander à Dieu & esperer de la b té de Dieu durant ces saints jours: car comme rayons du Soleil paroissent tout de feu dans corps de ce grand astre, & sont les mêmes né moins qui éclairent & qui lui font produire fruits, ainsi cette même grace du St. Esprit, étoit si luisante dans les Apôtres, est la mê qui agit dans nous quoiqu'en un dégré si inféri au leur, & proportionné à notre foiblesse. suis, &c.

XXIV. *Lettre de la Mère Angelique de* St. Jea *à Mademoiselle de* Bagnolx.

Le 16. Septembre 1681.

En lui envoyant le livre des XII. petits Propl tes de la Bible de M. de Sacy, elle la presse leur autorité de briser les idoles de son cœu

Ma voix n'est pas assez puissante, Madem selle, pour vous animer à faire sans retardem tout ce que Dieu demande. Voici douze Propl tes envoyés de sa part qui vont tous ensem vous solliciter de ne plus différer à retourne lui de tout votre cœur, & qui accompagnent le exhortations de tant de promesses & de tant menaces, que si l'on ne se reveille à ce tonner on est plutot mort qu'endormi.

Je vous demande ce qui se sera passé dans c te visite & des nouvelles de la disposition de

tre cœur. Je les souhaite telles qu'elles puissent être une reconnoissance effective de l'affection que Dieu a donnée pour vous à l'auteur de ce livre que je me donne l'honneur de vous présenter, selon son intention, parce que je sai qu'il ne se propose point d'autre fin dans son travail que celle qu'avoient ces Prophètes, de détromper les hommes de la folie de leurs idoles pour les ramener au culte du vrai Dieu; & c'est ce que l'on a encore à faire parmi les Chrétiens qui sont retombés pour la plupart dans l'idolatrie des richesses & de la fortune, & qui sacrifient leur cœur à mille fausses divinités qu'ils adorent, comme les autres sacrifioient des animaux & des hosties à leurs idoles d'or & d'argent. Qu'il me tarde que je n'apprenne que vous les avez toutes brisées, & qu'il n'y a plus que Jésus-Christ & Jésus-Christ crucifié qui régne dans votre cœur.

XXIV. Lettre d'exhortation à se donner entièrement à Dieu.

Je ne me lasse point de le prier, mais aidez moi, Mademoiselle, à obtenir cette grace.

XXV. *Lettre de la même à la même, pour la porter à retrancher en elle tout ce qui sent le faste & l'eclat. Bel exemple qu'elle lui propose à ce sujet.*

Le 3. Novembre 1681.

Vous ne pouvez pas douter, Mademoiselle, que vous ne m'ayiez laissée fort occupée de vous: je la suis avec une sécrette esperance que toutes ces agitations vous produiront la paix, & vous feront enfanter l'esprit de salut: car c'est Dieu qui regarde la terre quand il la fait trembler; & ainsi l'on peut juger qu'il s'approche, lorsque l'on sent son ame agitée de crainte plus qu'à l'ordinaire, & que ces vuës, qui n'éclairoient que l'esprit d'une connoissance stérile des vérités dont on ne se sentoit point touché, commencent à passer jusques

dans

XXVII. Lettre ſur l'obligation de ſe ſoumettre à la volonté de Dieu.

toute puiſſance eſt aſſujettie à la ſienne, & qu'il gouverne tellement tout ce qui ſe paſſe dans le monde, qu'il exécute ſes deſſeins par ceux-mêmes qui y paroiſſent le plus oppoſés, & qu'il fait par des voies ſécrettes & par une ſageſſe incompréhenſible, que tout réüſſit au bien de ceux qui le cherchent & qui n'eſpèrent qu'en lui.

Vous voyez aſſez, ma chère Couſine, ce que je vous dit; & ce qui vous a été accordé depuis peu en eſt une preuve bien ſenſible. C'eſt pourquoi il me ſemble que nous ſerions heureux ſi entre ces noms divins qu'*Eſaïe* donne au Meſſie, & que l'Egliſe nous marque durant ces ſaints jours, nous prenions celui d'*Admirable* pour l'objet de notre adoration & de notre amour. Rien n'eſt ſi dû à Dieu que l'eſtime & l'admiration de ſes ouvrages, puiſqu'il ne fait rien qui ne ſoit digne de lui; & cependant on eſt bien éloigné de les admirer, puiſque ſouvent on ne les remarque pas, ou l'on n'en connoit pas le prix, ou on ne le connoit que ſuperficiellement & paſſagèrement, & que de cette legère connoiſſance on paſſe aiſément dans l'indifférence & dans l'oubli. Nous devrions donc ſouhaiter beaucoup la diſpoſition de ce Gouverneur *Sergius-Paulus* converti par St. *Paul*, appellé par le St. Eſprit un homme prudent, dont il eſt dit qu'il crut étant rempli d'admiration de ce qui lui avoit été découvert de la doctrine & de la Religion de Jéſus-Chriſt.

Comme j'écrivois ceci, ma chère Couſine, je reçois votre billet par lequel vous me ſouhaitez toutes ſortes de biens ſpirituels pour cette nouvelle année. Je prie Dieu qu'il me rende digne de répondre à votre charité & à celle de toute la Maiſon, que nous continuërons à offrir à Dieu en remettant à ſa bonté le ſoin d'en écarter les maux que l'on craint, & d'y affermir tout le bien qu'il y a mis, étant viſible qu'il s'en déclare le Protecteur & le Père.

XXVIII.

XXVIII. *Lettre de Mr. de* SACY *à Madame de* BOSROGER, *sur le recouvrement de la santé de son fils, pour le salut duquel il lui donne deux avis remarquables.*

Le 3. Octobre 1682.

XXVIII. Lettre de M. de Sacy sur le recouvrement de la santé de son Neveu.

J'AI bien de la joie, ma chère Nièce, que le cher petit Neveu soit guéri d'une si grande maladie. Je vous supplie d'en assurer Mr. de *Bosroger*, mon Neveu; je lui rends grace de la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire qui est toute pleine des marques de sa bonté. J'ai reçû aussi la vôtre, ma chère Nièce, & je vous en suis obligé. Je prie Dieu que cet enfant ne vive qu'afin qu'il devienne un jour plus digne de la naissance divine qu'il a reçuë de Dieu en croissant en grace & en mérite à mesure qu'il croitra en âge. C'étoit hier la fête de l'Ange gardien. Recommandez souvent, ma chère Nièce, cet enfant à celui qui le garde & au vôtre, afin qu'il soit digne d'avoir part un jour à la promesse que notre Seigneur nous a faite de nous rendre à la résurrection égaux aux Anges. Je suis un peu en peine de la vuë de Mr. *du Fossé*; il me mande qu'elle s'affoiblit. Vous savez que Dieu lui fait la grace d'en faire un très-bon usage. Je souhaite, ma chère Nièce, ce que vous souhaitez assurément autant que moi, vous & mon Neveu, qui est que vous tâchiez de contribuër autant que vous pourrez à le desoccuper & à le divertir dans les heures qu'il ne peut pas donner à son travail. Rendez-vous digne, ma chère Nièce, par votre piété, par votre amour pour les Pauvres & par votre fidélité à tous vos devoirs, d'avoir un fils qui puisse un jour imiter son Oncle, & qui devienne capable en travaillant à son propre salut de contribuër à celui des autres.

Vous

XXIX. Lettre ſur la ſoumiſſion à la volonté de Dieu.

Vous voulez bien, ma chère Nièce, que j'aſſure ici Madame *Thomas* de mes très-humbles reſpects. Je ſuis à vous, ma chère Nièce, & à mon Neveu Mr. de *Bosroger*, & à mes petits Neveux de tout mon cœur, &c.

XXIX. *Lettre de Mr. de* SACY *à la Sœur Marie-Angelique de* STE. THERE'SE (ARNAULD D'ANDILLY.)

Le 4. Janvier 1683.

QU'AU défaut des lumières propres à nous conduire, il faut s'attacher à une autre lumière qui eſt la ſoumiſſion à la volonté de Dieu.

JE reçois, ma chère Couſine, avec grande joie les nouvelles aſſurances que vous me donnez en cette nouvelle année de la bonté que Dieu vous a donnée pour moi; & j'eſpère que par elle vous m'obtiendrez de lui la grace de devenir tel que vous ſouhaiteriez que je fuſſe. Je comprends aiſément ce que vous me dites, que l'éloignement cauſe bien des difficultés & des impuiſſances. Quand on ne voit clair qu'à demi dans un mauvais chemin où l'on peut tomber, on ne ſait ſi l'on doit avancer ou reculer. La lumière, qui reſte dans ces chemins qui ſont ſans lumière, c'eſt d'en voir une autre qui eſt la ſoumiſſion à la volonté de Dieu, qui diſpenſe le jour & la nuit comme il lui plait, & qui convertit les ténèbres en lumière en ceux qui le ſuivent humblement & fidèlement comme leur lumière unique & leur bien unique. Il ne nous reſte que la prière de la foi humble qui s'abandonnant à Dieu le trouve d'autant plus que l'on eſt plus abandonné du côté des hommes, ainſi qu'il arriva à la Ste. Vierge, quand la dureté de ceux de Bethléem l'obligea à ſe refugier en une demeure qui paroiſſoit plus propre à des bêtes qu'à des hommes, & qui devint un ciel ha-

habité de Dieu annoncé par les Anges & révéré des hommes éclairés de Dieu. Nous aurons soin de celle que vous nous recommandez. XXIX. Lettre sur la soumission à la volonté de Dieu.

Ce que vous mandez de l'ame retirée est très-véritable: un coup de vent, qui le menaçoit d'une grande tempête, l'a jetté au port. Il faut penser souvent à la parole de Mr. d'*Angers: Laissons faire Dieu.*

Ce que vous mandez d'un bon Ecclésiastique de Lyon, me paroit considérable, & mérite au-moins que l'on suive la règle de S. Jean: *Omnia probate.* Il faut donner quelque chose aux rencontres de Dieu dans une affaire de Dieu; & de plus le tems, tout passe. Ainsi on ne peut manquer de suivre la règle, *vigilate & orate.* Observez tout ce que la prudence peut prescrire pour sonder si ce qui se présente est ce que vous désirez: voir si l'on ne pourroit pas en faire quelque épreuve qui n'engageât point, pour agir plus surement, & après cela dire souvent à Dieu, *ostende quem elegeris:* prier beaucoup Dieu & avoir une grande confiance qu'il pense à ceux qui pensent à lui, & qu'il ne veille jamais plus que lorsqu'il semble qu'il s'est endormi, & qu'on lui diroit volontiers avec David: *Exurge, quare obdormis, Domine:* ce qui veut dire en effet: réveillez notre foi, & ne permettez pas qu'elle s'endorme, & qu'elle vous soupçonne de vous endormir.

Rien n'est si aisé que de se chercher soi-même en croyant chercher Dieu, & d'appeller piété & confidence ce qui détruit l'un & blesse l'autre.

Je vous rends grace de la lettre de Mr. d'*Angers* que vous m'envoyez; je lui suis très-obligé de sa bonté pour ma Nièce, & je lui écrirai pour l'en remercier.

Ce qui avoit été dit d'une nouvelle proposition pour le lieu où pourroit aller ma Cousine, n'a été qu'une pensée que l'on proposoit de loin,

en

XXX. Lettre sur ce qu'on doit demander pour ceux qui s'occupent à expliquer l'Ecriture Sainte, & pour ceux qui en profitent.

attirer sans cesse & par ses prières continuelles & par tous les désirs de son cœur l'esprit de foi & de charité, afin qu'il accompagnât de sa vertu les paroles des Apôtres, qu'on peut dire que la conversion des ames n'étoit pas moins le fruit de ses prières & de l'ardeur de sa charité, que des paroles & du travail de tant de grands Saints. Car si St. Pierre & St. Paul & les autres Apôtres étoient comme les chefs, comme la langue & comme les bras de l'Eglise qui paroissoient faire seuls tout ce qui s'y faisoit de plus grand & de plus divin, il est vrai de dire que la Sainte Vierge en étoit comme le cœur & les parties nobles qui sont cachées au dedans, & qui sont néanmoins comme la source de la vie & le principe le plus essentiel de nos actions. La Ste. Vierge a été en ce point l'image des vierges qui vivent du même esprit, & qui sont cachées comme elle dans le sécret de Dieu & comme dans le Sanctuaire de l'Eglise. Elles sont toujours retirées en Jésus-Christ, & elles demeurent dans le silence. Mais leur retraite est toute spirituelle, & le silence est accompagné de leurs prières & des loüanges continuelles qu'elles rendent à Dieu pour attirer son esprit & sa grace sur ceux qu'il veut rendre quand il lui plait les dispensateurs & les interprêtes de sa parole sainte, dont l'humilité de ces personnes leur fait croire qu'elles sont redevables à ceux qui tâchent, selon le peu qui est en eux, de contribuër en quelque chose à l'éclaircissement des vérités saintes: ceux-ci se croient encore plus obligés à la piété de celles qui par leurs saints exercices, par leur amour pour le silence, par la ferveur de leur piété & par l'ardeur de leurs prières continuelles, se mettent en état d'attirer sur eux la bénédiction du ciel & l'esprit de grace qui est si nécessaire pour rendre leur travail utile & aux autres & à eux-mêmes. Je me souviens qu'un Saint a dit, que *si Jesus-Christ conseille aux Riches de se faire des amis des Riches-*

Richeſſes d'iniquité, nous devons tâcher à nous faire des amis des Richeſſes de la vérité. Si donc nous avons tâché de contribuër quelque choſe du peu qui eſt en nous, pour faire entrer plus aiſément les ames qui cherchent Dieu dans les vérités de ſon Ecriture, qui eſt le véritable tréſor de vie, nous nous trouverons trop heureux, ſi ces perſonnes veulent bien dans leurs prières publiques & ordinaires, que je ſai être très-agréables à Dieu, ajouter ſeulement la ſimple intention de recommander à Dieu ce travail, & de lui demander la charité & l'humilité néceſſaires pour celui qui s'y occupe, afin que celles que nous ſavons être en état d'enrichir notre pauvreté, comme nous l'eſperons de nos deux Sœurs qui ſont allées à Dieu les dernières, nous procurent avec elles & avec vous toutes une place dans les tabernacles éternels, qui ſeront fermés aux Sages & aux Savans ſelon le monde, & qui ne ſeront ouverts qu'aux Simples & aux Petits. Je ſuis tout à vous, ma chère Couſine, & à toutes nos Sœurs.

XXX. Lettre ſur ce qu'on doit demander pour ceux qui s'occupent à éclaircir l'Ecriture ſainte, & pour ceux qui en profitent.

Et que ſavons-nous ſi nous n'aurons point peut-être beſoin de vous faire ſouvenir de cette lettre en un tems où nous ne ſerons plus en état de vous demander vos prières, & où nous en aurons plus de beſoin que jamais: car on ne ſauroit trop penſer à la parole du fils de Dieu, *Vigilate quia neſcitis diem neque horam.*

XXXI. *Lettre de Mr. de* Sacy *à Madame de* Bosroger, *pour lui conſeiller d'accompagner ſes œuvres de charité d'avis ſalutaires aux Pauvres, & de ſe remettre au latin, pour en apprendre les élémens à ſon fils.*

Le 24. Janvier 1683.

Nous avons, ma chère Nièce, entretenu ici mon Neveu avec toute la joie & la ſatisfaction que nous en pouvions attendre. J'ai été parfaite-

XXXIX. Louange de la grandeur de ſa converſion & de ſa converſe fidélité. vie ſolitaire, il alla dans une Egliſe où il lui ſembla dans une viſion qu'il eut, qu'il creuſoit le fondement d'une maiſon, & qu'un homme lui dit de creuſer encore, & que l'ayant fait il lui redit encore de creuſer juſqu'à quatre fois; & qu'après cela il lui dit que le fondement étoit aſſez creux, qu'il n'avoit qu'à bâtir en fureté, & qu'il n'auroit plus de peine dans le reſte de l'ouvrage. Voilà l'explication de la parole de l'Evangile: *Fodit in altum & poſuit fundamentum ſuper petram.* On ſe croiroit fou ſi on ne commençoit par-là à bâtir une maiſon, & ainſi la vraie ſageſſe oblige à établir le commencement, le progrès & la perfection des ames ſur ce fondement: car il y a cette différence entre la figure & la vérité, que le fondement d'une maiſon étant une fois établi ſur la terre ferme, qui eſt ſtable, demeure toujours; mais le fondement des ames étant dans leur volonté, qui eſt d'elle-même legère & inconſtante, s'ébranle aiſément. Un mouvement d'orgueil auquel elle ſe porte avec tant d'inclination ſuffit pour cela, à moins qu'on ne l'étouffe dans ſa naiſſance. Elle eſt comme certains pays où la terre tremble, & où les fondemens-mêmes des maiſons s'ébranlent & ſe renverſent quelquefois. C'eſt pourquoi St. Gregoire a grand raiſon de dire: *Sanctorum opus & labor eſt in hâc vitâ, ut profunda cordis ſui ſcrutando ſe-ipſos inveniant & cum invenerint, flendo & corrigendo, ad meliora perducant.*

Je me ſuis ſouvenu de vous & de nous, le jour de la converſion de St. Paul dont la fête nous eſt commune. J'admire la ſtabilité & l'immobilité de la grace de ces premiers Saints. Il a dit d'abord à Jéſus-Chriſt: *Domine quid me vis facere;* & il a continué à le dire toute ſa vie. C'eſt un arbre qui a toujours crû; c'eſt un torrent dont les eaux ont toujours groſſi; c'eſt un feu qui s'eſt toujours embraſé de plus en plus. On voit dans ces Saints un corps parfait de grace avec tous ſes membres, qui

ſont les vertus, qui s'eſt nourri de l'Eſprit de
u, & qui a pris ſans ceſſe un nouvel accrois-
ent. Je ſai la différence qui ſe trouve entre
force prodigieuſe & notre extrême foibleſſe:
; c'eſt néanmoins un même eſprit qui anime &
ſoutient les forts, & les foibles. C'eſt pourquoi
ouhaiterois qu'au-moins la lumière de la foi
; donnât ce que donne à tout le monde le ſens
mun. Un homme bleſſé de plaies profondes
oit ſon mal, ſe tient en repos dans un lit,
: croit très-heureux s'il a un excellent Mé-
n, qui le guérira certainement s'il lui obéit,
i le rendra même très-heureux après lui avoir
u la ſanté. Mais pour nous, nous ſommes
me ces malades dont la phrénéſie eſt le plus
d mal. Nous nous croyons malades, & ſou-
néanmoins nous l'oublions. La confiance
ole en Dieu eſt notre lit, & ſouvent nous en
ns. La prière continuelle eſt l'air que nous
ns reſpirer ſans ceſſe, & nous l'interrompons.
e Médecin eſt un Dieu, & il eſt ſans ceſſe
qué à nous guérir, & nous le perdons très-
ent de vuë. Son ſang eſt notre remède, ſon
t & ſa parole notre nourriture, & l'immorta-
le l'ame & du corps notre parfaite guériſon,
anmoins ces vérités ſi grandes & ſi déſirables
comme des éclairs qui paſſent devant nos yeux
mé en tems, ſans faire une impreſſion vive dans
: eſprit & dans notre cœur, qui nous tienne
qués à Dieu & à notre ſalut d'une manière ſta-
e uniforme, & qui nous faſſe aiſément ren-
dans notre paix, lorſque notre foibleſſe ou
chûtes journalières nous ont cauſé quelque
le.

XXXII. Lettre ſur la néceſſité de ſe connoître ſoi-même.

XXXIII. *Lettre de Mr. de* Sacy *à Mr.* Thiboût, *ſur l'ouvrage de la traduction de l'Ancien Teſtament avec des explications.*

Le 28. Mars 1683

XXXIII. Lettre ſur la traduction de l'Ancien Teſtament.

Ce que j'ai à vous dire, Monſieur, ne ſe peut dire que de vive voix. Nous remettons donc ce que nous voudrions vous dire à ce que vous dira celui qui vous rendra ce billet. Vous verrez l'importance de la choſe, & combien il ſeroit à ſouhaiter qu'un ami dans une telle occaſion pût voir ſon ami. Il ſuffit de vous l'avoir propoſé: vous en voyez l'importance, & vous jugerez mieux que perſonne ſi ce qu'on ſouhaite eſt favorable, & s'il vous convient.

Quelques amis éclairés & très-affectionnés ont cru que préſentement il faut demeurer où l'on en eſt pour l'Ecriture, & penſer à travailler à toute la traduction de l'Ancien Teſtament ſur les Interprêtes Hébreux, & tâcher de la faire bien. Si après cela Dieu donne de la vie, on travaillera à faire des explications courtes ſur tout l'ouvrage; car on ne croit pas qu'il ſoit de la ſageſſe de hazarder le tout pour avoir deux ou trois livres expliqués plus exactement, & qui prennent le tems qui ſuffiroit à la traduction achevée de tout l'ouvrage. Je ſerois bien-aiſe, Monſieur, de ſavoir ſur cela votre penſée. J'aurai beſoin dans peu de tems en ſuivant ce deſſein, de la Concorde des Paralipomènes avec les deux derniers livres des Rois. Si vous pouviez, Monſieur, m'en faire prêter un exemplaire, vous me feriez un très-grand plaiſir. Je vous ſupplie de croire, Monſieur, que nous penſons ſouvent à vous, & que nous ſouhaitons que vous nous faſſiez la grace de penſer auſſi quelquefois à nous. Je ne puis m'empêcher de vous dire une parole de St. Auguſtin, qui me paroit avoir une profondeur de ſens & de vérité: *Dei ſunt iſta, non Auguſtini: Auguſtinus enim nihil eſt.*

niſi quod expectat miſericordiam Dei. Il s'eſt dépouil- XXXIV. Lettre ſur la diſpoſition mutuelle des véritables amis.
le de toutes ſes grandes qualités pour s'égaler au dernier des fidèles; car qui eſt le Chrétien qui ne doive attendre la miſericorde de Dieu. Et en même tems il nous apprend que toute la vertu conſiſte à croire n'en avoir aucune que celle d'une eſperance humble & ferme en la miſericorde infinie de Dieu: ce qui s'accorde avec cette parole des confeſſions, *una ſpes, una fiducia, una firma præmiſſio miſericordia tua.*

Je ſuis, Monſieur, avec une eſtime pleine de reſpect, entièrement à vous, &c.

XXXIV. *Lettre du même au même.*

Le 3. Juillet 1683.

Il y a longtems, Monſieur, que je ne me ſuis donné l'honneur de vous écrire: mais comme je ſuis perſuadé que votre cœur penſe à moi, & veut bien m'offrir ſouvent à Dieu, lors même que votre main ne m'en aſſure pas, j'eſpère auſſi, Monſieur, que vous me faites la grace de croire que je penſe ſouvent à vous, & que je demande pour vous à Dieu tout ce que je lui demande pour moi-même, encore que je ne vous témoigne pas par écrit cette diſpoſition auſſi ſouvent que je le ſouhaiterois.

Je ne doute point que Mr. *Chertems* ne vous aille voir de tems en tems, & qu'il ne prenne beaucoup de part au repos de votre retraite. Je vous tiens heureux, Monſieur, d'avoir donné un tel exemple après vous à l'Egliſe, d'où l'ordre de Dieu vous avoit tiré. Je lui ai écrit depuis peu, & je lui ai envoyé la traduction d'un paſſage de St. Auguſtin, que j'ai joint à un autre plus petit qu'il avoit ſouhaité que je lui traduiſiſſe, comme y ayant trouvé une conſolation particulière pendant le tems qu'il n'avoit que Dieu pour réfuge & pour ſoutien. J'ai cru, Monſieur, vous devoir envoyer cette traduction comme vous devant être doublement agréa-

l'on cachoit, que vous étiez conſidérablement malade. J'étois alors dans une impuiſſance de m'appliquer à rien qui par divers accidens s'eſt terminée à une fièvre quarte. Elle eſt petite en ſoi, le dernier accès n'ayant duré dans le friſſon & l'accès que onze heures : mais ces fièvres peuvent devenir doubles & triple quartes, & en une perſonne de mon âge elles ſe font bien plus craindre. C'eſt pour cela, Monſieur, que je me hâte de vous écrire avant que je ſois plus affoibli. Deux perſonnes dont l'état a quelque ſorte de reſſemblance, quoiqu'il y ait bien de la diverſité en d'autres choſes, ſe peuvent plus aiſément conſoler l'un l'autre. Notre ſort, Monſieur, eſt dans la main de Dieu, *in manibus tuis ſortes meæ.* Vous avez ſouhaité, Monſieur, une retraite de paix, ce qui étoit en ſoi un grand bien. J'avois commencé un travail, qui étant achevé ſelon le peu que je puis, pouvoit n'être pas entièrement inutile. Il eſt viſible préſentement que Dieu ne veut ni l'un ni l'autre. Dans les affaires humaines on ſe chagrine quand toutes les meſures qu'on avoit priſes ſont rompuës ; mais dans ceux qui tâchent de vivre par la foi & par l'Eſprit de Dieu, on peut dire en un vrai ſens que hors le péché il n'arrive rien que ce qu'ils veulent. Ainſi Dieu fait la volonté de ceux qui le craignent, *voluntatem timentium ſe faciet*, parce qu'ils ne veulent que ce que Dieu veut : ils diſent à Dieu du fond du cœur cette excellente parole de St. Auguſtin, *Domine, da ſi vis & in hâc vitâ quod quæro ; ſi autem non vis, tu eſto vita mea quam ſemper quæro.* Ils ſont en cela ſemblables aux Anges dont vous ſavez, Monſieur, que St. Auguſtin dit : *beata illa creatura, cujus voluntas tu ſolus es.* Ils ne veulent que ce que Dieu veut, & ils trouvent en cela leur ſouveraine félicité, *teque perſeverantiſſimâ caſtitate hauriens*, continuë ce Saint, *mutabilitatem ſuam nusquam & nunquam exerit, quoniam tu Deus diligenti te quantùm præcipis oſtendis ei te, & ſufficis*

XXXV. Lettre ſur la diſpoſition d'un bon Chrétien.

XXXV. Leçon ſur la diffolution d'un bon Chrétien.

ei, & ideò non declinat à te nec ad ſe. Cela eſt merveilleux que la mutabilité ſoit encore dans les Anges bienheureux; & ſi elle eſt dans eux, combien eſt-elle plus rédoutable en nous? Cette mutabilité ne peut jamais ſe produire au dehors en eux, parce qu'ils demeurent immuablement attachés à Dieu qui les remplit de ſon amour, enſorte que trouvant toute leur béatitude en lui-ſeul, ils ne ſont plus en état de retourner vers eux-mêmes. La grande raiſon auſſi de ce que les Sts. Anges demeurent immuables dans leur béatitude, c'eſt que conſidérant les perfections de Dieu comme vous ſavez, Monſieur, que dit ailleurs le même Saint, *omnia quæ infrà ſunt, quodque illud eſt, ſeque ipſos inter illa deſpiciunt*, ils ont une eſtime infinie de Dieu, & ils n'ont que du mépris pour eux-mêmes. Pour tout le reſte, Monſieur, nous leur cédons infiniment, mais pour ce mépris de ſoi-même c'eſt une merveille comme il ne nous eſt pas plus aiſé qu'à eux, ſi l'on conſidére l'objet du mépris; car ils ne trouvent rien dans eux qui ne ſoit digne d'eſtime. Tout eſt de Dieu, tout eſt demeuré en Dieu, tout a rendu gloire à Dieu: ils ont été même ſauvés par leur propre mérite, comme dit St. Auguſtin, *merito Angelico*; au-lieu que préſentement nos mérites ſont les dons de ſa grace, parce qu'il les forme en nous par la toute puiſſance de ſon Eſprit en nous faiſant vouloir & nous faiſant faire. Ainſi tout l'objet du mépris que les Anges ont d'eux-mêmes, c'eſt qu'ils ont été tirés du néant: mais pour nous ayant été tirés comme eux du néant, nous avons été tiré de plus de la maſſe de perdition, & après même notre renaiſſance divine, ſans parler de ce que nous avons pu faire pour la violer, nous portons dans nous la concupiſcence qui eſt, ſelon David, un abîme de corruption & de menſonge, & ſelon St. Jaque, un monde d'iniquité, *univerſitas iniquitatis.* Cette de-

ſée

ſée de les imiter ne doit point paroître au-deſſus de nous, puiſqu'elle n'eſt que ce que nous demandons par le *Pater*, *que votre volonté ſoit faite ſur la terre*, c'eſt-à-dire, par les hommes, comme elle l'eſt dans le ciel, c'eſt-à-dire, par les Anges. Vous n'aviez pas beſoin, Monſieur, que je me donnaſſe l'honneur de vous dire ces choſes que vous avez dans le cœur; mais je vous le dis autant pour moi que pour vous. Il me ſemble que c'eſt une grande & une ſolide conſolation que d'être uni à tout ce grand monde d'eſprits bienheureux qui ſont toujours ſur la terre pour nous inſpirer le déſir du ciel, & pour nous défendre de cet autre monde d'eſprits malheureux qui nous dreſſent ſans ceſſe des piéges pour nous inſpirer cette même eſtime de nous-mêmes & cette attache ſuperbe à notre volonté propre qui les a précipités du ciel au fond des enfers. XXXV. Lettre ſur la diſpoſition d'un bon Chrétien.

Et nous avons de plus notre Ange gardien, dont Saint Bernard parle ſi bien dans l'office, & qui nous doit être d'une merveilleuſe conſolation, principalement dans la maladie, dans les maux & dans l'éloignement de tout ce qui nous eſt de plus cher: car ſi la diſtance des lieux nous ſépare, nous n'avons qu'à dire à nos Anges gardiens ce que nous ſouhaiterions obtenir de Dieu pour nos amis, qui le rediront à leurs Anges & le demanderont avec eux à Dieu plus promptement que ſi nous étions tous enſemble en un même lieu.

Assurez-vous, Monſieur, que nous n'offrirons point le ſaint ſacrifice ſans nous ſouvenir de vous très-particulièrement; & nous eſperons auſſi de vous quelque part à vos prières.

XXXVI. *Lettre de la Mère Angelique de S. Abbesse de Port-Royal, à la Mère [illegible] Jésus, sa Cousine.*

Elle la remercie de ce qu'elle lui avoit fujet de son élection *. Ses sentiı cette nouvelle charge.

Ma révérende Mère, & ma chère Cousine

XXXVI. Lettre sur la première élection de la Mère Angelique de S. Jean.

Je vois par les marques que j'ai reçu bonté que vous avez de vous souvenir dans une occasion si extraordinaire, que j pas effacée de votre esprit, quoiqu'il y eû faine que je n'eusse eue la consolation d'a de vos nouvelles. Je savois seulement rai que vos infirmités étoient presque t les, & cela me faisoit juger que ce pou une des causes de votre silence qui peut-ê pêchoit pas que vous ne parlassiez toujou pour moi; si vous me conservez encore place dans votre cœur. J'apprends avec cela est ainsi, puisque vous m'assurez, Cousine, avec tant de bonté des prières q lui faites pour une personne aussi affligée en puisse avoir au monde; & par conséque compassion & votre charité ne sauroient que fort agréables, puisqu'il aime la miseri promet la sienne à ceux qui font miserico remercie aussi, ma Cousine, votre sœur, suis redevable de la même grace, puisq m'assurez qu'elle prie aussi Dieu pour mo demande instamment la même chose do prie sans cesse, qui est qu'il me donne la pour connoître ce qu'il demande de mo grace de la suivre, étant persuadée que sa lumière, je ne puis être que dans les t & qu'il n'y a rien qui soit plus sujet à

* Elle fut élue Abbesse le 3. Août 1678.

notre propre eſprit. Ainſi, ma très-chère XXXVI.
ſine, je n'ai pas beſoin de ſavoir ce que font Lettre ſur la première élection de la Mère Angelique de St. Jean.
Sœurs pour me porter à les imiter, vous pou-
aſſurer que je n'agis point par imitation, ni
aucune conſidération humaine dans une affai-
ù je ne regarde que Dieu, & qui me paroît
difficile & plus importante que vous ne l'en-
ez, Dieu ne donne pas à tous, les mêmes lu-
es, je n'en ai point juſqu'ici qui me puiſſent
er la conſcience ſur le ſujet dont il s'agit, &
s ſavez aſſez, ma très-chère Couſine, que rien
plus ſenſible que la conſcience à une perſon-
eligieuſe qui ne s'eſt réſervée de tous les in-
ts qu'on peut avoir en ce monde que celui de
ſon ſalut & d'acheter une éternité bienheu-
e aux dépens de toutes les conſolations qu'il
perdre & de tous les maux qu'il faut ſouffrir
r cela dans le peu de tems que dure la vie pré-
e; ce ſont vos ſentimens ſans doute, & qui
s aident à porter l'état d'infirmité, où Dieu
s réduit, & par lequel il achève ſon ouvrage
votre ame, qui ne ſe perfectionne que par la
France qui produit la patience. Je prie Dieu
out mon cœur, ma très-chère Couſine, qu'il
s enrichiſſe des fruits de cette divine vertu, où
ous exerce depuis ſi longtems, & pour en aug-
ıter le mérite, faites en part à une perſonne qui
ı tant de beſoin, & qui étant dans une épreu-
ıſſez forte, ſe trouveroit bien foible ſi elle n'é-
ſoutenuë par le ſecours que j'eſpère recevoir
Dieu par vos prières que je vous demande tou-
s de tout mon cœur.

XXXVII.

XL. *Lettre du Père* QUESNEL * *à la même, sur le même sujet.*

A Paris, le 16. Août 1681.

XL. Lettre sur le même sujet.

PUISQUE nous sommes dans un siècle où l'on n'ose presque espérer d'autre bien que celui qui consiste à éviter les maux, l'on peut dire que votre Maison ne pouvoit guères recevoir d'avantage plus considérable que celui d'une élection aussi libre & aussi paisible que celle qui vient d'être faite avec tout le succès qui se pouvoit désirer. J'ai pris trop de part par mes vœux, pour ne pas vous témoigner, ma très-révérende Mère, combien j'ai été comblé de joie en apprennant l'heureuse issuë que Dieu a donnée par sa miséricorde à une affaire dont la seule pensée nous faisoit trembler depuis si longtems. Je sai bien, ma très-révérende Mère, que votre joie en cette occasion n'est pas tout-à-fait pleine, & que les sentimens que vous avez de vous-même vous font trouver quelque amertume dans cette douceur dont il a plu à Dieu de consoler votre sainte Maison. Mais l'amour que vous avez pour elle vous oblige, ce me semble, à étouffer toute voix de plainte & de douleur, afin que l'on n'entende parmi les tentes des justes que la seule voix d'action de graces d'un succès si heureux & si salutaire, & que vous disiez vous-même, *dextera Domini fecit virtutem, dextera Domini exaltavit me: non moriar, sed vivam, & narrabo opera Domini.* Quand il lui plaira, il nous donnera sujet de le loüer de quelque chose de plus; & si ses graces sont des gages des autres graces qu'il nous prépare, nous devons espérer qu'il nous fera connoitre par des preuves encore plus éclatantes que celles-ci, qu'il vaut beaucoup mieux

* Mort à Amsterdam le 2. Décembre 1719. agé de 85. ans 4. mois 28. jours, vers les 2. ou 3. heures après-midi. Voyez son article dans le Dictionnaire de *Moreri* & dans le supplement. Voyez aussi la Relation de sa mort dans le Recueil de pièces qui est dans le Supplement du Nécrologe de Port-Royal.

mettre ſa confiance au Seigneur, que de la : dans l'homme. XLI. Lettre ſur le même ſujet.

AND elles regarderont votre Maiſon ou voerſonne, ma très-révérende Mère, je ne ai m'empêcher de m'y intéreſſer comour les affaires de l'Egliſe-même, parce : ſuis perſuadé que vous la regardez plus vos propres affaires que vous ne vous y érez vous-même, ni votre Maiſon. C'eſt i me donne plus de déſir d'avoir part à vos s prières, & qui m'oblige d'être avec toutime & tout le reſpect poſſible, ma très-nde Mère, votre très-humble & très-ant Serviteur,

Paſquier Quesnel, Prêtre de l'Oratoire.

Lettre de Mr. BOURGEOIS * *à la même, ſur même ſujet.*

: la Merci-Dieu, le 12. Septembre 1681.

crois, ma révérende Mère, que vous vous nez qu'en la dernière que je me ſuis dononneur de vous écrire, je vous ai témoieaucoup de confiance, que la grande affaii s'eſt terminée chez vous depuis un mois oit, comme elle a fait à la gloire de Dieu a conſolation de toute votre Maiſon. Mais vrai que je ne connoiſſois pas le péril ſi qu'il étoit, & que ſi je l'euſſe connu tel étoit, peut-être ma confiance ſe fût affoiproportion de ma crainte.

me ſemble pourtant que non, & que ma nce n'étant qu'en Dieu & ma crainte n'éque des hommes, cette crainte eût fait peu reſſion ſur moi, & ne m'eût pas empêché d'ef-

* Lire *Jean Bourgeois*, Prêtre du Diocèſe d'Amiens, Docteur en ſie, Abbé de la Merci-Dieu, Ordre de Citaux au Diocèſe de ', dont nous avons une Relation très-curieuſe & très intéà du Voyage qu'il fit à Rome en qualité de Député des Evêques ateurs du livre de la fréquente Communion; il mourut le 29. 1687. Voyez ſon article dans le *Nécrologe* de Port-Royal.

si on savoit qui sont ceux dont Dieu s'est vi pour détourner l'orage, il seroit bien juste prier pour eux: mais comme les ennemis qui se cachent point sont plus connus que les a- dont la plupart se cachent, c'est principale- nt pour eux que j'estime qu'il faut prier en tems de grace, de joie, de paix & de chari- Prions le qu'il ait pitié d'eux, qu'il les é- re & leur fasse connoître leur injustice. Leur ce sera la nôtre, & nous aurons sujet d'espe- , si nous ne sommes exaucés pour leur bien, nous le serons pour le nôtre, & que Dieu aucera pas les mauvais désirs de ceux pour nous n'en aurons que de bons. Je suis si ain que vous avez ce sentiment dans le cœur, ce seroit perdre le tems & le papier de vou- vous le persuader. XLII. Lettre sur le même sujet.

e ne connois point d'état plus digne de pitié celui des aveugles dont nous parlons, parce ne veulent ni bâton ni guide; mais la cha- veut que notre pitié s'étende jusqu'aux aveu- corporels.

ADEMOISELLE *Guiberat* n'est pas encore e nombre, mais le retour fréquent de ses ons sur les yeux qui alors l'empêchent de , font que les Médecins la préparent à ce qu'ils craignent beaucoup pour elle. Je l'y fort bien préparée, étant toujours très-ver- e & très-sage: mais comme la vuë est fort ble, & qu'elle désire sous le bon plaisir de sa conservation, elle vous supplie très- blement & vos chères filles de demander à , ou sa conservation, ou, si Dieu en juge ement, la grace d'en souffrir patiemment & blement la privation. Je prie Dieu qu'il vous serve, & à la Maison la révérende Mère ure, dont je vois la santé fort journalière les lettres que je reçois. Je fais aussi la mê- prière pour Mademoiselle de *Vertus*, dont la santé

* MÉMOIRE

Au ſujet des Dames de Lieſſe, Bénédictines, établies rue de Sève en 1645. Fauxbourg St. Germain, près l'Hôpital des Incurables.

I. ON apprend que, par un Acte du 13. Janvier 1652. les Religieuſes du Monaſtère de Lieſſe aſſocièrent à leur Communauté la révérende Mère *Marie-Magdelaine Renaudot*, canoniquement transférée depuis environ huit à neuf mois du Prieuré de Collinance, Ordre de Fontevraut, dans le Monaſtère de Lieſſe. Cet Acte eſt ſigné de la Sœur *Marie Renaudot*, de la Sœur *Scholaſtique de Jéſus*, de la Sœur *Iſabelle de St. Joſeph*, de la Sœur *Elizabeth du St. Sacrement*, de la Sœur *Dorothée de St. Placide*, de la Sœur *Jeanne de la Croix*, toutes Religieuſes de Lieſſe.

II. PERMISSION du révérend Père Prieur de l'Abbaye de St. Germain, en date du 2. Mai 1652. pour permettre à nos très-chères Sœurs & bien aimées filles en notre Seigneur Jéſus-Chriſt, la Mère *Marie-Magdelaine Renaudot* †, dite *de St. Auguſtin*, Supérieure, & autres Religieuſes du Couvent de Lieſſe, &c. d'aller à Port-Royal de Paris, à cauſe des troubles que cauſoient les guerres, attendu la ſituation du Monaſtère qui eſt aux ex-

* On voit par ce Mémoire quelle a été la liaiſon de cette Communauté avec celle de Port-Royal.

† Elle fut la ſeconde Supérieure de Lieſſe & la Mère de St. Benoit M. en fut la prémière environ l'an 1645. comme on le verra plus bas.

extremités du Fauxbourg St. Germain, ce qui les exposoit à de grands dangers, & à périr de faim, si les charités qu'on leur faisoit venoient à être retranchées; & pour remédier à ces inconvéniens, Madame l'Abbesse de Port-Royal, se rendant favorable à vous recevoir, loger & entretenir dans son Abbaye, nous vous permettons, &c.

III. AUTRE permission aux dites Religieuses de prendre l'habit & de faire profession à Port-Royal, du 5. Juillet 1652. Je joins à ce Mémoire cet Acte qui n'est qu'une copie, que voici:

„ NOUS *Placide Roussel*, humble Prieur de „ l'Abbaye de St. Germain des Prés, Ordre „ de St. Benoit, dépendant immédiatement du St. „ Siége, & Vicaire-Général de très-haut & puis„ sant Prince Monseigneur *Henri de Bourbon*, Evêque de Metz & Abbé Commendataire du dit „ St. Germain; à nos très-chères & bien-aimées „ filles en notre Seigneur Jésus-Christ, 1. la Mère „ *Marie-Magdeleine de St. Augustin*, Supérieure, „ 2. Sœur *Catherine de Ste. Scholastique*, 3. *Isabelle de St. Joseph*, 4. *Elisabeth du St. Sacrement*, „ 5. *Catherine de St. Placide*, 6. *Jeanne de la Croix*, „ 7. *Anne de Jésus-Maria*, & 8. *Gratienne de l'Incarnation*, Religieuses professes du Monastère de „ Notre-Dame de Lieffe, Ordre de St. Benoit, „ établi dans le ressort de notre juridiction, salut „ en notre Seigneur.

„ COMME ainsi soit que, suivant la requête à „ nous présentée de votre part, nous vous ayions „ donné permission dés le deuxième jour de Mai „ dernier de vous transporter de votre dit Cou„ vent de Lieffe en l'Abbaye de Port-Royal de „ cette ville de Paris, où Madame l'Abbesse du „ dit lieu s'étoit offerte, par un excès de charité, „ de vous recevoir, vous entretenir & vous sauver „ tant du danger auquel vos personnes se trouvoient „ exposées pendant les troubles, que de la grande „ nécessité & pauvreté que vous auriez souffertes; „ &

& que du depuis par une autre requête vous nous repréſentiez que la grande édification, que vous receviez journellement dans la dite Abbaye, de l'étroite obſervance qui s'y garde de la Règle de Saint Benoit, laquelle vous auriez profeſſée & pu garder juſqu'à préſent, vous a induit, après pluſieurs prières faites à Dieu, de requerir & pourſuivre votre ſtabilité en icelle, juſqu'à vous ſoumettre à recommencer un Noviciat & à prendre l'habit de la ſusdite Abbaye, ce que la dite Dame & ſa Communauté conſentoient de faire gratuitement & ſans aucune dot, ſur quoi vous requites notre permiſſion & conſentement. A ces cauſes, & après avoir le tout murement conſidéré, déſirant contribuer de tout notre pouvoir à votre profit & avancement & pourvoir autant qu'en nous eſt à vos néceſſités; nous vous avons permis & vous permettons par ces préſentes de recevoir l'habit de la dite Abbaye de Port-Royal, & en tems convenable vous ſtabilier & faire profeſſion ſelon les pratiques de la dite Règle & des Conſtitutions qui s'y gardent ſous la conduite & direction de la dite Dame Abbeſſe, promettant de vous conſerver les droits d'établiſſement de votre Monaſtère de Lieſſe pour, par après vos profeſſions, en diſpoſer comme & ſelon que le jugerons à propos, en foi de quoi nous avons ſigné ces préſentes & à icelles contreſigné par notre Sécrétaire, fait oppoſer le ſeel de notre Office, donné en la dite Abbaye de St. Germain des Prés, le cinquième Juillet mil ſix-cent cinquante-deux. Ainſi ſigné *Placide Rouſſel*, Prieur & Vicaire-Général, & à côté plus bas, par commandement du ſusdit R. P. Prieur & Vicaire-Général, ſigné *Philippe Romagny*, Sécrétaire.

Collationné à l'original à l'inſtant rendu par les Notaires ſouſignés à Paris le quatorze Février 1655. *Becaron.* *Taſton.*

eſt-il dit d'elle dans un Mémoire. Voici ſon Epitaphe :

EPITAPHE.

VII. Ci gît le corps de la révérende Mère *Eliſabeth le Clerc de St. Alexis*, Religieuſe profeſſe de Mont-Martre, où ayant été élevée dés ſon enfance, elle en fut tirée par le choix des Religieuſes de ce Monaſtère, pour être leur Supérieure perpetuelle, quoique ſon humilité l'ait engagée depuis à remettre dans cette Maiſon l'Election triennale que lui donnent ſes Conſtitutions: ſa ſageſſe étoit ſans préſomption; ſa douceur ſans lâcheté; ſa fermété ſans paſſion; ſa ſévérité contre elle-ſeule, & ſa charité pour tout le monde. Dieu bénit l'exemple de tant de vertus par le rétabliſſement qu'elle fit de l'étroite Obſervance de la Règle de *St. Benoit*, dont elle a pratiqué tous les exercices avec un zèle dont l'ardeur n'a pu ſe ralentir par les exceſſives douleurs d'une longue maladie, qui enfin la ravit à ſes Sœurs, & la rendit à Dieu pleine de bonnes œuvres à la 56me. année de ſa vie le 27. de Septembre 1676.

Priez Dieu pour elle.

VIII. Aprè's le decès de la Mère *le Clerc*, Mr. *Ariſte* demeura Supérieur quelque tems avec l'agrément de Monſeigneur l'Archevêque, qui venoit de ſuccéder à Monſeigneur l'Archevêque *Hardouin de Péréfixe*, mort le prémier Janvier 1671. Le nouvel Archevêque avoit à placer une Mère *de Bival* qui avoit gouverné cette Abbaye * par commiſſion, en attendant que Madame *Deris* fût

* Quelle Abbaye, apparemment *Mont-Martre* dont on a fait mention en parlant de Madame *Meiers*: cela peut s'éclaircir par l'*Hiſtoire de Paris*, où l'on trouvé, je croi, la ſuite des Abbeſſes de ce Monaſtère.

[illegible] tr[illegible]
[illegible] pl[illegible]
[illegible] Maison
[illegible] Hebert,
[illegible] mois d'
[illegible]
[illegible] Rel
[illegible] Champs:

[illegible] l'année [illegible]
[illegible] Monseigneur [illegible]
[illegible] Tourneux pour
[illegible] article, car il [illegible]
[illegible] qu'à trois de [illegible]
[illegible] dans la M[illegible]
[illegible] sont remées à
[illegible] Quoiqu'il [illegible]
[illegible] dans
[illegible] à l'occasion
[illegible] fut mis à la B[illegible]
[illegible] qu'il av[illegible]
[illegible] prison, ensuite il [illegible]
[illegible] mois, le 5 Septemb[illegible]
[illegible] Port-Royal.

[illegible] à Mr. A[illegible]
[illegible] 22. Juin 1682.

la permiſſion de Monſeigneur le Cardinal de Noailles *. Elles furent reçuës de leurs Sœurs avec bien de la joie. Elles ont contribué avec les autres & aidé Madame *Hebert* à rétablir la régularité dans Lieſſe, & ont édifié juſqu'à leur mort la Communauté. La Mère (*Magdelaine de la Nativité*) *Dupille* eſt décedée le 10. Juillet 1705. & la Mère (*Anne de St.-Agathe Wallon*) le 23. Avril de l'année 1730. Pendant 27. ans que Madame *Hebert* a gouverné le Monaſtère de Lieſſe, elle a reçu douze filles avec beaucoup de desintéreſſement.

PENDANT le ſéjour que la Mère (*Wallon*) *de Sainte Agathe* a fait à Port-Royal, outre les autres ouvrages manuëls qu'elle y a faits, car elle étoit fort laborieuſe, c'eſt elle qui a travaillé la prémière à la traduction du Miſſel de Paris. Ses Manuſcrits qu'elle a rapportés lui ont toujours ſervi juſqu'à ſa mort. Elle a auſſi beaucoup noté de livres d'Egliſe. La Mère *Dupille* l'occupoit aux ornemens d'égliſes pour leſquels elle avoit beaucoup de talens.

MADAME *Hebert* étoit fille de Mr. *Hebert*, Maître des Requêtes, & Nièce de Mr. de *Pomponne* par Madame ſa Mère qu'elle perdit fort jeune. Elles étoient trois Sœurs, une ainée incommodée, qui s'eſt faite Religieuſe aux petites Cordelières, qui dans l'année 1720. fut transférée de Lieſſe, à cauſe des troubles que cauſoit l'élection de Madame *Salo* dans ſa Maiſon, & y eſt décedée ſous la conduite de Mr. *Deſangins*, mort en odeur de ſainteté le 4. Juin de la même année. La ſeconde vit encore, elle eſt veuve de Mr. *Bignon*, In-

prend d'une lettre de la Sœur *Franç. Julie*, Religieuſe de al, à Mademoiſelle *Iſſali*, qu'au commencement de Novemb. l'Abbé des Hayettes emmena de Port-Royal les deux Sœurs ec Mademoiſelle *Guerin*, & que ces trois perſonnes laiſtrand vuide dans la Maiſon. [ce qui marque l'eſprit qu'on

Intendant de la Généralité de Paris & Conſeiller d'Etat, & a fait beaucoup de bien à la Maiſon de Lieſſe.

COMME ces trois Demoiſelles perdirent *Madame* leur Mère fort jeunes, elles furent miſes à Port-Royal des Champs & élevées juſqu'à ce que l'on en fit ſortir les Penſionnaires. Madame *Hebert* avoit environ dix ans quand elle en ſortit; elle fut miſe à Fontaine en Sart à Malhou, où elle s'eſt faite Religieuſe dés l'âge de ſeize ans. Elle fut éprouvée par Monſieur ſon Oncle, qui ſe nommoit Mr. l'*Avocat*, qui lui promit, ſi elle vouloit ſortir, de lui donner, outre ſon bien qui étoit conſidérable, cent mille livres. Cela ne la tenta pas.

EPITAPHE

De Madame Hebert, dixième Supérieure de Lieſſe.

IX. ICI repoſe dans l'attente de la réſurrection la très-révérende Mère *Marie-Angelique Hebert de Sainte Magdelaine*, qui avoit fait ſes vœux de Religion dans l'Abbaye de *Malbou*, ayant été élue Supérieure perpetuelle de ce Monaſtère au mois d'Octobre 1699. Elle l'a gouverné pendant plus de 27. ans avec beaucoup de ſageſſe. On remarqua en elle une admirable droiture de cœur & d'eſprit, un amour ſincère pour la vérité, une charité compatiſſante. Son caractère propre étoit une profonde humilité, qui la rendant inſenſible à ſes propres intérêts ne l'occupoit que de ceux des autres. Son amour pour la pénitence lui fit regarder comme une heureuſe néceſſité d'embraſſer la Reforme de *St. Benoit* qui ſe pratique dans cette Maiſon. Elle l'a ſuivie en tout tems au de-là même de ſes forces. Les quatre dernières années de ſa vie ſe

ſont

nt toutes paſſées dans une cruelle maladie qu'el- a ſoufferte avec une douceur & une patience in- incibles : ainſi devenuë la digne Epouſe de Jéſus- hriſt, l'homme de douleur, elle a couronné ſon crifice avec lui ſur la croix, le 14. de Mars de année de grace 1727. ayant 58. ans d'âge, & 40. e profeſſion Religieuſe. Elle a demandé avec ſtance d'être inhumée dans le cimetière de ce onaſtère.

Priez Dieu pour le repos de ſon ame.

X. MADAME *Hebert* remplie de zèle, d'amour de charité pour ſa Communauté, & déſirant lui iſſer une perſonne qui pût continuër le bien qu'el- y avoit établi & la régularité, ſe démit quelque ms avant ſa mort de la ſupériorité purement & mplement entre les mains de Mr. l'Abbé *Vivant*, rand Vicaire; & la Communauté (par ſon conſeil) ut tout d'une voix (quoique dans une grande ouleur de la perdre) Madame de *Roban Chabot*, ui devint ainſi la onzième Supérieure, dont elle e put avoir la confirmation de Monſeigneur le ardinal de *Noailles*, que le 13. Juillet ſuivant par ne protection de Dieu toute particulière. Cette ame n'arriva à Lieſſe que le mois de Septembre ivant. Pendant les trois ans qu'elle a gouverné lle a reçu ſix filles dans le même eſprit que Ma- ame *Hebert*.

EPITAPHE

De Madame de ROHAN CHABOT, *onzième Supérieure de Lieſſe.*

XI. ICI repoſe le corps de la révérende Mère *ulie-Victoire de Roban Chabot*, Prieure perpetuelle e ce Monaſtère, qu'elle a gouverné pendant trois ns. Dieu l'y avoit préparée par de rares talens na-